



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

**FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE,
DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE**
FACDEGS

DEPARTEMENT ECONOMIE



**Le rôle de l'industrialisation dans le développement.
Le Cas de Madagascar**

**Thèse de Doctorat nouveau régime
ès sciences économiques**

**Présentée par
Lalao RAJAOSON-RAKOTOHARINOSY**

▪ **Co-directeurs de Thèse :**

Professeur Emilienne RAPARSON, Université d'Antananarivo

Professeur Marie-Claude PICHERY, Université de Bourgogne

▪ **Membres du Jury :**

Président : Professeur Jeannot RAMIARAMANANA, Université d'Antananarivo

Rapporteur externe : Professeur Etienne RAKOTOMARIA, Université d'Antananarivo

Rapporteur interne : Professeur Mamy RAVELOMANANA, Université d'Antananarivo

Soutenue le 25 Août 2009

2009

AVANT PROPOS

Depuis le début de notre carrière universitaire, les questions portant sur le développement et l'industrialisation étaient parmi nos thèmes de réflexions privilégiés ; c'est pourquoi le choix du sujet de notre thèse traitant du rôle de l'industrialisation dans le développement de Madagascar coule de source.

En plus de notre connaissance du contexte malgache, notre long séjour au Ghana (2000-2003) nous a familiarisée avec les réalités qui prévalent dans quelques pays africains. Effectivement, à l'occasion de nos voyages dans certains pays continent (Ghana, Togo, Kenya, Mozambique, Sénégal, Tunisie), nous avons eu la possibilité de discuter des problèmes du Tiers-monde avec des collègues universitaires, impliqués dans les recherches intéressant notre thème.

Particulièrement, au cours de la phase finale de nos travaux, nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos directeurs de recherches, à savoir le Professeur Emilienne Raparson de l'Université d'Antananarivo et le Professeur Marie-Claude Pichery de l'Université de Bourgogne. Par ailleurs, notre dernier séjour au Sénégal, à faveur d'un stage de recherches à l'IDEP (Institut Africain de Développement Economique et de Planification), nous a permis de compléter notre documentation. Enfin, il n'est pas superflu de souligner que la préparation de cette thèse a mené également à effectuer des visites d'usines, ainsi que des entretiens avec divers responsables et collègues.

De ce qui précède, nous voudrions adresser nos vifs remerciements, en premier lieu à nos deux Directeurs de recherches, et aux trois autres Professeurs qui ont bien voulu accepter de faire partie de notre jury.

En l'occurrence, nous aimerions aussi rendre grâce à Monsieur le Doyen et le Chef de Département Economie de la FACDEGS, pour les appuis matériels qu'ils nous ont prodigué. Par surcroît, nos remerciements vont à l'endroit des personnes qui nous ont reçu au cours de divers entretiens et visites d'établissements. Enfin, dans l'impossibilité de les citer individuellement, nous exprimons notre reconnaissance à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Production mondiale des principaux matériaux	22
Tableau 2 : Principaux producteurs d'acier (million de tonnes).....	22
Tableau 3: Différence entre le maximum et le minimum de la production industrielle avant et pendant la récession dans les principaux pays de l'OCDE :	82
Tableau 4: Evolution du taux de chômage	84
Tableau 5: La percée de l'aéronautique européenne	91
Tableau 6: La situation des produits agricoles dans quelques pays africains.....	100
Tableau 7 : Exportations d'Afrique-Occidentale Française ou AOF (en tonnes)	104
Tableau 8 : Production locale et besoins locaux en produits industriels en Egypte	107
Tableau 9 : Répartition des investissements industriels par branches.....	114
Tableau 10: NPI, part de l'industrie dans le produit national (entre 1972 et 1977)	121
Tableau 11 : La part des produits manufacturés dans les exportations mondiales de marchandises (1949-1997) (en %)	126
Tableau 12 : Part de marché dans les exportations mondiales (en valeur) 1986-1996 (en %).....	127
Tableau 13 : Répartition de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière dans le monde (1980-1 996) (en %)	128
Tableau 14: Structure sociale de La colonisation européenne en 1934 dans la région de la MAHAVAVY du Nord, Ambilobe district.....	147
Tableau 15 : Evolution de la migration du Sud Est Malgache	150
Tableau 16 : Effectif des salariés.....	150
Tableau 17 : Exportations malgaches de produits de 1949 à 1960	154
Tableau 18: Evolution de l'exportation de café à Madagascar de 1938 à 1950 (en tonne).....	156
Tableau 19 : Etats des concessions attribuées au 31 Décembre 1951 (en hectare)	160
Tableau 20 : Production de l'or à Madagascar pendant une période de neuf années allant de 1896 à 1904.....	161
Tableau 21 : Les superficies forestières affectées (en hectares).....	161
Tableau 22: Tableau des liaisons entre les grandes compagnies.....	165
Tableau 23 : Les grandes Compagnies d'Import-Export à Madagascar sous l'économie de traite (Faute de titre donné au Tableau, nous avons dû le désigner ainsi).	166
Tableau 24 : Les principaux produits agricoles exportés et prévus avant 1963-1967.....	178
Tableau 25: Estimation de la Production industrielle de 1950-1960.....	180
Tableau 26 : Valeurs ajoutées par branches (en milliards Fmg)	182
Tableau 27: La Répartition par grands groupes des investissements sectoriels	183
Tableau 28 : Les investissements industriels 1964-1968	183

Tableau 29: Origine du capital des entreprises industrielles à Madagascar en 1968.	187
Tableau 30 : La place de l'industrie dans le PIB	194
Tableau 31 : Place des industries manufacturières dans le PIB	194
Tableau 32 : Les investissements par Branches	195
Tableau 33 : La Répartition des Investissements Industriels entre les deux Grandes Catégories du Secteur Industriel.....	196
Tableau 34 : Industrialisation	211
Tableau 35 : Evolution des Investissements réalisés entre 1973 et 1978.....	215
Tableau 36 : Evolution du tonnage de fibres traitées (Production exprimée en tonnes)	216
Tableau 37 : Evolution de l'Importation de Jute	217
Tableau 38: Evolution de l'Importation de Jute	218
Tableau 39 : Commandes en sacs FITIM (unité sac de 1 kg environ)	219
Tableau 40 : Comparaison en termes de poids et de prix de sacs ENDUMA et des sacs FITIM	219
Tableau 41 : Comparaison entre la Production ENDUMA et celle de la FITIM	220
Tableau 42: Les consommations intermédiaires de FITIM et ENDUMA	220
Tableau 43 : Evolution de la quantité des matières premières, de la production et du personnel de Nestié.....	223
Tableau 44: Evolution de l'effectif des employés du secteur Textiles.....	228
Tableau 45 : Evolution de la Production de Tissus	228
Tableau 46 : Evolution des exportations de tissus de coton	229
Tableau 47 : Production brute, consommations intermédiaires, valeur ajoutée	230
Tableau 48 : Parc matériel Filature et Tissage de la COTONA	231
Tableau 49 : Parc matériel Filature et Tissage de la COTONA	232
Tableau 50 : Evolution de la Consommation d'électricité (Unité: KWH)	233
Tableau 51: Importation des consommations intermédiaires par la Cotona et la Sotema	234
Tableau 52 : Evolution de l'exportation de chromite de 1982 à 1985	237
Tableau 53 : Evolution du chiffre d'affaire (en Fmg) de la STAR de 1981 à 1983.	240
Tableau 54 : La situation des huiles alimentaires de 1980 à 1983	249
Tableau 55 : Evolution de la production d'arachide, de coton et de soja de 1975 à 1984	251
Tableau 56: Evolution des Aides extérieures destinées au Secteur Industriel.....	252
Tableau 57: Evolution de l'effectif dans le Secteur Textile de 1970 1984	259
Tableau 58 : SOTEMA : Evolution des cadres	260
Tableau 59 : Exportations de café	269
Tableau 60 : Importations de Pétrole Brut	269
Tableau 61 : Collecte et Importations de riz	270

Tableau 62 : Taux de croissance de la population.....	270
Tableau 63 : Evolution de Balance Commerciale	271
Tableau 64 : Les accords de confirmation des années 80 (en millions de DTS).....	274
Tableau 65 : PIP Industrie (1986-1990)	278
Tableau 66 : PIP/Industrie en pourcentage (1986-1990).....	279
Tableau 67 : Régime fiscal et douanier des entreprises de ZFI de Madagascar.....	303
Tableau 68: Evolution de l'emploi de 1990 à 1996.....	306
Tableau 69: La part des EF dans le PIB national	307
Tableau 70 : L'évolution des exportations des EF entre 1995 et 2003	308
Tableau 71: Les grands objectifs.....	318
Tableau 72 : Evolution du commerce international en valeur constante entre 1929 et 1933.....	339
Tableau 73 : Principaux marchés émergents d'Asie	341
Tableau 74 : Exportateurs en 1996 (en milliards de \$).....	362
Tableau 75 : Evolution de la production Textile-Habillement dans les Pays en développement.....	363
Tableau 76 : Performances des industries de la Zone Manufacturière d'exportation en 1986.....	364
Tableau 77 : Les Poids des marques.....	367
Tableau 78: Part des exportations intrarégionales dans les exportations totales en %.....	380
Tableau 79 : Investissement en Technologies de l'Information et en Télécommunication (% de l'Investissement total)	394
Tableau 80 : Investissement en connaissance (% du PNB).....	395

LISTE DES ABREVIATIONS

ACD	Automatic Call Dispatcher
ACM	Aviation Civile de Madagascar
ACP	Afrique-Caraïbe-Pacifique
ADEMA	Aéroport de Madagascar
ADSL	Asymetric Digital Subscriber Line
AFD	Agence Française de Développement
AGETAC	Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce
AGETIPA	Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public
ALENA	Association du Libre-Echange Nord-Américain
AMI	Accord Multilatéral sur Investissement
AMSA	Ambatovy Minéraux S.A
ANSEA	Association des Nations de l'Asie du Sud Est
ACE	Afrique Occidentale Française
APMF	Agence Portuaire Maritime et Fluviale
ATT	American Telegraph and Telephon
ATTAC	Association pour la Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens
BAD	Banque Africaine de Développement
BEI	Banque Européenne de Investissement
BFV	Bankin'ny Fampandrosoana ny Varotra
BIRD	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BM	Banque Mondiale
BNI	Bankin'ny Indostria
BNM	Banque Nationale Malgache
BPO	Business Process Outsourcing
BRGM	Bureau de Recherche Géologique et Minière
BSPI	Bureau de Développement Industriel

BTM	Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra
CAO	Conception Assistée par Ordinateur
CAR	Collectivité Autochtone Rurale
CAS	Crédit d'Ajustement Structurel
CASA	Crédit d'Ajustement du Secteur Agricole
CASEP	Crédit d'Ajustement du Secteur Public
CASI	Crédit d'Ajustement du Secteur de l'industrie
CASPIC	Crédit d'Ajustement de la Politique industrielle et Commerciale
CCCE	Caisse Centrale de Coopération Economique
CD	Compact Disc
CEA	Commission Economique pour l'Afrique
CEA	Commissariat à l'Energie Atomique
CECA	Communauté Européenne de Charbon et de l'Acier
CEEAC	Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CEPGL	Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
CFAO	Compagnie Française de l'Afrique Occidentale
CFD	Caisse Française de Développement
CFDT	Compagnie Française pour le Développement des fibres Textiles
CIP	Commission Indépendante de Privatisation
CISCO	Circonscription scolaire
CNRI	Centre National de Recherches Industrielles et Technologiques
CNRS	Centre National de Recherche Scientifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
COFACE	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur
COI	Commission de l'Océan indien
COMEPLAST	Compagnie Electro-Plastique

COMESA	Marché Commun de l’Afrique Orientale et Australe
COMIMA	Compagnie Minière d’Andranomena
CONECS	Conseil National Economique et Social
COTONA	Cotonnière d’Antsirabe
CPR	Cadre de la Politique de Réinstallation
CRDA	Commission de Réforme du Droit des Affaires
CTFT	Centre Technique Forestier Tropical
CTHA	Centre Technique Horticole d’Antananarivo
CTS	Comité Technique de Suivi
CUT	Commune Urbaine de Toamasina
DCPE	Document Cadre de Politique Economique
DGI	Direction Générale des Impôts
DGP	Direction Générale du Plan
DIANA	Diègo-Ambilobe-NosyBe-Ambanja
DIT	Division Internationale du Travail
DMSA	Dynatec Madagascar S.A
DSRP	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
DVD	Digital Versatile Disc
EAC	East African Community (Communauté Est Africaine)
ECAM	Entreprise de Construction Automobile de Madagascar
EDC	Expert Développement Canada
EDM	Electricité de Madagascar
EEM	Electricité et Eau de Madagascar
EF	Entreprise Franche
EIE	Etude sur l’Impact Environnemental
EIT	Entreprise Industrielle de Transport
EITI	Initiative sur la Transparence des Industries extractives

EMI	Electric and Musical Industries
ENDUMA	Société Anonyme d'enduction de Madagascar
EPE	Entreprises de Promotion Exportation
EPIB	Entreprise de Production Intensive de Base
EPZ	Export Processing Zone
ERG	Etablissements R- Gonferville
ES	Entreprise de Service
FAC	Fonds d'Aide et de Coopération
FAI	Fournisseurs d'Accès à Internet
FAO	Fabrication assistée par ordinateur
FARMAD	Laboratoires Pharmaceutique Malgaches
FASR	Facilité d'Ajustement Structurel
FCE	Fianarantsoa Côte-Est
FED	Fonds Européen de Développement
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIDES	Fonds d'Investissement et de Développement Economique et Social
FITIM	Filature et tissage de Mahajanga
FIVMPAMA	Fivondronan'ny mpandraharaha Malagasy (Groupement du patronat Malgache)
FMI	Fonds Monétaire International
FMN	Firme Multinationale
FNI	Fonds National d'investissement
FRPC	Fonds pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
GATCM	Groupement des Aquaculteurs et Pêcheurs de Crevettes de Madagascar
GATT	Accords Généraux sur les Trafics Douaniers et le Commerce
GCE	General Electric Compagny
GEFP	Groupement des Entreprises Franches et Partenaires

GEM	Groupement des Entreprises de Madagascar
GFC	Guichet Foncier Communal
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische
GUIDE	Guichet Unique des investissements et du Développement des Entreprises
HODIMA	Hoditra Malagasy
HTT	Hippen Telecom and Telegraph
IBM	International Business Machine
ICOMA	Industrie Cotonnière Marocaine
IDE	Investissement Direct Etranger
IEMVT	Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire Tropicale
IFCC	Institut Français pour le Café et le Cacao
IGAD	Autorité Intergouvernementale pour le Développement
IGM	Institut Géologique de Madagascar
IIT	Indian Institute of Technologie
INSTAT	Institut National de la Statistique
IPPTE	Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés
IRAM	Institut de Recherche Agronomique de Madagascar
IRAT	Institut de Recherche Agronomique Tropicale
IRCT	Institut de Recherche du Coton et de Textiles
IRS	International Revenue Service
ITT	International Telephon and Telegraph
JB	Hajibey
JIRAMA	Jiro sy Rano Malagasy
JPIC	Japanese Bank for International Corporation
KAFEMA	Kafe Malagasy
KOBAMA	Koba Malagasy

KRAOMA	Kraoma Malagasy
LG	Lucky Goldstar
LP	Logistique Pétrolière
LRDI	Local Ressource Développement Industrial
MALOCI	Madagascar Long Cimentery
MAP	Madagascar Action Plan
MCA	Millenium Challenge Account
MEM	Ministère de l’Energie et des Mines
MERCOSUR	Marché Commun Sud Américain
MICTSL	Madagascar International Container Terminal Services Limited
MIEM	Ministère de l’Industrie, de l’Energie et des Mines
MLA	Moramanga Lac-Alaotra
MPC	Mode de Production Capitaliste
MRSTD	
MRUC	Union de la Rivière Mano
MTC	Mobile Telecommunications Compagny
MTEP	Millions de Tonnes d’équivalent pétrolier
MTPM	Ministère des Travaux Publics et de la Météorologie
NAFTA	North Atlantic Fair Trade Association
NCHP	Nouvelle Compagnie Havraise Péninsulaire
NCM	Négociations Commerciales Multilatérales
NEPAD	New Parteneship For Africa Development
NIRA	National Industrial Recoveing Act
NOEI	Nouvel Ordre Economique International
NPI	Nouveaux Pays Industriels
NTIC	Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication
OCDE	Organisation de Coopération pour le Développement Européenne

OGV	Office de Guichet Unique
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMNIS	Office des Mines Nationales et des Industries Stratégiques
ONE	Office National pour l'Environnement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
ORD	Organe de Règlement des Différends
ORSTOM	Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer
OST	Organisation Scientifique du Travail
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
PAPMAD	Papeteries de Madagascar
PAS	Politique d'Ajustement Structurel
PASAGE	Programme d'Action Sociale à la Gestion Economique
PD	Pays Développés
PDEM	Pays développés d'Economie de Marché
PED	Pays En Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PIC	Pôle Intégré de Croissance
PI P	Programme d'Investissements Publics
PLASTIMA	Société Electro-plastique Malgache
PLOF	Plan Local d'Occupation Foncière
PMA	Pays Moins Avancés
PNF	Programme National Foncier
PPN	Produits de Première Nécessité
PROLUMA	Produits Lubrifiants de Madagascar

PSD	Pays Sous-développés
RAMA	Rano Malagasy
RST	Révolution Scientifique et Technique
RTG	Rubber Tired Gantry
SACMEN	Société Anonyme des Cigarettes de Mélia de Madagascar
SACU	Union douanière de l’Afrique Australe
SADC	Communauté de Développement de l’Afrique Australe
SAVA	Sambava-Andapa-Vohémar-Antalaha
SCOA	Société Commerciale d’Ouest Africain
SDM	Strategic Decision Meeting
SECREN	Société d’Exploitation pour la Construction et la Réparation Navales
SIB	Société Industrielle du Boina
SIFOR	Société Industrielle de Fort-Dauphin
SIGFP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SILI	Système d’Importation Libéralisée
SIM	Système Industriel Mondial
SINEE	Société d’intérêt National de l’Eau et de l’Electricité
SINPA	Société d’intérêt National des Produits Agricoles
SIRAMA	Siramamy Malagasy
SMEE	Société Malgache d’Eau et d’Electricité
SMMC	Société de Manutention de Marchandises Conventionnelles
SMOTIG	Service de la Main d’Œuvre d’intérêt Général
SMPL	Société Malgache des Produits Laitiers
SMR	Société Malgache de Raffinerie
SMTM	Société Malgache de Transport Maritime
SNA	Société Nationale des Allumettes
SNI	Société Nationale d’investissement

SOBOMA	Société de Bonneterie de Madagascar
SOCOBIS	Société Confiserie et Biscuitière
SOJUFA	Société des Jus de fruits d'Antsirabe
SOLIMA	Solitany Malagasy
SOMACOA	Société Malgache de Construction Automobile
SOMACOU	Société Malgache de Couvertures
SOMALAVAL	Société Malgache des Laques Valentine
SONACO	Société Nationale du Commerce
SOSEDA	Société Sénégalaise de Développement Automobile
SOSUMAV	Société Sucrière de la Mahavavy
SOTEMA	Société Textile de Majunga
SPGA	Sociétés de Port à Gestion Autonome
STAR	Brasserie STAR Madagascar
STAT	Société de Port Autonome de Tamatave
SUMATEX	Sud Madagascar Textiles
TAC	Terminal à Containers
TAF	TALOUMIS FIHAVANANA
TCE	Tananarive Côte-Est
TORGINOL	Torginol - MADAGASCAR
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMA	Union du Maghreb Arabe
UNESCO	United Nations Educational Scientific and Cultural Organization
UPS	United Parcel Service
WEF	World Economic Forum
ZEMA	Zezika Malagasy

ZES	Zones Economiques Spéciales
ZFI	Zone Franche Industrielle
ZLE	Zone de Libre Echange

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
I^{ère} Partie : Considérations générales sur l'industrialisation	7
<i>Chapitre I : Approche théorique sur l'industrialisation</i>	8
Section 1 : Les différentes approches de l'industrialisation	
Section II : Le débat théorique sur l'industrialisation des pays du Tiers-monde	
<i>Chapitre II: L'industrialisation dans l'évolution des sociétés.....</i>	54
Section I: L'industrialisation dans les pays développés	
Section II: L'industrialisation dans les Pays en développement	
II^{ème} Partie: L'industrialisation à Madagascar	141
<i>Chapitre I: L'approche historique de l'industrialisation à Madagascar</i>	142
Section I: La politique coloniale de développement et la politique d'industrialisation sous la 1 ^{ère} République	
Section II: La politique d'industrialisation sous le régime du Général G. Ramanantsoa et dans le cadre de la RDM	
<i>Chapitre II: Industrialisation et développement à Madagascar.....</i>	208
Section I : Appréciation d'ensemble du secteur industriel malgache	
Section II : Les nouvelles stratégies industrielles	
III^{ème} Partie: L'industrialisation des pays en développement dans le cadre de la mondialisation.....	329
<i>Chapitre I : La logique de la mondialisation et les nouvelles stratégies industrielles.....</i>	329
Section I: La mondialisation de l'économie et ses conséquences	
Section II: Les nouvelles stratégies industrielles	
<i>Chapitre II: Les perspectives industrielles des pays en développement</i>	403
Section I: La relance de l'industrie des pays en développement	
Section II: Les perspectives d'évolution de l'industrie malgache	
CONCLUSION GENERALE	498

INTRODUCTION GENERALE

Dans ce travail, nous nous proposons d'étudier le thème suivant :

« Le rôle de l'industrialisation dans le développement. Le cas de Madagascar ».

Les changements économiques et sociaux qui ont eu lieu en Europe, en Amérique du Nord, au Japon, dans les ex-pays socialistes et même dans le Tiers-monde sont l'aboutissement des politiques liées à l'industrialisation.

La Révolution industrielle qui a débouché sur l'industrialisation de l'Europe Occidentale a pris naissance en Angleterre à la fin du 18^{ème} siècle, ensuite elle s'est propagée en Allemagne, en France puis aux Etats-Unis et au Japon. Dans le continent asiatique, il y a lieu de souligner le rôle de l'industrialisation dans le développement économique du Japon moderne. Par ailleurs, après la Révolution d'Octobre 1917 en Russie, l'industrialisation a joué un rôle considérable dans la transformation socialiste de l'économie de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS).

Ces divers exemples historiques témoignent de l'importance du rôle accordé à l'industrialisation dans l'évolution économique des sociétés. Jusqu'à nos jours, l'industrialisation continue de susciter de nombreuses interrogations et interpelle les différents chercheurs. Si historiquement, l'industrialisation a pris naissance dans les pays se trouvant au centre du système capitaliste mondial, elle s'est développée avec le processus de mondialisation de l'économie. Elle a connu des impacts différentiels au niveau national selon l'évolution des diverses catégories de pays, quel que soit leur degré de développement industriel. Entre autres, relevons le « miracle asiatique » avec la montée en puissance des Nouveaux Pays Industriels (N.P.I) d'Asie. Leur spécialisation dans les activités industrielles répondant à une demande mondiale ainsi que leur insertion dans les échanges internationaux ont rendu possible leurs performances économiques sur la scène internationale.

Depuis un certain nombre d'années, un phénomène de délocalisation est apparu également dans les pays développés, ce qui implique plutôt la montée des activités de services au détriment de l'industrie dans les économies contemporaines. Précisément, le mouvement de délocalisation qui déferle dans les pays industrialisés, se traduit par le fait que ce sont non seulement les entreprises en difficulté qui délocalisent mais ce phénomène touche également des entreprises viables et soucieuses d'une meilleure rentabilité. Une telle stratégie s'inscrit dans cette course à la compétitivité industrielle à l'échelle mondiale. A propos des mutations de cet ordre, il convient de faire remarquer que si le début 20^{ème} siècle a été marqué par le rôle

prépondérant joué par l'industrie, au début du troisième millénaire, la tendance est à la montée des activités tertiaires liée au développement sans précédent des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (N.T.I.C)

Cette industrialisation accélérée s'est cependant développée dans le monde d'une manière inégale et elle s'opère toujours au niveau mondial surtout dans le cadre de la globalisation actuelle de l'économie.

1. Problématique

S'agissant d'industrialisation, les dimensions atteintes par les pays du Tiers-monde sont relativement limitées à l'exception des pays émergents en Asie.

La préoccupation majeure consiste à savoir comment l'industrialisation peut-elle contribuer à favoriser le développement d'un pays. Plus exactement, l'industrialisation constitue-t-elle un facteur majeur de développement ? Si oui, il s'agit de rechercher les conditions de l'efficacité d'une industrialisation qui puisse confirmer les possibilités réelles de transformations économiques et sociales. Comme Madagascar n'échappe pas à cette tendance générale qui attribue à l'industrialisation un rôle considérable dans le développement, comment peut-elle relever ce défi ?

2. Méthodologie

Pour apporter des éléments de réponse à ces questions, il convient de mettre en relief les considérations théoriques sur l'industrialisation et le développement, et de procéder à une analyse des réalités concrètes à l'aide d'exemples historiques. Il est vrai que nous nous intéressons particulièrement au Cas de Madagascar ; cependant les références aux grands pays industrialisés, aux Nouveaux Pays Industriels ainsi qu'aux autres Pays en développement peuvent nous amener à nous interroger sur l'écart entre ces diverses catégories de pays, quant à leur niveau de développement industriel.

Le problème posé par cette réflexion sur les rapports entre l'industrialisation et le développement consiste aussi à examiner dans quelles mesures les études historiques en la matière telles qu'elles ont été effectuées dans les divers pays considérés, traduisent les théories énoncées à ce propos.

Pour mieux élaborer une stratégie de développement industriel en vue d'envisager les perspectives industrielles de Madagascar, il importe, au préalable, de connaître le niveau de développement industriel atteint par le pays, d'où la nécessité de procéder à une approche historique et analytique de son processus d'industrialisation.

En étant confronté à ces diverses questions qu'implique l'industrialisation, est-il possible pour Madagascar de concevoir un développement économique et social fondé sur

l'industrialisation ? Par ailleurs, le contexte de la globalisation de l'économie implique une vision nouvelle de l'industrialisation. Quelles sont ces nouvelles approches de l'industrialisation et quelles sont les perspectives industrielles qui sont offertes aux Pays en développement ?

Comme nous avons privilégié le Cas de Madagascar, il s'avère opportun de réfléchir sur son futur industriel face au défi de la mondialisation. Pour mieux apprécier la portée et les limites des actions à entreprendre dans ce sens, et pour une meilleure compréhension d'un développement fondé sur l'industrialisation, il convient alors de s'interroger sur les effets que pourrait entraîner une industrie à caractère mondial.

Dans le cadre de cette problématique, nous avons tenté d'appréhender les questions essentielles et les enjeux qui se posent en mettant en relief le Cas de Madagascar.

Néanmoins, il ne faudrait pas perdre de vue l'appartenance de cette Grande Ile au Tiers-monde et son intégration dans l'économie mondiale.

3. Formulation de la thèse

L'industrialisation est une réalité relativement récente, elle s'est surtout développée à partir du 18^{ème} siècle. Le développement du phénomène industriel a coïncidé avec le système capitaliste qui tend à évoluer. A cela s'ajoute le fait que, depuis le milieu des années 80, le processus de mondialisation, par le biais d'investissements directs dans les Pays en voie de développement, accentue toujours plus l'hétérogénéité relative des pays du Tiers-monde.

Bien que nos recherches à ce propos soient essentiellement centrées sur Madagascar, notre investigation, aura comme toile de fond cette genèse et cette évolution l'industrialisation dans les pays développés. Notre domaine d'analyse se situe ainsi dans le cadre de l'économie mondiale.

Nous sommes amenées à procéder de cette manière dans notre méthode d'approche dans la mesure où l'idée centrale qui va nous guider tout au long de notre recherche peut être formulée selon les termes suivants : l'industrialisation de Madagascar part de l'analyse des économies développées dont le fonctionnement à l'échelle mondiale engendre des répercussions sur les pays en développement en général, et Madagascar en particulier. C'est-à-dire, que nonobstant les rapports de force résultant de l'inégal développement industriel dans le monde, il importe pour Madagascar de se positionner sur le marché mondial dans la mesure où il est difficile, voire même impossible, de se mettre à l'écart de la répartition mondiale des activités industrielles « orchestrée » par les plus grandes puissances industrielles.

4. Limites du champ d'étude et de la Méthodologie

Conformément aux idées que nous venons d'exposer dans la formulation de la thèse, notre réflexion sur l'industrialisation doit partir de l'analyse du phénomène dans les pays développés avant de déboucher sur ses retombées ou sur son évolution dans les pays du Tiers-monde dont Madagascar fait partie.

En somme, nous nous proposons de rendre compte de l'aspect général de l'industrialisation dans une économie mondialisée pour aboutir vers le cas particulier ou l'exemple historique de l'industrialisation dans le développement de Madagascar. En d'autres termes, sur le plan théorique, notre champ de réflexion qui part des pays industrialisés va s'élargir au niveau de l'industrialisation des pays du Tiers-monde, néanmoins l'essentiel de nos recherches sera axé sur Madagascar.

Pour répondre à notre objectif qui vise à mettre en relief l'industrialisation et son rôle dans le développement d'un pays comme Madagascar, nous allons procéder à des investigations qui se situent dans une perspective diachronique avec une méthode d'approche macro-économique. D'entrée de jeu, il convient de noter que l'ambition d'entreprendre une enquête à l'échelle de Madagascar relève d'une gageure, aussi est-il opportun de souligner les limites matérielles de nos investigations. En outre, on sait que la collecte d'informations économiques chiffrées, pour un thème aussi vaste que l'industrialisation, n'est pas toujours une tâche facile, bien que la fiabilité des données constitue l'un de nos principaux problèmes, et qu'elle permet d'avoir une meilleure lisibilité de la question à traiter.

Les données quantitatives qui seraient des plus souhaitables sont relativement limitées en raison des difficultés d'accès aux informations. Néanmoins, nous nous sommes efforcée de trouver des solutions appropriées pour remédier à cette lacune. A ce propos, nous considérons comme nécessaire, par exemple de croiser les sources étatiques avec celles en provenance des organisations internationales comme le F.M.I., la Banque Mondiale, l'O.M.C.,...

Le processus de recueil de données ne doit pas seulement s'arrêter à consigner ces indicateurs mais nous insistons sur le fait qu'il doit aussi intégrer une dimension qualitative.

De surcroît, les travaux théoriques déjà effectués en la matière ont également servi de base à notre réflexion, d'où l'intérêt que nous avons particulièrement donné aux ouvrages de références, aux documents...

A tout cela s'ajoutent les entretiens que nous ont accordés les divers responsables concernés.

5. Présentation synthétique de Madagascar.

Nos investigations seront placées sous une vision globalisante, néanmoins Madagascar sera privilégiée en tant qu'exemple historique ; aussi pour faciliter la compréhension du document, s'avère-t-elle nécessaire de visualiser une présentation synthétique de cette Grande Ile.

L'Ile de Madagascar, dotée d'une superficie de 587 000 Km², se situe dans le Sud-ouest de l'Océan Indien ; elle est séparée du continent africain par le canal de Mozambique, d'une largeur moyenne de 400 km.

La plupart des explorateurs et chercheurs ont toujours caractérisé Madagascar de pays des contrastes. Sur le plan géographique, il possède une variété de micro-climats, avec la zone côtière qui facilite les échanges maritimes et la zone centrale, ou Hautes Terres, qui comporte des massifs dépassant les 2000 mètres d'altitude (Tsaratanàna au Nord, Ankaratra au Centre et Andringitra au Sud).

Le peuplement de Madagascar, se distingue par des vagues de migrations successives depuis le début de l'ère chrétienne jusqu'au 15^{ème} siècle. Le socle de la population malgache dérive d'apports de trois groupes humains : africains, arabes, et indonésiens. Toutefois, malgré la diversité dans l'origine de sa population, Madagascar possède une unité linguistique ; la langue parlée par les différents groupes est la même, certes avec des variantes régionales, la langue malgache dérive de la famille austronésienne.

Au cours du 19^{ème} siècle, une tentative d'unification des petits royaumes, plus ou moins indépendants, fut entreprise par le royaume de l'Imerina (Hautes Terres), mais l'Ile devint colonie française par la Loi d'Annexion votée par le Parlement français le 6 Août 1896.

A l'instar des situations dans la plupart des pays colonisés, le système colonial français a mis en place une économie de traite, visant à l'exploitation du sol et du sous-sol malgache. Dans cette optique, les cultures de rente comme le café, girofle, la vanille, etc... furent prioritaires ainsi que l'exploitation à l'état brut des produits miniers comme nickel, la bauxite, la chromite, la graphite, le mica, le quartz...

Cette économie de traite fut essentiellement contrôlée par trois grandes compagnies d'import-export, bien implantées dans plusieurs secteurs, à savoir la Compagnie Lyonnaise de Madagascar, la Compagnie Marseillaise de Madagascar et la Société Rochefortaise de produits alimentaires¹.

L'Ile a accédé à son Indépendance le 26 Juin 1960, sous le régime républicain ; et la suite des événements a débouché actuellement sur la IIIe République avec une population

estimée 18 millions en 2008. L'organisation administrative, comprenant six provinces, fut transformée en vingt deux (22) régions depuis 2006. Sur le plan géopolitique continental, Madagascar fait partie de l'Union Africaine ; au niveau régional, il est membre de la Commission de l'Océan Indien (COI), du SADC et du COMESA.

Dans les chapitres qui vont traiter de l'exemple historique malgache, avec des études de cas, des informations relatives au contexte socio-économique seront fournies au fur et à mesure.

Au terme de ce propos introductif, il convient de présenter notre Plan de travail.

6. Présentation du Plan de travail

Dans le cadre de notre thème de recherche traitant de l'industrialisation, nous avons mis l'accent sur le rôle joué par l'industrialisation dans un processus de développement. En outre, un ensemble de questions a été soulevé afin de mieux cerner notre champ d'étude.

Certes, notre préoccupation majeure est l'étude du cas de Madagascar, mais pour apporter des éléments de réponse à ce questionnement, une approche théorique sur une analyse des réalités concrètes en nous référant à des exemples historiques pour mieux appréhender leur processus d'industrialisation.

De plus, comme nous avons souligné que l'industrialisation s'opère au niveau mondial, il s'avère intéressant de savoir de quelle marge de manœuvre disposent les pays du Tiers-monde, et Madagascar en particulier, pour se positionner en termes d'industrie ou encore quelles sont les perspectives industrielles qui leur sont offertes dans le contexte de la globalisation de l'économie.

Il découle de ces considérations que le Plan, que nous allons adopter, comporte les trois grandes parties suivantes :

- 1^{ère} partie : Considérations générales sur l'industrialisation.
- 2^{ème} partie : L'industrialisation à Madagascar.
- 3^{ème} partie : L'industrialisation des Pays en développement dans le cadre de la globalisation de l'économie.

I^{ère} PARTIE :
CONSIDERATIONS GENERALES SUR
L'INDUSTRIALISATION

I^{ère} Partie :

Considérations générales sur l'industrialisation

Cette première partie du travail sera consacrée aux considérations générales sur l'industrialisation.

Depuis son origine, et dans le cadre de la globalisation actuelle de l'économie, l'industrialisation constitue une réalité complexe aux dimensions multiples, tant au plan national qu'au plan international. Dans cette approche globale de l'industrialisation, notre tentative sera de visualiser les différentes approches théoriques de l'industrialisation en relation avec les réalités concrètes des pays développés et des pays sous développés (ou en développement).

L'industrie peut être comprise par les spécialistes de différentes manières, et l'industrialisation peut posséder sens différents sur le plan historique, économique, sociologique et/ou organisationnel. A cela s'ajoutent les notions de politiques industrielles et de stratégies industrielles. Par ailleurs, l'accent a toujours été mis sur le rôle moteur de l'industrie dans les stratégies de développement liées au niveau mondial. Force est cependant de constater que les pays développés réalisent l'essentiel de la production mondiale tandis que les pays, du Tiers Monde souffrent de leur déficit en bien industriels ainsi que de leur faible participation au commerce international.

Face à ces profondes disparités qui tentent à élargir l'écart entre ces deux catégories de pays, il serait intéressant d'examiner comment les pays développés ont-ils pu accélérer leur processus industrialisation. Les pays du Tiers-monde devraient-ils s'accommoder de leur position marginale et inégalitaire dans les relations économiques internationales ou relever le défi de l'accessibilité à l'industrialisation ?

L'ensemble de ces questions nous amène successivement à examiner les deux chapitres qui se suivent :

- Approche théorique sur l'industrialisation
- L'industrialisation dans l'évolution des sociétés

Chapitre I : Approche théorique sur l'industrialisation

Nous avons souligné dans notre méthode d'approche, l'importance que revêt l'examen des aspects théoriques de l'industrialisation. Vu sous cet angle, la connaissance des différentes théories et des concepts liés à l'industrie fournit une base de départ pour effectuer l'analyse des modèles de développement industriel qui, à leur tour, permettent de mieux comprendre les situations réelles, voire de les améliorer.

Par ailleurs, en examinant les différentes approches de l'industrialisation, il serait plus facile de saisir les divers aspects des problèmes de développement industriel. C'est même de cette manière qu'on pourrait mieux appréhender les débats qui sont soulevés à ce propos, dans les pays en développement.

C'est pourquoi, dans ce chapitre consacré à l'approche théorique sur l'industrialisation, il paraît opportun de traiter les deux sections suivantes :

- Les différentes approches de l'industrialisation.
- Les débats théoriques sur l'industrialisation dans les Pays en développement

Section I : Les différentes approches de l'industrialisation

L'industrialisation peut être abordée selon des optiques différentes. C'est l'objet de cette première section qui comporte deux étapes :

- Problèmes de terminologie
- Facteurs déterminants de l'industrialisation

A/ Problèmes de terminologie

Nous estimons nécessaire de définir un certain nombre de concepts et d'apporter des éclaircissements sur des notions qui sont appelées à être utilisées maintes fois dans notre travail. Nous retiendrons en particulier deux types de définitions qui sont l'industrie et l'industrialisation. A ces définitions va s'ajouter la question des divers niveaux de développement industriel qui traduit une appréciation différentielle des pays considérés selon leur degré d'industrialisation.

1. L'industrie

La compréhension de la notion d'industrie fait appel à trois types de définitions :

- Définition classique
- Définition économique
- Définition sectorielle

1.1. Définition classique

Etymologiquement, le mot « industrie » vient du mot latin « industria » qui signifie « construction interne, activité ».

Le mot « industrie » est composé de la racine « struere » et du préfixe « indu » qui signifient respectivement « bâtir » et « dans, à l'intérieur de ».

L'industrie est définie comme « l'art, le métier d'extraire ou de produire et de transformer les matières premières plus directement utilisables et parfois en plusieurs séries d'opérations »².

L'intérêt de cette définition réside dans sa capacité de saisir l'idée qu'une industrie suppose deux phrases :

- La phase d'extraction ou de production de matières premières
- La phase de transformation des matières premières ; la transformation est un processus qui fait intervenir une série d'opérations.

Il est à noter toutefois qu'au 19^{ème} siècle, la transformation des matières premières en produits a changé radicalement avec le développement de la technologie et particulièrement des machines. Ainsi apparaît en Angleterre la première révolution Industrielle qui repose essentiellement sur la mécanisation née de progrès techniques et économiques, déterminants dans l'industrie textile (machine à vapeur, mécanisation de la filature et du tissage). En d'autres termes, on a inventé une machine et l'industrie textile s'est développée d'une manière soudaine et rapide.

1.2. Définition économique

De ce point de vue, « l'industrie désigne l'ensemble des unités économiques de production qui, par l'usage des facteurs (capital et travail), transforment des biens réels en produits. Elles dégagent une valeur ajoutée qui mesure la contribution productive de chacune d'elles », ^{3 et 4}

Il ressort de cette définition économique de l'industrie, les idées suivantes :

- La combinaison des deux facteurs capital et travail, qui est indispensable à la transformation des biens réels (issus de l'activité primaire) en biens finaux (biens de consommation, biens de production) ;
- L'idée de valeur ajoutée qui signifie que les biens nouvellement produits contiennent une valeur plus grande par rapport à leur valeur initiale ;
- L'industrie est comprise comme l'ensemble des unités de production ; elle appelle une autre définition, celle de l'entreprise industrielle.

L'entreprise industrielle désigne une unité de production au sein de laquelle s'effectue la combinaison du capital technique, des matières premières et du travail en vue de produire des biens et/ou services destinés au marché.

Il convient de noter également que l'objet et la compréhension de la notion d'industrie peuvent varier suivant le système économique considéré :

- Dans le système libéral dit capitaliste, l'objectif principal de l'entreprise est la réalisation du profit maximum ;
- Dans le système socialiste en voie de disparition, l'accent est mis sur l'aspect technique et l'aspect social de l'industrie. L'aspect technique signifie » le développement de forces productives par l'utilisation croissante des machines des plus en plus perfectionnées et capables de réaliser les tâches de fabrications dans des temps toujours plus courtes. Quant à l'aspect social de l'industrie, son importance du point de vue de l'économie de type socialiste, sera examinée ultérieurement.

1.3. Définition sectorielle

La définition de l'industrie, en termes de secteurs, est celle des économistes C.Clark et J. Fourastié⁵. Selon eux, les activités économiques peuvent être réparties entre trois secteurs d'activité selon la nature de cette activité :

- Le secteur primaire qui regroupe les activités économiques, productrices de matières premières : agriculture, exploitation forestière, pêche, et mines ;
- Le secteur secondaire qui rassemble les activités industrielles consistant en la transformation de matières premières en biens de production ou en biens de consommation : industrie, bâtiments, travaux publics ;
- Le secteur tertiaire qui inclut les activités productrices de services, appelées aussi les biens immatériels : commerce, banques, assurances, transports, administrations, hôtellerie, santé, etc...

La répartition de la population active entre les trois secteurs d'activité permet de mesurer la contribution de chaque secteur au sein de l'économie nationale et la part respective des trois secteurs dans l'activité économique varie selon le niveau de développement économique.

En fonction des mutations dans les systèmes productifs, on assiste à une modification de l'importance de la population active par le secteur d'activité. C'est ainsi que le développement industriel s'est traduit par le glissement d'une masse critique de la population active de l'agriculture vers l'industrie : la mécanisation de l'agriculture a, en effet entraîné

une diminution de nombre d'ouvriers agricoles, mais compte tenu de la demande de machines agricoles destinées à accroître la productivité, des emplois se sont créés dans l'industrie.

La tertiairisation de l'économie qui est la tendance actuelle, peut également être considérée comme faisant partie des mutations sectorielles, que l'on peut observer à travers les transferts de population et d'investissement d'un secteur à l'autre. Les entreprises industrielles elles-mêmes participent à ce développement du secteur tertiaire, c'est-à-dire à ce glissement de l'emploi d'un secteur à l'autre, par le fait qu'elles détiennent l'activité productive principale, tandis qu'elles confient des tâches non directement liées à la production, à des prestations de services tels que comptabilité, conseil, publicité,...

Actuellement, on introduit aussi la notion du secteur quaternaire avec le développement du secteur informel et des Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication (NTIC) et qui comprendrait les activités des services de pointe.

En évoquant la définition du secteur selon la nature de l'activité et/ou selon la nature des biens produits, un rapprochement peut être établi dans la compréhension des deux notions à savoir, secteur et industrie.

Si le secteur « rassemble des activités qui conduisent à la production des biens semblables et regroupe les entreprises exerçant la même activité principale »⁶, le terme d'industrie, de son côté, désigne des types d'activité industrielle qui donnent lieu à une classification des industries. Il existe, certes, plusieurs classifications mais on peut distinguer :

- Les industries des biens de production et les industries de biens de consommation ;
- Les industries extractives et les industries de transformation (ou industries manufacturières) ;
- Les industries lourdes et les industries légères.

La notion d'industrie manufacturière pourrait être utilisée à plusieurs reprises dans notre travail d'autant plus qu'il s'agit là d'une terminologie adoptée au niveau des organisations internationales telles que l'ONUDI pour montrer la part du secteur industriel dans le Produit Intérieur Brut (ou PIB).

Après les définitions sur l'industrie et les remarques y afférentes, comment l'industrialisation peut-elle être définie ?

2. L'industrialisation

Cinq types de définition de l'industrialisation seront examinés successivement :

- l'industrialisation résulte de la création d'entreprises industrielles.
- l'industrialisation est liée à la technologie

- l'industrialisation est le processus de développement des activités industrielles.
- l'industrialisation est un processus à trois phases : primaire - secondaire - tertiaire.
- l'industrialisation de type socialiste.

2.1. L'industrialisation résulte de la création d'entreprises industrielles

Cette définition est celle de Cardinier⁷. Elle manque cependant de précisions. L'industrialisation se limiterait-elle seulement à l'implantation d'unités industrielles ? Il faut promouvoir l'industrialisation aussi bien dans son contenu tout en tenant compte de ses effets sur le niveau de l'emploi, sur la croissance économique.... De ce point de vue, l'industrialisation peut être assimilée à un processus où se développent simultanément production, investissements, emplois dans l'industrie.

2.2. L'industrialisation est liée à la technologie

A ce propos, J. Freyssinet a dit : « l'industrialisation est la mécanisation et l'augmentation du travail, c'est-à-dire la spécialisation ».⁸

Cette définition peut être complétée par celle de J. Cuisenier⁹ : « Entendons par là non pas des secteurs de production, mais une façon de produire, caractérisée par l'utilisation rationnelle des machines opérant à coûts décroissants ».

La définition technologie de l'industrialisation par ces deux auteurs, suppose :

- l'introduction de plus en plus poussée des machines dans la production industrielle ;
- l'étude des machines et des techniques utilisées dans l'industrie ;
- une main d'œuvre industrielle spécialisée.

2.3. L'industrialisation est le processus de développement des activités industrielles

A cette définition globale de l'industrialisation, nous avons à apporter les rajouts suivants :

- « Techniquement et économiquement, industrialisation n'est pas simplement l'apparition d'industrie, c'est la naissance de complémentarités entre des activités industrielles »¹⁰. C'est là, la définition donnée par J. M. Albertini dont le mérite est de mettre l'accent sur l'interdépendance ou l'articulation qui doit exister entre les secteurs, au lieu d'une simple juxtaposition des unités industrielles qui seraient isolées les unes des autres. Sa conception de l'industrialisation se rapproche de celle de G. Destanne de Bernis¹¹ sur les « industries industrialisantes », appliquées en Algérie ;

- Les activités économiques qui sont organisées industriellement avec une organisation du travail rationnelle et efficace et un souci d'amélioration des performances globales et sectorielles de l'industrie.

2.4. L'industrialisation est un processus à trois phases : primaire-secondaire-tertiaire

Pour l'économiste algérien M. Dahmani¹², l'industrialisation est un processus qui suit trois phases successives et qualifiées respectivement de primaire-secondaire-tertiaire. Pour la clarté de cette définition, nous tenons à la reproduire selon les termes de l'auteur : « la première phase relative à l'extraction, à la production, aux opérations nécessaires à l'exportation, de loin la plus pauvre en valeur ajoutée, correspond à la phase primaire. Ensuite vient la phase secondaire qui porte sur le raffinage... la première transformation industrielle, l'élaboration de produits semi-finis et prêts à la production finale des produits finis et manufacturiers...cette deuxième phase nécessite beaucoup de capital, de technologie, de main d'œuvre plus ou moins qualifiée et spécialisée... Enfin la phase tertiaire, celle qui consiste à élaborer des produits finis disponibles pour la consommation directe (produits industriels, biens d'équipement). Cette phase exige une technologie de pointe, une main d'œuvre hautement qualifiée et spécialisée...un capital financier autonome de mêmes dimensions que les ambitions économique et politique... ».

En dépit de la longueur de cette définition de l'industrialisation qui comporte ces trois phases successives, son intérêt majeur réside dans le fait qu'elle permet de situer le niveau de développement industriel atteint par l'économie considérée ainsi que les moyens financier, technique et humain qu'exige ce processus d'industrialisation à chaque stade.

Vu l'importance du système socialiste dans l'histoire du 20^{ème} siècle, il est opportun de parler de l'industrialisation de type socialiste.

2.5. L'industrialisation de type socialiste.

Force est de souligner que, dans les manuels d'Economie Politique édités en ex-URSS¹³, il n'existe pas de définition précise de l'industrialisation.

Les ouvrages consultés¹⁴ qui traitent de l'ex-URSS et des pays qui ont opté pour la voie socialiste de développement font, toutefois, ressortir les idées qui suivent :

- L'industrialisation consiste essentiellement en la fabrication des moyens de production d'où la priorité accordée à l'industrie lourde.
- La dimension sociale de l'industrialisation est mise en relief : elle constitue l'endroit par excellence où se situe le contact physique entre l'homme et la machine ; c'est le lieu de concentration d'un nombre important d'ouvriers. Dans cette optique,

l'industrialisation a engendré l'évolution de la conscience de classe chez les travailleurs, ce qui a débouché sur la formation du mouvement syndical. Dans cette perspective, on connaît les thèses développées abondamment par plusieurs auteurs et qui sont axées sur le rôle historique de la classe ouvrière.

3. Les divers niveaux de développement industriel

Il convient de reconnaître l'importance accordée à l'industrialisation dans le développement d'un pays. Bien qu'elle soit considérée comme le vecteur privilégié du développement, son rythme varie en fonction des pays considérés. C'est pourquoi la distribution géographique de l'industrie dans le monde fait apparaître différents niveaux de développement industriel suivant les diverses catégories de pays d'où :

- pays développés ou (PD) et riches ou pays industrialisés ;
- pays en développement ou (PED) ;
- nouveaux pays industrialisés ou (NPI).

3.1. Les pays industrialisés

Une approche diachronique s'avère nécessaire ici compte-tenu des pays industrialisés, d'où la distinction entre l'industrialisation dans les pays capitalistes et les ex-socialistes selon la logique de leur système respectif.

3.1.1. L'industrialisation dans les pays capitalistes

En suivant l'histoire du développement économique des pays capitalistes (Europe de l'Ouest, Etats-Unis,...), il est apparu que l'industrialisation ne s'est posée ni en termes de priorité, ni de choix délibéré.

On peut dire que le début du développement de l'industrie a coïncidé avec la Révolution Industrielle qui a démarré en Angleterre dans la seconde moitié du 18^{ème} siècle. Elle fut le résultat d'un long processus mettant en jeu une série de facteurs :

- La Révolution agricole est considérée comme un facteur essentiel de la Révolution industrielle. Elle a permis en effet de dégager une main d'œuvre disponible pour l'industrie, un surplus agricole destiné à une population urbaine sans cesse croissante et des possibilités d'échanges entre les secteurs ;
- Les applications de la science et des techniques qui ont entraîné des innovations dans de nombreuses branches industrielles ;
- Les progrès dans les voies de communication ;
- Les progrès du machinisme.

L'industrialisation capitaliste a commencé avec le développement de l'industrie légère.

Qu'en est-il de l'émergence de l'industrialisation dans les ex-pays socialistes ?

3.1.2. L'industrialisation dans les ex-pays socialistes

L'Ex-Union Soviétique, quant à elle après la Révolution socialiste d'Octobre 1917, a plutôt opté pour un choix délibéré en termes d'industrialisation en décidant de :

- adopter l'industrialisation en tant que stratégie de développement ;
- faire de la planification, le processus central de la Politique Economique ayant pour fondement la priorité sociale des moyens de production ;
- donner la priorité à l'industrie lourde, c'est-à-dire au développement des activités industrielles situées en amont (sidérurgie, métallurgie, production énergétique, chimie de base...), et susceptibles d'avoir des effets d'entraînement sur le reste de l'économie.

La Politique économique, qui sera suivie en URSS à partir du Premier Plan Quinquennal lancé en 1928, indiquera que l'industrie lourde joue le rôle prépondérant dans la transformation socialiste du pays. La mise sur pied du Plan Goelro¹⁵, dans le cadre du développement de l'industrie énergétique, a jeté les fondements d'une électrification du pays sur une grande échelle.

Le système d'économie planifiée instauré en URSS, est étendu, aux pays de l'Est après la Deuxième Guerre mondiale¹⁶.

Au cours de notre analyse ultérieure sur les possibilités de choix dans l'industrialisation du Tiers-monde, le grand débat entre la voie capitaliste et/ou la voie socialiste du développement sera gardé comme toile de fond.

3.2. Les pays en développement ou (PED)

Au niveau mondial, on parle de pays riches pour caractériser les pays industrialisés ; quant aux pays en développement, ils sont caractérisés par leur faible degré d'industrialisation. Pourquoi est-il si difficile d'équiper les PED en usine, en industrie ou d'exploiter sous forme industrielle les ressources agricoles, minières et forestières dont ils sont dotés en quantités relativement importantes ?

Si l'industrialisation contribue en effet au développement économique d'un pays, il faut reconnaître que les nombreuses contraintes auxquelles sont soumis les PED limitent leur marge de manœuvre. Pour élaborer une stratégie de développement qui puisse être efficace

dans les PED, il paraît nécessaire de visualiser, au préalable, quelques problèmes majeurs à surmonter ; étant entendu que ces questions seront approfondies ultérieurement.

Historiquement dans les PED, on a pratiqué l'économie de traite, c'est-à-dire la production et l'exportation à l'état brut de produits primaires et l'importation de produits manufacturés en provenance de la métropole. Ce système n'a pas favorisé le développement industriel, car tout embryon de l'industrialisation servait uniquement d'accompagnement pour l'exportation.

Par ailleurs, les PED ont été pour la plupart des anciens pays colonisés ou tout au moins dominés ; en Afrique et à Madagascar en particulier, au moment des Indépendances dans les années 60, l'industrialisation fut atrophiée par la dépendance due à l'héritage colonial.

A partir des années 1980, le lancement des politiques d'ajustement structurel (PAS) dans les PED, en concertation avec les bailleurs de fonds, a débouché sur une industrialisation dictée par l'intégration dans l'économie mondiale. Les PED ont été soumis à de rudes mesures d'austérité en contre partie de l'aide du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale.

Enfin les différentes crises économiques qui ont secoué l'économie globalisée à la fin du 20^{ème} siècle, ont touché beaucoup plus les structures industrielles encore vulnérables dans les PED.

Les différents types de problèmes qui viennent d'être évoqués, montrent à quel point, l'industrialisation dans les PED est-elle difficile à mettre en œuvre et s'annonce comme une gageure.

Certaines exceptions méritent cependant d'être signalées, il s'agit des nouveaux pays industrialisés. (NPI)

3.3. Les nouveaux pays industrialisés ou (NPI)

C'est surtout autour des années 1960 que se situe l'émergence de ce qui est convenu d'appeler les Nouveaux Pays Industrialisés (NPI)¹⁷. En effet, les pays appartenant au Tiers-monde ou à la périphérie du système capitaliste mondial ne sont pas homogènes ou indifférenciés dans leur degré d'industrialisation ; car il y a des nuances dans leur intégration par rapport au centre du système, à telle enseigne que l'on a avancé le concept de pays semi-industrialisés ou Nouveaux Pays Industriels (NPI).

La liste de ces NPI peut varier selon les critères et les organismes qui s'y intéressent, comme la Banque Mondiale, OCDE, l'ONUDI. Néanmoins, certains pays figurent dans

presque toutes les listes, ils représentent le « noyau dur » selon l'expression de P. Judet, nous avons nommé : Mexique et Brésil, République de Corée (Corée du Sud), Taiwan, Hong-Kong, Singapour.

Parmi les autres pays du Tiers-monde plus ou moins proches de cette semi-industrialisation, il y aurait encore l'Argentine et la Colombie, la Malaisie, la Thaïlande, les Philippines et l'Inde, ainsi que l'Algérie, l'Afrique du Sud et l'Ile Maurice.

Dans la caractérisation de ces NPI, trois éléments méritent d'être privilégiés :

- la croissance du Produit National Brut (PNB) et la part de l'industrie dans le Produit National ;
- le développement appréciable de l'exportation des produits manufacturés ;
- le développement significatif de l'urbanisation et de la classe ouvrière.

La distribution des NPI au niveau du Tiers-monde montre que l'Asie en est abondamment pourvue, l'Amérique Latine vient en deuxième position tandis qu'en Afrique, le phénomène se trouve encore à l'état embryonnaire ; parmi les NPI à moindre degré, on relève seulement l'Egypte, l'Algérie et l'Afrique du Sud. Parmi les zones franches qui sont essentiellement asiatiques (Hong-Kong, Singapour, Taïwan, quelques cas sont à citer à savoir Gambie, Ile Maurice, Sénégal, Tunisie et voire Madagascar.

B/Les facteurs déterminants de l'industrialisation

Trois facteurs peuvent être mis en relief et qui ont catalysé le développement de l'industrie au cours de l'évolution des sociétés d'où le progrès technique, le commerce extérieur et les crises.

1. Industrialisation et progrès technique.

Les progrès techniques résultent de l'application des découvertes scientifiques dans l'industrie. Ils peuvent se manifester sous forme d'innovations techniques et ils peuvent également engendrer l'apparition de nouvelles industries jusque-là inexistantes. Le progrès technique est défini comme une nouvelle manière de produire ; aussi conduit-il à un accroissement de la production en laissant inchangé les quantités de facteurs de production. Dans ces conditions, l'expansion des industries modernes, nouvellement créées peut être liée à l'introduction des méthodes scientifiques de production.

Depuis la fin du 19^{ème} siècle, nous assistons à des « grappes d'innovations techniques »¹⁸ qui vont contribuer à l'amélioration des performances des industries existantes et à l'apparition des produits nouveaux. En même temps elles peuvent être à l'origine de la création d'industries nouvelles

Nonobstant ses effets économiques, l'innovation technique ne doit pas se confondre avec la révolution technique qui est inséparable de la Révolution industrielle. C'est pourquoi il convient au préalable de considérer les tendances des progrès scientifiques et techniques avant d'examiner les innovations techniques au cours de la première moitié du 20^{ème} siècle.

1.1. Les tendances des progrès scientifiques et techniques

Les progrès scientifiques et techniques sont marqués par :

- l'invention de la machine outil ;
- l'utilisation de la machine à vapeur et la fabrication du fer ;
- la Révolution scientifique et technique.

1.1.1 L'invention de la machine outil

Dans le milieu du 18^{ème} siècle, il s'est produit en Grande-Bretagne, une Révolution technique qui a fait naître la Première Révolution industrielle.

De nombreux facteurs sont certes liés à la réalisation de la Première Révolution industrielle mais le trait marquant est la Révolution technique dont la particularité spécifique est l'invention de la machine outil. L'importance que revêt la signification de cette appellation se reflète dans le passage qui suit :^{19 et 20} « La révolution technique, ayant créé un moyen de travail fondamentalement nouveau, les machines-outils, a par là même préparé la possibilité technique de réaliser une Révolution industrielle ».

Il s'ensuit que la mise en œuvre des machines a modifié profondément les conditions de production industrielle et a même rendu nécessaire une nouvelle forme d'organisation du travail d'où la naissance de la « Grande Industrie » caractérisée principalement par l'emploi généralisé des machines.

1.1.2. L'utilisation de la machine à vapeur et la fabrication du fer

L'évolution scientifique et technique va se poursuivre à la fin 18^{ème} siècle et au début du 19^{ème} siècle avec l'utilisation de la machine à vapeur et la fabrication du fer qui vont susciter des progrès aux industries métallurgiques. Le premier quart du 19^{ème} siècle sera surtout marqué par le début de la construction des chemins de fer qui va apporter des changements sans précédent dans le domaine des transports.²¹

Une nouvelle période va s'ouvrir à partir de 1870²², celle de la sidérurgie lorsque l'acier se substitue au fer, lequel va servir à la construction des rails. C'est la généralisation des rails en acier qui va inaugurer le triomphe du chemin de fer qui, de par la densité de ses réseaux, va contribuer pleinement au progrès industriel.

1.1.3. La Révolution scientifique et technique

Les dernières années du 19^{ème} siècle et de début du 20^{ème} siècle vont voir se succéder des innovations techniques décisives qui vont accélérer le progrès industriel.

De l'avis des auteurs marxistes cependant, ils utilisent la notion de « Révolution scientifique et technique » (ou RST) pour désigner ce « passage d'une technologie de production industrielle à une autre »²³, il faut attendre la deuxième moitié du 20^{ème} siècle pour voir apparaître la Deuxième Révolution industrielle qui est liée à une production industrielle fondée sur l'automation.

Dans ces conditions et conformément à la conception des auteurs marxistes, la RST comporte trois étapes :

- son point de départ qui coïncide avec la Première Révolution industrielle à la fin du 18^{ème} siècle et ses innovations techniques ;
- la « RST » qui a commencé à prendre son véritable essor au milieu du 20^{ème} siècle²⁴ et qui correspond à la Deuxième Révolution industrielle ;
- « la fin de cette Révolution se produira entre la fin du 20^{ème} siècle et la première moitié du 21^{ème} siècle²⁵.

Dans l'optique marxiste, la RST est par conséquent un processus dont les effets se font sentir sur une très longue période.

1.2. L'accélération du progrès technique et les nouvelles industries

Les innovations techniques de la première moitié du 20^{ème} siècle se traduisent de la manière suivante :

- l'essor industriel lié au développement de la science et de la technique ;
- la découverte de nouvelles sources d'énergie ;
- les industries nouvellement créées et les matières premières fondamentales.

1.2.1. L'essor industriel lié au développement de la science et de la technique

Les progrès scientifiques et techniques ont, en effet, évolué considérablement depuis la fin 19^{ème} siècle et toutes ces nouvelles techniques vont contribuer à accélérer le progrès industriel. Il apparaît que, l'essor industriel qui caractérise cette période, est le résultat du développement simultané de la science et de la technique contrairement aux époques antérieures²⁶. Les recherches scientifiques tendent à s'orienter vers des objectifs poursuivis par l'industrie.

A propos des changements qui affectent l'industrie, est-il besoin de souligner que la technique a non seulement introduit des perfectionnements au niveau des instruments, mais elle a aussi rendu possible des créations nouvelles.

De plus, des recherches sont également poursuivies pour déterminer les conditions optimales de fabrication de produits à des prix compétitifs et pour contribuer à la mise au point de diverses techniques industrielles. Dans ces conditions, l'industrie ne constitue pas seulement un stimulant pour la technique mais en même temps, il s'agit d'inciter la recherche à s'orienter vers des applications possibles à l'industrie.

1.2.2. La découverte de nouvelles sources d'énergie.

Un autre signe des progrès de la technique est constitué par la découverte de nouvelles sources d'énergie : l'électricité et le pétrole.

L'électricité et ses nouvelles techniques d'utilisation ont engendré des industries comme l'électrometallurgie, l'électrochimie, et surtout l'électroménager qui produit « les divers appareils électriques ménagers »²⁷ et qui est considéré aux Etats-Unis comme « la plus active de toutes les branches »^{28 et 29}.

Quant au pétrole, son exploitation a déjà commencé aux Etats-Unis et en Union Soviétique dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle et l'augmentation de la demande nécessite l'exploration de nouveaux gisements. Les découvertes nouvelles, faites dans les premières décennies du 20^{ème} siècle, ont plutôt eu lieu dans les réserves que détient le Moyen Orient.

Il n'en reste pas moins que : « La production mondiale qui était de 67000 tonnes en 1860, passe à 10 millions de tonnes en 1890, à 20 millions en 1900, à 52 millions en 1913 de ce total, les Etats-Unis fournissent les 2/3 et la Russie le sixième »³⁰.

Par conséquent, en pénétrant le domaine énergétique et minier, le progrès technique a accéléré :

- l'inventaire des ressources du sous-sol
- l'utilisation des ressources des régions antérieurement inaccessibles ;
- la valorisation des ressources existantes jusque-là inutilisées : l'exemple significatif est la découverte de l'électricité qui a rendu possible l'exploitation des chutes d'eau produisant l'énergie hydroélectrique ;
- la création des industries extractives (pétroles) qui suppose au préalable des travaux d'infrastructure considérables, des conditions techniques de transport et la mise en place d'industrie complémentaires.

1.2.3 Les industries nouvellement créées et les matières premières fondamentales

A ce propos, les quatre axes qui semblent dominer sont :

- les industries chimiques ;
- la fabrication du caoutchouc de synthèse ;
- la notion d'intégration verticale ;
- l'évolution de la production mondiale d'acier.

a) Les industries chimiques.

Les progrès de la chimie ont provoqué l'apparition des colorants artificiels dans les industries textiles tandis que dans l'agriculture, une autre innovation fait son apparition, ce sont les engrais chimiques qui vont contribuer à améliorer le rythme de croissance de la production agricole.

Néanmoins, l'un des plus remarquables progrès de la chimie réside dans l'augmentation des possibilités de substitution. C'est ainsi qu'au début du 20^{ème} siècle, on assiste à la fabrication industrielle de la rayonne, le premier textile artificiel... ainsi que d'innombrables produits de substitution.

b) La fabrication du caoutchouc de synthèse.

Le caoutchouc de synthèse vient concurrencer le caoutchouc naturel et dont la production est localisée en Asie de Sud-Est tandis que la fabrication de caoutchouc de synthèse se trouve plutôt en Amérique du Nord. L'essentiel de l'approvisionnement des industries utilisant cette matière première est alimenté par le caoutchouc synthétique. Les usines de production de caoutchouc synthétique aux Etats-Unis ont été installées par des firmes déjà intéressées à la vente du caoutchouc naturel (Good Year, Firestone), ou des sociétés pétrolières ou gazières (Shell) ou encore par des associations de ces deux catégories des sociétés (Groupement Gulf-Goodrich, Texas-US Chemical).

Les industries utilisatrices du caoutchouc synthétique sont l'industrie automobile et l'industrie aéronautique que témoignent d'un développement des moyens de transport, mais en même temps, les besoins complémentaires (essence, huiles lourdes, huiles des graissages, pétrole lampant) qu'implique le fonctionnement, de ces deux nouvelles industries donnent une importance particulière au pétrole.

c) La notion d'intégration verticale

Les nouvelles fabrications qui viennent d'être citées plus haut, favorisent la production de fer, d'acier et des métaux non ferreux qui, elle-même alimente une industrie mécanique liée, quant à elle, à l'industrie sidérurgique. Ce sont ces liaisons qui existent entre les différentes entreprises industrielles, allant des industries minières aux industries de constructions d'automobile, que l'on désigne sous l'appellation d' « Intégration verticale »³¹.

d) L'évolution mondiale de la production d'acier

L'acier se trouve à l'origine des principaux changements dans le domaine des transports, d'où l'intérêt que présente la connaissance des producteurs d'acier qui sont considérés comme les pays détenteurs de technique de fabrication industrielle de ce matériau.

Tableau 1 : Production mondiale des principaux matériaux

	Acier	Aluminium	Cuivre	plomb	Zinc
	Millions de tonnes	Tonnes	Millions de tonnes		
1913	74	63.000	1	1,2	0,97
1929	120	273.000	1,9	1,8	1,7

Source³² : Ambrosi (Ch.), Tacel (M.), « Les Grandes puissances du monde contemporain », éd. Delagrave 1973 Tome 2 p.57

Tableau 2 : Principaux producteurs d'acier (million de tonnes)

Pays année	Etats- Unis	Allemagne	Royaume Uni	France	URSS	Belgique	Luxembourg	Japon	Italie
1891	332	17	9	4,5	4	2,4	1,3	0,24	0,9
1929	557	16	9,7	9,7	5	4	2,7	2,3	2,1

Source: Ambrosi (Ch.), Tacel (M.), « Les Grandes puissances du monde contemporain », éd.

Delagrave 1973 Tome 2 p.57

Les progrès accomplis par les techniques industrielles ont montré que les pays producteurs d'acier ont développé une différenciation des productions avec une croissance intensive. En même temps, ils ont suscité l'apparition de nouvelles industries, lesquelles sont conditionnées par l'existence de nouvelles sources d'énergie et de nouvelles matières premières.

La première moitié du 20^{ème} siècle est, en effet, caractérisée par un accroissement de la production d'acier, la concurrence de l'aluminium, les possibilités de fabrication de matières

synthétiques ; avec elle s'ouvre également l'ère du pétrole associée à la mise en exploitation de nouveaux gisements. On a assisté à cette période à un développement des industries électrique, automobile, aéronautique et chimique.

2. Industrialisation et commerce extérieur

Il est non seulement admis que le développement passe par l'industrialisation mais en même temps, l'expansion du commerce entre les nations favorise également la croissance économique. Le cas de la Grande Bretagne où a commencé la Révolution industrielle est, à cet égard révélateur. L'essor industriel de l'Angleterre est, en effet, lié au développement de son commerce dont le principal instrument est l'instauration du libre-échange.

S'il est reconnu qu'il existe un lien étroit entre la croissance industrielle et le développement du commerce entre les nations, trois types des questions méritent d'être posés :

- quelles sont les explications de l'échange international sur le plan théorique ?
- quels sont les arguments en faveur du commerce international ?
- les pays développés doivent-ils leur développement à l'ouverture des échanges ?

Cette libéralisation du commerce extérieur contribue-t-elle ou non au développement des PED ? Ces trois questions seront étudiées selon les étapes suivantes :

- les bases théoriques du commerce international ;
- les arguments en faveur du commerce international ;
- les PED et le commerce international.

2.1. Les bases théoriques du commerce international

Nous allons examiner d'abord la question de savoir pourquoi le commerce international est considéré comme un facteur de croissance d'où l'intérêt que présente le rappel des théories des Auteurs qui sont à la base du libre-échange et de la Division Internationale du Travail (DIT), et qui montrent ces spécialisations qui sont favorables à la croissance.

Plus exactement, les théories de la spécialisation ont mis l'accent sur :

- Les thèses libérales dont le libre échange constitue un des fondements du libéralisme économique ; établir le libre-échange signifie la liberté du commerce, la libre circulation des marchandises d'où les principes : « laissez-faire, laissez passer ».
- Une croissance fondée sur la spécialisation.

Les économistes classiques anglais, qui sont à la base de la pensée économique qu'est le libéralisme, sont :

- Adam Smith (1723-1790) et sa théorie des avantages absolus.

La loi des avantages absolus énoncée à la fin du 18^{ème} siècle établit que, dans le cadre des échanges, une nation a intérêt à se spécialiser dans la production pour laquelle elle dispose de coûts de production plus faibles que ceux de son partenaire.

- David Ricardo (1772-1823) et sa théorie des avantages comparatifs.

Dans cette théorie, il développe la loi des avantages comparatifs au début du 19^{ème} siècle. Il montre que, sous certaines conditions, toute nation a avantage à se spécialiser dans la production qui représente pour elle des coûts plus faibles comparativement à ceux de son partenaire.

D. Ricardo va renforcer la conclusion d'A. Smith en formulant la « Théorie des coûts comparatifs » dont le point de départ est une lecture critique de la théorie d'A. Smith. Son argumentation en faveur du libre échange et de la spécialisation consiste à comparer les coûts de productions des pays pour chaque type de bien et que ces deux pays acceptent de se spécialiser en fonction de leurs avantages comparatifs respectifs, aussi faut-il raisonner en termes relatifs.

L'apport de D. Ricardo est qu'il est parvenu à montrer que le libre échange est bénéfique même dans le cas où un pays est meilleur qu'un autre pour toutes les productions. H. Denis a souligné cette doctrine ricardienne en ces termes : « le libre-échange devait assurer le développement harmonieux de la richesse de toutes les régions du monde »³³.

Dans ces théories de la spécialisation, il convient également de mentionner l'économiste américain Paul Samuelson (Prix Nobel 1977) qui, entre 1941 et 1949, a formalisé le raisonnement d'Elie Hecksher et de Bertil Ohlin (Prix Nobel 1970), qui vont approfondir ces différences des coûts comparatifs en expliquant l'échange international par l'abondance ou la rareté relative des divers facteurs de production dont sont dotés les pays. Aussi l'analyse du commerce international par les dotations factorielles est-elle connue sous l'appellation de « modèle HOS » : tout pays a intérêt à se spécialiser dans la production où les facteurs sont abondants, donc bon marché.

L'ouverture des économies sur l'extérieur traduit l'intérêt de l'échange et le commerce des produits industriels se développe entre des pays qui n'ont pas entre eux de différences significatives dans leurs dotations en facteurs.

Le cas de la Grande Bretagne qui a connu la Première Révolution Industrielle et dont l'essor industriel est lié au développement de son commerce repose sur ce principal instrument qui est l'instauration du libre-échange.

Il reste à savoir si l'argument libre-échangiste apporte-t-il ou non des réponses aux questions portant sur la D.I.T ou encore à la question de savoir comment doit se faire la spécialisation internationale, ou comment les différents pays participent-ils aux échanges internationaux ?

En effet, c'est cette notion de DIT qui définit la spécialisation des pays, et qui montre la répartition mondiale de la production des biens et des services. L'expression DIT est généralement employée pour désigner la division qui a prévalu au niveau international jusqu'aux années 60-70. Celle-ci faisait apparaître les caractéristiques des échanges coloniaux : le Sud exportait des matières premières tandis que le Nord exportait des produits manufacturés à forte valeur ajoutée. Les Prix des produits importés augmentent ainsi plus vite que ceux des produits exportés.

Pour de nombreux économistes (S. Amin entre autres), les PED subissent un échange inégal lié à la détérioration des termes de l'échange, suite à la spécialisation dans les matières premières, et due à la différence des évolutions des prix agricoles et industriels qui fait partie des problèmes liés au commerce mondial.

Avec les délocalisations qui se sont traduites par le transfert d'activités productives hors du territoire national en quête de faibles coûts de production, en particulier celui de la main d'œuvre, la DIT tend à se redessiner. C'est pourquoi de nombreux PED se spécialisent dans les activités industrielles pour lesquelles ils possèdent des avantages permettant de produire à moindre coût. Ce fut le cas des NPI qui ont tiré parti des faibles rémunérations de leur main d'œuvre. A titre d'exemple, Singapour et Thaïlande en font partie. Les délocalisations donnent aux PD la maîtrise des activités à forte valeur ajoutée, notamment dans le domaine de la haute technologie, nécessitant une main d'œuvre certes peu nombreuse mais très qualifiée. En contrepartie, elles poussent les pays qui disposent d'un avantage comparatif en termes de coût de main-d'œuvre moins qualifiée, dans les activités à faible valeur ajoutée.

Par ailleurs, la DIT en constante évolution a fait apparaître un autre type de division, où la spécialisation se fait désormais entre les différentes étapes du processus productif. La multiplication des échanges entre nations, de même niveau de développement et de technologies proches, a permis une spécialisation sur des créneaux plus étroits, et notamment

des segments de produits. Ce phénomène est la conséquence logique de la spécialisation géographique des entreprises qui raisonnent en termes d'avantages comparatifs.

Après avoir examiné les bases théoriques du commerce extérieur en tant que facteur de croissance, il s'avère nécessaire de présenter la nouvelle théorie de l'économie internationale, qui apporte de nouveaux arguments aux thèses favorables au Commerce international.

2.2. La contribution de Paul Krugman

P.Krugman³⁴ suit la Théorie des avantages comparatifs. Une partie du Commerce International est expliquée certes par les déterminants traditionnels liés aux caractéristiques des Nations, et donc aux avantages comparatifs. Néanmoins, le commerce international ne résulte pas uniquement de l'avantage comparatif. Il peut également provenir des rendements croissants, c'est-à-dire des économies d'échelle. Les économies d'échelle impliquent une diminution du coût unitaire obtenue lorsque le volume de la production s'élève, par la baisse des coûts unitaires.

Krugman préconise une ouverture croissante des économies, et donc une libéralisation du commerce, tout en avançant l'argument du Commerce International fondé sur les économies d'échelle. Il considère que les échanges internationaux, en présence d'économies d'échelles, en permettant la spécialisation, engendrent donc non seulement un effet de dimension, mais cette ouverture internationale induit aussi l'effet de diversification en mettant à la disponibilité des consommateurs et des producteurs, une diversité de produits.

La prise en compte des économies d'échelle externes, c'est-à-dire liées à la taille du secteur, confère un rôle majeur aux accidents historiques. La spécialisation internationale devient alors un phénomène qui s'explique par des considérations historiques et non par des arguments rationnels. Face à des industries de grande taille qui sont déjà implantées dans les pays qui sont parvenus à atteindre d'importantes économies d'échelle par rapport à d'autres concurrents venus bien après, mais capables de produire les mêmes biens au moindre coût, il est quasiment impossible pour les nouvellement installés de les rattraper.

Krugman s'oppose à une politique globalement protectionniste mais il accepte une certaine intervention de l'Etat lorsqu'il reprend les contributions importantes à la nouvelle théorie, comme celle due à Barbara Spencer et James Brander en 1983 (Rainelli M., 2001, p. 24) qui est relative au protectionnisme. En reprenant ce modèle, Krugman démontre en effet l'intérêt d'une « politique commerciale stratégique » (Montoussé M., 2002, p. 142). Il se réfère ici au « protectionnisme éducateur » de List Friedrich en matière de Commerce

International. Ce protectionnisme n'est qu'éducateur car, dès que l'entreprise aura profité les rendements croissants, elle sera prête à affronter la concurrence internationale.

La politique commerciale stratégie peut aussi s'appliquer aux subventions selon Krugman. En prenant l'exemple de l'aéronautique Boeing, il montre que l'existence de monopoles internationaux dans certaines branches peut justifier que certaines firmes s'appuient sur des subventions publiques nationales, afin d'atteindre la taille critique mais cela profitera également aux acheteurs.

2.3. Les arguments en faveur du commerce international

Des arguments sont certes avancés en faveur du commerce international mais en même temps, ces théories économiques inspirent les accords contractés entre les nations afin de libéraliser leurs échanges. Le développement du capitalisme, quant à lui, a contribué profondément à l'expansion du Commerce mondial.

2.3.1. Les avantages du commerce international

Mis à part les courants théoriques qui démontrent l'intérêt à l'échange, le commerce international permet :

- de prolonger le marché intérieur ;
- de donner accès aux techniques développées dans les pays industrialisés ;
- d'échanger des facteurs de production pour des pays qui n'en disposent pas ;
- de stimuler la compétitivité ;
- d'accroître la productivité.

2.3.2. Les accords internationaux et la libéralisation des échanges

Les théoriciens classiques font du libre échange un facteur de croissance économique mais l'institutionnalisation du libre-échange qui a permis. La diffusion des thèses libre-échangistes est renforcée par les accords internationaux qui préconisent la libéralisation du commerce international d'où :

- le GATT ou (Accords généraux sur les tarifs douaniers et le commerce) créé en 1947 dans le but de supprimer progressivement les barrières douanières ;
- l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) qui remplace en 1995 le GATT ;
- la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement) créée en 1964 et où les pays riches se sont engagés sans contrepartie à abaisser leurs droits de douane pour les marchandises en provenance du Tiers-monde.

2.3.3. Le développement du capitalisme et l'expansion du commerce mondial

Les expériences vécues dans les pays industrialisés ont montré qu'il existe une corrélation étroite entre le développement du capitalisme et les progrès enregistrés en matière de Commerce international. C'est cela qui a stimulé le commerce mondial qui peut être expliqué par :

- la recherche du profit qui s'est traduit par la conquête des marchés extérieurs ;
- la concurrence qui pousse les entreprises à réduire leurs coûts en augmentant leur productivité d'où l'utilisation des équipements plus efficaces bien que coûteux. Il devient alors nécessaire de s'agrandir, c'est-à-dire de se positionner sur le marché mondial pour produire, afin de profiter d'économies d'échelle permettant de vendre davantage.

Par ailleurs, l'expansion du commerce international s'est accompagnée du développement des échanges internes aux firmes multinationales (FMN). Ce phénomène est la conséquence logique de la spécialisation géographique des entreprises qui raisonnent toujours en termes d'avantages comparatifs.

2.4. Les PED et le Commerce international.

Si les pays ont besoin de commencer entre eux pour acquérir des biens qu'ils ne possèdent pas ou qu'il est plus avantageux d'importer que d'en produire, qu'en est-il des PED sur cette question ?

Pour mieux comprendre le cas des PED, nous sommes amenée à introduire la notion de Division Internationale du Travail ou (DIT) qui définit la spécialisation des pays. Plus exactement, la DIT a engendré la spécialisation des pays les domaines où ils ont des avantages sur les autres Nations. De cette manière, les Pays du Tiers-monde sont essentiellement producteurs de biens primaires, leurs recettes d'exportation sont issues principalement des matières premières agricoles et minérales.

La spécialisation dans cette production, que connaissent encore la plupart des PED, est une des conséquences majeures de la mise en valeur des territoires colonisés par les métropoles depuis le 19^{ème} siècle. Cela laisse supposer les problèmes des Pays en développement en matière de commerce tant qu'ils sont cantonnés dans leur rôle de fournisseurs de matières premières, qui par définition, sont des produits bruts ou peu élaborés.

Bien qu'en terme d'avantages comparatifs, ils disposent de matières premières abondantes voire d'une main d'œuvre abondante et bon marché, force est de reconnaître qu'exporter principalement des matières premières non transformées présente de multiples

inconvenients. Dans la majorité des cas, ils subissent ce qu'il est convenu d'appeler « la détérioration des termes de l'échange », due à la différence des évolutions des prix agricoles et industriels et qui fait partie des problèmes liés au commerce mondial, ce qui est loin de jouer en faveur des Pays producteurs de matières premières.

Il paraît opportun toutefois, de faire remarquer que l'insertion dans le commerce mondial est un facteur de croissance pour les PED qui ont réussi à diversifier leurs exportations, c'est-à-dire à y intégrer une part significative de produits manufacturés. C'est le cas des Nouveaux Pays Industriels ou (NPI) qui se sont spécialisés dans les activités industrielles pour lesquelles ils possèdent des avantages leur permettant de produire à moindre coût en tirant parti des faibles rémunérations de leur main d'œuvre.

3. Industrialisation et crises

A partir du 19^{ème} siècle et surtout au cours du 20^{ème} siècle, les crises économiques, malgré leurs impacts négatifs, ont favorisé les innovations techniques, de même les économies de guerre ont surtout catalysé la création de matériels et machines débouchant ainsi sur le développement industriel.

A titre d'illustration, nous allons mettre en relief les conséquences de la crise de 1929. La crise de 1929 met fin au capitalisme de la libre concurrence auquel va se substituer le capitalisme des monopoles³⁵; elle aura des effets sur le secteur industriel. Cette nouvelle phase de développement du capitalisme peut être interprétée comme étant la remise en cause du libéralisme économique traditionnel.

Si les théoriciens du libéralisme se sont prononcés jusque là pour le libre fonctionnement du marché, une nouvelle approche libérale considère en effet que le marché ne peut tout régler d'où une intervention de l'Etat qui reste à définir. De là, surgit ce nouveau courant appelé « interventionnisme libéral »³⁶ qui fait de l'Etat un élément essentiel du libéralisme. C'est dans cette optique qu'il convient d'envisager les efforts de redressement que vont mettre en œuvre les principaux pays industriels.

Il ressort de ces considérations les deux points suivants :

- les points de vue sur la crise de 1929 ;
- les tentatives de redressement industriel ;

3.1. Les points de vue sur la crise de 1929

La crise de 1929 renvoie à deux interprétations :

- la crise est la produit de la surproduction industrielle, suite à l'évolution technologique, selon les partisans de l'économie de marché ;

- la crise est un élément essentiel de la régulation du capitalisme : c'est la crise de 1929 qui va accélérer le mouvement de concentration et va favoriser l'avènement du capitalisme monopoliste d'Etat, c'est le point de vue adopté par les auteurs marxistes.

Il s'agit là d'une nouvelle phase du développement du capitalisme qui selon V. Lénine³⁷, correspond à la phase de la domination du capital financier. En d'autres termes, les capitalistes, soucieux de la rentabilité de leur capital, vont procéder à l'exportation des capitaux. Ces mouvements de capitaux, à la recherche du profit expliquent la conquête des colonies, le placement du capital financier dans l'exploitation des matières premières, dans la prospection des richesses du sous-sol, les investissements dans les chemins de fer, les autres moyens de transport...

Ch.-A. Michalet, peut être situé parmi les adeptes de cette conception du capitalisme avec son ouvrage ³⁸ où il s'est exprimé comme suit : « l'extension à l'échelle mondiale du monde de production capitaliste signifie que, la possibilité d'investir les capitaux à l'étranger, est à l'origine des implantations accélérées des Firmes Multinationales (ou FMN). Ch.-A. Michalet définit la FMN en ces termes : « la FMN est un monopole, un oligopole, une grande entreprise, une entreprise géante, elle symbolise le nouvel Etat industriel »³⁹.

D'après cette définition, l'existence des FMN et leur taille font ressortir un autre aspect essentiel du développement du capitalisme, c'est la domination des monopoles. Cela n'élimine pas pour autant la concurrence qui va dépasser le cadre national pour se placer au niveau mondial. Cela va impliquer une nouvelle forme obligatoire d'organisation de la production, issue de la fusion du capital et de groupements monopolistiques, de banques et d'industriels.

H. Guitton, quant à lui avance les termes d' « ententes industrielles internationales »⁴⁰ et dont les cartels internationaux qui en sont l'expression, apparaissent en même temps comme une manière de résoudre la crise de 1929.

Malgré les diverses approches concernant la crise, elles renvoient cependant à une même idée selon laquelle, la crise de 1929 marque un tournant décisif dans l'économie capitaliste. C'est ce que confirme le passage suivant : « ... la crise qui a commencé quelques années auparavant, et qui achève d'ébranler à partir de 1929, le système capitaliste traditionnel fondé sur la libéralisme. »⁴¹

Pour y remédier, des décisions majeures s'imposent, elles sont politiques, économiques et sociales. Néanmoins, en ce qui concerne le domaine industriel, il sera beaucoup plus question de redressement industriel.

3.2. Les tentatives de redressement industriel

Il est à noter que les tentatives de redressement industriel varient suivant les interprétations données à la crise d'où les trois catégories suivantes :

- la crise de 1929 est une crise des industries traditionnelles ;
- la crise de 1929 est une crise du système productif ;
- la crise de 1929 est une crise résultant de l'insuffisance de la demande.

3.2.1. La crise de 1929 est une crise des industries traditionnelles

D'après cette interprétation, on assiste à un vieillissement des structures industrielles qui touche le textile, l'acier et le charbon, ce qui suppose qu'un redressement industriel doit s'orienter vers de nouveaux secteurs moteurs qui restent à définir.

3.2.2. La crise de 1929 est une crise du système productif

Selon ce point de vue, c'est le système productif qui est en crise, ce qui signifie que le redressement industriel doit s'orienter vers une organisation rationnelle de l'industrie par rapport aux formes antérieures de production et de gestion qui se sont révélées inefficaces.

Dans cette optique, il s'avère urgent de transformer les méthodes de production industrielle par des recherches de nouvelles techniques qui puissent améliorer la productivité, par une intensification du rythme de travail qui s'obtienne à travers la généralisation du Taylorisme. De telles techniques de production exigent des capitaux considérables d'où une accélération du processus de concentration capitaliste.

3.2.3. La crise de 1929 est une crise résultant de l'insuffisance de la demande

Cette variante suppose que la production industrielle de masse doit s'accompagner d'une consommation de masse. En d'autres termes, une politique de redressement industriel équivaut à une politique de relance de la consommation.

L'histoire industrielle est marquée par le fordisme qui est l'organisation du travail impulsé par Henry Ford (1863-1947). Pour construire ses automobiles, il introduit dans ses usines de Détroit trois innovations fondamentales : la standardisation du produit, la chaîne d'assemblage, une politique de hauts salaires c'est-à-dire : « lier production et salaires ».

Ce point de vue a été partagé par J. M. Keynes⁴² et ⁴³ qui est pour le maintien des structures capitalistes mais qui pense que la régulation de l'économie nécessite une intervention de l'Etat. Contrairement à une idée largement répandue, ce ne sont plus les seules lois du marché qui peuvent régler le fonctionnement d'une économie capitaliste fortement ébranlée par la crise de 1929. Pour surmonter cette crise, il s'avère en effet nécessaire de faire

appel à une intervention plus poussée de l'Etat : une nouvelle ère du capitalisme s'annonce. La fonction assignée à l'Etat ne doit plus se limiter à faire respecter la liberté et le droit de propriété, l'Etat doit intervenir d'une manière active dans la régulation de l'économie. Aussi observe-t-on, dans les années 1930 des formes d'intervention étatique destinées à assurer le redressement industriel qui va se traduire par :

- des secteurs qui passent sous le contrôle de l'Etat ;
- la politique keynésienne qui préconise des investissements publics ;
- les débuts d'une planification à caractère indicatif.

Notons également à ce propos, la stratégie dénommée « New Deal » mise en œuvre aux Etats-Unis par le Président Franklin D. Roosevelt et dans laquelle figure le « NIRA » ou National Industrial Recovering Act, c'est-à-dire la loi pour le rétablissement de la situation industrielle.

La section I traitant les différentes approches de l'industrialisation comporte deux étapes.

Dans la première étape consacrée aux problèmes de terminologie, nous avons examiné successivement les définitions de l'industrie et de l'industrialisation ainsi que les divers niveaux de développement industriel qui varient suivant les catégories de pays considérés (P.D, P.E.D, NPI).

La définition économique de l'industrie a fait ressortir des mots clés tels que capital, travail, valeur ajoutée, entreprise industrielle. Quant à la définition sectorielle de l'industrie, son intérêt réside dans les mutations sectorielles que l'on peut observer à travers les transferts de population et d'investissement d'un secteur à l'autre. En considérant également l'industrialisation comme le processus de développement des activités industrielles, cela implique que les activités économiques sont organisées industriellement avec une organisation de travail rationnelle et efficace, et un souci d'amélioration des performances globales et sectorielles de l'industrie. Enfin, dans les divers niveaux de développement industriel, l'industrialisation contribue en effet au développement économique d'un pays, force est cependant de reconnaître que les PED sont soumis à des multiples contraintes qui limitent considérablement leur marge de manœuvre.

Dans une seconde étape, nous avons considéré les trois facteurs déterminants de l'industrialisation, à savoir le progrès technique, le commerce et les crises. Mises à part les tendances des progrès scientifiques et techniques, l'essor industriel leur est étroitement lié, il

importe également de mettre l'accent sur la recherche à orienter vers des applications possibles à l'industrie. A cela s'ajoutent la découverte de nouvelles sources d'énergie (électricité et pétrole), et celle des matières premières fondamentales qui ont contribué à la création de nouvelles industries. S'agissant du lien étroit entre la croissance industrielle les développements du commerce, des arguments sont, certes, avancés en faveur du commerce international mais toujours est-il que la question qui se pose est de savoir ce qu'il en est des PED et du commerce international.

Enfin, la manière d'aborder le problème de l'industrialisation a débouché sur des tentatives de redressement industriel qui varient suivant les interprétations données à la crise.

C'est le débat théorique sur l'industrialisation des pays du Tiers-monde qui fait suite à cette différente approche sur l'industrialisation.

Section II : Le débat théorique sur l'industrialisation des pays du Tiers-monde

Notre préoccupation majeure est certes l'industrialisation des pays du Tiers-monde mais pour avoir des clés de compréhension de la discussion à ce propos, nous estimons nécessaire d'examiner au préalable la problématique du développement dans les Pays du Tiers-monde et de montrer ensuite les schémas d'industrialisation et les stratégies de développement.

A/ La problématique du développement économique des pays du Tiers-monde

Le concept du Tiers-monde a surtout pris de l'importance au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale où l'on a assisté à l'opposition entre bloc capitaliste et le bloc socialiste dans le cadre de la Guerre Froide⁴⁴.

Les espoirs ainsi que les déceptions après la Charte de San Francisco, signée en 1945 et la Conférence Afro-asiatique Bandoeng, au Printemps 1955, ont engendré la naissance du Mouvement des pays non alignés. Le non alignement a été un combat politique pour assurer l'unité des pays du Tiers-monde, plus exactement il a catalysé la prise de conscience politique des peuples colonisés d'Afrique et d'Asie mais il a également débouché sur des revendications économiques.

Parallèlement, la question du développement économique fut aussi à l'ordre du jour à partir du Plan Marshall en 1948 et lu Plan Colombo en 1950. A cela s'ajoute le problème de l'Aide au développement du Tiers-monde qui commençait également à faire partie du débat politico-économique surtout après les Indépendances des pays anciennement colonisés⁴⁵.

Ce sont ces divers points de vue du développement qui puissent contribuer à mieux saisir le dilemme de l'industrialisation qui se pose au Tiers-monde, d'où par conséquent les approches du développement économique selon les deux thèses :

- la thèse libérale
- la thèse marxiste

1. L'approche libérale du développement économique

Conformément à la théorie des stades de W. W. Rostow⁴⁶, le développement des pays industrialisés serait la norme, aussi les pays du Tiers-monde doivent-ils suivre cette voie linéaire du développement. Cette théorie de W.W. Rostow, appelée aussi «Théorie des stades », analyse les phases du développement qui sont au nombre de cinq stades à franchir successivement⁴⁷. Pour les adapter de la thèse libérale du développement, conçue dans le cadre d'un modèle, le sous-développement qui caractérise le Tiers-monde serait résolu après le troisième stade dénommé décollage. De leur point de vue, le sous-développement est perçu comme un retard chronologique sur les pays développés ; ils assimilent le développement économique à la croissance économique qui se mesure à l'aide d'indicateurs classiques tels que le Produit National Brut (PNB).

Le point commun aux théories de la tendance libérale réside essentiellement dans l'hypothèse du développement unilinéaire des sociétés, à savoir considérer les sociétés industrialisées comme une étape supérieure à rattraper par les pays sous-développés (PSD) ou en retard.

Certes, cette théorie de W. W. Rostow a connu un certain succès dans plusieurs pays africains à la recherche d'une voie de développement, en effet l'expression « take off » est devenue à la mode même chez les francophones. Néanmoins, la critique fondamentale concernant cette théorie réside dans sa négation de l'Histoire ; en effet divers pays qui ont leur propre histoire ne peuvent pas passer, par le même itinéraire, ce qui fit dire à A. G. Frank le passage significatif suivant : « si les pays à présent sous-développés devaient réellement suivre les étapes de la croissance des pays aujourd'hui développés, ils devraient découvrir d'autres peuples encore pour les exploiter et les conduire au sous-développement, comme l'ont fait avant eux les pays maintenant développés »⁴⁸.

En résumé, les idées de W.W. Rostow sur la marche vers le développement peuvent s'énoncer de la manière suivante:

- pays sous-développés qui signifient pays en retard ou pays arriérés par rapport aux pays avancés ou pays développés;

- faire suivre aux pays sous-développés un modèle linéaire de développement qui comporte un certain nombre de stades pour les faire sortir du sous-développement;
- le développement des pays sous-développés est envisagé dans une perspective de rattrapage des pays avancés;
- aide conçue comme une nécessité impérieuse pour résoudre les problèmes de développement des pays sous-développés (P.S.D);
- aide supposée servir à combler l'écart entre les deux groupes de pays;
- aide extérieure d'une certaine ampleur accordée aux pays sous-développés qui rendrait possible l'imitation du modèle de développement des pays développés.

Aux antipodes de cette thèse du développement économique, conçu dans le cadre d'un modèle, en l'occurrence celui des pays développés et fondé sur la croissance économique, se situent les protagonistes d'un développement qui raisonnent dans le cadre d'une « économie mondiale ». Nous désignons par là, la thèse du développement économique prônée par les auteurs de tendance marxiste.

2. L'approche marxiste du développement économique.

En parcourant rapidement les ouvrages écrits par les partisans de cette thèse, il est apparu que, le point de départ de leur raisonnement est le cadre théorique de K. Marx. Pour apporter quelques éclaircissements à ce propos, nous estimons nécessaire de rappeler très succinctement sa théorie sur le développement de la production capitaliste.

2.1. K. Marx et son analyse de l'accumulation capitaliste

Notre propos n'est pas de reprendre toute la théorie économique de K. Marx qui est exposée dans ses divers travaux. Pour ce qui nous intéresse, nous nous limiterons à la lecture de "Travail salarié et capital"⁴⁹ et dans lequel il expose sa théorie du fonctionnement du Mode de Production Capitaliste (MPC).

Au cours de cette analyse du MPC, il va découvrir quelques lois tendancielles, caractéristiques du développement du MPC. De ces lois tendancielles, nous attachons une importance particulière à la «Loi de la baisse du taux de profit» dans la mesure où elle exprime la caractéristique permanente du système capitaliste: l'accumulation du capital. Cette tendance historique finale du capitalisme peut devenir impossible à un certain degré de son développement, car elle risque de se heurter à la baisse du profit. En effet, la réalisation effective de cette baisse du taux de profit peut être contrecarrée par la mise en oeuvre de divers moyens. C'est à ce niveau de raisonnement de Marx que vont intervenir V. Lénine et R. Luxembourg.

2.2. Les développements de l'analyse de K. Marx

A partir de la conception de K. Marx, sus mentionnée, V. Lénine et R. Luxembourg vont respectivement formuler leur « Théorie de l'impérialisme ». L'impérialisme est compris ici comme une conquête territoriale. En d'autres termes, le MPC va déborder les frontières d'origine et va pénétrer des territoires nouvellement conquis. Ce phénomène est interprété comme une politique d'expansion du MPC.

2.2.1. La position de V. Lénine

V. Lénine a développé ses idées relatives à cette question dans son œuvre : «impérialisme, stade suprême du capitalisme»⁵⁰ publiée en 1916.

V. Lénine a étudié le MPC dans sa phase monopoliste et a insisté sur la nécessité de l'exportation du capital financier pour garantir l'accumulation capitaliste. Ce point de vue de V. Lénine apparaît clairement à travers son expression: «Le capitalisme monopoliste se heurte à un excédent de capitaux qui ne trouve pas à s'investir dans les pays capitalistes à des conditions de rentabilité satisfaisante aussi, les monopoles sont-ils amenés à les placer à l'extérieur »⁵¹. V. Lénine de poursuivre « Les profits y sont peu nombreux, le prix de la terre relativement bas, les salaires de même, les matières premières à bon marché »⁵².

Cette expansion du MPC appelée « Impérialisme » se traduit pour V. Lénine par un système d'exploitation des matières premières, de la main d'oeuvre et d'exportation de capitaux.

2.2.2. La position de R. Luxembourg

R. Luxembourg a exposé ses idées dans son ouvrage publié en 1913 : « L'accumulation du capital »⁵³. Elle s'est référée à K. Marx qui a dit: «La première condition de l'accumulation est que le capitaliste ait réussi à vendre ses marchandises et à transformer à nouveau en capital la plus grande partie de l'argent ainsi obtenue »⁵⁴. Conformément à ce passage, emprunté à K. Marx; R. Luxembourg soutient que:

- l'accumulation est un processus réel du développement capitaliste;
- l'accumulation capitaliste est confrontée à un problème de la réalisation de la plus value;
- l'accumulation en question est conditionnée par la possibilité permanente de vendre les marchandises et c'est pourquoi il importe d'assurer les débouchés extérieurs.

En somme, R. Luxembourg a formulé sa théorie de l'Impérialisme dans laquelle elle privilégie l'explication de l'accumulation basée plus particulièrement sur les débouchés extérieurs offerts à la production capitaliste.

2.3. Les prolongements de la théorie marxiste

A la suite des marxistes que l'on vient d'évoquer, les théoriciens d'orientation marxiste vont à l'encontre de la conception libérale qui préconise aux pays sous-développés l'imitation du modèle des pays développés. De leur point de vue, le modèle en question constituerait plutôt un obstacle au développement des pays sous-développés, lequel est peut-être justifié dans les conditions des pays industriels. Ils affirment par conséquent qu'il ne peut y avoir dans les pays du Tiers-monde de simple répétition de certains phénomènes historiques caractéristiques du développement des sociétés développées.

Il y a des variétés dans les diverses hypothèses dégagées par les différents auteurs d'orientation marxiste, néanmoins il existe une plate-forme théorique d'ensemble, à savoir la mise en relief de l'état de dépendance subi par les pays sous-développés. Il s'agit de l'exploitation économique de l'oppression politico-culturelle perpétrée par le capitalisme mondial. Précisément, le capitalisme qui forme un tout au niveau mondial place les pays industrialisés au centre privilégié du système et les pays dépendants à la périphérie. C'est de là, qu'est élaborée la notion de déconnexion de la périphérie vis-à-vis du centre. Cette problématique centre-périphérie a fait l'objet de l'investigation de S. Amin qui s'est exprimé en ces termes : « le champ principal de notre analyse recouvre l'ensemble des relations entre le Centre (Amérique du Nord, Europe de l'Ouest, Japon, Australie, Nouvelle Zélande et Afrique du Sud d'une part, Russie et Europe de l'Est d'autre part) et la périphérie (les trois Continents)⁵⁵. Contrairement aux conceptions de certains auteurs libéraux synthétisés par W.W. Rostow où l'on considère les Pays du Tiers-monde comme « en retard » par rapport aux pays industrialisés qu'ils doivent « rattraper », S. Amin envisage une perspective de développement qui doit amener à réduire progressivement la dépendance extérieure et l'intégration dans le système capitaliste mondial. Cette alternative que propose l'auteur dans son ouvrage « la Déconnexion » vient de l'idée selon laquelle l'économie des pays périphériques est extravertie, le problème est d'envisager un développement autocentré et c'est dans cette optique que se situe sa théorie de la déconnexion.

Cette approche en termes de diptyque Centre-Périphérie a été déjà évoquée par F. Perroux⁵⁶ et repris par la suite par S. Amin dans la plupart de ses ouvrages⁵⁷. Elle montre que la plupart des PSD sont intégrés dans l'économie mondiale capitaliste par la voie du marché

mondial, dans une position périphérique. Ils sont dépendants, à des degrés divers, des grands pays capitalistes tels que les Etats-Unis, l'Europe, le Japon et qui sont appelés, par opposition, les pays du Centre. Cette insertion dans l'économie mondiale est à l'origine du sous-développement des pays périphériques. Dès lors il ne sera plus question que de capitalisme et de sous-développement. Compte tenu en effet de la situation de dépendance où se trouvent les pays du Tiers-monde, laquelle dépendance. prend toutes les formes: dépendances agricole, industrielle, commerciale, financière, de nombreux auteurs estiment plus justifié de parler de "sous-développement" défini comme un produit de l'expansion capitaliste qui représente plutôt une tendance à très long terme et encore hypothétique.

Cette problématique du développement économique du Tiers-monde a été posée par de nombreux auteurs parmi lesquels, il y a lieu de citer S. Amin, P. Baran, A.G. Frank, C. Furtado, C.A. Michalet...⁵⁸

C'est dans cette perspective que l'on a avancé certaines théories comme le développement autocentré, le développement endogène, en vue d'une déconnexion par rapport au capitalisme mondial, thèse qui sera marginalisée dans les années 80 avec la mondialisation.

B/ Les schémas d'industrialisation et les stratégies de développement

Nous entendons par «schémas d'industrialisation» ceux qui sont proposés par les partisans de la théorie libérale et qui, dans la plupart des cas se sont inspirées du schéma évolutionniste de W.W. Rostow.

Face aux nombreuses critiques qui ont été adressées à cette approche, il est pertinent d'examiner les schémas d'industrialisation et les stratégies de développement préconisées par des auteurs qui analysent les problèmes du développement et de sous développement.

1. L'approche libérale et les secteurs privilégiés

Dans la conception libérale, on peut distinguer deux types d'approche:

- approche en termes de disponibilités en facteurs de production;
- approche en termes de secteur d'où la question: à quel secteur accorder la priorité?

En combinant ces deux types d'approche, nous pourrions avoir des éléments de réponse quant aux méthodes de développement que nous indiquent les auteurs libéraux qui prônent les normes suivantes:

- priorité à l'agriculture;
- priorité à l'industrie légère;
- industrialisation orientée vers l'exportation⁵⁹.

Par rapport à ces normes définies par les partisans du développement, il paraît intéressant de voir le contenu de ces modèles de développement proposés par les auteurs libéraux et qui peuvent être formulés dans les questions suivantes:

- agriculture ou/et industrie ;
- industrie lourde ou légère;
- industrie par substitution d'importation ou industrie d'exportation.

1.1. Agriculture ou/et industrie

En partant de l'approche en termes de disponibilités en facteurs de production, les auteurs libéraux soutiennent l'idée d'un développement du Tiers-monde qui doit s'opérer par l'agriculture.

Les partisans de ce développement basé sur l'agriculture sont partis de la doctrine des physiocrates qui exaltent la propriété foncière et l'agriculture comme « seule capable à cause de la fécondité de la terre de créer un produit net »⁶⁰.

En considérant les conditions économiques, les milieux géographique et climatique, les richesses naturelles dont les pays du Tiers-monde sont dotés, ils ne peuvent que plaider pour un profil agricole de ces pays.

Il y a également le problème de la pression démographique que connaît le Tiers-monde et qui se traduit par un déséquilibre entre l'accroissement démographique et la production agricole d'où l'énorme tâche qui incombe à l'agriculture c'est-à-dire subvenir aux besoins d'une population en accroissement rapide.

En même temps, la majeure partie de la population est concentrée dans le milieu rural, aussi ne reste-t-il que l'agriculture pour résoudre le développement d'autant plus qu'une main d'oeuvre nombreuse est disponible pour ce genre de travail.

Tels sont par conséquent les arguments en faveur du développement par l'agriculture.⁶¹

1.2. Industrie lourde ou Industrie légère

1.2.1. Priorité à l'industrie lourde

En accordant la priorité à l'industrie lourde, on opte pour une stratégie de développement industriel orientée vers l'industrie de base qui élabore la matière brute et qui débouche sur la création des biens de production.

Le choix entre les deux méthodes d'industrialisation, c'est-à-dire industrie lourde ou industrie légère, dépendrait en premier lieu du choix politique du pays: voie capitaliste ou

voie socialiste de développement. C'est pourquoi en parlant d'industrie lourde, il est difficile de ne pas évoquer l'URSS qui a décidé d'opter pour le socialisme et de privilégier les industries de biens de production. Il s'agit là d'un système socio-économique qu'a connu l'Union Soviétique depuis la Révolution d'Octobre 1917. Il est caractérisé par la propriété collective des moyens de production, le Plan et le rôle important joué par l'Etat. Il est à noter que ce type de développement orienté vers l'industrie lourde nécessite des investissements massifs et cette stratégie se fait généralement dans le cadre d'une planification centralisée qui oriente les investissements. Cela ne signifie pas pour autant que seuls les pays d'orientation socialiste ont réussi à développer leur industrie lourde, si l'on se réfère à la Grande Bretagne, l'Allemagne, la France, les Etats-Unis qui, dès le 19^{ème} siècle, avaient une puissante industrie lourde, et étaient devenus de grandes puissances industrielles.

Dans le cas des pays du Tiers-monde, la création des branches de l'industrie lourde s'est révélée bien difficile, voire même impossible et c'est pourquoi, il existe encore de nos jours, un grand nombre de pays qui sont très en retard en termes d'industrie par rapport aux pays industrialisés.

Dans le langage courant, on entend dire souvent que la sidérurgie est le moteur essentiel du développement économique avec des industries extractives à l'amont, des industries métallurgiques et de construction mécanique à l'aval d'où l'intérêt de la question de savoir en quoi consiste réellement cette industrie lourde. D'une manière générale, l'industrie lourde ou l'industrie des biens de production englobe:

- la production sidérurgique (les aciéries);
- la production des métaux non ferreux (cuivre, aluminium, nickel, cobalt, platine);
- la production des industries telles que : la chimie, les industries des biens d'équipements, la production de matériels de transport, la production de machines-outils.

En termes de production, l'industrie lourde fournit des biens tels que la mécanique lourde, l'armement, les véhicules lourds, les tracteurs, les matériaux de construction, les combustibles, les engrais, les médicaments etc...

Il convient de faire remarquer que l'industrie lourde nécessite réellement mise à contribution massive d'importantes ressources énergétiques et minérales, ainsi que de grands complexes industriels permettant le traitement des matières premières, et c'est pourquoi nous avons souligné l'importance des lourds investissements qu'implique cette stratégie de développement.

1.2.2. Priorité à l'industrie légère

Le développement prioritaire de l'industrie légère est conçu, par les théoriciens conventionnels du développement qui envisagent le développement économique des pays du Tiers-monde, dans le cadre d'un modèle qui est le modèle occidental et d'un système économique de type capitaliste. Que dire de cette méthode d'industrialisation basée sur l'industrie légère? Les idées suivantes peuvent être dégagées à ce propos:

- ils ne contestent pas pour autant l'importance de l'agriculture;
- l'industrie légère fait appel à des investissements moins importants et son expansion peut conduire à la mise en place d'une industrie lourde;
- au terme d'industrie légère, on peut substituer celui des industries de transformation qui correspondent à la mise en valeur des matières premières.

Si la transformation des matières premières en des biens plus directement utilisables par les consommateurs se révèle comme une étape nécessaire dans le processus industriel, il est déplorable de constater que la production manufacturière soit encore relativement faible dans les pays du Tiers-monde si on la compare avec celle des pays à économie de marché. Et si la transformation se révèle comme une étape nécessaire dans le processus industriel, les limites de développement industriel du Tiers-monde apparaissent dans les positions qu'il occupe dans la DIT en tant qu'exportateur de matières premières à l'état brut.

Comme l'industrie légère se définit par la production manufacturière, il s'avère intéressant de voir les directions que peut prendre cette industrialisation d'où la question suivante : industrie par substitution d'importation ou industrie d'exportation?

1.3. Industrie par substitution d'importation ou/et industrie d'exportation

L'industrialisation du Tiers-monde peut en effet prendre deux directions différentes:

- soit une industrialisation tournée vers la demande intérieure d'où l'apparition d'industrie par substitution aux importations;
- soit une industrialisation orientée vers l'extérieur d'où le nom d'industrie d'exportation pour désigner les industries à orientation extravertie.

1.3.1. Industrie par substitution d'importation

L'industrialisation par substitution d'importation consiste à substituer par une production locale les importations dont le volume justifie la création d'une industrie. Autrement dit, il s'agit de promouvoir les industries locales qui répondent à une demande solvable de manière à réduire les importations.

a. Apparition des industries de substitution

La notion de « substitution » a fait son apparition en Amérique Latine depuis plus d'un demi-siècle⁶² et c'est seulement à la fin des années 1950, au moment de la décolonisation qu'elle sera inscrite dans le Programme de développement économique des pays africains. Pour mieux comprendre la signification de ce fait industriel, nous estimons nécessaire de se référer au passage de l'article de J. B. Maharoy⁶³ : « la théorisation économique des objectifs était toute prête en Amérique latine, il s'agissait au départ de pallier des ratés du commerce international; en Afrique, l'intention politique s'est transformée en voie de développement consistant à promouvoir des industries locales de manière à réduire les importations. Imposées par les faits au départ, les industries de substitution étaient érigées en système ».

L'intérêt de ce passage réside dans le fait qu'il montre les contextes historiques différents dans lesquels sont apparues les industries de substitution en Amérique Latine et en Afrique. De plus, les modalités de l'implantation de ces industries en Afrique différaient de beaucoup de celles rencontrées en Amérique Latine.

En Afrique en effet, cette implantation s'est effectuée à la demande du gouvernement. Il fut promulgué un Code d'investissement destiné à encourager la venue des investissements étrangers. D'autre part, l'implantation de ces entreprises est soumise à la législation locale en vigueur réglementant les conditions de tout investissement. Des cas apparaissent également où les investisseurs étrangers doivent s'associer aux capitaux nationaux ou encore qu'un certain nombre d'actions soient réservées à des nationaux. C'est de cette manière que l'industrialisation par substitution d'importation est devenue en Afrique, une voie de développement industriel.

Plus exactement, tout cela signifie qu'en Afrique, ce sont les gouvernements qui encouragent la venue d'entreprises étrangères contrairement à ce qui s'est passé en Amérique Latine où cette implantation industrielle résulte d'une décision interne aux firmes multinationales (FMN)⁶⁴.

b. Une industrialisation sous l'égide des FMN

Avec la mise en œuvre de cette politique, le rôle des petites entreprises coloniales va diminuer et celui des firmes multinationales va se multiplier. Les firmes multinationales constituent le principal vecteur de l'investissement direct en provenance de l'étranger. Il s'agit en effet d'une industrialisation sous l'égide des firmes multinationales (FMN), et partant sous le contrôle du capital étranger.

Comme cette industrialisation sera axée sur le développement des industries légères, les flux limités d'importation de produits finis vont céder le pas à une importation massive de biens d'équipement et de savoir-faire. Le cas des «Joint-venture» illustre ces types d'investissements industriels. De plus, les importations de biens d'équipement et de produits manufacturés seront financés par les exportations de matières premières et les crédits. Or, compte tenu des cours erratiques des produits primaires sur le marché mondial, la balance commerciale du Tiers-Monde est menacée de déficit, c'est-à-dire d'une baisse du taux de couverture (le rapport entre les exportations et les importations). Comment rétablir l'équilibre avec une modification de la structure des exportations?

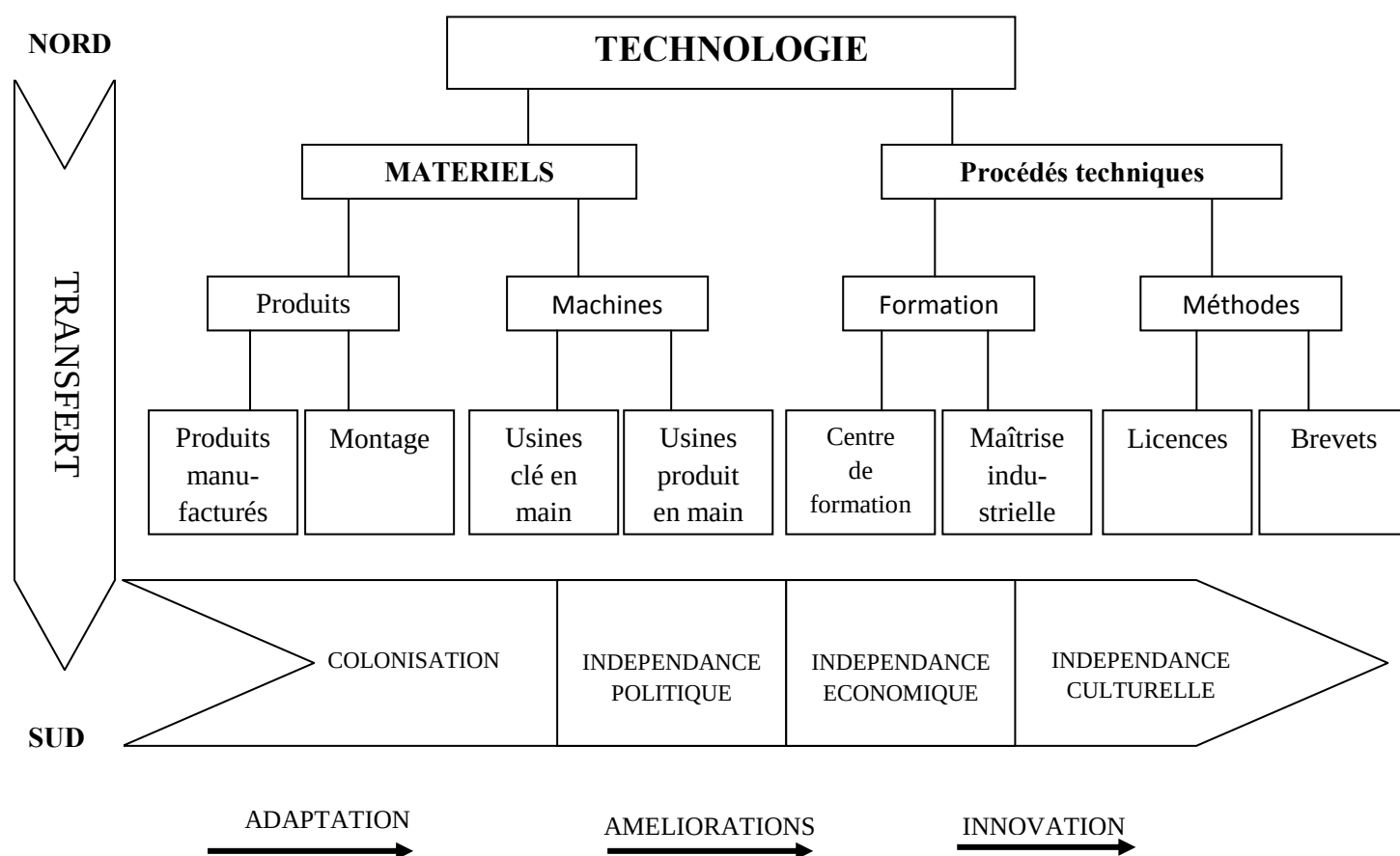
c. La dépendance technologique

Ce type de financement industriel par le biais de FMN a pour corollaire la dépendance technologique. Pour mesurer le degré de dépendance technologique d'un pays, il s'avère intéressant d'analyser les différentes formules utilisées en matière de transfert de technologie, aussi notons à ce propos, entre autres :

- la formule des usines de montage à partir des pièces détachées importées;
- la formule reposant sur l'achat d'«usines clé en main », c'est-à-dire que le paiement ne sera effectué qu'après la livraison de l'usine;
- la formule «produits en main », c'est-à-dire que le paiement effectif n'aura lieu que lorsque la production de l'usine aura atteint les objectifs définis dans le contrat;
- la fabrication sous licence de firmes étrangères.

Pour mieux saisir le concept de «Transfert de technologie », nous avons retenu le schéma suivant qui, selon nous, mérite une attention particulière :

Figure 1 : Les étapes du Transfert de Technologie



Source : d'après un schéma de la Société CIMOS⁶⁵ et repris dans la Revue Afrique Asie n°245 du 03 Août 1981

En dernier lieu, il paraît opportun de noter que non seulement les filiales des FMN parviennent à imposer leurs équipements, leurs conditions d'achat, leur personnel... mais elles parviennent également à infléchir les choix politiques et économiques du pays d'accueil à tel point que le rôle de l'Etat est limité à celui de coordinateur.

Qu'en est-il de l'industrialisation orientée vers l'exportation?

1.3.2. Industrie d'exportation

Contrairement à l'industrie de substitution qui est créée en vue de satisfaire une demande intérieure, l'industrie d'exportation produit pour le marché extérieur, ce qui signifie une stratégie de promotion des exportations de produits manufacturés fabriqués localement. Comment expliquer cette méthode de développement industriel?

a. Orientation donnée à l'industrie d'exportation

Cette nouvelle politique économique est préconisée par la Banque Mondiale dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS)⁶⁶. C'est une alternative libérale destinée à faire face aux échecs de la tentative d'industrialisation mise en œuvre dans les pays du Tiers-monde et qui se situe dans une perspective de croissance économique.

L'industrialisation qui encourage la promotion des exportations s'inscrit dans le cadre de la théorie des avantages comparatifs. Le capital étranger, soucieux de rentabilité a pour objectif de réduire les coûts de production industrielle d'où l'intérêt qu'il manifeste à l'égard du Tiers-monde qui dispose d'importantes ressources telles que les matières premières et la main d'œuvre. Favoriser toutefois les exportations dans le contexte d'une économie de marché amène à la question : comment faire irruption sur le marché mondial et quelles sont les contraintes auxquelles il faut se soumettre?

b. Irruption sur le marché mondial

Il est important de faire remarquer que l'industrialisation par la promotion des exportations implique que l'on raisonne à l'échelle de l'espace mondial d'où le caractère mondial de l'industrie et cette stratégie industrielle avance même le concept de "Système industriel mondial" (SIM)⁶⁷. C'est une variante de stratégie industrielle définie dans une perspective de croissance économique et dans laquelle il faut s'intégrer. Nous sommes également ici en présence du nouveau redéploiement des FMN qui sont à la recherche de la valorisation de leur capital.

Dans cette intégration au marché mondial, à quoi s'exposent les pays du Tiers-monde?

c. Les exigences d'une industrie d'exportation et les problèmes y afférents

Face aux impératifs du marché mondial, l'industrie d'exportation est soumise à diverses contraintes :

- prouver sa compétitivité à la concurrence internationale en se conformant aux normes en vigueur sur le marché mondial ;
- avoir un appareil de production adéquat et adapté à la demande ;
- maîtriser les questions logistiques notamment, l'infrastructure, les assurances... c'est-à-dire améliorer l'environnement économique et procéder à des réformes administratives tout en laissant des possibilités d'action au secteur privé.

La mise en œuvre de la stratégie orientée vers une industrie d'exportation implique aussi de nombreux problèmes parmi lesquels nous retenons : un énorme besoin de

financement, bien que cette option puisse rapporter de nouvelles sources de devises ; la résorption du chômage ; l'étroitesse du marché local ; la diversification du tissu industriel local de par l'identification des créneaux porteurs.

d. Les constats

La sous-traitance et les zones franches sont les activités exportatrices qui répondent à cette voie de développement industriel. La sous-traitance se spécialise dans la fabrication et l'exportation de biens finaux, de composants ou de pièces détachées. Et comme il a été indiqué par D. Malkin⁶⁸ : « De nature parcellaire et fractionnée, ce processus de production est un chaînon qui ne trouve sa place que dans le procès de production au niveau mondial ». Cette forme d'industrialisation est le fait des filiales «ateliers» des firmes multinationales électroniques et d'équipement mécanique ou autres.

Les pays où se développe la sous-traitance sont principalement: Hong-Kong - Malaisie - Corée du Sud - Singapour...

Pour ce qui concerne les zones franches P. Judet, les caractérise comme étant «une industrie enclavée dans l'économie nationale »⁶⁹. En décidant d'implanter ces zones franches sur leur territoire, la politique des gouvernements est de chercher de nouvelles sources d'emploi pour résorber le chômage et en même temps de gagner des devises. Ces zones franches industrielles serviront par conséquent à attirer des investisseurs étrangers, désireux d'y implanter leurs centres de production, en profitant des conditions fiscales et tarifaires très avantageuses et des bas salaires. Ces zones franches sont en train de gagner la Chine (à Shenzhen par exemple) où on les dénomme les «Zones économiques spéciales ». Par ailleurs, les industries d'exportation ouvertes aux pays du Tiers-monde entrent dans le cadre du «redéploiement industriel »⁷⁰ orchestré par les pays industrialisés. Les activités à délocaliser ont été notées par P. Judet dans son ouvrage sur les Nouveaux Pays Industriels⁷¹.

Un ensemble de motivations est à l'origine de ce redéploiement industriel :

- le transfert dans les pays sous-développés d'activités dont le taux de profit dans les pays du centre est fortement obéré par les coûts de main d'oeuvre : le textile par exemple et y compris la bonneterie et la confection⁷² ;
- le transfert de certains secteurs de base comme la sidérurgie ou la pétrochimie considérée comme une dévalorisation dans les pays industrialisés et une valorisation dans les pays sous-développés;

- le transfert des industries dites polluantes pour sauvegarder l'environnement des pays développés : ex. l'industrie papetière, grosse consommatrice d'eau et dont les rejets non convenablement traités sont des plus nocifs;
- le transfert des installations consommatrices d'énergie vers les Etats du Tiers-monde: ex. industries textiles - industries alimentaires;
- le transfert d'industrie à technologie moyenne : ex. la fabrication des pièces détachées de voitures.

2. L'industrialisation et les stratégies de développement

Notre préoccupation est centrée sur la recherche de stratégie de développement industriel d'où l'intérêt que présente l'examen de cette question selon les approches suivantes⁷³ :

- la théorie des pôles de croissance;
- la théorie de la croissance déséquilibrée;
- la théorie de la croissance équilibrée;
- la théorie du développement inégal.

Il importe de faire remarquer que l'approfondissement de ce débat sur l'industrialisation débouche nécessairement sur les formes d'industrialisation du Tiers-monde.

2.1. La théorie des pôles de croissance

Le concept utilisé par F. Perroux est celui de "Pôles de Croissance". Il conçoit l'industrialisation comme partant d'une unité dominante, d'un secteur, d'un pôle qui, en se développant, va propager ses effets sur d'autres unités, secteurs ou pôles.

La théorie des pôles de croissance est aussi celle retenue par A. O. Hirschmann⁷⁴. De son point de vue, l'industrialisation est conçue comme un processus centrifuge prenant son origine, à partir de certains secteurs d'où il diffuse ses effets: « les effets de liaison en amont et en aval ». A ce propos, l'auteur souligne que le secteur qui bénéficie d'un investissement atteint une dimension qui puisse permettre à d'autres secteurs qui lui sont liés de réaliser leurs propres économies d'échelle, d'où une diminution de leurs coûts de production et une meilleure compétitivité sur le marché.

2.2. La théorie de la croissance déséquilibrée

Le concept de « croissance déséquilibrée »⁷⁵ a été développé notamment par G. Destanne de Bernis. De ce point de vue, le choix des investissements va s'opérer sur des secteurs particuliers et ces investissements vont à leur tour, déclencher des effets d'entraînement sur

d'autres secteurs, ce qui entraînerait l'ensemble de l'économie nationale dans un processus de développement. La stratégie de développement industriel, basée sur les industries industrialisantes a été appliquée en Algérie dans les années 60-70, ce qui s'est traduit par la priorité accordée à l'industrie de base (sidérurgie, pétrochimie, ...).

Pourquoi parle-t-on alors de croissance déséquilibrée ?⁷⁶

En privilégiant un secteur déterminé, il arrive souvent que cela se fait au détriment de celui d'un autre. Cela signifie que, contrairement aux effets attendus, on assisterait plutôt à la coexistence de deux secteurs qui n'entretiennent pratiquement pas de relations entre eux, d'où la notion de dualisme économique qui consiste à identifier le secteur moderne du secteur traditionnel, et le secteur de biens de production de celui des biens de consommation.

C'est en tenant compte des conséquences néfastes que peut avoir un investissement concentré seulement sur un secteur déterminé, que des auteurs ont opté plutôt pour la «Théorie de la croissance équilibrée ».

2.3. Théorie de la croissance équilibrée

Parmi les tenants de la croissance équilibrée, nous retenons R. Nurkse et P. Rosenstein-Rodan⁷⁷ sans oublier pour autant les contributions de R. Solow à la croissance économique.

La croissance équilibrée signifie tout simplement, la répartition équilibrée des investissements économiques, si l'on tient à un développement harmonieux de tous les secteurs. La stratégie de croissance équilibrée vise à développer parallèlement plusieurs secteurs industriels et suppose des investissements dirigés prioritairement vers les industries légères.

R. Solow s'est également imposé, son apport à la théorie de la croissance est considérable. R. Solow (Prix Nobel, 1987) propose une analyse quantitative de la croissance.

Le modèle de Solow s'appuie sur une fonction de production néo-classique. Ainsi le niveau de la production dépend de la quantité et de la productivité des facteurs de production que sont le travail et le capital. La croissance est, en effet, nécessairement équilibrée car la flexibilité des prix des facteurs de production permet d'en assurer le plein-emploi.

La fonction de production néo-classique prend l'hypothèse des rendements décroissants, c'est-à-dire que la productivité de chaque facteur est décroissante. Si la production augmente, cela vient de l'augmentation des facteurs de production utilisés, travail et capital.

Tous les pays qui font l'effort d'investir suffisamment sont susceptibles de connaître une croissance économique : pour Solow, la convergence entre pays inégalement développés est donc possible. C'est donc l'investissement qui explique la croissance. Mais en raison des rendements décroissants, il arrive un moment où la production par tête augmente moins vite que cela ne coûte, alors la croissance par tête cesse.

Le modèle de Solow aboutit à la conclusion que la croissance économique par tête diminue peu à peu puis finit par cesser. Pourtant l'expérience montre que ce ralentissement inéluctable de la croissance annoncé par le raisonnement ne se produit pas. La croissance économique demeure un fait majeur des économies développées. La croissance est en effet nécessairement équilibrée. Solow souligne la nécessaire prise en compte du facteur résiduel dans la théorie de la croissance. Il l'introduit sous la forme du facteur temps représentant le progrès technique, défini ici comme un facteur exogène, provenant de données extérieures comme par exemple la capacité d'innovation. Le modèle Solow présente donc une croissance équilibrée qui assure le plein emploi. La croissance dépend alors de deux facteurs principaux qui sont d'une part la quantité de travail (main d'œuvre liée à celle de la population) et d'autre part le progrès technique qui peut prendre diverses formes dont entre autres une meilleure organisation de travail, l'amélioration de l'efficacité de la main d'œuvre ...

La croissance équilibrée est possible, si l'on admet que le rapport entre les quantités de travail et de capital utilisées dans la production est flexible et se modifie en réaction aux changements dans la rémunération des facteurs. Dans l'économie, il peut exister un sentier de croissance équilibré caractérisé par le plein emploi mais ses déterminants sont exogènes, c'est-à-dire indépendants de la sphère économique.

Pour expliquer la croissance à long terme, l'analyse de Solow a mis en lumière que la croissance peut résulter de l'investissement mais l'existence des rendements décroissants dans l'efficacité du capital aboutit inéluctablement à un état stationnaire que seul le progrès technique contrecarre.

Solow demeure partisan d'une intervention publique, autant pour organiser la répartition des gains des productivités issus du progrès technique que pour réguler l'économie. Il se situe dans la synthèse néo-keynésienne.

2.4. Théorie du développement inégal

S. Amin⁷⁸ soutient l'idée d'un développement inégal entre Centre et Périphérie. Dans son approche du sous-développement, «le Tiers-monde n'est que la périphérie d'un vaste ensemble capitaliste dont les pays industrialisés constituent le Centre »⁷⁹. Le sous-

développement est selon lui, le produit du système capitaliste et des relations de dépendance qu'il impose. C'est pourquoi, sortir du sous-développement implique nécessairement la mise en oeuvre d'une stratégie de rupture avec le capitalisme mondial.

Dans le cadre de la section (II) portant sur le débat théorique sur l'industrialisation des pays du Tiers-monde, il nous a paru opportun de poser au préalable la problématique du développement économique des pays du Tiers-monde, qui puisse contribuer à mieux saisir les schémas d'industrialisation et les stratégies de développement industriel. Nous avons dégagé deux types d'approche théorique du développement, en distinguant la thèse libérale d'une part, et la thèse marxiste d'autre part. Cette démarche a montré les conceptions diverses du développement économique pour comprendre le dilemme qui se pose pour le Tiers-monde, quant à sa méthode d'industrialisation.

La Théorie des stades de W.W. Rostow, prise comme référence, traduit la préoccupation majeure des adeptes de la thèse libérale du développement conçue dans le cadre d'un modèle, en l'occurrence, celui des pays développés. De leur point de vue, ceux-ci assimilent le développement économique à la croissance économique. Dans cette optique, sortir du sous-développement consiste à faire suivre aux pays sous-développés, un modèle linéaire de développement, qui comporte un certain nombre de stades.

A l'encontre de cette thèse libérale, les partisans de la thèse marxiste du développement économique ont situé leur raisonnement dans le cadre théorique de K. Marx qui a mis l'accent sur la caractéristique permanente du système capitaliste, qui est l'accumulation du capital. L'analyse de K. Marx, développée par V. Lénine et R. Luxembourg s'est prolongée avec d'autres auteurs d'orientation marxiste notamment S. Amin, P. Baran, G. Frank Ils ont également posé cette problématique du développement économique du Tiers-monde. Leur raisonnement se situe à l'intérieur du système capitaliste mondial et selon eux, c'est cette insertion dans l'économie mondiale qui est à l'origine du sous-développement. Des théories sur le développement autocentré, le développement endogène, sont avancées en vue d'une déconnexion par rapport au capitalisme mondial.

Après avoir analysé la problématique du développement économique du Tiers-monde, nous avons estimé nécessaire d'étudier les schémas d'industrialisation voire même les stratégies de développement.

Pour ce faire, en se basant sur les théories libérales de W.W. Rostow et de D. Ricardo, et en combinant les deux types d'approche (en termes de disponibilités en facteurs de production et en termes de secteurs privilégiés), tout en y ajoutant les normes définies par

l'industrialisation, les auteurs libéraux sont amenés à formuler les schémas suivants: agriculture ou/et industrie - Industrie lourde ou industrie légère - Industrie par substitution d'importation ou industrie d'exportation.

Les partisans du développement basé sur l'agriculture ont avancé des arguments dont entre autres l'abondance des richesses naturelles, le problème du déséquilibre entre l'accroissement démographique et la production agricole, la disponibilité en main d'œuvre... afin de plaider pour un développement du Tiers-monde qui peut s'opérer par l'agriculture.

A la question de savoir quelle priorité accorder à l'industrie lourde ou à l'industrie légère il a été constaté que le choix entre ces deux méthodes d'industrialisation dépendrait en premier lieu du choix politique du pays : voie capitaliste ou voie socialiste de développement.

L'industrialisation du Tiers-monde peut, toutefois, prendre d'autres directions, soit une industrialisation tournée vers la demande intérieure, d'où l'industrie par substitution d'importation, soit encore une industrialisation orientée vers l'extérieur, d'où l'industrie d'exportation. L'industrie d'exportation, préconisée par les Institutions Financières Internationales qui encouragent la promotion des exportations, s'inscrit dans le cadre de la théorie des avantages comparatifs. Il est vrai que le Tiers-monde est doté de matières premières et de main d'œuvre, l'irruption sur le marché mondial implique cependant, des contraintes auxquelles il faut se soumettre.

Il ressort de toutes ces considérations que la recherche de stratégies de développement industriel du Tiers-monde est encore loin d'être résolue, en dépit des soubassements théoriques et de leurs spécificités respectives, dont dépend leur mise en œuvre.

Dans le cadre du Chapitre I qui traite des considérations générales sur l'industrialisation, la section I consacrée aux problèmes de terminologie nous a permis de dégager les idées majeures suivantes :

- la classification des industries où les termes d'industries extractives correspondent au niveau de développement industriel atteint par la plupart des PED;
- la définition économique de l'industrie a montré que l'objectif et la compréhension de la notion d'industrie peuvent varier suivant le système économique considéré ;
- la définition sectorielle où la part respective des trois secteurs dans l'activité économique varie avec le niveau de développement économique;
- la définition de l'industrialisation liée à la technologie dont le choix peut se révéler capital pour la réussite des politiques de développement;

- l'industrialisation est considérée comme un processus où se développent simultanément production, investissements et emplois dans l'industrie ;
- la définition de l'industrialisation axée sur l'organisation industrielle qui contribue à l'amélioration des performances globales ou sectorielles de l'industrie ;
- la définition de l'industrialisation à trois phases permet de situer celle où se trouvent les PED, à savoir celle relative à l'extraction, des ressources minières et agricoles, qui sont exportées à l'état brut. Il s'agit là de la phase où la valeur ajoutée est la plus faible, ce qui explique déjà pourquoi est-il si difficile de parler du développement industriel du Tiers-monde.

En analysant également, les différents niveaux de développement industriel, l'industrialisation contribue réellement au développement économique d'un pays. Il se trouve cependant que les PED sont soumis à de nombreuses contraintes à identifier, et à surmonter pour qu'une stratégie de développement soit efficace.

Par ailleurs, il est apparu à travers les liens entre l'industrie et le commerce que l'insertion dans le commerce mondial est un facteur de croissance, que faire par conséquent pour que le Tiers-monde puisse accroître sa part de marché en termes de produits industriels ?

En outre, les rapports entre l'industrialisation et la crise ont montré les impacts de la crise sur certains secteurs industriels ainsi que le rôle de l'Etat dans les tentatives de redressement industriel.

Dans la section II, portant sur le débat théorique relatif à l'industrialisation des pays du Tiers-monde, on a fait ressortir les deux types d'approche du développement économique.

D'une part, les libéraux se sont appuyés sur la Théorie des stades de W.W. Rostow qui montre le modèle de développement linéaire à faire suivre aux PSD, et auquel est combinée la Théorie des avantages comparatifs de D. Ricardo qui s'appuie sur des dotations factorielles (matières premières, énergie, faible coût en main d'œuvre par exemple) pour déterminer les spécialisations les plus avantageuses. De leur point de vue, l'industrialisation est posée en termes de choix : Agriculture ou/et industrie - Industrie lourde ou industrie légère - Industrie par substitution d'importation ou/et industrie d'exportation.

D'autre part, à ces schémas d'industrialisation est substituée une approche basée sur des stratégies de développement associées à des politiques d'industrialisation. Dans cette optique, il est question des stratégies de croissance déséquilibrée, de croissance équilibrée et des concepts de pôle de croissance et de développement inégal.

Les partisans de la stratégie de croissance déséquilibrée considèrent que le déséquilibre (entre industries, entre branches) est un facteur de dynamisme de la croissance et du développement. En termes de stratégie de croissance équilibrée, l'industrialisation simultanée de certaines branches créera des effets d'interdépendance pour ces branches et profitera également au reste de l'économie.

Quant au concept de pôle de croissance, il implique une ou plusieurs industries qui constituent des points privilégiés d'application des forces de la croissance. Par la combinaison des centres d'accumulation de moyens humains et matériels, on peut modifier l'environnement géographique immédiat voire la structure de l'économie nationale.

Concernant le développement inégal, c'est un concept forgé notamment par S. Amin pour soutenir que l'accumulation du capital, à l'intérieur du système capitaliste mondial, a certes contribué au développement des pays du Centre, mais en même temps, elle est à l'origine du sous-développement pour les pays de la périphérie, soit le Tiers-monde.

A l'heure actuelle, la tendance s'oriente de plus en plus vers le choix entre un développement autocentré et un développement extraverti. Le développement autocentré privilégie certes l'implantation des bases d'une industrie nationale destinée à satisfaire le marché intérieur; toutefois elle implique, non seulement un élargissement du marché local mais des sources internes de financement voire une forte intervention de l'Etat.

Enfin, la stratégie de développement extraverti que préconisent les libéraux tend à insérer au mieux l'ensemble des pays dans le marché mondial, et dont le choix des créneaux d'exportation est lié aux avantages comparatifs.

Après ce premier chapitre traitant de l'approche théorique de l'industrialisation examinons à présent ce qu'il en est de l'industrialisation dans l'évolution des sociétés.

Chapitre II: L'industrialisation dans l'évolution des sociétés.

A la question de savoir comment l'industrialisation peut elle contribuer à favoriser le développement d'un pays, nous nous proposons dans ce chapitre portant sur l'industrialisation dans l'évolution des sociétés de rechercher les conditions de l'efficacité d'une industrialisation qui puisse confirmer les possibilités réelles de transformations économiques et sociales. A cette fin, il s'agit de procéder à une analyse diachronique des réalités concrètes à l'aide d'exemples historiques. Nous ne perdons pas de vue que notre étude de cas est centrée sur Madagascar, mais pour mieux montrer que l'industrialisation constitue un facteur de développement, les références aux grands pays industrialisés d'une part, et aux pays en développement d'autre part, vont contribuer mieux saisir dans quelle mesure les études historiques en la matière traduisent-elles les théories énoncées à ce propos, d'autant plus que l'industrialisation s'est développée dans le monde d'une manière inégale.

Dans ce chapitre, nous présenterons successivement les deux volets suivants :

- l'industrialisation dans les pays développés.
- l'industrialisation dans les pays en développement.

Section I: L'industrialisation dans les pays développés

L'industrialisation s'est passée différemment selon les pays considérés. En suivant l'Histoire du développement économique des pays industrialisés, il est apparu que l'industrialisation ne s'est posée ni en terme de priorité, ni même de choix délibéré.

Le démarrage du développement de l'industrie a coïncidé avec la Révolution industrielle qui a eu lieu en Angleterre. Il est vrai que la Révolution industrielle fut le résultat d'un long processus; la Grande Bretagne jouit toutefois d'une avance de près d'un siècle sur tous les autres pays compte-tenu de son monopole industriel. Cette position dominante va s'affaiblir alors que commence l'ère industrielle des pays tels que l'Allemagne, le Etats-Unis, le Japon.

Leur industrialisation va connaître un rythme rapide grâce, entre autres, aux progrès scientifiques et techniques. Des faits majeurs liés à l'environnement international, vont aussi produire des effets sur le développement industriel d'où la nécessité de les évoquer brièvement.

Au cours de la première moitié du 20^{ème} siècle, nous relevons les deux Guerres Mondiales. Elles ont, certes, entraîné des conséquences politiques et sociales difficiles à mesurer, et pourtant sur un tout autre plan, ces guerres peuvent être considérées comme

facteurs de progrès technique dans la logique d'une économie de guerre. Elles ont, en effet, précipité l'évolution technologique et scientifique observée, aussi bien dans les industries d'armement que dans les domaines du transport, de l'aéronautique que de l'énergie nucléaire.

Notons également l'avènement du régime d'orientation socialiste en URSS⁸⁰ en 1917. Cela s'est traduit par la mise en place d'un système d'économie socialiste, planifié et caractérisé par une direction centralisée de l'économie. Après la Deuxième Guerre Mondiale, d'autres pays socialistes vont apparaître en Europe Centrale avec la constitution des Etats dits de démocratie populaire. Désormais, dans l'analyse économique et politique des pays industrialisés, la mise en confrontation des deux systèmes capitaliste et socialiste sera prise en considération.

Un autre fait majeur qui se situe dans l'entre-deux-guerres est la Crise économique mondiale de 1929 qui va secouer profondément l'économie des pays capitalistes industriels. L'éclatement de la crise citée remet en cause non seulement le développement du capitalisme libéral mais en même temps, il est révélateur des limites de la politique non interventionniste qui a été recommandée jusque-là. Il n'est pas étonnant qu'à partir des années 1930, nous assistons à la substitution du capitalisme des monopoles au capitalisme concurrentiel ainsi qu'à une intervention plus poussée de l'Etat dans la régulation de l'économie et plus particulièrement dans le redressement industriel.

Tous ces faits décrits sommairement ont montré les bouleversements de l'environnement économique international avant la première moitié du 20^{ème} siècle et auxquels ont été confrontés les pays émergents au 19^{ème} siècle. Par rapport au lent processus qu'a connu la Grande Bretagne, la question est de savoir comment les divers pays ont-ils réagi globalement à ces événements majeurs qui se sont répercutés sur leur industrialisation?

Discuter de l'industrialisation dans les pays développés nous amène effectivement à procéder à cette approche diachronique dans la mesure où leur industrialisation fut un long processus résultant des expériences historiques en Europe Occidentale, aux Etats-Unis et au Japon. C'est pourquoi nous traiterons en premier lieu le processus d'industrialisation dans les P.D jusqu'à la première moitié du 20^{ème} siècle. Ensuite nous évoquerons les tendances du développement industriel à partir des années 50. Enfin vient le cadre de la globalisation amplifiée surtout à partir des années 1980.

A/ Le processus d'industrialisation des P.D

Bien que la plupart des questions soulevées ici, aient fait déjà l'objet d'une abondante littérature, leur rappel s'avère nécessaire dans la mesure où elles contribuent à donner des éclaircissements sur le processus d'industrialisation des P.D d'où les trois points suivants :

- le passage de la manufacture à la grande industrie;
- l'émergence des pays nouvellement industrialisés;
- les conséquences industrielles du progrès technique.

1. Le passage de la manufacture à la Grande Industrie

L'industrie en Angleterre a été marquée par l'évolution de la manufacture à la Grande Industrie examinée selon deux volets :

- la manufacture et son rôle historique;
- l'essor de la Grande Industrie mécanique en Angleterre.

1.1. La manufacture et son rôle historique

1.1.1. Définition de la manufacture

Benechenhou, un économiste algérien définit la manufacture de la manière suivante:

«La manufacture» est la réunion sous un même toit, d'ouvriers qui travaillent avec des moyens de production qu'on met à leur disposition et avec des matières premières qu'on leur avance. L'ouvrier ne touche plus en réalité que ce qu'il touchait sous le régime du travail à domicile, un simple salaire⁸¹.

Trois traits de la manufacture peuvent être dégagés de cette définition:

- le rassemblement des artisans dans un même lieu;
- la séparation des artisans d'avec leurs moyens de production;
- la transformation des artisans en ouvriers salariés.

Ces traits ont certes nécessaires toutefois, ils nous paraissent insuffisants puisqu'ils montrent seulement le passage du «travail à domicile au système manufacturier ». De notre point de vue, le développement de la manufacture est également lié à d'autres facteurs tels que :

- l'apparition de la division du travail à l'intérieur de la manufacture;
- le niveau technique de production atteint dans la manufacture.

C'est la combinaison de tous ces éléments qui a fait jouer à la manufacture un rôle historique, et c'est ce qui a même fait dire à certains que la manufacture a préparé les conditions du passage à la production mécanique.

1.1.2. Le rôle historique de la manufacture

C'est le passage très lent des activités manufacturières à la Grande industrie qui montre que l'industrialisation en Europe Occidentale résulte d'un long processus. D'autre part, le rôle historique de la manufacture peut être appréhendé selon deux niveaux:

- la longue période de la manufacture;
- la manufacture du point de vue technique de la production.

La manufacture a longuement marqué l'industrialisation dans la mesure où elle a été manufacturière pendant plus de deux siècles: la manufacture est apparue en Angleterre au milieu du 16^{ème} siècle et a dominé jusqu'au dernier tiers du 18^{ème} siècle⁸², tandis qu'en France, elle a été créée à l'époque de Colbert au 17^{ème} siècle et a duré jusque dans les premières décennies du 19^{ème} siècle.⁸³

Du point de vue technique de production, c'est le système de la manufacture qui a précipité l'avènement du travail salarié. A ce propos, mentionnons M. Dobbs qui "recherche la genèse historique de la manufacture comme première étape de la production capitaliste"⁸⁴.

La manufacture est fondée sur la production manuelle et sur l'utilisation d'outils traditionnels. L'utilisation des machines a déjà eu lieu en Angleterre dans la première moitié du 18^{ème} siècle, mais c'est l'introduction effective du machinisme dans la grande industrie qui va bouleverser la structure industrielle existante.

Par ailleurs, la division du travail, qui est apparue dans la manufacture, a également rendu possible la transition de la manufacture à la grande industrie. A ce propos les avantages de la division du travail sont développés par A. Smith⁸⁵. Il a été en effet constaté que la division du travail a contribué à l'augmentation extraordinaire de la productivité voire de la production. Le métier est la base de la manufacture et il est décomposé en diverses opérations qui reflètent la parcellisation des tâches. Chaque ouvrier est responsable d'une opération qu'il est censé répéter d'une manière identique. Une telle organisation du travail augmente l'habileté des travailleurs sans qualification particulière mais où chacun a une tâche simple et répétitive à exécuter.

Nonobstant le rôle historique joué par la manufacture dans l'industrialisation, ce qui sera examiné ultérieurement nous permettra de comprendre les limites de la production manufacturière, les exigences qui dépassent les possibilités de l'ouvrier et qui impliquent nécessairement des transformations dans les techniques industrielles de production, ce qui signifie que nous assistons là au passage de la manufacture à la Grande industrie.

1.2. L'essor de la Grande Industrie mécanique en Angleterre

1.2.1. La Grande industrie

La définition retenue ici est celle de T. S. Ashton: «La Grande industrie est, selon lui, réalisée, lorsque dans une grande et assez large entreprise pour concentrer plusieurs catégories de travailleurs étroitement spécialisés à un emploi des machines et d'une technique appuyée sur la science, tel qu'il soit capable de commander les phénomènes de production et de vente, viendra s'ajouter un capital suffisant, concentré et accumulé ainsi qu'une circulation d'argent suffisamment rapide pour provoquer une accélération constante de la production, et si possible des profits ».⁸⁶

L'auteur reconnaît lui même que cette définition est très longue. Son intérêt est qu'elle contient les principaux éléments qui vont donner naissance à la Grande industrie : la concentration de la main d'œuvre, le machinisme, l'accumulation du capital, l'augmentation de la production et celle des profits. Toute une conjonction de facteurs a en effet contribué à la naissance de la Grande industrie et à cela s'ajoute encore le processus d'application des machines à la production et qui a commencé en Angleterre dans la deuxième moitié du 18^{ème} siècle. La question est donc de savoir ce que l'on entend par cet essor du machinisme et de ses conséquences industrielles.

1.2.2. L'essor du machinisme

La Grande Bretagne est le pays pionnier de la Révolution industrielle et dont la naissance se situe en 1785⁸⁷. Dans le cadre de cet essor du machinisme, nous nous sommes référée tout de suite à la Révolution industrielle, compte tenu de la définition qui lui est donnée: "Essor général des méthodes industrielles de production (machinisme, parcellisation des tâches, multiplication des fabriques) associé au bouleversement des structures économiques et sociales entre la fin du 18^{ème} siècle et la première moitié du 19^{ème} siècle en Europe Occidentale"⁸⁸.

Le terme « Révolution industrielle » désigne par conséquent, cette longue période de transformation qui s'est produite en Angleterre. Elle est liée également à l'introduction de l'emploi des machines dans l'industrie et en particulier au progrès du machinisme et à ses conséquences industrielles.

La Révolution industrielle est fondée sur des innovations techniques majeures telles que:

- la découverte de la machine à vapeur, où la vapeur est utilisée comme force motrice;

- l'invention du premier métier à tisser mécanique par Cartwright⁸⁹. Cette invention rendu possible la mécanisation de la fabrique du fil et de celle du tissu.

De tels progrès techniques ont été déterminants dans l'industrie textile. Cette application des machines va s'étendre dans d'autres branches de l'industrie. Le machinisme est l'emploi généralisé de machines substituées à la main d'œuvre dans l'industrie. C'est l'introduction du machinisme dans le secteur textile qui va déclencher une industrialisation plus générale, d'où les bouleversements des structures économiques et sociales en Grande Bretagne.

Il est vrai que l'industrialisation britannique a commencé avec le développement de l'industrie légère mais il est également à associer à la transformation industrielle des principales sources d'énergie telles que le charbon, ce qui a conduit au développement de l'industrie charbonnière et à la Révolution des transports ferroviaire, suite aux inventions et innovation majeures telles que la locomotive et les rails en acier⁹⁰. Le progrès du machinisme dans le système des transports marque le développement de l'industrie sidérurgique.

2. L'émergence des pays nouvellement industrialisés

La Grande Bretagne a certes eu une longueur d'avance dans le démarrage du développement industriel mais des pays comme l'Allemagne, les Etats-Unis et le Japon ont connu par la suite une expansion rapide de leur industrialisation. Il est apparu en effet que :

- la Grande industrie allemande a démarré seulement après 1870⁹¹ avec la réalisation de l'Unité Nationale de l'Allemagne ;
- le processus d'industrialisation n'a commencé aux Etats-Unis que dans les années 1870 qui ont suivi la victoire du Nord sur le Sud, dans la Guerre de Sécession qui a duré jusqu'en 1865;
- la naissance de l'industrie moderne au Japon se situe vers 1868⁹². L'année 1868 est considérée au Japon comme l'année charnière qui correspond à celle de la Restauration Meiji.

2.1. L'industrialisation rapide de l'Allemagne

En comparaison avec la Grande-Bretagne, l'industrialisation est intervenue assez tardivement en Allemagne. Ce processus d'industrialisation a été déclenché par l'expansion des chemins de fer⁹³ ouvrant ainsi l'ère de la métallurgie, elle-même liée au développement de la production houillère de la Rhur qui a démarré au milieu du 19^{ème} siècle⁹⁴ et à laquelle s'ajoute celle du minerai de fer. L'abondance de pareilles ressources et l'intensité de leur mise en exploitation que nécessite l'augmentation croissante de la production ferroviaire ne peut qu'accélérer l'essor industriel de l'Allemagne qui, à l'opposé de la Grande Bretagne, repose

essentiellement sur l'industrie lourde⁹⁵. Avec les découvertes sur les possibilités de fabrication de l'acier va s'ouvrir l'ère de la sidérurgie allemande qui va se développer avec l'annexion de l'Alsace-Lorraine à partir de 1871⁹⁶ à 1919, puis de 1940 à 1944-1945.

A propos de cette accélération du développement industriel, W. W. Rostow dit: "L'Allemagne se mit à passer d'un remarquable démarrage à la maturité économique"⁹⁷. Il souligne aussi que la période qui sépare ces deux phases est relativement courte, elle s'étend de 1870 à 1910⁹⁸. L'accroissement rapide de sa production houillère et celui de ses exportations de biens de production vont contribuer à l'évolution rapide de l'industrie allemande.

A titre d'illustration, notons à ce propos que « la production houillère est passée de 30 millions de tonnes en 1875 à 110 millions en 1900 pour atteindre 191 millions en 1913 »⁹⁹. Quant aux exportations de biens d'équipement, « elles sont multipliées par 8,5 entre 1880 et 1913¹⁰⁰ ».

2.2. L'ascension industrielle des Etats-Unis

C'est l'époque antérieure à 1870 qui nous intéresse car les progrès de l'industrialisation aux Etats-Unis ont été remarquables en particulier durant la période qui a suivi la fin de la Guerre de Sécession qui, elle-même, a consacré l'essor industriel du Nord du pays.¹⁰¹

Pour mieux appréhender le parcours effectué par les Etats-Unis dans le domaine industriel, il y a lieu de se référer à W. W. Rostow, qui traite abondamment cette question en mettant l'accent sur les points suivants:

- la période de démarrage des Etats-Unis se situe entre 1830 et 1860¹⁰². Ce démarrage est lié à l'expansion des chemins de fer américains dont la longueur passe de 49.310km en 1860 à 106.500 en 1873;

- la marche vers la maturité qui se situe vers la fin du 19^{ème} siècle.¹⁰³

Enfin W. W. Rostow dénomme l'étape suivante: "l'ère de la consommation de masse" dans laquelle il distingue « l'ère de prospérité des années 1920 »¹⁰⁴ qui va reprendre seulement après la Deuxième Guerre Mondiale, soit entre 1946 et 1956¹⁰⁵ en raison de la crise de 1929 et ses conséquences. Il ajoute également que la période 1920-1929 est l'« époque où les Etats-Unis firent un bond en avant »¹⁰⁶.

Nous avons rappelé très sommairement les étapes de la croissance de W. W. Rostow qui font apparaître la rapidité avec laquelle les Etats-Unis sont passés successivement d'un stade à un autre ; ces étapes ne suffisent pas cependant à elles-seules à expliquer les progrès

réalisés dans ce domaine, aussi doivent-elles être complétées par quelques éléments qui ont favorisé l'expansion de l'industrie aux Etats-Unis à savoir :

- l'abondance des ressources minières et énergétiques;
- la généralisation de la concentration industrielle;
- la production rationnelle organisée;
- le progrès de la consommation et du bien-être.

2.2.1. L'abondance des ressources minières et énergétiques

Elle s'est traduite par :

- l'exploitation des gisements de fer du Nord du Michigan et de la région du Lac Supérieur qui a commencé vers 1860 et qui a fait des Etats-Unis le premier producteur mondial de fer et d'acier.¹⁰⁷

- la découverte du pétrole en Pennsylvanie par E. Drake en 1859¹⁰⁸ qui a été suivie une dizaine d'années plus tard, soit vers 1870, par la fondation de la « Standard Oil of Ohio »¹⁰⁹ par J. D. Rockefeller qui s'est plutôt préoccupé des activités de raffinage et de commercialisation des produits pétroliers;

- la production industrielle d'électricité sur une vaste échelle grâce aux machines de Gramme¹¹⁰ installées sur les barrages.

2.2.2. La généralisation de la concentration industrielle

Historiquement, la phase initiale de concentration industrielle aux Etats-Unis peut être illustrée par l'exemple typique de la « Standard Oil of Ohio » que nous venons de relever et qui évolue ensuite en 1879 en monopolisant les 90% du raffinage pour devenir à la fois un holding et une société d'exploitation en 1899 sous le nom de «Standard Oil of New Jersey»¹¹¹

Ce mouvement de concentration qui tend à l'élimination de la concurrence entre les différentes entreprises va se généraliser aux Etats-Unis pour se consolider fermement pendant la période d'expansion américaine qui dure de 1896 à 1907¹¹².

A ce propos, V. Lénine a écrit¹¹³ : «Dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, le nombre de trusts était estimé à 185 en 1900 et 250 en 1907 ». Et de souligner un peu plus loin que: «L'ensemble des entreprises du trust de l'acier (United States Steel Corporation) occupaient en 1907, au moins 210.180 ouvriers et employés »¹¹⁴.

Sur la forme de concentration dominante à cette époque aux Etats-Unis, les points de vue divergent, si les uns comme V. Lénine la désignent par trust, d'autres parlent cependant de cartel¹¹⁵ et de holdings¹¹⁶.

Toujours est-il que la poussée de la concentration s'est traduite par un accroissement de la dimension des entreprises industrielles qui, à son tour, exige une organisation plus rationnelle de la production.

2.2.3. La production rationnelle organisée

La production industrielle américaine va s'orienter dans la perspective d'une amélioration de la productivité face à l'importance du processus de concentration qu'ont engendré les progrès scientifiques et techniques. En effet, les changements survenus dans le domaine industriel grâce à l'essor du machinisme vont entraîner une modification importante des méthodes de travail et de production.

Ainsi fut inaugurée une méthode nouvelle par F. W. Taylor (1856-1915)¹¹⁷ qui a approfondi la division du travail reconnue par A. Smith dès la fin du 18ème siècle et considérée comme un des facteurs de gain de productivité dans l'entreprise. Ainsi va se substituer à l'ancienne division du travail, l'Organisation Scientifique du Travail (OST) souvent dénommée «Taylorisme»¹¹⁸ et qui va se répandre avant la Première Guerre Mondiale.

Si l'amélioration de l'organisation de travail revient à Taylor, force est de souligner l'apport de H. Ford, dans les années 1920, qui s'est distingué dans l'organisation de la production. Le «Fordisme» va se traduire non seulement par l'application systématique des principes du Taylorisme, mais aussi par l'apparition du travail à la chaîne et par celle de la standardisation qui vont contribuer à accroître davantage la productivité du travail.

2.2.4. Le progrès de la consommation et du bien être

Le progrès de la consommation et du bien être est étroitement lié à l'amélioration de la productivité du travail.

Tout d'abord, l'augmentation de la productivité a accéléré la production industrielle de biens de consommation, mettant ainsi davantage de biens et services à la disposition des consommateurs. Ensuite, les gains de productivité signifient une réduction de la durée du travail qui s'accompagne d'un maintien du niveau des salaires voire de leur hausse d'où une augmentation du pouvoir d'achat rendu à son tour possible, grâce à la baisse relative des prix résultant de la standardisation de la production.

Cet enchaînement qui montre les rapports entre la croissance de la production et celle de la consommation témoigne de l'amélioration du niveau de vie qui va susciter de nouveaux besoins donc un accroissement de la demande.

C'est pourquoi, dans le cas des Etats-Unis, il est permis d'avancer que la production industrielle contribue non seulement à la satisfaction des besoins élémentaires mais également

à la plénitude du bien-être des hommes. A ce propos, W. W. Rostow lui-même parle d' «une consommation à une échelle jusque là inconnue »¹¹⁹.

2.3. La naissance de l'industrie moderne au Japon

Avec la Restauration du pouvoir de l'Empereur Meiji en 1868¹²⁰, le Japon entre dans le monde moderne. Le gouvernement de Meiji considère en effet que la modernisation du Japon doit non seulement mettre fin à la politique isolationniste telle qu'elle a été pratiquée jusque là. Elle doit tendre en même temps à raffermir son autorité par une politique de centralisation qui va se concrétiser par un démantèlement des structures féodales.

S'il est reconnu que les industries modernes ne sont apparues que dans les années 1880, elles ont été rendues possible grâce à la base que le pays s'est constituée avant cette période d'où les fondements de cette industrialisation pour mieux comprendre l'industrialisation, compte tenu de l'objectif national de modernisation de l'économie.

2.3.1 Les fondements de l'industrialisation au Japon.

Depuis l'avènement de l'ère de Meiji, le Japon s'est donné comme objectif impératif, la modernisation de son économie avec pour corollaire le rôle grandissant de l'industrialisation. S'il est reconnu que les industries japonaises se sont progressivement modernisées dans les années 1880, une trentaine d'années plus tard, le Japon connut même une accélération sans précédent de l'industrialisation qui a pu démarrer grâce à des facteurs tels que : développement accéléré de l'agriculture ; une large intervention de l'Etat ; l'importance des secteurs traditionnels ; la promotion des exportations.

a. Le développement accéléré de l'agriculture

Avant la Restauration Meiji, le Japon était un pays féodal fondé sur l'agriculture. L'époque suivante sera caractérisée par la formation d'une économie capitaliste qui va transformer le Japon féodal en un Etat moderne.

Au cours de cette période, le gouvernement va poursuivre une politique axée sur la mise en œuvre d'une industrialisation moderne qui a été favorisée par le développement de l'agriculture et qui va contribuer à son financement et surtout dans sa phase de démarrage.

Nous allons suivre l'évolution de cette agriculture en retenant principalement que :

- c'est le Gouvernement de Meiji lui-même qui entreprend de diriger le développement agricole dont dépendent 80% de la population active japonaise¹²¹.

- le point de départ d'un développement rapide de l'agriculture ainsi que l'abolition des restrictions féodales d'où entre autres une modification du régime de propriété agricole par le système de délimitations des titres ;
- l'accroissement de la productivité agricole implique l'amélioration des méthodes de culture par une irrigation et une large utilisation des engrais ainsi que le perfectionnement des techniques agricoles¹²². Toutes ces nouveautés agricoles seront diffusées sur l'ensemble du territoire grâce à des groupes d'instructeurs formés par le gouvernement ;
- les fonds nécessaires au démarrage industriel proviennent de l'agriculture d'où l'institution des impôts fonciers: "l'impôt foncier était de 72% entre 1873 et 1878 de 64% entre 1879 et 1883"¹²³.

De plus, le rôle particulièrement important joué par l'agriculture va se confirmer si on examine les exportations de produits agricoles de l'ordre de « 84% en 1868 dont 40,2 % de fils de soie, 2 1,8% de cocons de vers à soie, 2,1% de thé vert »¹²⁴.

Toutes les actions de l'Etat dans le secteur agricole sont certes, destinées à améliorer l'efficacité de la politique agricole; néanmoins il ne faut pas perdre de vue le fait qu'elles tendent essentiellement à faire de l'agriculture, la base de l'industrie.

b. Une large intervention de l'Etat

L'Etat va intervenir dans le secteur industriel en cherchant plutôt à faire participer davantage le secteur privé aux tâches d'industrialisation. Le rôle de l'Etat est, certes, de stimuler l'esprit d'entreprise mais l'Etat cherche à ouvrir la voie à de nombreuses initiatives en marquant sa présence:

- dans le démarrage de certaines industries;
- dans la formation des sociétés par action en accordant des aides à des sociétés commerciales ou à des sociétés d'échanges internationaux;
- dans les entreprises jugées viables en leur accordant des subventions;
- dans la construction d'usines modernes revendues ensuite aux firmes privées et qui concernent les domaines tels que: acier, ciment, porcelaine, textiles

c. L'importance des secteurs traditionnels

Le commencement de l'industrialisation au Japon a été particulièrement marqué par le développement des industries traditionnelles. Leur production va servir non seulement à satisfaire la demande intérieure mais une part appréciable sera orientée vers l'exportation. Il est vrai que l'artisanat en général figure parmi les activités traditionnelles mais force est de

souligner que la demande étrangère est plutôt axée sur des produits tels que le fil de soie, les tissus de coton, la céramique, les parapluies etc.... Il sera, par la suite, question de la dualité de l'industrie Japonaise face au secteur traditionnel qui ne cesse de se développer malgré l'apparition progressive des industries modernes.

d. La promotion des exportations

Nous avons déjà mentionné qu'avec des produits tels que la soie et le coton, le Japon dispose d'excellentes possibilités d'exportation. D'autre part, comme les ressources naturelles sont pratiquement inexistantes dans ce pays, l'expansion du commerce extérieur revêt une importance extrême; elle représente l'une des principales sources de devises étrangères pour financer les importations de matières premières et de bien d'autres matériaux qu'exige l'industrialisation.

Il en résulte que les rapports d'échanges internationaux peuvent amener le Japon à être lié inextricablement à l'économie mondiale dont les tendances diverses sont susceptibles de déterminer l'orientation de la politique économique elle-même.

2.3.2. L'industrialisation à l'époque de Meiji

Parmi les fondements de l'industrialisation au Japon, que nous avons traités, signalons en particulier que :

- l'agriculture a contribué au financement du démarrage industriel;
- l'Etat a joué un rôle principal dans la politique de promotion de l'industrie en stimulant l'initiative individuelle, en participant à la construction d'usines modèles et en contribuant à l'expansion du commerce extérieur.

Cette aide accordée par l'Etat à la création d'entreprises traduit le fait que c'est l'Etat qui définit les objectifs en matière d'industrialisation. D'une manière plus précise, l'Etat s'est fixé trois buts¹²⁵ :

- "montrer les méthodes de production et les techniques des usines de type européen";
- "avoir une production suffisante de produits nouveaux qui, jusqu'ici, avaient dû être importés de l'étranger";
- "enfin, faire des bénéfices".

A propos de l'importation de la technologie étrangère, l'objectif est le maîtriser parfaitement, les procédés de fabrication en ne se limitant pas seulement à les copier mais surtout de les améliorer, voire les innover.

Les deux orientations majeures de la politique industrielle du Japon, sont de :

- satisfaire la demande intérieure par la substitution de la production nationale aux importations;
- promouvoir des industries orientées vers l'exportation afin de compenser les approvisionnements en matières premières et en sources d'énergie en provenance de l'extérieur.

Ces deux directions de la Politique industrielle peuvent susciter deux questions:

- existe-il réellement une demande solvable pour ces industries japonaises tournées vers le marché local?
- dans le cas contraire, est-ce la crainte de l'étroitesse du marché intérieur qui a provoqué le renforcement des efforts japonais pour développer les exportations ? Une telle option pose le problème de la conquête des marchés extérieurs.

Dans le cadre de l'industrialisation à l'époque Meiji, si nous sommes amenée à évoquer de nouveau les fondements de la modernisation de l'industrie japonaise, c'est pour mieux insister sur le fait que ce sont les mêmes tendances que l'on observe. En outre, l'Etat continue de jouer un rôle important non seulement dans la création des industries modernes au Japon à travers ses investissements mais l'aide accordée par l'Etat se manifeste aussi sous diverses formes: aides financières, subventions, prêts d'équipement...

En dépit de l'importance des efforts fournis par l'Etat en vue de moderniser l'industrie japonaise, il apparaît que le pourcentage de la production industrielle estimé à «4,8% entre 1879 et 1918 »¹²⁶ demeure relativement faible par rapport au secteur traditionnel. Cela démontre une fois de plus la prédominance du secteur traditionnel durant la période Meiji.

Les secteurs qui se sont développés dans le cadre du Japon moderne et qui sont successivement¹²⁷ :

- les banques (1876-1880);
- les transports maritimes (1878-1880);
- les chemins de fer (1881-1890);
- le textile (en particulier le bobinage de la soie et la filature du coton);
- les extractions minières (les charbonnages).

Cet ordre d'apparition des secteurs modernes montre que les investissements se sont plutôt orientés vers les banques, les infrastructures portuaires et ferroviaires au détriment des secteurs industriels.

Nous avons mis l'accent sur l'émergence et le développement industriel des P.D qui a d'abord été marqué par le passage de la manufacture à la Grande industrie. Ensuite il a été question de l'émergence des pays nouvellement industrialisés qui sont l'Allemagne, les Etats Unis et le Japon. A présent, que dire des effets du progrès technique dans le domaine industriel, compte tenu des bouleversements de la technique industrielle qui ont eu des répercussions qui varient selon les pays considérés. C'est l'objet des conséquences industrielles du progrès technique,

3. Les conséquences industrielles du progrès technique

Certes la Grande-Bretagne est considérée comme ayant connu la Première Révolution industrielle, elle sera toutefois confrontée au déclin de ses industries traditionnelles.

Quant aux Etats-Unis, en dépit de leur démarrage industriel relativement tardif, ils sont parvenus à occuper une place dominante grâce aux innovations techniques, à la mise en oeuvre des techniques de rationalisation de la production industrielle ainsi qu'au développement de l'équipement industriel.

A partir du 20^{ème} siècle, des progrès industriels remarquables sont connus au Japon. D'ores et déjà, nous pouvons avancer que l'évolution des techniques commande qu'une impulsion nouvelle soit donnée aux industries.

3.1. Le ralentissement de l'essor industriel de la Grande-Bretagne

Nous avons souligné que la Révolution industrielle n'est survenue que très tardivement dans les pays comme les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon où elle n'a effectivement eu lieu qu'à partir des années 1870. Durant la même période, la Grande Bretagne commence à perdre sa suprématie ainsi que son monopole commercial et financier. C'est ce que confirme R. Barre en ces termes : "dès 1875, cependant, se manifeste un déclin relatif de la Grande-Bretagne par rapport à d'autres pays qui effectuent une avance plus rapide que la sienne"¹²⁸. La situation se prolongera durant les premières décennies du 20^{ème} siècle où l'industrie anglaise traversait alors une période de ralentissement marquée entre autres par:

- le recul des industries traditionnelles;
- le recul du charbon et de la machine à vapeur;
- le vieillissement de l'équipement industriel;
- le manque d'intégration inter-branche;
- l'affaiblissement du commerce extérieur.

3.1.1. Le recul des industries traditionnelles

Depuis la Première Révolution industrielle, l'industrie cotonnière puis l'industrie sidérurgique¹²⁹ étaient considérées comme les industries motrices qui allaient provoquer des transformations considérables en Grande Bretagne. L'importance incontestable de telles industries britanniques sera réduite avec la rapide progression de nouvelles branches industrielles¹³⁰ créées à partir du 20^{ème} siècle dans les pays devenus industriels.

3.1.2. Le recul du charbon et de la machine à vapeur

Pour mieux situer l'importance des facteurs comme le charbon et la machine à vapeur dans la Révolution industrielle de la Grande-Bretagne, relevons ce passage: «La Révolution industrielle du milieu du 19^{ème} siècle n'aurait pas eu lieu sans l'existence du charbon qui a permis de multiplier les utilisations de la machine à vapeur»¹³¹.

Cela signifie que la mise au point de la machine à vapeur est, certes, liée à l'évolution technique mais son fonctionnement par contre exige «un pouvoir calorifique élevé»¹³² que seul le charbon peut fournir et que la Grande-Bretagne possède localement en abondance: «en 1868-1870, sur une production mondiale de 130 millions de tonnes, elle en extrayait 80 millions»¹³³.

Toutefois, cette prépondérance britannique dans le domaine énergétique, sera sérieusement entamée au 20^{ème} siècle avec l'utilisation des nouvelles sources d'énergie comme l'électricité et le pétrole qui vont remplacer progressivement le charbon.

3.1.3. Le vieillissement de l'équipement industriel

Avec les innombrables innovations techniques qui se sont succédées depuis la fin du 19^{ème} siècle, avec le développement intensif de la production industrielle fondée sur les multiples possibilités de renouvellement technique de l'équipement, gage de l'accroissement de la productivité et avec l'intensification de la concurrence née de la montée des pays nouvellement industrialisés, il devient de plus en plus indispensable que l'industrie soit plus intensive et plus productive et qu'elle soit capable de limiter ses coûts de production. La réalisation de telles exigences du développement industriel s'impose à la Grande-Bretagne dont l'un des obstacles majeurs est le 'vieillissement de l'outillage'¹³⁴ qui caractérise l'industrie textile où l'on observe des disproportions entre la production industrielle et le nombre de broches.

A titre d'exemple, notons «qu'en 1927, la Grande-Bretagne avait mis en service 57 millions de broches contre 38 aux Etats-Unis et 6 au Japon. Sa production de filés de coton

n'avait atteint que 625.000 tonnes contre 1.400.000 tonnes aux Etats-Unis et 460.000 tonnes au Japon»¹³⁵. Cela démontre à quel point est-il nécessaire pour la Grande-Bretagne de perfectionner ses machines.

3.1.4. Le manque d'intégration inter-branches

Le manque d'intégration inter-branches est lié à l'absence des méthodes d'organisation rationnelle de la production. Ce phénomène traduit en effet l'absence d'une organisation rationnelle de la production qui caractérise l'industrie britannique.

Il apparaît cependant «qu'entre 1880 et 1910, dans les principaux pays d'Europe Occidentale, la tendance est à la concentration »¹³⁶. Ce processus correspond à une évolution technique de production et fait partie des exigences du développement industriel. A cette concentration qui se traduit par une augmentation de la dimension des entreprises industrielles due à la réunion à l'intérieur d'un même ensemble les différentes branches d'industries, s'oppose la spécialisation de la production industrielle britannique qui se définit plutôt par la dispersion de ses unités de production. Cet individualisme typique de la Grande-Bretagne va conduire à la décadence de son industrie au cours du premier quart du 20^{ème} siècle.

Par ailleurs, compte tenu des changements technologiques qui ont eu lieu depuis la fin du 19^{ème} siècle, une nouvelle organisation de la production industrielle s'avère nécessaire. Les innovations qui s'imposent vont bien au delà de la traditionnelle division capitaliste du travail qu'a connu autrefois la Grande-Bretagne. Elles ne se limitent pas seulement à un renouvellement technologique de l'équipement industriel mais consistent plutôt à des nouvelles formes d'organisation du travail, à de nouvelles méthodes de production qui visent à élever la productivité. Autrement dit, le progrès technologique allant de pair avec la recherche d'une productivité plus élevée, fait de plus en plus appel à l'introduction du travail à la chaîne, à la standardisation de la production de masse, à la généralisation de la production de série.

3.1.5. L'affaiblissement du commerce extérieur

L'émergence des pays nouvellement industrialisés va, certes, mettre fin au monopole industriel de la Grande-Bretagne mais en même temps, elle signifie un rétrécissement de son marché extérieur, le déclin aussi bien de ses industries lourdes exportatrices basées sur le charbon que de ses industries textiles.

En fait, il ne s'agit pas seulement d'un problème d'écoulement dû à la concurrence des industries américaine et japonaise mais ces difficultés d'exportation proviennent également de l'apparition de nouvelles industries nées des progrès techniques, et des changements qui sont

intervenues au niveau de la consommation mondiale axée sur les biens de luxe par rapport aux produits de consommation courante.

Face à cette période de ralentissement de l'industrie anglaise, quelle analyse donner à la suprématie industrielle des Etats-Unis ?

3.2. La suprématie industrielle des Etats-Unis

Après ce que W.W. Rostow appelle «une phase de progrès (1901-1916) », l'industrie américaine entre dans les années 1920 dans une période de prospérité caractérisée essentiellement par un développement de la production et de la consommation de masse et par une tendance à la fusion des sociétés.

3.2.1. Un développement de la production et de la consommation de masse

C'est sur la base d'un développement de l'équipement industriel, des applications du Taylorisme et du Fordisme à l'industrie que s'est réalisée cette prospérité. Il en résulte une production et une consommation de masse qui s'inscrivent dans la perspective d'un accroissement de la productivité et d'un élargissement des capacités industrielles.

Parmi les principales branches d'activité en expansion rapide, il y a lieu de noter en particulier le progrès enregistré dans la construction automobile dont « la production atteignait en 1929 le chiffre de 5,3 millions de voitures »¹³⁷.

A cette production sans cesse accrue de voitures s'ajoute celle des appareils radio et électro-ménagers. Il est vrai que l'utilisation de plus en plus fréquente de ces nouveaux biens de consommation durables reflète les transformations de la consommation, il n'en reste pas moins qu'une telle orientation de la demande qui va affecter la société américaine, représente en effet les signes d'une économie parvenue à sa prospérité.

3.2.2. Une tendance à la fusion des sociétés

Par rapport à la fin du siècle précédent, où la recherche constante d'une meilleure productivité exigeait un équipement industriel avec de considérables investissements et qui avait donné lieu à des entreprises de grandes dimensions créées à la suite de la concurrence, la période de prospérité que nous considérons est plutôt marquée par une accélération du processus de concentration du capital et de la production. Ce recul de la concurrence reflète l'évolution du capitalisme qui se traduit par:

- la constitution d'entreprises géantes comme Ford et la General Electric Company (G.E.C) respectivement dans les domaines de l'automobile et de l'électricité;

- la formation de Cartels internationaux. Ces ententes internationales résultent des accords conclus entre les sociétés américaines et européennes. A titre d'exemple, mentionnons le Cartel de l'Acier créé par les Etats-Unis et l'Allemagne;
- l'extension de la dimension de la présence des Etats-Unis dans les pays coloniaux avec la création des filiales ou succursales des firmes américaines. A ce propos, faisons remarquer, la pénétration des Trusts américains dans des secteurs comme l'industrie sucrière au Cuba ou l'implantation des firmes multinationales (ou FMN) au Brésil.

Cette diffusion du capitalisme par le biais des représentations à l'étranger signifie qu'elle ne s'arrête donc pas au niveau des seules relations entre pays également industrialisés mais elle met en présence des partenaires inégaux qui risquent de remettre en cause la structure des rapports internationaux existants.

Après avoir examiné cette période de prospérité américaine, voyons à présent comment s'est traduit le dynamisme de l'industrie du Japon

3.3. Les progrès industriels au Japon

L'option du Japon pour une société industrielle et moderne remonte au commencement de l'ère Meiji en 1868. Cette décision de promouvoir la modernisation pour l'industrie va se renforcer davantage au 20^{ème} siècle.

Partant d'une économie où dominait le secteur agricole, le Japon s'est doté progressivement d'une base industrielle dominée essentiellement par les secteurs traditionnels. Il est vrai qu'on observe encore la permanence des secteurs traditionnels au 20^{ème} siècle et dont le poids est relativement significatif dans la production industrielle. Les efforts d'industrialisation toutefois, se sont portés sur les diverses améliorations qui ont ouvert la voie à des progrès dans les conditions techniques de production. De plus, l'utilisation généralisée de l'électricité a contribué de beaucoup à cet essor industriel. Les secteurs touchés par cette expansion de la production électrique sont la métallurgie, la mécanique et l'outillage.

En dépit de ces progrès techniques, la structure industrielle du Japon n'a pas été modifiée pour autant, seule la capacité industrielle a varié. En observant par conséquent la production industrielle, on remarque:

- la faiblesse de l'industrie lourde et chimique qui ne représente que 25% de la production totale¹³⁷ ;
- la part à peu près égale qu'occupent les textiles et les produits alimentaires, ce qui signifie que l'industrie Japonaise s'est développée autour d'industries légères.

Par ailleurs, en termes de part d'investissement, si l'Etat s'est réservé les investissements d'infrastructure tels que les routes, les ponts et les autres travaux publics, le secteur privé, quant à lui, a réalisé les types d'investissement comme les installations et les équipements, la construction d'installations électriques et des usines ainsi que celle des chemins de fer.

Il apparaît que les industries japonaises sont encore tributaires des matières premières importées et de la technologie étrangère qui sont à améliorer ou à innover. Pour compenser ces importations, un impératif s'impose pour le Japon, son industrie doit s'orienter vers l'expansion du commerce international.

Il faut indiquer enfin que ce dynamisme du secteur secondaire qui va se refléter à travers la concentration des activités industrielles dans les zones urbaines va entraîner à son tour une augmentation de la population urbaine faisant suite à un exode rural. Face à cette accélération de l'urbanisation, l'industrialisation doit répondre aux exigences d'un marché de consommation de plus en plus vaste.

Avec les progrès techniques qui se sont imposés, la capacité industrielle du Japon a augmenté par rapport à la période précédente. Il faut toutefois attendre les années 1930 pour voir évaluer rapidement l'industrie Japonaise qui sera axée de la manière suivante :

- la rationalisation de l'industrie moderne afin d'améliorer la productivité et la compétitivité;
- la modernisation des industries métallurgiques et mécaniques grâce aux innovations technologiques;
- la priorité accordée aux industries de base;
- la création de nouveaux produits (aluminium et fibres synthétiques);
- l'apparition de nouvelles industries comme l'industrie automobile.

Le Japon s'est engagé dans cette voie dans le but de mieux soutenir la concurrence. C'est la concurrence qui va favoriser le mouvement de la concentration. Elle va provoquer une forte croissance des monopoles et des oligopoles d'où les nouveaux Zaibatsu qui vont se substituer aux anciens.

La Révolution industrielle qui a eu lieu en Angleterre a été le résultat d'un long processus où la manufacture a joué un rôle historique pour préparer le passage à la Grande industrie. Des pays comme l'Allemagne, les Etats-Unis et le Japon sont cependant parvenus à accélérer leur industrialisation. En outre, les conséquences du progrès technique ont même fait reculer, la place dominante occupée par l'Angleterre, confronté au déclin de ses industries

traditionnelles, tandis qu'il a été question de la suprématie industrielle des Etats-Unis et des progrès industriels du Japon.

B/ Les tendances du développement industriel à partir des années 50

Le processus d'industrialisation des P.D, jusqu'à la première moitié du 20^{ème} siècle, vient d'être examiné, leur industrialisation allant de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle jusque dans les années 70 revêt également une importance particulière d'où cette approche par phases :

- de l'après-guerre au début des années 70 : phase de croissance.
- les années 70 marquées par une période de ralentissement de la croissance (période de déclin, de crise).

1. La période de croissance économique

Au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale, les pays belligérants étaient détruits à différents degrés. Dans le monde capitaliste, la Grande Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Italie ont subi des dégâts énormes, de même le Japon en Asie; les Etats-Unis vont s'affirmer de plus en plus en tant que puissance économique, militaire et industrielle. Dans le monde socialiste, il y eut aussi des pertes énormes, néanmoins l'URSS était renforcée par la naissance des Etats socialistes d'Europe Centrale. C'est dans ce contexte que se posait la question de la reconstitution du marché mondial. La Conférence de Bretton Woods en 1944 jettera les bases de la remise en ordre de l'économie et des finances internationales.

Les institutions internationales telles que le Fonds Monétaire International (FMI) ou la Banque Mondiale, suivies par le GATT¹³⁹ donneront une tonalité nouvelle au multilatérisme¹⁴⁰. Néanmoins pour la reconstruction de l'Europe, c'est l'aide bilatérale octroyée par les Etats-Unis par le biais du Plan Marshall¹⁴¹ qui sera déterminante. Cet environnement d'après-guerre a eu certainement des répercussions sur la croissance économique qui caractérise la période allant de 1945 jusqu'au début des années 70.

Comme l'industrie est au centre de la croissance économique, aussi sommes nous contrainte de reconnaître la première place de l'industrialisation mondiale que les Etats-Unis ont tenu à cette époque et à laquelle s'ajoutent d'autres explications qui leur permettent d'être prédominants d'où leur suprématie sur les économies européennes.

Durant cette période, de nombreux pays occidentaux ont connu une croissance élevée. En outre, l'ouverture croissante des économies depuis 1945 a favorisé l'extension des échanges économiques qui s'est traduite par l'intégration dans l'économie mondiale.

Les trois points, qui vont suivre, vont permettre de rendre compte de ces phénomènes d'où :

- la suprématie des Etats-Unis sur les économies européennes;
- la croissance économique des pays occidentaux ;
- l'intégration dans l'économie mondiale.

1.1. La suprématie des Etats-Unis

La suprématie des Etats-Unis s'est traduite dans les domaines suivants:

- le financement des différentes organisations internationales de Bretton Woods d'où:
 - Fonds Monétaire International (FMI);
 - la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD);
 - le GATT (Accord Général sur les Tarifs douaniers et le commerce).
- la suprématie du dollar: le dollar s'est imposé comme instrument de réserve du Système Monétaire International (SMT);
- l'aide accordée aux territoires occupés tels que l'Allemagne et le Japon: les fonds GARIO en complément du Plan Marshall;
- l'aide massive des Etats-Unis au redressement économique de l'Europe d'où le Plan Marshall (1948-1952) et dont les principaux bénéficiaires sont la République Fédérale de l'Allemagne, l'Italie, la France et la Grande Bretagne;
- l'expansion économique des Etats-Unis.

Au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale, les Etats-Unis ont occupé une place dominante; ils ont tenu la première place dans l'industrialisation mondiale :

les Etats-Unis ont joué le rôle de prêteur financier aux autres Etats: «Au total, les Etats-Unis ont distribué, de 1946 à 1964, près de 100 milliards de dollars dont deux tiers sous forme d'aide économique ... et un tiers sous forme d'aide militaire » ¹⁴².

les Etats-Unis se sont distingués par leur recherche industrielle d'où leur exceptionnel niveau technologique. Il apparaît là, résultats de l'application de la science et de la technique.

L'expansion de l'économie américaine s'est toutefois faite sur la base de l'Organisation Scientifique du Travail (OST)¹⁴³. Le Taylorisme et le Fordisme sont deux méthodes de travail et de production respectives¹⁴⁴. Au Taylorisme succède le Fordisme.

Le Taylorisme désigne l'organisation du travail préconisée par F. W. Taylor au début du 20^{ème} siècle. Cette organisation se caractérise par une double division du travail :

- division verticale, soit la séparation stricte du travail de conception du travail d'exécution.
- division horizontale, soit la parcellisation des tâches à un même stade du processus productif en vue d'accroître la productivité.

Quant au Fordisme qui est l'organisation du travail, impulsé par le constructeur automobile H. Ford et inauguré aux Etats-Unis avant la Première Guerre Mondiale, il est employé pour définir une organisation technique du travail puisqu'à l'approfondissement du Taylorisme sont adjointes la standardisation et les chaînes de montage. L'OST introduite par H. Ford dans ses usines de fabrication d'automobiles fait ainsi de l'automobile « la première industrie manufacturière du monde »¹⁴⁵.

En outre, Ford, fait partie des grandes firmes qui dominent l'économie mondiale d'où la «Multinationale de Ford »¹⁴⁶ pour désigner l'implantation internationale de l'industrie automobile américaine. Il sera même question du développement de l'industrie dite «Fordiste» pour désigner la production en grande série des biens tels que les voitures, les réfrigérateurs, les télévisions. Aux Etats-Unis, on a introduit même la notion de «Société de consommation » qui signifie la société qui a atteint l'abondance ou encore la société parvenue à un stade de la consommation sans cesse accrue de ces nouveaux biens, produits en grande série. Par conséquent, le progrès de la productivité a contribué non seulement à l'accroissement de la production mais surtout au développement de la consommation, ce qui traduit une amélioration du niveau de vie de la population américaine.

le phénomène d'internationalisation, parti des Etats-Unis et qui s'est manifesté à travers des données telles que¹⁴⁷:

- l'accroissement des exportations passant de 10 milliards de dollars en 1950 à 44 milliards de dollars en 1970 ;
- le chiffre d'affaires des filiales étrangères des groupes américains s'élevant à 172 milliards de dollars en 1970;
- l'implantation de filiales des entreprises américaines: «entre 1959 et 1963, plus de 400 sociétés en France mais également en Europe, au Brésil, en Corée du Sud et au Mexique ».

1.2 La croissance économique des pays occidentaux

La période qui a suivi la Deuxième Guerre Mondiale est caractérisée par l'expansion économique des pays occidentaux ; dans l'ensemble, cette tendance à la croissance va se poursuivre jusqu'à l'apparition de la première crise du pétrole en 1973. Cette phase d'essor

est celle de l'apogée du capitalisme d'où les «Trente Glorieuses »¹⁴⁸ pour designer cette période de croissance allant de 1945 à 1973, « les taux d'accroissement moyens annuels du PIB pour la période 1949-1963 placent la France (4,6 %) très largement derrière l'Allemagne (7,8 %) et l'Italie (5,8 %) ... la France arrive en tête pour la période 1960-1972 avec un taux moyen de 5,8 % tandis que l'Allemagne ne réalise que 4,5 % et l'Italie 5,1 % »¹⁴⁹.

Cette croissance économique des «Trente Glorieuses » s'explique principalement par les progrès de la productivité dus à l'application du modèle fordiste et qui provoque une extension des capacités de production industrielle et l'élévation du niveau de vie. Le Fordisme, système de production de masse et de la généralisation de la consommation de masse, est considérée comme un modèle de croissance qui s'est développé non seulement aux Etats-Unis mais également aux pays européens et même au Japon : «le scénario se retrouve au Japon à partir de 1960. Les salaires se fixent désormais en référence aux gains de productivité... la croissance japonaise va se fonder sur l'application des techniques modernes déjà expérimentées aux Etats-Unis et en Europe »¹⁵⁰. Le passage ci-après confirme la manière dont les Etats-Unis imposent leur modèle de croissance: « les Etats-Unis exportaient leurs marchandises et leurs technologies à travers leurs capitaux; leurs principaux concurrents s'alignaient progressivement sur leur mode de production et de consommation et rejoignaient leur niveau de vie »¹⁵¹. Il ressort de ces passages que le Plan Marshall peut être considéré comme un vecteur d'expansion du modèle fordiste.

Par ailleurs, la croissance des «Trente Glorieuses» repose sur une importante intervention de l'Etat. Dans le cas de la France, M. Niveau dans son ouvrage¹⁵² traite abondamment de cette intervention industrielle de l'Etat ou encore de cette politique interventionniste, qui s'est traduite de la manière suivante :

- création d'une demande avec des marchés publics et de grands projets;
- orientation de l'industrie vers des secteurs de pointe par une politique de subvention et d'aide à la recherche et au développement;
- une importante vague de nationalisations (1946-1950) dans le but de créer des services publics susceptibles de conduire à une véritable politique industrielle menée par l'Etat (chemin de fer, électricité, sidérurgie...)
- différents plans destinés à la reconstruction économique. Voyons successivement ces plans:
 - 1^{er} Plan visant à assurer le développement des secteurs de base; charbon, électricité, acier, ciment, transports, équipement et machinisme agricole.

- 2^{ème} et 3^{ème} Plans visant à assurer une forte croissance et la satisfaction des besoins essentiels.
- 4^{ème} Plan (1960-1965) : créer un milieu favorable aux entreprises confrontées à la concurrence internationale. Plus exactement, il s'agit d'adapter l'économie aux impératifs du marché mondial.
- 5^{ème} Plan (1965-1970) : la priorité consiste à programmer l'aide aux grands groupes appelés à être les "fers de lance de l'industrie française".

Les deux derniers plans traduisent le fait que dans les Années 60 et avec les années 70, il devint de plus en plus difficile d'envisager une politique industrielle à l'échelle nationale, aussi s'avère-t-il prioritaire de définir des objectifs, en tenant compte des impératifs du marché mondial.

1.3. L'intégration dans l'économie mondiale

Afin de rendre intelligible l'intégration dans l'économie mondiale, examinons les deux points suivants :

- le développement des firmes multinationales et de la concurrence.
- l'extension considérable des échanges internationaux.

1.3.1. Le développement des FMN et de la concurrence

La stratégie d'implantation à l'étranger déployée par les FMN n'est pas un phénomène nouveau dans la mesure où elle a commencé dès le 19^{ème} siècle pour les entreprises américaines et européennes. Elle s'est toutefois accélérée après la Deuxième Guerre Mondiale à tel point qu'il est même question de développement international de l'entreprise ou encore de l'internationalisation de l'entreprise en tant que nouvelle stratégie industrielle face à la concurrence internationale.

Cette stratégie de l'expansion des FMN à l'étranger peut revêtir deux formes:

- sous forme d'opérations commerciales axées sur le contrôle et l'exploitation des matières premières ou sur la recherche de débouchés extérieurs par les exportations, par l'implantation des filiales commerciales à l'étranger;
- sous forme d'opérations financières en termes d'investissements d'où:
 - la délocalisation croissante des activités industrielles à l'étranger;
 - la prise de contrôle des sociétés étrangères.

Dans les deux cas d'investissement, les objectifs sont la fabrication sur place et la pénétration des marchés et ils font partie des stratégies internationales des entreprises.

L'intégration dans l'économie mondiale et la concurrence entre pays rendent en effet nécessaire la mise en place d'une nouvelle organisation de la production manufacturière aussi se pose aux entreprises la question de savoir quelle stratégie convient-il d'adopter. La délocalisation croissante des activités industrielles à l'étranger constitue certes une des manifestations du développement international de l'entreprise. Cependant le fait pour une entreprise de déplacer à l'étranger des unités productives, pour profiter d'avantages géographiques, économiques, fiscaux ou sociaux, est loin d'être la seule motivation des FMN qui ont un rôle prépondérant au vu de leur poids considérable en termes d'investissements directs.

La logique de la concurrence internationale impose en effet aux entreprises de moderniser leur appareil productif pour mieux les adopter à la demande sur le marché mondial et de miser sur des politiques de spécialisation dans les activités industrielles pour faciliter leur insertion dans les échanges internationaux et pour être plus compétitif. La compétitivité mesure la capacité d'une entreprise ou d'une nation à faire face à la concurrence. Ce sont pourtant les pays industrialisés qui demeurent majoritaires car cela se traduit par la qualité de la spécialisation à forte valeur ajoutée dans le cadre de l'échange international. C'est la concurrence internationale qui oblige les Pays industrialisés à innover en permanence afin de conserver leur avantage comparatif en qualité des produits. Il est vrai que les P.D peuvent s'imposer grâce à la compétitivité-qualité de leurs entreprises sans oublier pour autant la compétitivité-prix qui devrait susciter une augmentation de l'offre en réponse à la hausse de la demande consécutive à des prix plus attractifs.

C'est ce qui apparaît dans les stratégies industrielles des FMN qui ont eu des conséquences positives pour les P.D tout en contribuant à l'expansion des échanges, faisant ainsi des FMN des acteurs stratégiques du commerce international.

D'une manière générale, le processus d'internationalisation contribue à la croissance tout en étant favorable à la création de relations d'interdépendance, ces rapports tendent à devenir de plus en plus étroits entre les différents pays industrialisés capitalistes, non seulement sur le plan des investissements industriels mais, surtout pour ce qui concerne le contrôle du commerce mondial des produits industriels¹⁵³. C'est ce que nous confirment les données chiffrées ci-après: «Le nombre des exportateurs d'acier passe de 17 pays en 1950 à 54 en 1972, la construction automobile se répand dans le monde entier: Angleterre a 144 lignes de production dans 44 pays, la France 98 dans 46 pays, le Japon 98 dans 42 pays, la RFA 89 dans 38 pays, les USA dans 30 pays »¹⁵⁴.

1.3.2 L'extension considérable des échanges internationaux

Conformément aux thèses défendues par les économistes libéraux sur le Commerce International, le libre échange facilite la spécialisation internationale. Le libre échange renvoie à une conception libérale insistant sur le rôle positif des échanges internationaux sur la croissance économique. La question est de savoir si l'insertion dans les échanges internationaux a-t-elle profité ou non à toutes les nations.

Les accords commerciaux dans le cadre du GATT¹⁵⁵, signés en octobre 1947 concrétisent la volonté des pays à développer des relations de libre-échange par la suppression des droits de douane et des accords privilégiés entre les nations tout en respectant certains principes¹⁵⁶.

Les échanges commerciaux internationaux portent non seulement sur les échanges de marchandises et de services; à travers les exportations et les importations entre les pays entrant en relation d'échanges mais vu l'importance des FMN dans le commerce international¹⁵⁷ et compte tenu de la délocalisation des productions, on peut distinguer divers flux commerciaux:

- entre une société mère et ses filiales.
- entre les filiales d'une même FMN.
- entre des sous-traitants et les filiales de la FMN.

L'argument en faveur du développement du commerce international est la forte croissance économique stimulée par une ouverture sur extérieur¹⁵⁸: «Durant les Trente Glorieuses en effet, les échanges internationaux ont connu un essor sans précédent. Cette accélération des échanges ou encore ce commerce mondial des produits industriels a été favorisé par la baisse des droits de douane négociée dans le cadre du GATT et qui concerne surtout les produits industriels : « de 1947 à nos jours, les droits de douane moyens s'appliquant sur les produits industriels ont été abaissés de 40 % à près de 4 %¹⁵⁹ ».

Enfin, il convient de souligner qu'on assiste de plus en plus à un accroissement plus rapide des échanges par rapport à celui de la production¹⁶⁰: «Entre 1948 et 1974, le volume des échanges s'est accru de 7,5 % par an contre 4% pour la production ».

2. La période de ralentissement de la croissance (ou la période de déclin ou de crise) des années 70.

L'ensemble des pays de l'OCDE¹⁶¹, comme nous venons de le voir, a connu une longue phase d'expansion après la Deuxième Guerre Mondiale. A partir de 1970 toutefois, des perturbations économiques vont modifier ce climat et en 1974-1975, on parle même de

«récession généralisée ». De nombreuses explications sont avancées quant aux causes de cette crise. En même temps sont définies de nouvelles politiques économiques pour sortir de la crise. Enfin, c'est en termes de restructuration et d'efforts d'adaptation à cette situation que s'exprime pour l'essentiel la compétition mondiale en matière d'industrialisation.

Ces différentes questions seront examinées de la manière suivante :

- les tentatives d'explication de la crise.
- les manifestations de la crise.
- la crise du secteur industriel.

2.1. Les tentatives d'explication de la crise

Nombreuses sont certes les explications données à la crise mais nous n'en dégageons que les suivantes :

- la crise d'après la « Théorie des cycles de Kondratiev ».
- la théorie marxiste des crises.
- la crise est le produit de la hausse du prix du pétrole.

2.1.1. La crise d'après la « Théorie des cycles de Kondratiev »

Les tenants de cette interprétation de la crise inscrivent l'analyse de la crise des années 70 dans le cadre des cycles longs de Kondratiev. C'est celui qui a établi l'existence de cycles d'une durée approximative de 50 ans; les cycles Kondratiev sont alors appelés des «Cycles longs ». Kondratiev attire l'attention sur une succession de phases dont chacune comprend une phase ascendante (ou d'expansion longue) d'une durée de 25 ans environ et puis une phase descendante (ou de dépression longue) d'une durée à peu près égale à celle de la précédente.

Selon cet auteur qui a analysé l'évolution des prix et celle du rythme de production, ces deux éléments (production industrielle, agricole et prix) dont les rapports sont caractérisés par «des mouvements lents et concomitants »¹⁶², vont connaître cette longue période d'expansion qui sera suivie d'une longue période de dépression. Leur périodicité respective est d'un quart de siècle environ. Conformément à cette théorie des cycles de Kondratiev, la période de récession qui s'ouvre en 1974 correspond à la phase descendante du cycle de Kondratiev jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle.

2.1.2. La théorie marxiste des crises

E. Mandel considère que la crise de 1974-1975 est l'aboutissement du développement du mode de production capitaliste et c'est pourquoi il réfute l'explication de la crise basée sur

la hausse du prix du pétrole. Selon les propres termes de E. Mandel: « La récession de 1974-1975 est l'aboutissement d'une phase typique de déclin du taux moyen de profit. Ce déclin est nettement antérieur au renchérissement prononcé du pétrole... Cette hausse du prix du pétrole... est tout au plus, un facteur additionnel qui amplifie la gravité de la crise »¹⁶³.

De ce point de vue, si la crise est interprétée comme une crise du capitalisme, la sortie de crise correspondra à la remise en cause du système économique, ce à quoi va s'opposer F. Hayek¹⁶⁴, qui s'est également opposé à l'interventionnisme keynésien. Selon F. Hayek, ce n'est pas le capitalisme qui est en cause mais l'intervention de l'Etat qui l'a empêché de fonctionner. Le marché, par la loi de l'offre et de la demande, est la meilleure réponse possible au problème de la régulation de l'économie.

2.1.3. La crise pétrolière des années 70

Comme il a été souligné précédemment, on assiste à un ralentissement de la croissance au milieu des années 70. Beaucoup de milieux s'accordent à attribuer la responsabilité de cette rupture dans le processus de croissance, aux deux hausses brutales des prix du pétrole. Le premier choc pétrolier fut provoqué par le brutal "quadruplement du prix du pétrole brut en 1973-1974 (passant de 3 dollars à 12 dollars le baril de 159 litres)"¹⁶⁵. Une deuxième augmentation du prix du pétrole est intervenue au dernier trimestre 1979, ce qui donna lieu à un deuxième choc pétrolier.

Là apparaît la "crise de l'énergie" ou encore la crise pétrolière. Du côté de l'OPEP¹⁶⁶, la crise pétrolière a modifié la structure du revenu mondial en faveur de ces pays producteurs et exportateurs de pétrole tandis que pour les pays industriels utilisateurs, les deux chocs pétroliers ont entraîné une ponction considérable de leurs revenus. La hausse du prix du pétrole, intervenue brutalement en 1973, va non seulement porter atteinte à la croissance économique des pays consommateurs et importateurs mais surtout à leur faire prendre conscience de leur dépendance vis à vis d'une seule source d'énergie et vis à vis de l'OPEP.

En observant l'évolution de la consommation et de la production d'un pays comme la France, «entre 1963 et 1973 la consommation a plus que doublé" passant de 85 millions de tonnes à 175 millions de tonnes d'équivalent pétrolier (Mtep) et de 50 à 42 Mtep »¹⁶⁷. Ce déséquilibre entre la consommation et la production va apparaître dans la plupart des pays industrialisés, d'où l'intérêt d'examiner à présent les manifestations diverses de la crise.

2.2. Les manifestations diverses de la crise

La crise des années 70 s'est manifestée de diverses manières, aussi n'en retiendrons-nous que:

- le ralentissement de l'activité économique.
- le phénomène de stagflation.
- le problème énergétique.
- l'inflation généralisée.
- l'ampleur du chômage.
- la situation critique de certaines branches industrielles.

2.2.1. Le ralentissement de l'activité économique

Cette première récession généralisée depuis la Deuxième Guerre Mondiale se manifeste sous forme de ralentissement de l'activité économique que connaissent tous les pays de l'OCDE¹⁶⁸. On assiste depuis 1975 à une chute de la production industrielle et du Produit National Brut. Cette chute de la production industrielle va apparaître clairement dans le tableau ci-après :

Tableau 3: Différence entre le maximum et le minimum de la production industrielle avant et pendant la récession dans les principaux pays de l'OCDE :

Pays	A : trimestre du maximum de la production	B : trimestre de minimum de la production	Chute de la production de A à B%
Etats-Unis	4 ^e trimestre 73	2 ^e trimestre 75	- 14,4
Canada	1 ^e - "- 74	3 ^e - "- 75	-6,6
Japon	4 ^e - "- 73	1 ^e - "- 75	- 19,8
RFA	4 ^e - "- 73	3 ^e - "- 75	- 11,8
France	3 ^e - "- 74	3 ^e - "- 75	-13,6
Grande Bretagne	4 ^e - "- 73	4 ^e - "- 74	-10,1
Italie	2 ^e - "- 74	3 ^e - "- 75	-15,5
Pays Bas	1 ^e - "- 74	3 ^e - "- 75	-11,7
Belgique	1 ^e - "- 74	3 ^e - "- 75	-17,1
Suède	3 ^e - "- 74	2 ^e - "- 75	-4,1
Suisse	2 ^e - "- 74	1 ^e - "- 75	-20,3
Espagne	2 ^e - "- 74	2 ^e - "- 75	-10,0

Source : OCDE Perspective économique N°19- Juillet 1976- p.47

Notons également que dans les années 1960, le taux moyen de croissance du PIB réel des pays occidentaux était de plus de 5% alors que dans les années 1970, il se situe à 3%¹⁶⁹.

2.2.2. Le phénomène de stagflation

Les années 1970 ont vu les pays industriels s'enliser dans une situation de stagflation survenue à la suite du renchérissement brutal des prix du pétrole en 1973 et en 1980. Cette tendance à la stagflation se caractérise par la concomitance de la stagnation de la production industrielle et de l'emploi ainsi que de la poussée de l'inflation.

2.2.3. Le problème énergétique

Compte tenu d'une baisse relative du prix du pétrole enregistrée dans les années 1950 et 1960 par rapport aux autres sources d'énergie, la plupart des pays industriels ont adopté cette source d'énergie.

La hausse du prix du pétrole intervenue brutalement en 1973 va porter atteinte à la croissance économique de ces pays importateurs-consommateurs de cette forme d'énergie. En effet, les deux chocs pétroliers (celui de 1973 et celui de 1979-1980) ont entraîné une ponction considérable des revenus des pays industriels utilisateurs.

2.2.4. L'inflation généralisée

Par ailleurs, les conséquences stagflationnistes des hausses du prix du pétrole se manifestent non seulement dans cette période des années 70 sous forme de stagnation de la production et de l'emploi mais il faut y ajouter aussi une forte poussée inflationniste¹⁷⁰.

Dans la plupart des pays industrialisés, l'inflation s'est beaucoup accélérée à tel point qu'on parle de «l'inflation à 2 chiffres» ou encore de «double digit inflation ». Cette accélération de l'inflation¹⁷¹ a été surtout observée en Grande Bretagne et en Italie. Un pays comme la France n'y échappe pas non plus: «l'inflation passe à 10,4% en moyenne de 1973 à 1980 contre 5,8% de 1969 à 1973 »¹⁷².

Nous avons souligné que le fait marquant de la décennie 1970 est la récession économique généralisée de 1974 à 1979¹⁷³. Pour les grands pays industriels, stimuler la reprise signifie lutter contre l'inflation; c'est pourquoi, si des pays comme la France, la Grande Bretagne et l'Italie ont opté pour une politique monétaire déflationniste, d'autres pays comme les Etats-Unis ont réagi par une politique de déficits budgétaires¹⁷⁴.

2.2.5 L'ampleur du chômage

L'ampleur du chômage peut être visualisée à travers le Tableau n° 4.

Tableau 4: Evolution du taux de chômage

Année Pays	1974	1981	1984	Mars 1985
Etats-Unis	5,6	7,6	7,5	7,3
Japon	1,4	2,2	2,7	2,6
RFA	2,6	5,5	9,1	9,4
France	2,3	7,8	10,2	10,6
Royaume Uni	2,6	9,9	12,6	13
Italie	5,4	8,5	10,4	10,6
Canada	5,3	7,6	11,3	11,2
Suède	2	2,5	3,1	3
Pays Bas	3,3	9,1	17,3	16
Belgique	3	10,9	14,2	14,2
Suisse	0	0,2	1,1	1,1

Source : Le point N°700 du 17 Février 1986-p.49

Ce tableau montre que tous ces pays sont confrontés à un fort taux de chômage qui s'est beaucoup accru entre 1974 et 1981. Entre 1981 et 1984, ce taux augmente toujours à l'exception des Etats-Unis qui semble manifester un signe de reprise. La situation de l'emploi montre que le chômage n'est plus considéré comme un problème de conjoncture mais comme un phénomène qui a tendance à se perpétuer. Le chômage peut être aussi interprété comme la conséquence de la « Troisième Révolution Industrielle » avec l'informatique, l'automatisation et la robotisation. Les premiers touchés par la vague du chômage ont été les jeunes, les femmes qui ont occupé des emplois mal payés ou peu stables. Puis le chômage a gagné d'autres catégories de travailleurs munies de qualifications professionnelles et disposant autrefois d'emplois stables. Autrement dit, le chômage touchait le «noyau dur de l'emploi»¹⁷⁵ témoignant d'une aggravation de la crise économique.

2.2.6. La situation critique de certaines branches industrielles

Les branches les plus touchées par la récession 1974-1975 sont entre autres : l'industrie automobile; l'industrie de la construction; l'industrie des appareils électroménagers

; l'industrie textile ; l'industrie sidérurgique; l'industrie électronique; l'industrie de construction mécanique; l'industrie pétrochimique.

Elles sont confrontées à des problèmes tels que : une réduction des capacités de production, un recul des commandes, une crise de mévente, des chutes d'exportation, une baisse d'investissement.

2.3. La crise du secteur industriel

Dès la fin des années 70, les pays industrialisés se trouvent confrontés à des problèmes tels que:

- le déclin des secteurs traditionnels.
- la crise du Fordisme.

2.3.1. Le déclin des secteurs traditionnels

La crise économique des années 70 frappe surtout les secteurs traditionnels des pays industriels et en particulier la sidérurgie et la métallurgie¹⁷⁶. Cette crise de l'industrie de base est liée au ralentissement de la demande et à l'augmentation du coût des matières premières qui s'est faite durablement sentir après la crise de l'énergie marquée par des hausses brusques des prix du pétrole.

Le tassement que connaît la sidérurgie mondiale provient aussi de la «montée des matériaux de substitution »¹⁷⁷: l'aluminium et le plastique remplacent l'acier. La concurrence entre producteurs et le souci d'une meilleure rentabilité débouchent sur des améliorations techniques avec des technologies de plus en plus sophistiquées.

Dans l'industrie automobile, la tendance est de consommer de moins en moins d'acier d'où les pare-chocs en résine synthétique et de nouvelles technologies avec des moteurs en alliage léger.

Par ailleurs, la crise de l'industrie de base a été accentuée par le problème des lieux de localisation. En d'autres termes, les industries lourdes comme la sidérurgie se sont vues imposer la littoralisation. Suite à la concurrence sur le marché mondial où l'impératif est de produire au moindre coût, il est devenu plus intéressant pour la sidérurgie d'être localisée dans des zones portuaires en traitant les matières premières de haute qualité en provenance des pays géographiquement éloignés afin de réduire le coût de production: «une tonne de fer acheminée de Mauritanie à Dunkerque revient moins cher qu'une tonne de fer venue de Lorraine »¹⁷⁸.

On utilise le terme de “désindustrialisation” pour désigner ce phénomène où les entreprises manufacturières abandonnent leurs localisations urbaines d'origine et où

«l'industrie quitte la ville»¹⁷⁹ et qui va s'accompagner d'une diminution des emplois industriels en milieu urbain. D'une manière générale, on assiste à un déclin de l'emploi industriel «dans tous les Pays Développés d'Economie de Marché» (PDEM) et en particulier dans les grandes régions industrielles d'Europe ou des Etats-Unis devenues des régions sinistrées et marquées par l'importance du chômage. A titre d'exemple, notons en particulier : la Flandre, la Lorraine, la Sarre, la région de Liverpool, la région des Grands Lacs des Etats-Unis...

Il apparaît par conséquent que le déclin des secteurs traditionnels qui s'est accompagné également d'une crise sociale est lié aux diverses mutations de l'industrie à la recherche d'une facilité d'accès aux matières premières, à un nouvel environnement mais aussi pour répondre à d'autres exigences de la compétitivité industrielle qui entraînent une remise en cause des processus industriels, devenus obsolètes.

2.3.2. La crise du Fordisme

Le Fordisme¹⁸⁰ désigne ce processus de production industrielle mettant en oeuvre tous les éléments d'une filière productive de la matière première au produit fini. A cela s'ajoute le fait que «le Taylorisme et le Fordisme sont à l'origine des gains de productivité très élevés»¹⁸¹.

Comme le Fordisme s'est caractérisé par une production en masse, dans le cadre même de la production standardisée, la crise du Fordisme, quant à elle s'est manifestée par la saturation des débouchés pour les biens durables qui avaient assuré la croissance. C'est pourquoi le post-fordisme illustre la nécessité impérieuse de l'issue à la crise.

La demande axée sur de nouveaux produits industriels avec un nouveau processus de production nous amène au « post fordisme » ou encore aux « Technologies flexibles »¹⁸².

Ce passage à l'après-fordisme s'est révélé nécessaire compte-tenu des limites du Fordisme dont, entre autres, des cycles de production longs et une organisation rigide du travail. De telles méthodes de production et d'organisation du travail sont à l'origine de l'effondrement des pans entiers de l'industrie fordiste aux Etats-Unis et qui concernent des secteurs vitaux comme l'automobile, la sidérurgie et le textile.

Les difficultés auxquelles se heurtent les pays développés les ont amenés à repenser leur politique économique pour relancer leur économie dans le cadre de la globalisation.

C/ L'économie dans l'ère de la globalisation des années 80

Au début des années 80, plusieurs faits nouveaux vont engendrer une nouvelle vision dans l'approche des problèmes socio-économiques. D'une part, la fin de la Guerre Froide a débouché sur la décomposition progressive des ex-pays socialistes, d'autre part le triomphe de la pensée libérale a catalysé le développement de l'économie de marché à telle enseigne qu'au cours du dernier quart du 20^{ème} siècle, le concept de mondialisation est devenu incontournable dans l'analyse des pays industrialisés.

La mondialisation, caractérisée essentiellement par la globalisation de l'économie et le développement sans précédent des nouvelles technologies de l'information et de la communication, a marqué l'évolution économique des années 80. A cet égard, on peut citer le passage significatif suivant de G. C. de la Carrière: «La globalisation, c'est donc l'étendue géographique, plus la profondeur des inter-connexions, l'ouverture des marchés plus un balayage planétaire de l'information avec les circuits de communication, les processus de gestion et les réseaux de production qui vont avec. Elle est la résultante de deux dynamiques: celle des nouvelles technologies et celle des marchés »¹⁸³.

Le nouveau contexte de l'économie globalisée a influencé d'une manière significative l'industrialisation des pays développés riches dits industrialisés.

Nous avons souligné qu'à partir de 1973, soit après le premier choc pétrolier, les pays développés entrent dans une phase de ralentissement de la croissance, qu'on peut qualifier de période de crise. A ce propos, nous avons montré que la crise s'est manifestée de diverses manières mais elle a surtout ébranlé le secteur industriel : crise de la sidérurgie, crise du fordisme, incapacité pour les entreprises de faire face à la concurrence des Nouveaux pays industriels (NPI) qui ont apparu au début des années 70. L'augmentation du prix du pétrole en 1973-1974 a provoqué des tensions inflationnistes et à cela s'ajoute la baisse de l'emploi.

Ces considérations nous amènent à examiner successivement:

- les politiques économiques de l'issue à la crise.
- les tendances nouvelles des activités industrielles dans les pays développés.

1. Les politiques économiques de l'issue à la crise

La plupart des pays industrialisés se sont efforcés de réagir aux différents problèmes véhiculés par la crise. A titre d'illustration, et compte tenu de nos informations, nous allons présenter respectivement les politiques de relance économique des Etats-Unis et de la France.

1.1. La politique économique des Etats-Unis

Aux Etats-Unis à la fin des années 70, comme le faisait remarquer P. A. Samuelson¹⁸⁴, la situation économique est dominée par une expansion beaucoup plus forte que celle des autres pays industrialisés d'Europe ou même du Japon, mais simultanément elle se caractérise par une inflation galopante (les prix grimpent au rythme de 10 % l'an). Cette inflation est due au quintuplement des prix du pétrole, aux mauvaises récoltes et à la baisse de la productivité causée par l'absentéisme.

La Politique économique que R. Reagan a choisi depuis 1979, où il est arrivé au pouvoir, est la juxtaposition de deux politiques économiques assez contradictoires¹⁸⁵ selon J. K Galbraith:

- la politique d'encouragement de l'offre (supply-side) qui préconise:
 - la réduction des impôts des riches.
 - la réduction des prestations fiscales des classes plus modestes.
- l'autre politique est celle des Monétaristes. Le Monétarisme qui a été développé notamment par M. Friedman, est fondé sur le principe suivant lequel il est possible de contrôler l'inflation, et généralement de conduire l'économie d'un pays si l'on sait maîtriser la masse monétaire. D'où la politique monétaire menée par P. Volker, le Président du Fédéral Reserv Board (FED) qui a décidé depuis 1979 de freiner la croissance de la masse monétaire, en vue de réduire le taux d'inflation.

Le résultat de ces politiques économiques est la fixation des taux d'intérêt à un niveau très élevé¹⁸⁶ afin de limiter les prêts bancaires. C'est cette politique de taux d'intérêt élevé qui a entraîné la hausse du dollar.

Cette conjonction des Politiques budgétaires (déficit budgétaire à réduire d'année en année) et monétaires rigoureuses destinée à maîtriser l'inflation, et qui se traduit par des taux d'intérêt élevés et par une poussée à la hausse excessive du dollar, va provoquer une croissance fortement ralentie sur le reste du monde.

1.2. La politique économique de la France

Il est question ici de la Politique économique française qui a débuté en 1981 coïncidant avec l'accession de la Gauche au pouvoir¹⁸⁷. Dans la politique française, nous pouvons distinguer trois phases.

En 1981, la politique de relance par la consommation, par l'augmentation de la dépense publique (de 27 % pour 1982). Les conséquences de cette politique sont:

- une augmentation de la demande;

- une inflation croissante;
- une augmentation des importations;
- une aggravation de l'endettement extérieur;
- les trois dévaluations du franc.

Compte tenu du contexte de récession mondiale, la France sera amenée à adopter une politique de rigueur pour s'adapter aux contraintes économiques. Il s'agit de lutter contre l'inflation et le déficit du commerce extérieur. Et la France est également à la recherche des solutions à apporter au chômage dont l'évolution est¹⁸⁸:

- en Mai 1981 : 1.790.000 chômeurs soit 7,4 % de la population active;
- cinq ans après : 2.300.000 chômeurs soit 10,5 % de la population active.

Après ces considérations sur la situation de l'emploi, nous revenons à la Politique économique de la France qui entre dans sa troisième phase en 1983-1984. Certains parlent de «néo-libéralisme »¹⁸⁹ d'autres de «social libéralisme »¹⁹⁰ pour désigner cette nouvelle voie dans laquelle s'est engagée la France depuis l'avènement de la «cohabitation ». Quelle que soit la justesse de l'une ou de l'autre variante du libéralisme, une chose semble sûre, c'est que la France s'est lancée dans la modernisation de l'industrie et ce, depuis même le début des années 70.

De grands projets de modernisation technologique sont initiés en France¹⁹¹ et qui s'inscrivent dans le cadre de la Politique industrielle. Parmi les réalisations technologiques française figurent notamment :

- le programme de modernisation des télécommunications.
- le programme nucléaire.
- le programme aéronautique spatial.

Il convient de faire remarquer que leur réussite est due aux recherches technologiques, ainsi qu'à l'initiative de l'Etat et à l'Investissement public.

Ces Politiques économiques qui viennent d'être présentées succinctement se situent dans un contexte de récession mondiale. Aux Etats-Unis, on commence à entrevoir des signes d'espérance en 1983 puisqu'il n'est plus question que de «reprise ». De nouvelles tendances s'annoncent-elles dans l'économie mondiale?

1.3. Remarques

En envisageant de nouvelles politiques économiques de l'issue à la crise, il convient au préalable de faire remarquer le rôle majeur de l'Etat (Etat-Providence) dans toutes les sphères de l'économie et de la société, allant bien au-delà de sa fonction régaliennne. Cette

intervention publique s'est révélée nécessaire pour régler l'activité économique pendant la dépression des années 30 et c'est cette action des pouvoirs publics qui a marqué la période des « Trente Glorieuses ».

Toutefois, il est apparu qu'avec la Crise des années 70, de nombreuses critiques vont à l'encontre de ces formes d'intervention économiques de l'Etat et en particulier dans le domaine industriel où l'on a observé cet ensemble de relations entre l'Etat et l'industrie et qui vise aussi bien à réorganiser l'appareil productif qu'à lutter contre l'inflation et le chômage.

En basant son analyse de la crise comme étant avant tout industrielle, la pensée libérale soutient l'idée que la crise traduit la non rentabilité des entreprises d'où l'intérêt de stimuler l'investissement et de favoriser le redressement de la compétitivité des entreprises. Les politiques libérales qui accordent la primauté à l'entreprise et qui, privilégient le rôle central joué par le marché dans les échanges et la fixation des prix, visent également à libérer l'Entreprise de toute contrainte étatique.

Ces politiques économiques qui privilégient l'offre s'apparentent aux stratégies initiées dès 1979 en Grande-Bretagne par M. Thatcher et en 1981 aux Etats-Unis par R. Reagan. C'est la pensée libérale qui va se développer dans les années 80 et où la sortie de crise équivaut à une remise en cause du système économique. C'est la primauté de l'Entreprise et la mise en place de structures compétitives avec davantage de marché et moins d'Etat soit, un Etat dont l'intervention en matière industrielle devra se limiter à faire respecter les règles de fonctionnement du capitalisme.

2. Les tendances nouvelles des activités industrielles dans les pays développés

Face au ralentissement de la croissance économique qui caractérise la période de récession, les pays développés sont amenés à orienter leurs investissements dans des secteurs susceptibles de favoriser la croissance, d'accroître la productivité et à consacrer des ressources en matière de recherche-développement. Et comme le dit M. Develle¹⁹²: « Demain, la croissance dépendra surtout de la vitesse d'innovation ». Désormais, la compétition s'engage et se durcit surtout entre les Etats-Unis et le Japon. L'Europe y prend du retard.

2.1 La nécessité de promouvoir la haute technologie

Cette accélération du rythme d'innovation va se traduire par l'avènement de l'informatique, dont les applications vont déboucher nécessairement sur l'automatisation croissante des entreprises industrielles. Les industries de pointe sont devenues: l'informatique, la robotique, la biotechnologie.

Les Etats-Unis prônent la politique industrielle fédérale pour la haute technologie. A côté des grandes firmes américaines considérées comme les géants de l'industrie américaine, telles l'IBM, furent implantées de Petites et Moyennes Entreprises de haute technologie, comme on en trouve dans la Silicon Valley¹⁹³.

La prééminence des Etats-Unis coïncide également avec le boom de la micro-informatique qui s'accompagne du développement des micro-ordinateurs dont les principaux fabricants sont IBM, APPLE et TANDY. Ensuite vient la Télématic qui montre l'intégration croissante informatique-télécommunication. Elle s'est développée de façon très rapide au début des années 1970. Enfin, la robotique fait sa véritable entrée dans la Grande Industrie en 1982 avec la profusion de mots nouveaux tels que mécatronique, productique, automatique. Les principales firmes qui méritent d'être citées à ce propos sont: ASEA en Suède et l'UNIMATION qui fut le pionnier de la robotique aux Etats-Unis, et qui par la suite fut rachetée par WESTINGHOUSE. Notons que IBM y tient aussi une place de choix. L'objectif de ces firmes est de dépasser le stade de la vente de robot à l'unité pour 'orienter vers les systèmes complets d'automatisation.

Toujours parmi les secteurs de haute technologie et qui se présentent comme des grands secteurs industriels de l'après-crise, citons l'industrie aérospatiale et dans laquelle l'Europe occupe une place prépondérante au niveau de la production mondiale en particulier en ce qui concerne la production aéronautique civile avec le succès de la Concorde, de l'Airbus, du Mercure, du Cornet, et de la Caravelle. Le tableau N° 5 fait apparaître ce succès de l'aéronautique européenne.

Tableau 5: La percée de l'aéronautique européenne

1970	1975	1980	1982
5%	6%	11%	5%

Source : Revue RAMSES – p. 115 (1983-1984)

2.2 Le déclin de l'industrie sidérurgique

Parallèlement au développement de ces secteurs de pointe, certains secteurs connaissent des handicaps manifestes et que l'on peut situer en tant que déclin de l'industrie sidérurgique. Pourtant entre 1955 et 1973, la consommation mondiale d'acier a triplé sous l'effet du développement des industries mécaniques et électroniques. La production d'acier des pays européens de la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) a plus que doublé, tandis que celle du Japon est multipliée par quatorze durant cette période.

Depuis 1982 cependant, la consommation d'acier a connu une chute brutale et les sidérurgies occidentales sont confrontées à une situation catastrophique: le taux d'utilisation de capacité de production a diminué de plus de la moitié par suite de l'évolution des techniques de production, de l'utilisation de matériaux de substitution de qualité plus légère, de l'arrivée de nouveaux producteurs devenus autosuffisants (Asie- Amérique Latine).

2.3 Investissements industriels axés sur la Recherche-Développement

Il n'est pas superflu de mentionner à titre indicatif les ambitieux programmes de recherche tels que¹⁹⁴:

- SDI (Strategy Défense Initiative) ou encore «Guerre des Etoiles », ce nouveau concept stratégique proposé par le Président R. REAGAN en 1984.

- Esprit (European Strategy Program of Research on Information Technology), soit ce programme européen de recherche précompétitive de cinq ans adopté en Février 1984 et qui vise à combler le retard technologique de l'Europe dans le secteur de la technologie des informations.

- EUREKA, projet lancé par la France en Avril 1985 en réponse au programme IDS et proposé comme moyen de mobiliser l'Europe technologique au-delà des frontières de la Communauté Européenne. EUREKA représente alors une Agence de coordination de la recherche européenne dans six domaines considérés comme prioritaires :

- + l'informatique avec les super-ordinateurs.
- + l'intelligence artificielle et électronique rapide baptisée Euromatique.
- + les robots de troisième génération (Eurobot).
- + les communications (Eurocom).
- + les biotechnologies (Eurobio).
- + les nouveaux matériaux principalement les céramiques (Euromat).

Au cours de cette section (I) consacrée à l'industrialisation dans les pays développés, trois étapes ont été suivies le processus de l'industrialisation, les tendances du développement industriel à partir des années 50, l'économie dans l'ère de la globalisation des années 80.

L'industrialisation en Europe Occidentale résulte d'un long processus. La manufacture a joué un rôle historique en préparant les conditions du passage à la Grande Industrie dont la naissance a été engendrée par toute une conjonction de facteurs, notamment la concentration de la main d'œuvre, le machinisme, l'accumulation du capital, l'augmentation de la production et celle des profits, ainsi que le processus d'application des machines à la

production. Le terme «Révolution industrielle» désigne, par conséquent, cette longue période de transformation qui s'est produite en Angleterre. Elle est liée également à la transformation industrielle des principales sources d'énergie (charbon ...) qui a conduit au développement de l'industrie charbonnière, à la révolution des transports ferroviaires ... C'est l'introduction du machinisme dans le secteur textile qui a déclenché une industrialisation plus générale, d'où les bouleversements des structures économiques et sociales en Grande-Bretagne. Il est vrai que l'industrialisation britannique a commencé avec le développement de l'industrie légère, mais le progrès du machinisme dans le système des transports, a marqué toutefois le développement de l'industrie sidérurgique.

A l'opposé de la Grande Bretagne, l'essor industriel de l'Allemagne s'est basé essentiellement sur l'industrie lourde. L'industrialisation de l'Allemagne a été rapide et a été déclenchée par l'expansion des chemins de fer, ouvrant ainsi l'ère de la métallurgie, elle-même liée au développement de la production houillère de la Ruhr et à laquelle s'ajoute celle du minerai de fer.

W. W. Rostow a traité abondamment l'ascension industrielle des Etats-Unis. Il a montré la rapidité de ce pays à passer d'un stade à un autre. Parmi les facteurs qui ont favorisé l'expansion de l'industrie américaine, nous avons retenu l'abondance des ressources minières et énergétiques, la généralisation de la concentration industrielle, la production rationnelle organisée, le progrès de la consommation et du bien être. La poussée de la concentration a impliqué un accroissement de la dimension des entreprises industrielles qui, à son tour, exige une organisation rationnelle de la production (Taylorisme) et une amélioration de l'organisation du travail (Fordisme). La production industrielle aux Etats-Unis a contribué non seulement à la satisfaction des besoins élémentaires, mais aussi à la plénitude du bien être des hommes.

Dans le cas du Japon, il s'est donné comme objectif prioritaire la modernisation de son économie depuis l'avènement de l'ère Meiji, avec pour corollaire le rôle grandissant de l'industrie. L'industrie du Japon a pu démarrer grâce aux facteurs tels que le développement de l'agriculture, une large intervention de l'Etat, l'importance des secteurs traditionnels et la promotion des exportations pour compenser les approvisionnements en matières premières et sources d'énergie en provenance de l'extérieur. Les secteurs qui se sont développés dans le cadre du Japon moderne sont la banque, les transports maritimes, les chemins de fer, le textile et les extractions minières.

Comme les bouleversements de la technique industrielle ont eu des répercussions différentielles selon les pays considérés, aussi s'est-il avéré intéressant de les avoir examinés.

L'industrie anglaise a traversé une période de ralentissement marquée, entre autres, par le recul des industries traditionnelles, le recul du charbon et de la machine à vapeur, le vieillissement de l'équipement industriel, le manque d'intégration inter-branches et l'affaiblissement du commerce extérieur.

Il a été souligné que les industries cotonnières et sidérurgiques de la Grande Bretagne, au cours de la première décennie du 20^{ème} siècle, ont connu un recul, suite à la création de nouvelles branches industrielles dans des pays devenus industriels à la même période.

Aux Etats-Unis, dans les années 20, l'industrie américaine entre dans une période de prospérité caractérisée essentiellement par un développement de la production et de la consommation de masse, et par une tendance à la fusion des sociétés.

La suprématie industrielle des Etats-Unis s'est expliquée par un développement de l'équipement industriel, des applications du Taylorisme et du Fordisme à l'industrie, d'où une production et une consommation de masse qui s'inscrivent dans la perspective d'un accroissement de la productivité et d'un élargissement des capacités industrielles (construction d'automobiles, production d'appareils électroménagers ...). La période de prospérité est marquée également par une accélération du processus de concentration du capital et de la production, d'où les entreprises géantes (Ford, GEC, ...) et le Cartel de l'Acier.

Des progrès industriels ont été enregistrés au Japon. L'industrie japonaise, en effet, a axé ses efforts sur la rationalisation de l'industrie moderne, la priorité accordée aux industries de base, l'apparition de nouvelles industries. La concurrence a contribué à favoriser le mouvement de la concentration qui s'est traduit par une forte croissance des monopoles avec les nouveaux Zaibatsu.

Après avoir examiné le processus de l'industrialisation dans les pays développés jusqu'à la première moitié du 20^{ème} siècle, nous nous sommes intéressée à l'évolution de leur industrialisation dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle jusque dans les années 70, où nous opté pour une approche par phases, en distinguant la période de croissance économique de celle de la crise.

La période de croissance économique qui correspond à la phase immédiate de l'après guerre jusque dans les années 70 a été marquée par la suprématie des Etats-Unis sur les européennes, la croissance économique des pays occidentaux et du Japon, et l'intégration économique mondiale.

Les Etats-Unis ont occupé la première place dans l'industrie mondiale, ils ont joué le rôle de prêteur financier aux autres Etats et ils se sont distingués par leur recherche industrielle, et de par leur exceptionnel niveau technologique. A cela s'ajoute le phénomène

d'internationalisation qui s'est développé aux Etats-Unis, et qui s'est traduit par l'accroissement des exportations, celui des chiffres d'affaire des filiales des entreprises américaines implantées à l'étranger.

La période de croissance économique correspond à la phase d'essor des pays occidentaux appelée les «Trente Glorieuses » ; elle s'explique principalement par l'application du modèle fordiste, provoquant ainsi une extension des capacités de production industrielle et l'élévation du niveau de vie. Par conséquent, le Fordisme est considéré comme un modèle de croissance qui s'est développé non seulement aux Etats-Unis, mais également aux pays européens. La croissance des «Trente Glorieuses » repose certes sur une importante intervention de l'Etat, mais elle s'est également caractérisée par l'intégration dans l'économie mondiale, marquée par une nouvelle stratégie industrielle avec le développement international de l'entreprise. Le processus d'internationalisation a contribué à la croissance, tout en favorisant les rapports entre les différents pays capitalistes, non seulement sur le plan des investissements industriels, mais surtout en ce qui concerne le contrôle du commerce mondial des produits industriels, faisant ainsi des FMN des acteurs essentiels du commerce international.

Cette longue phase d'expansion après la Deuxième Guerre Mondiale a été interrompue par des perturbations économiques, à tel point qu'on a avancé le terme de «récession généralisée» en 1974-1975, pour désigner ce ralentissement de l'activité économique.

Beaucoup de milieux s'accordent à attribuer la responsabilité de cette rupture dans le processus de croissance aux deux chocs pétroliers en 1973-1974 et en 1979.

La crise s'est manifestée de diverses manières, mais elle a surtout ébranlé les secteurs traditionnels tels que la sidérurgie et la métallurgie, traduisant ainsi la crise de l'industrie de base. C'est le secteur industriel qui a été le plus frappé, car à la crise de la sidérurgie s'est ajoutée la crise du Fordisme ainsi que l'incapacité des entreprises à faire face à la concurrence des NPI qui ont émergé au début des années 70.

Les difficultés auxquelles se sont heurtés les Pays développés les ont amenés à repenser leur politique économique, pour relancer leur économie dans le cadre de la globalisation des années 80.

Les politiques économiques de l'issue à la crise ont été présentées à travers les politiques de relance économique des Etats-Unis et de la France. Aux Etats-Unis R. Reagan a opté pour la combinaison de la politique d'encouragement de l'offre et de la politique monétaire. Le résultat de la politique du taux d'intérêt élevé est une poussée à la hausse excessive du dollar, provoquant une croissance fortement ralentie sur le reste du monde. Pour

sa part, la France est amenée à adopter une politique de rigueur pour s'adapter aux contraintes économiques, d'où la lutte contre l'inflation et la lutte contre le déficit du commerce extérieur.

Nous avons fait remarquer le rôle majeur de l'Etat dans la sphère de l'économie, et qui est allé bien au-delà de sa fonction régalienne. Cette intervention des pouvoirs publics a marqué surtout la période des « Trente Glorieuse ».

Avec la crise des années 70, ces formes d'intervention économique de l'Etat ont soulevé de nombreuses critiques, et en particulier dans le domaine industriel, où il a été plutôt question de réorganiser l'appareil productif qu'à lutter contre l'inflation et le chômage.

La pensée libérale a analysé la crise comme étant avant tout une crise industrielle, et qui s'est traduite par la non rentabilité des entreprises. En accordant la primauté à l'Entreprise, les libéraux soutiennent l'idée de stimuler l'investissement tout en favorisant le redressement de la compétitivité industrielle. Ces politiques libérales, qui privilégient le marché, visent également à libérer l'entreprise de toute contrainte étatique.

C'est la pensée libérale qui s'est développée dans les années 80, et où la sortie de crise équivaut à une remise en cause du système économique. L'intervention de l'Etat en matière industrielle dans cette optique est limitée à faire respecter les règles de fonctionnement du capitalisme, donc moins d'Etat mais accorder la priorité à l'entreprise et aux structures compétitives avec davantage de marché.

Dans le domaine industriel, les issues à la crise ont débouché sur la nécessité de promouvoir de nouvelles technologies, et d'axer beaucoup plus les investissements industriels sur la recherche-développement.

En bref, au cours de cette section consacrée à l'industrialisation des pays développés, nous avons tenté d'analyser le processus qui répond plutôt à un schéma spécifique dominé par le développement du capitalisme. En ne perdant pas de vue cette évolution industrielle, nous avons abouti à l'examen de l'économie mondiale qui a dû faire face à des difficultés posées par la crise, laquelle a fait ressortir la nécessité de réorienter les investissements industriels vers des technologies nouvelles annonçant une nouvelle révolution industrielle.

Compte tenu de la mondialisation de l'économie au cours de ce 20^{ème} siècle, ces différentes questions qui viennent d'être soulevées dans le cadre des pays industrialisés vont avoir des conséquences directes ou indirectes sur le Tiers-monde. Par ailleurs, l'évolution des pays dits en voie de développement intéressera beaucoup les pays industrialisés. Aussi, considérons-nous comme important d'ouvrir un débat sur le développement dans les pays du

Tiers-monde, et cela avant l'analyse approfondie de l'exemple historique de Madagascar. Ce sera l'objet de nos investigations dans la prochaine section.

Section II: L'industrialisation dans les Pays en développement

En gardant comme toile de fond le débat théorique sur l'industrialisation des pays du Tiers-monde, cette section se propose d'examiner d'une part les formes d'industrialisation qui répondent aux diverses stratégies industrielles mises en œuvre dans ces pays en développement. D'autre part, un aperçu rapide des difficultés rencontrées dans le Tiers-monde dans ses rapports avec l'économie mondiale pourrait contribuer à mieux saisir dans quelle mesure une politique de développement industriel traduit-elle la concrétisation nationale de développement? Ou encore ne serait-elle au contraire qu'une intégration à la politique élaborée au niveau mondial?

Toutes ces considérations nous amènent, dans cette section, à traiter successivement :

- les formes d'industrialisation ;
- les problèmes majeurs du développement industriel dans le Tiers-monde.

A/ Les formes d'industrialisation

Après une présentation systématique des formes d'industrialisation, nous tâcherons de situer les diverses stratégies industrielles dans leur contexte historique respectif. En procédant de cette manière, notre tentative est de déboucher sur une appréciation critique de ce que représente l'industrialisation dans les pays en développement. Aussi allons-nous distinguer quatre formes d'industrialisation en focalisant nos réflexions sur des exemples historiques en Afrique.

1. Industrialisation de première transformation des produits primaires

C'est la forme d'industrialisation qui peut être considérée comme le commencement du processus d'industrialisation dans les pays ex-colonisés. Pour mieux comprendre le fait industriel de la période coloniale, nous estimons nécessaire de considérer au préalable les points suivants:

- les stratégies coloniales de développement ;
- les industries spécifiques tolérées dans les pays colonisés.

1.1. Les stratégies coloniales de développement

Les stratégies coloniales de développement seront examinées de la manière suivante :

- l'économie de traite ;
- les objectifs de l'économie coloniale ;
- le développement des cultures d'exportation ;
- les activités majeures liées à l'économie de traite.

1.1.1. L'économie de traite

L'emprise coloniale sur l'Afrique fait suite à la signature du Traité de Berlin en 1885 et qui va déterminer le partage du Continent Africain¹⁹⁵ entre les grandes puissances. Cette domination coloniale repose sur l'économie de traite qui est définie par J. Dresche¹⁹⁶ comme suit:

«La traite consiste en gros à tirer d'un pays les produits d'exportation et à y vendre des produits importés aux indigènes pourvus d'argent, grâce à la vente des produits exportés. Circuit très élémentaire qui réserve autant que possible le marché à la métropole et condamne les colonies à ne produire que les matières premières sans les transformer sur place ».

Conformément à cette définition, l'institution de l'économie de traite oblige les colonies à se spécialiser dans la production de matières premières essentiellement issue de l'agriculture et dans l'importation de biens manufacturés. Ainsi l'économie de traite repose sur l'échange de produits primaires fournis par les colonies contre des produits manufacturés en provenance de la métropole. C'est le principe du pacte colonial¹⁹⁷ qui oblige des colonies à se consacrer uniquement à la production des produits imposés par la métropole et qui interdit leur transformation en produits finis ou semi-finis.

Dans le cas de Madagascar, J. Gallieni a déclaré à ce propos¹⁹⁸: «Madagascar doit être un fournisseur de matières premières pour l'industrie française. Aucune industrie indépendante ne doit s'y développer. Elle doit fournir ses matières premières à bon marché et acheter par contre les produits fabriqués français le plus cher possible ».

Cette déclaration signifie que toute tentative de développement industriel est exclue dans les colonies. En d'autres termes, il s'agit de mettre en place une stratégie coloniale ou encore d'adapter l'Afrique aux objectifs des puissances coloniales.

1.1.2. Les objectifs de l'économie coloniale

L'exploitation économique des colonies vise deux objectifs majeurs, à savoir faire produire des excédents destinés principalement à l'exportation et établir avec les Européens des relations commerciales coloniales.

L'économie de traite va, par conséquent, se traduire par une spécialisation en termes de matières premières essentiellement issues de l'agriculture. A cette production agricole proprement dite, vont s'ajouter l'exploitation forestière et l'exploitation minière. Il n'est pas alors difficile de comprendre la politique coloniale qui consiste principalement à exploiter les ressources du sol et du sous-sol qui, toutes, travaillent en vue de l'exportation. Cette production est rendue possible grâce aux exploitations de la terre et à l'exploitation de la main d'œuvre locale; l'économie coloniale repose par conséquent sur le développement des cultures d'exportation.

1.1.3. Le développement des cultures d'exportation

Pour assurer le développement des produits agricoles d'exportation, des méthodes ont été mises en pratique avec la mise en place de la colonisation.

a. Les méthodes utilisées

Citons entre autres :

- l'attribution des concessions agricoles aux colons et à de Grandes Sociétés européennes¹⁹⁹.
- une mobilisation de la force de travail pour assurer la participation des producteurs à l'économie coloniale. L'extension du salariat s'est aussi développée par nécessité du paiement de l'emploi²⁰⁰. Et à cela s'ajoute le travail forcé consacré par le SMOTIG²⁰¹ institué à Madagascar. Il ne faut pas non plus sous-estimer les corvéables pour le ramassage des produits et pour le transport des marchandises pour le compte des maisons européennes.
- le rôle joué par les Instituts de Recherche qui contribuent également à l'expansion des ressources non seulement agricoles mais également géologiques et minières, d'où leur action en Afrique en général, et à Madagascar en particulier. Nous citons notamment, l'ORSTOM, l'IRAT, le BRGM, l'IGM,...²⁰²

Tous ces moyens ont été associés pour la mise en valeur coloniale dont la base est le développement des cultures d'exportation.

b. Les cultures coloniales d'exportation

Conformément à la définition que nous avons retenue de l'économie de traite, le développement des cultures d'exportation va marquer de façon décisive l'économie coloniale. Désormais, les économies des pays colonisés se caractérisent par la prédominance du secteur agricole : l'agriculture représente la principale source d'exportation des pays colonisés et procure un large pourcentage des entrées de devises. En somme, chaque pays colonial produit et exporte une ou deux de ses ressources qui représentent l'essentiel de la production et des exportations du pays. Pour avoir une idée de cette extrême spécialisation qui rend l'économie africaine totalement dépendante du marché mondial, nous reproduisons le tableau N°6 qui indique la situation des produits agricoles dans certains pays africains.

Tableau 6: La situation des produits agricoles dans quelques pays africains

PAYS	% DES EXPORTATION TOTALES	PRODUITS AGRICOLES
Gambie	96,3	Arachide-huile
Burundi	92,4	Café-Coton-Cuir
Tchad	88,2	Coton-Bétail-Viande
Côte d'Ivoire	80,8	Café-Cacao-Bois
Ghana	75,9	Cacao-Bois-Or
Sénégal	77,8	Huile d'arachide-Arachide
Tanzanie	58,0	Coton-Café-Sisal
Kenya	63,1	Café-Thé-Sisal

Source: Commission ONU pour l'Afrique/chiffres 1966

Ce tableau indique la part des trois produits agricoles, en pourcentage de la valeur totale des exportations de quelques pays africains. Il va sans dire que ces produits n'ont rien à voir avec les besoins locaux et ne correspondent pas du tout aux vocations naturelles du pays mais aux intérêts de la métropole.

Pour montrer l'importance des cultures obligatoires imposées par les puissances colonisatrices, il y a lieu de considérer des exemples historiques relatifs à ces types d'implantation aussi énumérons nous entre autres:

- les trois-quarts de la récolte mondiale du cacao reviennent à cinq pays : le Ghana, le Nigeria, le Brésil, la Côte d'ivoire et le Cameroun;

- le café et le cacao sont des spécialisations imposées aux pays producteurs et sur lesquels un auteur s'est exprimé en ces termes : « En 1920, le café était rigoureusement inconnu à Madagascar; introduit par le colonialisme français qui cherchait à s'approvisionner au maximum chez lui et dans sa monnaie, il est aujourd'hui le premier produit d'exportation de la Grande Ile²⁰³. La production de café et de cacao est également lancée à grande échelle comme des cultures obligatoires en Afrique Occidentale Française (AOF) en 1936²⁰⁴.
- la production de coton des colonies portugaises d'Angola et de Mozambique était insignifiante en 1930 mais quelques années plus tard, elle a atteint une capacité qui dépassait largement les besoins de l'industrie textile du Portugal²⁰⁵.
- le coton en Egypte a connu aussi une expansion particulière : «dans les années 1840, le coton à longues fibres est devenu le moyen de faire entrer l'Egypte comme producteur de produit de base dans le système capitaliste mondial»²⁰⁶.
- la production des arachides au Sénégal : jusqu'en 1935, elles sont exportées à l'état brut comme le corrobore le passage suivant: « ... Néanmoins jusqu'en 1935, les industries françaises s'opposaient vigoureusement et longtemps avec succès à toute initiative de mise en place oléagineuse au Sénégal. »²⁰⁷
- le cas du bois d'oukomé au Gabon, matière première de l'industrie du contreplaqué née de la Première Guerre Mondiale.²⁰⁸

Ces quelques exemples de produits coloniaux suffisent pour se convaincre de l'importance du rôle du secteur agricole qui consiste à répondre beaucoup plus à une demande de matières premières de la part de la métropole. Comme il s'agit de productions commerciales destinées à l'exportation, il paraît intéressant d'examiner la question de savoir quelles sont les activités générées par cette économie de traite.

1.1.4. Les activités liées à l'économie de traite

Parmi ces activités majeures qui sont liées à l'économie de traite, nous allons en dégager:

- la domination des Grandes Sociétés coloniales.
- les activités de transport.

a. La domination des Grandes Sociétés coloniales

La mise en valeur coloniale s'est reflétée à travers les Compagnies coloniales détentrices des secteurs clefs de l'économie. La domination des Grandes Sociétés coloniales répond à l'idée du pacte colonial qui signifie surtout un pacte commercial. Dans cette optique,

l'économie de traite s'est caractérisée également par le développement des activités commerciales telles que l'a souligné M. Rudloff²⁰⁹ : « Le système colonial avait sa finalité propre qui visait à l'élargissement des débouchés pour les marchandises manufacturées et au drainage des produits tropicaux demandés en Europe ».

On conçoit, de ce fait, l'extrême importance du rôle que revêt l'organisation d'un monopole sur la commercialisation des produits primaires et l'écoulement des produits industriels importés au profit des Grandes Compagnies coloniales²¹⁰. A ce propos, nous mentionnons à titre d'exemples:

- les Grandes Sociétés commerciales comme la SCOA fondée en 1906 et la CFAO fondée depuis 1887: « En quelque années, SCOA et CFAO essaimèrent dans l'ensemble de l'Afrique Occidentale et, dès 1924, elles avaient atteint leur configuration à peu près définitive (SCOA: 140 comptoirs, 145 en 1930, 250 en 1940; CFAO : 141 comptoirs, 191 en 1930, 411 en 1939). Mais elles opéraient aussi bien dans les territoires britanniques, dont le commerce était plus dynamique : palmistes et étain du Nigeria pour la CFAO, cacao de la Gold Coast pour la SCOA; cette dernière y consacra bientôt un tiers de son chiffre d'affaire ».²¹¹
- les banques qui financent l'exploitation agricole et minière.
- les compagnies d'assurances.
- les compagnies des navigateurs qui organisent le transport des produits exportés et importés. Par exemple, Palm line spécialisée dans le transport de l'Huile de Palme.
- les sociétés d'Import-export.
- les intermédiaires qui s'interposent entre les sociétés d'Import-export et les producteurs, en tant que collecteurs de matières premières. D'une part, les intermédiaires livrent les produits collectés aux Sociétés d'Import-Export et d'autre part, les produits manufacturés en provenance de la métropole sont fournis par les Sociétés commerciales à ces intermédiaires. En outre, ces groupes étrangers bénéficiaient facilement du crédit bancaire en tant que représentants directs des Grandes Sociétés Coloniales, ce qui nous amène à dire que les crédits sont réservés pour la plupart aux activités commerciales.

On rencontre le phénomène analogue en Afrique de l'Est avec la présence des Asiatiques en Tanzanie, Kenya et Ouganda ; par ailleurs, après le mandat français dans le Levant (Syrie-Liban), les Libano-syriens s'occupent également du commerce intermédiaire en Afrique de l'Ouest comme au Sénégal, en Gambie en Côte d'Ivoire, en Guinée...²¹²

Après ce survol des activités commerciales très prépondérantes, nous allons examiner l'économie de traite qui est également liée au développement des moyens de communication.

b. Les activités de transport

Les activités de transport tiennent compte des évacuations des ressources naturelles vers les ports d'où elles sont acheminées vers des centres de transformation en produits manufacturés situés à l'extérieur. Nous assistons là à un développement des activités portuaires telles que : Tema au Ghana, Lomé au Togo, Dakar au Sénégal, Diego-Suarez, Fort-Dauphin, Majunga, Tamatave à Madagascar et Cotonou au Bénin. La position géographique du Bénin en fait un port de transit.

Face à ce trafic portuaire, les voies ferrées ont aussi leur rôle à jouer dans la mesure où l'utilisation du chemin de fer est beaucoup plus économique en coût et en durée de vie des infrastructures. A cela s'ajoutent les activités fluviales et la construction des routes et des pistes qui assurent essentiellement la desserte des zones intéressant les plantations coloniales et des ressources forestières et minières.

1.2. Les industries spécifiques tolérées dans les pays colonisés

En imposant le Pacte Colonial qui assigne aux colonies le rôle de réservoir de matières premières et de déversoir des produits manufacturés, l'Etat colonial s'est montré hostile à toute implantation industrielle dans ces colonies. C'est pourquoi l'appareil industriel est seulement constitué de quelques unités isolées les unes des autres et qui sont surtout appelées à répondre aux intérêts de la métropole. De cette manière, on peut distinguer:

- les usines de traitement élémentaire des produits agricoles.
- les industries extractives.

1.2.1. Les usines de traitement élémentaire des produits agricoles

Les stratégies coloniales de développement ont longtemps négligé le fait industriel en faveur d'une agriculture d'exportation comme le confirme le passage suivant: «L'industrialisation était encore à peu près nulle et la traite traditionnelle constituait encore à la veille de la Deuxième Guerre Mondiale, l'essentiel des activités de l' AOF »²¹³.

Tableau 7 : Exportations d’Afrique-Occidentale Française ou AOF (en tonnes)

ANNEE	1935	1936
Café	5300	43500
Cacao	6700	49700

Source : « L'évolution des exportations de l'Afrique-Occidentale française de 1905 à 1957 », Institut d'émission de l'AOF et du Togo. n°36, Juillet 1958

Le tableau ci-dessus témoigne de l'évolution spectaculaire de ces deux cultures spéculatives que sont le café et le cacao. Ces deux produits, par ailleurs, répondent parfaitement à cette forme d'industrialisation que nous désignons par « usines de traitement des produits élémentaires des produits agricoles ». Si l'idée propagée est que l'Afrique alimente les marchés internationaux en cacao et en café, l'image en question est toujours cette exportation de matières premières à l'état brut, c'est à dire qu'il n'y a pratiquement pas d'industrie de première transformation qui puisse apporter une valeur ajoutée à ces produits.

En l'absence d'une initiative industrielle, c'est bien après l'Indépendance politique que la transformation du cacao a commencé à prendre de l'importance. Les broyages et les transformations sur place du cacao en produits semi-finis (beurre et poudre du cacao) et en produits finis (chocolaterie et confiserie à base de chocolat) tendent seulement à se développer au même rythme à partir des années 1970. En prenant toujours l'exemple de l'économie cacaoyère que représentent ces principaux producteurs africains de cacao en fèves (Ghana, Nigeria, Côte d'ivoire et Cameroun), l'auteur A. Traore²¹⁴ note que «leur production totale représente 64 % du total mondial en 1969-1970, tandis que leur contribution au broyage est égal à 10 % ». Si le broyage constitue la première étape de la transformation industrielle, il est à faible valeur ajoutée; et même s'il n'a été permis que très tardivement dans les pays producteurs, force est de reconnaître que la contribution africaine est insignifiante dans le processus d'élaboration industrielle en comparaison avec sa production très élevée de matières premières agricoles destinée à l'exportation et qui a été montrée dans le Tableau présenté précédemment.

A propos du café, il exige également une préparation élémentaire avant l'exportation. Les graines vertes sont séchées, décortiquées et ensuite elles subissent un triage et un classement fait à la main. Le café est ensuite torréfié dans les pays importateurs. Il existe de nombreuses usines de traitement du café (Cameroun, Afrique Orientale, Ethiopie...) mais la plupart d'entre elles sont encore artisanales.

1.2.2. Les industries extractives

En plus de l'exportation des produits primaires, l'Afrique est également connue pour les industries extractives mises en œuvre au cours de la période coloniale. L'Afrique est riche en ressources naturelles de toutes sortes mais elle se voit maintenir son insertion dans la division internationale du travail: ses ressources minières continuent d'être exportées à l'état brut sous forme de minerais. Or, comme le prouvent les données suivantes, la part de l'Afrique dans la production minière mondiale est loin d'être négligeable:

- pour le minerai de fer, l'Afrique en 1976 intervient pour 42 millions de tonnes (non compris l'Afrique du Sud) sur une production mondiale de 700 millions de tonnes correspondant à 350 millions de tonnes de fer contenu²¹⁵.
- pour le cuivre, sa production est de 1. 473. 000 tonnes sur une production mondiale de 7. 450. 000 de tonnes.²¹⁶
- pour le manganèse, la production africaine (sans l'Afrique du Sud) est de 5,451 millions de tonnes contre une production mondiale de 24,761 millions de tonnes (4).²¹⁷

Quelle que soit l'importance de ces gisements miniers, leur exploitation est le plus souvent le fait des sociétés étrangères qui exportent cette production brute appelée à être transformée à l'extérieur. Il n'est pas étonnant qu'une fois l'Indépendance acquise, les pays africains revendiquent la maîtrise réelle de leurs immenses potentialités : la valorisation des ressources minières et énergétiques constitue désormais un des objectifs essentiels de leur politique d'industrialisation²¹⁸. C'est de cette manière que peut être atténué l'échange inégal qui caractérise les relations commerciales entre les pays industrialisés consommateurs et les pays sous-industrialisés du Tiers-monde producteur. Le problème de ces derniers est aggravé par l'instabilité des recettes d'exportation de ces produits primaires. Afin de se prémunir contre ces éventuelles fluctuations des cours de ces produits de base, les pays producteurs ont intérêt à coordonner leurs actions²¹⁹. L'efficacité d'une telle action a été démontrée par la création de l'OPEP qui a débouché sur le renversement des termes de l'échange en faveur des pays exportateurs du Tiers-monde. Il serait souhaitable que de tels succès soient étendus à des produits autres que le pétrole. .

Enfin, rappelons de nouveau que cet objectif visant à valoriser les richesses minières et énergétiques n'aura pas de signification propre aussi longtemps qu'il ne se concrétise pas par la création d'industries lourdes localisées dans les pays producteurs. Jusqu'à présent, les seuls pays qui sont parvenus à réaliser cet objectif sont l'Egypte, l'Algérie qui se sont dotés

d'industries sidérurgiques. Pour le reste, leur industrialisation s'est seulement traduite par le développement des industries d'extraction. A titre d'exemples. Il y a lieu de citer:

- la Mauritanie (fer), la Guinée, la Sierra Léone et le Libéria en Afrique de l'Ouest;
- la Centrafrique;
- la Zambie (cuivre) en Afrique de l'Est.

2. Industrialisation de substitution des importations

Cette voie de développement industriel dans laquelle vont s'engager les pays africains nouvellement indépendants, dépend à la fois de leur option politique de développement et des possibilités d'activités industrielles tolérées par les pays industrialisés.

Avec l'Indépendance politique acquise au début des années 1960, il n'en reste pas moins que le problème de l'industrialisation des pays ex-colonisés se pose encore. La caractéristique importante de l'industrialisation des pays devenus indépendants politiquement ou formellement est que l'industrialisation qui vient de commencer s'est orientée vers la substitution des importations, qui consiste à créer des industries tournées vers la production locale de biens de consommation jusque là importés.

En dépit du Pacte colonial, il est apparu un début d'industrialisation dans quelques pays africains au cours du premier quart du 20^{ème} siècle et même bien après. Cette constatation nous conduit à nous interroger sur les raisons majeures de ces changements dont entre autres:

- la raréfaction des importations créée pendant la Première Guerre Mondiale, d'où en Afrique du Sud, par exemple, l'implantation d'un certain nombre d'industries dès 1912: conserveries de fruits, fabrication de bière, de savon, de chandelles, de petites industries mécaniques (production de moulins à vent, de pompes et de sondes pour le forage des puits, fabrication de bottes, de chaussures et de vêtements encouragée par le gouvernement)²²⁰.
- la crise de 1929 qui entraîne l'effondrement de la demande internationale de matières premières, d'où la nécessité de diversifier les activités économiques dans les pays colonisés. Cette crise a eu pour effet la baisse des exportations de produits agricoles ou de celle des minerais et entraînant par conséquent un ralentissement de l'économie. Par conséquent, il s'est avéré important de trouver des sources de revenu pour rendre l'économie moins tributaire des marchés extérieurs. Dans cette optique, il s'agit de développer de nouveaux secteurs pour fournir des emplois productifs et élever le revenu par habitant de manière à avoir une demande solvable.

Il ressort de toutes ces considérations que plusieurs industries nouvelles ont été implantées, et ont besoin de protection pour affronter la concurrence étrangère. Le cas de l’Egypte mérite d’être retenu, toutefois nous nous intéressons également aux questions de redéploiement industriel ainsi qu’à celle du rôle de l’Etat.

2.1. L’exemple de l’Egypte

Une nouvelle période de croissance économique par substitution des importations avait commencé en Egypte au vu de plusieurs indices.²²¹

- de 1917 à 1939, accroissement de la production industrielle, c’est à dire:
 - Production de sucre allant de 79. 000 à 159. 000 tonnes.
 - Production de ciment allant de 24. 000 à 953. 000 tonnes.
 - Production de cotonnades allant de 7. 200. 000 m² à 500 millions.
- le nombre d’emplois créés dans les entreprises employant 10 personnes ou plus passant de 1916 à 1937 de l’ordre de 30. 000 à 155. 000 personnes
- le pourcentage élevé de la demande de biens couverte par la production locale de certains produits industriels en 1939 comme nous l’indique le Tableau N° 8.

Tableau 8 : Production locale et besoins locaux en produits industriels en Egypte

PRODUITS	BESOINS LOCAUX (en pourcentage)
Sucre	100
Alcools	100
Cigarettes	100
Sel	100
Farine	99
Coton filé	96
Chaussures	90
Ciment	90
Savon	90
Meubles	90
Allumettes	80
Bière	65
Huiles végétales	60
Soude caustique	50
Textiles (coton)	40

Source: M M El-Kammash, 1968, p.41

La réussite industrielle de l’Egypte à cette période est due à plusieurs facteurs:

- le rôle primordial du coton dans l’économie de l’Egypte;
- l’existence d’une puissante infrastructure de développement telle que les nombreux barrages et particulièrement celui d’Assouan;
- son autonomie fiscale acquise en 1930, ce qui lui permet de modifier le système des droits de douane en faveur des industries locales;
- l’apparition d’entreprises nationales dans les années 20 comme la fondation de la première Banque purement égyptienne et administrée exclusivement par des Egyptiens. Nous nommons la Banque MISR;
- des investissements marqués par une participation croissante du capital local;
- le changement de la politique du gouvernement vis à vis de l’industrie.

En considérant le cas de l’Egypte, nous nous interrogeons sur les conditions réelles d’une réussite de développement industriel.

2.2. Le redéploiement industriel et ses implications

Si l’objectif prioritaire de l’industrialisation par substitution d’importation est de soutenir les productions nationales pour créer un marché intérieur, des questions ne pourront être soulevées et entre autres: comment protéger ces industries naissantes dont l’initiative revient aux détenteurs de capitaux qui sont étrangers?²²² Ou encore qu’en est-il du développement industriel qui n’échappe pas à la domination des capitaux étrangers?

L’implantation de ces industries s’est effectuée en effet dans la plupart des cas sous forme de filiales de firmes multinationales, ce qui sous-entend une dépendance à tous les niveaux:

- dépendance financière due au recours aux investissements directs des FMN;
- dépendance technologique vu que ces engagements industriels sont subordonnés à des importations de biens d’équipement, de pièces de rechange, de brevets;
- dépendance humaine due à la mise en œuvre d’un personnel étranger;
- dépendance à l’égard des matières premières importées;
- dépendance à l’égard du marché mondial pour l’écoulement d’une partie de la production.

En transférant certaines branches industrielles vers les pays anciennement colonisés, les pays industrialisés acceptent de renoncer à des activités industrielles qu’ils monopolisaient auparavant.

Il convient également d'insister sur le fait que le problème de la production axée sur la substitution d'importation est d'arriver à convaincre les consommateurs locaux que les produits fabriqués sur place ne sont pas nécessairement de qualité inférieure aux produits importés. Ce problème est lié à celui de l'élévation du niveau de revenu de manière à engendrer une demande solvable pour les produits de substitution.

Par ailleurs, ce redéploiement industriel offre aux pays développés la possibilité d'y écouler leurs biens de production, donc d'y transférer leur technologie avec son corollaire qui est la mise en œuvre d'une assistance technique étrangère²²³. Nous abordons ici la politique de recrutement des cadres pour les firmes multinationales (ou FMN).

Pour mieux comprendre la signification de cette politique d'industrialisation, empruntons à C. Furtado le passage suivant²²⁴: « ... c'est l'éventail des biens de consommation à produire qui détermine dans des marges assez étroites, les méthodes de production qui seront adoptées et, en dernière instance, les dotations relatives du capital et du travail utilisés dans le système de production. » Selon cet auteur, il existe deux catégories de consommation, celle des masses et celle des riches et c'est de ce choix que dépendent les méthodes de production et les capitaux nécessaires.

Pour des raisons que nous avons déjà évoquées, force a été de constater la quasi-existence de l'industrialisation dans le cadre du Pacte Colonial. Vient ensuite la période néocoloniale qui s'ouvre avec l'Indépendance politique acquise au début des années 1960, il n'en reste pas moins que le problème de l'industrialisation des pays ex-colonisés se pose encore. Relevons ici quelques aspects de ce problème de l'industrialisation tels qu'ils se présentent dans ces pays devenus indépendants politiquement ou formellement:

- l'Afrique, si riche en ressources naturelles de toutes sortes, se voit maintenir son insertion dans la division internationale du travail: ses ressources minières continuent d'être exportées à l'état brut sous forme de minerais. Tels sont les cas de la Mauritanie qui produit et exporte le fer, la République de la Guinée qui se cantonne dans la production et l'exportation de l'aluminium, ou encore la Zambie dont les rentrées en devises dépendent étroitement de l'exportation du cuivre.
- la même situation peut être observée en ce qui concerne les produits agricoles d'exportation qui, en l'absence d'industries de transformation, représentent des matières premières agricoles qui alimentent les industries situées dans les pays industrialisés. Il en est ainsi des quatre principaux pays à « économie cacaoyère »²²⁵ dont Ghana- Nigéria- Côte d'Ivoire- Cameroun.

Le passage de A. Traoré que nous avons retenu²²⁶ précédemment à propos du cacao traduit le fait que la contribution africaine est négligeable dans le processus de transformation industrielle, en comparaison avec une production très élevée de matières premières agricoles.

- la caractéristique, non moins importante de l'industrialisation des pays africains indépendants, est que l'industrialisation qui vient de commencer s'est orientée vers la substitution des importations, qui signifie créer des industries tournées vers la production locale de biens de consommation jusque là importés, en raison de l'existence d'une demande interne solvable.

L'implantation de ces industries légères de transformation a engendré une série de dépendance, dans la mesure où ce type d'industrialisation a été essentiellement effectué sous le contrôle des firmes étrangères. A titre d'exemple de formes de dépendance, c'est le pays emprunteur qui s'engage à s'approvisionner en biens d'équipement et en matières premières auprès du pays prêteur. La dépendance humaine peut également être observée; pour ces FMN en effet, dans leur politique de recrutement des cadres, les autochtones sont les plus souvent écartés des postes-clefs. Cela s'est vu à Madagascar dans la première décennie qui a suivi l'indépendance; si les nationaux sont acceptés, ils doivent s'identifier complètement aux intérêts de la firme qui les emploie.

L'industrialisation par substitution d'importation a donné lieu à une autre interprétation, c'est celle de C. Furtado²²⁷ qui a dit à ce propos: «L'industrialisation d'un pays de la périphérie tend à prendre la forme de la fabrication locale des biens de consommation jusqu'alors importés, tous ceux qui étudient ce qu'on appelle le processus de substitution des importations le savent bien. C'est l'éventail des biens de consommation à produire qui détermine dans des marges assez étroites, les méthodes de production qui seront adoptées et, en dernière instance, les dotations relatives du capital et du travail utilisés dans le système de production ». Cet auteur distingue deux catégories de consommation: la consommation des masses et la consommation des riches. C'est de ce choix que dépendent les méthodes de production à mettre en œuvre ainsi que les capitaux nécessaires. Il importe également de faire remarquer que des sociétés privées coexistent avec des sociétés d'Etat.

Enfin, pour avoir un aperçu global de ce que traduit ce type d'industrialisation, nous allons énumérer quelques industries de transformation qui répondent à cette stratégie industrielle. Aussi allons-nous les sérier en distinguant successivement les industries alimentaires, les industries textiles; les industries de montage et d'assemblage, les industries de transformation du bois. D'où par conséquent²²⁸:

* Les industries alimentaires:

- L'industrie de l'arachide au Sénégal: Lesieur Afrique Sonacos (Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal)
- L'industrie de la bière²²⁹ en Côte d'Ivoire telle que «Solibra» (Société des brasseries de la Côte d'Ivoire) avec une production de 500. 000 hl; en Angola avec la Nova Empresse de Cuvejag associée au groupe belge Interbra et une production de 600.000 hl.

* Les industries textiles :

- en Côte d'Ivoire: les Etablissements R. Gonferville (ERG) à Bouaké créés en 1921 représentent un ensemble complètement intégré. Cotivo (La Cotonnière Ivoirienne), une Société d'économie mixte où le Gouvernement y participe pour 30% en capital;
- au Maroc: les filatures d'Oued Zem et de Kioska Tidla. La plus importante entreprise privée ICOMA (Industrie Cotonnière Marocaine, implantée à Mohammedia par le Groupe Schaeffer.
- à Madagascar: La Cotonnière d'Antsirabe (COTONA) ; la Société Textile de Majunga (SOTEMA).

* Les industries de montage et d'assemblage:

Ces types d'industrie sont classés dans les industries métallurgiques, mécaniques et de transformation du métal²³⁰. Elles sont à l'origine d'une gamme de fabrication extrêmement variée de laquelle seront dégagés des exemples relativement représentatifs. D'où:

- + la société sénégalaise des automobiles Berliet avec une capacité de 300 à 400 véhicules par an;
- + la SCOA et la CFAO qui ont créé des chaînes de montage;
- + la Société Sénégalaise de Développement Automobile (SOSEDA) et son assemblage de camions à partir d'un matériel mécanique de série Volkswagen;
- + la création d'une chaîne d'assemblage SAFAR qui monte des Renault, des Saviem avec une intégration locale allant de 10 à 20%.

* Les industries de transformation du bois:

Des observations particulières s'imposent pour ce qui concerne l'industrie de transformation du bois. Les pays du Tiers-Monde sont loin de la mise en place d'une industrie

du bois intégrée, aussi ce qu'on désigne par la valorisation des ressources du bois se limite-telle aux activités ci-après

- Au Gabon, on exploite l'okoumé qui a donné lieu à une industrie des contre plaqués;
- Au Ghana, on connaît en outre son entreprise « African Timber and Plywood» et dont les activités sont le déroulage et le plaquage;
- Au Maroc la production de pâte à papier, destinée particulièrement à l'Europe, est faite à partir des plantations l'eucalyptus au Maroc;
- A Madagascar des entreprises fabriquant des papiers, cartons, emballages; des fabriques artisanales de meubles ; des scieries.

2.3. Le rôle de l'Etat

Une autre question, surgit face à cette emprise des capitaux étrangers sur le secteur industriel, quel est le rôle de l'Etat? Quelles formes prennent ses interventions? Cette approche de l'Etat a fait l'objet de nombreux débats²³¹.

Cette intervention de l'Etat se situe par rapport à cette nécessité qui est la domination du capital étranger. L'Etat mène une politique de promotion de l'industrialisation en faveur des entreprises étrangères par le biais de la promulgation du Code des investissements qui offre des conditions avantageuses aux investisseurs étrangers. L'Etat peut faciliter la mise en œuvre de cette politique de substitution des importations par diverses mesures qui vont traduire sa politique économique. Son action va se manifester au niveau du commerce, de la fiscalité, dans la répartition des revenus, sur la structure de la demande et dans des domaines tels que la mise en place de l'infrastructure.

Ces considérations amènent à d'autres questions : dans cette soumission au capital étranger où les centres de décision économiques sont pour la plupart détenus par des étrangers, la planification a-t-elle encore sa raison d'être? Ou encore la création d'un secteur public peut-elle contrebalancer cette prolifération d'entreprises à dominante étrangère?

Nous avons posé le problème de la planification en ce sens que pour ce qui concerne Madagascar en particulier, il est sorti un Plan Quinquennal 1964-1968 pendant la période néocoloniale.

A propos de la participation de l'Etat dans les sociétés industrielles, l'Etat a encouragé l'entreprise privée en apportant sa contribution au capital, si faible soit-elle. Cela s'est manifesté aussi par la coexistence des sociétés privées avec des sociétés d'Etat.

Enfin l'Etat est utile dans le recours aux capitaux d'origine extérieure, dans la mesure où les pays ou organismes donateurs ou prêteurs ne traitent et ne consentent des prêts aux particuliers mais seulement aux Etats.

3. Industrialisation en termes d'option

Il s'est dégagé des formes d'industrialisation, dont on a pris connaissance jusqu'ici, que le paysage industriel des PED est caractérisé par la prépondérance des industries légères. Face à ce constat, comment expliquer l'existence d'industries lourdes dans certains PED?

Les réponses susceptibles d'être données à cette question nous amènent à nous demander ce que l'on entend par cette stratégie d'industries industrialisantes et dans un second volet, il sera question des industries lourdes admises dans les PED. Nous terminerons par des observations portant sur ces types d'industrie qui ont pu être implantés dans certains pays du Tiers-monde.

3.1. Les industries industrialisantes

Il existe encore dans les pays du Tiers-monde d'autres formes d'industrialisation: c'est celle qui a été mise en œuvre en Algérie dans les années 1970 et qui est connue sous le nom "d'industries industrialisantes" suivant la thèse élaborée par G. Destanne de Bemis²³².

L'adoption de cette stratégie d'industrialisation signifie que pour l'Algérie, l'industrialisation est appréhendée en termes d'option, de priorité:

- option pour une voie socialiste de développement.
- option pour le développement par l'industrialisation.
- priorité accordée à l'industrie par rapport à l'agriculture.
- priorité à l'industrie lourde sur l'industrie légère ou encore à la production de biens d'équipement sur celle des biens de consommation.

Conformément à cette thèse des "industries industrialisantes", le développement de ce secteur prioritaire doit produire des effets d'entraînement sur les autres secteurs et partant sur l'ensemble de l'économie nationale.

Cette thèse peut être rapprochée des notions telles que "l'industrie d'industrialisation" qui se définit comme "une industrie qui contribue à la création d'industries ainsi qu'au soutien d'autres industries déjà existantes"²³³ ou encore "d'industries motrices" définies comme des industries qui doivent entretenir des relations avec d'autres industries et secteurs économiques. Les investissements industriels sont par conséquent dirigés principalement sur des branches telles que: les hydrocarbures: la mécanique. C'est l'objet du Tableau n° 9.

Tableau 9 : Répartition des investissements industriels par branches

Branches	Millions DA = Dinar	Pourcentage
Hydrocarbures	4573	36%
Mines	700	6%
Electricité	735	6%
Sidérurgie	1900	15%
Mécaniques électriques	1275	11%
Chimie	512	4%
Alimentation	470	3%
Textiles	515	5%
Cuirs et peaux	60	
Matériaux de construction	940	8%
Industries diverses	580	5%
Artisanat	140	1%

Source: Plan Quadriennal Algérien, 19 74-1978, Rapport Général

Par ailleurs ces choix industriels de l'Algérie supposent:

- la planification de l'économie²³⁴ ;
- la prise en charge par l'Etat des secteurs industriels stratégiques:
 - + soit par la nationalisation²³⁵ ;
 - + soit par les investissements publics ;
 - + soit par le renforcement des sociétés nationales²³⁶.

Cette industrialisation qui relève de l'Etat va s'accompagner de la mise sur pied d'un puissant secteur public. Enfin cette politique de développement industriel menée par l'Algérie doit contribuer à renforcer son indépendance économique. Ce développement par l'industrialisation basé sur l'industrie lourde s'est certes traduit par l'implantation d'importants complexes industriels, mais d'autre part ces activités industrielles font appel à des crédits extérieurs contractés soit sous forme de crédits financiers, soit sous forme de crédits d'équipements auprès d'organismes internationaux ou dans le cadre d'accords commerciaux²³⁷. Ces choix en matière d'industrialisation imposent aussi les exigences telles que :

- l'importation de biens intermédiaires, de biens d'équipements.
- la mise en œuvre de cadres, de techniciens et d'une main d'œuvre qualifiée.

Cette forme d'industrialisation basée sur l'industrie lourde et qui consiste essentiellement à valoriser leurs ressources énergétiques, a pu seulement être adoptée par les pays du Tiers-monde dotés de surplus pétroliers. Elle a engendré ainsi des effets

d'entraînement sur l'ensemble de l'économie nationale. Seuls des pays comme Nigeria, Congo, Egypte font partie de ceux qui ont pu emprunter cette voie.

Nous estimons intéressant de noter également l'importance des sidérurgies africaines concentrées essentiellement dans le Nord de l'Afrique²³⁸ :

- Mauritanie: 0,15 million de tonnes par an entre 1980-1981.
- Maroc: 1,00 million de tonnes par an entre 1981-1982.
- Algérie: 2,4 millions de tonnes par an entre 1981-1982 et plus entre 1982-1986 à la suite de l'extension de El Hadjar et de la création des usines de Gigel et de l'Ouest Algérien.
- Libye : 0,4 million de tonnes par an.
- Egypte : plus de 1,1 million de tonnes par an entre 1981-1982.

3.2. Des industries lourdes admises

Contrairement aux industries légères qui dominent le paysage industriel des Pays en développement, des industries lourdes sont «tolérées» par les Pays industrialisés. Nous entendons par là :

- la pétrochimie et l'industrie du raffinage.
- la valorisation des ressources minérales.
- la production d'énergie électrique.
- les industries chimiques.
- l'industrie d'équipement.

3.2.1. La pétrochimie et l'industrie du raffinage

Les industries lourdes ont reçu une impulsion particulière dans des pays qui ont pu se doter de complexes industriels relativement performants. C'est le cas de l'Algérie et son industrie pétrochimique représentée par la Sonatrach, et dont les activités concernent, entre autres, la métallurgie lourde avec la sidérurgie d'El Hadjar, la chimie lourde représentée par la pétrochimie qui est le prolongement de l'extraction des hydrocarbures, du raffinage et des industries annexes ainsi que la métallurgie des biens d'équipements.

A un degré non moindre, se trouvent les Etats du Tiers-monde qui ont mis en œuvre une stratégie axée sur la valorisation de leurs ressources pétrolières d'où l'industrie du raffinage qui fournit à la pétrochimie des matières premières et livre aussi des carburants et combustibles. A titre d'exemples, nous citons la raffinerie du pétrole des pays producteurs tels que: Gabon, Nigeria, Libye...

3.2.2. La valorisation des ressources minérales

L'implantation d'industries lourdes signifie également valoriser les ressources minérales²³⁹. Dans cette optique, il s'agit de développer les activités minières en se situant dans le prolongement de l'industrie extractive, ce qui signifie encore qu'il devient plus avantageux d'effectuer sur place la première transformation du minerai au lieu de l'exporter à l'état brut. Il s'agit ici d'industrie lourde liée aux gisements de matières premières ou d'énergie. A ce propos, nous faisons remarquer que pour les gisements de minerai de fer par exemple, leur exploitation n'implique pas nécessairement l'existence d'une sidérurgie. C'est une stratégie reposant sur la valorisation des ressources du sous-sol qui n'engendre que des industries à faible valeur ajoutée, car leur exploitation industrielle est très limitée comme le témoigne P. Chauleur en ces termes²⁴⁰: « Dans le plan d'ensemble, l'exploitation industrielle comporterait l'extraction, le broyage, la concentration, la pelletisation, le transport et l'embarquement ». Ces gisements de minerai de fer existent pourtant en Mauritanie, au Sénégal, au Libéria, en Guinée, au Niger, au Sierra Léone, en Côte d'Ivoire, en Angola, au Mozambique . . . Leur exploitation n'a pas débouché sur la création d'industrie sidérurgique. A ces ressources importantes dont dispose l'Afrique s'ajoutent le cuivre au Zaïre, l'uranium au Niger, la bauxite et l'aluminium au Cameroun, l'ilménite, le nickel et le cobalt à Madagascar.

3.2.3. La production d'énergie électrique

Dans le même ordre d'idées, il convient de voir les relations qui existent entre l'industrie lourde et la production d'énergie électrique. Il apparaît en effet que les perspectives d'installation d'unités de transformation de plus en plus grandes sont liées à l'énergie au coût plus abordable d'où l'intérêt que présente l'étude des différents projets de barrage en liaison avec les possibilités de transformation des matières premières. S'agissant par exemple de l'exploitation des métaux non ferreux tels que cuivre, aluminium, nickel..., la métallurgie de l'aluminium est très forte consommatrice d'énergie d'où la localisation intensive près des grands centres thermiques et hydrauliques. La production d'énergie électrique est d'origine hydraulique et/ou thermique. Au Sénégal²⁴¹, le courant électrique utilisé est uniquement d'origine thermique. En Egypte²⁴², les usines hydroélectriques sont alimentées par la mise en service du grand barrage Saad el Ah (Assouan) sur le Nil, installé depuis 1965. Il en est de même au Ghana, au Mozambique mais où des centrales thermiques fonctionnent en même temps.

Il est à noter que la production d'énergie en Afrique est le plus souvent assurée par l'Etat à qui l'on reproche d'être à l'origine de faibles rentabilités et de gestion inefficace du secteur public.

Nous avons accordé une importance particulière à la production électrique dont dépend l'industrie lourde, mais cela ne signifie pas pour autant que l'équipement en ressources énergétiques repose seulement sur cette source d'énergie et c'est pourquoi le charbon, le pétrole, le gaz naturel etc... doivent être considérés comme des matières premières utilisables qui ont respectivement leur rôle à jouer dans la promotion des industries.

3.2.4. Les industries chimiques

Il paraît nécessaire de montrer la place occupée par les industries chimiques qui relèvent également de l'industrie lourde. Les industries chimiques concernent des activités multiples dont la gamme de production est très étendue. A travers les divers produits qu'elles fournissent, les industries chimiques répondent plutôt à une stratégie de remplacement des importations de biens de consommation par des biens fabriqués localement.

A ce propos, les exemples suivants sont significatifs : gaz liquéfiés ; oxygène et acétylène; acide sulfurique ; acide phosphorique; ciment; lessives, détergents, eau de javel; peintures et vernis; allumettes, bougies; engrais; articles en verre, en caoutchouc synthétique, en plastique; insecticides et pesticides; piles électriques, batteries ; chlorure de polyvinyle (PVC), plastique de plus en plus employé dans la fabrication de tubes, de tuyaux...

Ces exemples de fabrication montrent certes à quel point les industries chimiques ont pris de l'ampleur dans PED ; mais on doit signaler également que parallèlement à la production mondiale de plastique qui s'est développée rapidement, il est apparu que, la production pétrochimique utilisée à la fabrication des plastiques dans les PED s'est beaucoup répandue pour répondre à une demande locale sans cesse croissante d'où les exemples suivants :

- SFOI et Makiplast à Madagascar.
- l'industrie sénégalaise des plastiques.
- Au Kenya, "il existe 33 usines qui se consacrent à la production du plastique" et auxquelles va s'ajouter "une usine de sacs en polypropylène située à Thika" et destinée à la "production annuelle de 10 millions de sacs"²⁴³.
- Les industries chimiques comportent, en outre, les industries pharmaceutiques. On cite notamment l'«Industrial et Pharmaceutical C°Ltd» au Ghana qui est "l'une des plus importantes officines pharmaceutiques de l'Afrique de l'Ouest. Elle produit des médicaments destinés à combattre la plupart des affections africaines"²⁴⁴.

- Au Maroc, l'industrie pharmaceutique est « représentée par 12 entreprises qui transforment ou conditionnent des matières premières importées, généralement sous licence, de grands laboratoires européens »²⁴⁵.
- Au Nigeria se trouve également à Ikéja «une société construite par Pfizer Products Ltd» qui doit produire des produits vitaminés, des médicaments courants et acides aminés pour l'alimentation du bétail et les entreprises suivantes: Stuling Products, Ciba Geigy, Glaxo Laboratoires, Nicholas Nigeria Ltd, Nigeria et Welcome qui sont effectivement implantées mais dépendent de sociétés européennes ou américaines»²⁴⁶.

3.2.5. L'industrie d'équipement

A tous ces secteurs appartenant à l'industrie lourde s'ajoute l'industrie d'équipement consacrée aux machines et matériels nécessaires à la production et qui produit aussi bien les machines-outils que les biens de consommation durables comme les automobiles, l'électroménager...

3.3. Quelques observations sur ces types d'industrie

Il est vrai que de nombreux exemples peuvent encore être cités pour montrer les dimensions de l'industrie lourde transférée dans les PED, mais nous estimons avoir donné là un aperçu des diverses activités que couvre ce type d'industrie. Les observations suivantes cependant ont leur intérêt spécifique :

- l'industrie lourde en question est certes très diversifiée, mais cette industrie semble enfermée dans des limites assez étroites dans la majorité des cas, dans la mesure où elle porte sur des branches à faible valeur ajoutée si l'on ne se réfère qu'aux industries de première transformation des ressources minérales, aux industries chimiques, très diversifiées dans les PED où la fabrication des plastiques est très répandue.
- l'industrie lourde s'étend à de grands complexes industriels tels que possède l'Algérie, mais ce sont des industries lourdes très coûteuses et qui impliquent non seulement une dépendance financière mais aussi technologique.

Le degré de qualification de la main d'œuvre nécessaire et le coût élevé des équipements ne constituent qu'une partie des obstacles qu'il faut surmonter pour envisager de telles perspectives industrielles dans d'autres PED. De plus, pour les rares pays africains qui ont pu bénéficier des complexes pétrochimiques et de l'éventail de produits qu'ils fournissent, les classant ainsi comme faisant partie de l'industrie de base; il se trouve qu'à l'heure actuelle,

ces types d'industrie paraissent déjà dépassés ou qu'il est de plus en plus question des industries à haute valeur ajoutée. Nous entendons par là, les secteurs de pointe où les pays industrialisés engagent des investissements importants consacrés à la recherche-développement, c'est à dire que l'accent est mis sur la recherche fondamentale et les applications industrielles. Cela explique la percée industrielle des grands pays industrialisés dans l'électronique, l'informatique, la robotique, le nucléaire, l'exploration de l'espace, la mise en valeur des océans, la bio-industrie, les énergies nouvelles.

De telles réalités ne font qu'accentuer encore plus l'écart qui sépare les PED des pays industrialisés dans la course au développement industriel. Et même sur le front des matières premières où l'on assiste à la découverte des énergies nouvelles dans les pays développés où la tendance est la substitution des produits naturels et où le marché des matières premières est caractérisé par une concurrence exacerbée entre producteurs, le Tiers-monde se trouve dans une position relativement faible en termes de rapports de force, aussi a-t-il plutôt intérêt à favoriser son développement industriel, qui doit se traduire par une augmentation des exportations de produits manufacturés, ce qui signifie aller bien au-delà de son rôle traditionnel de fournisseur de matières premières pour les pays industrialisés.

4. Industrialisation d'exportation

Pour terminer notre présentation des formes d'industrialisation dans les pays en développement (PED), il est nécessaire de parler des Nouveaux Pays Industriels (NPI) et des zones franches industrielles (ZFI) qui ont surtout émergé autour des années 60, en tant que nouveaux types d'industries d'exportation basées dans le Tiers-monde.

En l'occurrence, il convient de souligner que la logique du développement des pays industrialisés a suscité l'apparition des industries spécifiques tournées vers l'exportation. Autrement dit, les NPI et les ZFI résultent de la délocalisation des industries des pays riches vers des pays pauvres où le coût de la main d'œuvre est réputé être bon marché. Examinons successivement ces deux types d'industries d'exportation.

4.1. Les nouveaux pays industriels (NPI)

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler que la première génération des NPI a surtout émergé dans l'espace économique asiatique; néanmoins actuellement, on peut rencontrer dans le Tiers-monde quelques exemples types de NPI.

En Asie, la Corée du Sud, Taiwan, Hong-Kong et Singapour sont dénommés les «quatre dragons» asiatiques, tandis que la Malaisie, la Thaïlande, les Philippines et l'Inde figurent parmi les pays semi-industrialisés proches des NPI.

En Amérique latine, le Mexique, le Brésil, la Colombie et l'Argentine sont cités parmi les NPI, tandis qu'en Afrique des pays comme l'Égypte, l'Algérie et l'Afrique du Sud en font partie.

Ces différents NPI vont faire de l'industrialisation une stratégie de développement, ce qui explique leur visibilité sur l'espace industriel au niveau international. Les NPI, malgré leur dépendance vis-à-vis des pays riches, et bien que n'étant plus homogènes dans leur degré d'industrialisation, se caractérisent par un taux de croissance économique relativement élevé, accompagné de transformations structurelles accélérées, résultant de leur industrialisation.

La principale caractéristique des NPI est que leur dynamisme repose sur une industrialisation rapide et sur une spécialisation dans les activités d'exportation. Dans cette optique, les trois critères suivants sont déterminants dans la caractérisation des NPI²⁴⁷:

- la croissance du Produit National Brut (PNB) et la part de l'industrie dans le Produit National.
- le développement de l'exportation des produits manufacturés.
- le développement significatif de l'urbanisation et de la classe ouvrière.

4.1.1. La croissance du PNB et la part de l'industrie dans le Produit National

Les pays semi-industrialisés ont connu un taux de croissance rapide du produit national depuis les années 1960. En parlant du "noyau dur", P. Judet donne les indications ci-après qui se passent de commentaire: "... les performances des pays retenus ont été supérieures aux performances réalisées par toutes les autres catégories de pays entre 1966 et 1978: 4,4% au lieu de:

- * 1,6% pour les pays en voie de développement à faible revenu.
- * 3,7% pour les pays en voie de développement à revenu intermédiaire.
- * 3,7% pour les pays industrialisés capitalistes.
- * 4,0% pour les pays à planification centralisée.²⁴⁸

Par ailleurs, la part de l'industrie dans le produit national des NPI est relativement performante en comparaison avec les pays industrialisés d'Europe comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 10: NPI, part de l'industrie dans le produit national (entre 1972 et 1977)

Corée	36%	Norvège	36%
Mexique	37%	Royaume Uni	36%
Brésil	37%	France	37%
Espagne	38%	Autriche	42%
Argentine	45%	Italie	42%
Portugal	46%	République Fédérale	48%
Taïwan	48%	Allemande	

Source op.cit Pierre Judet p.17

4.1.2. Le développement de l'exportation des produits manufacturés

Contrairement au schéma classique de l'économie de traite où la périphérie se limite à l'exportation des produits agricoles et miniers à faible valeur ajoutée, les NPI commencent à exporter des produits manufacturés dans plusieurs secteurs comme les machines agricoles, les machines textiles, les équipements industriels pour l'industrie alimentaire, pour la sidérurgie et pour la cimenterie.

4.1.3. Le développement significatif de l'urbanisation et de la classe ouvrière.

Généralement les pays du Tiers-monde sont caractérisés par la prédominance de l'agriculture et par l'importance relative de la population rurale. Il apparaît très nettement, au contraire, que les NPI connaissent simultanément une urbanisation rapide et un accroissement de la main d'œuvre salariée engendrés par les implantations nouvelles d'unités industrielles. Une autre constatation s'impose: on dénombre certes une main d'œuvre abondante mais avec un bas salaire. De plus dans les NPI asiatiques, l'exploitation de la main d'œuvre féminine est un phénomène relativement connu. Les femmes sont surtout employées dans les industries dites légères, utilisant des techniques simples et avec une forte intensité de main-d'œuvre. Le passage que nous reproduisons ci-après nous donne des indications significatives sur le niveau du salaire recensé dans les NPI: "... au milieu des années 1970, les gains moyens des ouvriers américains et européens étaient cinq à six fois plus élevés que les gains des ouvriers (ouvrières) mexicains ou latino-américains, dix à douze fois plus élevés que les gains des ouvriers (ouvrières) asiatiques de Corée ou de Taiwan²⁴⁹.

Il semble que l'émergence des NPI relève de certaines considérations historiques et politiques; de plus, l'industrialisation suppose une infrastructure de base, ce qui n'est pas toujours le cas en Afrique comme le font remarquer C. Courlet et P. Judet: «une étude récente

menée sur 343 complexes industriels construits depuis vingt ans en Afrique subsaharienne révèle que 274 d'entre eux fonctionnent mal ou sont complètement arrêtés (dans 69 cas) alors qu'une soixantaine d'unités utilisent correctement leurs capacités de production »²⁵⁰. Les auteurs de l'étude notent que les causes de dysfonctionnement les plus nombreuses relèvent de l'absence de véritable tradition industrielle ainsi que de l'insuffisance d'un tissu local de petites et moyennes entreprises.

Il faut souligner également qu'en dépit de diverses difficultés auxquelles peuvent être confrontés les NPI, leur émergence constitue une menace pour les pays industrialisés. Comme nous l'avons en effet fait remarquer, les NPI utilisent une main d'œuvre nombreuse et peu rémunérée qui leur permet de concurrencer le marché commercial des pays industrialisés, dont le coût salarial est relativement plus élevé.

4.2. Les zones franches industrielles (ZFI)

Une autre forme spécifique d'industries d'exportation, apparue récemment dans quelques pays du Tiers-monde, est constituée par les Zones franches industrielles ou (ZFI).

Les ZFI sont caractérisées comme formant une industrie enclave dans l'économie nationale d'un pays du Sud, et fonctionnant avec des réglementations spéciales. Le développement rapide des ZFI à l'instar de celui des NPI, résulte surtout des effets de la délocalisation opérée par les entreprises industrielles du Nord à la recherche d'une main d'œuvre abondante avec un coût très réduit et donc compétitif. En décidant d'implanter ces zones franches sur leur territoire, la politique des gouvernements du Sud est d'attirer des investisseurs étrangers désireux d'implanter leurs centres de production, en leur offrant des conditions fiscales et tarifaires qui leur sont avantageuses. Par ailleurs, les industries d'exportation ouvertes aux pays du Tiers Monde entrent dans le cadre du "redéploiement industriel"²⁵¹ orchestré par les pays industrialisés. Et comme le note P. Judet dans son ouvrage sur les Nouveaux Pays Industriels²⁵², les activités à délocaliser concernent: l'industrie de la chaussure; la fabrication de cycles et de motocycles ; la fabrication des composants de petits appareillages électriques et de matériel téléphonique, le montage d'appareils radio et de T.V; la bonneterie; la confection (lingerie et chemiserie); les industries du bois et du meuble; la fabrication de jeux et jouets; la fabrication de pâte à papier et papier; la sidérurgie et la métallurgie des non-ferreux ; la fabrication d'engrais.

S'agissant de l'apparition de ces ZFI dans le Tiers Monde, les pays asiatiques disposent d'une longueur d'avance. En effet, on trouve surtout les ZFI à Hong-Kong, Taiwan, Singapour et récemment en Chine Populaire²⁵³.

En Afrique, l'implantation des ZFI est un phénomène relativement récent, toutefois, certains pays semblent déjà avoir atteint une masse critique en la matière, entre autres, la Tunisie, la Gambie et Maurice.

La présentation et l'analyse de ces différentes formes d'industrialisation dans les pays en développement, nous amènent aux problèmes majeurs du développement industriel dans le Tiers-monde compte tenu des marges de manœuvre relativement limitées dont ils disposent.

B/Les problèmes majeurs du développement industriel dans le Tiers-monde

Le lendemain de la Seconde Guerre Mondiale fut un contexte favorable à l'émergence des stratégies de développement dans les anciennes colonies et dans le Tiers-monde en général. Ces stratégies ont véhiculé différentes théories portant sur le développement industriel, mais la confrontation de ces théories avec les réalités des divers pays a débouché souvent sur des échecs, surtout au niveau des impacts sur les populations.

Ici, nous tâcherons de visualiser d'une part un bilan relatif aux échecs des tentatives d'industrialisations opérées dans le tiers-monde et d'autre part de chercher à expliquer la situation actuelle.

1. Echecs des tentatives d'industrialisation dans les pays du Tiers-monde

Dans les pays industrialisés, l'industrialisation fut le fait d'un processus naturel catalysé par la Révolution agricole suivie de la Révolution industrielle; en revanche dans la plupart des pays du Tiers-monde, en majorité anciennement colonisés, le contexte de la Guerre Froide et la situation de dépendance les obligeaient à choisir entre le modèle de développement de type libéral ou celui d'orientation socialiste. Les faiblesses ou les échecs consécutifs à l'application des différents modèles nous amènent aux deux points suivants :

- la remise en cause des théories du développement industriel.
- les réalités du développement industriel du Tiers-monde.

1.1. La remise en cause des théories du développement industriel

Les différentes formes d'industrialisation que nous avons présentées précédemment ont été sous-tendues par des théories respectives portant sur la question du développement. A propos, il convient de souligner que c'était autour de la Deuxième Guerre Mondiale que l'on commençait les réflexions systématiques et se voulant scientifiques relatives à la situation des pays colonisés, au processus de décolonisation et au développement en général.

Plusieurs auteurs, économistes et sociologues, ont en effet avancé différents termes pour cerner le phénomène du sous-développement, montrant ainsi la diversité de leurs conceptions respectives. C'est pourquoi les expressions suivantes ont-elles été proposées: pays sous-développés, pays en voie de développement, pays arriérés ou en retard, tiers-monde, «zone de tempêtes»²⁵⁴, sociétés dépendantes ou dominées, sociétés traditionnelles, il semble jusqu'à présent que l'expression consacrée serait pays en développement.

La plupart de ces théories ont souligné le rôle primordial de l'industrie dans le développement du Tiers-monde, sans négliger pour autant le rôle de l'agriculture.

En guise de points de repères pour nos analyses, on peut ranger ces diverses théories suivant deux grandes orientations, à savoir la tendance libérale et la tendance marxiste.

1.2. Les réalités du développement industriel du Tiers-monde

A part quelques exemples de réussite dans les industries d'exportation rencontrés dans les NPI, qui restent essentiellement un phénomène asiatique, en Afrique l'industrie naissante fut liée à la question majeure posée au moment des indépendances à savoir: quel développement pour l'Afrique? Dans cette conception du développement de l'Afrique, parmi les nombreuses questions qui ont été soulevées figurent le rôle de l'Etat et la planification.

1.2.1. Le rôle de l'Etat

Au début des Indépendances, le poids à accorder au rôle de l'Etat dans, développement fut à l'ordre du jour. Le renforcement du secteur d'Etat signifiait alors que pour des pays nouvellement indépendants, le problème devait se poser en termes de libération économique catalysant le développement industriel.

C'est dans cette optique que la République Algérienne Démocratique et Populaire, sortie en 1962 d'une longue guerre de libération a choisi une importante option stratégique pour assurer son développement économique, en créant une industrie lourde contrôlée par des sociétés nationales. Il en est de même en Egypte où le pourcentage du secteur nationalisé est également très élevé, ou encore au Ghana où on a créé sous N'Krumah un important secteur étatique qui constitue l'ossature de l'économie. S'agissant des cas comme le Maroc ou le Nigeria, il existe un secteur d'Etat qui est étroitement lié aux intérêts étrangers, et qui stimule le développement du capital privé local. En Zambie dont les recettes d'exportation sont basées sur le cuivre, fut créée l'entreprise minière étatique de la Zambie. Il en est de même des diamants industriels zairois, où en 1973 fut nationalisée l'ancienne société belge "Miba" qui contrôlait le secteur vital de l'économie. D'autre part, bien que l'Etat ait pris en main depuis 1972 la Grande société Gécamines, elle continue d'être gérée par des Européens.

A partir de ces exemples historiques, il est permis de se poser des questions quant à la finalité de ces nationalisations qui ont été opérées, soit dans l'euphorie de l'Indépendance, soit bien longtemps après. Des secteurs tels que le commerce extérieur, les transports et les banques ont été également touchés par la nationalisation.

1.2.2. Les essais de planification

Dans les sillages de ces nationalisations et en liaison avec le renforcement du rôle de l'Etat, des tentatives de planification du développement ont été également opérées en Afrique, ce qui a fait dire à S. Amin, le passage significatif suivant: « on peut planifier, ou tenter de planifier un développement qui dépend intégralement des conditions de la demande extérieure et du capital étranger .On peut, certes, tenter de mettre un peu d'ordre dans les investissements publics qui accompagnent cette mise en valeur extractive dont on n'est pas maître, mais on n'a pas le droit d'appeler cela planification, et encore moins politique de développement »²⁵⁵.

La question de planification du développement à l'échelle du Continent fut également posée à Lagos (Nigeria) lors du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernements africains qui s'est tenu les 28 et 29 Avril 1980, où les participants ont adopté un "Plan d' Action" pour le développement économique de l'Afrique. Ce document, désigné sous le nom de "Plan d'Action de Lagos" couvre divers secteurs tels que le développement des cultures vivrières, l'harmonisation du développement industriel, il devait permettre à l'Afrique de satisfaire totalement ses besoins alimentaires en l'An 2000.

A la lumière de la situation actuelle, un décalage entre les théories et les réalités tend à persister.

2. Comment expliquer la situation actuelle de l'industrialisation?

Répondre à cette question nous amène à la prise en compte du contexte de la mondialisation devenu incontournable.

A partir des années 80 et consécutivement à la fin de la Guerre Froide, qui a débouché sur la désintégration des économies socialistes, la globalisation de l'économie a dominé sur le plan mondial. Ce phénomène véhicule une vision globalisante de l'espace économique, financier et culturel marqué à la fois par l'ouverture des marchés ainsi que par la banalisation rapide des technologies de l'information et de la communication au niveau mondial.

Il existe une littérature, relativement abondante concernant l'économie mondialisée qui a dominé le dernier quart du 20^{ème} siècle et qui caractérise encore le début du 21^{ème} siècle.

En l'occurrence, il n'est pas superflu d'évoquer les quatre auteurs suivants qui ont réfléchi sur l'économie mondialisée à savoir R. Reich, J. Stiglitz, J. M. Holz, et J. P. Housnel²⁵⁶.

Ce phénomène de mondialisation a entraîné diverses conséquences sur plusieurs secteurs de la vie des sociétés, notamment dans le processus d'industrialisation et c'est pourquoi cette situation sera examinée selon deux niveaux.

2.1. La situation au niveau mondial

Elle fait apparaître la part importante du secteur industriel dans l'économie mondiale. Comme le témoigne le Tableau n°11 qui illustre cette observation où l'on trouve qu'à partir de 1990, les produits manufacturés atteignent plus 70% des exportations mondiales des marchandises alors que les produits agricoles et les matières premières ne constituent qu'une part relativement négligeable.

Tableau 11 : La part des produits manufacturés dans les exportations mondiales de marchandises (1949-1997) (en %)

Années Catégories de produits	1945	1960	1973	1990	1997
Produits agricoles	29	32	19	10	9
Matières premières	27	7	6	8	8
Combustibles	-	10	12	9	8
Produits manufacturés	44	51	63	73	75

Source : op.cit. JM Holz et J. P. Housnel : « L'industrie dans la nouvelle économie mondiale » Editions PUF, Paris, 2002, p.17

Par ailleurs, au niveau des pays industrialisés, la Triade (Etats-Unis, Allemagne, Japon) occupe toujours une place importante dans le marché mondial des exportations comme le montre le Tableau n°12 suivant :

Tableau 12 : Part de marché dans les exportations mondiales (en valeur) 1986-1996 (en %)

Années Pays	1986	1996
Etats-Unis	20,3	20,2
Allemagne	22,3	19,6
Japon	20,3	16,3
Italie	8,9	9,9
France	9,7	9,7
Royaume-Uni	8,4	9,7
Belgique	5,8	6,0
Pays-Bas	4,7	5,0

Source : *op.cit. L'industrie dans la nouvelle économie mondiale, page 21*

Pour gérer leur position dominante sur le plan de l'économie mondiale, les sept pays les plus industrialisés se sont regroupés en G7²⁵⁷, instance qui se réunit périodiquement pour la régulation de l'économie mondiale.

A l'échelle mondiale, les FMN contrôlent les entreprises industrielles en poussant les pays à s'ouvrir sur le marché extérieur, en facilitant la spécialisation des pays, en accélérant les échanges entre les pays et en créant des échanges entre les firmes. Là apparaît le poids des FMN dont la puissance est difficile à contester. Elles disposent des moyens de réaliser leurs stratégies productives et commerciales voire d'imposer les conditions de travail et de rémunération qui risqueraient d'être préjudiciable aux économies nationales

En effet la compétition à outrance et le développement sans précédent des technologies, les poussent sans cesse à délocaliser et encore plus afin de trouver des avantages comparatifs et compte tenu de la logique de la globalisation de l'économie. Ce redéploiement des entreprises entraîne des contestations diverses, cristallisées dans le mouvement alter-mondialiste, à savoir proposer une mondialisation autrement afin, de sauvegarder les intérêts des travailleurs dans les pays industrialisés.

Par ailleurs, la situation d'après la Guerre Froide a engendré une émergence grandissante du multilatéralisme où le rôle des organisations internationales et des bailleurs de fonds devient incontournable dans les relations économiques internationales notamment l'OMC, la Banque Mondiale, le FMI.

2.2. La situation au niveau des pays du Tiers-monde

Dans le contexte actuel de la mondialisation, on constate que sur le plan industriel, les PED sont nettement devancés par les pays industrialisés. Les chiffres du Tableau n°13 montrent qu'en moyenne, la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière des PD tourne autour de 80% tandis qu'elle est bien inférieure à 20% dans les PED.

Tableau 13 : Répartition de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière dans le monde (1980-1 996) (en %)

Années Catégories des pays	1980	1985	1990	1997
Pays industrialisés	85,6	84,7	83,2	78,1
- Union Européenne	34,8	32,2	31,4	29,0
- Etats-Unis	23,8	23,8	23,1	27,0
- Japon	13,9	15,7	17,1	15,8
- Ex-URSS	9,3	9,6	8,4	3,2
- Autres	3,8	3,4	3,2	3,1
Pays en développement	14,4	15,3	16,8	21,9
- Afrique	0,9	0,9	0,9	0,9
- Amérique Latine	6,8	6,0	5,4	5,3
- Asie (sauf Chine)	3,6	4,0	6,0	6,1
- Chine	1,4	2,0	2,6	5,9
- Autres	1,7	2,4	1,9	1,7
Monde	100,0	100,0	100,0	100,0

Source :cf ; op.cit. JM Holz et J. P. Houssel : « L'industrie dans la nouvelle économie mondiale »

Les exigences des réalités de la globalisation poussent les pays en développement à s'intégrer dans l'économie mondiale mais ce processus véhicule plusieurs problèmes d'où :

- les problèmes de l'intégration dans l'économie mondiale.
- les problèmes issus de la crise internationale.

2.2.1. Les problèmes de l'intégration dans l'économie mondiale

A quelques exceptions près, les économies africaines sont confrontées à divers problèmes dans leur intégration dans l'économie mondiale globalisée, aussi nous limiterons nous seulement à n'en dégager que l'essentiel :

- dans le système actuel des rapports économiques internationaux, les pays en voie de développement se trouvent dans une position défavorable : la structure de leur

production continue d'être dominée par la production de matières premières si l'on se réfère au volume global de la production industrielle mondiale de l'ordre d'à peine 7%²⁵⁸. Ce phénomène traduit le niveau peu élevé de l'industrialisation des pays en voie de développement. Cette faible participation des PED dans la production industrielle mondiale a été soulignée lors de la Conférence de l'ONUDI qui s'est tenue à Lima en 1975.

- la déficience en ressources financières intérieures due aux recettes d'exportations basées sur les produits primaires qui les place dans une position marginale dans le commerce international. Cette situation s'explique par le positivisme des pays africains sur des productions peu propices au développement, notamment celles des produits agricoles ou/et miniers dont les cours sont orientés à la baisse depuis la fin des années 70.

En effet, le second choc pétrolier et la politique monétaire restrictive pratiquée par les autorités monétaires américaines ont pour effet de plonger les PD à économie de marché dans une sévère récession. Ces derniers réduisent alors leurs importations en provenance des PED d'où une contraction des débouchés des pays du Tiers-monde. La hausse du prix des produits de base est stoppée et les termes de l'échange commencent même à se dégrader par rapport au prix des produits manufacturés exportés par les P.D. C'est pourquoi les PED sont de plus en plus contraints à se reposer sur l'aide internationale.

Les divers bailleurs de fonds entendent cependant financer d'abord les projets qui leur paraissent rentables. Se soumettre aux exigences de rentabilités¹ des capitaux investis signifie la mise en œuvre des projets de développement qui, souvent vont à l'encontre des objectifs de développement industriel. C'est ce qui aggrave davantage leur dépendance financière.

Il est vrai que la plupart des pays africains sont conscients du rôle essentiel de l'industrialisation dans le développement. Toujours est-il que faute d'accumulation interne, ils sont conduits à chercher auprès des pays industrialisés les moyens de financer leur développement. Ils obtiennent certes des aides, des crédits, des investissements directs mais l'industrialisation n'y a pas l'effet d'entraînement puisque, dans ces conditions, promouvoir l'industrialisation des pays dépendants pour les pays prêteurs n'ira pas au-delà du transfert de certaines branches industrielles prévues à cette fin. Par conséquent, le choix du type d'industrialisation et le choix des branches industrielles ne peuvent qu'échapper aux pays africains devenus indépendants.

→ La question d'acquisition d'équipement à l'étranger fait également partie des problèmes du Tiers-monde intégré dans l'économie mondiale.

Les progrès technologiques conduisent à des gains de productivité qui peuvent se traduire par une baisse des prix et qui varient selon les secteurs d'activité. Dans l'industrie, les gains de productivité sont liés au recours croissant à des équipements qui multiplient les potentialités du travail humain à associer avec les progrès de l'éducation et la formation des cadres rendus nécessaires avec l'apparition, de nouvelles technologies. Dans ces conditions, les innovations technologiques majeures peuvent constituer une stratégie appropriée. Il apparaît cependant qu'entre le Centre et la Périphérie, les effets attendus s'avèrent de plus en plus improbables. Plus exactement, les achats d'équipements spécifiques indispensables à l'industrialisation des pays de la périphérie engendrent une grande dépendance du pays acquéreurs vis-à-vis du Centre, car les importations de technologie de l'étranger ne prévoient pas souvent des clauses assurant et la maintenance industrielle et la formation des cadres nationaux. C'est en termes de transfert de technologie que se pose ici le problème de la formation des cadres.

Une politique technologique dans les pays du Tiers-Monde serait difficile à réaliser tant que ces mêmes pays ne sont pas libres de choisir les moyens les plus efficaces pour appliquer leur stratégie propre au développement économique.

Cet aperçu rapide des problèmes n'avait pour but que de montrer les difficultés que les pays africains rencontrent dans leurs rapports avec l'économie mondiale. Ils s'évertuent à lutter pour l'indépendance économique, or ces problèmes ne font qu'accroître leur dépendance à l'égard de l'extérieur.

A ces problèmes qui viennent d'être évoqués vont s'ajouter les retombées de la crise internationale qui se font brutalement sentir.

2.2.2. Les problèmes issus de la crise internationale.

La série de crises à l'échelle mondiale au cours des années 1970 et dans les années 1980-1990, 1997-1998 ainsi que récemment en 2007-2008, ont eu des conséquences néfastes sur le Tiers-monde. Confrontés aux problèmes majeurs qui sont l'inflation et le chômage, certaines économies industrialisées ont pratiqué des politiques économiques monétaristes qui ont directement frappé les pays en développement.

L'on sait que les exportations de produits de base sont le principal atout de l'Afrique. La demande des pays industrialisés a beaucoup diminué à la suite de la récession 1980-1983,

et il faut y ajouter la chute des cours des principaux produits d'exportation sur le marché international. Cela a entraîné de sérieuses difficultés économiques pour la plupart des pays africains même pour ceux dont l'économie est richement dotée en ressources minières. L'exemple du Gabon est significatif : ses recettes d'exportation proviennent du secteur pétrolier, de l'exploitation de l'uranium, du manganèse et du bois. La récession des économies occidentales, principales consommatrices du manganèse gabonais, s'est traduite par une chute de 25% de ses exportations en 1979²⁵⁹, ce qui traduit dans toute son étendue le caractère pervers de sa dépendance par rapport à l'extérieur.

D'où la question de savoir : comment se fait-il qu'un pays producteur de pétrole n'a-t-il pas pu engager un processus de développement autocentré qui puisse limiter sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur? Cette constatation inquiète de beaucoup les autres pays africains non producteurs de pétrole, frappés par la hausse du coût de l'énergie, et dont les ressources financières sont limitées. Le bouleversement du prix du pétrole intervenu depuis 1973 en effet a permis aux pays producteurs de prendre possession de leurs ressources naturelles. La réalité de leur situation économique démontre cependant que la maîtrise de leur développement dépend beaucoup plus du choix politique et, non de leur potentiel financier renfloué par leurs revenus pétroliers.

En plus de ces effets pernicioeux du renchérissement du prix du pétrole, la situation économique des pays du Tiers-monde se trouve aggravée par la hausse du dollar; la majeure partie des transactions qu'effectuent ces mêmes pays sont libellés en dollar en particulier au niveau de leurs relations commerciales. Et comme le montre P. Clary dans son article²⁶⁰:

«Dans le contexte actuel, une revalorisation du dollar signifie un accroissement immédiat des déficits commerciaux des économies du Tiers-monde ; en effet, les importations étant le plus souvent supérieures aux exportations, une augmentation du dollar entraîne une accentuation de ce déficit ».

Par conséquent, les effets conjugués de l'augmentation des prix des produits pétroliers, la hausse des prix des équipements et manufacturés importés, la chute des prix des matières premières, ne peuvent être qu'un manque crucial de devises étrangères, ce qui menace considérablement le service de la dette, d'où le problème de l'endettement qui frappe l'ensemble des pays du Tiers-monde.

Les types de problèmes qui viennent d'être dégagés au cours de cette section ont servi à situer l'état de dégradation économique des pays d'Afrique en particulier, pour qui s'impose cependant la nécessité de concevoir une politique de développement industriel pour surmonter les difficultés tant intérieures qu'extérieures.

Cette section (I) portant sur l'industrialisation dans les pays en développement a été traitée suivant deux étapes : les formes d'industrialisation d'une part et les problèmes majeurs du développement industriel dans le Tiers-monde d'autre part.

Quatre formes d'industrialisation, correspondant aux diverses stratégies industrielles à situer dans leur contexte historique respectif, ont été dégagées.

L'industrialisation de première transformation des produits primaires répond aux stratégies coloniales de développement qui ont institué l'économie de traite, obligeant ainsi les colonies à se spécialiser dans la production de matières premières essentiellement issues de l'agriculture et dans l'importation de biens manufacturés en provenance de la métropole. Pour assurer le développement des cultures d'exportation, diverses méthodes ont été utilisées et il a été souligné également que l'économie de traite s'est accompagnée des activités des Grandes Sociétés coloniales détentrices des secteurs clefs de l'économie notamment les Grandes Sociétés commerciales, les banques, les assurances, les sociétés d'Import-Export... A cela s'ajoutent les activités de transport destinées à l'évacuation des produits primaires destinés à être transformés à l'extérieur d'où le rôle joué par les ports et l'utilisation du de fer.

Face à cette stratégie coloniale de développement, les industries spécifiques tolérées les pays colonisés se sont limitées aux usines de traitement élémentaire des produits agricoles (café, cacao) et aux industries extractives qui désignent des ressources minières (minerai de fer, cuivre, ...) exportées à l'état brut sous forme de minerais et dont l'exploitation est le plus souvent le fait des sociétés étrangères chargées aussi de leur exportation. Compte-tenu de cette Division Internationale du Travail (DIT) où les pays producteurs de ressources minières et énergétiques les exportent à l'état brut et qui se trouvent obliger d'importer les produits manufacturés, la stratégie nationale de développement est loin d'être maîtrisée, aussi la valorisation des richesses minières et énergétiques constitue-t-elle un des objectifs de leur politique d'industrialisation.

La deuxième forme d'industrialisation est l'industrialisation de substitution des importations. Cette voie de développement industriel consiste à créer des industries nouvelles tournées vers la production locale de biens de consommation jusque là importés. Ce redéploiement industriel a soulevé toutefois de nombreux problèmes dont, entre autres, une dépendance à tous les niveaux, impliquée par les investissements directs des firmes multinationales (FMN). Dans la plupart des cas, ces industries nouvellement créées sont les filiales des FMN.

Pour avoir un aperçu global de cette stratégie industrielle, nous avons énuméré quelques industries légères de transformation (industries alimentaires; industries textiles;

industries de montage et d'assemblage; industries de transformation du bois). Dans le cadre de cette forme d'industrialisation, nous nous sommes posée des questions sur le rôle de l'Etat par rapport à cette domination du capital étranger.

La troisième forme d'industrialisation qu'on a dégagée est l'industrialisation posée en termes d'option. Face à la prépondérance des industries légères qui caractérise le paysage industriel des PED, comment expliquer l'existence d'industries lourdes dans certains PED?

L'adoption, par l'Algérie, de cette stratégie d'industrialisation désignée sous le nom d'«industries industrialisantes», soit une industrialisation en termes d'option (voie socialiste de développement, développement par l'industrialisation) et de priorité (industrie lourde), implique que le développement du secteur prioritaire va produire des effets d'entraînement sur les autres secteurs, voire même sur l'ensemble de l'économie nationale. Mises à part les exigences de cette option en matière d'industrialisation, ces choix industriels de l'Algérie supposent la planification de l'économie et une forte intervention de l'Etat dans les secteurs industriels stratégiques. Nous avons souligné également que seuls les pays dotés de surplus pétroliers ont pu emprunter cette voie orientée vers la valorisation des ressources énergétiques et adoptée par l'Algérie qui s'est dotée de complexes industriels, notamment l'industrie pétrochimique représentée par la Sonatrach.

A propos des industries lourdes admises dans les PED, à l'exception du cas de l'Algérie et bien que l'implantation d'industries lourdes signifie la valorisation des ressources minérales, leur exploitation industrielle est encore très limitée. La production d'énergie électrique dont dépend l'industrie lourde pose problème dans les PED, d'où l'intérêt que présente l'exploitation d'autres sources d'énergie, appelée à jouer un rôle déterminant dans la promotion des industries.

Il est vrai que rares sont les pays en développement qui ont pu se doter d'industries lourdes, mais en termes de rapports de force, le Tiers-monde se trouve dans une position relativement faible, d'autant plus que la tendance actuelle s'oriente de plus en plus vers des secteurs de pointe, détenus par les pays industrialisés qui ont mis l'accent sur la recherche fondamentale et les applications industrielles.

La quatrième forme d'industrialisation est l'industrialisation d'exportation dont les NPI et les ZFI en font partie. La principale caractéristique des NPI est que leur dynamisme repose sur une industrialisation rapide et sur une spécialisation dans les activités d'exportation de produits manufacturés. La première génération des NPI a surtout émergé dans l'espace économique asiatique (Corée du Sud, Taiwan, Hong Kong et Singapour).

Quant aux zones franches industrielles, l'apparition en Afrique (Tunisie, Gambie, Maurice, Madagascar, ...) est relativement récente, ce sont encore les pays asiatiques (Hong Kong, Taïwan, Singapour et Chine Populaire) qui ont pris une longueur d'avance. En implantant ces zones franches, la politique industrielle consiste à attirer les investisseurs étrangers en leur offrant des conditions fiscales et tarifaires avantageuses.

Les formes d'industrialisation qui ont été présentées, sont issues des stratégies de développement industriel mises en œuvre dans les PED. Elles ont permis d'avoir un aperçu global des diverses activités industrielles qui font partie de leur paysage industriel. Les tentatives de développement industriel sont cependant relativement limitées d'où la question : à quels problèmes le Tiers-monde s'est-il heurté à ce propos?

Comme c'est l'application des différents modèles qui est avancée comme étant à l'origine de ces échecs, cela implique la remise en cause des théories du développement qui suivent deux grandes orientations, la tendance libérale et la tendance marxiste.

Ces différentes théories n'ont pas toujours débouché sur des résultats significatifs sur le plan industriel, par conséquent la question de la conception du développement de l'Afrique demeure à l'ordre du jour. Pour mieux appréhender les réalités du développement industriel du Tiers-monde, les questions concernant le rôle de l'Etat et la planification du développement ont été débattues, mais toujours est il qu'il existe un décalage entre les théories et les réalités.

En nous situant toujours dans le cadre des problèmes de développement industriel du Tiers-monde et afin de mieux comprendre ce qu'il en est de la situation actuelle de l'industrialisation tant au niveau mondial qu'à celui des pays du Tiers-monde, la prise en compte du contexte de la mondialisation est incontournable.

L'intégration dans l'économie mondiale a impliqué certes, des problèmes issus des rapports économiques internationaux qui sont aggravés par le niveau peu élevé de l'industrialisation des PED. Il convient, cependant, de souligner, qu'au niveau des PED, bien que reconnaissons le, la marge de manœuvre soit étroite, une politique de développement industriel s'impose de leur part, de manière à accroître leur part de marché mondial. Nous avons évoqué, entre autres, les problèmes issus de la crise internationale et qui se sont répercutés sur le Tiers-monde.

Les types de problème qui ont été soulevées tendent à renforcer l'idée qu'il existe des rapports d'interdépendance des économies au niveau mondial, ce qui suppose que, même une étude de cas, implique une approche à l'échelle globale.

Dans ce chapitre (II) traitant de l'industrialisation dans l'évolution des sociétés, nous avons discuté de l'industrialisation dans les Pays développés d'une part et l'industrialisation dans les Pays en développement a été mise en relief d'autre part.

Au cours de notre approche diachronique, l'industrialisation dans les pays développés fut visualisée à travers un long processus résultant des expériences historiques en Europe Occidentale, aux Etats-Unis et au Japon.

En Angleterre, on a surtout assisté au développement de l'industrie légère, ponctuée par le progrès du machinisme qui a favorisé l'industrie sidérurgique.

En revanche, l'Allemagne a été surtout caractérisée par l'industrie lourde notamment par la métallurgie et la production houillère dans la Ruhr.

Les Etats-Unis ont véhiculé dans leur processus d'industrialisation une abondance dans les ressources minières et énergétiques qui a débouché sur la généralisation de la concentration industrielle avec des conséquences sur la dimension des entreprises industrielles particulièrement en termes de production rationnelle organisée, de progrès de la consommation et de bien-être.

Le Japon s'est développé industriellement en se basant sur l'agriculture, sur l'intervention de l'Etat et en valorisant les secteurs traditionnels.

Ces exemples historiques entrent dans le schéma spécifique du développement du capitalisme en plusieurs phases. Au 20^e siècle, il convient de considérer la période d'avant la Deuxième Guerre Mondiale, puis la phase immédiate du lendemain de la guerre, et enfin vient le cadre de la globalisation amplifiée surtout à partir des années 1980.

Par ailleurs, dans l'approche de l'industrialisation au niveau des Pays en développement, nous avons mis en exergue quatre formes d'industrialisation répondant aux diverses stratégies et ensuite furent visualisées les difficultés rencontrées par le Tiers-monde dans le processus de son industrialisation.

La première forme d'industrialisation dans les pays dépendants est constituée par les stratégies coloniales de développement, débouchant sur l'exploitation des produits primaires en vue de l'exportation.

Ensuite, la Division Internationale du Travail (DIT) a suscité l'industrie de substitution avec l'implantation des entreprises de transformation dans les Pays en développement mais tout en contrôlant toujours l'industrie lourde.

Puis a été mise en relief, la forme d'industrialisation en termes d'option comme c'était le cas des « industries industrialisantes » en Algérie, qui optait pour l'industrie lourde.

Enfin, le processus a favorisé l'émergence des industries d'exportation dans les Nouveaux Pays Industriels (NPI) et les Zones Franches Industrielles (ZFI), basées dans quelques régions ciblées du Tiers-monde.

Les problèmes majeurs rencontrés par les industries des PED résultent des conséquences de la règle de la globalisation de l'économie qui joue en faveur des Pays développés; en outre, les économies du Tiers-monde sont fragilisées par les crises successives survenues au plan mondial.

Conclusion de la partie I

Cette 1^{ère} Partie où nous avons discuté des considérations générales sur l'industrialisation a été examinée suivant deux chapitres.

Dans le Chapitre I intitulé Approche théorique sur l'industrialisation, la section I portant sur les différentes approches de l'industrialisation ont contribué à mieux assimiler les problèmes de terminologie (industrie, industrialisation...). Il a été constaté que l'industrialisation contribue au développement économique d'un pays, mais les divers niveaux de développement industriel font apparaître que, par rapport aux pays développés ou industrialisés, et face à l'émergence des Nouveaux Pays industrialisés localisés essentiellement en Asie, les Pays du Tiers-monde appelés couramment Pays sous développés ne disposent, en effet, que d'une marge de manoeuvre, relativement limitée dans le domaine industriel. De plus, les facteurs déterminants de l'industrialisation ont renforcé l'idée qu'il existe un lien étroit entre la croissance industrielle et le développement du commerce, ce qui signifie encore qu'il est difficile d'intensifier les échanges commerciaux en faveur des PSD, aussi longtemps que subsiste la DIT assignant aux pays du Tiers-monde le rôle d'exportateurs de produits primaires à faible valeur ajoutée.

La section 2 consacrée aux débats théoriques sur l'industrialisation a posé la problématique du développement économique du Tiers-monde, à laquelle est liée la question de savoir comment envisager son développement industriel?

L'examen de ce questionnement a fait ressortir les deux types d'approche du développement économique qui vont déterminer les secteurs à privilégier.

Les partisans de la théorie libérale ont proposé des schémas d'industrialisation basés sur la Théorie des stades de W.W. Rostow. Ils assimilent le développement économique à la croissance économique, aussi ont-ils proposé un modèle linéaire de développement, avec ses différents stades à faire suivre par le Tiers-monde.

Les auteurs marxistes, qui ont analysé les problèmes du développement et du sous-développement, ont procédé à une approche basée sur des stratégies de développement associées à des politiques d'industrialisation. Ils posent la problématique du développement économique du Tiers-monde en situant leur analyse à l'intérieur du système capitaliste mondial. Dans cette optique, c'est l'insertion dans l'économie mondiale qui est à l'origine du sous-développement. Leur approche du développement économique se fait en termes de stratégie de développement, et les secteurs industriels à prioriser vont dépendre d'un choix politique axé sur deux orientations différentes, la voie capitaliste ou la voie socialiste de développement.

Il est à faire remarquer toutefois que la tendance actuelle s'oriente de plus en plus vers un choix entre un développement autocentré et un développement extraverti.

La stratégie de développement autocentré, qui privilégie l'industrie nationale, implique cependant un marché intérieur à élargir, des ressources internes de financement conséquentes, et une forte intervention de l'Etat.

La stratégie de développement extravertie, qui accorde la priorité à l'industrie d'exportation est celle préconisée par les Institution Financières Internationales. De leur point de vue, il s'agit à insérer au mieux l'ensemble des pays dans le marché mondial. Cela signifie que l'industrie d'exportation s'inscrit dans le cadre de la Théorie des avantages comparatifs, qui répond aux politiques libérales.

Ces débats théoriques, que soulève l'industrialisation, doivent être appréhendés en fonction de leur mise en pratique respective. Nous glissons là vers le Chapitre 2 intitulé l'industrialisation dans l'évolution des sociétés.

Le Chapitre 2 se propose de faire une analyse diachronique des réalités concrètes à l'aide d'exemples historiques, pour savoir dans quelle mesure les études historiques en matière d'industrialisation traduisent-elles les théories énoncées à ce propos. C'est l'objet des sections 1 et 2 qui ont analysé l'industrialisation dans les Pays développés d'une part, et celle des PED d'autre part.

En examinant les pays développés, il est apparu que leur processus d'industrialisation, qui fut très long, a été marqué par le rôle historique de la manufacture, la Révolution Industrielle en Grande-Bretagne. Par rapport à l'Angleterre qui a commencé son industrialisation par l'industrie légère (industrie textile), et dont l'industrie sidérurgique s'est développée, de par l'introduction du machinisme dans le système des transports, l'Allemagne a connu une industrialisation rapide basée sur l'industrie lourde. On a assisté également à l'expansion de l'industrie aux Etats-Unis, qui a engendré une production industrielle orientée vers la plénitude du bien-être des hommes. Parmi ces pays nouvellement industrialisés figurait le Japon, qui s'est distingué par la modernisation de son économie depuis l'ère Meiji, et par le développement des secteurs dont entre autres, les banques, les transports maritimes, le chemin de fer, le textile, les extractions minières....

Les bouleversements des techniques industrielles, à partir du 20^{ème} siècle, ont contribué au ralentissement de l'essor industriel de la Grande Bretagne, qui s'est traduit par le recul des industries traditionnelles (industries cotonnières et sidérurgiques) allant même jusqu'à l'affaiblissement de son commerce extérieur. Le progrès technique a cependant eu des conséquences positives aux Etats-Unis, et au Japon. De nouvelles branches industrielles furent

créées aux Etats-Unis, et en même temps, on assistait à une accélération du processus de concentration du capital et de la production. Au Japon, la priorité accordée à l'industrie lourde s'est traduite par des progrès industriels importants.

Pour mieux suivre cette évolution de l'industrialisation dans la deuxième moitié du 20^e siècle, nous avons procédé à une approche par phase, en distinguant d'abord la période de croissance économique des pays occidentaux (les Trente Glorieuses) et du Japon, tout en mettant l'accent sur la suprématie industrielle des Etats-Unis, caractérisée entre autres par le Fordisme, un modèle de croissance se développant non seulement aux Etats-Unis, mais aussi dans les pays européens et au Japon.

Après cette phase d'essor des pays industrialisés, ce fut la période de ralentissement de la croissance des années 70, marquée particulièrement par la crise énergétique, provoquant la crise du secteur industriel, qui s'est manifestée à travers le déclin des secteurs traditionnels, et la remise en cause du Fordisme, compte tenu de la saturation des débouchés pour les biens durables qui avaient assuré la croissance. La crise du Fordisme signifie, par conséquent, qu'un nouveau processus de production s'avère nécessaire, dans la mesure où de telles méthodes du travail sont à l'origine de l'effondrement des pans entiers de l'industrie fordiste aux Etats-Unis, et qui concernent des secteurs vitaux comme l'automobile, la sidérurgie et le textile.

De nouvelles politiques économiques de l'issue à la crise vont marquer les années 80, où l'économie entre dans l'ère de la globalisation.

Il a été question des politiques de relance économique qui se sont déclinées en politique d'encouragement de l'Offre, en politique de relance par la consommation, ou encore en politique de rigueur pour s'adapter aux contraintes économiques, telles que la lutte contre l'inflation ou/et le déficit du Commerce extérieur ...

En bref, pour les Pays développés, il s'agit de repenser leur politique économique pour relancer leur économie dans le cadre de la globalisation.

Parallèlement, comment se pose le problème de la compétition en matière d'industrialisation dans les Pays développés? Ou encore quelles sont les tendances nouvelles des activités industrielles dans les Pays développés?

S'engager dans cette compétition industrielle signifie orienter les investissements dans des secteurs susceptibles de favoriser la croissance, d'accroître la productivité, et consacrer des ressources en matière de recherche-développement pour les Pays développés.

Aux Etats-Unis et au Japon, il s'agit de prôner la politique industrielle pour la haute technologie. En Europe, une place prépondérante est également accordée aux secteurs de haute technologie se présentant comme de grands secteurs industriels de l'après-crise.

Parallèlement au développement de ces secteurs de pointe, la situation est catastrophique dans les industries sidérurgiques, par suite de l'évolution des techniques de production, de l'utilisation des matériaux de substitution de qualité plus légère.

Par conséquent, il est apparu que les issues à la crise, qui ont impliqué la nécessité de réorienter les investissements industriels destinés à promouvoir de nouvelles technologie, à les axer davantage vers la Recherche-développement, vont annoncer une nouvelle révolution industrielle.

En discutant dans la Section 2, de l'Industrialisation des PED, nous avons dégagé les formes d'industrialisation qui répondent aux diverses stratégies industrielles mises en œuvre dans les pays dépendants pour avoir un aperçu global des diverses activités industrielles qui y sont déployées.

Il a été constaté que les tentatives de développement industriel y sont relativement limitées. A l'origine de ces échecs se trouve l'application des différents modèles d'industrialisation, ce qui signifie la remise en cause des théories du développement industriel du Tiers-monde.

Il ressort de toutes ces considérations que les quelques éléments de réflexion ci-après méritent d'être retenus.

Pour le moment, les trois continents d'Asie, d'Amérique Latine et d'Afrique, qui constituent l'ensemble de ce qu'il est convenu d'appeler Tiers-monde, sont encore largement dépendants dans le système économique mondial des pays industrialisés.

Mises à part certaines exceptions comme le phénomène des NPI, qui entre dans la logique de la théorie libérale du développement industriel, misant sur l'indicateur de croissance pour juger des évolutions constatées dans le domaine de l'industrie, nombreux sont encore les PED qui demeurent dans l'incapacité de redynamiser leurs activités industrielles dans le contexte de la mondialisation. L'on sait pourtant que pour avoir une visibilité manifeste dans l'économie mondiale, il faut qu'ils parviennent à optimiser leur potentiel industriel.

Enfin, force est de souligner que ces différentes considérations nous ont conduit vers la visualisation des problèmes majeurs, auxquels se heurtent ces pays anciennement colonisés. On sait que ces problèmes véhiculent un certain nombre d'obstacles, rendant difficile la mise en œuvre des stratégies de développement au niveau des pays dominés, et par là même l'industrialisation s'annonce comme une gageure.

A la lumière de ces données, nous allons maintenant centrer nos investigations sur le Cas de Madagascar.

IIème PARTIE :
L'INDUSTRIALISATION A MADAGASCAR

II^{ème} Partie:

L'industrialisation à Madagascar

Pour mieux appréhender le rôle joué par l'industrialisation dans le processus de développement à Madagascar, nous avons d'abord estimé nécessaire de traiter dans la première partie de ce travail, les considérations générales sur l'industrialisation. Cette approche théorique a fait ressortir les concepts liés à l'industrie, les schémas d'industrialisation et les diverses stratégies industrielles. Les références aux grands pays industrialisés, et aux Nouveaux Pays Industrialisés, montrent que l'industrie constitue un levier de la croissance, mais en même temps cette accélération de l'industrialisation s'est développée dans le monde d'une manière inégale car, dans la majorité des cas, les tentatives de développement industriel des Pays en développement sont limitées.

Dans cette seconde partie, nous allons centrer nos investigations sur le Cas de Madagascar. Pour mieux élaborer une stratégie de développement industriel en vue d'envisager les perspectives industrielles de Madagascar, il importe, au préalable, de connaître le niveau atteint en la matière, d'où l'importance que revêt l'approche historique. A la question de savoir s'il est possible ou non pour Madagascar, de concevoir un développement économique et social fondé sur l'industrialisation, il s'avère opportun de procéder à une approche analytique de la place occupée par l'industrie dans les diverses stratégies de développement économique mises en œuvre à Madagascar.

Dans la méthode d'approche que nous avons adoptée, nous ne perdons pas de vue que l'industrialisation de Madagascar part de l'analyse des économies développées, dont le fonctionnement à l'échelle mondiale engendre des répercussions sur les Pays en développement en général, et Madagascar en particulier.

Cette deuxième partie, qui traite de l'étude du Cas de Madagascar, comporte deux chapitres au cours desquels nous examinerons successivement :

- l'approche historique de l'industrialisation à Madagascar.
- l'Industrialisation et le développement à Madagascar.

Chapitre I: L'approche historique de l'industrialisation à Madagascar

L'économie de Madagascar a été fortement marquée par une longue période de domination coloniale. Le processus de domination, qui a affecté le développement économique, s'est prolongé après l'accession à l'Indépendance politique du pays en 1960 sous le régime caractérisé de néo-colonial. Dans ces conditions, comment promouvoir l'industrialisation pour assurer le développement économique de Madagascar?

Au début des années 70, la question est de savoir si l'industrialisation est la priorité accordée par le régime du Général G. Ramanantsoa. Avec l'avènement de la République Démocratique de Madagascar (RDM) en 1975, la question d'un développement par l'industrie se pose avec plus d'acuité, dans la mesure où Madagascar a opté pour une voie socialiste de développement, ce qui signifie une politique d'industrialisation qui est définie en termes de choix d'un modèle de développement.

C'est l'ensemble de ces questions qui sera discuté au cours des deux étapes suivantes :

- la politique coloniale de développement et la politique d'industrialisation sous la 1^{ère} République.
- le programme d'industrialisation sous le régime du Général G. Ramanantsoa et la politique d'industrialisation dans le cadre de la RDM.

Section I: La politique coloniale de développement et la politique d'industrialisation sous la 1ère République

En considérant l'industrialisation comme un processus, et compte-tenu de l'importance du contexte historique auquel celle-ci est liée, nous sommes amenée dans notre démarche méthodologique à procéder par une approche en termes de période, pour mieux visualiser l'évolution de ce phénomène à Madagascar.

De plus, en retenant la définition de l'industrialisation comme un processus à trois phases: primaire - secondaire - tertiaire (Définition de M. Dahmani), et bien que ce type d'approche ait le mérite de mieux situer le niveau de développement atteint par une économie considérée, il paraît difficile de parler d'industrialisation pour un pays comme Madagascar à l'époque coloniale. En effet, la politique coloniale de développement, basée sur l'institution de l'économie de traite et la Division Internationale du Travail (DIT), est axée principalement sur la mise en valeur qui est d'abord agricole, et dont l'essentiel est constitué de matières premières destinées à être exportées à l'état brut, à destination de la métropole.

Pendant la période néo-coloniale, qui fait suite à l'accession à l'Indépendance politique en 1960, ou plus exactement sous la I^{ère} République, la spécialisation de Madagascar en produits primaires d'exportation persiste, bien que l'on observe l'apparition d'un phénomène d'industrialisation.

Ainsi, allons-nous examiner les deux points ci-après:

- la politique coloniale de développement.
- la politique d'industrialisation sous la I^{ère} République.

A/ La politique coloniale de développement

La politique coloniale vise à adapter Madagascar aux objectifs de l'économie coloniale. La Loi du 6 Août 1896 déclarait Madagascar Colonie française. De 1896 à 1905²⁶¹, le Général Gallieni est chargé d'assurer l'administration du pays, et de mettre en oeuvre la politique d'expansion coloniale. Il apparaît à travers les écrits de Gallieni que l'occupation française ne se limite pas seulement à une organisation politique et administrative, mais couvre tous les domaines tels que les opérations militaires, l'organisation scolaire, juridique, les travaux publics, les exploitations agricoles, forestières et minières, la nécessité des connaissances géographiques, météorologiques et géologiques de l'Ile, le développement du commerce.., d'où par conséquent ses propres termes: «Madagascar devait être un marché privilégié pour l'industrie nationale et le premier devoir du gouvernement local était de favoriser dans la plus large mesure le commerce français»²⁶².

D'ores et déjà, nous osons avancer que le territoire est non seulement soumis à l'autorité coloniale, mais le principe du Pacte colonial va engendrer un contexte colonial marqué par des rapports de domination.

Cette domination économique s'est reflétée, bien évidemment au niveau des structures sociales, et elle est le résultat de l'expansion capitaliste dans les pays coloniaux. En effet, l'on ne saurait parler de développement économique et social qu'en effectuant des changements structurels qui se situent dans le dépassement de ces rapports de dépendance.

Par conséquent, la politique coloniale de développement sera traitée selon les points ci-après:

- l'expansion du capitalisme.
- le schéma colonial de développement.
- les méthodes de la mise en valeur coloniale.
- une économie dominée par l'agriculture d'exportation.
- l'exploitation des ressources du sous sol et de la forêt.

- les moyens associés à la politique coloniale de développement.

1. L'expansion du capitalisme

La compréhension de la politique coloniale de développement a pour point de départ, celle de l'expansion du capitalisme. En d'autres termes, des rapports étroits existent entre celles-ci. La colonisation représente en effet un levier de croissance économique pour les puissances coloniales, qui utilisent tous les moyens, pour mobiliser les ressources agricoles, minières et forestières des colonies, qui constituent également un marché d'écoulement des produits manufacturés issus de la métropole. De ce qui précède, les points traités ci-après ont leur intérêt :

- la genèse de l'expansion du capitalisme.
- les effets du capitalisme dans les pays coloniaux.
- les répercussions de la politique d'expansion du capitalisme à Madagascar

1.1. La genèse de l'expansion du capitalisme

Cette expansion du capitalisme est due aux crises économiques qui se font sentir en Europe à la fin du 19^{ème} siècle. Le capitalisme monopoliste se heurte à un excédent de capitaux qui ne trouve pas à s'investir sur place. Les monopolistes sont alors amenés à les placer hors des pays d'Europe Occidentale, compte tenu de la «caractéristique permanente» du système capitaliste, condamné à accumuler continuellement.

V. Lénine a particulièrement insisté sur cette nécessité de l'«exportation des capitaux»²⁶³ qui doit assurer la survie du système capitaliste. Et V. Lénine appelle «impérialisme colonial» cette extension du capitalisme dans les nouveaux continents. Plus précisément, l'impérialisme est issu du processus d'industrialisation en Europe Occidentale et aux Etats-Unis qui n'atteint son développement qu'au 19^{ème} siècle. Pour éviter une crise de surproduction, la «Grande industrie» est contrainte à assurer de nouveaux débouchés. Et selon K. Marx²⁶⁴ : «La Grande industrie a créé le marché mondial ».

En ce qui concerne cette conquête du «marché mondial» à la recherche de débouchés, il y a lieu de mentionner la thèse de R. Luxembourg²⁶⁵ qui a développé le schéma de K. Marx en privilégiant le rôle des débouchés extérieurs dans le développement du mode de production capitaliste.

1.2. Les effets du capitalisme dans les pays coloniaux

La contrepartie de cette industrialisation en Europe Occidentale sera l'obstacle au développement autonome dans les pays colonisés.

Les puissances coloniales, en effet, vont limiter l'industrialisation dans les continents dominés. Les pays d'Amérique Latine, d'Asie et d'Afrique vont connaître une «sous-industrialisation », c'est-à-dire une incapacité à assumer leur développement industriel. L'intérêt du capitalisme en tant que système dominant consiste en réalité à maintenir les pays dominés dans un très faible degré d'industrialisation. C'est pourquoi l'industrialisation va se développer dans le monde d'une manière inégale: les industries de transformation, du moins jusqu'à la Deuxième Guerre Mondiale, demeurent réservées aux métropoles coloniales, et les colonies sont cantonnées dans leur rôle de producteurs de matières premières agricoles, énergétiques et minérales indispensables au fonctionnement des industries métropolitaines.

1.3. Les répercussions de la politique d'expansion du capitalisme à Madagascar

Avec le Traité de 1885 signé dans le cadre de la Conférence de Berlin, va être annoncé l'« impérialisme colonial » à Madagascar: l'Ile de Madagascar est aujourd'hui une possession française, déclare Mr. Berthelot, Ministre français des Affaires Etrangères à l'époque. Cette déclaration est renforcée par celle de Jules Ferry qui s'est exprimé plus clairement ²⁶⁶: «Oui, nous avons une politique coloniale, une politique d'expansion coloniale qui est fondée sur un système... Les colonies sont pour les pays riches un placement ds capitaux des plus avantageux... Dans la crise que traversent toutes les industries européennes, la fondation d'une colonie, c'est la création d'un débouché... Je dis que la politique d'expansion coloniale, c'est celle qui nous a amené à Madagascar.»

Et dans le même ordre d'idées, Gallieni devient de plus en plus précis en ce qui concerne le rôle assigné à Madagascar : «Madagascar doit être un fournisseur de matières premières pour l'industrie française. Aucune industrie indépendante ne doit s'y développer. Elle doit fournir ses matières premières à bon marché et acheter par contre les produits fabriqués en France le plus cher possible »²⁶⁷.

Nous pouvons constater à travers ces déclarations que toute tentative de développement industriel est exclue dans les colonies, en particulier à Madagascar. L'économie de Madagascar dès lors va être orientée en fonction des besoins dictés par l'impérialisme français, d'où la question : quelles sont les stratégies coloniales de développement?

2. Le schéma colonial de développement

La mise en oeuvre des stratégies coloniales de développement répond à l'économie de traite, ce qui va limiter considérablement la création d'unités industrielles dans les colonies

africaines. Par ailleurs, l'économie de traite est associée à un développement des activités commerciales déployées par les grandes sociétés coloniales.

Ce schéma colonial de développement correspond à ce que l'on appelle aujourd'hui «l'ancienne Division Internationale du Travail », et qui n'était que la prolongation du «pacte colonial» du 19^{ème} siècle. Autrement dit, à travers cette emprise coloniale sur l'Afrique, l'objectif majeur de l'économie coloniale était de la faire participer à la Division Internationale du Travail ou DIT qui correspondait à un «échange de produits primaires en provenance des pays en développement contre des produits manufacturés exportés par les pays développés »²⁶⁸. En imposant aux colonies africaines, la production de matières premières destinées à l'exportation, et en les faisant dépendre des pays capitalistes développés pour ce qui concerne les biens manufacturés d'importation, le système met en présence le capitalisme et les « structures économiques de la colonisation en tant que partie de l'ensemble de l'économie capitaliste »²⁶⁹.

A Madagascar, le pays colonisateur va mettre en oeuvre tous les moyens à travers la politique de mise en valeur coloniale, pour asseoir sa domination sur la terre, la population, les Instituts de recherches agronomiques, les Compagnies d'Import-Export, les Banques... qui tous, sont appelés à participer à cette politique d'expansion qui va faire entrer Madagascar dans le système capitaliste mondial. A ce propos, nous retenons l'expression de W. Rodney²⁷⁰ et qui se passe de commentaire : «Par définition, le système économique de la colonie était le prolongement de celui de la puissance colonisatrice. Les économies africaines furent d'abord intégrées dans celles de leurs colonisateurs respectifs, puis dans les économies des principales nations du monde capitaliste ».

3. Les méthodes de la mise en valeur coloniale

Dans l'optique de l'économie de traite, il s'agit surtout de produire des matières agricoles et industrielles puis des minerais. Cette production est rendue possible grâce aux spoliations de la terre et à l'exploitation de la main d'oeuvre locale, ainsi qu'à un système de communication:

- l'appropriation des terres par le régime de la concession.
- le problème de la main d'oeuvre.
- le système de communication.

3.1. L'appropriation des terres par le régime de la concession

A Madagascar, un système de propriété de la terre est instauré avec l'installation de la colonisation. Le régime agricole dominant à Madagascar est, en effet, caractérisé par les

grandes concessions mais l'existence des plantations coloniales, de grandes dimensions n'exclut pas, cependant, le maintien des petits producteurs, auprès desquels les paysans travaillent en métayage. Il existe à Madagascar diverses formes de métayage telles que le partage de la récolte par quart, par tiers ou le métayage à parts égales²⁷¹.

Ce système est fondé sur le «régime de la concession »^{272 et 273} qui va restreindre la propriété indigène,²⁷⁴ et par contre favoriser les colons et les grandes compagnies. L'attribution des concessions est entamée dès 1889. Ces concessions représentent des superficies qui s'étendent sur plusieurs centaines d'hectares. Toutefois, une large fraction reste souvent inexploitée. Pour illustrer cette monopolisation de la terre entre les mains d'un nombre très restreint de colons, citons, entre autres, quelques exemples qui nous paraissent significatifs;

- «avec quelque 150. 000 ha de terre, le Boina reste le premier centre de colonisation européenne »²⁷⁵.

- dans le Nord, la colonisation étrangère détient environ 85.000 ha.

- dans l'Ouest, formée du Boina et le Menabe on dénombre une superficie de 150.00 ha dans le Boina et 50.000 ha dans le Menabe.

Ces concessions couvrent plusieurs centaines d'hectares, mais le plus souvent, une large fraction reste inexploitée. Cette constatation est corroborée par le Tableau n°14 qui révèle la disproportion entre la grandeur des propriétés et les surfaces réellement cultivées.

Tableau 14: Structure sociale de La colonisation européenne en 1934 dans la région de la MAHAVAVY du Nord, Ambilobe district

	Nombre	Superficies	Superficies mises en valeur
0 à 15 ha	168	248 ha	200 ha
16 à 100 ha	102	614 ha	400 ha
101 à 500 ha	44	9.770 ha	3.950 ha
501 à 1000 ha	11	8.952 ha	2.900 ha
+ de 1000 ha	2	2.692 ha	950 ha
Total	227	22.275 ha	9.400 ha

Source : Article de Koerner. Voir page suivante-pour les références.

Le total fait apparaître que sur une superficie de 22. 275 ha de terres concédées, seules 9. 400 ha sont mises en valeur, ce qui démontre les pratiques de spéculation très répandues à l'époque²⁷⁶. Ces données, qui datent, de 1934 font ressortir le fait que la monopolisation de la

terre, entre les mains d'un nombre restreint de colons et de sociétés coloniales, a pris des proportions considérables, bien avant la Deuxième Guerre Mondiale.

Par ailleurs, la colonisation européenne s'est appropriée des meilleures terres en mettant en oeuvre divers mécanismes, allant de la confiscation à l'expropriation et même jusqu'aux exactions. On constate non seulement cette inégalité de la répartition des terres au détriment des indigènes, mais il y a également le déséquilibre entre les surfaces consacrées à l'agriculture vivrière pratiquée sur des terres plus menacées, et celles consacrées à l'agriculture d'exportation qui bénéficie des terres les plus fertiles (cas des Antandroy face aux sisaliers du Sud).

Par le décret du 29 Septembre 1926, l'Etat français s'est approprié des toutes les terres non bâties, non clôturées et non cadastrées, alors que le système des cadastres n'est pas encore établi à cette époque. En faisant la distinction entre les trois catégories de concessions agricoles, minières et forestières, les exemples suivants²⁷⁷ peuvent être retenus :

- dans le Sud, la vallée du Mandrare qui est occupée par des sociétés ayant 6 concessions consacrées à la culture du sisal.

Et parmi les concessions minières et forestières :

- d'immenses concessions minières allant de la Betsiboka à la Mahajamba qui sont accordées à Suberbie disposant alors de 1.200.000 ha:
 - une superficie de 100.000 ha est également attribuée à la société de la Grande île.
 - la Compagnie Foncière et minière dispose de 28.806 ha²⁷⁸.
- Les concessions forestières de Magrot, près d'Anosibe de Moramanga, puis celle des Frères Marchal de Fort- Dauphin.

Il ne paraît pas superflu de faire remarquer que les concessions sont attribuées, soit à des colons d'origine étrangère, dont certains ont réussi à se constituer des empires familiaux²⁷⁹, soit à de grandes Sociétés Européennes²⁸⁰.

Toujours pour mieux appréhender cette inégalité dans la répartition de la terre, il est à signaler que, la superficie moyenne accordée aux indigènes est de 6 ha, tandis que celle des concessions réservées aux colons est en moyenne de 113ha. En outre, les meilleures terres reviennent aux colons et de ce fait, les paysans, pratiquant la culture vivrière, sont refoulés sur des lopins les plus éloignés.

Par conséquent, ce système des plantations, créé en faveur des colons et des grandes compagnies, va s'accompagner pour les paysans démunis de leur terre, d'une mobilisation de la force de travail, qui va contribuer au développement du salariat.

3.2. Le problème de la main d'œuvre

Nous avons pu constater la manière, dont les colons et les sociétés étrangères sont entrés en possession d'immenses étendues de terre, et celle dont la paysannerie s'en est démunie. La mise en exploitation de ces nombreuses concessions fait toutefois appel à une main d'œuvre abondante. Autrement dit, la question de la mise en valeur de ces vastes espaces est liée à celle de la main d'œuvre.

Comme nous l'avons déjà souligné, dès que le régime de la concession a été institué à Madagascar, les «réserves indigènes» sont délimitées, afin d'établir des «périmètres de colonisation ». Dès lors, les surfaces consacrées à la production de denrées alimentaires sont très réduites et se situent pour la plupart dans les zones les moins fertiles, et de surcroît fortement peuplées. Sur ce territoire très exigu, se greffe une forte densité de population qui parvient difficilement à assurer sa propre subsistance, tant est faible la productivité de son travail sur ces terres épuisées. Nombreux alors, sont ceux qui finissent par abandonner leur terre pour se constituer comme main d'œuvre salariée auprès des concessions et des grandes sociétés coloniales. C'est également en faisant pression sur les producteurs que les colons ont eu recours pour assurer leur participation à l'économie coloniale.

D'autre part, l'extension du salariat s'est aussi développée à cause du paiement de l'impôt²⁸¹ institué par l'Administration coloniale. Cette imposition en argent, oblige les producteurs à se procurer des ressources monétaires, et a fourni aux colons une main d'œuvre abondante et bon marché, en ce sens qu'elle a donné lieu à une migration de travailleurs agricoles, qui vont tenter de se faire embaucher dans les plantations coloniales. A ce propos, on a souvent fait remarquer que le Sud et le Sud-Est de l'Ile constituent les deux principales réserves de main d'œuvre, et que ces migrants se déplacent vers le Nord et l'Ouest malgache²⁸².

Comme l'a fait remarquer F. Koerner, dans le Nord, se trouvent trois centres importants de colonisation qui sont Antalaha où l'on cultive la vanille, Diégo-Suerez comme étant «l'arrière-pays du grand port militaire de l'Océan Indien et connu pour la petite colonisation, surtout d'origine réunionnaise²⁸³» et le Nord-Ouest avec sa «colonisation agricole dans les riches terres de Nossi-Be, du Sambirano et de la Mahavavy »²⁸⁴. Quant à l'Ouest malgache, il est doté du Boina et du Menabe.

Pour illustrer la migration du Sud-Est malgache, reproduisons ci-après le Tableau N°15 qui montre l'évolution de la migration du Sud-Est malgache qui ne cesse de croître de 1913 à 1944 et qui a connu un déclin entre 1946 et 1956.

Tableau 15 : Evolution de la migration du Sud Est Malgache

Année	1913	1915	1916	1925	1941	1944	1946	1949	1956
Effectif	319	664	864	927	3.000	2.250	1.100	1.200	708

Source : H. Deschamps *Les migrations internes passées et présentes à Madagascar*.

Editions Berger-Levrault 1959

Comme les colons ont besoin de mobiliser la main d'œuvre locale sur les plantations qu'ils dirigent, et pour contraindre les producteurs à se consacrer aux cultures obligatoires d'exportation, ils ont utilisé plusieurs moyens: le recours à l'impôt, au travail forcé et au salariat.

Pour montrer les résultats obtenus par la réglementation de l'impôt dans les régions côtières où sont pratiquées les cultures d'exportation, Gallieni a dit: «A Madagascar, comme dans toutes nos colonies nouvelles., l'impôt est le stimulant indispensable de l'énergie indigène²⁸⁵. D'où les données suivantes qui témoignent des résultats obtenus suite à l'imposition fiscale: « ... la valeur des produits exportés annuellement est passée de 10 000 franc à 49 000 à Morondava, de 62 000 à 480 000 à Fort-Dauphin et enfin, dans la province de Farafangana ... de 17 000 à 147 000 francs. »²⁸⁶

Quant au travail forcé, il convient de retenir ici ce qu'en pense B. Petitjean²⁸⁷. Selon lui, le travail forcé, consacré par l'institution en 1926 du Service de la Main d'oeuvre des Travaux d'Intérêt Général (SMOTIG)²⁸⁸ pose le grave problème de la main d'oeuvre à Madagascar.

Il est vrai que divers procédés ont été utilisés pour contraindre les Malgaches à devenir des salariés. Les besoins de salariés n'ont cessé de croître, et surtout dans les plantations comme le corrobore le Tableau N° 16.

Tableau 16 : Effectif des salariés

Catégories Professionnelles	1939	1941	1943	1948
Ouvriers agricoles	}	68 303	91 034	83 474
Métayers		14 899	19 269	28 436
Industrie et mines		44 123	43 677	46 523
Forêts		6 516	10 909	9 260
Commerce		8 571	9 145	13 809
Chantiers administratifs		14 734	31 988	38 820
TOTAUX :	130 561	157 146	206 022	220 322

Source: *Bulletin mensuel de statistiques coloniales, supplément n°5, 1948*²⁸⁹

Le tableau montre que l'effectif des salariés n'a cessé de croître de 1939 à 1948. Les besoins sont énormes en ouvriers agricoles et il en est de même de ceux des industries et mines qui arrivent en deuxième position. L'effectif des chantiers administratifs n'est pas non plus à négliger.

Après ce processus de dépossession des terres à travers le régime de la concession qui a permis l'appropriation des terres par les colons, il a été question de la mobilisation de la main d'oeuvre par des contraintes. Qu'en est-il du système de communication qui joue un rôle important dans l'évacuation des produits?

3.3. Le système de communication

Madagascar est un territoire très vaste qui s'étend sur une superficie de 590. 000 Km², mais qui se trouve confronté à un grave problème de communication. A l'époque coloniale, les seules voies de communication possibles peuvent être appréciées à travers les données suivantes citées à titre indicatif:

- les pistes assurent essentiellement la desserte des zones intéressant les plantations coloniales et l'exploitation du bois;
- les activités fluviales, maritimes et portuaires sont étroitement liées aux exploitations agricoles, forestières et minières or il se trouve que :
 - . Les transports fluviaux se limitent au franchissement par barque ou en pirogue.
 - . Les liaisons se font par embarcation traditionnelle.
 - . Un flux commercial est assuré par de grandes pirogues.
 - . Les principaux ports sont : Tamatave - Majunga - Tuléar - Manakara - Diégo-Suarez.
- La plupart des voies ferrées relient directement la côte aux régions intérieures de gisements miniers ou de cultures commerciales destinées à l'exportation. Bien que l'utilisation du chemin de fer soit beaucoup plus économique en coût et en durée de vie des infrastructures à Madagascar, comme l'a souligné René Gendarme, le chemin de fer ne dispose que de trois lignes dont deux seulement sont interconnectées : « Tamatave – Tananarive - Antsirabe (521 km) ; sur cette ligne est branché le Moramanga-Lac Alaotra, qui relie la capitale et la Côte Est à l'importante région rizicole du lac ; Fianarantsoa - Manakara (170 km) a mis en contact le fertile pays Betsileo et le port de Manakara »²⁹⁰.
- Le réseau routier est également très limité : « 1 3000 km de routes bitumées pour l'ensemble de Madagascar »²⁹¹.

Ces quelques exemples nous donnent un aperçu de la faiblesse du système de communication de Madagascar et dont la mise en place a été principalement dictée par les besoins du système colonial. C'est ce qu'exprime P. Boiteau dans ce passage qui se passe de commentaire : « ... en vue du pillage colonial et pour réaliser les profits sans cesse croissants, les monopoles exigent la construction de routes, canaux chemins de fer, ports, aéroports... indispensables à la circulation des marchandises importées et des matières premières qu'ils prélèvent sur le territoire²⁹² ».

4. Une économie dominée par l'agriculture d'exportation

Conformément à la définition de l'économie de traite qui a été retenue, l'économie coloniale est caractérisée par une économie dominée par l'agriculture en particulier des productions commerciales destinées à l'exportation.

A cette économie dominée par l'agriculture s'ajoutent également l'exploitation forestière et celle des ressources du sous-sol. Ce sont des activités concentrées essentiellement dans le secteur primaire, et qui sont pratiquées en grande partie sur les concessions agricoles forestières et minières dirigées par les colons qui exploitent la main d'œuvre locale.

Le développement des cultures d'exportation va marquer de façon décisive l'économie coloniale. Il s'agit de là de produits exportés à l'état brut ou sémi-brut, ce qui signifie qu'il n'y a ni valorisation des matières premières, ni transformation des produits agricoles.

Pour mieux saisir la signification et les impacts de l'exportation coloniale des ressources agricoles, nous commencerons par la classification des produits exportés, ensuite nous allons montrer l'importance de café, un produit privilégié dans les produits agricoles d'exportation. Bien évidemment, tous ces efforts, concentrés sur les cultures commerciales, vont se faire au détriment de la production vivrière.

L'exploitation coloniale des ressources agricoles nous amène à examiner :

- la classification des produits d'exportation.
- l'importance du café dans les produits agricoles d'exportation.
- le recul de l'agriculture de subsistance.

4.1 La classification des produits d'exportation

Pour avoir une vue d'ensemble sur les exportations dans lesquelles Madagascar s'est spécialisé, référons-nous d'abord à la classification des produits exportés retenue par B. Petitjean et qui s'avère intéressante, car il l'a faite par rapport au marché français. Il a distingue :

« - Produits complémentaires :

. Alimentaires : café, cacao, vanille, poivre, riz, tapioca, légumes secs ;

. Alimentaires et industriels : coprah, ricin, fécule ;

. Industriels : sisal, raphia, caoutchouc, tabacs, huiles essentielles, gommes et résines, (produits miniers) ;

- Produits supplémentaires :

. Alimentaires : sucre, viande frigorifiée, conserves ;

. Industriels : cuirs et peaux ;

- Produits mixtes concourant aux exportations françaises :

. Vanille, girofle, huiles essentielles, raphia...

. Produits miniers »²⁹³.

A cette classification de B. Petitjean correspondent les explications suivantes :

- les produits complémentaires sont des produits tropicaux dont la métropole a besoin, mais que seules les colonies sont capables de fournir ;

- les produits supplémentaires sont ceux que la métropole produit et dont la demande doit être complétée par la production issue des colonies bien qu'il y ait concurrence ;

- les produits mixtes sont des produits qui transitent par la France et qui entrent dans le quota des exportations françaises vers l'étranger.

Si la première classification de B. Petitjean nous a permis d'avoir un aperçu global de ce que Madagascar produit et exporte en termes de ressources du sol, la présentation de C. Consent dans son étude²⁹⁴, a son intérêt particulier dans la mesure où elle nous permet non seulement de distinguer les principaux produits d'exportation de Madagascar, mais nous donne également des informations intéressantes sur l'évolution des quantités exportées.

Pour mieux visualiser les exportations malgaches de produits de 1949 à 1960, nous avons monté le Tableau N°17 à partir des données recueillies par C. Consent dans son étude.

Tableau 17 : Exportations malgaches de produits de 1949 à 1960

Groupe de produits Année	Légumes et fruits Tonnage		Café et épices Tonnage			Céréales Tonnage	Plantes textiles Tonnage	Oléagineux Tonnage		Produits végétaux divers Tonnage	
	Manioc	Banane	Café	Vanille	Girofle	Riz	Sisal	Arachide	Ricin	Sucre	Tabac
1949	7719	36	25 625	585	9 547	607	3654	1 416	4611	6	1 928
1950	5735	29	44 991	579	2 590	2 506	4 797	2 274	2 868	3 414	2 850
1951	6537	27	30 521	444	7 538	1 553	5 841	3 478	1 945	29	4 353
1952	8487	37	41 811	411	2 644	40 593	6 411	8 220	1 204	179	3 446
1953	12073	15	36 233	368	1 047	44 983	4 542	6 485	1 092	712	4 135
1954	6166	18	41 486	243	5 656	14 836	9 608	7 387	1 185	5 522	4 712
1955	4651	24	47 437	298	2 305	44 670	10 297	8 749	1 146	10 705	3 919
1956	5937	19	52 487	382	7 613	36 191	9 233	9 043	895	18 091	3 782
1957	11908	19	48 275	404	3 249	20 972	11 027	10 150	1 241	21 354	4 215
1958	12163	8	47 821	437	6 092	58 220	12 119	11 696	1 046	39 133	4 320
1959	7651	23	37 931	396	4 087	29 235	10 014	10 587	904	31 841	3 731
1960	8938	79	40 203	269	1 026	23 631	11 235	8 129	536	41 242	2 996

Source : C. Consent : « exportations Malgaches et Communauté économique Européenne. In Revue Economique de Madagascar N°1, Janv. Juil. 1966.

Tableau monté à partir des pages 254 – 256- 25318-260-262-263-265-267-268-270-271

Ce tableau appelle les observations suivantes :

- les catégories de produits que Madagascar exporte sont très variées : légumes et fruits, café et épices, céréales, plantes textiles, oléagineux, produits végétaux divers ;
- par ordre de grandeur c'est-à-dire en termes de tonnage, quatre produits se distinguent particulièrement : le sucre, le café, le riz, le sisal. Une mention particulière est à faire sur le riz : Madagascar exporte, certes, du riz or il se trouve que l'on en importe en quantité relativement importante comme nous allons le voir dans les pages ultérieures, c'est un pays qui est confronté à un grave déficit alimentaire suite à cette insuffisance de la production rizicole ;
- la vanille, quant à elle, connue pour être l'un des principaux produits d'exportation du Pays, se fait remarquer par cette tendance à la baisse jusqu'à être réduite à moitié entre 1949 et 1960.

Concernant les cultures commerciales pratiquées dans plusieurs régions de Madagascar, il paraît intéressant de mettre l'accent sur les produits spécifiques et leurs zones de production : « l'implantation des cultures commerciales paysannes : la vanille dans le Nord-Est, le cacao dans le Sambirano, le tabac dans des zones dispersées, le café, le poivre, le girofle dans l'Est, a découlé de la volonté de tirer parti des vocations agricoles particulières (sols alluvionnaires riches, micro-climats favorables)²⁹⁵.

D'autres facteurs peuvent toutefois intervenir dans le choix des cultures d'exportation et leur localisation, mis à part les besoins dictés par la métropole dans les décisions de production agricole. Dans l'étude de l'économie malgache, il importe de tenir compte en effet du fait que, l'Ile de Madagascar est soumise périodiquement à des accidents météorologiques tels que les cyclones²⁹⁶. Or il se trouve que la plupart des investissements agricoles des colons se sont concentrés sur la Côte Est qui est ravagée périodiquement par des violents cyclones et leurs effets dévastateurs. C'est même pourquoi, il s'est avéré nécessaire de réorienter les investissements coloniaux en direction de la Côte Ouest, propice aussi au développement de certains produits agricoles destinés à l'exportation.

Parmi les principales ressources agricoles exploitées par les colons, nous estimons nécessaire de mettre l'accent sur le café qui, avec le cacao, figure dans les produits agricoles de rapport privilégié dans la plupart des pays colonisés.

4.2. L'importance du café dans les produits agricoles d'exportation

Avant l'occupation française, la culture de café existait déjà à Vatomandry, Mahanoro, Mananjary. Avec l'installation des premiers colons, les meilleures terres où se poursuit cette

culture sont localisées principalement sur la côte Sud-Est de Madagascar: régions de Mananjary, Manakara, Province de Fianarantsoa.

Le Tableau N° 18 fait apparaître l'évolution de l'exportation de café à Madagascar de 1938 à 1950 (en tonne).

Tableau 18: Evolution de l'exportation de café à Madagascar de 1938 à 1950 (en tonne)

1938	1939	1940	1945	1946	1947	1948	1949	1950
41.204	30.921	20.182	26.912	22.232	29.033	19.944	25.625	41.559

Source ²⁹⁷:

L'année 1938 a enregistré un record d'exportation atteignant les 41. 204 tonnes tandis qu'une baisse s'est faite sentir en 1948 et qui peut être attribuée aux difficultés de la Deuxième Guerre Mondiale, ainsi qu'aux impacts de l'insurrection malgache de 1947. La régression de la production du café n'a pu être améliorée tant en qualité qu'en quantité, qu'au début des années 1950, où l'exportation a pu retrouver son niveau record de 1938. Le déclin du café peut être attribué à des causes qui sont nombreuses : les difficultés d'évacuation et les problèmes de stockage, les prix aux producteurs qui sont frappés d'une augmentation des prix de revient, d'où leur revendication pour un réajustement des prix du café : « les cafés sont payés à 10 F et 11 F en 1945, ce qui représente une augmentation de 50% par rapport aux prix de 1939, alors que le prix du café au consommateur français, a été multiplié par 4 pendant la même période »²⁹⁸. Et comme l'a fait remarquer L. Rabearimanana, il y a eu le «refus des producteurs et des commerçants locaux de livrer leurs stocks de café» qui doivent être évacués vers la Métropole. Face à ce risque d'abandon de la culture du café, dû également à l'inexistence d'entretien, l'Administration coloniale a dû s'efforcer d'intervenir en faveur de ce produit tropical, qui est considéré comme un des principaux produits d'exportation largement consommés par la Métropole.

A présent, il s'agit de montrer que l'accent mis sur les cultures commerciales va se faire au détriment de l'agriculture de subsistance d'où le point ci-après.

4.3. Le recul de l'agriculture de subsistance

A ce propos, nous examinerons successivement:

- une production vivrière déficitaire.
- l'autorité coloniale confrontée au déficit de la production vivrière.

4.3.1. Une production vivrière déficitaire

Comme l'affectation des meilleures terres a été faite selon le régime de la concession, qui joue en faveur des plantations coloniales, il en résulte que les exploitations paysannes, où se pratique l'agriculture de subsistance, sont de taille très limitée. Ces accaparements de terre réalisés par la colonisation ont rendu possible le développement des cultures industrielles effectuées sous la contrainte. C'est de cette manière que le système colonial a obligé les communautés villageoises à entrer dans l'économie de traite. Par conséquent, deux facteurs majeurs vont influencer considérablement la baisse de la production de subsistance des paysans malgaches : d'une part, ils sont confrontés à l'exiguïté de l'exploitation limitée à un ou deux hectares, et consacrée à la monoculture du riz, au faible rendement et d'autre part, en se trouvant obligés de se procurer un revenu monétaire pour le paiement de l'impôt en monnaie, ils sont contraints de se constituer comme main d'oeuvre salariée auprès des colons et délaissent de ce fait la production vivrière; et Madagascar qui, jusqu'aux environs de 1880, exportait annuellement des milliers de tonnes de riz, deviendra pendant de longues années après la conquête, pays importateur²⁹⁹.

Pour remédier à l'insuffisance de la production de riz, l'autorité coloniale a dû redéfinir les objectifs et les techniques de production.

4.3.2. L'autorité coloniale confrontée au déficit de la production vivrière

Comme dans les autres territoires d'outremer, après la Deuxième Guerre Mondiale, de nouvelles orientations économiques s'imposent pour remédier à la situation désastreuse, causée, entre autres, par la suppression des relations maritimes durant la guerre, qui a eu des répercussions néfastes sur l'économie de traite, entraînant également une diminution de la production du riz sur toute l'étendue du territoire. Pour pallier à cette insuffisance de la production rizicole, dès 1943, il y a eu la création du Service du Riz et du paddy et la création de l'Office du Riz en février 1944³⁰⁰.

C'est le ravitaillement en riz des régions côtières, telles que Manakara et Mananjary orientées vers la culture du café qui pose problème en étant dépendant d'une importation de riz des autres régions. Comme l'a souligné L. Rabearimanana: « La riziculture occupe sur la Côte Est environ 95. 000 ha et produit 141.600 t ... ce qui entraîne l'obligation d'une importation de riz des autres régions s'élevant à près de 25.000 t chaque année »³⁰¹.

Par ailleurs, des efforts d'équipement sont apparus dans le plan décennal d'équipement économique et social³⁰². Au début des années 50, il y a eu un commencement des travaux d'équipement dans le cadre du Fonds d'Investissement et de Développement Economique et

Social (F. I. D. E. S). Ces nouvelles dispositions ont donné lieu à de vives critiques de la part des uns et des autres.

Selon R. Gendarme, le Premier Plan a été élaboré trop hâtivement, d'où les résultats non satisfaisants et des fonds gaspillés et sans influence sur la croissance de l'économie.

Quant au deuxième Plan (1953-1958), il s'est attaché à l'augmentation de la production vivrière, tout en s'efforçant de relever le niveau de vie des Malgaches. En se conformant à ce Deuxième Plan qui s'est préoccupé des problèmes agricoles, on peut noter la création d'une multitude de structures d'encadrement du paysannat d'où en 1950, les Collectivités Autochtones Rurales (C.A.R.), les Communes Rurales Autochtones Modernes (CRAM) en 1952, des secteurs du paysannat en 1954, d'un groupement de collectivités en 1955³⁰³.

A Madagascar, la mise en application des plans économiques avec les moyens de financement et d'encadrement plus importants a-t-elle ou non contribué réellement à résoudre les nombreux problèmes agricoles auxquels la population rurale est confrontée? Autrement dit, la question est de savoir dans quelle mesure l'intervention de l'Etat, qui s'est engagé dans la vie économique et sociale, en prenant des mesures concernant la planification, pour relancer l'activité économique coloniale, peut elle contribuer à atteindre les objectifs visés?

Certes le Deuxième Plan vise l'augmentation de la production vivrière mais une forte croissance démographique constitue un problème majeur, lorsque les structures productives ne permettent pas de la prendre en charge. Il est difficile également de parler d'amélioration du niveau de vie, tant que subsistent les inégalités de la répartition des terres et de celle de la production. Et «au lieu d'être de véritables instruments de coopération et d'évolution, les C.R.A.M se sont transformés en moyens de contrainte pure et simple »³⁰⁴.

Les «organismes de paysannat» créés dans les années 50, n'ont pas encore eu de résultats significativement appréciables ; ils incitent le paysan à adopter des techniques agricoles améliorées; celles-ci impliquent souvent des dépenses pour l'achat de semences améliorées, d'engrais, d'insecticides ou de petit outillage. Il arrive également que ces structures d'intervention s'occupent de la commercialisation de la production des paysans qu'ils encadrent. En effectuant des opérations commerciales de ce genre, le paysan se trouve contraint d'entrer dans un lieu d'échanges marchands, auquel il ne s'est pas préparé dans la mesure où, mal informé, il connaît malles mécanismes et les tendances du marché.

A travers la création des organismes d'encadrement, les paysans sont sollicités par les activités administratives d'utiliser la technique moderne, de produire davantage ou de pratiquer de nouvelles méthodes de culture. En procédant ainsi, il s'agit plus exactement de

faire entrer le producteur dans le circuit de l'économie monétaire, à travers l'écoulement de ses produits sur le marché. Force est cependant de reconnaître que, dans la majorité des cas, sa participation à l'économie marchande, le met dans une situation de dominé face aux intermédiaires ou aux collecteurs organisés. Faute d'un pouvoir de négociation, suite à une non appropriation des rouages de l'économie de marché par le paysan lui-même, il paraît difficile d'envisager la valorisation des productions agricoles, tandis qu'il se trouve enfermé dans une sphère de contrainte et de domination, qui défavorise les possibilités de croissance économique et en particulier qui porte atteinte au développement agricole³⁰⁵.

5. L'exploitation des ressources du sous-sol et de la forêt

Conformément au Pacte colonial, Madagascar doit être essentiellement un pays producteur de produits primaires, et comme on vient de le présenter, les colonisateurs se sont surtout intéressés à l'agriculture sans oublier pour autant les activités minières et les produits de la forêt.

5.1. L'exploitation des ressources du sous-sol

Dans l'intérêt de la colonisation, l'exploitation du sol et du sous-sol fut réglementée, d'où le régime minier réglé par le décret du 20 Février 1902, lequel a été réglementé par celui du 23 Novembre 1905³⁰⁶.

Des recherches géologiques et minéralogiques ont été également menées, et cela s'est traduit par une représentation géographique des produits du sous-sol, que montre la carte des ressources minières³⁰⁷.

A travers les concessions minières attribuées à des Français ou étrangers, nous assistons encore à l'accaparement des terres réalisé par la colonisation comme le montre P. Boiteau dans le Tableau n° 19.

Tableau 19 : Etats des concessions attribuées au 31 Décembre 1951 (en hectare)

	Français	Etrangers
1° Concessions agricoles		
Provisoires	1. 098. 274	61. 102
Définitives	379. 868	38. 588
2° Exploitations forestières		
Permis d'exploiter délivrés	553. 787	28. 062
3° Propriété minière		
Concessions		
à des particuliers	110. 413	19. 337
à des sociétés	723. 350	4. 596
Permis d'exploitation		
à des particuliers	560. 000	85. 000
à des sociétés	882. 500	
Permis de recherche		
à des particuliers	10. 500	7. 500
à des sociétés	17. 500	
Permis généraux de type B		
à des particuliers	252. 500	22. 500
à des sociétés	352. 500	

Source : P. Boiteau: Contribution à l'Histoire de la Nation Malgache, p. 224.

Dans ce tableau, nous nous intéressons particulièrement aux concessions attribuées à des particuliers et/ou à des sociétés chargés des exploitations minières à Madagascar, et auxquels ont été accordés des permis d'exploitation et /ou de recherche. Dans ce domaine, le Tableau montre que les Français sont beaucoup plus nombreux à en bénéficier par rapport à d'autres étrangers.

Il convient également de noter l'existence de filons aurifères à Madagascar comme le témoigne le Tableau N° 20 qui montre la production de l'or à Madagascar pendant une période de neuf années allant de 1896 à 1904.

Tableau 20 : Production de l'or à Madagascar pendant une période de neuf années allant de 1896 à 1904

Année	Valeur en francs	Année	Valeur en francs
1889	112 207	1900	3 009 160
1897	213 612	1901	2 821 200
1898	336 502	1902	4 132 622
1899	1 043 253	1903	5 856 778
		1904	7 692 982

Source: Gallieni: Neuf ans à Madagascar p.280

Les valeurs en francs que montre le tableau tendent sans cesse de monter de 1896 à 1904 et pour renforcer cette tendance à la hausse, Gallieni a ajouté que: «comparativement à la période correspondante du 1^{er} trimestre 1904, les demandes de permis de recherches s'élèvent de 350 à 434, les demandes de permis d'exploitation de 22 à 57 et la production déclarée de 537 à 648 kilos »³⁰⁸.

Mis à part l'or, des pierres précieuses et des métaux ou substances tels que fer, cuivre, mercure, plomb, étain, nickel, mica, sel, lignite, bitume, pétrole ont déjà fait l'objet de recherche à Madagascar à l'aube du 20^{ème} siècle et les prospections se sont avérées intéressantes.

5.2. L'exploitation forestière

En l'absence de chiffres disponibles, la production forestière s'avère difficile à évaluer. Certes, des permis d'exploitation ont été délivrés, mais ils ne couvrent que des superficies relativement limitées et l'exploitation commerciale est encore réduite. Si l'on se réfère pourtant aux superficies forestières affectées (en hectares), on constate qu'elle ne cesse d'augmenter de 1951 à 1954 (Tableau n° 21).

Tableau 21 : Les superficies forestières affectées (en hectares)

	1951	1952	1953	1954
Superficies affectées au 31 Décembre	581 849	1 690 489	2 249 256	2 271 177

Source: P. Boiteau: Contribution à l'Histoire de la nation malgache p. 225

Bien que le potentiel forestier soit relativement élevé, son exploitation se heurte à divers problèmes tels que l'accès difficile dû au relief accidenté, à l'absence d'infrastructure

routière et portuaire... Il reste à savoir s'il est possible d'envisager une exploitation industrielle dans les années à venir, orientée vers la production de pâte à papier par exemple.

En nous plaçant dans cette perspective de production manufacturière, nous envisageons de remettre en cause la Division Internationale, du Travail, qui est employée pour désigner les échanges coloniaux où les pays colonisés exportent des matières premières, tandis que la métropole exporte des produits manufacturés à forte valeur ajoutée. En d'autres termes, la production agricole, minière, forestière est encore totalement tributaire des marchés étrangers, du fait que les matières premières ne sont pas transformées ou utilisées dans les pays qui les produisent.

6. Les moyens associés à la politique coloniale de développement

Dans la mise en oeuvre de la politique coloniale de développement et dans un souci de plus grande efficacité économique, l'autorité coloniale a utilisé de nombreux moyens destinés à mieux connaître Madagascar en général et en particulier ses ressources agricoles, forestières et minières; c'est ce qui explique la création non seulement des Instituts de recherche mais également d'autres structures qui tendent à renforcer l'économie coloniale à Madagascar.

D'où:

- la création des Instituts de Recherche.
- la domination des Grandes Sociétés Coloniales

6.1. La création des Instituts de Recherche

A ce propos, nous mentionnons entre autres:

- la création d'une revue périodique «Notes, reconnaissances et exploitations » dont le premier numéro fut publié en Février 1897.³⁰⁹
- la création de l'Académie Malgache dans le but d'encourager les études locales d'histoire, d'ethnologie, de linguistique et de sociologie³¹⁰.
- la création de l'Institut Géographique de Madagascar (I.G.M) en vue de la connaissance géographique de l'Ile.
- le service de la Météorologie dont les travaux sont fort utiles à la colonie.
- des recherches géologiques et minéralogiques furent menées dès 1897 dans l'Ile d'où le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (B.R.G.M.)
- la création des Instituts de recherche³¹¹ pour le développement des cultures du coton, du sisal, du café et du cacao. Des données que ces Instituts fournissent concernent non seulement les productions sus-citées mais aussi l'élevage et la forêt.

Dans le domaine de la production agricole:

+ Le coton du Bas-Mangoky: création de la station expérimentale de Tanandava en 1952, elle est à l'origine du projet du Bas-Mangoky. D'une surface de 200 ha, l'objectif est de faire des recherches sur le coton du point de vue variétal et phytosanitaire³¹² et sous l'égide de l'Institut de Recherche du Coton et de Textiles (I.R.C.T.) qui se consacre notamment à des travaux de génétique et de sélection. Dès le début, il importe de noter également que la Compagnie Française pour le Développement des Textiles (C.F.D.T.) a été associé à ce projet périmètre du Bas Mangoky.

Toujours dans le but de développer la culture de coton,³¹³ et tout au début du siècle, fut créée une station cotonnière d'essais, dans la plaine de Marovoay arrosée par le Betsiboka et qui se distingue par sa fertilité et l'importance de sa production. Gallieni s'est beaucoup intéressé à ces perspectives de développement du coton et il a déjà pu localiser les régions favorables à cette culture : «Une grande partie de l'Ile comprenant tout le versant occidental, le Nord-Ouest, le Nord jusqu'à Antalaha sur la Côte-Est, les Hauts Plateaux (Emyrne et Betsileo) et le Sud, jouit d'un régime climatique qui convient à la culture du cotonnier »³¹⁴. Dans le cadre des essais pratiqués en France sur les cotons malgaches, on a fait appel également à l'Association cotonnière coloniale qui s'est beaucoup intéressée à tous les efforts fournis dans ce sens.

- + Le sisal de la Vallée du Mandrare dans l'extrême Sud de Madagascar. Une station de recherche du sisal fut créée par l'Institut de Recherche pour le Coton et les filières Textiles (I.R.C.T.) à Anarafaly dans la Vallée du Mandrare. Cette station fit progresser rapidement les modes de plantation, d'entretien et de coupe. A Fort-Dauphin, c'est H. de Heaulme et Compagnie qui sont très bien connus dans l'exploitation du sisal.
- + L'Institut Français pour le Café et le Cacao (I.F.C.C) s'est consacré à l'amélioration génétique et aux techniques d'exploitation des caféiers sur la Côte-Est.
- + L'Institut de Recherche Agronomique de Madagascar (I.R.A.M.) poursuit ses travaux sur la fertilisation, sur l'amélioration des techniques et des variétés végétales, sur les moyens de lutte contre les ennemis des cultures.
- + L'Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire Tropicale (I.E.M.V.T.) est chargé de veiller sur la santé du cheptel.
- + Le Centre Technique Forestier Tropical (C.T.F.T.) apporte son appui au Service des eaux et forêts³¹⁵.

L'ensemble des moyens appropriés en vue d'une meilleure connaissance de Madagascar et de ses potentialités, témoigne de la volonté réelle de la France, à favoriser les cultures et les produits susceptibles d'approvisionner les industries métropolitaines, en matières premières qu'il faut aussi importer, c'est-à-dire en provenance de la colonie.

Par ailleurs, l'Etat colonial a imposé certes, un Pacte colonial, mais qui avait un contenu commercial. Cela explique les ramifications qui existent entre les Grandes Sociétés Coloniales qui ont fortement dominé l'économie de cette époque.

6.2. La domination des grandes Sociétés Coloniales

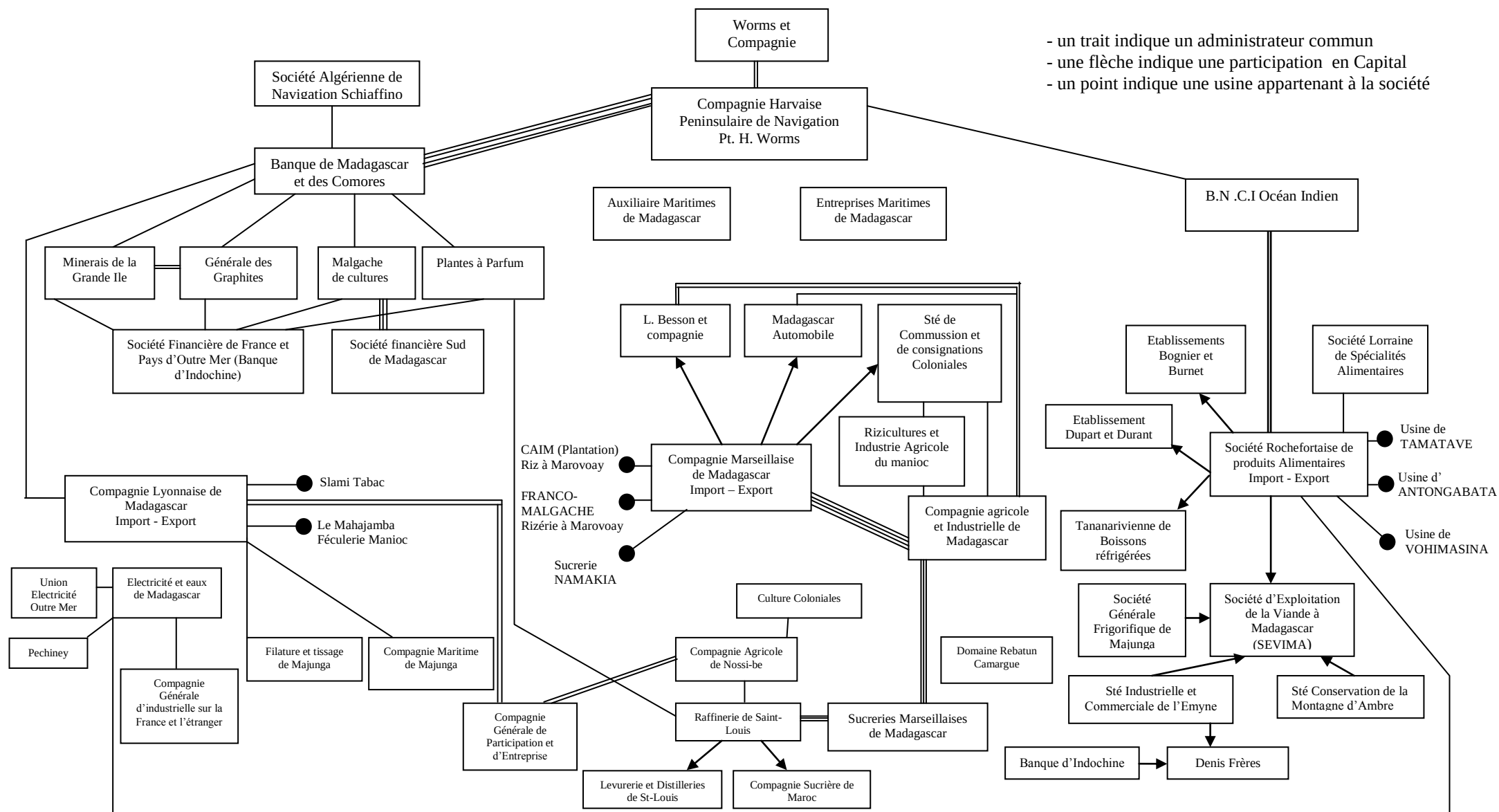
A propos du Pacte colonial qui signifie surtout un pacte commercial, M. Rudlof disait que: «Le système colonial avait sa finalité propre, viser à l'élargissement des débouchés pour les marchandises manufacturées et au drainage des produits tropicaux demandés en Europe»³¹⁶. On conçoit de ce fait l'extrême importance du rôle, que revêt l'organisation d'un monopole sur la commercialisation des produits primaires, et l'écoulement des produits industriels importés au profit des Grandes Compagnies Coloniales.

Pour mieux appréhender cette domination des Grandes Sociétés Coloniales, analysons le Tableau n°22 dans lequel R. Gendarme³¹⁷ montre que l'économie malgache est garrottée par les Compagnies de Commerce, les Entreprises Industrielles Minières, les plantations et les Sociétés de Navigation qui sont étroitement imbriquées³¹⁸.

Ce tableau appelle quelques commentaires. C'est la Compagnie de Navigation maritime, dénommée la Nouvelle Compagnie Havraise Péninsulaire (N.C.H.P.) qui détient la place stratégique en organisant le transport des produits exportés et importés. Ensuite viennent les Banques dont entre autres, la Banque de Madagascar et des Comores, puis la B.N.C.L - Océan Indien. A noter également que Madagascar tombe sous la domination du Comptoir d'Escompte de Paris dès 1886.

La Banque de Madagascar et des Comores tient en main les entreprises industrielles (traitant élémentairement les matières premières agricoles et industrielles) et minières: les minerais de la Grande Ile - la Société Générale des Graphites - la Société Malgache des Cultures- la Société des Plantes à Parfum. Cette Banque finance alors l'exploitation des richesses agricoles et minières et leur exportation directe sur la métropole par l'intermédiaire des Compagnies d'Import-Export en l'occurrence, la Compagnie Lyonnaise de Madagascar créée en 1887, puis la Compagnie Marseillaise fondée en 1898. Ces Compagnies Commerciales détiennent respectivement le monopole des cultures dites obligatoires et représentent les trois principales compagnies d'Import-Export bien installées à Madagascar.

Tableau 22: Tableau des liaisons entre les grandes compagnies



- + La Marseillaise est majoritaire dans la Compagnie Agricole et Industrielle de Madagascar chargée de l'exploitation du sisal et elle est également spécialisée dans les rizeries et les sucreries.
- + La Lyonnaise s'occupe du café et du tabac et trois sociétés sont placées sous son contrôle: la Société Electricité et Eaux de Madagascar, la FITIM et la Compagnie Maritime de Majunga. En outre, la Compagnie Lyonnaise est également liée à la Compagnie Générale des Colonies qui contrôle la Colonisation agro-industrielle.
- + La Société Rochefortaise de Produits Alimentaires, elle est coiffée par la BNCI-Océan Indien et dirige avec la Société Industrielle et Commerciale de l'Emyrne (S.I.C.E), la plupart des usines à viande.

Ces trois grandes Compagnies à vocation commerciale ont joué un rôle majeur dans l'économie de traite, comme l'a si bien souligné P. Neiertz³¹⁹ : « . . . trois grandes compagnies d'Import-Export (Lyonnaise, Marseillaise, Rochefortaise) appuyées à l'échelon local sur le réseau des intermédiaires chinois et indiens, détenaient entre leurs mains l'essentiel de l'économie du pays ». Le Tableau 23 traduit ces termes.

Tableau 23 : Les grandes Compagnies d'Import-Export à Madagascar sous l'économie de traite (Faute de titre donné au Tableau, nous avons dû le désigner ainsi).

Compagnie Lyonnaise de Madagascar (1897)	Compagnie Marseillaise de Madagascar (1898)	Société Industrielle et Commerciale de l'Emyrne (1911)
Comptoirs commerciaux	Comptoirs Commerciaux.	Comptoirs Commerciaux
- Plantations (café - riz - tabac) exploitées par la CAIC- (Cie Agricole Industrielle et Commerciale).	- Plantations de café (Nosy-Varika) CAIM - (Cie Agricole et Industrielle de Madagascar) (Riz - tabac - Sisal)	- Concessions dans l'Itasy.
- Mines (or – graphite)	- Sucreries de Namakia.	- Terrains de pacage.
- Représentations diverses	- Sucreries de la SOSUMAV	- Usines de conserves de viande.
	- Salines de Diégo.	- Représentations diverses.
	- Madauto.	
	- Représentations diverses.	

Source: Bastian-Géographie de Madagascar (1965)

Tableau repris par P. Neiertz: «Situation de l'économie à Madagascar », Revue économique de Madagascar, N°5, p. 94. Janv. Déc. 1970.

A travers ces liaisons qui existent entre les sociétés coloniales à Madagascar, il apparaît clairement que les principaux leviers de commande de l'économie sont entre les mains des sociétés étrangères. Ce sont ces quelques grandes sociétés d'Import-Export qui ont le contrôle de la collecte des produits agricoles et du commerce des produits d'importation et d'exportation. Par la mise en place de nombreuses filiales et de multiples relais dans les provinces, nous sommes en présence de l'importance des moyens commerciaux mobilisés jusqu'à pénétrer profondément les régions les plus reculées, en ayant même recours aux intermédiaires. Les intermédiaires en question ont des rôles bien déterminés, comme l'ont si bien souligné des auteurs tels que C. Rouveyran et B. Chavanes: «en brousse, des commerçants (Indiens ou Pakistanais sur la Côte Ouest, Chinois sur la Côte Est) sont des interlocuteurs obligatoires du paysan, vis-à-vis duquel ils remplissent les trois rôles bien connus : acheteur de produits agricoles, vendeur de biens de consommation et usurier³²⁰».

A ces sociétés commerciales, il paraît utile d'ajouter en effet le rôle non moins important qui est assigné aux groupes d'étrangers: Karana (Indiens) - Sinoa (Chinois) et Griks (Grecs) qui s'interposent entre les Sociétés d'Import Export et les producteurs, en tant que collecteurs de matières premières. Les produits primaires sont en effet collectés auprès des producteurs, par ces intermédiaires qui les livrent à ces Sociétés d'Import-Export. D'autre part, les produits manufacturés en provenance de la métropole sont fournis par les Sociétés Commerciales à ces intermédiaires. De plus, ces groupes d'étrangers bénéficient facilement de crédit bancaire, en tant que représentants directs des Grandes Sociétés Coloniales. C'est ce qui nous amène à dire que les crédits sont réservés aux seules activités commerciales.

La politique coloniale de développement a pour origine la politique d'expansion qui va faire entrer Madagascar dans le système capitaliste mondial. Dans cette optique, des stratégies coloniales de développement, dont la mise en oeuvre répond à l'institution de l'économie de traite, sont imposées dans les colonies africaines comme Madagascar.

Le schéma colonial de développement traduit cette emprise coloniale, à travers le Pacte colonial destiné à faire participer l'économie coloniale à la Division Internationale du Travail. Autrement dit, la DIT désigne l'échange de produits primaires issus des PVD contre des produits manufacturés en provenance des Pays développés. C'est ce système colonial, qui impose aux colonies africaines, la production de matières premières destinées à l'exportation. De plus, en les faisant dépendre des pays capitalistes développés, pour les biens manufacturés

d'importation, qu'en sera-t-il des possibilités d'industrialisation dans les colonies comme Madagascar?

A Madagascar, des stratégies coloniales de développement sont mises en oeuvre et pour assurer la participation du pays à l'ensemble de l'économie capitaliste, les colons ont eu recours à diverses méthodes. Force est de souligner que l'économie est dominée par l'agriculture d'exportation consacrée plus exactement à des cultures commerciales, pour lesquelles plusieurs régions de l'Ile se sont spécialisées : vanille dans le Nord-Est, café sur la côte Sud-Est, cacao dans le Sambirano ... L'affectation des meilleures terres est faite selon le régime de la concession, jouant en faveur des plantations coloniales. Il en résulte que les accaparements de terre sont entre autres, la cause de la baisse de la production vivrière, d'autant plus que, faute de terre fertile, une forte densité de la population parvient difficilement à assurer sa subsistance. A cela s'ajoute le fait que, le système de plantations créé en faveur des colons et des grandes sociétés, s'est accompagné d'une forte mobilisation de la population, abandonnant ainsi l'agriculture de subsistance, pour se constituer comme main-d'oeuvre salariée.

Par ailleurs, l'Etat colonial a imposé un pacte colonial à contenu commercial, ce que traduit la ramification entre les Grandes Sociétés coloniales qui ont fortement dominé l'économie de cette époque.

Il ressort de toutes ces considérations que le pays se trouve confronté à l'ensemble de ces structures économiques et sociales, destinées au renforcement de l'économie coloniale, il paraît difficile d'envisager dans ces conditions, ne serait-ce que la valorisation des productions agricoles, et bien que la mise en valeur coloniale soit d'abord agricole. Plus exactement, cela signifie que la politique coloniale de développement a été principalement dictée par les besoins du système colonial.

B/La politique d'industrialisation sous la 1^{ère} République

La période coloniale va prendre fin avec l'octroi de l'Indépendance politique à Madagascar en 1960.

Comme la mise en valeur coloniale a été caractérisée, par la prédominance de l'agriculture orientée vers la production de matières premières destinées à l'exportation, et par l'emprise des Grandes Sociétés Coloniales sur les secteurs clés de l'économie, il n'est pas étonnant que l'on se heurte à la quasi-inexistence de l'industrie sous la colonisation.

Avec l'avènement de la 1^{ère} République, la question clé tourne, certes, autour de la place attribuée à l'industrie dans le processus de développement, toutefois, il convient

d'examiner, au préalable, la question de savoir si c'est la fin de la politique de domination, ou seulement la mise en oeuvre d'une politique économique qui se situe encore dans une stratégie de dépendance.

Dans l'examen de ces questions, les deux étapes suivantes seront suivies :

- le contexte post-colonial et ses structures économiques.
- la politique d'industrialisation sous la 1^{ère} République.

1. Le contexte post-colonial et ses structures économiques

L'accession à l'Indépendance politique s'est traduite par la mise en place de structures économiques qui, en principe, sont appelées à être au service du développement.

1.1. Le contexte de l'Indépendance

Face aux multiples luttes de libération nationale qui ont pris de plus en plus d'ampleur dans la plupart des pays d'Afrique longtemps soumis au joug colonial, les différentes métropoles (France, Grande Bretagne, Belgique et plus tard le Portugal) furent amenées à changer de politique vis-à-vis de leurs colonies.

S'agissant de l'Empire colonial français, on sait qu'après la débâcle de Diên Biên Phu et le déclenchement de la lutte armée en Algérie en 1954, les autorités de Paris étaient obligées de lâcher du lest dans les autres colonies. C'est l'objet de la Loi-Cadre votée en 1956 annonçant un processus de décolonisation dite pacifique en Afrique Noire. S'inscrivant dans cette perspective, le Référendum proposé par le Général Ch. De Gaulle le 28 Septembre 1958 a débouché, sur l'octroi de l'Indépendance pour la plupart des pays d'Afrique Noire sous administration française³²¹, Madagascar a ainsi pu obtenir son Indépendance formelle le 26 Juin 1960³²².

Certes, l'utilisation de diverses expressions telles que la «décolonisation », «la fin du statut colonial », «l'indépendance », peut donner à penser que la colonisation a pris fin. Cependant, comme l'a fort bien fait remarquer P. Jalée c'est que: «La seule différence, par rapport à l'époque précédente, est que le néocolonialisme doit mettre des gants dont pouvait se passer le colonialisme »³²³, cette expression montre qu'on essaie en réalité de faire renaître le colonialisme sous des formes plus dissimulées. Du colonialisme, Madagascar, comme d'autres pays anciennement colonisés, va passer au néo-colonialisme, qui n'est autre qu'une nouvelle forme de domination.

L'examen des Accords de coopération signés le 27 Juin 1960 entre les deux pays prouve que l'Indépendance politique ne peut être que formelle, aussi longtemps qu'elle s'accompagne de liens étroits avec l'ex-pays colonisateur. Le cas de Madagascar montre que,

bien qu'étant un Etat juridiquement indépendant, il demeure encore sous la domination de la France. C'est l'objet des Accords de coopération, qui va amorcer l'ère de la néo-colonisation pour Madagascar. Comme ces accords traduisent d'une manière significative la politique néo-coloniale, qui n'est autre que la mise en oeuvre d'autres moyens, dans le but de poursuivre la colonisation, aussi est-il intéressant de souligner particulièrement:

- l'alignement de Madagascar sur la France à propos de décisions relatives à sa politique étrangère;
- l'appartenance de Madagascar à la Zone Franc en matière de coopération financière et monétaire, ce qui implique une liberté de transactions monétaires entre les deux pays. Cette mesure a une signification importante pour la France qui a le pouvoir d'exercer un contrôle étroit sur la politique monétaire et financière de Madagascar;
- l'essentiel des exportations des matières premières et produits énergétique doit être dirigé sur la France qui demeure, de ce fait, le partenaire commercial privilégié de Madagascar;
- l'installation de bases militaires françaises à Madagascar, accompagnée d'une assistance technique militaire. Dans le domaine de la défense, la France tient à préserver ses intérêts et entend intervenir au cas où les prétendus intérêts se trouvent menacés, excluant ainsi toute souveraineté du pays nouvellement indépendant.
- le domaine de l'enseignement supérieur intéresse également la France, puisqu'elle entend contrôler la recherche et la production de cadres supérieurs. La formation des cadres malgaches est donc assurée, aussi bien par l'Université de Madagascar qu'à l'étranger, et plus particulièrement en France.

Il y a cependant tout lieu de croire que l'Université mise en place à Madagascar, tout comme son nom l'indique durant cette période néo-coloniale, à savoir « Université Charles de Gaulle », ne représente qu'un simple appendice des Universités françaises. La France finance non seulement sa construction et son fonctionnement, mais le système d'enseignement reproduit aussi celui de l'ex-métropole, ne tenant pratiquement pas compte des besoins réels du pays d'accueil.

Ces diverses considérations amènent à penser que les accords de coopération ne font qu'accentuer la présence française, et contribuent surtout à perpétuer sa domination sur le pays devenu indépendant. A cause de cette influence accrue, l'ancien pays colonisateur continue sans cesse à conserver de solides positions, voire même à les renforcer à tous les niveaux.

Ainsi que l'on peut en juger, il faudra attendre longtemps avant que ne s'opèrent les transformations dans la structure socio-économique et politique héritée du colonialisme français. Dans ces conditions, il s'avère difficile de résoudre les problèmes de développement économique et social, auxquels doivent contribuer les aides au développement.

1.2. Les structures économiques néo-coloniales

Dans cette présentation des structures économiques d'un pays juridiquement indépendant, nous allons également dégager le processus de domination qui affecte encore le développement économique de Madagascar. L'accent sera mis particulièrement sur:

- les aides au développement.
- la mise en valeur agricole.

1.2.1. Les aides au développement

Le concept d'aide au développement a considérablement évolué et a soulevé de nombreuses questions, c'est pourquoi nous examinerons successivement:

- la question du développement des pays sous-développés.
- le financement du développement.
- les aides extérieures à Madagascar.

→ La question du développement des pays sous-développés

C'est à partir de la prise de conscience du problème du « sous-développement » qu'est apparue l'idée de l'aide, conçue comme une nécessité impérieuse pour résoudre les problèmes de développement des pays sous-développés.

Le concept d'aide au développement qui regroupe tous les flux réels et financiers, est désormais véhiculé dans les pays sous-développés. L'aide financière aux pays sous-développés, n'est finalement intervenue qu'au fur et à mesure de leur décolonisation. Dès lors, on n'a parlé que de « financement du développement »³²⁴.

En effet, l'argumentation des économistes libéraux sur l'aide au développement est issue de leur « Théorie du développement », dont celle de W.W. Rostow paraît la plus significative³²⁵. Il a démontré ses idées sur la marche vers le développement qui nécessite, au préalable, l'apport des capitaux de la part des pays développés.

En résumé, leurs principales idées peuvent s'énoncer comme suit:

- pays sous développés signifiant pays en retard ou pays arriérés par rapport aux pays avancés ou pays développés;

- faire suivre aux pays sous-développés un modèle linéaire de développement comportant un certain nombre de stades pour les faire sortir du sous-développement;
- le développement des pays sous-développés est envisagé dans une perspective de rattrapage des pays avancés;
- l'aide est conçue comme une nécessité et que les pays avancés doivent accorder aux pays sous-développés;
- l'aide est supposée servir à combler l'écart entre les deux groupes de pays.

C'est cette idéologie libérale qui va dominer, et qui va exercer une influence grandissante sur la politique d'aide aux pays sous développés.

→ Le financement du développement

Les programmes de développement, mis en œuvre dans les pays anciennement colonisés, misent beaucoup sur l'aide étrangère qui tend à se propager. En outre, c'est la conjoncture internationale qui a engendré la croissance économique des pays industrialisés, qui a également contribué à rendre possible ces sources de financement en provenance de l'extérieur. J. Fourastié a même utilisé l'expression de « Trente Glorieuses » pour désigner cette période de progrès pratiquement ininterrompue pour l'ensemble des pays industriels.

Dans la plupart des pays sous-développés, anciennement colonisés, on assiste à une accentuation de l'aide économique de la part des anciennes métropoles au lendemain de leur Indépendance politique. Ainsi vont se multiplier des projets de développement fondés sur le recours systématique aux capitaux étrangers. Pour Madagascar, le premier Code des Investissements promulgué en 1961, atteste que les entreprises et les investissements étrangers sont, non seulement tolérés, mais encouragés.

Les mouvements internationaux de capitaux vers les pays sous-développés montrent que les ressources en provenance de l'extérieur sont de plusieurs sortes :

- l'aide publique au développement;
- les prêts publics non concessionnels;
- les crédits à l'exportation;
- l'investissement direct étranger;
- les prêts des banques commerciales;
- les investissements de portefeuille et autres.

Parmi ces formes de financement, on remarque la part principale détenue par l'aide publique au développement; ensuite vient l'investissement direct étranger. Ces observations sont valables au cours des années 1960.

→ Les aides extérieures à Madagascar

Le fait marquant de cette période néo-coloniale est que, contrairement au temps du colonialisme bilatéral, où le pays colonisateur intervient directement auprès de sa colonie, on observe non seulement l'entrée d'autres pays mais surtout celle des organisations internationales qui vont dispenser les aides multilatérales. A ce propos, il serait intéressant d'examiner deux cas, la France et Madagascar d'une part et la Banque Mondiale et Madagascar d'autre part.

▪ La coopération entre la France et Madagascar

La quasi-totalité des ressources extérieures de Madagascar dans les années 1960, provient de l'aide extérieure fournie par le Fonds d'Aide et de Coopération (FAC) et par le Fonds Européen de Développement (FED). Les aides du FED en général servent à financer des projets d'infrastructure ou des projets agricoles, tandis que les crédits FAC sont destinés à financer des projets industriels.

Les accords économiques de coopération qui lient Madagascar à la France, montrent toutefois que la France entretient des rapports commerciaux avec la Grande Ile, et surtout lui accorde des aides financières, destinées à promouvoir son développement. A cet effet, la France fait administrer l'aide qu'elle accorde par le FAC et par la Caisse Centrale de Coopération Economique ou (CCCE)³²⁶. Cette dernière joue le rôle d'agent d'exécution de l'Etat français, par le biais des prêts qu'elle est censée gérer.

Ces investissements accordés par la France ont respectivement une orientation précise, qui répond davantage aux intérêts de développement du pays donateur, ce qui signifie que c'est la loi de la rentabilité qui préside au choix des projets à financer.

D'après le 5^{ème} Rapport d'exécution du Plan établi par le Commissariat au Plan, on constate que, de 1964 à 1968, soit la période qui couvre le premier Plan Quinquennal, le financement sur crédits FAC s'élève à 8,180 milliards de Fmg (Franc Malgache) tandis qu'un crédit d'un montant de 16,471 milliards de Fmg est fourni par le FED.

Une nouvelle forme d'aide marque la phase néocoloniale, l'aide multilatérale dont l'organisme international dispensateur est ici la Banque Mondiale. C'est avec circonspection que l'on s'interroge sur les véritables motivations de cette nouvelle forme d'aide.

▪ Les programmes d'investissement de la Banque Mondiale à Madagascar

De prime abord, signalons que la Banque Mondiale n'est intervenue dans le financement des projets à Madagascar qu'en 1965. Au cours de la décennie qui a suivi

l'Indépendance politique, ce sont plutôt les formes bilatérales d'aide, soit d'Etat à Etat, qui ont dominé. A ce propos, on a noté que c'est l'aide de la France qui reste en tête. Par conséquent, l'apparition de la forme multilatérale d'aide ne signifie aucunement, que les aides bilatérales ont disparu.

Pour mieux appréhender la coexistence de ces deux formes d'aide, il convient de voir la ventilation sectorielle de ces investissements de la Banque Mondiale. Les secteurs d'intervention de la Banque Mondiale concernaient principalement à cette époque : l'infrastructure, l'agriculture et l'éducation³²⁷. C'est seulement après 1970 que vont apparaître d'autres secteurs d'intervention.

+ Le secteur infrastructure

Entre 1966 et 1970, la BIRD et l'IDA, qui sont les deux filiales de la Banque Mondiale, ont financé deux projets routiers et un projet portuaire, à savoir:

- Le premier prêt routier (Août 1966) financé par le crédit IDA pour un montant de 10 millions de \$ a permis la réfection de deux tronçons de la route Antananarivo/Majunga (145 km).
- Le deuxième prêt routier (Octobre 1968) et qui s'est chiffré à 8 millions de \$ (Prêt BIRD : 3,5 millions de \$ et Crédit IDA : 4,5 millions de \$) a contribué à financer la remise en état et le revêtement de deux routes: Tanjakamandroso/Tsiroanomandidy (55 km), Ambilobe/Ambanja (91 km). A ces deux routes s'ajoute la construction de trois ponts dont l'un près d'Ambanja et les deux autres à proximité de Tamatave.
- Le 19 Juin 1970, un crédit IDA de 9,6 millions de \$ fut accordé pour financer le projet portuaire de Tamatave.

+ Le secteur agricole

Le secteur agricole ne comporte que deux projets:

- en 1969, un crédit IDA de 2,8 millions de \$ pour le financement des fermes d'Etat Omby, pour l'établissement de quatre ranchs d'élevage et deux embouches de 225 000 ha chacun.
- en 1970, un crédit IDA de 5 millions de \$ destiné au financement partiel de l'extension de l'irrigation dans le Sud-Ouest du Lac Alaotra et faisant partie de l'infrastructure agricole.

+ Le secteur éducation

Avant 1970, plus exactement en 1967, le Groupe de la Banque Mondiale n'a financé qu'un seul projet, désigné sous l'appellation « Education I ». Il a été financé par le prêt BIRD

d'un montant de 4,8 millions de \$ et a permis la construction du Complexe Scolaire d'Ampefiloha à Antanananrivo.

En définitive, si l'on se réfère à ces projets que l'on vient de dénombrer, nous pouvons constater qu'avant 1970, les activités de la Banque Mondiale, relativement limitées, sont surtout consacrées au financement des projets routiers. Il se trouve également, que le Secteur agricole et notamment l'irrigation ont été également privilégiés en termes de crédits IDA.

Enfin, pour les projets d'ordre social, Madagascar comptait seulement un projet à cette époque. La question est de savoir, pourquoi cet Organisme, préoccupé de rentabilité financière, manifeste-t-il un tel intérêt dans ce domaine? Nous allons tenter de répondre à cette question ultérieurement.

Après cet aperçu global des types d'interventions respectives des organismes dispensateurs d'aides tant bilatérales que multilatérales, examinons à présent la mise en valeur agricole.

1.2.2. La mise en valeur agricole

Certes, ce sont les aspects de l'industrialisation néo-coloniale qui doivent être mis en relief mais dans un pays essentiellement agricole comme Madagascar, l'industrialisation doit tenir compte de la transformation corrélative de l'agriculture, d'où l'accent mis sur la mise en valeur agricole.

Après la colonisation, il importe de faire remarquer que les concessions coloniales ont acquis le droit de propriété, de sorte que la terre immatriculée est inattaquable. Certes, la politique agricole néo-colonialiste repose davantage sur les Sociétés d'Aménagement, soit la mise en valeur de grands périmètres couvrant des centaines d'hectares, mais ces périmètres se situent hors des concessions coloniales.

En ce qui concerne la mise en place des Sociétés d'Aménagement³²⁸, il s'agit d'aménager en riz ou en d'autres cultures riches ces grands périmètres, de manière à dégager un surplus commercialisable, dont une grande partie est destinée à l'exportation. Pour ce faire, on a attribué à chaque famille paysanne un lot de 4 Hectares moyennant de sa part un paiement de redevance à la Société. Mise à part l'introduction de nouvelles techniques de culture, on a fourni à ces paysans un encadrement dense, en vue de participer à l'objectif prévu, soit une agriculture moderne à haute rentabilité. Néanmoins, l'attribution du lot ne donne pas au paysan la possibilité d'utiliser le matériel d'exploitation (tracteur, charrue, ...). Ces moyens de production demeurent encore entre les mains de grands propriétaires.

L'utilisation de ce matériel se fait donc en payant sa location soit en argent, soit en services, soit par une partie de la récolte.

Parmi les Sociétés d'Aménagement, il y a lieu de citer:

- La Samangoky qui se consacre à la Culture du Coton dans le Bas Mangoky;
- La Somalac qui pratique la culture du Riz dans le Lac Alaotra;

Il convient de souligner que les travaux d'aménagement et de mise en valeur de ces périmètres sont prévus dans le Plan de 10 ans (1964-1973). En outre, les dits aménagements sont financés soit sur crédits FAC, soit sur crédits FED.

Comme ces Sociétés d'Aménagement nous l'indiquent, il s'agit toujours de développer des produits commercialisables pour l'exportation³²⁹. Et conformément au Plan quinquennal 1964-1968, Madagascar continue toujours à produire et à exporter les matières premières agricoles et industrielles, dont la valorisation appartient aux industries européennes de transformation. En dépit du rôle primordial que le Plan accorde à l'agriculture, l'effort consiste essentiellement à satisfaire les besoins externes.

Certes, le Plan prévoit une augmentation de la production du riz, base de l'alimentation de la population malgache, puisque de 50,6 milliards au début des années 1960, cette production devait atteindre 64,2 milliards en 1968. Or, de quel accroissement s'agit-il ?

Cet accroissement d'une part, est le fait des concessions étrangères ainsi que des Sociétés d'Aménagement qui mettent en oeuvre des techniques modernes de production pour avoir de hauts rendements destinés à l'exportation. Cela signifie que l'accroissement prévu en matière de production agricole ne contribue pas à combler notre déficit alimentaire qui doit être couvert par l'importation. En outre, la priorité est accordée aux cultures pratiquées depuis la colonisation, c'est-à-dire le café, le coton, le cacao, le sisal, le tabac...

Il semble, d'après ces données, que des modifications ont été apportées dans le milieu agricole en raison de l'aide qui a été orientée vers l'accélération de la modernisation de l'agriculture, la politique d'encadrement rural destinée à vulgariser les méthodes nouvelles de production. Cela s'est traduit par la création des Sociétés d'Aménagement, lesquelles doivent déboucher sur des coopératives de manière à développer la commercialisation des produits agricoles, par l'imposition fiscale qui demeure toujours, par le crédit qu'impose la modernisation rurale. On est cependant amené à croire que ces moyens sont utilisés pour intégrer progressivement le paysan dans le système capitaliste de production: tel est le schéma de développement agricole conçu et réalisé par le pays pourvoyeur d'aide.

Il ressort de ces considérations que l'accession à l'Indépendance politique signifie encore, pour Madagascar le maintien de l'économie de traite basée sur le développement de l'agriculture d'exportation mais qui, par rapport à la période antérieure, met en œuvre des moyens et des techniques modernes. Cette spécialisation de Madagascar, en produits primaires, est renforcée par la prétendue aide au développement, dont les orientations sont conçues plutôt en fonction des intérêts du pays donateur. La politique d'aide et de coopération dans cette optique resserre encore davantage les liens de dépendance vis-à-vis de l'ex-métropole.

Qu'en est-il de la politique d'industrialisation sous la I^{ère} République?

2. La politique d'industrialisation sous la I^{ère} République

L'examen de cette politique d'industrialisation sous la I^{ère} République, soit plus exactement avant le régime du Général G. Ramanantsoa, nous amène aux deux points suivants:

- L'industrialisation, un impératif du développement économique.
- Les choix politico-économiques en matière d'industrialisation.

2.1. L'industrie, un impératif du développement économique

A la veille de l'Indépendance politique, l'économie malgache est dominée par l'agriculture, tandis que l'industrie n'est qu'à son stade embryonnaire, ce qui signifie que la demande de produits industriels va se traduire par des importations.

En conséquence, il s'avère impératif de concevoir une stratégie de développement qui puisse déplacer les activités économiques du pays producteur et exportateur de matières premières à l'état brut vers leur transformation en produits manufacturés. En même temps, ces efforts d'industrialisation doivent tendre vers la diminution progressive des importations de biens de consommation. Force est cependant de reconnaître que cette voie de développement industriel, ouverte à Madagascar aussi bien qu'à d'autres pays devenus indépendants, répond à la nouvelle stratégie de développement industriel déployée par les pays industrialisés du Centre, et qui consiste à transférer vers la périphérie certaines activités industrielles jugées plus rentables dans ces nouveaux pays d'accueil.

L'ensemble de ces questions nous conduit à examiner successivement :

- une économie dominée par l'agriculture.
- une industrie en retard et une faible production industrielle.
- le nouveau phénomène d'industrialisation.

2.1.1. Une économie dominée par l'agriculture

L'agriculture domine l'économie malgache avec 85% de la population³³⁰ vivant dans les zones rurales. Comme nous l'avons souligné précédemment, une grande partie de la production agricole est destinée à l'exportation, le Tableau n° 24 le confirme.

Tableau 24 : Les principaux produits agricoles exportés et prévus avant 1963-1967

Les dix principaux produits	PRODUCTION		EXPORTATION	
	Tonnage	Valeur en million CFA	Tonnage	Valeur en million CFA
Café vert	55. 800	4. 740	40. 220	5. 818
Vanille	654	980	270	1. 642
Sucre	950. 000	1. 900	412. 400	1. 378
Riz	1. 212. 000	14. 545	23. 725	1. 178
Raphia	7. 100	570	6. 412	790
Tabac brut	4. 000	640	2. 997	714
Sisal	13. 200	460	11. 286	665
Huiles essentielles			808	505
Poids du Cap	16. 900	352	12. 843	478
Viande + abats de bovins			3. 342	661

Source: Tableau établi à partir:

- des annexes V et VIII du rapport élaboré par le Commissariat Général au Plan et présenté au gouvernement avant l'élaboration du Plan quinquennal 1963-1967.

- Economie Malgache (Evolution 1950-1960), p. 223.

Publié par le Commissariat Général au Plan Tananarive Juin 1962, p. 75.

Le Premier Plan Quinquennal 1964-1968, montre que l'agriculture est considérée comme le secteur le plus actif ou encore comme «l'élément moteur du Plan »³³¹. Seul le développement de ce secteur peut amener à élargir le marché intérieur, de sorte qu'il puisse non seulement approvisionner les industries nouvellement créées, mais constituer également des débouchés pour les produits manufacturés appelés à être fabriqués localement. Il apparaît déjà là, l'expression des relations qui puissent exister entre l'agriculture et l'industrie.

2.1.2. Une industrie en retard et une faible production industrielle

A Madagascar, c'est seulement à la fin de la période coloniale qu'est apparu un embryon d'économie industrielle. Ce retard de l'industrialisation résulte du Pacte colonial qui

ne favorisait pas l'implantation industrielle dans les colonies. Ces dernières constituent un marché d'écoulement de la production industrielle issue de la métropole. L'apparition de quelques unités industrielles est liée à des circonstances particulières imposées par la guerre qui a perturbé, sinon interrompu, le ravitaillement des colonies, entraînant ainsi une baisse de la capacité d'importation de Madagascar. Les premières industries manufacturières ne feront leur apparition qu'à partir des années 1950 et en 1960, le Tableau de la production industrielle (Tableau n°25 relève cette faiblesse de l'appareil industriel composé essentiellement de branches alimentaires qui produisent surtout du riz, du sucre, des conserves de viande, de la bière...

Tableau 25: Estimation de la Production industrielle de 1950-1960

	Unité	Valeur ajoutée par Unité (CFA)	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
ALIMENTATION													
Riz	T	3500	59500	65000	75000	85000	84000	90000	110000	112000	130000	186000	160000
Sucre	T	15000	13400	13500	17700	18800	29700	27000	44800	55100	65800	61500	85300
Rhum		1700	16000	12600	13100	13000	17300	11400	12700	17100	15700	18230	21500
Chocolat	T	150000	80	38	115	120	87	47	52	68	65	65	60
Fécule de tapioca	T	17000	9670	9335	9000	13350	13160	7590	11000	10320	10340	8530	6650
Huile Arachide	T	43000	768	1140	1530	139	1470	1590	2120	1740	2720	2320	1190
Huile Aleurite	T	27500	259	354	334	301	324	603	654	605	659	906	546
Conserves viande	T	80000	4030	4315	4570	3460	3320	3500	4000	4000	6800	4300	4600
Bière	HL	5600	940	1300	3280	4470	5580	6540	6270	5590	9840	9430	9530
Eaux et Boissons Gazeux	HL	2400	8800	8800	18000	18000	23000	29600	34000	35000	35000	37006	46000
Sel	T	7200	12000	(12000)	12000	12000	12000	10600	20600	17000	17200	14850	14850
TEXTILES													
Tissu Coton	T	180000	-	-	-	1000	640	900	840	981	1200	1110	960
Sacherie	T	59000	1820	2160	2400	2490	2530	2440	2610	2750	2700	3420	2590
Corderie Sisal	T	50000	150	(325)	500	720	520	640	300	300	340	320	300
Fibres Sisal	T	8000	4000	6000	7500	6000	9600	9500	10300	11300	12500	11000	13100
CHIMIE													
Savon	T	10000	2000	3000	4000	2330	2420	1860	2250	2400	2880	1980	1870
Oxygène	M3	220	-	-	71000	95000	108000	110000	135000	180000	164000	187000	210000
Acétylène	M3	500	-	-	-	6400	14100	15000	24800	28000	31200	35000	40000
CUIR													
Peaux tannées	T	44000	818	750	682	500	600	400	400	400	400	400	1200
Chaussure	Milliers de paires	330000	100	100	100	100	100	100	100	100	197	198	195
TABAC													
Manufacturé	T	230000	104	87	81	61	29	24	181	401	501	618	610
A mâcher	T	160000	500	566	776	865	934	915	944	822	1078	1026	1069
DIVERS													
Ciment	T	2400	6600	3400	1915	-	-	-	-	-	7940	19000	18450
Accumulateurs	Nombre	2500	-	1200	1450	1700	2340	2980	3620	4260	5000	5785	6000
Boîtes métalliques	Million 20p CFA	100	-	-	-	-	308	301	244	225	291	263	216
VALEUR AJOUTEE													
(en millions CFA) (au prix 1960)			1450	1550	1810	2020	2220	2160	2750	2940	3400	3570	3790
INDICE DE PRODUCTION (1950 = 100)			100	107	125	139	154	150	190	204	236	247	262

Source : Economie Malgache – Evaluation 1950-1960. Commissariat Général au Plan, Juin 1962, p.160

La lecture du Tableau n° 25 qui montre seulement quelques industries de faible importance, soulève la question suivante : dans quelle mesure une production industrielle de cette dimension puisse-t-elle contribuer à satisfaire les besoins prioritaires en produits manufacturés, afin que la production nationale puisse effectivement se substituer aux importations?

2.1.3. Le nouveau phénomène d'industrialisation après l'accession à l'Indépendance politique

A la fin de la période coloniale, l'industrialisation à Madagascar s'est limitée à l'implantation de quelques unités industrielles. C'est à partir des années 60 que l'on voit apparaître les premiers développements de quelques industries. Comment expliquer ce phénomène subit d'industrialisation? Est-ce une stratégie de redéploiement industriel adoptée par le pays nouvellement indépendant?

Le passage des pays colonisés à l'Indépendance a amené les anciennes puissances coloniales, à réajuster leur stratégie d'intervention dans ces ex-pays coloniaux. Pendant la colonisation en effet, la tactique consistait essentiellement à écouler des articles manufacturés et des biens d'équipement, et à drainer des produits primaires imposés aux colonies. Dans ces rapports d'échange, ce sont les sociétés coloniales d'Import-Export qui ont joué un rôle important. L'accession à l'Indépendance politique n'a pratiquement pas apporté de modification au niveau de ces échanges, mais il faut ajouter le fait que de cette «stratégie commerciale », le capitalisme mondial est passé à la «stratégie productive », ce qui signifie que la nouvelle stratégie consiste à déplacer vers la périphérie certaines unités de production industrielle anciennement localisées dans les pays du centre.

L'examen de la politique d'industrialisation se révèle nécessaire, suite à l'industrie considérée comme un impératif du développement économique.

2.2. Les choix politico-économiques en matière d'industrialisation

Le premier Plan Quinquennal de développement malgache va entrer en vigueur à partir de 1964. Ce plan est l'expression du modèle de développement économique à Madagascar. Compte tenu de notre préoccupation, nous nous proposons d'examiner la dimension industrielle de ce Plan quinquennal 1964-1968, qui doit nous fixer sur les choix politico-économiques des autorités gouvernementales en examinant les deux volets suivants:

- l'industrie malgache et le Plan.
- le financement des investissements industriels.

2.2.1. L'industrie malgache et le Plan

Dans cette approche de l'industrie à travers le plan, il serait intéressant de voir d'abord les objectifs industriels et la stratégie à suivre, et ensuite nous allons montrer la place de l'industrie dans le Plan.

2.2.1.1. Les objectifs industriels et la stratégie à suivre

La place accordée à l'industrie montre qu'il semble impératif pour les autorités responsables de promouvoir l'industrialisation pour assurer le développement économique de Madagascar. A cette fin, le Plan industriel se fixe deux objectifs majeurs:

- «Valoriser les matières premières locales ... et produire certains biens de consommation jusqu'à présent importés »³³².
- Créer des emplois.

Ces objectifs que poursuit l'industrie s'inscrivent dans la « Stratégie de substitution aux importations» qui doit favoriser la production des biens de consommation, c'est-à-dire la création des industries de transformation des produits agricoles et celle des industries de substitution des produits importés.

Durant cette période quinquennale, les valeurs ajoutées par branches nous renseignent sur la contribution de chaque branche industrielle à la croissance du secteur manufacturier. Comme l'indiquent le Plan Quinquennal et le Tableau n°26, les industries alimentaires, les industries du bois, pâte à papier, les industries textiles «... à elles seules représenteraient en 1968, 80% de la production industrielle brute. »³³³.

Tableau 26 : Valeurs ajoutées par branches (en milliards Fmg)

BRANCHES	1960		1968	
	Valeur	%	Valeur	%
Mécanique	0,2	5	0,6	6,2
Matériaux de Construction	0,1	2,5	0,5	5,1
Chimie et parachimique	0,1	2,5	0,6	6,2
Tabacs	0,2	5	0,3	3,1
Alimentaires	2,3	62	4,3	44
Textiles Cuirs	0,4	10	1,7	17,2
Bois papier	0,5	13	1,8	18,2
TOTAL :	3,8	100	9,8	100
Indices 1960 = 100	100		260	

Source : Plan Quinquennal 1964-1968 op.cit. p.95

2.2.1.2. La place de l'industrie dans le Plan

La répartition par grands groupes des investissements prévus par le Plan que montre le Tableau n° 27, va permettre de dégager que l'Industrie (17%) figure en troisième position dans les priorités sectorielles après la première place attribuée à l'infrastructure (51%) et la seconde place occupée par l'Agriculture (23%).

Tableau 27: La Répartition par grands groupes des investissements sectoriels

Secteurs	Montant (Milliards)	Pourcentage
Infrastructure et Transport	83,4	51%
Agriculture	38,7	23%
Industrie	28	17%
Social et divers	15	9%
TOTAL :	165	100

Source : Plan Quinquennal 1964-1968. Commissariat Général au Plan. Tananarive 1964, p.32

2.2.2. Le financement des investissements industriels

Pour mieux saisir le financement des investissements industriels, les deux points suivants sont à examiner:

- les investissements industriels et les sources de financement.
- l'Etat et sa politique d'investissement.

2.2.2.1. Les investissements industriels et les sources de financement.

Ces investissements industriels figurent dans le Tableau n° 28.

Tableau 28 : Les investissements industriels 1964-1968

	INVESTISSEMENTS 1964 - 1968			
	Total	Financement public	Financement semi-public	Capitaux Privés
Mines	5,75	0,81	-	4,94
Electricité	3,50	0,55	2,30	0,65
Carburants	4,05	-	-	4,05
Industrie	11,00	0,30	-	10,70
Artisanat	1,70	0,37	0,66	0,67
Tourisme	1,95	0,22	0,12	1,61
	27,95	2,25	3,08	22,62

Source: Plan Quinquennal 1964 - 1968 op. cit. p. 33 - Annuaire national 1971 de l'Industrie et du Commerce, p: 85

D'après ce tableau, il apparaît que:

- L'ensemble du secteur industriel est délimité de la manière suivante: d'une part les ressources minières et énergétiques sont considérées séparément, tandis que d'autre part, l'artisanat se distingue de l'industrie, bien qu'il soit parfois difficile d'établir cette distinction dans la réalité compte-tenu du niveau industriel atteint à l'époque;
- La part de l'industrie proprement dite s'élève à 11 milliards sur les 27,95 milliards prévus pour l'ensemble du secteur industriel, ce qui représente un pourcentage de 40% du total;
- Les investissements publics et semi-publics sont très limités, ce qui dénote une participation accrue des capitaux privés.

Pour assurer la réalisation du Plan de développement industriel, l'Etat pratique alors une politique délibérée d'ouverture aux investissements privés.

2.2.2.2. L'Etat et sa politique d'investissement

Avant d'examiner les deux principales directions vers lesquelles sera axée cette politique d'investissements, il importe de définir au préalable les secteurs que se réserve l'Etat, et ceux dans lesquels il souhaite voir la participation des particuliers, en l'occurrence les sociétés privées. On peut alors distinguer dans le domaine industriel trois secteurs :

- le secteur réservé où l'Etat intervient directement et «à l'intérieur duquel un caractère de service public est attaché à certaines entreprises (ressources d'énergie, production et distribution d'énergie électrique, transports ferroviaires, maritimes et aériens)³³⁴.
- le secteur de socialisation prioritaire dans lequel sont regroupées toutes les industries de transformation primaire des produits agricoles.
- le secteur libre qui inclut les industries non concernées par les deux secteurs précédents.

Cette politique d'Investissement consiste :

- à stimuler les Investissements privés étrangers.
- à encourager un vaste effort national d'Investissement.

→ Stimuler les investissements privés étrangers

Tous les choix politico-économiques vont tourner autour de l'appui à l'initiative privée, aux laisser-faire et laisser aller: «Viser à promouvoir progressivement cette initiative privée et lui laisser la place au fur et à mesure qu'elle se développe »³³⁵. Ce passage traduit le fait que, l'Etat n'intervient qu'en cas de carence de l'initiative privée et cette position de l'Etat se trouve renforcée même dans la création d'une industrie nouvelle: l'Etat ... «prévoit

leur implantation sous forme étatique si l'initiative privée ne s'est pas manifestée dans les délais souhaités »³³⁶. Là apparaît le rôle économique de l'Etat : «rôle de direction, de coordination, de promotion »³³⁷.

Il n'est guère étonnant que le capital privé se voit accorder de multiples avantages d'où l'objet du Code des Investissements promulgué en 1961³³⁸. De plus, cette politique systématique d'encouragement aux investissements privés s'accompagne de la libre circulation des capitaux du fait de l'appartenance de Madagascar à la Zone franc.

□ Le code des investissements

Des régimes préférentiels sont non seulement accordés à certaines catégories d'entreprises (« entreprises fonctionnant sous le régime général » ; «entreprises agréées ») mais le Code offre encore des conditions avantageuses³³⁹ allant des exonérations aux mesures de protection tarifaires et contingentaires en passant par les subventions.

□ L'appartenance à la Zone Franc

La Politique financière et monétaire de Madagascar, comme d'autres Etats africains de la Zone Franc, doit se définir pour être en harmonie avec les exigences de la France qui détient en fait le pouvoir effectif en matière de compétence monétaire et financière. A ce propos, soulignons entre autres:

- l'émission de monnaie et les crédits bancaires effectués par l'Etat Malgache sont limités par la Zone Franc.
- la valeur du Fmg et sa garantie de convertibilité sont assurées par la Zone Franc.

Ce sont ces accords financiers et monétaires qui instituent la liberté des changes et une garantie du libre transfert des capitaux en faveur des investissements étrangers.

Par conséquent, il apparaît clairement l'affaiblissement de l'autorité de l'Etat en matière de Politique économique, les centres de décision de l'économie malgache se trouvent plutôt à l'extérieur. Que reste-t-il à faire à l'Etat?

→ Encourager un vaste effort national d'Investissements

En fait, la politique d'industrialisation prônée jusqu'ici tend à favoriser les investisseurs étrangers. Il faut cependant attirer l'attention sur les risques qu'entraînerait une trop forte dépendance financière à l'égard de l'extérieur d'où, pour l'Etat, la nécessité d'encourager la mise en oeuvre de l'épargne locale, si faible soit-elle afin de couvrir les investissements industriels. C'est également dans le but de donner une impulsion nationale à la promotion industrielle qu'ont apparu les organismes suivants :

- la Direction de l'Industrie et de l'Artisanat;
- le Bureau de Développement de Promotion Industrielle (BDPI) créé en Novembre 1963, et qui est chargé de coordonner toutes les branches et les secteurs industriels suivant les directives du gouvernement et en liaison avec le secteur privé et les organismes nationaux de financement;
- la Société Nationale d'Investissement (SNI) dont le rôle est de favoriser les investissements nationaux;
- la Banque Nationale Malgache (BNM) établie en 1963 dont l'activité «en matière de crédits industriels se traduit évidemment par l'octroi de concours destiné au financement d'installations industrielles nouvelles, ou d'extensions d'entreprises existantes »³⁴⁰.

L'accession à l'Indépendance politique n'a pas affecté la domination économique de Madagascar par des étrangers. Il semble même qu'en ce qui concerne les investissements d'origine extérieure, d'autres organismes de financement vont faire leur apparition (CCCE, USAID ...) dans un domaine qui était jusqu'ici l'apanage des banques françaises.

D'autre part, l'analyse de l'origine du capital des entreprises industrielles (voir Tableau n°29) établies à Madagascar fait apparaître que l'industrie malgache est dominée par des groupes étrangers : sur les 528 entreprises recensées, 476 fonctionnent avec des capitaux étrangers. Seuls 10% de ces entreprises appartiennent à des Malgaches contre 47% aux français, 28,5% aux Indiens et 8,5% aux Chinois. Ces entreprises sont pour l'essentiel françaises.

Tableau 29: Origine du capital des entreprises industrielles à Madagascar en 1968.

Nationalité / Indicateurs	Entreprises recensées		Chiffres d'affaires	Amortissement	Résultats nets	Investissement
	Nombre	%	en %	en %	en %	en %
<u>MALGACHE</u>	52	10,2%	5,5%	5,1%	3,5%	10,2%
Etat	23	4,3	3,9	4,3	0,4	9,0
Secteur privé	29	5,9	1,6	0,8	3,1	1,2
<u>ETRANGERE</u>	476	89,8%	94,9%	97,1%	96,5%	89,8 %
Actionnaires Français	249	47,0	66,7	74,4	69,2	67,9
Actionnaires Indiens	151	28,5	14,8	11,7	20,7	16,7
Actionnaires Chinois	45	8,5	3,0	3,6	1,4	2,2
Autres	31	5,8	9,4	7,4	4,3	3,0
<u>ENSEMBLE</u>	528	100	100	100	100	100

Source : Document officiel diffusé à l'occasion des Journées nationales du Plan et du Développement en Avril 1971.

Le développement industriel de Madagascar est confronté à deux types de problèmes d'ordre financier: la faiblesse de l'épargne locale et la soumission aux mesures prises de l'extérieur. Ces goulots d'étranglement excluent toute autonomie financière.

En outre, l'Institut d'émission n'a aucune initiative de financement alors qu'il se trouve à la tête du système bancaire malgache. La libre circulation des capitaux rend également facile le rapatriement des bénéfices. Ces bénéfices réalisés ne risquent-ils pas de déboucher sur un montant comparable aux flux d'Investissement extérieur?

L'octroi de l'Indépendance politique n'a pas pour autant mis fin à la domination de Madagascar par la France. L'ère de la néo-colonisation pour Madagascar est, en effet, amorcée avec les Accords de coopération dans divers domaines.

Les programmes de développement mis en œuvre dans les pays anciennement colonisés misent beaucoup sur l'aide étrangère.

A part la coopération entre la France et Madagascar, une nouvelle forme d'aide marque la phase néo-coloniale, avec les interventions de la Banque Mondiale dans des secteurs tels que l'Infrastructure et l'éducation.

Avec la mise en valeur agricole, qui repose davantage sur les Sociétés d'aménagement (en riz ou/et cultures riches) situées hors des concessions coloniales, et dont une grande partie de la production est exportée, l'accession à l'Indépendance politique signifie encore pour Madagascar le maintien de l'économie de traite, mais avec des techniques de production modernes. Sous la I^{ère} République, l'industrialisation est un impératif du développement, bien qu'il s'agisse toujours d'une économie dominée par l'agriculture qui est considérée comme l'«élément moteur» du Plan.

A Madagascar, l'industrialisation accuse un retard important, c'est seulement à la fin de la période coloniale qu'est apparu l'embryon d'une économie industrielle, suivi d'un phénomène subit d'industrialisation à partir des années 60. Il s'agit là, d'un réajustement de la stratégie des anciennes puissances coloniales. Le capitalisme mondial est passé de la stratégie commerciale à la stratégie productive, en déplaçant vers les PED certaines unités industrielles anciennement localisées dans les Pays développés.

En matière d'industrialisation, le Plan, qui est l'expression du modèle de développement économique à Madagascar, vise deux objectifs qui s'inscrivent dans la stratégie de substitution aux importations. Ce modèle d'industrialisation se fixe comme objectif majeur, de valoriser les matières premières locales, tout en produisant certains biens de consommation antérieurement importés. Le deuxième objectif vise la création d'emploi. La

question est de savoir comment atteindre ces objectifs face à la faiblesse de l'épargne locale qui doit être compensée par un recours massifs aux Investisseurs étrangers. Cela traduit la politique délibérée d'ouverture aux investissements privés que pratique l'Etat.

Nous avons procédé à une approche en termes de période, pour mieux examiner l'évolution de l'industrialisation à Madagascar.

Des stratégies coloniales de développement sont mises en œuvre pendant la période de la colonisation, pour assurer l'intégration du pays au système capitaliste. Dans cette optique, le schéma colonial, qui s'inscrit dans l'institution de l'économie de traite, consiste à faire participer l'économie coloniale à la Division Internationale du Travail. Autrement, dit les colonies notamment Madagascar, jouent le rôle de fournisseur de matières premières, et les produits manufacturés sont importés de la métropole. Par conséquent, la mise en valeur coloniale est d'abord agricole. C'est le développement des cultures d'exportation qui va marquer de façon décisive l'économie coloniale. Comme le régime agricole dominant à Madagascar est caractérisé par les grandes concessions, le système des plantations, créé en faveur des colons, a fait reculer la pratique de l'agriculture de subsistance. En effet, faute de terres fertiles, et sous la pression du paiement des impôts institué par l'Administration coloniale, la majeure partie des paysans a dû se constituer comme main-d'œuvre salariée auprès des concessions coloniales.

En imposant le pacte colonial à contenu commercial, et qui s'est traduit par la domination des Grandes Sociétés Coloniales, dont le rôle est destiné à renforcer la politique coloniale, le schéma colonial, qui reflète la prédominance de l'agriculture orientée vers les besoins du système colonial, a exclu les possibilités d'industrialisation dans les colonies comme Madagascar.

L'accession à l'indépendance politique en 1960 n'a pas pour autant effacé le schéma colonial, d'où les structures économiques et sociales de la domination qui se sont encore perpétuées dans la période néo-coloniale.

Il est vrai que la question du développement économique des pays sous développés est vivement débattue dans les conférences internationales, des formes d'aide au développement (bilatérale et multilatérale) font leur apparition, mais leurs orientations sectorielles sont décidées par les organismes donateurs. En effet, le contexte post-colonial continue d'être fortement marqué par la mise en valeur agricole, et par l'implantation des Sociétés d'aménagement (Somalac, Samangoky) pour un meilleur encadrement des paysans, mais

toujours est-il qu'on assiste au maintien de la Division Internationale du Travail, assignant à Madagascar le rôle d'exportateur de produits primaires.

Sous la I^{ère} République, l'industrialisation est reconnue comme un impératif du développement, mais l'économie est encore fortement dominée par l'agriculture. Les choix politico-économiques en matière d'industrialisation sont définis dans le 1^{er} Plan quinquennal (1964 - 1968), qui est l'expression du modèle de développement économique.

Les objectifs de l'industrie s'inscrivent dans la stratégie de substitution aux importations, qui implique la création des industries de transformation des produits agricoles, et la réduction des produits manufacturés en provenance de l'extérieur. En vue de promouvoir la politique industrielle, et face aux investissements publics qui sont très limités, l'Etat a créé divers organismes pour encourager un vaste effort national d'investissement destiné à stimuler l'épargne. Mais comme la politique industrielle nécessite une participation accrue des capitaux étrangers, un Code des Investissements a été promulguée en 1961. La politique d'Investissement, qui encourage les Investissements privés, est certes facilitée par la libre circulation des capitaux, mais l'appartenance de Madagascar à la Zone Franc est à prendre en compte en matière de Politique financière et monétaire.

La politique industrielle sous la I^{ère} République est encore caractérisée par une forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur, d'où le problème des rapports entre les capitaux étrangers et le développement économique.

Par conséquent, la question qui est posée dans ce contexte de l'Indépendance politique est de savoir comment accéder à l'Indépendance économique. A cette question est liée une autre: l'industrialisation, nouvellement implantée peut-elle s'opérer dans le contexte du maintien des structures coloniales, et avec une forte dépendance financière?

Nous allons poursuivre cette présentation de la stratégie de développement industriel en parcourant rapidement le Programme d'industrialisation sous le régime du Général G. Ramanantsoa et la politique d'industrialisation dans le cadre de la RDM.

Section II: La politique d'industrialisation sous le régime du Général G. Ramanantsoa et dans le cadre de la RDM

La période considérée s'étend de 1972 aux années 1980. Cette période est considérée comme une période significative en termes de stratégies industrielles, où l'on distingue globalement deux régimes politiques, à savoir celui du Général G. Ramanantsoa et celui du Président D. Ratsiraka.

A Madagascar, la crise socio-politique de 1972 a débouché sur la chute du Président Ph. Tsiranana, et qui s'est traduite par la montée au pouvoir du Général G. Ramanantsoa.

Les années 1980 sont marquées par une nouvelle orientation dans la stratégie de développement industriel à Madagascar, compte tenu du contexte véhiculé par la fin de la Guerre froide et l'avènement de la globalisation de l'économie.

A Madagascar, la période allant de 1972 jusqu'à l'An 2000 est caractérisée, sur le plan politique, par deux types de régimes différents qui ont chacun leur propre conception de la politique industrielle. Le régime du Général G. Ramanantsoa s'est, certes, donné comme objectif, dans sa stratégie globale de développement, la maîtrise nationale de l'économie. En revanche, le choix idéologique de la RDM est plus clair, il s'agit d'une étape vers le socialisme, ce qui implique une remise en cause du système économique et une politique industrielle axée sur l'ampleur de l'intervention de l'Etat.

C'est la présentation respective de la politique industrielle de ces régimes qui nous permettra de savoir si la stratégie suivie est-elle conforme ou non aux principes énoncés.

Ces deux variantes de politique industrielle seront examinées successivement comme suit:

- Le programme d'industrialisation sous le régime du Général G. Ramanantsoa.
- L'industrialisation dans le cadre de la RDM.

A/ La politique d'industrialisation sous le régime du Général G. Ramanantsoa

Trois documents ont servi de base à la préparation de la stratégie de développement industriel sous le régime du Général G. Ramanantsoa. Il s'agit du «Discours Programme» qu'il a prononcé le 27 juillet 1972, du « Discours sur l'économie et le développement» du 03 Août 1973 et du « Plan de Développement National» allant de 1974 à 1977.

Il convient, toutefois, de traiter d'abord les options politico-économiques, et de présenter ensuite le programme d'industrialisation, dans la mesure où toute politique industrielle s'inscrit dans la stratégie globale de développement. D'où les deux points suivants:

- les options politico-économiques.
- le nouveau programme d'industrialisation.

1. Les options politico-économiques

En définissant la stratégie globale de développement, l'Etat se donne comme objectif principal, «la maîtrise nationale de l'économie ». C'est l'Etat qui entend jouer le rôle moteur et le «promoteur »³⁴¹ dans cette longue oeuvre de rénovation nationale où il est exclu toute

idéologie d'emprunt. Deux directives différentes vont être prises: d'abord dans la maîtrise et le contrôle des secteurs vitaux de l'économie et ensuite, dans la délimitation du champ d'activité réservé au secteur privé. L'Etat ira même jusqu'à distinguer dans l'industrie, deux catégories de branches : celles réservées à l'Etat et celles attribuées au secteur privé.

Parmi les agents économiques figure également le « fokonolona »³⁴². La mise en place de cette « structure populaire » témoigne de la volonté du Gouvernement de faire participer le peuple aux tâches de développement. Dans le même ordre d'idées, il importe de faire remarquer que l'Etat, pour se débarrasser de toute coloration politique, a suspendu officiellement toute activité des partis politiques. Cette mesure va se refléter dans la composition des membres du Gouvernement, dans lequel on ne trouvera que des techniciens et des militaires.

Comme l'accession à une Indépendance réelle implique une rupture avec le système colonial, aussi cela s'est-il traduit par la révision des Accords de coopération signés en 1960 au lendemain de l'Indépendance politique. Les négociations franco-malgaches, révisées en 1973, ont abouti à la sortie de Madagascar de la Zone Franc. Un des aspects positifs de cette mesure est de permettre au pays, qui a quitté la Zone Franc, de pratiquer une politique monétaire nationale, alors que jusque là, il était impuissant face à l'hémorragie de capitaux provoquée par le rapatriement systématique des bénéfices réalisés par les entreprises étrangères.

Ces différentes options politico-économiques nous ont éclairé sur la stratégie globale de développement définie par le Gouvernement du Général G. Ramanantsoa, voyons maintenant le nouveau Programme d'industrialisation.

2. Le nouveau programme d'industrialisation

Un nouveau programme d'industrialisation s'inscrit dans le cadre du Plan 1974-1977, les aspects industriels qui nous intéressent, nous conduisent à examiner successivement les objectifs, du Plan 1974-1977 et la place attribuée au secteur industriel dans ce Plan. En dernier lieu, il sera question des nouveaux projets industriels et de la création d'emplois.

2.1. Les objectifs du Plan 1974-1977

Au niveau industriel, le Plan Quinquennal 1974-1977 s'est fixé deux principaux objectifs à savoir la maîtrise nationale de l'économie et la création d'emplois. Si telles sont les tâches assignées à l'industrie, l'effort sera orienté principalement vers la « malgachisation » d'une part, et vers le développement de deux grandes catégories d'industries, d'autre part.

Dans le cadre de la « malgachisation », l'Etat distingue deux types de branches:

- celles réservées à l'Etat;
- celles laissées au secteur privé, mais dans lesquelles l'Etat interviendra en imposant ses conditions et ses règlements, et exigera un droit de regard sur les comptes et les rapports écrits.

Cette présence de l'Etat va également se manifester dans la prise de participation au capital, voire même dans la création d'entreprises publiques. Les nationaux sont également appelés à remplacer progressivement les étrangers dans la direction et la gestion des entreprises. Par ailleurs, cette volonté de se libérer de la tutelle étrangère va se refléter dans le principe concernant le financement, à savoir «compter sur ses propres forces ». En d'autres termes, l'essentiel des moyens financiers portera sur les ressources internes, l'aide étrangère ne constitue que des appoints. A cette fin, l'Etat va pratiquer une politique d'austérité, va mobiliser l'épargne nationale, et va encourager les nationaux à orienter les capitaux vers les investissements industriels. En outre, la priorité sera accordée aux industries de transformation, susceptibles de transformer sur place les matières premières agricoles et minières et, en même temps, elles doivent être des industries créatrices d'emplois.

Le plan, en définitive, fait mention d'une politique axée sur:

- l'industrie de substitution qui ne fonctionne pas encore à pleine capacité;
- l'industrie minière dont les produits miniers sont jusque là exportés à l'état brut;
- l'agro-industrie dans laquelle sont envisagées les perspectives d'intégration sectorielle.

Ainsi, l'Etat entend faire jouer au secteur industriel un rôle moteur. Quelle place est occupée par l'industrie durant cette période quadriennale?

2.2. La place du secteur industriel dans l'économie malgache de 1974 à 1977

Pour mesurer l'importance ou la faiblesse du secteur industriel malgache, on peut, entre autres, comparer la part des investissements industriels avec d'autres types d'investissements (par exemple : investissements agricoles), ou encore considérer le pourcentage de la population active engagée dans le secteur industriel.

Les statistiques font totalement défaut à ce propos, aussi contentons-nous des chiffres disponibles, entre autres, en ce qui concerne la place de l'industrie dans l'évolution du PIB comme le témoigne le Tableau n° 30 :

Tableau 30 : La place de l'industrie dans le PIB

	1972	1977	Taux de croissance annuel
PIB	273,1	319,4	3,2%
Valeur ajoutée des Ind. Manuf.	33,5	41,4	4,3%
Pourcentage des Ind. Manuf/PIB	12,3	13,0	-
Valeur ajoutée du Sect. Indus.	39,2	48,7	4,5%
Pourcentage du sect. Indus/PIB	14,3	15,3	-

Source: *Prévision du Plan 1974-1977*, p. 93

Le tableau indique que l'évolution de la part du secteur industriel dans le PIB est faible : elle varie de 14,3% à 15,3% entre 1972 et 1977.

Le même Plan souligne cependant que, de 1960 à 1972, on a assisté à une évolution spectaculaire des Industries manufacturières comme le montre le Tableau n° 31.

Tableau 31 : Place des industries manufacturières dans le PIB

	1960	1972	Taux de croissance 60 à 72
PIB	120,2	231,0	5,6%
Valeur ajoutée des Indus-manuf.	6,3	33,6	15,0%
Pourcentage des Ind. Manuf./PIB	5,2%	14,6%	

Source : *INSRE*

Sous la I^{ère} République, le PIB a connu un taux de croissance de 5,6%, la valeur ajoutée des industries manufacturière a quintuplé traduisant une croissance de 15%. Le pourcentage des industries manufacturières est passé de 5,2% à 14,6%.

Pour terminer cette partie sur l'évaluation de l'importance ou de la faiblesse du secteur industriel, on peut observer la nature de l'appareil industriel à partir du Tableau n° 32 qui reproduit les investissements par branches. Il apparaît, d'après ce tableau que le secteur de l'industrie ne va pas subir de changements notables, en ce sens que, sa composition reste à peu près identique à celle d'avant 1972.

Tableau 32 : Les investissements par Branches

BRANCHES	Valeur (en Millions de FMG 1972)	Pourcentage par rapport au :	
		Total Industries Manufacturière	Total Secteur Industriel
5 Agro Industries	3200	15,4	10,1
8 Industrie et Artisanat alimentaire	2100	10,1	6,6
9 Conserverie	200	1,1	0,6
10 Boissons	900	4,3	2,9
11 Corps gras	150	0,7	0,5
A. Total agro-Industrie + Industries alimentaires	6550	31,5	20,7
12 Tabac	50	0,2	0,1
13 Textile et habillement	1500	7,2	4,7
14 Cuir	350	1,7	1,4
15 Bois	120	0,6	0,4
16 Papier	6400	30,9	20,3
17 Industrie chimique	800	3,9	2,5
18 Industrie de matériaux de construction	2500	12,0	7,9
19 Industrie métallurgique et mécanique	2040	9,8	6,5
B. Total Branches 12 à 21	14210	68,5	45,0
C. Total Industrie manufacturière) (A + B)	20760	100,0	65,7
6 Mines et Industrie extract.	3500	-	11,1
7 Energies	7350	-	23,2
D- Total Branches 6 et 7	10850	-	34,3

Source : Plan de Développement national 1974-77, p, 34.

Nous remarquons trois grands groupes d'activités:

D'abord deux groupes d'activité dominants homogènes, dont le premier est composé des branches agro-industries et industries alimentaires, et dont les investissements s'élèvent à 6. 550 millions de Fmg, soit 3 1,5% du Total des industries manufacturières.

Le second groupe est constitué par les branches d'extraction minière et d'énergie qui vont bénéficier de 10. 850 millions de Fmg, soit 34,3% du Total du Secteur Industriel.

Quant au troisième groupe d'activités (Branches 12 à 21), il est très diversifié, composé d'unités industrielles isolées les uns des autres dont les principales sont:

- Papier (6. 400 millions de Fmg).
- Matériaux de construction (2. 500 millions de Fmg).
- Industries métalliques et mécaniques (2. 040 millions de Fmg).
- Textiles et habillement (1. 500 millions de Fmg).

Après l'examen des objectifs et de la place attribuée au secteur industriel, il convient de voir les projets envisagés qui donneront un aperçu global sur les nouveaux emplois, dans la mesure où cette création d'emploi constitue également le principal objectif fixé par le Plan.

2.3. Les nouveaux projets industriels et la création d'emplois nouveaux

Le Tableau n°33 donne une répartition des investissements industriels entre les deux grandes catégories du secteur industriel, à savoir:

- les industries manufacturières (Branches 5 et 8 à 11: Agro-Industrie et Industries alimentaires).
- les autres industries manufacturières (Branches 12 à 21) allant des Industries du Tabac aux Industries électriques et diverses.

Tableau 33 : La Répartition des Investissements Industriels entre les deux Grandes Catégories du Secteur Industriel

	Valeur ajoutée (1)	%	Valeur ajoutée 1977 (1)	%	Taux de croissance annuel	Indice 1977 (1972 = 100)	Investissements Millions FMG	%	Emplois nouveaux	%	Coût de création d'un emploi (1)
Branches 5, 8, 9, 10 et 11	17 512	52,2	20 786	50,2	3,5	118,7	6 550	31,5	5 380	39,0	1,21
Branches 12 à 21	16 010	47,8	20 599	49,8	5,2	128,7	14 210	68,5	8 390	61,0	1,69
Total des Industries manufacturières	33 522	100,0	41 385	100,0	4,3	123,5	20 760	100,0	13 770	100,0	1,50

Source: Plan de Développement National, p. 97

(1): en Millions de Fmg (1972)

Ce tableau indique aussi les emplois créés dans le cadre des nouveaux projets exprimés ici en termes de nouveaux investissements. On constate, en effet, un développement rapide de l'emploi dans le secteur industriel si on s'en tient aux chiffres donnés.

Les nouveaux emplois dans la première catégorie du secteur industriel sont au nombre de 5.380, et dans la deuxième catégorie, ils se situent à 8.390, d'où un total de 13.770. Il est à noter également que la création d'emplois nouveaux s'avère assez coûteux (1,21 millions de Fmg constituant le coût de création d'un emploi dans la première catégorie et, il est de 1,69 millions de Fmg dans la deuxième catégorie).

Procéder à des investissements nouveaux dans le domaine industriel, et donc créer de nouveaux emplois, n'apporte pas automatiquement de solution au problème latent du chômage. Cette expansion de l'emploi industriel n'a pas de signification, tant qu'elle n'est pas mise en comparaison avec les chiffres officiels des personnes à la recherche d'un emploi et de l'accroissement de la population active susceptible de solliciter un emploi.

Dans les options politico-économiques, la stratégie globale de développement s'est fixée comme objectif majeur, la maîtrise nationale de l'économie. Dans cette œuvre de rénovation nationale, l'Etat joue le rôle de moteur et de promoteur.

Un autre fait marquant est à souligner, il s'agit de la révision en 1973, des accords de coopération franco-malgaches, qui a abouti à la sortie de Madagascar de la Zone Franc, et qui devrait permettre à l'Etat d'élaborer une politique monétaire nationale.

Sous le régime du Général G. Ramanantsoa, un programme d'industrialisation, qui s'inscrit dans le cadre du Plan 1974-1977, est mis en oeuvre. Son examen nous a conduit aux objectifs du Plan, à la place attribuée au secteur industriel, et aux nouveaux projets industriels associés à la création d'emplois.

La présence de l'Etat s'est manifestée dans les branches qui lui sont réservées, dans le contrôle du secteur privé voire même dans la prise de participation au capital. Conformément aux objectifs majeurs du Plan qui attribuent, entre autres, à l'Etat un rôle moteur dans la promotion de l'industrie, la question-clé est également de savoir s'il y a eu réellement ou non une mobilisation des ressources internes de financement, qui tend à réduire la dépendance financière en termes d'investissements industriels.

C'est le Plan de développement national 1974-1977, conçu en termes de prévisions, qui a fait apparaître les grands groupes d'activité avec leurs branches respectives qui sont dominées par l'agro-industrie et les industries alimentaires, et qui s'inscrivent dans le cadre de l'import-substitution. Un autre grand groupe d'activités est composé d'unités industrielles isolées les unes des autres, et qui, plutôt, s'apparenteraient à un saupoudrage industriel.

La répartition des investissements industriels et la création d'emplois qu'elle suscite, permettent notamment d'apprécier le coût de la création d'emplois selon les branches considérées. Cependant, face au problème du chômage, il est difficile de parler d'expansion de l'emploi industriel, sans la mettre en rapport avec les chiffres officiels de personnes à la recherche d'un emploi d'une part, et d'autre part avec le pourcentage d'accroissement de la population active susceptible de solliciter un emploi.

Ce programme d'action présenté par le Gouvernement du Général G. Ramanantsoa a à peine démarré, quand interviendra la crise politico- sociale qui s'est produite et qui a entraîné la chute du régime en place. En l'absence d'une idéologie politique précise, le gouvernement «apolitique» du Général G. Ramanantsoa a dû, en effet, démissionner le 05 Février 1975, à la suite de divergences internes entre les différentes tendances.

B/ L'industrialisation dans le cadre de la R.D.M

Après la démission du Gouvernement du Général G. Ramanantsoa, le pouvoir fut confié, le 5 Février 1975 au Colonel R. Ratsimandrava qui fut, ensuite, victime d'un assassinat le 11 Février 1975.

Un Directoire militaire, par conséquent, fut érigé, pour la circonstance, pour exercer collectivement les pouvoirs du Chef d'Etat.

Le 15 Juin 1975, les commandes du pays furent transmises au Capitaine de Frégate D. Ratsiraka, après une désignation au sein du Directoire militaire.

Le 21 Décembre 1975, un Référendum fut organisé et par lequel, le Peuple malgache accepta à la fois, la nouvelle Constitution de la RDM, la Charte de la Révolution Socialiste Malgache (ou Livre rouge) et le Capitaine de Frégate D. Ratsiraka comme Président de la République.

Le 30 Décembre 1975, la RDM fut proclamée. Cet avènement de la RDM va s'accompagner d'une nouvelle Politique économique qui a pour cadre la Charte de la Révolution Socialiste Malgache.

Ce survol rapide de la situation politique à Madagascar s'avère nécessaire pour mieux saisir la nouvelle stratégie de développement industriel dans le contexte de la RDM. Comme la politique d'industrialisation est issue de la stratégie globale de développement, aussi allons-nous traiter successivement

- la stratégie globale de développement.
- la politique d'industrialisation.

1. La stratégie globale de développement

La stratégie globale de développement est celle qui est développée dans la Charte de la Révolution Socialiste Malgache (ou Livre Rouge), à partir de laquelle nous allons dégager:

- le choix idéologique et sa finalité.
- les principes de la Charte de la Révolution Socialiste Malgache.

1.1. Le choix idéologique et sa finalité

Le choix idéologique de la République Démocratique de Madagascar est exprimé clairement à travers le passage ci-après tiré du Livre Rouge³⁴³ : «La Révolution Socialiste est le seul choix possible pour nous, de parvenir à un développement rapide, économique, social, culturel, autonome, humain et harmonisé ».

Ce choix a pour finalité: « ... le développement de tout homme et de tout l'homme »³⁴⁴. Ce qui implique le passage par la « Révolution Nationale Démocratique » (RND)³⁴⁵. En d'autres termes, cette étape de la Révolution Nationale Démocratique doit permettre une large union nationale de toutes les classes et couches sociales patriotes. Enfin, pour parvenir à cette fin, l'Etat doit au préalable assurer son Indépendance économique.

1.2. Les principes de la Charte de la Révolution Socialiste

La Charte de la Révolution Socialiste Malgache s'appuie sur un certain nombre de principes qui commandent la nouvelle Politique Economique. Ces principes concernent:

→ Le contrôle de l'économie

«... nous devons prendre en main les principaux moyens de production »³⁴⁶, ce qui implique le contrôle de l'ensemble des rouages de l'économie nationale.

→ Le « désengagement structurel vis-à-vis de l'impérialisme »

«Le combat sans merci pour le désengagement structurel vis-à-vis de l'impérialisme est la condition sine qua non de la consolidation de l'indépendance et de la libération nationales réelles des peuples opprimés »³⁴⁷.

→ La conception de l'Aide

Le Livre Rouge fixe le principe sur lequel doit se fonder l'aide en ces termes :

«L'aide étrangère ne doit être considérée que comme un supplément jamais comme un complément. On ne devrait accepter que l'aide qui nous aide à passer de l'aide »³⁴⁸.

Ce principe peut être assimilé au concept de la «self reliance », visant à utiliser au maximum les ressources locales pour financer son Programme de développement. Le recours au financement extérieur ne sera considéré que comme un « appoint ».

C'est dans le cadre de la Charte de la Révolution Socialiste Malgache que s'inscrit la Politique d'industrialisation.

2. La politique d'industrialisation

La politique d'industrialisation que nous avons dégagée de la Charte de la Révolution Socialiste s'articule autour de trois axes :

- le choix d'un modèle de développement.
- la politique d'expansion du secteur public.
- la promotion d'un développement industriel généralisé.

2.1. Le choix d'un modèle de développement

Le choix d'un modèle de développement est lié à l'option politique, la voie socialiste de développement qui nécessite, au préalable, cette étape de la Révolution Nationale Démocratique.

«Prendre l'agriculture comme base et l'industrie comme moteur principal de l'économie »³⁴⁹. C'est là un principe rappelant la thèse maoïste³⁵⁰ qui a été également appliqué en Tanzanie et au Bénin.

L'économie a pour base l'agriculture qui occupe 85% de la population, qui ravitaille la population rurale et celle engagée dans d'autres activités dans les villes, qui peut présenter la principale source de matières premières pour l'industrie, qui fournit les principaux produits destinés à l'exportation et, qui représente un important débouché pour l'industrie.

Donner son importance à l'agriculture ne signifie pas pour autant négliger l'industrie: il faut développer simultanément l'Industrie et l'Agriculture. L'industrie a son rôle à jouer dans la transformation de l'agriculture et de l'ensemble de l'économie en tant que moteur. L'industrie pourrait produire des machines, des engrais chimiques, des insecticides ou d'autres moyens de production agricole qui peuvent contribuer à la mécanisation de l'agriculture, voire à sa modernisation. Il s'agit là d'une option stratégique dont la réalisation exige des moyens considérables.

2.2. La politique d'expansion du secteur public

Dans le cadre de cette politique d'expansion du secteur public, l'objectif est de consolider l'Indépendance politique par l'Indépendance économique: «Pour ce faire, la Révolution doit contrôler l'ensemble des rouages de l'économie nationale, rompre les liens de domination, de dépendance... échapper à l'emprise des monopoles étrangers, diversifier nos échanges, équilibrer la balance commerciale déficitaire du fait de l'échange inégal... »³⁵¹. Ce passage indique que l'Indépendance politique et l'Indépendance économique doivent aller de pair. Et, comme l'a souvent répété le Président D. RATSIRAKA³⁵²: «La victoire du 15 Juin a été arraché... à partir du moment où nous avons dénoncé les Accords de coopération avec la France et conclu d'autres traités fondés sur une égalité réciproque, sur la base du respect de l'Indépendance, de la dignité et de la souveraineté nationale.

Son propos vient consolider le passage du Livre Rouge qui propose comme objectif principal le contrôle, puis la prise en main totale des principaux leviers économiques de la Nation. Cette volonté politique doit se traduire par des décisions et des mesures dans les secteurs clés de l'économie nationale.

Par ailleurs, la politique d'expansion du secteur public va certes, faire apparaître le processus de la maîtrise de l'économie nationale, et comme nous nous intéressons aux principales réalisations qui ont trait au domaine industriel, aussi est-il opportun d'examiner comment l'Etat va-t-il procéder à la mise en oeuvre de la « Charte des entreprises socialistes» qui a eu lieu depuis le 1er Mai 1978.

En outre, la loi objective du développement de l'économie socialiste est la mise sur pied d'une économie planifiée, ce qui signifie la mise au point d'un Plan de développement national par les instances dirigeantes.

C'est l'ensemble de ces questions qui sera traité suivant les deux étapes ci-après :

- la Charte des entreprises socialistes.
- la mise sur pied d'une économie planifiée.

2.2.1. La Charte des entreprises socialistes

L'Etat révolutionnaire envisage de procéder à la réorganisation des entreprises rationalisées suivant les dispositions de la Charte des entreprises socialistes, promulguée à Madagascar le 1er Mai 1978. Elle s'applique en général à toutes les entreprises dont l'Etat détient directement ou indirectement 51% et plus du capital. L'objectif consiste à étendre le contrôle de l'Etat sur l'ensemble des activités économiques. Le cadre politique de l'entreprise socialiste³⁵³ se situe dans l'adhésion à la Charte de la Révolution Socialiste Malgache. Les autorités étatiques ont voulu ainsi réorganiser l'ensemble des secteurs économiques placés sous le Contrôle de l'Etat, et leur assigner de nouveaux objectifs ainsi que de nouvelles modalités de fonctionnement dans le cadre du Plan National de développement: «L'Entreprise socialiste ... s'assigne pour tâche primordiale l'exécution du Plan »³⁵⁴. La Charte annonce le principe de la séparation des pouvoirs entre les organes qui sont au nombre de trois :

- Le Conseil d'Orientation, organe délibérant et pensant, qui est présidé par un membre du Conseil Suprême de la Révolution (CSR): «l'Etat, tout en gardant la haute main sur les décisions politiques à travers la planification nationale... fait exercer son rôle d'entrepreneur par le Conseil d'Orientation qui contrôle un ensemble d'opérateurs intégrés en un secteur économique homogène »³⁵⁵. Ainsi, le Conseil d'orientation couvre sous son contrôle un groupe de sociétés ayant les mêmes caractéristiques. Ce groupe est appelé «Secteur Economique» (ex: COTONA + SOTEMA + CFDT + SOBOMA ...). Le Conseil d'Orientation définit la politique nationale et veille à l'exécution des ordres de l'Exécutif. Ce Conseil désigne des contrôleurs chargés d'enquêter sur le fonctionnement des entreprises.

Il intervient pour assurer un double contrôle :

- + pour vérifier l'utilisation optimale des moyens techniques et humains.
- + pour voir les rapports existant entre les objectifs du Plan et l'application du fonctionnement de la Charte des Entreprises Socialistes.
- Le Conseil de Direction se trouve en dessous de ce Conseil d'Orientation. Il dispose de plus larges pouvoirs d'administration et de gestion. Le Directeur Général est nommé par le Premier Ministre, et qui doit consulter le Comité de Gestion.
- Le Comité de Gestion représente le troisième Organe exécutif. Il veille sur les grandes lignes politiques de la Direction Générale. Sa conduite relève des prérogatives exclusives du Directeur Général. Il fixe les programmes et prend les décisions.
- L'Assemblée Générale des travailleurs se trouve à la base. Elle élit le Comité des travailleurs qui, à son tour, élit les représentants des travailleurs au Comité de Gestion comme le précise l'Article 37.

Conformément à la Charte, les travailleurs sont associés étroitement à la Gestion et à l'Organisation du travail. Et pourtant, cela suscite une question: la présence à la fois des délégués élus des travailleurs et des représentants des Comités de Gestion du Secteur au sein des membres du Conseil de Gestion n'est-elle pas de nature à engendrer, soit des conflits de pouvoir (le Directeur Général est membre du Comité de Gestion), soit des conflits d'intérêts.

Pour terminer cette présentation de la Charte des Entreprises Socialistes, notons que le but de la Charte des Entreprises Socialistes est de : «Clarifier les rapports nouveaux entre les différents agents économiques et concrétiser le choix socialiste dans la gestion des sociétés para-publiques ».³⁵⁶ Par conséquent, la Charte définit les relations : de l'Etat et des Entreprises ; des Entreprises et des Travailleurs ; des Entreprises entre elles.

2.2.2. La mise sur pied d'une économie planifiée

La planification qui consiste à concrétiser les grandes orientations tracées dans la Charte de la Révolution Socialiste Malgache. Il s'agit là de la stratégie à long terme du développement de Madagascar qui prend comme Horizon, l'An 2000. Il convient de souligner que la condition préalable, pour la mise en pratique d'une planification socialiste, est la prise en main par l'Etat des principaux leviers de l'économie nationale qui s'inscrit dans l'extension du secteur public.

La réalisation de cette planification repose sur deux principes majeurs: le principe du centralisme démocratique à tous les niveaux et le caractère impératif de son exécution.

Pour mieux appréhender le Plan Horizon An 2000, examinons-le brièvement à travers ses grandes lignes et nous dégagerons ensuite ses dimensions industrielles.

→ Présentation du Plan Horizon An 2000

Conformément à un passage relevé dans ce document: «La planification à Madagascar consiste à traduire en termes opérationnels les grandes orientations définies dans la Charte de la Révolution Socialiste Malagasy »³⁵⁷. C'est sur la base de ces orientations qu'a été mis sur pied le Plan à long terme (PLT), qui a pour Horizon l'An 2000. A partir de ce Plan à long terme (PLT), les Plans à moyen terme (PMT) devraient définir les politiques sectorielles sur une période triennale puis quadriennale. Ces Plans à moyen terme se suivent et sont au nombre de six. Les deux premiers sont triennaux et les quatre autres quadriennaux.

- Premier Plan: 1978-1980
- Deuxième Plan: 1981-1984
- Troisième Plan: 1985-1988
- Quatrième Plan: 1989-1992
- Cinquième Plan: 1993-1996
- Sixième Plan: 1997-2000

A ces Plans s'ajoute un Plan à court terme (PCI), annuel ou biennal, qui serait considéré comme un « programme d'exécution immédiate ».

Il est à noter, entre autres, que la mise en oeuvre de ce Plan à long terme (PLI) qui définit la « Stratégie globale de développement » comporte trois étapes :

- la première étape (1978-1984) vise à construire les « Fondations de développement »
- la deuxième étape (1985-1992) sera celle de la « Consolidation de l'économie »
- la troisième étape (1993-2000) est appelée « Expansion et croissance de l'économie ».

Après la présentation sommaire de ces Plans, il convient à présent d'exposer la politique en matière d'industrialisation qui a été prévue par ce Plan à long terme.

→ Les dimensions industrielles du Plan Horizon An 2000

L'objectif à long terme déjà énoncé dans la Charte de la Révolution Socialiste malgache est rappelée dans ces termes: « Dans la stratégie globale, l'industrie de base doit constituer l'objectif à long terme de notre développement de l'agriculture et de l'élevage, aussi bien que de l'industrie légère et minière. Ainsi, l'agriculture sera la base et l'industrie le moteur du développement »³⁵⁸.

En ce qui concerne la production industrielle, elle doit viser à la fin de ce siècle, l'intégration de la structure industrielle et la satisfaction des besoins sociaux du travailleur. Il est entendu que, la réalisation de ces objectifs dépendra principalement des résultats positifs

enregistrés au cours des deux précédentes étapes, conçues dans le programme d'action qui s'étale jusqu'à l'An 2000.

Après avoir examiné la Charte des entreprises socialistes et la mise sur pied d'une économie planifiée, nous sommes amenée à montrer ce qui constitue le troisième axe de la politique industrielle et qui vise à promouvoir un « développement industriel généralisé ».

2.2.3. La promotion d'un développement industriel généralisé

L'objectif fondamental est l'édification d'une industrie lourde. Elle doit cependant être entreprise sur la base du développement de l'agriculture et de l'industrie légère. En axant les efforts sur l'industrie légère, et en diversifiant encore plus sa production, il s'agit de satisfaire certes la demande intérieure mais en même temps, le développement de l'industrie légère doit surtout permettre d'accumuler davantage de fonds pour jeter les bases de l'implantation d'une industrie lourde.

Parmi les orientations données à l'industrialisation, figure le développement parallèle de l'agriculture et de l'industrie légère qui signifie également que l'industrie lourde pourra disposer ainsi de capitaux et de débouchés. Autrement dit, l'industrialisation sera, de cette manière, réalisée à partir d'une accumulation interne. On envisage aussi une extension géographique de l'industrie de base qui sera, par conséquent localisée là où se trouvent les matières premières exploitables: «Toute l'Ile sera couverte en industrie de base suivant les potentialités existantes : l'industrie sera implantée là où se trouvent les matières premières (minerais, énergie, bois, etc..)».

La consolidation et l'extension de l'industrie de base supposent, cependant, que soient réunies préalablement les conditions propices à l'industrialisation, ce qui signifie un effort important dans de nombreux domaines notamment:

- le développement des infrastructures de base;
- la mise en valeur accélérée des ressources agricoles et des ressources du sous-sol encore peu exploitée ;
- l'élaboration d'une politique financière qui signifie «décentralisation budgétaire », banques populaires, crédits, disponibilités en devises permettant d'importer les biens d'équipement.

Dans ces orientations données à l'industrialisation et qui impliquent au préalable un certain nombre de conditions, l'objectif majeur doit déboucher, certes, sur la mise en place d'une industrie lourde qui couvrira l'ensemble du territoire national, mais dont la réalisation exige des moyens considérables.

Aux termes de l'examen de l'industrialisation dans le cadre de la RDM, on peut dire qu'il est bien difficile de l'abstraire de son contexte politique, d'où le bref survol de l'évolution de la situation politique à Madagascar et qui a débouché sur l'avènement de la RDM.

La RDM a opté pour une voie socialiste de développement qui a nécessité le passage par la Révolution Nationale Démocratique.

La Charte de la Révolution Socialiste Malgache, qui est le cadre dans lequel va s'inscrire la nouvelle Politique économique, repose sur un certain nombre de principes (le contrôle de l'économie, le désengagement structurel vis-à-vis de l'impérialisme, la conception de l'aide ...).

La stratégie globale de développement a engendré une politique d'industrialisation qui s'articule autour de trois axes principaux à savoir, le choix d'un modèle de développement:

«Prendre l'agriculture comme base et l'industrie comme moteur principal de l'économie»; la politique d'expansion du secteur public dont l'objectif est de consolider l'Indépendance politique par l'Indépendance économique, soit une volonté politique qui doit se traduire par le contrôle effectif des rouages de l'économie nationale d'où la mise en oeuvre de la Charte des entreprises socialistes, qui vise à étendre le contrôle de l'Etat sur l'ensemble des activités économiques et qui implique une nouvelle organisation de l'ensemble des secteurs économiques placés sous le contrôle de l'Etat. Dans ce processus de maîtrise de l'économie nationale, figure également la mise sur pied d'une économie planifiée qui se propose une stratégie à long terme, le Plan Horizon An 2000.

Quant au troisième axe de la politique d'industrialisation, il vise à promouvoir un développement industriel généralisé dont l'objectif fondamental est l'édification d'une industrie lourde. Dans cette optique, les orientations que doit prendre l'industrialisation, mises à part les conditions y afférentes, tendent à favoriser le développement de l'Agriculture, à développer les rapports entre l'agriculture et l'industrie à axer les efforts sur l'Industrie légère.

Finalement, l'exposé d'une telle politique d'industrialisation conduit à diverses questions, entre autres: comment vont se concrétiser toutes ces orientations que doit prendre l'industrialisation? Comment atteindre ces divers objectifs de la stratégie de développement? En observant les principes énoncés, quels sont les résultats susceptibles d'être obtenus dans le domaine industriel...

Au cours de cette section traitant de la politique d'industrialisation sous le régime du Général G. Ramanantsoa et dans le cadre de la RDM, nous avons montré l'influence du contexte socio-politique dans le choix des programmes d'industrialisation.

Sous le régime transitoire du Général G. Ramanatsoa (1972-1975), on a prôné dans les discours politiques, la nécessité d'une maîtrise nationale du développement. Suivant la logique de cette politique, les accords de coopération franco-malgaches de 1960 furent révisés en 1973 ; en effet le régime d'alors considérait ces accords comme symbolisant la dépendance de l'Ile vis-à-vis de l'ancienne métropole; c'est dans ce contexte que Madagascar est sorti de la Zone franc. Par ailleurs, le Plan National de Développement (1974-1977) visait à faire jouer à l'Etat à fois le rôle de moteur et de promoteur du développement.

S'agissant de la politique industrielle, l'Etat devait contrôler le secteur privé, et au besoin, prendre des participations dans le capital. L'ambition était de promouvoir l'industrie lourde, tout en renforçant le secteur agro-industriel et les industries alimentaires.

Le début de la RDM fut marqué par l'accélération de l'histoire avec les différents changements politiques au cours de l'année 1975. En l'espèce, l'assassinat du Colonel R. Ratsimandrava, Chef de l'Etat, le 11 Février 1975, l'avènement du Directoire Militaire, la désignation du Capitaine de Frégate D. Ratsiraka au sein du Directoire Militaire le 15 Juin 1975 comme Président de la République, et le Référendum de Décembre 1975 entérinant à la fois, le projet de Constitution, la Charte de la Révolution Socialiste et légalisant les fonctions de Président pour D. Ratsiraka.

Dans le contexte de la guerre froide avec le monde bipolaire de l'époque, la Charte de la Révolution Socialiste Malgache s'est prononcée clairement vers l'idéologie socialiste en matière de développement. Ainsi fut lancé dans le microcosme politique, le slogan significatif déjà évoqué, à savoir « l'Agriculture comme base et l'industrie comme moteur ».

En matière de politique industrielle, on a prôné l'expansion du secteur public, à travers la Charte des Entreprises Socialistes, adoptée en 1978. Par ailleurs, l'économie planifiée, programmée dans le Plan Horizon 2000, visait encore à renforcer le rôle de l'Etat, dans le cadre d'un développement industriel généralisé. Cette politique devait tendre vers le développement de l'industrie lourde en jetant les bases par la promotion de l'industrie légère; en outre, la mise en valeur des ressources minières et agricoles rentrait également dans ce programme qui voulait s'appuyer sur l'accumulation interne.

A ce stade de notre réflexion, force est de souligner que cette politique nationale de développement n'a pas pu atteindre les résultats escomptés à cause des facteurs politiques endogènes et des contraintes exogènes véhiculées par fin de la guerre froide.

Dans l'approche historique de l'industrialisation à Madagascar, nous avons mis en relief plusieurs phases que l'on peut synthétiser en deux articulations majeures à savoir la continuation de la mise en valeur coloniale dans les politiques d'industrialisation et le renforcement du rôle de l'Etat dans le cadre d'un développement national.

S'agissant de la période coloniale, la stratégie de mise en valeur agricole fut basée sur l'économie de traite, en ce sens que les activités économiques, dont l'agriculture, étaient orientées essentiellement vers l'exportation des produits primaires en vue de satisfaire les besoins de la métropole. Dans ce contexte, l'industrialisation était conçue pour accompagner cette économie de traite en termes de petites unités de production nécessaires à l'accompagnement de l'exportation vers cet objectif.

Au cours de la I^{ère} République, on assiste à la perpétuation des structures économiques coloniales. La Division Internationale du Travail (DIT) débouchait sur la création des industries de substitution aux importations, le Plan 1964-1968 était conçu dans cette optique de dépendance vis-à-vis de l'extérieur. De plus, les Sociétés d'aménagement, incitées par l'Etat, évoluaient dans la continuation de la mise en valeur coloniale.

Cette I^{ère} République, d'orientation nettement libérale, fut remise en cause en 1972, par un mouvement populaire dominé par des jeunes qui n'ont pas connu la situation coloniale, et de ce fait même, ils étaient animés par une dynamique nouvelle ayant abouti à la chute du Président Ph. Tsiranana.

Le régime transitoire du Général G. Ramanantsoa, mis en place à la suite de ce mouvement populaire a voulu renforcer le rôle de l'Etat dans la programmation du développement industriel mais les tiraillements entre les différentes forces politiques l'ont contraint à abandonner le pouvoir en Février 1975. Les péripéties socio-politiques de cette année 1975 se sont terminées par l'adoption de la Charte de la Révolution Socialiste Malgache en Décembre de la même année.

Cette Charte, mise en oeuvre dans le contexte de la Guerre Froide, avec une option socialiste, a visé à la promotion de l'industrie lourde, en partant de l'agriculture comme base, et de l'industrie comme moteur.

Toutefois, la désintégration progressive du bloc socialiste, à partir des années 80, et le triomphe du libéralisme véhiculé par la globalisation de l'économie, n'ont pas facilité cette politique industrielle basée sur le rôle renforcé de l'Etat.

Dorénavant la Politique d'Ajustement Structurel (PAS), prônant le désengagement de l'Etat du secteur productif et la consolidation du secteur privé comme moteur du développement est mise en oeuvre avec les orientations économiques que les Institutions

Financières Internationales vont promouvoir. Ce sont les questions qui seront discutées dans le prochain chapitre portant sur l'industrialisation et le développement à Madagascar.

Chapitre II: Industrialisation et développement à Madagascar

Dans ce chapitre, nous allons aborder les relations entre l'industrialisation et le développement en focalisant nos discussions sur le cas de Madagascar. Plus exactement, notre démarche consiste à faire une tentative d'appréciation d'ensemble du rôle accordé à l'industrialisation dans l'évolution économique de la société malgache.

A ce propos, la question majeure est de savoir, s'il est possible de concevoir un développement économique et social fondé sur l'industrialisation dans le cas d'un PED comme Madagascar ? Un certain nombre de questions s'articule autour de cette interrogation.

En partant de l'idée que d'un côté, l'industrie est l'ensemble des activités qui assurent la transformation des matières premières (ou produits semi-finis) en biens manufacturés (produits semi-finis ou finis), et que d'un autre côté, elle peut contribuer à accroître la part du secteur industriel dans l'économie, à quel degré d'industrialisation se trouve Madagascar?

Pour progresser sur la voie du développement, suffirait-il de suivre le modèle de développement linéaire, que prône l'analyse libérale des partisans de W.W. Rostow, qui mise sur des politiques destinées à engendrer une croissance économique? Comment peut-on également renforcer le tissu productif national dans le cadre d'une politique de substitution des importations qui est censée être autocentrée? Existe-t-il enfin, quelques industries judicieusement choisies, et qui devraient entraîner l'ensemble de l'économie nationale dans un processus de développement?

Nous allons tenter d'apporter des éléments de réponse à ces questionnements dans la première étape de ce travail, portant sur l'appréciation d'ensemble du secteur industriel malgache.

De plus, en analysant les problèmes de développement économiques liés à l'industrialisation, nous serons amenée à examiner les stratégies nouvelles qui s'imposent, tout en ne perdant pas de vue que l'évolution industrielle à Madagascar s'inscrit dans le cadre des stratégies d'intégration à la politique élaborée au niveau mondial. A ce propos, il convient d'évoquer les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) qui se sont imposés avec une redéfinition de la politique économique dans une perspective libérale. Il reste à savoir si ce nouveau cadre de référence contribue-t-il ou non à aider le Tiers-monde en général, et Madagascar en particulier, à s'industrialiser.

A tout cela s'ajoute le fait qu'en 2002, Madagascar est confronté à une crise politique, qui implique une stratégie industrielle de sortie de crise.

Nous allons étudier, par conséquent, dans un deuxième volet, les stratégies nouvelles en matière d'industrialisation.

Section I : Appréciation d'ensemble du secteur industriel malgache

Après avoir visualisé les différentes stratégies industrielles opérées à Madagascar, suivant une approche historique qui correspond au contexte socio-politique respectif, nous nous proposons de donner une appréciation d'ensemble du secteur industriel malgache.

Au cours de nos propres investigations sur l'industrie malgache, nous avons pu constater que le secteur industriel est très diversifié, c'est-à-dire qu'il regroupe plusieurs activités qui peuvent être réparties de différentes manières. C'est pourquoi, nous estimons nécessaire, dans un premier temps, d'avoir un aperçu global du secteur industriel malgache.

Dans un deuxième temps, il s'agit de faire ressortir les difficultés rencontrées par l'industrie malgache, qui cherche à s'adapter à des orientations politico-économiques, qui varient en fonction du régime en place et qui, en même temps est soumise aux contraintes internationales.

C'est en se basant d'une part, sur les caractéristiques essentielles de l'appareil industriel malgache, liées aux expériences menées en termes de politique industrielle, et d'autre part en prenant en compte les difficultés d'adaptation de l'industrie malgache, que nous pourrions dégager quelques éléments d'analyse et d'appréciation du secteur industriel malgache.

Par conséquent, pour mener nos réflexions sur le système industriel malgache, nous allons suivre deux étapes

- aperçu global du secteur industriel malgache.
- les difficultés d'adaptation de l'industrie malgache.

A/Aperçu global du secteur industriel malgache

Dans notre approche du processus d'industrialisation à Madagascar au niveau macroéconomique, il convient de considérer ce pays comme faisant partie du système économique mondial dominé par le mode de production capitaliste, et dont l'évolution se manifeste concrètement au niveau de la Division internationale du travail, et qui va se répercuter sur les pays dominés comme Madagascar³⁵⁹. C'est ce qui est à l'origine de la création ou de la disparition des industries dans les pays du Tiers-Monde.

En vue d'une appréciation critique du paysage industriel existant à Madagascar, il convient de classer les différentes entreprises industrielles actuelles sous trois rubriques correspondant aux trois phases de l'évolution du capitalisme dans les pays dominés à savoir:

- en premier lieu, les industries qui accompagnent l'économie de traite établies pendant la période de «mise en valeur» coloniale du début du siècle jusqu'aux environs de la Deuxième Guerre Mondiale;

- ensuite les industries de transformation sur place des produits de première nécessité, répondant aux demandes locales et satisfaisant les besoins de débouchés pour les biens d'équipements que produit le Centre. Ce type d'industrialisation qui correspond à la politique de substitution aux importations a commencé à s'implanter au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale et se poursuit dans les années 1960 et bien au-delà;

- enfin l'amalgame d'entreprises industrielles résultant d'une part de la délocalisation de plus en plus accentuée de la production suscitée par la stratégie des pays industrialisés et d'autre part de la volonté d'indépendance des Etats-Nations mais toujours limitée, par les contraintes de la dépendance ainsi que par l'internationalisation des normes techniques.

Dans notre méthodologie d'approche, nous venons certes d'annoncer le type de classification que nous avons adopté, mais pour approfondir ces questions, nous estimons nécessaire de les compléter, autant que possible, par des études de cas.

L'examen des cas concrets, que nous avons eu l'occasion de connaître particulièrement au cours de nos visites d'usines, contribuerait à comprendre pourquoi des usines tournent-elles au ralenti, pourquoi connaissent-elles de fréquents arrêts de production ou encore pourquoi certaines même sont-elles condamnées à fermer?

De ce qui précède, la classification des activités industrielles à Madagascar est la suivante:

- les usines d'accompagnement de l'économie de traite.
- les industries issues de la politique de substitution aux importations.
- Les industries issues de la nouvelle politique de délocalisation industrielle.

1. Les usines d'accompagnement de l'économie de traite

Pour ce faire, examinons successivement:

- les types d'industrie créés pour les besoins du système colonial.
- le cas de la FITIM.

1.1. Les types d'industrie créés pour les besoins du système colonial

Les types d'industrie créés à Madagascar se situent dans le prolongement de l'économie de traite. Il n'est pas alors étonnant que l'on se heurte à la quasi-inexistence de l'industrie à l'époque coloniale. La création d'industrie, en effet, a été très limitée. L'existence de quelques unités industrielles peut s'expliquer comme suit:

- soit qu'elles sont liées à l'exportation de produits primaires en direction de la métropole;
- soit qu'elles fournissent des denrées alimentaires nécessaires à la consommation de la population européenne;
- soit que leur installation permet d'écouler les biens d'équipement usagés et excédentaires en provenance des pays européens.

Par conséquent, en observant la nature de l'appareil industriel du pays à la fin des années 50, on se trouve confronté à l'«oubli des industries» que B. Petitjean fait remarquer dans les plans de développement. Quant à R. Gendarme, il a mis l'accent sur la «faiblesse de l'industrialisation³⁶⁰ qu'il a constatée à travers la distribution des types d'activité industrielle à la veille de l'Indépendance comme le montre son tableau³⁶¹ qui a été repris par B. Petitjean³⁶² et qui se présente selon le Tableau n°34.

Tableau 34 : Industrialisation

Types d'activité		Nombres d'usines	Production
Rizeries	(tonnes)	85	110.000
Minoteries	-//-	2	3.000
Pâtes alimentaires	-//-	1	80
Féculeries	-//-	8	2.500
Chocolateries	-//-	1	52
Sucreries	-//-	4	44.759
Distilleries de rhums	(hectolitres)	5	12.701
Huileries	(tonnes)	15	1.940
Brasseries	(hectolitres)	1	6.228
Conserves de viande	(tonnes)	4	4.000
Tabac manufacturé	-//-	2	181
Tissus de coton	-//-	1	840
Sacherie de jute	-//-	1	2.707
Défilage du sisal	-//-	8	9.000
Corderies	-//-	1	306
Tanneries	-//-	2	300
Eau de Javel	(hectolitres)	1	520
Oxygène gazeux comprimé	m ³	2	134.000
Acétylène dissous	-//-	2	24.820
Accumulateurs	(nombre)	1	1.659
Savonneries	(tonnes)	11	2.254
Cimenterie	(nombre)	1	

Source : *Plan de développement économique et social. Rapport d'exécution de la Section de Madagascar. Tananarive, Imprimerie officielle 1958, op. cit. R. Gendarme, p. 75.*

Le tableau ci-dessus, intitulé « Industrialisation » a été accompagné des propres termes de R. Gendarme qui témoignent de la faiblesse de l'industrialisation malgache : « Rares sont les pays où la liste des entreprises peut figurer sur un tableau de quelques lignes, c'est cependant le cas de Madagascar. D'ailleurs, parler d'industries est abusif, en réalité, il s'agit d'entreprises dont l'objet est la transformation des produits agricoles ou de l'élevage... En somme, quatre usines sont à retenir: la cotonnière d'Antsirabe, la brasserie d'Antsirabe, la SO.SU.MAV (sucrierie), la cimenterie d'Amboanio (Majunga): quatre usines importantes pour un territoire plus grand que la France, c'est vraiment peu »³⁶³.

Il ressort de toutes ces considérations que les possibilités d'industrialisation très limitées se traduisent par un secteur de l'industrie composé d'un petit nombre de branches : sucrierie- huilerie- savonnerie qui répond à une demande intérieure relativement limitée et qui met en oeuvre un système de fabrication artisanale. Ces industries font appel à des matières premières importées. A titre d'exemple, citons : la Société Industrielle du BOINA (SIB). Elle a créé une industrie de savonnerie en 1936. Les 90% des matières premières, dont elle a besoin, proviennent de l'extérieur (huile de palme, soude caustique). Seul, le suif existe à Madagascar. A cette savonnerie est annexée une industrie d'huilerie qui a débuté vers 1940. Elle importe du coprah en provenance des Comores. Les graines de coton et arachides nécessaires sont produites dans la région de Majunga.

A côté de ces micro-unités, on observe surtout les « centres de préparation » des matières premières alimentaires et industrielles qui travaillent pour les industries de transformation situées en métropole. Il s'agit là de produits tropicaux dont la métropole a besoin mais qu'elle ne peut pas produire. Ces produits subissent seulement une transformation primaire, et leur valorisation est le fait des industries métropolitaines.

Parmi ces produits³⁶⁴, il y a lieu de distinguer:

- + Le café qui, en 1938, représente le tiers des exportations. Sa culture s'étend de Vohémar à Vangaindrano avec des centres importants à Antalaha- Fénérive- Tamatave- Brickaville- Vohipeno.
- + Le cacao cultivé surtout dans la région de Nosy Be, Ambanja. La variété Criollo est très demandée et alimente les chocolateries en France. C'est seulement après la Deuxième Guerre Mondiale, que la première chocolaterie est installée à Tamatave.
- + Le girofle et la vanille font également l'objet d'une telle transformation avant d'être exportés. Il est à signaler que ces deux produits alimentent les exportations françaises à l'étranger. La France joue alors le rôle d'intermédiaire.

- + Il en est de même du tabac dont la valorisation qui est plus importante se fait dans les manufactures métropolitaines. La variété Maryland étant très recherchée, les exportations dépassaient 4. 000 tonnes en 1936.
- + Madagascar pratique aussi la culture de plantes à parfum dont les variétés les plus connues sont le Basilic et le Palme Rosal. Elles sont traitées dans des distilleries avec des moyens semi-industriels.

On dénombre à côté de cela, trois usines de défibrage du sisal dont la totalité de la production est exportée en direction de la métropole. Ces usines sont attenantes aux plantations situées à Diégo-Suarez, Ambanja et Ambilobe; par la suite, ce fut la Vallée du Mandrare près de Fort-Dauphin. Ce n'est seulement qu'en 1947 que fut créée une industrie de transformation du sisal: La Société Industrielle de Fort-Dauphin ou SIFOR. Son activité consiste en la fabrication de fils, ficelle, tapis et surtout des sacs de collecte pour les produits agricoles.

Il y a aussi les fibres de paka qui donnent lieu à une transformation industrielle locale importante. La demande est constituée par les besoins en sacs d'emballage pour les produits finis. Le conditionnement du sucre fait appel à cette industrie qui est la Filature et Tissage de Mahajanga ou FITIM³⁶⁵ les sacs d'emballage, qu'elle produit, intéressent les féculeries et les usines à viande.

S'agissant des produits alimentaires:

- Quatre sucreries méritent d'être mentionnées:

- + La Compagnie Agricole et Sucrière de Nosy Be fondée en 1920³⁶⁶;
- + Les Sucreries de Dzamandzar (Nosy Be)³⁶⁷;
- + Les Sucreries de la SOSUMAV (Mahavavy du Nord)³⁶⁸;
- + Les Sucreries Marseillaises de Namakia (Groupe Saint-Louis) créées en 1931 dans le delta de la Mahavavy du Sud³⁶⁹, elles contrôlent 5. 497 ha de terre produisant en moyenne 20. 000 tonnes de sucre par an³⁷⁰.

- Les usines de manioc: la première féculerie de manioc est fondée dans le Sambirano en 1909-1910 par la Compagnie Nosy-béenne d'Industries Agricoles. Deux autres usines vont s'y ajouter: celle de Juge et Nortage en 1910-1911 puis celle de la Société Agricole de Madagascar en 1912³⁷¹.

- Pour les usines fournissant des viandes congelées et des conserves, elles jouent un rôle important pour le ravitaillement de la métropole. Elles constituent en quelque sorte les premières usines de transformation autorisées par la métropole. Entre autres relevons :

- + L'usine de la Compagnie Générale Frigorifique, à Boanamary près de Majunga, et qui date d'avant la Première Guerre Mondiale.
- + La Société d'Alimentation de l'Emyrne fabriquant les conserves de boeuf et qui a été fondée en 1911.
- + La Société Rochefortaise de produits alimentaires.

Chronologiquement, il est apparu que les premières usines de transformation à s'installer à Madagascar sont les usines à viande qui travaillent essentiellement pour l'exportation. La totalité de leur production est destinée à la consommation de la population européenne.

A côté des industries de transformation des produits locaux (rizeries, huileries) et qui constituent plutôt des activités artisanales, le secteur industriel de Madagascar est composé surtout de «centres de préparation» des produits primaires exploités à Madagascar, et dont la transformation est quasi-inexistante. Toute la production sert à alimenter les industries de la métropole. Le pays colonisateur n'a pas vocation à produire ce type de produits, et dont le développement est lié aux concessions et à une main d'oeuvre importante.

Avec la création de la SIFOR spécialisée en la fabrication du fil de cordage et de sacs de collecte pour les produits coloniaux, puis celle de la FITIM va être amorcé le développement des industries de transformation à Madagascar. L'existence de ces deux industries est liée intimement au développement des cultures d'exportation.

Par ailleurs, la suppression des relations maritimes durant la Deuxième Guerre Mondiale va surtout contribuer à l'implantation d'un certain nombre d'industries de transformation à Madagascar. C'est ainsi qu'à partir de 1950, la Mahavavy va disposer de la plus importante sucrerie de l'Ile : la SOSUMAV.

La première unité textile à Madagascar fut créée en 1952, et qui sera dénommée plus tard: la COTONA. Dès 1954, débute alors l'activité de la Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles ou C.F.D.T. en vue de développer la culture du coton à Madagascar.

D'autres nouvelles industries de transformation vont apparaître:

- La Société Anonyme des Cigarettes de Méliá de Madagascar (SACIMEN) fondée en 1954.
- La Brasserie de la STAR à Antsirabe en 1953.
- BATA, la première usine de fabrication de chaussures, créée en 1954 et qui utilise des matières premières importées.

Toutes ces industries marquent le début des usines de transformation à Madagascar. Elles se situent déjà dans la nouvelle stratégie de la Métropole qui repose sur le transfert d'activités de certaines unités productives considérées comme plus rentables dans le pays colonisé. Ce sont en effet des types d'industries à forte utilisation de main d'oeuvre non qualifiée.

Bref, compte-tenu de cette structure industrielle façonnée selon les exigences de la métropole, ces industries sont très dépendantes de l'extérieur. Leur fonctionnement dénote le caractère fondamentalement extraverti de l'économie coloniale.

1.2. Le cas de la FITIM

En examinant de près des unités de production telles que la FITIM, notre souci est de préserver la classification des Entreprises industrielles, que nous avons adoptée en choisissant des exemples qui se situent dans l'économie de traite.

La FITIM est une usine qui se situe en aval des produits primaires, tels que le riz- le sucre- le café- la tabac- coton... en ce sens, qu'elle produit des sacs et des toiles de paka destinés à l'ensachage ou à l'emballage de ces produits, c'est-à-dire le rôle non moins important que joue cette usine dans l'exportation de ces produits.

A la fin des années 70, elle est confrontée à de nombreux problèmes dont essentiellement: l'ancienneté des machines, l'approvisionnement en matières premières et la concurrence interne.

1.2.1. L'ancienneté des machines

La FITIM fonctionne avec le même équipement industriel depuis sa fondation en 1930, mis à part le renouvellement partiel de son matériel entre 1945 et 1951³⁷². Cette insuffisance des investissements en matériels de la FITIM est visible dans le Tableau n°35.

Tableau 35 : Evolution des Investissements réalisés entre 1973 et 1978

Année	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Montant en millions de Fmg	2,7	3,7	4,1	17	44	6

Source: FITIM

La lecture de ce tableau nous montre que seule l'année 1977 enregistre des investissements appréciables d'un montant de 44 millions de Fmg. Ces investissements réalisés en 1977 ont servi à l'acquisition de nouveaux métiers à l'usage du Service Tissage droit. L'année d'après, les investissements en matériel ont de nouveau chuté.

En somme, il n'existe pas de possibilité de renouvellement et de modernisation des installations. Cette vétusté des machines entraîne nécessairement une baisse de la productivité. Les investissements dépendent de la situation du matériel, des prévisions de production, des possibilités de financement.

1.2.2. L'approvisionnement en matières premières

Ce problème de l'approvisionnement en matières premières (paka, jute) résulte de l'insuffisance de la production locale de fibres de paka et des difficultés liées à l'importation de fibres de jute.

→ L'insuffisance de la production locale de fibres de paka

Le paka est la matière principale utilisée dans la fabrication des sacs d'emballage pour la FITIM. La plus grande production de paka provient des peuplements naturels qui sont très dispersés et d'accès difficile: au Nord à Ambanja et à Ambilobe, au Nord-Ouest à Maevatanana et à Antsohihy et au Sud à Ampanihy Est.

La FITIM intervient d'autre part, dans la production de ses matières premières, en effectuant les opérations d'encadrement et de vulgarisation dans les plantations paysannes à Antsohihy, Ambilobe, Port-Bergé et Morondava. En dépit de ces efforts destinés à régulariser la production, celle-ci demeure toutefois insuffisante et accuse une baisse. L'évolution du tonnage de fibres traitées est donnée dans le Tableau n°36.

Tableau 36 : Evolution du tonnage de fibres traitées (Production exprimée en tonnes)

1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
799	663	608	580	633	685	839	947	723	192

Source: Plan 1986-1990- Secteur Agriculture

Il ressort de ce tableau que, pendant la période 1975 à 1984, la quantité de fibres traitées est passée de 799 tonnes à 192 tonnes, soit une baisse de 75%. D'où la question: que représentent les 192 tonnes à côté de la capacité de traitement de l'usine qui est estimée à 3 500 tonnes ?³⁷³

Cet état de fait explique l'inévitable recours à l'importation de fibres de jute pour combler les besoins supplémentaires en fibres de paka.

→ Les difficultés liées à l'importation de fibres de jute

L'insuffisance des fibres de paka rend la FITIM tributaire des importations de jute. Le Tableau n° 37 montre l'évolution de cette importation qui atteint plus de 5. 000 tonnes en 1974; soit presque 10 fois plus que la production locale enregistrée la même année d'un montant de 650 tonnes. Par conséquent, le fonctionnement de la FITIM dépend principalement de cette matière première qui est le jute.

Tableau 37 : Evolution de l'Importation de Jute

Année	Jute	Quantité (en tonnes)	Valeur
1960		1. 596	56
1961		1. 003	85
1962		1. 550	55
1963		2. 058	91
1964		2. 358	105
1965		1. 322	71
1966		1. 066	54
1967		1. 979	93
1968		2. 289	92
1969		1. 912	74
1970		2. 289	100
1971		1. 912	169
1972		2. 327	179
1973		2. 926	216
1974		2. 869	264
1975		3. 069	333
1976		4. 374	234
1977		5. 155	243
1978		2. 314	232
1979		4. 483	421
1980		3. 385	323
1981		1. 949	276

Source : INSRE

On relève également que les activités de la FITIM dépendent des consommations intermédiaires comme le toxinol et l'encre.

A ces problèmes qui viennent d'être évoqués, s'ajoute encore le problème de la concurrence.

1.2.3. Le problème de la concurrence

Ce problème se pose à deux niveaux: la concurrence face aux sacs d'importation et la concurrence face aux sacs polypropylènes produits localement par la Société ENDUMA.

→ La FITIM face aux sacs d'importation

Avec sa capacité de traitement estimée à 3. 500 tonnes par jour, la FITIM produit 4. 000. 000 de sacs par an³⁷⁴. Les besoins en sacs sont cependant estimés à 16. 000. 000 sacs par an.

Le Tableau n° 38 présente la quantité de sacs importés entre 1970 et 1984.

Tableau 38: Evolution de l'Importation de Jute

Année	Sacs en Jute		Autres sacs	
	Quantités (tonnes)	Valeur (10 FMG)	Quantités (en tonnes)	Valeur (10 FMG)
1970	1. 643	169	690	17
1971	1. 310	86	294	41
1972	1. 613	102	734	-
1973	1. 301	80	154	4
1974	468	38	78	8
1975	58	2	495	56
1976	404	21	45	-
1977	699	36	-	-
1978	454	28	-	-
1979	150	11	-	-
1980	198	11	-	-
1981	242	23	-	-
1982	7	8	10	11
1983	1. 055	264	14	21
1984	1. 555	633	8	-

Source : INSRE

C'est surtout avant 1974, que l'on enregistre une importante importation de sacs en jute. Entre 1974 et 1982, le tonnage importé est passé de 468 à 7. La reprise des importations n'aura lieu qu'à partir de 1983. L'importation d'autres sacs est pratiquement insignifiante. Elle est nulle entre 1976 et 1981. Ce recours à l'importation résulte de la baisse de la production de la FITIM.

Nous avons effectivement noté qu'avec une capacité de traitement de 3. 500 tonnes, la FITIM pourrait fournir 4. 000. 000 de sacs par an, ce qui signifierait une surproduction par rapport aux commandes présentées dans le Tableau n° 39.

Tableau 39 : Commandes en sacs FITIM (unité sac de 1 kg environ)

Mois	1978	1979	1980
Janvier	444. 934	461. 692	641. 682
Février	524. 033	278. 713	626. 606
Mars	604. 963	417. 565	157. 016
Avril	208. 440	34. 670	234. 500
Mai	122. 069	242. 482	115. 988
Juin	52. 983	263. 969	156. 808
Juillet	152. 833	121. 736	61. 042
Août	92. 736	441. 777	80. 218
Septembre	88. 936	399. 704	92. 517
Octobre	246. 712	204. 032	37. 359
TOTAL :	2. 538. 644	2. 866. 340	2. 203. 736

Source : FITIM

Ce tableau montre une chute des commandes en 1980 par rapport à celles de 1979. Si la FITIM se trouve dans l'incapacité de satisfaire ces commandes, cela ne peut provenir que de la baisse de la productivité qu'accusent ses machines, compte-tenu du fait que les 3. 500 tonnes prévues que, peut traiter la FITIM, sont obtenues en faisant la somme de la quantité de paka produite sur place avec la quantité de fibres de jute importées.

L'importation de sacs d'emballage pourrait être complétée par la production de sacs synthétiques fournis par la société ENDUMA, puisque les sacs FITIM sont loin de satisfaire les besoins nationaux.

→ La FITIM face à l'ENDUMA:

La société ENDUMA³⁷⁵ fabrique des sacs de collecte en polypropylène. Il serait intéressant de faire la comparaison de ces unités de la sacherie, aussi, examinons-nous le Tableau comparatif n° 40.

Tableau 40 : Comparaison en termes de poids et de prix de sacs ENDUMA et des sacs FITIM

Types de sacs	Fabricants	Poids (kg)	Prix unitaire (FMG)
66 X 90	ENDUMA	0,130	140
	FITIM	0,840	210
66 X 120	ENDUMA	0,180	187
	FITIM	0,910	240

Source : Mémoire de Maîtrise J. C RABEHERIFARA³⁷⁶, Année universitaire 1980-1981-p: 71

Il ressort de ce tableau qu'il est plus avantageux d'utiliser les sacs synthétiques ENDUMA plutôt que les sacs FITIM à un double point de vue : poids et prix. Les utilisateurs émettent cependant des réserves quant aux sacs ENDUMA qui, selon eux, ne sont pas recommandés pour l'ensachage des produits tels que le café, la vanille et le girofle.

On relève également que la production de la Société ENDUMA est largement supérieure à celle de la FITIM:

Tableau 41 : Comparaison entre la Production ENDUMA et celle de la FITIM

Fabricants	Production de 1983	Production de 1984
FITIM	900	500
ENDUMA	3000	4000

Source : Cabinet Fivoarana

Notons enfin que la société ENDUMA est fortement tributaire de l'extérieur quant à son approvisionnement en matières premières. L'examen du Tableau n° 42 va confirmer cette constatation.

Tableau 42: Les consommations intermédiaires de FITIM et ENDUMA

Désignation des consommations intermédiaires.	Origine	FITIM	ENDUMA	TOTAL
- Paka	Production locale	163,2		163,2
- Féculs de manioc		0,4		0,4
- Suif	IMPORTATION	05		0,5
- Fils de coton		3,1		3,1
- Tissu (support)			78,0	78,0
- Jute				
- Toxinol		26,6		26,6
- Encre		8,9		8,9
- Chlorure			71,6	71,6
- Plastifiant			48,5	48,5
- Stabilisant			0,7	0,7
- Tissus (support)			15,7	15,7

Source : Enquête auprès du Cabinet Fivoarana - Unité: tonne - Année 1984

Ce tableau montre clairement que, par rapport à la FITIM, la production ENDUMA est basée essentiellement sur l'importation de consommations intermédiaires.

Aux termes de cette étude de cas sur la FITIM, on peut dire que cette étude de cas nous a révélé les problèmes auxquels elle se heurte : d'une part, elle est confrontée à des problèmes d'ordre financier mais d'autre part, la vétusté de ses équipements et la faible capacité de l'usine contribuent à rendre ses produits non compétitifs sur un marché de concurrence envahi par des sacs d'importation.

Tous ces problèmes font que la FITIM tourne au ralenti et c'est pourquoi elle peut être classée parmi les Entreprises publiques à réhabiliter à Madagascar. On entend par cette réhabilitation de la FITIM, une réhabilitation tant financière que technique mais auparavant, il convient de s'interroger si cette réhabilitation est-elle viable ou non?

Dans l'affirmative, la formule de «partenariat étranger» a été la plus souvent avancée. Ce recours à des investisseurs étrangers suivant cette formule n'entraînerait-il pas une nouvelle définition de la stratégie gouvernementale dans la mesure où la FITIM est une entreprise socialiste contrôlée entièrement par l'Etat? En optant pour cette formule, l'Etat entend-il se dégager ou maintenir sa présence partielle ou totale?

Ces questions sont fondamentales à notre avis, car d'aucuns savent que le concept de «partenariat industriel» n'a d'équivalent que l'entreprise privée et de logique que le libéralisme économique, d'où le risque de privatisation que peut avoir cette usine existante dans laquelle les politiques de production et d'emploi, dans ces conditions, relèveraient du ressort des partenaires étrangers.

2. Les industries issues de la Politique de Substitution aux importations

Les industries issues de la Politique de Substitution aux importations seront traitées selon les deux points suivants:

- les industries de transformation.
- les cas de la Cotona et de la Sotema.

2.1. Les industries de transformation

Avec l'accession à l'Indépendance Politique en 1960, nombreuses sont les industries de transformation qui seront créées dans le cadre de cette stratégie de substitution aux importations. Elles peuvent être regroupées comme suit:

- les industries alimentaires.
- les industries textiles.
- les industries du bois.

- les industries chimiques et pharmaceutiques.
- les industries de construction mécanique.
- l'exploitation des ressources minérales et énergétiques.

2.1.1. Les industries alimentaires

Dans les industries alimentaires, les exemples suivants peuvent être retenus ; la Sojufa, la Socobis et S.A Hajibey (J.B), la Chocolaterie Robert, Nestlé, les conserveries et les Salines.

→ La Sojufa: cette Société des jus de fruits d'Antsirabe est caractérisée comme étant une entreprise industrielle saisonnière, en ce sens que les matières premières qu'elle est censée traiter, soient les pommes, n'existent que pour une période déterminée et en tant que produits périssables, les pommes ne sont pas faciles à stocker.

→ La Socobis (Société confisère et biscuitière). Cette société de confiserie et de biscuiterie a été créée en 1965 avec un capital initial de 45 millions de Fmg et elle est approvisionnée de l'extérieur pour ses 40% de matières premières³⁷⁷.

Jusqu'en 1977, cette société a connu de sérieuses difficultés, surtout d'ordre technique, en raison de son matériel d'occasion et de conception artisanale, en dépit de l'installation de nouvelles chaînes pour compléter la gamme des produits. En 1978, la rénovation de la Biscuiterie a nécessité un investissement de plus de 400 millions de Fmg pour le transfert de toutes ses usines, et le montage des machines. Et comme devait le souligner son Directeur Général dans son interview³⁷⁸ : « les investissements s'avéraient nécessaires pour corriger la défectuosité des matériels de départ, soit pour remplacer les autres qui ne correspondent plus aux normes de rentabilité industrielle ».

En insistant sur le cas de cette société qu'est la Socobis, nous tenons à montrer les problèmes techniques que peuvent rencontrer les industries de transformation et auxquels il faut ajouter les problèmes posés par les matières premières importées.

Dans la Biscuiterie, il y a lieu de mentionner S.A Hajibay (J.B). La Société plus connue sous le sigle J.B., produit des pâtes alimentaires et se spécialise dans la Biscuiterie et même la confiserie.

→ La Chocolaterie Robert: au lieu de se consacrer simplement à la production des fèves de cacao, le cas de cette usine représente un exemple de la transformation du cacao, en chocolat. Elle a dépassé le stade de centre de préparation du cacao chargé des opérations de fermentation, de triage et de conditionnement. Elle est, toutefois, très dépendante de l'extérieur pour compléter son approvisionnement en d'autres matières premières³⁷⁹.

→ Nestié: la construction de l'usine Nestlé à Antsirabe date de 1972. Sa production va contribuer à supprimer progressivement les importations annuelles qui variaient entre 4 000 et 5 000 tonnes³⁸⁰. Il s'agit essentiellement de lait condensé fabriqué à partir de la poudre de lait écrémé et de l'huile de beurre, que Nestlé importe des pays industrialisés et que l'on reconstitue sur place. Les autres matières premières (ex: le sucre) peuvent être trouvées dans le pays.

L'implantation de l'usine Nestlé a permis de faire diminuer progressivement les importations de matières premières et à long terme les produits seront fabriqués en partie avec le lait frais ramassé localement.

Le Tableau n° 43 indique l'évolution:

- de la quantité de matières premières achetées sur place et importés;
- de la production ;
- du personnel employé par la Société.

Tableau 43 : Evolution de la quantité des matières premières, de la production et du personnel de Nestié

(en tonnes)	1972	1973	1974
Production de lait condensé	1.668	4.212	4.468
Importations de produits finis	2.542	331	510
Achat de matières premières locales	827	2.062	1.835
Matières premières importées	539	979	1.266
Personnel (dont Personnel expatrié Nestlé)	98	117	128
(en %)	dont 3	3	5

Source : *Présence de Nestié dans les Pays en développement* Vevey 1975. p.102

Les données, que présente ce tableau, permettent de rendre compte qu'entre 1972 et 1973 :

- la production a plus que doublé;
- les importations de produits finis, qui peuvent comprendre les installations y afférentes, ont considérablement baissé, ce qui traduit matériellement l'objectif visé au départ qui consiste à remplacer progressivement les produits finis précédemment importés par des produits fabriqués localement;
- la production de matières premières locales a beaucoup augmenté entre ces deux périodes, toutefois on observe une baisse légère des achats en 1974 par rapport à celle de 1973 puisqu'elle est passée de 2.062 tonnes à 1.835 tonnes;

- les importations de matières premières ne cessent d'augmenter;
- le personnel tend à augmenter et la présence étrangère est renforcée;
- les conserveries: énumérons, entre autres EXO-MASON, CODAL, LACHAIZE, SOMACO et retenons en particulier la Ferme d'Etat de Vohimasina créée en 1968 et qui est une filiale de la Société Rochefortaise. Ses activités incluent: l'exportation du poivre vert, la fabrication des conserves de fruits, la fabrication des conserves de viande.
- les salines: la plupart des établissements industriels, dans lesquels on produit du sel à Madagascar, se trouvent au Nord. A ce propos, citons la CONSOLIMAD qui est dotée d'un équipement moderne et qui assure la presque totalité de la production de sel.

2.1.2. Les industries textiles³⁸¹

Le début des activités de la SOTEMA³⁸² date de 1969. Elle comptait à cette époque 640 employés. Cette usine «clés en main »³⁸² est une des rares usines intégrées partant de la fibre brute jusqu'aux vêtements de confection.

Avec l'extension II de la SOTEMA en 1978, soit neuf ans après sa création, la SOTEMA va compter 4 000 employés, et a nécessité un investissement d'un montant total de 16 milliards de Fmg. La SOTEMA produit annuellement 50 millions de m² de tissus obtenus après la transformation de 7 000 tonnes de fibres dont 6 000 tonnes sont produits sur place, d'où un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 13 milliards, exigeant près d'un Milliard par mois de coût d'exploitation³⁸⁴. Sa production est destinée principalement à satisfaire les besoins nationaux. Ses exportations de tissus représentent également une source importante de devises.

A côté de cette industrie textile, à laquelle peuvent s'ajouter la COTONA et autres, et qui tous, sont de taille importante, mentionnons l'existence des Petites et Moyennes Entreprises qui sont spécialisées dans la confection, l'habillement et la Bonneterie... A ce propos, relevons entre autres, la SOBOMA, la SACM, les Etablissements Manulin, la SOMACOU. Et d'une manière plus précise, retenons entre autres:

- la Soboma qui se spécialise dans la bonneterie et compte 325 salariés³⁸⁵ ;
- la SACM se consacre à l'habillement et emploi 211 salariés³⁸⁶ ;
- les Etablissements Manulin qui sont également spécialisés dans l'habillement et on y rencontre 284 salariés³⁸⁷ ;
- la Somacou qui est connue pour sa production de couvertures, compte 286 salariés³⁸⁸.

2.1.3. Les industries du bois

Papeteries de Madagascar (PAPMAD), une industrie du bois créée en 1955, elle a pour objet:

- la fabrication de pâte à papier;
- la transformation du papier en articles de papeterie: cahiers, carnets, copies, feuilles mobiles, enveloppes, blocs sténo, manifold, tous les papiers en rames et ramettes, papier hygiénique...

Bien qu'ayant conclu un contrat d'approvisionnement avec la Direction des Eaux et forêts, PAPMAD continue d'importer de la pâte chimique. Ses salariés sont au nombre de 950.

2.1.4. Les industries chimiques et pharmaceutiques

Dans les industries chimiques et pharmaceutiques, nous mentionnons en particulier:

- la Société Nationale des Allumettes (S.N.A) qui est implantée à Moramanga dans le Faritany de Toarnasina, est dotée d'une installation relativement réduite mais elle a été utilisée en dessous de sa capacité de production en raison de ses équipements obsolètes. Créée en 1965, cette unité spécialisée en la production d'allumettes s'est vue contrainte d'abandonner ses activités depuis 1983.
- la FARMAD qui fabrique des produits pharmaceutiques, conditionne essentiellement des intrants importés.
- Saint Frères, PLASTIMA et COMEPLAST³⁸⁹ sont des usines de transformation des matières plastiques, qui font appel à une importation relativement importante de matières premières (polyéthylène, polystyrène).
- la SOMALAVALE et la TORGINOL sont deux usines de fabrication de peinture, de laque et de vernis. Si SOMALAVALE est une usine sous licence étrangère, la TORGINOL, quant à elle, est devenue une Société d'Etat.

2.1.5. Les industries de construction mécanique:

Ce sont des usines de montage telles que :

- la SOMACOA pour Renault.
- l'ECAM pour CITROEN.

A côté de ces diverses industries de transformation qui répondent à la politique de substitution aux importations, nous considérons comme important de mentionner les branches

d'extraction minière et de produits énergétiques. Le fait nouveau dans ces formes d'activités, c'est la prise en main de leur exploitation par des firmes multinationales (FMN).

2.1.6. L'exploitation des ressources minérales et énergétiques

Après avoir été traitée élémentairement sur place, la majeure partie sinon la totalité des ressources minérales, qui fait partie des activités traditionnelles d'extraction minière, est destinée à l'exportation. A ce propos, citons entre autres: le mica - le graphite - le béryl industriel - la monazite - l'ilménite - l'urano-thorianite.

Soulignons que l'exploitation de ces ressources s'est faite sous l'égide du Commissariat français à l'énergie atomique ou CEA³⁹⁰. Ces exemples témoignent du fait que Madagascar est dotée d'un large éventail de ressources du sous-sol, dont certaines sont transformées à l'extérieur, tandis que d'autres demeurent encore inexploitées.

Dans le cadre de cette exploitation des ressources du sous-sol, notons en particulier le cas de la Chromite d'Andriamena qui a été le fait de la Société étrangère UGINE où la part de l'Etat a été relativement minoritaire, la production est pratiquement destinée à l'exportation.

Par ailleurs, il convient de faire cas des ressources énergétiques dont dispose Madagascar et dont l'exploitation revient à l'Electricité et Eau de Madagascar (E.E.M).

Madagascar est doté d'un potentiel hydro-électronique très important. C'est la Société Française EEM (Electricité et Eau de Madagascar) qui a détenu le monopole de cette source d'énergie qui est l'électricité.

Enfin, pour compléter cette liste exhaustive de ces industries créées dans les années qui ont suivi l'Indépendance politique, signalons l'existence de la Société de Raffinage du Pétrole.

La Société de Raffinage du Pétrole a été créée en juillet 1964 à Tamatave. Elle répond à la stratégie d'import-substitution. C'est la Compagnie Française d'Etudes et de Constructions, la TECHNIP, qui a été chargée de l'installation de cette usine. Ce sont les sociétés privées étrangères qui ont détenu la majorité du capital, ce qui réduit considérablement la part de l'Etat.

Pour clore ce recensement des industries qui entrent dans le cadre de la politique de substitution aux importations, nous tenons à faire savoir que ces industries sont loin d'être complètes, faute d'informations auxquelles il nous a été difficile d'accéder. Bien que ce recensement ne soit pas exhaustif, il nous a permis d'avoir une vue globale des types d'industrie nés de cette stratégie annoncée plus haut, et par conséquent de se rendre compte du contenu du secteur industriel malgache à cette époque.

La présentation de ces industries de transformation résultant de la politique de substitution aux importations ne nous permet pas suffisamment de donner des appréciations sur l'impact socio-économique que peut avoir une telle politique industrielle. Ce qui est certain toutefois, c'est la dépendance de ces industries manufacturières non seulement en termes d'importations de matières premières mais aussi de ressources financières compte tenu de la structure du capital social qui peut varier selon les entreprises et qui est à la base du fonctionnement de ces entreprises industrielles.

2.2. Cas de la Cotona et de la Sotema

La Cotona et la Sotema appartiennent à la filière textile qui, sans doute, témoigne le mieux du potentiel industriel malgache.

En optant pour les cas de la Cotona et de la Sotema, nous les considérons comme les exemples types de la Politique de Substitution aux Importations. Elles subissent, cependant, une contrainte de taille qui est leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Ces deux entreprises textiles peuvent être considérées du point de vue de leur dimension, et sous l'angle de leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

2.2.1. La Cotona et la Sotema considérées du point de vue de leur dimension

De nombreux critères peuvent être utilisés pour apprécier les dimensions de la Cotona et de la Sotema: capital social, emploi, production, exportations, valeur ajoutée.

→ Capital social

La Cotona et la Sotema sont deux sociétés anonymes qui ont la particularité de regrouper des capitaux publics et des capitaux privés. Cependant, on notera que leur gestion est toujours assurée par le partenaire privé.

Leur capital s'élève respectivement à 7. 928 millions Fmg pour la Cotona, et qui présente une participation de l'Etat égale à 50,25 %. Quant à la Sotema, le montant est de 2. 624 millions, dont 50,5 % sont détenus par l'Etat.

→ Emploi

A défaut de données propres à ces deux entreprises textiles, nous utiliserons le Tableau n° 44 qui indique l'évolution de l'effectif global du secteur Textiles.

Tableau 44: Evolution de l'effectif des employés du secteur Textiles

Années	Malgaches	Etrangers	Total
1970	8 724	693	9 417
1971	9 076	673	9 749
1972	10 066	659	10 725
1973	12 324	703	13 027
1974	14 019	676	14 695
1975	10 788	620	11 408
1976	12 432	136	12 568
1977	12 972	126	13 096
1978	13 516	125	13 641
1979	14 357	106	14 463
1980	14 391	124	14 515
1981	14 432	141	14 573
1982	14 358	128	14 486
1983	14 525	121	14 646
1984	14 622	105	14 727

Source : INSRE

Il ressort de ce Tableau que de 1970 à 1984, le nombre de salariés est passé de 9. 417 à 14. 727, ce qui donne un taux moyen de croissance annuelle de 3,6 %. Ce pourcentage témoigne de la performance du secteur industriel en matière de création d'emploi. Cette appréciation est effectivement valable pour les deux unités textiles qui sont la Cotona et la Sotema.

→ Production

Comme le montre le Tableau n° 45, la production de tissus sera presque multipliée par deux entre 1970 et 1984.

Tableau 45 : Evolution de la Production de Tissus

Années	Tissus de coton (1 000m)
1970	47 655
1971	60 653
1972	65 618
1973	66 029
1974	80 617
1975	77 685
1976	78 129
1977	79 488
1978	78 484
1979	83 289
1980	79 260
1981	74 833
1982	91 800
1983	91 868
1984	91 189

Source : INSRE

Entre 1970 et 1984 en effet, la production est passée de 47,65 5 millions de mètres à 91,189 millions de mètres, ce qui représente un taux d'augmentation avoisinant les 50 %. Cette capacité de production est principalement due aux investissements consacrés à l'extension de la Cotona en 1982, puis à ceux de la Sotema appelée « Extension II » en 1977.

→ Exportation

Les tissus de coton figurent parmi les produits d'exportations de Madagascar après le café, la vanille, le girofle et les crevettes.

De 1974 à 1984, les exportations de tissus de coton ont évolué comme suit:

Tableau 46 : Evolution des exportations de tissus de coton

Années	tonnes	10 ⁶ FMG	FMG/kg	FMG /kg Constant 1970	US cent/kg Courant	US Cent / kg constant 1982
1974	2. 506	1. 394	556	397	231	384
1975	3. 175	1. 221	385	251	180	264
1976	4. 579	1. 914	418	256	175	252
1977	3. 632	1. 970	542	321	221	293
1978	2. 975	1. 530	514	283	228	257
1979	3. 503	1. 917	547	266	257	259
1980	2. 109	1. 253	594	246	281	262
1981	3. 153	2. 041	647	208	238	233
1982	4. 000	3. 394	849	201	243	243
1983	4. 385	4. 473	1. 020	208	235	
1984	4. 400	6. 168	1. 402	260	271	

Source : Etabli sur la base des données de l'NSRE

Ces exportations de tissus écrus ont pu être assurées, grâce à la Cotona et à la Sotema³⁹¹. Ces exportations ont pratiquement doublé pendant la période 1974 à 1984 (2. 506 tonnes à 4. 400 tonnes) bien qu'on observe une chute des exportations, entre 1977 et 1980.

→ Valeur ajoutée

Nous nous intéressons à ce paramètre dans la mesure où: «la valeur ajoutée témoigne de la puissance créatrice du processus de transformation de l'entreprise »³⁹². D'autre part, en ce qui concerne les étapes de la transformation des produits agricoles à Madagascar et même dans les autres pays de l'Afrique, on constate que la contribution africaine est négligeable par

rapport au volume de ses exportations. Il y a même souvent rupture entre les produits agricoles d'exportation et leur conversion par l'industrialisation. D'où l'intérêt d'apprécier la valeur ajoutée de l'industrie textile qui joue, dans le cas de Madagascar, un rôle relativement important. Examinons, par conséquent l'évolution du paramètre «valeur ajoutée» dans le Tableau n° 47.

Tableau 47 : Production brute, consommations intermédiaires, valeur ajoutée

Unité: 106 Fmg

Années	Production brute (Pb)		Consommation intermédiaire (CI)		Valeur ajoutée (VA)	
	V	%	V2	%	V3=V1-V2	%
1970	8. 976	100	4. 369	49	4. 607	51
1971	11. 075	100	5. 905	53	5. 170	47
1972	12. 326	100	6. 888	56	5. 438	44
1973	15. 627	100	7. 812	49	8. 105	51
1974	21. 352	100	10. 836	51	10. 516	49
1975	24. 150	100	14. 582	60	9. 568	40
1976	28. 883	100	18. 196	83	10. 687	37
1977	31. 405	100	19. 096	61	12. 309	39
1978	33. 928	100	19. 996	59	13. 932	41
1979	39. 906	100	23. 174	61	14. 732	39
1980	45. 122	100	25. 893	57	19. 229	43
1981	50. 336	100	28. 611	57	21. 725	43
1982	54. 913	100	28. 678	52	26. 235	48
1983	58. 204	100	31. 131	53	27. 073	47
1984	62. 306	100	32. 908		29. 398	47

Source: INSRE

Il ressort de ce tableau que, pendant la période: 1970-1984, le rapport de la valeur ajoutée à la production brute varie entre 40 et 50%³⁹³. Cette performance pourrait s'améliorer davantage mais la question est de savoir s'il existe ou non des limites imposées à la capacité d'élaboration des produits manufacturés exportés par la Cotona ou la Sotema.

Si tels sont les critères qui laissent pressentir la place que tiennent la Cotona et la Sotema dans l'Industrie malgache en général et, au sein du secteur textile en particulier, il serait opportun de mettre en relief le problème majeur auquel sont confrontées la plupart des

industries manufacturées dont la Cotona et la Sotema: c'est leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

2.2.2. La Cotona et la Sotema confrontées à la dépendance vis-à-vis de l'extérieur

Les activités de la Cotona et de la Sotema dépendent de biens d'équipement importés, des matières premières, et des produits finis importés.

→ Dépendance vis-à-vis des biens d'équipement

Ces deux grandes unités textiles sont dotées des équipements les plus modernes. Pour s'en convaincre, il suffit d'énumérer les investissements de renouvellement d'extension et de modernisation tant à la Sotema qu'à la Cotona.

A la Sotema, il est à noter que la plupart des machines installées ont été exposées pour la première fois à la Foire Internationale du Textile qui s'est tenue à Bâle en 1967. En Avril 1972, fut réalisée l'«Extension I» et il a été dit³⁹⁴ que la plupart des machines installées dans le cadre de cette extension ont été exposées pour la première fois à la Foire Internationale du Textile qui s'est tenue à Paris en 1971. En 1977, fut signé l'accord pour «Extension II» portant sur la création d'une unité de confection à la Sotema. Les machines utilisées dans cette unité textile sont non seulement relativement récentes et très perfectionnées, mais le degré d'équipement de cette industrie textile peut également se refléter dans sa consommation d'énergie électrique.

En dépit de l'imprécision de ces chiffres concernant la consommation de la Sotema proprement dite, l'analyse des Tableau N° 48 et N° 49 permet de confirmer que, l'ensemble de l'industrie textile a consommé en 1984 plus de 72 millions de KWH d'électricité.

Les mêmes remarques sont valables pour la Cotona, laquelle est dotée d'un parc matériel aussi moderne que celui de la Sotema.

Tableau 48 : Parc matériel Filature et Tissage de la COTONA

Année d'acquisition	1970	1971	1972	1975	1983	Total
Nombre binoirs	3	7	2	3	2	17
Cumul	3	10	12	15	17	
Epurateur Electronique	-	3	1	-	2	6
Nettoyage Multijet	2	-	-	-	2	4

Source: COTONA

Tableau 49 : Parc matériel Filature et Tissage de la COTONA

Années d'acquisition	1965	1966		1967		1968		1970	1971				1972
Nombre de métiers	144	96	40	240	40	72	4	120	60	20	48	48	96
Type	122	122	176	122	176	122	200	122	188	188	200	148	PMMP 6W 188
Vitesse coups/min	237	237	190	237	190	237	160	245	200	190	190	225	227
Heures de production réalisées à la fin 1983	124030	118	180	113	230	106	370	93450		260	260		

Source : COTONA

Tableau 50 : Evolution de la Consommation d'électricité (Unité: KWH)

ANNEES	DEFIBRAGE COTON	FABRICATION DE TISSUS	TOTAL	PART DANS LA CONSOMMATION TOTALE DES INDUSTRIES
1972	545 343	42 632 400	43 177 743	64,4%
1973	698 587	45 614 250	46 312 837	63,1%
1974	924 147	55 939 800	56 863 947	66,7%
1975	880 347	57 766 550	58 646 897	68,2%
1976	1 016 285	5 858 100	59 597 385	67,5%
1977	1 024 887	56 390 205	57 415 092	58,1%
1978	1 044 574	57 605 100	58 649 674	61,8%
1979	721 067	57 400 400	58 121 467	60,3%
1980	741 901	57 459 666	58 201 567	59,4%
1981	1 094 778	62 126 700	63 221 478	67,4%
1982	733 636	69 716 073	70 449 709	68,6%
1983	581 562	73 465 300	74 046 862	67,7%
1984	839 465	71 448 100	72 287 565	67,4%

Source : JIRAMA

Toute cette infrastructure technologique de nos unités textiles traduit le caractère fortement dépendant du secteur industriel vis-à-vis de l'extérieur qui a contribué à leur mise en place. Il reste à savoir si cette technologie est maîtrisée ou non par les techniciens et les ingénieurs malgaches.

Par ailleurs, il ne suffit pas de commander des biens d'équipement à l'extérieur, il faut également un contrôle des importations de technologies, c'est-à-dire, consulter les réglementations sur le transfert de technologie. Cela suppose une politique nationale de la technologie qui soit contrôlée par l'Etat.

Ces remarques méritent d'être approfondies en ce sens que depuis la mise en oeuvre de la Politique d'Investissements à outrance, la question est de savoir si des choix technologiques ont présidé ou non à la réalisation de ces grands projets.

Après avoir examiné la dépendance de la COTONA et de la SOTEMA vis-à-vis des biens d'équipement, qu'en est-il de cette dépendance de ces deux unités textiles vis-à-vis des matières premières et des produits finis.

→ Dépendance vis-à-vis des matières premières et des produits finis.

Le Tableau n°51 fait ressortir l'importance des consommations intermédiaires importées par la COTONA et la SOTEMA.

Tableau 51: Importation des consommations intermédiaires par la COTONA et la SOTEMA

Unité: 106 Fmg.

Consommations intermédiaires	Origine	COTONA	SOTEMA
Fils retors	Local	-	-
Coton fibres	Local	2 775	2 068
Coton fibres	Importé	2 228	976
Produits chimiques + colorants	Local	714	318
Produits chimiques + colorants	Importé	913	1 152
Fibres viscoses et	Importé	295	589
Fibres	Importé	857	74
Polyester	Importé		1 239

Source: Cabinet Fivoarana

Ce tableau traduit le fait que nos unités textiles sont fortement dépendantes de l'extérieur, en ce qui concerne ces intrants. Ces chiffres attestent que, même les fibres de coton sont encore importées. La production locale suffit à peine à couvrir la moitié des besoins de nos industries textiles. Enfin, les importations d'intrants, de biens d'équipement s'accompagnent d'une autre forme de dépendance, celle de l'assistance technique étrangère.

Parmi les problèmes rencontrés à Madagascar dans les expériences d'industrialisation, nous avons fait état des difficultés d'adaptation de l'industrie malgache, qui se heurte à des contraintes extérieures et intérieures. Parmi les problèmes qui affectent l'industrialisation à Madagascar, nous avons relevé l'environnement socio-politique, la relève des cadres étrangers, l'insuffisance des moyens internes, de financement, les difficultés liées au choix des projets, ainsi que celles liées à l'assistance technique étrangère.

Après avoir examiné ces industries issues de la politique de substitution aux importations, il nous faut aborder la présentation des industries nées de la nouvelle politique de délocalisation industrielle orchestrée au niveau mondial.

3. Les industries issues de la nouvelle politique de délocalisation industrielle

Il est apparu que l'industrialisation par substitution aux importations qui a débuté dans les années 1950 à Madagascar, et qui s'est poursuivie après l'Indépendance politique, a

engendré de nombreuses industries de transformation. Cette politique a duré de nombreuses années, et la mise en oeuvre d'une nouvelle stratégie ne l'a pas pour autant éliminée.

Dans cette troisième phase que nous abordons, la tendance nouvelle de la stratégie productrice au niveau mondial est le renforcement de la délocalisation de certains types d'activités industrielles dans les pays du Tiers-Monde. Cette nouvelle politique de délocalisation de la production industrielle répond également à la stratégie commerciale des pays industrialisés, dont la tendance depuis les années 1970 est l'exportation massive des biens d'équipement, ce qui accentue davantage la détérioration des termes de l'échange.

L'on sait, en effet, que la politique de substitution aux importations vise à satisfaire, grâce à la production nationale, les besoins en produits manufacturés. Avec cette nouvelle politique de délocalisation industrielle cependant, les devises qui pourraient être économisées serviront à l'achat de biens d'équipement pour lesquels les pays industrialisés cherchent des débouchés. Et comme l'a si bien exprimé J. Perrin: « ... c'est dire que le contenu du commerce international en biens d'équipement va modeler de manière décisive les formes d'industrialisation des pays en développement »³⁹⁵.

Par ailleurs, la nouvelle tendance à partir des années 1970 est «la participation au capital» qui consiste pour les firmes étrangères à partager le capital avec d'autres concurrents, et surtout avec l'Etat auquel est souvent laissée la participation majoritaire, ce qui a pour effet de renforcer le secteur public. Si telles sont les nouvelles tendances des activités industrielles dans les zones périphériques, qu'en est-il de l'état existant de l'Industrie malgache?

A Madagascar, l'après 1975 fut essentiellement caractérisé par l'élargissement du secteur public avec la nouvelle stratégie de développement industriel, le renforcement du secteur public ne signifie pas pour autant la suppression du secteur privé. Les nationalisations et les investissements publics ont conféré, certes à l'Etat, le contrôle des secteurs stratégiques; cela n'exclut pas, néanmoins, le secteur privé à qui sont laissées quelques branches d'activité.

La décomposition du secteur industriel va faire apparaître cette répartition des entreprises industrielles entre les deux secteurs, d'où la distinction entre : les entreprises appartenant au secteur public; les activités laissées au secteur privé.

A l'intérieur de chacune de ces deux catégories, l'examen des projets industriels retenus par la République Démocratique de Madagascar (RDM) nous donnera des éléments de réponse sur les exigences auxquelles répondent ces industries nouvellement créées.

3.1. Les Entreprises du secteur d'Etat

Les entreprises du secteur d'Etat comprennent:

- les entreprises nationalisées entièrement, c'est-à-dire à 100%;
- les entreprises nationalisées à plus de 50%;
- les nouvelles Sociétés d'Etat;
- les entreprises socialistes.

3.1.1. Les entreprises nationalisées à 100%

Elles désignent les entreprises où l'Etat malgache est l'actionnaire unique en détenant le capital à 100%.

→ Energie et mines

Le secteur d'Etat se trouve renforcé par la nationalisation des entreprises telles que la Jirama, la Solima, la Kraoma...

- la Jirama (Jiro sy Rano Malagasy)

La JIRAMA a été créée par l'ordonnance n°75024 du 17 Octobre 1975³⁹⁶. Elle résulte de processus d'unification de deux sociétés identiques, à savoir la Société d'Intérêt National de l'Eau et de l'Electricité ou SINEE qui, en 1974 assumait les activités de la Société Malgache d'Eau et d'Electricité ou SMEE, laquelle a pris la relève de l'Eau et Electricité de Madagascar exerçant dans le pays depuis 1928 ou E.E.M. et celle de la Société d'Energie de Madagascar ou SEM créée en 1953.

Un an plus tard, la SMEE fut dissoute par un décret gouvernemental qui céda toutes ses attributions à la JIRAMA dont les attributions principales sont:

- . la réalisation des objectifs nationaux dans les secteurs de l'eau et de l'électricité;
- . production, transport et distribution de l'énergie électrique, ainsi qu'alimentation en eau potable ou industrielle.
- la Solima (Solitany Malagasy)

La nationalisation des sociétés pétrolières et la création de la SOLIMA ou SOLITANY MALAGASY issue d'une fusion de plusieurs sociétés nationalisées, telles que:

- la Société Malgache de Raffinerie ou la (SMR)
- la Compagnie Malgache des Pétroles et/ou (CALTEX)
- ESSO Standard de Madagascar.
- la société SHELL de Madagascar.
- TOTAL Madagascar et/ou compagnie française de pétroles.

- PROLUMA (les Produits Lubrifiants de Madagascar).

La principale activité de la Solima est l'importation, le raffinage et la distribution des produits pétroliers et leurs dérivés à Madagascar.

Les investissements de la Solima portent également sur la participation au capital des nouvelles Sociétés 'Etat telles que la Zeren et Kobama³⁹⁷.

- la Kraoma (Kraoma Malagasy)

La Kraoma fait partie du secteur public par l'ordonnance n°76-024 du 6 Juillet 1976. Son capital appartient entièrement à l'Etat et elle n'entretient que des relations commerciales avec les pays acheteurs de chromite. Ancienne société anonyme connue sous le sigle de COMIMA (Compagnie Minière d'Andriamena), son objet principal est l'extraction des chromites d'Andriamena dont la totalité de la production est exportée.

L'évolution de l'exportation de chromite de 1982-1985 est donnée dans le Tableau n°52.

Tableau 52 : Evolution de l'exportation de chromite de 1982 à 1985

Années Chromite	1982	1983	1984	1985
Quantités (en tonnes)	63.723	59.406	92.423	103.180
Valeurs (en Millions FMG)	1.392,4	1.205,8	2.468,3	3.183,7

Source: Situation économique du 1 Janvier 1986. Direction Générale de la Banque des données de l'Etat, p.32

Ces chiffres indiquent que la quantité exportée a baissé en 1983. Une nette augmentation est toutefois enregistrée en 1984; cette tendance se poursuit en 1985. Du point de vue valeur, on remarque qu'à partir de 1984 et surtout en 1985, les valeurs ont augmenté rapidement: au doublement des quantités correspond un triplement des valeurs en 1985.

La KRAOMA en tant que Société d'Etat exploitant un minerai stratégique (le minerai de chrome) est placée sous la tutelle de l'OMNIS.

→Industries stratégiques

Dans cette catégorie des industries stratégiques se trouvent par exemple l'OMNIS et la SECREN

- la SECREN (Société d'exploitation pour la construction et la réparation navales)

La SECREN a été créée sous la forme d'une société d'Etat régie par le droit commun des Sociétés anonymes par ordonnance n°74-036 du 02 Décembre 1973, elle était chargée de

prendre la relève de la Direction pour la Construction et Armées Navales (D.C.A.N.), une société gouvernementale française au service de l'armée française.

Depuis sa nationalisation en 1975, l'Etat devient le seul actionnaire de la SECREN. Avec des investisseurs ou des sociétés étrangères, la SECREN n'entretient plus que des relations clients/contractants, clients fournisseurs.

L'activité de la SECREN repose essentiellement sur la construction et la réparation navales. Pour satisfaire les besoins locaux et rentabiliser certains des ateliers existants, elle entreprend des travaux de diversification (confection de meubles, travaux métalliques divers: ponts, citernes, fabrication de pièces détachées...). Une part des travaux qu'effectue la SECREN est exportée. La SECREN, en tant qu'industrie stratégique est placée sous la tutelle de l'Office Militaire National d'Industries Stratégiques ou OMNIS.

→ Sucreries

Pour illustrer les sucreries, dont le produit fait partie des Produits de Première nécessité (PPN), il convient de mentionner la Siramamy Malagasy (Sirama).

La Sirama est devenue une entreprise nationale³⁹⁸. La Sirama a pour objet d'exécuter la Politique économique de l'Etat et de la RDM, et de réaliser les objectifs nationaux dans le domaine des produits sucriers ou d'origine sucrière.

Ce complexe sucrier de la Sirama (anciennement dénommé SOSUMAV) a une capacité d'usinage de 60.000 tonnes³⁹⁹ de sucre et de 24.000 tonnes de mélasse. L'usine peut broyer jusqu'à 4.500 tonnes de cannes par jour. Les produits sont: du sucre blond, du sucre blanc et du sucre raffiné. Le domaine couvre une superficie de 13.870 ha dont 8.000 ha aménagés pour la culture de canne.

Depuis 1978, la production de sucre de la Sirama n'a cessé de baisser. Les chiffres ci-après⁴⁰⁰ font état de cette régression continue:

Année	1978	1979	1980	1981	1982
Production en tonnes	60.900	58.400	53.713	47.000	36.000

Source : op. cit. *Mémoire de Maîtrise en Sociologie* présenté par Rakotozafy Noro Fenomanana.

Une levurerie a été installée en 1980. La Sirama en 1982, emploie environ 3.8000 personnes dont la majorité se trouve dans le Service Culture.

3.1.2. Les entreprises nationalisées à plus de 50%

Parmi ces entreprises nationalisées à 50 %, nous relèverons en particulier: la Cotona, la Sotema et la STAR.

→ La Cotona (la cotonnière d'Antsirabe)

L'Etat a pris une participation majoritaire au capital de la Cotona en 1976. En 1985, le capital social s'élève à 7,928 milliards Fmg ; l'Etat est majoritaire à 50,25% directement par le Trésor et indirectement par la Bankin'ny Indostria (BNI) et la Compagnie d'Assurance « Aro ».

La Cotona peut se résumer en ces chiffres-clés :⁴⁰¹

- le nombre de salariés est de 2. 728 ; tandis que la masse salariale est de 2. 836 milliards;
- la production totale s'élève à 46 millions de mètres, obtenue à partir de la transformation de 6. 196 tonnes de fibre locale et d'intrants importés d'une valeur de 3,900 milliards en 1984 avec une capacité de production avoisinant les 90%;
- un chiffre d'affaires de 19,200 milliards Fmg dont 3,8 à l'exportation;
- des résultats globaux bénéficiaires de 1,130 et 0,758 milliards respectivement en 1983 et 1984;

→ la Sotema (Société textile de Majunga)

A la Sotema, l'Etat a pris une participation majoritaire de 50,57%. En chiffres, la SOTEMA se présente comme suit:

- de 800 millions Fmg en 1968, son capital social est passé à 2,623. 800. milliards Fmg en 1985 ;
- pour un nombre d'employés de 4. 067, la Sotema verse une masse salariale d'un montant de 3,165 milliards;
- sa production en 1984 s'est élevée à 39 millions de mètres, obtenue par la transformation de 3. 609 tonnes de fibre locale et d'intrants importés de 3.400 milliards Fmg ; sa capacité de production a été de 90%;
- son chiffre d'affaires a été de plus de 16 milliards Fmg dont 2,8 à l'exportation;
- elle a enregistré des résultats de 0,710 et 0,951 milliards de bénéfices et de pertes en 1983 et 1984.

→ La STAR⁴⁰²

La STAR est une société anonyme ayant recours à l'épargne publique. A la suite de la prise de participation majoritaire de l'Etat (67%) dans son capital, elle a acquis le statut d'une Société d'Etat en 1979 et un Comité de gestion s'est substitué au Conseil d'Administration.

Au 31 Décembre 1984, son capital social est de 4. 060. 500. 000 Fmg et l'évolution de son chiffre d'affaires apparaît dans le Tableau n°53.

Tableau 53 : Evolution du chiffre d'affaire (en Fmg) de la STAR de 1981 à 1983.

1981	1982	1983
7. 862. 099. 805	7. 747. 895. 417	11. 476. 019. 539

Source⁴⁰³

3.1.3. Les nouvelles Sociétés d'Etat

Les nouvelles sociétés d'Etat concernent les réalisations dans le domaine industriel depuis la mise en oeuvre de la politique d'investissement à outrance mise en oeuvre en 1978-1981 et qui se prolonge dans la période 1981-1984.

Ces industries sont des sociétés d'Etat en ce sens qu'elles ont été financées conjointement par l'Etat directement ou indirectement (par l'intermédiaire du FNDE)⁴⁰⁴ des Banques, des sociétés d'Etat ou du FNI⁴⁰⁵, et par des organismes multilatéraux, ou par des sources de financement bilatéral sous forme de prêts ou de participation au capital.

L'identification de ces projets réalisés, et dont la plupart figurent au Plan 1978-1980 permet de répondre aux questions suivantes:

- quels types de projets ont reçu la faveur des investissements extérieurs?
- existe-t-il une adéquation entre le choix des projets financés et les priorités nationales?
- ces projets repérés ne sont-ils que les activités industrielles anciennement monopolisées par le centre?

Les projets réalisés sont de deux ordres : ceux prévus par le Plan 1978-1980, et ceux qui sont hors Plan.

3.1.3.1. Les projets prévus par le Plan 1978-1980

Ces projets⁴⁰⁶ seront classés selon les rubriques adoptées par ce même Plan, à savoir : énergie ; industries de base et industries lourdes ; industries légères.

- Energie:

La centrale hydroélectrique d'Andekaleka

- Industries de base et industries lourdes:

- Unité d'engrais azoté « Zeren» à Toamasina.

- Cimenterie à Ibity: «Cima ».

- Unité de chaux à Ibity: «Soabe ».

- Unité de traitement de plantes médicinales : « SOPRAEX » à Fianarantsoa.
- Unité de production pharmaceutique à Antananarivo «OFAFA» en coopération avec la Chine.
- Atelier mécanique TOLY à Maintirano.
- Ateliers mécaniques « TOLY» à Farafangana et à Ambatondrazaka.
- Industries légères
 - Huilerie de Toamasina « Somapalm ».
 - Unité agro-industrielle « SIRANALA» Analaiva.
 - Minoterie KOBAMA.
 - Extension de la Société Malgache des produits laitiers (SMPL) en vue de la diversification de sa production.
 - Extension II de la SOTEMA.
 - Extension de la COTONA.

3.1.3.2. Les projets hors Plan

Dans ces projets extérieurs au Plan 1978-1980, ce sont les industries légères qui dominent, si l'on met à part l'extension de la raffinerie de Toamasina et l'usine d'engrais biologique « Zema» à Amboasary.

- Industries légères
 - + Complexe agro-industriel de soja « MAMISOA» à Antsirabe;
 - + Laiterie de soja « LALASOA» à Ambatolampy;
 - + Usine de torréfaction de café à Ambanja et Manakara (KAFEMA);
 - + Reconstruction de la distillerie de Namakia;
 - + Distillerie d'Ambilobe;
 - + Sucrierie à Ambilobe;
 - + Laiterie TIKO à Sambaina;
 - + Extension de la STAR et nouvelle unité de brasserie à Toliary;
 - + Extension de l'usine HASYMA;
 - + Société textile SUMATEX à Toliary;
 - + Usines de tannerie et de chaussures « HODIMA » à Antsiranana et à Ambositra.

Cette liste des projets réalisés en dehors du Plan 1978-1980 n'est pas exhaustive. Elle nous permet cependant d'émettre des réflexions sur les orientations sectorielles qui traduisent les préférences des investisseurs étrangers. Cette question sera abordée un peu plus loin.

Cette partie consacrée aux industries appartenant au secteur d'Etat arrive à ses termes avec l'examen des entreprises socialistes.

3.1.4. Les entreprises socialistes

Les grandes lignes de la Charte ont été déjà dégagées plus haut, aussi nous limiterons-nous seulement ici à souligner que :⁴⁰⁷ « Toutes les sociétés, toutes les entreprises en général, toutes les opérations économiques de l'Etat créées postérieurement à la date de la promulgation de la Charte doivent revêtir la forme d'Entreprise socialiste dès lors qu'elle répondent à la condition fixée à l'article 3 ».

L'article 3 en question précise: ... 51% au moins du capital sont détenus par l'Etat soit directement, soit par l'intermédiaire des entreprises qu'il contrôle »⁴⁰⁹.

Depuis le 1er Mai 1978, date à laquelle la Charte a été promulguée, les entreprises énumérées ci-après sont transformées en entreprises socialistes:⁴⁰⁹ Socobis- Fitim- Tamalu- Secren- Kraoma- Somma- Sna- Secren- Mamisoa- Sumatex- Zema- Cima.

Pour avoir une idée de la part réservée à l'Etat dans le capital social d'une entreprise nouvellement créée, notons le cas de la SUMATEX. Créée en 1979, l'exploitation de la SUMATEX date de 1981. Son capital s'élève à 2. 400. 000. 000 Fmg, réparti entre l'Etat détenteur des 58,33% et ses partenaires à qui sont réservés les 41,67%⁴¹⁰.

Nous venons de montrer dans le cadre de l'expansion du Secteur public que la présence de l'Etat s'est manifestée dans la prise de participation soit totale, soit partielle dans le capital des entreprises du secteur industriel. Nous avons ainsi classé ces entreprises du Secteur d'Etat en distinguant successivement les entreprises nationalisées à 100%, à 50%, les nouvelles Sociétés d'Etat et les entreprises socialistes.

Le renforcement du secteur public s'est traduit également par la création de structures nouvelles appropriées, telles que la Société Nationale du Commerce (Sonaco) et la Société d'Intérêt National des Produits Agricoles (Sinpa).

L'une des mesures prioritaires fut cependant, la nationalisation des banques, intervenue le 15 Juin 1975 et dont les activités devinrent plus spécialisées comme suit:

- la «Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra» ou la BTM qui regroupe les activités de production comme l'agriculture et l'élevage ;
- la «Bankin'ny Indostria» ou la BNI qui est chargée des activités essentiellement industrielles et artisanales ;
- la «Bankin'ny Fampanandrosoana ny Varotra» ou la BFV à laquelle sont confiées les activités commerciales.

A la nationalisation des banques s'ajouta celle des compagnies d'import-export telles que la Lyonnaise devenue la Somacodis et la Marseillaise devenue la Roso.

Compte tenu des rôles stratégiques joués par les banques et ces compagnies dans l'accompagnement de l'économie de traite, il nous a paru important de donner un bref aperçu de leur devenir dans ce processus de maîtrise de l'économie nationale, dans lequel s'est engagé Madagascar depuis 1975.

Cependant, l'extension du secteur public ne signifie pas pour autant le retrait du secteur privé.

3.2. Les activités laissées au secteur privé

Conformément au Code des Investissements⁴¹¹, les investissements privés peuvent intervenir dans tous les secteurs d'activités autres que les secteurs stratégiques réservés à l'Etat : banques et assurances, énergie et mines.

Ces investissements privés concernent les secteurs⁴¹² tels que

- Industries textiles: Fanavotana - Etablissements Manulin (Confection) - Soboma (Bonneterie) - Somacou;
- Industrie agricoles et alimentaires:
 - + Fabrication de vins et apéritifs: Ofmavins - Melvino - Centre Viticole du Betsileo;
 - + Transformation de céréales: Rizeries - Minoterie -Féculeries - Boulangerie - Biscuiterie et Pâtes alimentaires (Hajibay);
 - + Salines;
 - + Conserveries:
 - . de viande: Sevima - Lachaize.
 - . de fruits : Codai - Exo-Mason.
 - . de tomates : Madco.
 - . de noix de cajou: Somahabibo.
 - . de fruits tropicaux : Ucofruit.
 - . d'épices... : Produits TAF.
- Industries métalliques.
- Industries chimiques incluant:
 - + la fabrication de savon: Savonnerie Tropicale - Savonnerie Ravandison.
 - + la fabrication de Bougies: Maronjana - Mazava Atsinanana - Record - Trois étoiles.

- + la fabrication d'objets en matières plastiques : Comeplast.
- + la production de gaz: Soam.
- Industries de fabrication de chaussures : Bata - Aigle d'Or.

Cette énumération des entreprises industrielles n'est pas complète, faute de données disponibles. Elle est seulement donnée à titre indicatif, pour délimiter le champ d'action réservé au Secteur privé, et elle peut nous aider à mieux comprendre la suite de nos réflexions.

Dans le cadre de la présentation du secteur industriel de Madagascar, nous avons procédé à une classification des activités industrielles. Les types d'industrie créés à l'époque coloniale sont conçus selon un schéma d'intégration à l'économie métropolitaine. La politique de la substitution aux importations a engendré des industries de transformation, qui sont loin de contribuer à réduire la dépendance du pays par rapport aux importations. Quant aux industries issues de la nouvelle politique de délocalisation, il est apparu que la politique industrielle a eu une importance particulière, comme en témoigne l'expansion du secteur public, voir même l'existence d'une planification à long terme.

Après la présentation du secteur industriel malgache, nous allons mettre en relief les principaux problèmes auxquels l'industrie malgache est confrontée.

B/Les difficultés d'adaptation de l'industrie malgache

Pour mieux appréhender les difficultés rencontrées par l'industrie malgache, qui cherche à s'adapter d'une part aux choix politico-économiques, et d'autre part aux contraintes extérieures, nous allons considérer les deux volets suivants:

- les problèmes liés aux choix politico-économiques
- les contraintes extérieures.

1. Les problèmes liés aux choix politico-économiques

Madagascar a opté pour la Révolution socialiste qui s'appuie sur un certain nombre de principes. Les grandes orientations de la Politique industrielle sont tracées dans la Charte de la Révolution Socialiste Malgache. La mise en oeuvre de la stratégie de développement industriel se heurte, toutefois, à de nombreux problèmes dont entre autres:

- l'environnement socio-politique.
- les limites de la planification.
- la relève des cadres étrangers.
- l'insuffisance de la production nationale en matières premières agricoles.

1.1. L'environnement socio-politique

Depuis que Madagascar a opté pour une voie socialiste de développement, des nationalisations ont été effectuées dans les secteurs-clés de l'économie nationale. Il est vrai que cet acte souverain témoigne d'une volonté politique de se libérer de l'emprise étrangère, et de faire du secteur public un secteur dominant. Il apparaît toutefois que, pour asseoir réellement son indépendance économique, il faut prouver sa capacité de s'adapter à la situation nouvelle. En effet, une fois les nationalisations réalisées, il s'agit de faire fonctionner ces industries nationalisées. C'est la tâche essentielle qui est assignée au secteur public, chargé de gérer l'intérêt national.

La nationalisation ne signifie pas seulement la participation majoritaire au capital, ni le fait d'être propriétaire unique du capital. Elle implique que l'Etat doit intervenir au niveau du contrôle de la structure, et doit veiller au fonctionnement des unités de production. Ce rôle conféré au secteur public est rendu plus difficile, dans la mesure où ces secteurs-clés détenus par l'Etat doivent être capables de diffuser des effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie nationale. C'est dans cet esprit que doivent être conçues les entreprises socialistes destinées à la consolidation du secteur public.

Il ne faut pas oublier cependant, la situation antérieure, c'est-à-dire que, la plupart des entreprises socialistes sont des usines issues de la période coloniale ou engendrées par la Politique de Substitution. C'est pour rappeler que ces industries sont fortement marquées par les structures coloniales et néo-coloniales. Cela suppose qu'elles ont déjà une tradition de gestion, d'où la difficulté du passage de l'exploitation privée à l'exploitation publique d'autant plus que la direction de ces industries revenait à des cadres expatriés excluant ainsi la participation des cadres nationaux.

Par ailleurs, dans les nationalisations, il arrive souvent que les entreprises touchées soient des entreprises privées menacées de déclin, voire en faillite. Nous voulons dire par là, que leurs anciens propriétaires les avaient laissées dans un très mauvais état financier et matériel à leur départ. L'Etat, cependant, considérait qu'il fallait les maintenir en exploitation pour des raisons essentiellement sociales.

Cet environnement socio-politique a montré, qu'il y a ce lourd héritage à assumer qui est la tradition de gestion, qui serait peut être à l'origine de la mauvaise gestion des sociétés d'Etat que l'on reproche souvent aux «cadres gestionnaires ». Les sceptiques disent que l'on se situe encore dans une phase de tâtonnements à la recherche d'une méthode de gestion qui soit applicable au contexte malgache.

1.2. Les limites de la planification

Nous avons donné un aperçu sommaire du document «Le Options fondamentales pour la planification socialiste », qui définit la stratégie globale de développement jusqu'à l'Horizon An 2000.

Dans le cadre de la concrétisation de ce Plan à long terme, des Plans à moyen terme sont prévus. La sortie du Plan triennal 1978-1980⁴¹³, qui représente le premier d'une série de plans, correspond en quelque sorte à la phase de démarrage de cette Planification qui se veut impérative. Comme il a été précisé dans ce Plan lui-même, ce Plan ne « fait que tracer les objectifs et les moyens globaux concernant le développement économique et social »⁴¹⁴.

Plus précisément, il appartiendrait aux ministères, aux collectivités décentralisées, et aux entreprises, d'étudier en détail, puis, d'évaluer respectivement le programme d'actions à entreprendre afin de déterminer leur contribution à la réalisation des objectifs du développement.

Nous nous bornerons seulement à mentionner ici l'existence de ce premier plan et nous y reviendrons si besoin est, compte-tenu du fait qu'il sera vite dépassé.

Premièrement, il a été créé après la sortie de ce Plan, la Direction Générale du Plan qui est rattachée directement à la Présidence, ce qui suppose d'abord une réorganisation du service. A cela s'ajoute la politique de décentralisation administrative qu'il faut prendre en considération dans cette Planification.

Comme le constate lui-même le Directeur Général du Plan: «Le travail que nous faisons pour l'instant n'est pas un travail de planification digne de ce nom... Nous avons des cadres très jeunes, d'expérience limitée »⁴¹⁵. Il reconnaît que : «il existe une inadéquation entre les méthodes de gestion, les structures administratives et la planification. La planification décentralisée n'est pas encore entrée dans les moeurs »⁴¹⁶.

Ces propos laissent entendre la problématique de la planification à Madagascar qui est posée d'une manière concrète.

Deuxièmement, la réalisation de ce plan doit être liée à la conjoncture mondiale. A partir de 1980, la grande majorité des pays du monde se sont débattus dans une crise économique devenue mondiale⁴¹⁷. Et, comme le souligne encore le Directeur Général du Plan: «force nous a été de revenir sur certaines options et d'axer notre travail sur la réorganisation, sur la recherche d'une meilleure efficacité de l'ensemble des actions entreprises... »⁴¹⁸, tout en insistant sur le fait que les contraintes internationales quoi que déjà prises en compte ne l'étaient pas suffisamment. Elles sont plus importantes que prévues. «Cela nous amène à

concevoir un plan intérimaire de trois ans avant la sortie du Plan 1984-1987, dont l'élaboration était terminée. Les événements sont allés plus vite que le Plan. Notre évaluation était trop optimiste. Nous avions prévu un taux de croissance de 3 à 4% l'an. En 1981, notre production a chuté de 90%. Nous n'avions rattrapé ce retard qu'en 1983. C'est un avertissement. Sans un changement draconien des structures internes comme de l'environnement international, les perspectives tracées pour l'An 2000 seront difficiles à atteindre »⁴¹⁹.

Conscient des difficultés inhérentes à la mise en oeuvre de ces Plan de développement, et face à la crise économique mondiale et ses répercussions sur la situation économique malgache, ce haut responsable fait preuve d'un véritable pragmatisme. Compte tenu des contraintes que cette crise a imposées, les responsables se trouvent dans l'obligation d'envisager une rectification de tir.

1.3. La relève des cadres étrangers⁴²⁰

Nous avons fait part des nationalisations qui ont inauguré le processus de la maîtrise de l'économie nationale. Ces différentes nationalisations, ainsi que l'application de la Charte des Entreprises Socialistes traduisent la volonté de l'Etat révolutionnaire d'étendre son contrôle sur l'ensemble de l'économie et, en particulier, les entreprises. Face à la présence de personnel de direction expatrié, comment l'Etat entend-t-il exercer son contrôle? Cette question est d'une importance particulière.

Il est vrai qu'il est difficile de prôner l'Indépendance économique avec des secteurs de l'économie, contrôlés en partie par des cadres gestionnaires étrangers, d'où la question: qui prendront la relève des cadres étrangers qui détiennent les postes-clés? Cela soulève, d'une part, le problème de la formation des cadres. D'autre part, il est dit que la Charte des Entreprises Socialistes doit se réaliser concrètement par la participation effective des travailleurs au système de gestion et de production.

Ceci appelle une autre remarque, la nécessité d'élever le niveau qualitatif du travail des ouvriers d'où l'importance de la formation professionnelle. Les travailleurs, pour pouvoir gérer d'une manière efficace, doivent être dotés d'un certain niveau d'instruction et de connaissances techniques appropriées, sans lesquels il leur serait bien difficile de maîtriser le mécanisme de gestion et de production. Pour gérer une entreprise nationalisée, il faut faire face à la carence de cadres gestionnaires compétents et qui, dans la plupart des cas provient de l'inefficacité de notre système éducatif qui a dominé jusque là.

Il a été déjà souligné que la politique industrielle à Madagascar était de développer l'industrie avec l'aide des capitaux extérieurs. Une nouvelle conception du rôle des cadres nationaux s'impose du fait de la présence des firmes multinationales. Les cadres dirigeants dans les entreprises, filiales des multinationales occupent les postes-clés excluant, ainsi les cadres supérieurs malgaches. On dénote, certes, une augmentation du nombre des cadres malgaches mais, à un niveau inférieur comme aux postes d'agent de maîtrise, de contremaître, par exemple.

Après 1972 et surtout à la date charnière de 1975, le problème de la formation et du rôle des cadres malgaches va prendre une nouvelle dimension, particulièrement avec la relève effective des cadres étrangers. Il convient de souligner cependant que la plupart des cadres supérieurs malgaches, considérés comme opérationnels en 1975, ont été formés pendant la période antérieure, soit à Madagascar, soit à l'extérieur⁴²¹.

1.4. L'insuffisance de la production nationale en matières premières agricoles

L'insuffisance de la production nationale en matières premières agricoles constitue un des facteurs bloquants de l'industrialisation. Madagascar est un pays à vocation agricole, or elle doit importer la presque totalité des matières premières dont elle a besoin pour le fonctionnement des unités de production industrielle, anciennes ou nouvellement implantées. La mise en valeur agricole a déjà été pratiquée à l'époque coloniale, et s'est prolongée bien après l'Indépendance politique. En même temps, Madagascar, dans le cadre de la Division Internationale du Travail, continue d'être un pays fournisseur de produits agricoles, ce qui traduit également l'incapacité des politiques de développement axées principalement sur l'agriculture à engendrer une croissance en dépit du profil agricole qu'on prête à l'Ile.

Par ailleurs, nous avons opté pour les oléagineux qui sont des exemples significatifs, pour illustrer ce problème posé par une production nationale de matières premières agricoles, incapables de satisfaire la demande. Nous considérons les oléagineux, non seulement en tant que matières premières entrant dans la fabrication des Produits de première nécessité (PPN) comme les huiles alimentaires et les savons, mais le cas des oléagineux peut également permettre d'examiner l'industrie dans ses rapports avec l'agriculture.

L'importance du rôle joué par les huiles alimentaires peut être visualisée dans le Tableau n° 54.

Tableau 54 : La situation des huiles alimentaires de 1980 à 1983

	1980	1981	1982	1983
Production nationale en huiles (t)	8. 204	7. 573	6. 071	4. 540
Importation effective (t)	14. 686	10. 953	10. 154	6. 929
Disponibilité totale (t)	22. 890	18. 526	18. 225	11. 469
Population	8. 730. 000	8. 974. 000	9. 225. 000	9. 444. 000
Consommation (kg / hab / an)	2,62	2,06	1,97	1,21
Taux de couverture (%)	32	28	21	15,5

Source : Plan 1986-1990- Secteur Agriculture. p.30

Ce tableau sur la situation des huiles alimentaires appelle les observations suivantes:

- de 1980 à 1983, la production nationale tend sans cesse à diminuer, alors que parallèlement la population est en nette augmentation, ce qui signifie que les besoins en huiles alimentaires sont largement couverts par les importations.
- durant la même période, et malgré l'augmentation croissante de la population, la consommation annuelle par habitant accuse une forte baisse allant de 2,62 kg en 1980 à 1,21 kg en 1983 ce qui traduit une réduction de la consommation d'huile des Malgaches, niveau qui est déjà très bas (environ 1,5kg/hab/an) en comparaison avec un niveau diététique de 9,5kg/hab/an)⁴²².

Bien que l'oléagineux principal soit l'arachide, il convient de signaler que des efforts ont été axés sur la diversification des plantes oléagineuses telles que le palmier à huile, le cocotier et le soja, qui se trouvent encore au stade de l'expérimentation. Ces matières premières sont destinées à approvisionner les huileries, leur production cependant est loin de répondre à la capacité d'extraction des huileries nouvellement installées.

A titre d'exemples, voyons pour le soja, le coprah et le coton.

▪ Le soja

Un centre d'essai de la culture de soja est implanté à Amparihy. Cette expérimentation de la culture du soja à Madagascar est effectuée avec les Espagnols.

Le rendement à l'ha est difficile à évaluer, il varie de 200kg à 7,5 t. La production nationale de soja tournerait autour de 3 000 t/an⁴²³, or, la capacité d'extraction de l'usine est de 300 t de soja/jour, ce qui laisse supposer que l'usine ne fonctionnerait que 10 jours dans l'année. Il s'agit là de l'Entreprise Socialiste Mamisoa créée en Octobre 1979.

Compte tenu de cette insuffisance de la production de soja, l'usine devrait travailler avec d'autres matières premières, soit des graines de coton. Cette possibilité d'extraction de l'huile de coton a été déjà prévue au programme mais dans ces conditions, la capacité de l'usine est ramenée à 120 t par jour avec les graines de coton. Là encore, on se heurte au

même problème, c'est-à-dire, l'insuffisance des matières premières, puisque que le stock de graines de coton disponible ne permet de faire fonctionner l'usine, que pendant une partie de l'année. Cette problématique de soja étant posée, voyons les autres plantes oléagineuses qui participent à la production d'huiles alimentaires. Au soja va donc succéder la production de coprah.

▪ Le coprah

Cette production est effectuée par une unité de production appelée «Sambava Voanio». Elle a lancé une opération Cocotier Sambava avec ses 5. 000 ha de plantation⁴²⁴ et ses 18. 400. 000 de noix de coco cueillis en 1981 ont donné une production de 3. 000 t de coprah. L'objectif qu'elle se propose est d'atteindre en 1990 une production équivalente à 7. 200 t.

Cette production a été destinée essentiellement à la fabrication de savons, l'huilerie de coprah faisant encore défaut. Son principal problème est que le marché local est très limité tandis que les cours mondiaux ont considérablement baissé passant de 570 dollars en 1985 à 220 dollars en 1986.

Les possibilités offertes par le soja et le coprah étant connues, explorons le coton qui entre dans la fabrication d'huiles alimentaires.

▪ Le coton

La production cotonnière sert également à satisfaire la demande des trois grandes unités textiles : la Sumatex, la Sotema et la Cotona.

Dans ce domaine, de 1975 à 1977, la production a enregistré une courbe croissante:

37. 000 t de coton grain soit 14. 000 t de fibres⁴²⁵, quantité qui a été loin d'être absorbée par les unités textiles existantes. A partir de 1982, la production de coton a commencé à chuter, et n'a pas pu suivre l'évolution des industries textiles. Cette insuffisance de la production est due à différents facteurs:

- manque d'encadrement des petits producteurs;
- climat défavorable en raison de la persistance de la sécheresse de 1978 à 1982;
- réticence des producteurs due à la compression des prix décidée par les industriels.

Un programme de relance de la production a été entamé en 1983 compte tenu de l'importance de cette culture dans le développement de l'industrie textile, voire pour toute l'économie malgache.

S'agissant toutefois des grains de coton destinés à alimenter les huileries, il serait intéressant de les comparer avec l'arachide et le soja, pour montrer l'évolution de leur production respective. C'est l'objet du Tableau N° 55.

Tableau 55 : Evolution de la production d'arachide, de coton et de soja de 1975 à 1984

Année	Arachide		Coton		Soja	
	Superficie / ha	Production en t	Superficie / ha	Production en t	Superficie / ha	Production en t
1975	34. 300	41. 700	16. 300	30. 728		
1976	53. 100	54. 100	17. 500	34. 731		
1977	48. 900	46. 500	20. 403	37. 000		
1978	38. 300	44. 000	22. 213	33. 087		
1976	40. 200	42. 200	17. 900	30. 500		
1980	41. 900	39. 100	17. 000	23. 200		
1981	35. 500	32. 900	18. 700	28. 000	100	100
1982	32. 760	31. 700	17. 500	25. 880	450	495
1983	19. 806	20. 792	19. 900	26. 340	1. 135	1. 248
1984	17. 634	17. 332	20. 400	32. 500	2. 000	1. 608

Source : Plan, 1986-1990, Secteur Agricole p: 31

Ce tableau montre que dans la fabrication d'huile, c'est l'arachide qui constitue l'oléagineux principal. Le coton ne l'a supplanté qu'en 1984. Cette production d'arachide va en diminuant, jusqu'à être réduite de moins de la moitié en 1984 avec 17. 332 t contre 41. 700 tonnes en 1975.

Quant à la production de coton, elle a augmenté jusqu'en 1977 : allant de 30. 728 t en 1975 à 37. 000 tonnes en 1977. Elle accuse une baisse très sensible à partir de 1978 et c'est en 1984 qu'elle a de nouveau progressé.

En résumé sur les oléagineux, il importe de mentionner que la solution de diversification des plantes n'a pas résolu pour autant le problème de ravitaillement en huiles alimentaires.

En l'absence d'une production nationale suffisante pour alimenter les industries de transformation, comment atteindre l'objectif qui vise l'autosuffisance en huiles alimentaires en 1990 et comment concevoir un « développement intégré »?

2. Les contraintes extérieures

L'industrie malgache se heurte à des difficultés d'adaptation qui résultent d'une triple contraintes à savoir:

- l'insuffisance des moyens internes de financement
- les difficultés liées au choix des projets

- l'assistance technique étrangère

2.1. L'insuffisance des moyens internes de financement

En présence des difficultés rencontrées dans la constitution des ressources internes, Madagascar a dû avoir recours aux aides financières extérieures pour réaliser son programme de développement industriel. C'est ce qui va apparaître à la lecture du Tableau n°56 concernant l'évolution des aides extérieures destinées au Secteur Industriel.

Tableau 56: Evolution des Aides extérieures destinées au Secteur Industriel

Année	Montant total des aides extérieures (en millions de FMG)	Aides extérieures au secteur Industriel	
		Montant (en Millions de FMG)	Part %
1973	20. 606	1. 311	6,4
1974	13. 488	264	1,9
1975	18. 791	650	3,5
1976	15. 192	1584	10,4
1977	16. 280	4820	29,7
1978	39. 474	24. 876	63,0
1979	27. 811	10. 457	37,6
1980	27. 418	12. 780	46,6
1981	29. 885	4. 068	13,6
1982	76. 026	8. 424	11,1
TOTAL :	294. 975	69 234	23,5

Source : Programme des Nations Unies pour le Développement

Les Aides au Développement

Madagascar - Antananarivo- PNUD- Annuel (1973-1982)

Tableau p. 223 dans la Contribution de l'Imatep relative aux Investissements industriels.

D'après ce tableau, le montant total des aides extérieures de 1973 à 1982, s'élève à 294. 971 millions et le secteur industriel a pu bénéficier de 69. 234 millions, soit 23,5% du montant du total indiqué. En 1978, on note un accroissement considérable des aides extérieures dont 63% affectés à l'Industrie.

En 1982, alors que l'on observe une nette augmentation des aides extérieures, soit un montant de 76. 026 millions, les investissements industriels ne suivent pas cet accroissement.

Toujours est-il que le financement extérieur des investissements industriels montre la dépendance financière de la RDM; il est loin d'être négligeable. Il reste à savoir si l'Etat

parvient à orienter ces aides en fonction des objectifs de développement qu'il s'est fixés. Nous nous glissons là vers le problème du choix des projets.

2.2. Les difficultés liées au choix des projets

Force est de reconnaître qu'une partie des activités industrielles malgaches jusqu'à maintenant sont paralysées pour les raisons suivantes:

- soit que des usines sont en cessation d'activité;
- soit qu'elles fonctionnent en dessous de leur capacité de production;
- soit que certaines branches sont mises en veilleuse.

Parmi ces industries, se trouvent cependant, celles qui doivent être relancées au plus tôt, compte-tenu du fait qu'elles contribuent à satisfaire les besoins de première nécessité. Ce sont, entre autres, les sucreries, les huileries, les savonneries, la cimenterie.

A ces industries s'ajoute la création de grandes entreprises répondant à la Politique d'Investissements à outrance mise en oeuvre pendant les deux plans quadriennaux : 1978-1981 et 1981-1984.

Il importe de souligner cependant que, certaines de ces nouvelles créations se trouvent déjà en panne. Ces premiers signes peuvent déjà être interprétés comme étant les premiers symptômes de la maladie qui frappe l'industrie malgache. Pourquoi l'industrie malgache ne donne-t-elle pas les résultats escomptés?

Une des explications possibles résidait dans le choix des projets. S'agissant à ce problème, il y a lieu de distinguer:

- d'une part, le problème du choix théorique et la dépendance.
- d'autre part, le problème du choix effectif et la dépendance.

2.2.1. Le problème du choix théorique et la dépendance

Le choix théorique c'est le choix avoué, la politique officielle déclarée dans les Plans de développement, dans les discours prononcés. Par exemple, les responsables déclarent poursuivre la Politique de Substitution d'Importation en matière de politique industrielle. Cette politique amorcée depuis les années 1950 signifie la substitution progressive et rationnelle de l'importation de produits manufacturés par la production nationale sur la base de la Division Internationale du Travail.

Initialement, cette industrialisation consistait à implanter des industries de transformation à partir de matières premières locales ou importées⁴²⁶, auxquelles vont s'ajouter bien d'autres encore, qui consistent aussi à industrialiser les activités autrefois artisanales (huilerie-savonnerie). Cette politique répond à la stratégie des FMN qui ont

délocalisé dans les pays du Tiers Monde, en l'occurrence Madagascar, la transformation locale des matières premières. Cette politique est liée à l'élargissement du marché intérieur, qui croît avec l'émergence de nouvelles couches de consommateurs solvables, capables d'absorber les produits autrefois exportés (ex: les conserves) ou importés (ex : les textiles).

Force est de reconnaître que cette industrialisation entraîne des dépendances à plusieurs niveaux:

- dépendance financière : la stratégie d'industrialisation à mettre en oeuvre nécessite des investissements étrangers;
- dépendance technologique: cette industrialisation s'effectue sur la base de l'importation de machines, de brevets...;
- dépendance humaine: l'achat de machines s'accompagne d'une assistance technique étrangère.

La stratégie d'Import-Substitution a donné lieu à un système industriel très diversifié à Madagascar, allant des conserveries et des textiles, en passant par les usines de produits chimiques et les usines de montage et d'assemblage de pièces fabriquées ailleurs, pour aboutir à l'absence remarquable d'industries mécaniques capables de produire des pièces détachées, qui pourraient dépanner ces usines en cas de limitation des importations.

En soulevant ce problème parmi tant d'autres, nous abordons la deuxième approche du choix des projets.

2.2.2. Le problème du choix effectif et la dépendance

Par choix effectif, nous entendons la réalité qui montre si le projet s'intègre ou non dans l'ensemble national. La question est ici de savoir si les réalisations rejoignent ou non les objectifs prioritaires qui ont été fixés. Nous reprenons la stratégie d'Import substitution déjà évoquée plus haut. Opter pour cette politique qui a été déjà suivie par les précédents gouvernements, c'est essentiellement:

- remplacer toutes les importations de produits susceptibles d'être fabriqués localement;
- employer le plus possible de matières premières produites dans le pays. En valorisant ces matières premières disponibles localement, la valeur ajoutée du produit fini permettrait aussi d'économiser des devises.

Bref, c'est mener un programme de développement intégré et parvenir à l'autosuffisance. Si tels sont les objectifs, qu'en est-il des réalités? Qu'en est-il des réalisations des objectifs?

Pour faire tourner l'usine, il fallait assurer un approvisionnement suffisant et régulier en matières premières fournies localement, à quoi il faut ajouter les matières premières importées, c'est-à-dire non disponibles sur place. Comment l'usine peut-elle fonctionner au plein de sa capacité, alors que la production locale de matières premières prévues pour l'alimenter est très faible, voire même insignifiante, d'autres ne sont qu'au stade des essais⁴²⁷. Il est vrai que ces nouveaux projets sont intéressants en eux-mêmes, mais c'est leur réalisation qui est mise en cause et rend biaisé l'objectif préalablement fixé. Notre objectif majeur est l'autosuffisance, des installations de cette dimension ne feront qu'accroître notre dépendance.

Pour remédier à cette situation, l'on serait obligé d'importer la totalité des matières premières nécessaires au fonctionnement de ces nouvelles unités de production.

Cette industrialisation par le remplacement des importations signifierait dans ces conditions, accroissement des besoins d'importation. Compte-tenu cependant, des moyens financiers limités, on ne peut importer plus que ne le permettent nos revenus d'exportation basés sur les matières premières. La production industrielle serait liée à la capacité de financement d'importation.

Si l'objectif est la valorisation des matières premières, cela suppose la mise en oeuvre d'un programme d'actions du service technique agricole auprès des agriculteurs. En d'autres termes, nous rejoignons ici le problème des rapports entre agriculture et industrie: les nouvelles industries sont équipées de machines perfectionnées, leur capacité de production exige l'amélioration des techniques de production agricole (machine, engrais...) pour atteindre les rendements escomptés.

Enfin, ce problème du choix effectif, et de la dépendance amène à un autre problème qui est le conflit qui peut exister entre le choix politique et le choix des techniques; le choix des investissements industriels est-il en harmonie avec l'idéologie prônée à Madagascar? Ou encore : les techniques importées ne s'opposent-elles pas à la mise en place des rapports socialistes ?

En l'absence des industries de biens de production, l'industrialisation à Madagascar est plutôt axée principalement sur des industries de transformation basées sur l'importation de biens d'équipement. Il reste à savoir si ce recours massif à la technologie étrangère s'accompagne d'un contrôle des importations de technologie, ou encore de services d'ingénierie qui puisse assurer la maîtrise locale en la matière. Cela suppose une ébauche d'une politique en matière de technologie et comme le précise J. Perrin⁴²⁸ : «La maîtrise de la technologie ne peut être que le résultat d'une politique technologique ayant pour objectif l'organisation de l'importation de technologies de plus en plus complexes et la mise en place

d'une infrastructure technologique nationale (services d'ingénierie, construction de biens d'équipements, ect...). La maîtrise de la technologie passe par l'intégration de cette politique technologique dans la planification du développement industriel ».

Il continue un peu plus loin? En disant⁴²⁹: «Pour les FTN⁴³⁰, l'enjeu de l'exportation de services d'ingénierie n'est pas seulement d'exporter des biens d'équipement, mais de reproduire ailleurs la même organisation du procès de travail et les mêmes types de rapports sociaux que dans les pays industrialisés capitalistes: cette reproduction est une condition nécessaire pour organiser la production à l'échelle mondiale ».

Ces passages se passent de commentaires. Ils méritent cependant une mûre réflexion pour les pays qui entendent changer leur orientation politique. Comment concilier le choix politique et le fait d'être intégré dans l'économie mondiale, alors qu'on est dépourvu de toute infrastructure technologique autonome?

Comme l'affirment souvent les pays industriels à propos de l'industrialisation du Tiers Monde: «L'impulsion était donnée à une transformation de la production dans le Tiers Monde conforme à l'orientation technique et industrielle des pays développés »⁴³¹.

Nous touchons ici à l'important débat concernant le transfert de technologie dans le cadre de l'industrialisation du Tiers Monde. Compte tenu de la mondialisation de l'économie et du développement sans précédent des sciences et des techniques, pour optimiser l'industrialisation, il ne s'agit pas de refuser toute importation de technologies étrangères comme l'affirment C. Courlet et P. Judet⁴³²: «Le paradoxe veut qu'il n'y ait pas d'autonomie aujourd'hui pour un pays sans ouverture aux flux d'informations et de techniques ».

Le problème réside plutôt dans la maîtrise et l'adaptation de cette technologie aux conditions locales. De plus, il convient également de rendre performantes toutes les créations endogènes. C'est ce qui nous amène à prendre en considération un autre type de problème auquel l'industrie malgache est confrontée, l'assistance technique étrangère.

2.3. L'assistance technique étrangère

Selon les contrats qui ont été conçus avec les partenaires qui ont participé à la mise en place des usines, il arrive qu'on ait recours à un personnel qualifié étranger de différents niveaux de formation: soit au niveau des ouvriers qualifiés, soit au niveau des cadres supérieurs (d'exécution et de conception).

A propos de contrats, différentes formules peuvent être envisagées:

- acheter des usines «clés en main ». Cela suppose au préalable des ressources financières importantes. La société étrangère doit livrer l'unité industrielle prête au démarrage (Cas de la SOTEMA).

- le contrat «produits en main» : pour comprendre sa portée, soulignons le passage de J. Perrin. «Contrairement à ce qui se passe dans les contrats clés en main, l'entrepreneur assume la responsabilité technique de la production jusqu'au moment où les techniciens locaux s'estiment en mesure de prendre en charge la totalité des opérations de production. Il dit encore: «Ce contrat inclut la formation du personnel et prévoit la réception de l'unité de production après sa montée en production »⁴³³.

- créer un «joint venture» : cette formule a été pratiquée par des pays qui ont interdit l'importation de produits finis. Aussi, la société étrangère s'engage-t-elle à fournir le matériel, les pièces de rechange, les matières premières, l'assistance technique, le marketing. Quant à la société qui fera l'acquisition de l'installation industrielle, elle est tenue en compensation, de reverser, à la société avec laquelle elle a passé le contrat, des «royalties », pour l'usage des marques.

- une formule intermédiaire consiste en l'acquisition d'un sous-ensemble de procédés de fabrication; par exemple un contrat de fourniture et de montage de procédés peut être passé avec un ou plusieurs partenaires étrangers comme c'est le cas de la PAPMAD⁴³⁴.

- enfin, il y a l'achat de techniques de machine par machine, c'est la formule employée généralement par les PME-PMI.

Il convient de faire remarquer également que le choix de la technologie à adopter dépendra de beaucoup de la stratégie d'industrialisation mise en oeuvre dans le pays concerné.

De toute manière, ces différentes formules montrent en effet, qu'il est difficile de se passer de l'assistance technique étrangère, dans la mesure où la technologie n'est pas entièrement acquise. Cela implique la formation de personnel spécialisé correspondant aux différents niveaux de formation pour remplacer les étrangers par des nationaux.

S'agissant de Madagascar, il nous paraît opportun d'évoquer ici brièvement le Séminaire national sur le «Transfert de technologie et de développement de l'innovation qui s'est tenu à Antananarivo du 10 au 15 Mars 1986 sous l'égide du MIEM⁴³⁵ et du MRSTD⁴³⁶ avec l'assistance de l'ONUDI⁴³⁷.

On peut avancer que les travaux de ce Séminaire constituent le point des réflexions sur le transfert de technologie à Madagascar. En plus des représentants des différents Ministères

concernés, on a vu la participation de la DGP⁴³⁸, des universitaires, des praticiens du secteur privé. Diverses questions pertinentes ayant trait au transfert de technologie ont été soulevées au cours de ces débats.

D'abord, on a reconnu la nécessité d'avoir recours aux technologies modernes pour rendre l'industrie plus performante. Mais cette technologie importée doit être contrôlée et adaptée aux conditions locales. Dans cette perspective, a été soulignée l'importance de la maintenance, du rôle des ingénieurs-conseils, de la disponibilité en matières premières, de la capacité d'approvisionnement en pièces de rechange, du contrat de formation et de l'impact de la technologie sur la création d'emplois.

Les travaux de cet important Séminaire ont débouché sur des recommandations qui ont été soumises à l'appréciation des autorités compétentes de la République Démocratique de Madagascar ou (RDM). Nous citons, entre autres, le passage ci-après portant sur l'idée de création d'une structure de normalisation:

«... le Séminaire recommande à l'examen du Gouvernement, la création d'un organisme chargé du transfert de technologie ayant pour fonction de:

- a) mettre au point les méthodes de sélection des techniques qui s'avèrent les plus efficaces;
- b) faire en sorte que les techniques soient acquises aux meilleures conditions possibles ;
- c) veiller à ce que les techniques importées soient canalisées vers les secteurs essentiels de l'industrie ;
- d) créer de nouvelles capacités techniques dans le pays et développer celles qui existent déjà⁴³⁹.

A la suite d'une visite de terrain que nous avons effectuée en 1987, le premier écho de ces recommandations est la mise sur pied d'un Comité interministériel chargé d'étudier la faisabilité d'un Institut de normalisation du transfert de technologie à Madagascar. Le MIEM, le MRSTD et le Ministère des Finances ont été dans ce comité.

En Octobre 1987, la première concrétisation de ces idées est la création du Centre National de Recherches Industrielles et Technologiques (CNRIT) par le Décret 87-288 qui vise à lier les recherches ainsi que les technologies endogènes au développement de l'économie⁴⁴⁰.

En nous situant toujours dans le cadre de cette assistance technique étrangère, où nous venons de montrer l'importance cruciale de cette question, nous allons examiner l'évolution

de l'industrie textile malgache durant cette période d'étude que nous avons prise en considération.

Tableau 57: Evolution de l'effectif dans le Secteur Textile de 1970 1984

Années	Directions – Cadres supérieurs et ingénieurs			Cadres Moyens, Agents de Maîtrise, employés de bureau			Ouvriers et autres salariés			TOTAL		
	M	E	Total	M	E	Total	M	E	Total	M	E	Total
1970	13	97	110				6. 595	542	7. 137	6. 608	639	7. 247
1971	52	128	180	378	45	423	6. 485	426	6. 911	6. 919	599	7. 518
1972	60	121	181	441	40	481	7. 474	426	7. 900	7. 875	587	8. 462
1973	37	110	147	882	49	934	9. 080	480	9. 560	9. 999	639	10. 638
1974	49	98	145	929	40	969	10. 453	483	10. 936	11. 431	621	12. 052
1975	57	88	191	1. 046	65	1. 111	6. 751	404	7. 165	7. 864	557	8. 421
1976	118	73	145	1. 087	5	1. 092	7. 908	3	7. 911	9. 113	81	9. 194
1977	74	71	168	1. 117	24	1. 141	8. 458	6	8. 464	9. 650	100	9. 750
1978	89	79	125	1. 655	12	1. 677	9. 457	3	8. 460	10. 211	94	10. 305
1979	84	81		2. 150	11	2. 161	8. 702	-	8. 702	10. 916	72	10. 988
1980										11. 056	93	11. 149
1981										11. 197	113	11. 310
1982										11. 385	101	11. 486
1983	107	76	183	2. 160	23	2. 183	9. 406	-	9. 406	11. 673	99	11. 772
1984	112	67	179	2. 217	18	2. 235	9. 451	-	9.451	11. 780	85	11. 865

La lecture du Tableau n°57 portant sur l'évolution de l'effectif dans le secteur textile de 1970 à 1984 appelle les remarques suivantes:

- l'évolution de l'emploi dans le secteur textile est passée de 7. 347 en 1970, à 11. 867 en 1984, soit un taux d'accroissement de 3 % par an.
- les catégories de personnel sont:
 - les cadres de direction, les cadres supérieurs et les techniciens supérieurs et les ingénieurs.
 - les cadres moyens, les agents de maîtrise et les employés de bureau.
 - les ouvriers et les autres salariés.
- les ouvriers sont les plus nombreux puisqu'ils représentent 80% du total. On remarque dans cette catégorie, la présence d'ouvriers étrangers jusqu'en 1975 (moins de 10 %) mais qui va disparaître complètement en 1978.

- au niveau des cadres moyens, le pourcentage des étrangers est relativement faible (autour de 5%) et, il devient presque insignifiant en 1984 (18 cadres moyens étrangers contre 2. 217 cadres moyens nationaux). Nous pouvons déduire qu'entre 1977 et 1984, l'effectif des Malgaches dans cette catégorie a doublé, traduisant ainsi la malgachisation.

C'est au niveau des cadres de direction, cadres supérieurs et ingénieurs que la présence étrangère a été fortement marquée.⁴⁴¹ A ce propos examinons un autre Tableau n°58, portant sur l'évolution des cadres à la SOTEMA.

Tableau 58 : SOTEMA : Evolution des cadres

	Cadres expatriés	Cadres nationaux avec responsabilités
1972	41	45
1973	42	57
1974	37	76
1975	31	87
1976	23	122
1977	24	127
1978	34	138

Source: GEM/Majunga 1979

Le tableau sur l'évolution des cadres à la SOTEMA montre que le nombre de cadres expatriés tend à diminuer entre 1973 et 1976, mais une augmentation est observée en 1977 et 1978. Parallèlement, on remarque une augmentation croissante du nombre de cadres nationaux de 1972 à 1978, d'où la difficulté de se passer des cadres étrangers.

Il importe de noter également que la présence des cadres expatriés permanents est doublée des missions temporaires définies dans les contrats de gestion. Ces missions sont des formes d'assistance technique étrangère avec des coûts relativement élevés, ce qui renforce davantage la dépendance financière.

En examinant les difficultés rencontrées par l'industrie malgache, qui cherche à s'adapter d'une part à la nouvelle orientation politique, et d'autre part aux contraintes internationales, nous avons adopté une démarche en deux temps.

Dans un premier temps, nous avons dégagé les problèmes liés aux choix politico-économiques en partant de l'option de Madagascar pour la Révolution Socialiste. Les orientations de la politique industrielle s'inscrivent dans le cadre de la Révolution Socialiste

Malgache. La mise en oeuvre de la stratégie de développement s'est heurtée, toutefois, à un certain nombre de problèmes entre autres l'environnement socio-politique, les limites de la planification socialiste, la relève des cadres étrangers et l'insuffisance de la production nationale en matières premières agricoles.

Cette option pour une voie socialiste de développement s'est traduite par une vague de nationalisation des secteurs-clés de l'économie nationale. Ces mesures, destinées à renforcer le secteur public, impliquent des interventions de l'Etat. Ce rôle conféré au secteur public pose problème, dans la mesure où ces secteurs-clés détenus par l'Etat n'ont pas été capables de diffuser des effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie nationale. L'Etat a, en effet, un lourd héritage à assumer sur le plan industriel, parce que les entreprises socialistes incluent des usines issues de la période coloniale, et celles de la politique de substitution aux importations, ce qui a entraîné des difficultés au niveau du passage de l'exploitation privée à l'exploitation publique. A cela s'ajoute la mise en oeuvre des plans de développement qui implique toute une organisation des services administratifs concernés, et qui doit prendre en compte la politique de décentralisation administrative. De plus, la réalisation du Plan est à considérée avec l'évolution de la conjoncture mondiale.

Les mesures de nationalisation et l'application de la Charte des Entreprises socialistes, traduisent certes, la volonté politique de l'Etat d'étendre son contrôle sur l'ensemble de l'économie, et en particulier sur les entreprises, la question est, cependant de savoir, comment l'Etat envisage-t-il d'exercer son contrôle?

Pour gérer une entreprise nationalisée, il faut faire face aussi à la carence de cadres gestionnaires compétents, et qui dans la plupart des cas, est due à l'inefficacité de notre système éducatif.

Le problème de la formation et du rôle des cadres malgaches a pris une nouvelle dimension, avec la relève effective des cadres étrangers, qui s'avère bien difficile, aussi longtemps que subsiste la politique industrielle à Madagascar dont la mise en oeuvre est liée aux capitaux étrangers.

L'insuffisance de la production nationale en matières premières agricoles a également été soulevée, elle revêt une importance particulière pour un pays à vocation agricole. Madagascar se heurte, en effet, à l'insuffisance de matières premières pour satisfaire la demande des unités industrielles existantes. Elle reste, en plus, un pays fournisseur de produits agricoles destinés à l'exportation compte-tenu du maintien de la Division Internationale du Travail. Enfin, les politiques de développement agricoles se sont révélées

inefficaces. Dans ces conditions, comment peuvent s'établir les rapports entre l'agriculture et l'industrie?

Pour illustrer les réponses à cette question, nous avons retenu le cas des oléagineux tels que le soja, le coprah et le coton. En effet, ces produits sont incapables d'assurer un approvisionnement suffisant et régulier en matières premières fournies localement ce qui laisse supposer qu'on est bien loin de l'idée d'un développement intégré.

Dans un deuxième temps, après avoir examiné ces problèmes liés aux choix politico-économiques, il a été question des contraintes internationales auxquelles l'industrie malgache est soumise.

Face à l'insuffisance des moyens internes de financement, il est difficile pour Madagascar de se passer des aides extérieures pour la mise en oeuvre de son programme de développement industriel. La question liée à cette dépendance financière, est de savoir comment concilier l'orientation des investissements industriels avec le choix socialiste de développement. C'est cette question qui nous a conduit aux difficultés liées au choix des projets.

Nous avons distingué à ce propos, deux types de problèmes, à savoir le choix théorique et le choix effectif et dans lesquels la dépendance s'avère incontournable.

Si le choix théorique désigne la politique officielle déclarée dans les Plans et dans les discours, le choix effectif, quant à lui c'est la réalité qui montre si le projet s'intègre ou non dans l'ensemble de l'économie nationale.

Dans le cas du choix théorique, par exemple, si on a opté pour la politique de substitution aux importations, cela signifie mener un programme de développement intégré et parvenir à l'autosuffisance. Cela suppose que l'atteinte des objectifs dépend de la production industrielle qui, elle même, serait liée à la capacité de financement d'importation appréciée en termes de disponibilités en devises.

En considérant le choix effectif où il s'agit d'apprécier les réalités par rapport aux objectifs fixés, la question primordiale se pose pour un pays comme Madagascar qui a opté pour une nouvelle orientation politique. Comment concilier, en effet, le choix politique et le fait d'être intégré dans l'économie mondiale, alors qu'on est dépendant de l'extérieur tant sur le plan financier que sur le plan technologique. Le problème de technologie débouche ici sur celui de l'assistance technique étrangère.

Il est vrai que, le choix de la technologie à adopter dépend surtout de la stratégie industrielle qui, elle-même reflète l'option politique du pays. Différentes formules (clés en main, produits en main, joint venture...) peuvent être envisagées selon les contrats conçus

avec les partenaires ayant participé à la mise en place des usines. Quelque soit, toutefois, la formule choisie, il est bien difficile de se passer de l'assistance technique étrangère, aussi longtemps que la technologie n'est pas entièrement maîtrisée. A Madagascar, nous avons montré, à travers les exemples d'industries textiles comme la Cotona et la Sotema, la présence marquée des cadres expatriés qui témoigne de nos difficultés à nous passer de cette assistance technique étrangère, avec des coûts relativement élevés, qui tendent à renforcer davantage notre dépendance financière.

L'appréciation d'ensemble du secteur industriel malgache, qui s'inscrit dans le cadre de l'étude des relations entre l'industrialisation et le développement, nous a donné l'occasion de mettre en relief deux volets complémentaires, à savoir un aperçu global du secteur industriel malgache, et une visualisation des difficultés d'adaptation de cette industrie.

En examinant l'aperçu global du secteur industriel malgache, nous avons jugé opportun de proposer une classification illustrée par des cas concrets. La méthodologie basée sur la classification nous a permis d'abord, de parler des usines d'accompagnement de l'économie de traite, avec comme exemple type la FITIM, usine qui fabrique les sacs pour l'exportation des produits agricoles. Ensuite, furent présentées les industries issues de la politique de substitution aux importations, avec la mise en exergue des industries de transformation, et l'étude des cas relatifs aux deux grandes industries textiles comme la Cotona et la Sotema. Enfin la dernière classification concerne les industries issues de la nouvelle politique de délocalisation industrielle.

Cette politique de délocalisation s'est manifestée dans plusieurs domaines. Pour le secteur « énergie et mines », nous avons analysé les exemples de la JIRAMA, de la SOLIMA et la KRAOMA. Ensuite pour les industries stratégiques, le cas de la SECREN fut évoqué. Par ailleurs, l'option socialiste de développement, adoptée par le gouvernement d'alors, a débouché sur les nationalisations, notamment au niveau des banques et de l'import export ; et la mise en place des entreprises socialistes constitue également un programme gouvernemental. Enfin, pour répondre aux besoins d'intégration dans l'économie métropolitaine, la promotion du secteur privé n'a pas été délaissée.

Le second volet de cette section concerne les difficultés d'adaptation de l'industrie malgache. Cela nous a amenée à discuter d'une part, des problèmes liés aux choix politico-économiques, et d'autre part des contraintes extérieures. Pour ce qui est des choix politiques, l'adoption de la Charte de la Révolution Socialiste, considérée à l'époque comme stratégie de développement et guide d'action, s'est heurtée à des problèmes non faciles à gérer, comme les

limites de la planification socialiste, la question de la relève des cadres étrangers, et l'insuffisance de la production nationale en matières premières. Parfois, ces problèmes évoqués peuvent être considérés comme des facteurs bloquants pour le développement de l'industrie locale.

En ce qui a trait aux contraintes extérieures, ont été discutées les difficultés portant sur l'insuffisance des moyens internes de financement, sur le choix des projets, et sur le recours à l'assistance technique étrangère.

En dernière analyse, notre appréciation du secteur industriel malgache nous a permis d'une part de montrer les difficultés rencontrées dans l'option socialiste de développement, notamment les limites de la mise en oeuvre d'une planification socialiste, et d'autre part, le caractère incontournable de la dépendance technologique et des contraintes extérieures. Ici, nous glissons tacitement vers l'approche des nouvelles stratégies industrielles.

Section II : Les nouvelles stratégies industrielles

Au cours de nos investigations, il est apparu que l'industrialisation constitue une composante de la stratégie de développement économique. C'est cette démarche méthodologique que nous allons suivre dans les nouvelles stratégies industrielles. Les expériences d'industrialisation à Madagascar ont montré, cependant, que les contraintes locales d'ordre politico-économique, et l'environnement international ont rendu difficile la mise en oeuvre des politiques industrielles. Dans ces conditions, celles-ci sont, soit restées au stade des déclarations officielles, soit à peine appliquées, voire même abandonnées. En d'autres termes, les stratégies de développement en cours, qui comportent des dimensions industrielles, sont, dans la plupart des cas, soumises à de nouvelles orientations. A titre d'exemple, les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) se sont substitués aux principes énoncés dans la Charte de la Révolution Socialiste Malgache, prônée par la République Nationale démocratique (RND). Il en est de même du Madagascar Action Plan (MAP)⁴⁴², qui, après la crise de 2002, est considérée comme la feuille de route du nouveau régime. Il est à noter que le MAP s'est inspiré du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), lequel se situe lui-même, dans le prolongement du Document Cadre de la Politique Economique (DCPE)⁴⁴³, qui est à comprendre dans cette évolution de l'Ajustement Structurel initié à Madagascar, en concertation avec le FMI et la Banque Mondiale.

De ce qui précède, nous allons aborder dans cette section traitant des nouvelles stratégies industrielles, les deux volets suivants :

- l'industrialisation sous PAS
- l'évolution de la politique industrielle après la crise de 2002

A/L'industrialisation sous PAS

A ce stade de réflexion sur l'industrialisation sous PAS, nous nous interrogeons sur les axes d'orientation industrielle impliqués par la mise en œuvre du PAS à Madagascar.

A partir des années 80, Madagascar comme la plupart des pays africains, confrontés à la crise économique mondiale, se trouve obligé d'adopter une politique d'ajustement déclinée en Politique d'Ajustement Structurel (PAS), négociée essentiellement avec le FMI et la Banque Mondiale. En d'autres termes, il s'agit d'adopter des réformes structurelles et sectorielles qui s'inscrivent dans le cadre des PAS.

Pour mieux appréhender les effets des PAS sur l'industrialisation à Madagascar, nous estimons nécessaire d'examiner en quoi consistent réellement ces stratégies d'action du FMI et de la Banque Mondiale dans le Tiers-monde en général⁴⁴⁴, et à Madagascar en particulier? S'agit-il effectivement de réformes destinées au redressement économique du pays, ou ne serait-ce qu'une nouvelle politique économique élaborée au niveau mondial?

C'est seulement après avoir pris connaissance des PAS mis en œuvre à Madagascar, que nous pourrions être en mesure d'apprécier les effets des PAS sur l'industrialisation du pays.

Par conséquent, pour discuter de l'industrialisation sous PAS, les trois étapes suivantes seront suivies, à savoir:

- la genèse des PAS dans les années 80.
- l'évolution des PAS dans les années 90.
- les effets des PAS sur le secteur industriel.

1. La genèse des P.A.S dans les années 80

Il est vrai que c'est le cas de Madagascar qui nous préoccupe mais toujours est-il que, redresser les Etats en mal de paiement signifie pour le FMI une manifestation des mêmes symptômes et une application des mêmes remèdes, d'où les habituelles mesures recommandées par cet organisme. C'est même pourquoi M. Diouf a souligné que cette médication du FMI date de 1950, où elle fut appliquée pour la première fois en Amérique Latine. Son champ d'action s'est étendu dans les pays africains à partir des années 1980⁴⁴⁵.

Comme Madagascar n'y a pas échappé, aussi verrons-nous successivement:

- la stratégie d'action du FMI dans le Tiers-monde.
- le recours au FMI à Madagascar.

- le programme de redressement économique des années 80 et le Plan 1986-1990

1.1. La stratégie d'action du FMI dans le Tiers-monde

Pour le FMI, les pays en développement connaissent des crises de paiement qui résulteraient d'une politique financière trop expansionniste, d'où l'intérêt que présentent les deux questions suivantes:

- Comment se présente cette situation économique des pays en développement?
- Comment le FMI compte-t-il la redresser?

1.1.1. La situation économique des PED

L'économie des pays en développement⁴⁴⁶ repose essentiellement sur l'exportation des produits primaires. Entre 1979 et 1981 cependant, ces principaux produits primaires exportés par l'Afrique sont confrontés à une forte baisse des prix du tonnage : dans le cas du cacao et du café, les cours ont chuté respectivement de 47% et 23%.⁴⁴⁷ Cette tendance généralement à la baisse, s'est poursuivie au cours des années suivantes, amenuisant considérablement les recettes d'exportation.

Par ailleurs, l'économie africaine est tributaire des importations. Cette dépendance vis-à-vis de l'extérieur, en ce qui concerne les biens d'équipement, les biens intermédiaires, les matières premières, les produits alimentaires, les produits énergétiques, devrait être financée par les revenus tirés de l'exportation des produits de base.

Mentionnons également l'obligation pour les pays africains d'avoir recours aux emprunts commerciaux à taux prohibitifs pour financer leur développement. Cela est dû à la baisse de l'aide publique, et à celle des apports nets de capitaux : de 3,5 milliards de dollars en 1981⁴⁴⁸, l'aide publique est passée à 3,3 milliards de dollars et les apports nets de capitaux tombaient de 14,2 milliards en 1982 à 7,8 milliards en 1983.

Il ressort de toutes ces données que la dette extérieure des pays africains ne peut que continuer à croître⁴⁴⁹. Or, comme le souligne P. Arnaud⁴⁵⁰, «Le niveau d'endettement maximal est la limite à ne pas dépasser pour être capable de supporter la charge de la dette. Il est déterminé par un taux plafond du service de la dette, qui indique la part des revenus tirés de l'exportation nécessaire aux règlements des échéances de l'année ».

Cette incapacité de faire face au service de la dette (remboursement des annuités et paiement d'intérêt confondus) sera saisie par les prêteurs pour imposer aux pays endettés des financements assortis de conditions draconiennes. Désormais, le problème de l'endettement du Tiers-monde sera de mise. Comment faire face à ses échéances et rembourser sa dette? Comment financer le déficit de la Balance des paiements?

Les milieux financiers se préoccupent beaucoup de cet endettement des Pays en développement qui représente une menace pour les circuits de financement international. Que faire ? C'est là que va intervenir le FMI.

1.1.2. Les méthodes d'action du FMI

A la lumière de la crise économique mondiale, aider les PVD pour les années 1980 serait y procéder à des ajustements économiques. A ce propos, empruntons les propres termes de M. Diouf, un économiste africain: «Les mesures d'ajustement ne sont rien d'autre, qu'un ensemble de mesures visant à restaurer l'équilibre d'une Balance des paiements en déficit»⁴⁵¹.

L'objectif suprême du FMI est ainsi révélé: le rétablissement de l'équilibre financier. Comment y parvient-il?

Un plan de redressement est demandé aux pays endettés par le FMI et la Banque Mondiale. Ce plan inclut une série de mesures qui rejoignent les recommandations de ces deux institutions. Ce plan, présenté au Groupe Consultatif de la Banque Mondiale, doit recevoir son aval. Les apports du FMI portent sur l'allocation de crédits au titre de financement compensatoire pour pallier la chute des recettes d'exportation et à des crédits «stand by » pour soutenir le Plan.

La Banque Mondiale de son côté, accorde un crédit d'ajustement structurel dans le cadre du Programme d'ajustement par le secteur⁴⁵². Concernant ces crédits au titre de «l'Ajustement Structurel» alloués par la Banque Mondiale, le Président des Etats-Unis estimait qu'elle ne doit pas multiplier les prêts aux pays en difficulté mais plutôt «coordonner» les aides, «conseiller» et «catalyser» les financements privés. En allant au-delà de sa mission, la Banque Mondiale risquerait de devenir « un autre FMI »⁴⁵³.

Le FMI procède de cette manière à une approche monétariste. Le FMI applique les thèses néo-classiques pour définir de nouvelles politiques économiques nationales, dont les objectifs visent à réduire les déséquilibres intérieurs et extérieurs, et à jeter les fondements d'une croissance économique durable. C'est ainsi que les programmes d'ajustement du FMI prévoient une politique monétaire et une politique budgétaire.

Sur le plan de la politique monétaire, l'objectif est de restreindre le crédit au moyen du relèvement du taux d'intérêt afin de décourager le crédit à la consommation et le crédit à l'investissement.

Dans le cadre de la politique budgétaire, il faut agir sur deux niveaux, c'est-à-dire au niveau des dépenses publiques et au niveau de la fiscalité. Au niveau des dépenses publiques, les mesures touchent le Budget de l'Etat, entre autres, réduire les subventions et les dépenses

de recrutement dans la fonction publique. Du côté de la fiscalité, des mesures axées sur l'augmentation des impôts contribuent à renflouer les recettes du budget et à décourager la consommation.

Cette nouvelle Politique économique élaborée en concertation avec le FMI insiste également sur le rétablissement des mécanismes du marché. Cela va se traduire par un désengagement économique et financier de l'Etat.

La mise en oeuvre effective de ces mesures va, s'accompagner d'une réorganisation des structures productives de l'économie nationale. L'effort d'investissement sera axé dans les secteurs dits productifs (agriculture par exemple).

Même si les responsables semblent comprendre la nécessité de ces mesures d'austérité dictées par le FMI, dont l'approche s'est faite à partir des préoccupations monétaires internationales visant prioritairement au remboursement de la dette extérieure⁴⁵⁴, leurs répercussions sur le plan social demeurent préoccupantes: une mesure comme la réduction des dépenses publiques par exemple, la suppression des subventions va se traduire par la hausse de prix des denrées alimentaires courantes, elle peut se traduire aussi par l'aggravation du problème du chômage.

Ces deux exemples suffisent à démontrer les contraintes très dures, engendrées par la nécessité de pouvoir rembourser les créanciers. Or, comme l'a fait remarquer P. Arnaud: «Si le Tiers-monde a dû emprunter, c'est parce qu'il ne dispose pas de la moindre maîtrise sur ses paiements extérieurs, sur ses revenus d'exportation ni sur le coût du financement »⁴⁵⁵.

Si telle est la stratégie d'action du FMI, voyons à présent pourquoi Madagascar a dû avoir recours au FMI.

1.2. Le recours au FMI à Madagascar

C'est dans le but de faire face aux retombées de la crise économique internationale, que Madagascar est amené à établir un Programme d'Ajustement Structurel en concertation avec le FMI. Qu'en est-il de la détérioration de la situation économique à Madagascar?

La hausse du prix du pétrole comparativement à la chute des prix des produits agricoles d'exportation, soit le café pour Madagascar, peut être à l'origine des difficultés auxquelles il a été confronté. Qu'on en juge d'après les deux tableaux suivants:

Tableau 59 : Exportations de café

Années	Poids (tonnes)	Prix (milliards FMG)	Prix FMG/ KG
1977	50 190	40,4	806
1978	55 170	36,5	663
1979	63 120	38,1	603
1980	69 500	45,1	649
1981	57 000	30,4	533
1982	54 000	32,6	604

Source: INSRE PRIMATURE

Tableau 60 : Importations de Pétrole Brut

Années	Poids (tonnes)	Prix (Milliards MGF)	Prix FMG/KG
1977	449 360	10,9	24,1
1978	487 600	36,6	23,2
1979	299 240	38,1	29,2
1980	130 240	45,1	45,7
1981	486 030	30,3	68,4
1982	293 890	32,6	82,7

Source: INSRE PRIMATURE

Dans le tableau sur l'exportation du café: on remarque une augmentation de la production d'une année à l'autre de 1977 jusqu'en 1981. Or, à mesure que l'exportation du café augmente, les prix quant à eux, diminuent. En 1981, non seulement la production a baissé mais le prix a chuté pour passer de 45,1 Fmg à 30,4 Fmg; ce qui démontre l'instabilité du marché international, alors que ce sont ces exportations qui doivent financer les importations.

En ce qui concerne les importations, prenons l'exemple du pétrole brut qui est assez significatif. Contrairement à ce qu'on a observé dans l'exportation de café, plus la quantité ici diminue, plus le prix augmente. Cette hausse résulte de l'augmentation du Prix du baril brut.

L'exemple du café illustre, non seulement le problème que doit affronter Madagascar, mais également les pays du Tiers-monde, producteurs de matières premières et qui sont durement les plus touchés par les perturbations sur le marché mondial, mais à cela s'ajoute la dégradation continue des termes de l'échange, soit une hausse des prix à l'importation et une baisse des prix à l'exportation. C'est ce que traduisent les termes du Président D. Ratsiraka à

l'époque: «Que faire lorsque la livre de café tombe brusquement de 1,80 Dollars en 1977-1978 à 0,80 ou 0,90 Dollars aujourd'hui, et que parallèlement les Prix des produits industriels manufacturés, machines agricoles, médicaments et autres augmentent de 20 à 25 % par an»⁴⁵⁶.

Ces importations qui pèsent lourdement sur la balance commerciale de Madagascar s'aggravent davantage, surtout lorsqu'elles concernent des produits de première nécessité, en l'occurrence le riz qui constitue la base de l'alimentation des Malgaches. A ce propos, il convient de se référer aux deux tableaux N° 61 et N°62.

Tableau 61 : Collecte et Importations de riz

Années	Collecte/Tonnes	Importations/ (tonnes)
1979	222 115	155 750
1980	238 992	176 650
1981	237 604	191 200
1982	123 481	357 160
1983	107 946	184 600

Source: discours Programme du Premier Ministre devant l'Assemblée Nationale Populaire le 199 Juin 1984

Ces chiffres montrent que la production de riz est loin de satisfaire les besoins, qu'il faut combler par des importations qui ont tendance à augmenter dans des proportions relativement importantes. Pour mieux comprendre la nécessité de ces importations, il convient d'examiner la croissance démographique à Madagascar.

Tableau 62 : Taux de croissance de la population

1950 à 1955	1955 à 1960	1970 à 1975	1975 à 1980
2,1 %	2,6 %	2,9 %	2,6 %

Source : INSRE Recensement 1975

En moyenne cette croissance démographique se situe autour de 2,5% par an.

D'après ces tableaux, l'Etat malgache se trouve dans l'obligation d'importer 150. 000 à 200. 000 tonnes de riz par an. Cette importation a plus que doublé en 1982 par suite de la forte diminution de la collecte. Cette diminution s'est poursuivie en 1983, mais l'importation a été limitée à un niveau relativement inférieur.

Pour mesurer l'ampleur de la dégradation de la situation économique malgache, il y a lieu de considérer d'autres indicateurs économiques, entre autres, l'évolution de la balance commerciale Tableau N° 63.

Tableau 63 : Evolution de Balance Commerciale

Année	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Exportations	63,0	66,0	82,9	87,2	83,8	84,8	86,4
Importations	78,0	68,4	87,1	102,4	168,8	188,2	173,3
Solde Commercial	-15,0	-2,4	-4,2	-15,2	-85,0	-104,6	-97,5

Source : Direction Générale du Plan

Pour ce qui concerne les échanges extérieurs, l'évolution des chiffres entre 1977 et 1981 indique que les exportations ont enregistré respectivement une valeur de 82,9 milliards de Fmg, 87,2 milliards de Fmg, 83,8 milliards de Fmg, 84,8 milliards de Fmg, 86,4 milliards de Fmg.

Au cours de la même période, les importations ont totalisé respectivement 82,9 milliards de Fmg, 102,4 milliards de Fmg, 168,8 milliards de Fmg, 188,2 milliards de Fmg et 173,3 milliards de Fmg. Le déficit de la Balance commerciale s'est sérieusement aggravé au cours des années 1979, 1980 et 1981, puisqu'il passe de -85 milliards de Fmg à -96,6 milliards de Fmg puis à 113,1 milliards.

Si tel est le tableau plutôt sombre qu'on vient de brosser brièvement sur le plan économique, il faut ajouter que sur le plan politique en 1982-1983, c'était la pleine période électorale. Il y eut d'abord un remaniement partiel au sein du Gouvernement, donc de nouveaux responsables. Il fut suivi, quelques mois après, par l'élection présidentielle plutôt anticipée. A cela s'ajoutent l'élection des responsables des collectivités décentralisées et les élections législatives.

Il ressort de ces divers changements politiques que, pendant cette période, les esprits étaient plus tournés vers des préoccupations politiques, mettant ainsi en veilleuse les problèmes d'ordre économique. Par ailleurs, nous avons déjà fait mention d'un environnement économique international défavorable qui a perturbé la situation économique de Madagascar.

Parmi les éléments imprévisibles et nouveaux qui sont venus précipiter le processus de la situation financière, il y a lieu de noter la hausse constante et considérable du cours du dollar. Or, un large pourcentage de la dette extérieure du pays est libellé en dollar, ce qui signifie que cette partie de la dette a augmenté de valeur. En outre, il y a l'augmentation des taux d'intérêt qui alourdit considérablement le service de la dette.

Avec la détérioration des cours des matières premières qui s'est traduite par un manque à gagner assez important pour le pays, force est de recourir à un endettement croissant, quitte à accepter souvent des conditions très dures. Dès lors, il ne sera plus question que de réaménagement de la dette et de son rééchelonnement ainsi que de rétablissement de l'équilibre financier.

Madagascar fait partie des pays en développement qui se trouvent dans l'incapacité de faire face au service de la dette⁴⁵⁷ et bien que les prêts du FMI soient assortis de conditions particulières, être avec le FMI est un gage de crédibilité.

Que nous montre cet endettement extérieur? Le calcul du ratio de la dette est fonction des recettes d'exportations. Qu'en est-il de nos exportations ?⁴⁵⁸

+ en 1980, la valeur de nos exportations (estimée à 88,9 milliards Fmg), n'a augmenté que de 1,48% par rapport à 1979, alors que celle de nos importations estimées à 152,8 milliards Fmg s'est accrue de 6,55%.

S'agissant toujours de cet endettement extérieur, le Président Ratsiraka a précisé qu'à la fin de l'année 1979, nous avons eu «un endettement global d'un montant de 121 milliards 475 millions et le service de la dette globale malgache ne s'élève qu'à 7 milliards 697 millions, dont 3 milliards 584 millions en amortissement et 4 milliards 113 millions en intérêts, soit 8% des recettes d'exportation »⁴⁵⁹.

Tous ces chiffres montrent l'importance des dettes extérieures malgaches, dont les délais de paiement arrivaient à échéance. D'où les questions : comment faire face à ces échéances et rembourser ces dettes? Comment respecter les engagements financiers à l'égard des créanciers occidentaux et des instances financières internationales?

En dépit de cet endettement, la République Démocratique de Madagascar a dû contracter de nouveaux emprunts, soit pour financer les investissements prévus et en cours, soit pour financer les importations⁴⁶⁰, soit pour rembourser les intérêts et progressivement une partie des prêts anciennement contractés.

Pour les partenaires occidentaux regroupés au sein de la Banque Mondiale, l'action du FMI constitue une garantie permettant le remboursement de leurs dettes contractées par la République Démocratique de Madagascar et doivent conditionner leurs aides futures. Par conséquent, l'objectif ne consiste pas seulement à obtenir des prêts du FMI, mais surtout à encourager les autres sources de capitaux qui exigent l'aval du FMI.

Enfin, la renégociation des dettes dûes par la République Démocratique Malgache, dépend de beaucoup des résultats obtenus dans l'application du Programme d'ajustement que va préconiser le FMI comme condition à l'octroi de ses prêts. Ce recours auprès du FMI date

du début des années 1980 si l'on se réfère aux « Bulletins de santé » que le FMI fait paraître à chacun de ses accords de confirmation.

Examinons à présent ce Programme d'ajustement structurel, dont l'application est la condition sine qua non d'octroi des crédits du FMI et dont le contenu, pour être reconnu valable, doit révéler les mesures de Politique économique qu'il faut respecter pour que l'appui du FMI et des autres créanciers se poursuive.

1.3. Le Programme de redressement économique des années 80 et le Plan 1986-1990

Dans les années 80, pour bénéficier de l'appui financier du FMI, un programme de redressement économique est soumis par le gouvernement malgache. Le Plan 1986-1990, quant à lui, s'inscrit dans ce reexamen de la politique économique, à partir duquel nous allons dégager la stratégie industrielle.

1.3.1. Le Programme de redressement économique des années 80

Il s'agit toujours du P.A.S dans la mesure où le programme en question doit viser la réalisation de certains équilibres financiers, monétaires et budgétaires jugés fondamentaux pour le FMI.

Les années 80 sont marquées par l'application du PAS, par la formule de prêts d'ajustement structurel ou sectoriel de la Banque Mondiale et par l'adoption en 1986 du Programme d'Action des Nations Unies pour le Redressement Economique et de Développement de l'Afrique pour la période 1986-1990: «Les gouvernements africains devront, avec l'appui de donateurs bilatéraux et d'organismes internationaux, appliquer les réformes qui s'imposent pour redresser leurs économies et vraiment relancer le développement» (Nations Unies 1986).

Pour mieux appréhender la portée du P.A.S dans les années 80, nous nous proposons d'examiner d'abord le mécanisme d'octroi de crédits du FMI et de dégager dans un deuxième temps, les grandes lignes du Programme de redressement économique avec les efforts d'ajustement de la Banque Mondiale.

→ Le mécanisme d'octroi de crédits du FMI

Aider les pays en développement consiste pour le FMI à procéder à des ajustements économiques et financiers, d'où la mise en oeuvre d'un programme d'ajustement qui sera appuyé successivement par des octrois de crédits du Fonds.

Ce programme consiste en une série de mesures que le gouvernement s'efforce de suivre scrupuleusement. Ces mesures constituent les conditions, les contraintes qu'un pays doit subir, s'il veut poursuivre son programme de redressement économique.

Ce programme d'ajustement est présenté par le Gouvernement malgache au cours de la réunion avec le Groupe consultatif de la Banque Mondiale pour Madagascar. Ce programme doit être susceptible de recevoir l'aval du FMI, pour pouvoir bénéficier de son appui financier.

Le FMI va appuyer ce programme qu'il a approuvé, par des crédits dénommés «accords de compensation» ou crédits «stand-by» ou encore des «mécanisme de financement compensatoire ». L'octroi de ces crédits va faire l'objet d'une signature entre la République Démocratique de Madagascar et le FMI.

Comme les crédits ne sont pas débloqués d'un seul coup mais par tranche, cela signifie qu'un programme d'ajustement nécessite plusieurs accords de confirmation. Chaque accord de confirmation couvre une période allant de 12 à 18 mois.

Par conséquent, l'octroi à Madagascar, par le FMI, d'un nouveau crédit «stand-by» témoignera du respect de son programme de redressement. Ce programme de redressement est la garantie qui va déterminer le réexamen annuel du rééchelonnement de la dette malgache, par son cartel de créanciers, à savoir le Groupe consultatif de la Banque Mondiale pour Madagascar, le Club de Paris et le Club de Londres.

Après ce mécanisme d'octroi de prêt du FMI qui nous a permis de faire apparaître les rapports entre FMI, Banque Mondiale et Madagascar, il convient de dégager les grands traits de ce Programme de redressement économique des années 80.

→ Les grandes lignes du programme de redressement économique des années 80

On peut visualiser à travers le Tableau n° 64 les Accords de confirmation signés entre le FMI et Madagascar dans les années 80.

Tableau 64 : Les accords de confirmation des années 80 (en millions de DTS)

Date d'approbation	Date d'expiration de l'annulation	Montant approuvé	Montant tiré
27-06-80	12-04-81	64,54	10,00
13-07-81	26-06-82	109,00	39
09-07-82	08-07-83	51,00	40,80
10-04-84	31-03-85	33,00	33,00
23-04-85	22-04-86	29,50	29,50
17-09-86	16-03-88	30,00	30,00
02-09-88	15-05-89	13,30	2,80

Source. Secrétariat auprès du Ministère des Affaires Etrangères

S'agissant de la durée des accords de confirmation, ils n'ont pas dépassé deux ans et en moyenne n'ont duré qu'un an. Seuls trois accords sur les sept sont parvenus à leur terme, les autres ont été suspendus en cours d'exécution, à cause du non respect des critères de performance imposés par le FMI, dans le déblocage des crédits par tranche, dont chacune correspond à un programme pour une période donnée.

Les grands axes de réformes, préconisées par le Fonds dans l'octroi à Madagascar des accords de confirmation, peuvent être appréhendés à travers les trois accords de confirmation signés en 1982, 1985 et en 1986 que nous avons retenus principalement.

En 1982, un accord de confirmation de douze mois d'un montant de 51 millions de DTS auquel s'ajoutent 218 millions de DTS dans le cadre du mécanisme de financement compensatoire. L'objectif de cette aide financière est de rétablir une situation de Balance des paiements viable à moyen terme, suite à des déficits à l'exportation.

A cette fin sera mise en oeuvre une politique de gestion de la demande qui va se traduire par un ensemble de mesures : les ajustements du taux de change et de la structure des taux d'intérêt, une politique plus flexible de détermination des prix intérieurs, une réorientation du Programme d'Investissements Publics (PIP) pour 1982-1984 axée beaucoup plus sur la réduction des investissements à caractère social et les projets industriels de longue haleine, de manière à privilégier les projets d'investissement agricoles plus productifs. A ces mesures s'ajoutent la réduction des importations et celle du déficit budgétaire qui font partie des recommandations du FMI.

Nous sommes là en présence d'une politique d'austérité, soit une politique économique qui vise à freiner la croissance de la demande globale pour lutter contre l'inflation et le déficit extérieur. Le caractère plus drastique des mesures prises, qu'implique la mise en oeuvre du programme de redressement économique, tend à se renforcer d'année en année.

En 1985, un accord de confirmation de douze mois d'un montant de 29,5 millions de DTS fut signé entre le FMI et Madagascar pour financer le Programme 1985-1986. Il en est de même du programme 1986-1987 signé en 1986 et qui a été doté de 30 millions de DTS pour une période de dix-sept mois. Ce programme est axé principalement sur une libéralisation sensible du commerce intérieur et extérieur; une libéralisation progressive de l'importation de matières premières, de pièces détachées et de biens de consommation; une libéralisation des prix départ usine de presque tous les produits industriels; un allègement des procédures administratives relatives à la réglementation des exportations ; un assainissement progressif des entreprises publiques non viables.

Comme le FMI et la Banque Mondiale travaillent en étroite collaboration, l'implication accrue de la Banque Mondiale dans la définition des politiques globales de soutien au redressement s'est traduite par les Crédits d'Ajustement Sectoriels de 1985 à 1988.

Le Crédit d'Ajustement du Secteur de l'Industrie (CASI) en 1985 a eu pour objet principal d'améliorer l'efficacité et la productivité du secteur industrie et d'augmenter l'utilisation de la capacité de production de quelques entreprises sélectionnées. Son montant est de 60 millions de dollars.

Le crédit d'Ajustement de Secteur Agricole (CASA) en 1986, d'un montant de 53 millions de dollars et qui a eu pour objectif la réduction des besoins d'importation du riz en mettant fin à toute intervention directe de l'Etat sur le marché du riz.

Le Crédit d'Ajustement de la Politique Industrielle et Commerciale (CASPIC) en 1987 «fut véritablement le premier projet d'ajustement structurel avec pour objectif de réorienter l'économie malgache vers l'économie de marché ». Le train de réformes du programme devait poursuivre la politique générale amorcée dans le cadre du CASI, pour permettre une reprise de la croissance. D'un montant total de 83 millions de dollars, le crédit a été réparti en trois tranches.

Le Crédit d'Ajustement du Secteur Public (CASEP) en 1988 a eu pour objectif d'accroître l'efficacité de l'allocation et de l'emploi des ressources publiques, tout en approfondissant les réformes entreprises, pour la libéralisation de l'économie mise en place dans les précédents crédits. D'un montant total de 127 millions de dollars réparti en trois tranches dont la troisième a été annulée, le CASEP a été accompagné, pour les dépenses relatives à la mise en place des réformes, par le Programme d'Action Sociale à la Gestion Economique (PASAGE). Appelé également «PAS à visage humain », le PASAGE est un programme destiné à alléger les effets sociaux de la PAS.

Ces crédits d'ajustement ont été engagés de 1985 à 1988 par la Banque Mondiale, pour soutenir des actions de réformes destinées à relancer la production, et à libéraliser une économie caractérisée par une intervention généralisée de l'Etat dans les activités économiques. C'est par le biais de ces crédits que le secteur industriel, qui a fonctionné bien au dessous de sa capacité, a pu être rééquipé et réapprovisionné en matières premières et pièces détachées. Les crédits d'ajustements ont permis également de redynamiser le secteur agricole. Des crédits d'ajustement pour la politique industrielle et commerciale et pour le secteur public ont aussi contribué au redressement de la balance des paiements, à la réduction du déficit budgétaire global.

Après avoir présenté le programme de redressement économique des années 80, nous allons procéder à un aperçu global du Plan 1986-1990 où l'accent sera mis sur le Programme d'Investissement Publics (PIP).

1.3.2. Le Plan 1986-1990

En apprenant l'existence de ce Plan, la première question pour nous est de savoir comment peut être assurée la compatibilité de ce Plan et du Programme d'Ajustement Structurel appliqué dès le tout début des années 1980?

A la lecture de ce Plan, nous avons pu apprendre que la mise en oeuvre du Programme d'Ajustement Structurel a donné lieu à des résultats financiers satisfaisants pour le FMI.

Du côté malgache, les nombreux problèmes tant économiques que sociaux rendent impératif un réexamen de la politique économique suivie jusque là, d'où l'objet du Plan 1986-1990. En effet, il a été constaté dans ce plan, que la situation économique est caractérisée par: la diminution du niveau de vie de la population, l'insuffisance de l'emploi et le chômage, la capacité d'importation en régression et les difficultés de redressement de la production.

Il est vrai que notre champ d'étude est circonscrit à l'industrie, compte-tenu cependant des rapports qui existent entre l'agriculture et l'industrie, nous considérons comme nécessaire d'esquisser brièvement la politique menée dans le secteur agricole, pour nous permettre d'envisager les stratégies de développement industriel.

Le Plan consacre la primauté de l'agriculture, étant donné l'objectif à atteindre en 1990 qui est l'autosuffisance alimentaire. Les deux autres objectifs sont: le développement des cultures d'exportation traditionnelle et la diversification des produits d'exportation... ainsi que la relance de la production pour ravitailler en matières premières les industries locales.

Pour atteindre ces objectifs, diverses stratégies seront mises en oeuvre:

- la réhabilitation des structures existantes.
- l'amélioration de l'infrastructure.

A celles-là s'ajoutent la Politique de Prix, de commercialisation, de taxations et de subventions, ainsi que des mesures d'accompagnement et des mesures institutionnelles.

Dans le cadre du Plan 1986-1990, la politique industrielle a pour objectifs de «réaliser une croissance auto-entretenu et équilibrée du secteur industriel »⁴⁶¹ ; ce qui signifie que le PIB industriel sera de 3% par an et la priorité sera donnée aux industries de production de biens de consommation.

La stratégie industrielle consiste surtout à renforcer les industries existantes prioritaires au moyen d'une politique appropriée de réhabilitation, de modernisation et

d'extension. Pour mieux visualiser cette stratégie, examinons le Tableau N°65 qui indique le PIP relatif à l'industrie.

Tableau 65 : PIP Industrie (1986-1990)

Intitulé	Total	Extérieur	Local
REHABILITATION	33 832	27 794	6 038
COTONA	8 256	6 827	1 423
SOTEMA	8 507	7 770	737
SOMATEX	1 750	1 300	450
PANOMAD	151	90	61
AMBOANIO	7 718	5 194	2 524
SECREN	500	500	0
SIRAMA	3 918	3 918	0
SNBCE	2 367	1 575	792
SMPL	570	570	0
MALGADECOR	95	50	45
NOUVEAUX	36 215	23 854	12 361
AKORA	40	0	40
FERROCHROME	16 632	10 647	5 985
MINOTERIE	2 039	0	2 039
CIMA	530	530	0
SOUDE CAUSTIQUE	4 699	4 097	602
MINI ACIERIE	1 850	1 550	300
USINE BOULETS DE BOIS	9 230	7 030	2 200
DISTILLERIE AMBILOBE	1 195	0	1 195
ETUDES	3 758	2 656	1 102
DEVELOPPEMENT ARTISANAT CENAM	934	501	433
ETUDE PRE-INVESTISSEMENT INDUST	1 533	945	588
PROMOTION PMI	173	160	13
MAINTENANCE INDUSTRIELLE	587	548	39
PROMOTION MATERIAUX LOCAUX DE CONSTRUCTION	531	502	29
DIVERS	5 200	1 330	3 870
CARTOUCHERIE DE MORAMANGA	5 200	1 330	3 870

Source : Plan 1986-1990 – secteur industrie-Juin 1986, p. 32.

Il ressort de ce tableau sur le PIP industrie (1986-1990) que :

1°/ Le Programme d'investissement Publics / Industrie ou PIP / industrie, peut être réparti en quatre catégories :

- les industries à réhabiliter.
- les nouveaux projets.
- les projets à l'étude.
- divers.

La répartition des investissements montre que l'accent est mis sur la réhabilitation des unités de production existantes. Les investissements consacrés à cette catégorie suivent en effet de très près les investissements nouveaux: 33. 832 millions de Fmg contre 36. 215 millions de Fmg.

Le Plan permet de savoir que les industries classées prioritaires appartiennent toujours à la catégorie des industries à réhabiliter, et que trois orientations majeures sous tendent le choix des industries touchées par la réhabilitation:

- Industries axées vers la production des produits de première nécessité (PPN):
SIRAMA - SNBCE-SMPL.
- Industries tournées vers l'exportation: les industries textiles (COTONA - SOTEMA - SUMATEX) et les industries sucrières (SIRAMA- SNBCE)
- Industries orientées vers la production de biens intermédiaires: PANOMAD-AMBOANIO - SECREN.

Il est vrai que, cette place importante accordée aux opérations de réhabilitation vise à remettre en marche des industries en panne, ou à maintenir en activité des potentiels de production, ou encore à permettre un meilleur fonctionnement d'exploitation. Il apparaît, cependant, que la liste des industries à réhabiliter exclut un certain nombre d'industries (ex: les huileries axées vers les besoins en PPN; la FITIM liée aux exportations de matières premières ; les industries nouvellement créées comme MAMISOA et bien d'autres exemples). C'est pourquoi nous sommes amenée à nous interroger si de tels types d'industries sont condamnées à disparaître complètement pour cause de non viabilité ou de non rentabilité? Ou encore si les industries de ce genre sont condamnées à fonctionner au ralenti?

Dans cette stratégie de promotion des activités industrielles tournées vers l'exportation, la question est de savoir s'il existe ou non des potentialités d'exportation industrielle à Madagascar mises à part les industries textiles et les sucreries.

2°/ La relance de l'industrie malgache qui doit être concrétisée selon ce Programme d'investissements Publics (PIP)/Industrie fait appel à des ressources extérieures très importantes. La répartition du PIP en effet reflète les pourcentages que donne le tableau suivant:

Tableau 66 : PIP/Industrie en pourcentage (1986-1990)

FINANCEMENT INTITULE	Total	Extérieur %	Local %
REHABILITATION	100	82,1	17,2
NOUVEAUX	100	65,8	34,1
ETUDES	100	70,6	29,3
DIVERS	100	25,5	74,4

Tableau établi à partir du PIP/ Industrie dont la source est le Plan 1986-1990, Juin 1986, p.32

Face à ce PIP/Industrie dont la majeure partie du financement est attendue de l'extérieur, comment Madagascar peut-elle se passer de l'aide extérieure bien qu'il appartienne à l'Etat de confectionner le Projet de budget PIP.

D'autre part, les projets industriels, identifiés dans le Plan 1986-1990, peuvent-ils rencontrer un accueil favorable auprès des investisseurs étrangers? La relance de l'industrie signifie-t-elle seulement la réalisation de cette stratégie de réhabilitation, à laquelle le Plan ajoute la redynamisation des activités industrielles où il sera question entre autres de la libéralisation «des activités industrielles gérées par l'Etat ». Pour notre part, le retrait de l'Etat de certaines sociétés qui retourneraient au secteur privé signifie la privatisation de l'économie, c'est-à-dire son orientation libérale.

Le P.A.S dans les années 80 nous a permis d'apprendre les solutions que se propose la RDM⁴⁶² pour donner un nouvel élan à l'industrie malgache qui évolue dans le contexte de la crise économique mondiale.

Ces solutions sont de deux sortes, d'une part, elles résident dans le Programme d'Ajustement Structurel que doit suivre la R.D.M, si elle veut obtenir des crédits auprès de cet organisme de financement international qu'est le F.M.I, dont la principale préoccupation est la restauration des grands équilibres financiers. D'autre part, la R.D.M a adopté un nouveau Plan de développement, celui de 1986-1990, qui est aussi appelé Plan de Redressement Economique.

Les grandes lignes du P.A.S et le contenu du Plan 1986-1990, nous ont révélé qu'il existe une certaine compatibilité entre ces deux solutions. En fait, le Plan n'est qu'une sorte de programmation des conditions imposées dans le P.A.S recommandé par le FMI et qui travaille en tandem avec la Banque Mondiale.

Dans le domaine industriel, avons-nous déjà souligné, il n'y a pratiquement pas de créations nouvelles car il s'agit de sauver les entreprises en perdition. Nous rencontrons ici le phénomène de désindustrialisation⁴⁶³ qui a également des conséquences sur le salariat. En effet la réhabilitation qui suppose des contraintes et de la rigueur dans les dépenses réduit la salarisation. Les recrutements sont presque bloqués, on assiste même à des licenciements compte-tenu de la sous-utilisation des capacités industrielles. Ce phénomène de désindustrialisation se traduit aussi par le développement du secteur informel où évoluent tous les acteurs de l'économie parallèle.

Enfin, il reste à savoir si ces types de solution contribuent ou non à résoudre les problèmes socio-économiques qui sont posés dans ce Plan de redressement, à savoir diminution de niveau de vie de la population, l'insuffisance de l'emploi et le chômage... En ce

qui concerne même le PIP, il ne s'agit pas non plus de se cantonner à la réflexion sur des intentions formulées dans les prévisions comme le montre la ventilation des investissements mais plutôt bien au-delà en instituant des mécanismes d'évaluation des résultats dans la mesure où les sources de financement du PIP sont diverses, et où l'on remarque généralement une augmentation appréciable des investissements sur ressources extérieures.

2. L'évolution des P.A.S. dans les années 90

Nous venons de montrer que les P.A.S font partie d'un processus qui a surtout débuté dans les années 80. La Politique d'Ajustement Structurel pratiquée par la plupart des pays africains, dont Madagascar, a montré le rôle majeur des bailleurs de fonds dans la détermination des stratégies économiques. En vue de visualiser l'évolution des PAS dans les années 90, nous allons discuter les trois points suivants :

- le rappel des programmes dans les années 80.
- l'appui financier des bailleurs de fonds.
- le Document Cadre de Politique économique (DCPE) .

2.1. Le rappel des programmes dans les années 80

Au début des années 80, pour obtenir les crédits du FMI et de la Banque Mondiale, les pays débiteurs ont dû mettre en oeuvre, des réformes libérales et de stabilisation économique, soit une politique axée sur la croissance pour réduire la charge de la dette. En appliquant ces mesures d'ajustement dans un pays comme Madagascar, au milieu des années 80, on assista à la libéralisation des prix des produits industriels malgaches ainsi que celle des prix des produits agricoles avec celle des structures commerciales. La libéralisation du commerce a engendré une croissance positive du PIB « de 1988 à 1990, les taux de croissance du PIB, ont varié de 3,5% à 4,5%⁴⁶⁴ et après la première réforme introduite par le CASI sur le décontrôle des prix sortie usine en 1986, le secteur industriel a enregistré un taux de croissance de 3,6% par rapport aux résultats négatifs de la période 1980-1984 de l'ordre de -6,8% et de 1,6% entre 1975-1980⁴⁶⁵.

La libéralisation totale du commerce par la suppression du contrôle des prix et des marges bénéficiaires par le CASPIC a favorisé le secteur tertiaire qui a connu «un taux moyen de croissance de 4% de 1988 à 1990 »⁴⁶⁶. La réforme tarifaire introduite par le CASPIC a contribué également à réduire fortement la protection effective des industries locales, combinée avec la mise en place du Code des investissements et des entreprises franches qui ont permis l'émergence de nouveaux types d'industries tournées vers l'exportation ainsi que la diversification des produits d'exportation⁴⁶⁷. Dans ces conditions, il apparaît que la

stratégie de départ, destinée à résoudre le problème de la dette et orientée vers des programmes d'ajustement, mettant l'accent sur le retour à la croissance, a donné lieu à des possibilités d'exportations, ce qui signifie des P.A.S qui comportent des mesures macroéconomiques destinées également à encourager l'expansion de la production nationale. Dans le même ordre d'idées, c'est-à-dire en tentant de dégager les impacts positifs de l'ajustement structurel, de manière à accroître le potentiel productif, le passage ci-après serait une piste de réflexion: « la libération des prix agricoles est essentielle dans les pays en développement pour assurer une croissance durable de l'agriculture, pour approvisionner les marchés locaux et réduire la sous-alimentation, et pour accroître les recettes à l'exportation par la vente de denrées agricoles sur les marchés mondiaux »⁴⁶⁸.

En nous situant toujours dans une politique axée sur la croissance pour réduire la charge de la dette, il serait intéressant d'examiner l'incidence de la politique de change sur le secteur industriel. La Banque Mondiale estime que la dévaluation du Fmg a été un des facteurs de croissance du PIB⁴⁶⁹. Sur cette lancée, il est dit que « L'ajustement du taux de change en Juin 1987, initié par le CASPIC, a réduit le taux de change réel du Fmg à moins de la moitié de son niveau de 1978... elle a permis en partie d'offrir un meilleur prix aux producteurs agricoles et stimuler la croissance du secteur ... la dévaluation a aussi été bénéfique pour le secteur industriel : la mise en place du Système d'Importation libéralisée ou SILI, qui n'aurait pas été possible sans ce préalable, a automatisé l'allocation de devises et a permis aux industries performantes de disposer des intrants et des investissements nécessaires. »⁴⁷⁰

La dévaluation, mise en oeuvre dans le cadre de la PAS, fait partie des mesures de réduction de la dépense globale. Ses conséquences peuvent être positives ou négatives. La dévaluation permet certes de relancer les exportations en abaissant les prix des produits nationaux offerts à l'étranger, et de ralentir les importations en rendant les marchandises étrangères plus chères pour les nationaux. Elle a pour effet aussi d'arrêter la fuite de capitaux et tend à favoriser l'entrée de devises dans la mesure où la confiance dans la monnaie du pays concerné se trouve restaurée. En revanche, il est question d'effets négatifs lorsque le solde de la balance commerciale risque de se dégrader, car le prix des importations se renchérit immédiatement sans entraîner une diminution des quantités. En effet, l'effet-prix joue directement alors que l'effet-quantité est quasi nul.

Par ailleurs, la dévaluation doit être accompagnée des mesures de contrôle de mouvements de capitaux et d'une orientation sélective des dépenses publiques. Bref, des

politiques, visant à faciliter le transfert de la dépense vers la production nationale de bien productif, sont à mettre en oeuvre dans une dévaluation.

S'agissant de la réduction du déficit budgétaire, elle est passée de 15% du PIB en 1980 à 4,1% en 1989. Quant à la réduction du crédit à l'Etat, « elle est passée de 33% du PIB en 1981 à 5,5% en 1986 pour devenir négatif entre 1987 et 1989⁴⁷¹.

Ces résultats de l'Ajustement Structurel, dont nous avons fait état en prenant en compte les données statistiques fournies par la Banque Mondiale, témoignent de l'effort entrepris par le pays pour honorer son engagement à mettre en oeuvre la P.A.S. Autrement dit, en adoptant cet ensemble de mesures, le gouvernement, soucieux de faire aboutir l'accord avec le FMI et la Banque Mondiale a dû travailler sur un programme qui puisse permettre d'atteindre de manière satisfaisante les objectifs fondamentaux de retour à la stabilité des prix et du taux de change et au rétablissement des équilibres macro-économiques. Les conditionnalités correspondent à un ensemble de réformes structurelles et sectorielles, préconisées dans le cadre des accords avec les bailleurs de fonds. Il existe même un calendrier de déblocage de fonds par tranches, et qui dépend de l'engagement du pays à respecter la discipline budgétaire, à mieux maîtriser l'expansion monétaire, à juguler l'inflation. La conclusion d'un accord avec les Institutions de Bretton-Woods est considérée en effet par les autres bailleurs de fonds comme la garantie d'une politique économique efficace. D'une manière plus précise, «Institution monétaire, le FMI a pour vocation d'aider les Etats membres à résorber le déficit de leur balance des paiements, à maintenir un taux de change stable, et à garantir la convertibilité de leurs monnaies. Les crédits sur FMI sont donc par nature de court terme, même si l'introduction de la FASR a allongé quelque peu leur horizon temporel »⁴⁷². Madagascar fait partie des pays qui se sont vus imposer des programmes de stabilisation, pour obtenir des crédits du FMI et de la Banque Mondiale, et pour avoir accès aux crédits bilatéraux et au rééchelonnement de ses dettes. La politique d'ajustement vise essentiellement le court terme, car elle est rythmée par les accords de confirmation renouvelés en moyenne tous les douze mois. Et c'est là où le bât blesse, surtout en ce qui concerne le secteur secondaire.

Les projets industriels, qui demandent en général un minimum de délai dans leur mise en oeuvre, ne sont pas suffisamment pris en compte dans le programme de redressement économique, qui est surtout conçu, non pour financer des projets nouveaux, mais plutôt en vue de réhabiliter l'existant en matière d'installations industrielles. Est-ce de cette manière qu'on pourrait relancer l'industrialisation?

Cette question a fait l'objet d'un large débat⁴⁷³ dans la mesure où dans la plupart des pays en développement sous PAS, les opérations menées conjointement avec les bailleurs de fonds ont plutôt consisté à aider les usines existantes à fonctionner à leur optimum, et non d'aider le Tiers-Monde à s'industrialiser. En examinant la stratégie industrielle à Madagascar ces dernières années, nous aurons l'occasion de débattre de ce que cela implique en termes de développement industriel. Certes, les mesures d'austérité et de rigueur dans la gestion sont indispensables pour rentabiliser les entreprises, toutefois la conditionnalité du FMI qui signifie le respect d'un Programme de Redressement Economique appuyé par la Banque Mondiale a mis l'accent sur le rétablissement des soldes des finances publiques, occultant ainsi les structures des recettes et dépenses, ce qui signifie un ajustement dont le niveau d'analyse doit dépasser celui des seules finances publiques, et s'inscrire plutôt dans une stratégie d'ensemble.

Dans cette aide à l'ajustement structurel, où nous nous interrogeons sur l'efficacité de l'ajustement, il convient à présent de voir l'appui financier des autres bailleurs de fonds.

2.2. L'appui financier des autres bailleurs de fonds

Bien que Madagascar ait recours aux Institutions Financières Internationales qui sont le FMI et la Banque Mondiale, l'appui financier des autres bailleurs de fonds revêt également une importance majeure.

Au cours de la première moitié des années 90, la mise en place de la Politique d'Ajustement Structurel a été rendue difficile pour des raisons diverses.

En raison de l'instabilité politique qui fait suite aux événements de 1991, et de l'existence des financements hors des circuits traditionnels auxquels Madagascar a fait appel, il y a eu un arrêt brutal des réformes entamées dans les années 80, et l'on peut dire qu'en 1996, il faut constater que Madagascar a perdu entre deux et trois ans par rapport au calendrier prévu en 1993. Il est apparu même durant cette période que, des financements d'autres bailleurs de fonds ont été fortement influencés par ces accords avec le FMI et la Banque Mondiale. Comment expliquer cette situation ? A cause de la persistance de l'appel aux financements parallèles⁴⁷⁴ qui a été communiqué directement au FMI par la plupart des Institutions bancaires internationales, les négociations ont été suspendues entre le FMI et Madagascar,

Les financements parallèles datant en 1994, ont porté atteinte aux appuis à l'ajustement structurel alors que lors de la conférence informelle des bailleurs de fonds à Paris en Octobre 1993⁴⁷⁵, tout le monde était prêt à contribuer au redressement de l'économie

malgache et où l'on pensait même, qu'une Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé (FASR) du FMI et un Crédit d'Ajustement Structurel (CAS) de la Banque Mondiale pourraient être approuvés pendant le premier semestre de 1994.

Les enseignements à tirer de cette dure expérience sont de deux ordres. Il est difficile, voire même impossible de concevoir une politique économique indépendante du FMI et de la Banque Mondiale pour un pays comme Madagascar où l'économie est déséquilibrée avec un déficit énorme de la Balance des paiements, ce qui signifie une économie à ajuster.

D'autre part, les opportunités de financements hors des circuits traditionnels existent mais il se trouve qu'il y ait incompatibilité de ces financements avec les programmes du FMI et de la Banque mondiale. Et à partir du moment où Madagascar n'a pas pu conclure un programme avec le FMI, le financement même de bien d'autres projets en cours, risque d'être suspendu ou reporté⁴⁷⁶. Les conséquences d'un report ou d'une suspension sont les mêmes, à savoir, il est devenu impossible de rééchelonner ses dettes et d'obtenir de nouveaux crédits lorsque l'échéance de ces dettes arrive à terme.

A titre d'exemple, faute d'un accord avec le FMI, la Caisse Française de Développement (CFD) et la Banque Africaine de Développement (BAD), vis-à-vis desquelles Madagascar a accumulé des arriérés de paiement, ont supprimé leurs prêts durant une certaine période. Il arrive même que les bailleurs de fonds sectoriels suspendent leurs programmes, dont la réalisation dépend de la cohésion du pays. En revanche, la CFD a poursuivi son appui au secteur privé malgache. Cette aide française s'adresse directement à un groupement du secteur privé faisant partie du GEM (Groupement des Entreprises de Madagascar), une aide qui délaisse l'Etat de plus en plus conformément à l'esprit Bretton-Woods. De son côté, le financement du PNUD n'est pas conditionnel sur les accords entre le gouvernement et les Institutions de Bretton-Woods. Le Programme est financé sur la base d'un chiffre indicatif de programme, qui est déterminé selon une formule appliquée à tous les pays du PNUD et en fonction des ressources attribuées globalement au PNUD par les bailleurs de fonds.

A propos des interventions du PNUD à Madagascar, les projets en cours à cette période n'ont été ni suspendus, ni reportés. A titre indicatif, ces projets concernent quatre secteurs: gestion macro-économique, gestion des ressources naturelles, lutte contre la pauvreté, promotion de PME/ PMI.

En dépit de ces projets PNUD, le rétablissement des relations de Madagascar avec les Institutions de Bretton-Woods est vivement souhaité par les bailleurs de fonds, qui sont prêts à coopérer avec Madagascar. Cela signifie que le pays doit avoir une volonté politique

d'appliquer des mesures de réformes structurelles destinées au redressement de la situation économique.

2.3. Le Document Cadre de Politique Economique (DCPE): 1996-1999

Si, en 1991-1992, la politique d'ajustement structurel était en veilleuse à cause des crises socio-politiques, elle fut reprise en 1995 : lettres d'intention en Février et Juillet; déclaration du gouvernement en faveur des mesures prioritaires en Juin conformément aux conditionnalités de la Banque Mondiale et du FMI, projet du Document Cadre de Politique Economique...

Le Document Cadre de Politique Economique (DCPE) 1996-1999 est à comprendre dans cette évolution de l'ajustement structurel appliqué à Madagascar. Le DCPE élaboré en concertation avec le FMI et la Banque Mondiale fut signé en Septembre 1996 par M. le Premier Ministre N. L. Ratsirahonana à Washington. Avec le paraphe du DCPE, l'objectif majeur est de restaurer la crédibilité économique et financière de Madagascar. Que retenir d'essentiel du DCPE?

Le DCPE est un exposé de la stratégie économique du gouvernement de 1996 à 1999. Le dépôt des dossiers est dû au fait que, les parties en présence ont été d'accord sur les termes du texte qui définit la stratégie à mettre en oeuvre sur le plan financier, c'est la lettre d'intention ou mémorandum destiné au FMI et à cela s'ajoute un document relatif aux réformes structurelles et sectorielles, c'est la lettre de politique économique destinée à la Banque Mondiale. Cela signifie que le DCPE est établi conjointement par le gouvernement, le FMI et la Banque Mondiale pour la période 1996-1999. «Le Gouvernement s'est clairement prononcé en faveur d'un système d'économie de marché caractérisé par la mise en place d'un environnement socio-économique favorable au développement du secteur privé, à la recherche de l'investissement étranger, au désengagement de l'Etat du secteur productif et à une lutte plus efficace contre la pauvreté »⁴⁷⁷.

Si telles sont les orientations globales du DCPE, une meilleure connaissance de son contenu nous amène à examiner successivement les trois points ci-après :

- Politique financière.
- Ajustement structurel.
- Politiques et stratégies sectorielles.

2.3.1. Politique financière

Le DCPE décrit le cadrage macro-économique allant de 1996 à 1999 avec les indicateurs suivants

- un taux d'inflation ramené à la fin de 1999;
- la croissance du PIB de l'ordre de 2% en 1996;
- l'investissement total passant de 10% du PIB en 1996 à près de 15% en 1999;
- le solde budgétaire passant d'un déficit de 1,1% du PIB en 1996 à un excédent de 0,7% en 1999;
- le déficit de la balance des paiements se réduirait à 7% du PIB en 1999;
- un accroissement du volume des exportations d'environ 5% de 1996 à 1999;

Quant aux besoins de financement extérieur sur quatre ans, ils atteindraient 2,7 milliards de DTS sur les apports du FMI au titre de la FASR et de la Banque Mondiale et au titre du CAS sont de 130 millions de DTS⁴⁷⁸. La dette extérieure de Madagascar à la fin de 1996 se chiffrerait à 3,1 milliards de DTS dont 1,5 milliards en arriérés.

La Politique macro-économique est basée sur une politique monétaire restrictive et qui repose sur l'utilisation des instruments indirects de régulation monétaire, c'est-à-dire la politique des taux d'intérêt et l'émission de Bons du Trésor. Le premier instrument vise à maintenir un taux d'intérêt positif en terme réel, c'est-à-dire un taux d'intérêt supérieur au taux d'inflation. Le second instrument permet de pratiquer des injections ou des ponctions monétaires suivant le degré de liquidité de l'économie et à travers la procédure d'appels d'offres. L'objectif général de la politique monétaire est de réduire les pressions inflationnistes.

La réduction du déficit budgétaire est l'objectif premier de tout programme avec le Fonds. Cela suppose l'amélioration des recettes fiscales et les réformes dans ce domaine sont axées sur le renforcement de l'administration fiscale et douanière, le recrutement et la formation de personnels, la restructuration des services chargés des recouvrements, le renforcement des structures de suivi et de contrôle des recettes.

En ce qui concerne les dépenses publiques, les deux priorités du gouvernement sont d'améliorer la qualité de la fonction publique et de mieux assurer le fonctionnement des services publics essentiels : justice, sécurité publique, éducation et santé.

2.3.2. Ajustement structurel

Le programme avec le FMI porte sur des réformes structurelles dans trois grands domaines pour l'obtention de FASR et concerne:

- + la réforme de la fonction publique.
- + la restructuration bancaire.
- + la privatisation des entreprises publiques.

La réforme de la fonction publique a pour objet d'attirer, de former et de motiver une main d'oeuvre qualifiée. C'est ainsi que le principe de la rémunération liée aux performances a été admis (en particulier pour les juges et les fonctionnaires de l'administration financière). Ce principe de rémunération est d'ailleurs retenu comme un critère de réalisation des réformes structurelles, dans le cadre des engagements du gouvernement vis-à-vis des partenaires extérieurs, notamment dans la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé (FASR) appuyé par le Fonds Monétaire International (FMI). En tant que foyer de relations entre les différents acteurs du développement économique, l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des services publics constitue une des préoccupations essentielles des gouvernements et des bailleurs de fonds.

Cependant, les actions entreprises dans ce sens devraient être conformes au nouveau rôle assigné à l'Etat, notamment la réduction de son intervention, la privatisation des entreprises publiques et des banques et ce, afin de permettre aux opérateurs privés d'agir dans le cadre d'une économie régie par la loi du marché.

L'élaboration du Programme d'Investissement Public (PIP) qui est un instrument de Politique budgétaire du gouvernement, doit refléter les orientations énoncées dans le DCPE. Le PIP sera renforcé pour opérer une meilleure allocation des ressources.

Afin de poursuivre la mise en place d'un système financier dynamique et compétitif, capable de stimuler l'épargne privée, la restructuration du système bancaire doit être faite. La privatisation de la BFV⁴⁷⁹ a été réalisée en 1998 et celle de la BTM (Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra ou Banque de développement rural) en 1999.

Enfin, la privatisation des entreprises publiques touche les grands dossiers: Solima, télécommunications, Adema et Airmad. Cette stratégie de réformes signifie le désengagement de l'Etat et l'objectif majeur vise à améliorer la productivité et l'efficacité de gestion, à accroître également l'accès au financement privé des principales entreprises en cours de rénovation et à réduire leur charge pour le budget. Il convient de noter que 46 entreprises publiques font l'objet de privatisation⁴⁸⁰.

La mise en place d'un cadre réglementaire visant à développer la concurrence, et éviter toute forme d'entente, est une des voies possibles pour enrayer la formation d'un monopole privé. La transparence des finances publiques par la mise en place d'un système fluide d'informations à caractère économique, financier et social constitue une aide précieuse au développement du secteur privé et contribue au raffermissement de la confiance des investisseurs.

2.3.3. Politiques et stratégies sectorielles

Elles concernent des secteurs sociaux (santé, éducation), agriculture et pêche, mines, énergie, environnement, transport, tourisme et télécommunications.

Dans le domaine de l'agriculture, la productivité doit être améliorée d'où le désengagement de l'Etat dans le secteur de la vanille, l'élimination des subventions, étatiques pour soutenir la vulgarisation agricole, et celle des taxes sur la sortie de la vanille.

S'agissant du secteur aérien et maritime, l'objectif vise la mise en place d'un système performant et moderne encourageant la concurrence. Le but est de réduire les coûts et d'améliorer la productivité.

Pour ce qui concerne le secteur minier, le désengagement de l'Etat est vivement recommandé en vue de l'assainissement de la filière. Si l'objectif est la valorisation des potentialités du secteur minier, il faut mettre en oeuvre une stratégie qui puisse instaurer la libre concurrence :

- préparer l'application du nouveau code minier;
- adopter une loi sur les investissements de plus de 200 millions de dollars;
- traiter au moins les 80% des permis miniers en instance;
- rendre opérationnel l'OMNIS en tant qu'institution de promotion du secteur minier et en tant que bureau d'information géologique.

Après l'examen des réformes économiques définies dans le DCPE, il paraît opportun d'avancer des éléments de réflexion pour un bilan des années 90.

L'ensemble des réformes mises en oeuvre dans les années 90 à Madagascar a bénéficié des ressources concessionnelles du FMI, qui sont des crédits au titre des Facilités d'Ajustement Structurel Renforcé (FASR), qui requièrent des mesures de libéralisation et de réformes économiques plus approfondies à moyen terme.

La conditionnalité structurelle met l'accent sur les mesures structurelles et la FASR doit subir une surveillance trimestrielle avec des critères chiffrés et revus⁴⁸¹. Les bénéficiaires de ces prêts sont les pays éligibles aux crédits de l'Agence Internationale de Développement (AID), une filiale de la Banque Mondiale. Ces crédits du FMI sont remboursables sur dix ans et leur taux d'intérêt n'est que de 0,5%. Ces facilités de crédits, auxquelles Madagascar a pu avoir recours dans la mise en oeuvre de la PAS, constituent une garantie pour la communauté des bailleurs de fonds, et corrobore le fait que Madagascar a pu retrouver sa crédibilité sur la scène internationale après les financements internationaux dits « parallèles » et l'arrêt brutal

des réformes, dû aux évènements politiques de 1991. Les données macro-économiques livrées par la Banque Mondiale se présentent comme suit entre 1992 et 1996 : la croissance du PIB se situe entre 0 et 2% par an ; la dégradation généralisée des niveaux de production et de la consommation accompagnée de l'inflation de 6,1% en 1994; l'expansion accélérée de la masse monétaire passant de 17% du PIB en 1990 à 25% du PIB en 1994, suite aux dérapages des finances publiques et aux crédits bancaires de complaisance; la diminution des réserves en devises de la Banque Centrale est passée de l'équivalent de cinq mois d'importation en 1988 à un mois en 1994 d'où cette incapacité totale à faire face au service de la dette et une accumulation dangereuse des arriérés (plus de 2. 000 millions de dollars) fin 1996⁴⁸². Cette dégradation économique a aggravé la pauvreté: 60% de la population avec un revenu annuel inférieur à 250. 000 Fmg dans un état de pauvreté absolue⁴⁸³.

Les mesures sectorielles du DCPE ne sont pas toutes prises, mais en introduisant les FASR pour soutenir des programmes d'une durée de trois ans, le FMI par cette nouvelle facilité a reconnu le besoin de crédits concessionnels pour les pays pauvres, mais en même temps que les réformes à entreprendre, quelles sont les dispositions à prendre pour protéger les groupes vulnérables sur tous les problèmes à court terme?

Si le DCPE a montré ses limites dans la lutte contre la pauvreté, nous tâcherons également d'apprécier ultérieurement le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.)

3. Les effets des P.A.S. sur le secteur industriel malgache

Les réformes définies dans le D.C.P.E. sont axées essentiellement sur la libéralisation de l'économie et le désengagement de l'Etat du secteur productif.

Parmi ces réformes initiées par le F.M.I et la Banque Mondiale, figure en bonne place la restructuration du secteur public. Force est cependant de faire remarquer que Madagascar comme la plupart des gouvernements africains, après une période d'étatisation à outrance, durant l'échec des sociétés d'Etat et dans le contexte de la crise économique, fait de plus en plus appel au secteur privé pour son redressement économique.

Les grandes orientations de la politique économique sont significatives des stratégies dites d'ajustement structurel, et elles s'articulent autour de l'ouverture vers l'extérieur, la libéralisation de l'économie, la stabilité macro-économique, la rationalisation des dépenses publiques, la privatisation du secteur public productif...

En d'autres termes, les réformes structurelles et sectorielles dans le contexte des P.A.S font partie de la stratégie de développement dans un contexte de libéralisme économique

fondé sur le marché et où le développement du secteur privé s'avère nécessaire, l'apparition des zones franches industrielles (ZFI) s'inscrit dans cette logique.

Les axes d'orientation, pour le secteur industriel engendrés par les P.A.S, nous incitent à discuter du développement du secteur privé et des Z.F.I.

3.1. Le développement du secteur privé

Comme les P.A.S mettent l'accent sur le développement du secteur privé aussi allons-nous l'examiner à travers les points ci-après :

- la mise en place d'un environnement favorable à l'essor du secteur privé.
- la privatisation des entreprises publiques et le désengagement de l'Etat.
- la contribution du secteur privé au développement économique de Madagascar.

3.1.1. La mise en place d'un environnement favorable à l'essor du secteur privé

Les mesures prises à Madagascar, dans le cadre des P.A.S depuis 1985, visent à encourager le développement du secteur privé. A titre de rappel, mentionnons :

- les réformes des finances publiques et en particulier l'amélioration des recettes douanières, d'où par exemple l'élaboration, par l'administration des douanes en collaboration avec la Banque Mondiale, d'un projet international d'appel d'offres, relatif à la mise en place d'un système de sécurisation de recettes douanières à Madagascar. S'agissant de l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques, sur la base du programme de dépenses et de rationalisation budgétaire, notons en particulier la réforme budgétaire qui vise à améliorer le processus d'élaboration du budget, axé sur la mise en place des Programmes de Dépense Publiques (PDP), comprenant les dépenses courantes et les dépenses en capital avec les Programmes d'Investissement Public (P.I.P). Un nouveau cadre réglementaire et institutionnel a accompagné ces instruments de contrôle de gestion budgétaire, introduits dans les années 90.

- l'assainissement et la rationalisation du secteur des entreprises publiques: mise en place du comité « ad hoc» 1988⁴⁸⁴, mise en oeuvre du programme de réformes (liquidation, désengagement, restructuration).

- la réforme bancaire amorcée en 1988: parallèlement à la restructuration du secteur des entreprises publiques, le redressement du secteur bancaire a été également entrepris.

A la fin des années 90, en effet une nouvelle loi bancaire autorise la création de banques commerciales et autres institutions financières désormais ouvertes aux capitaux privés. C'est ainsi qu'une banque d'Etat, la Banque Nationale pour l'Industrie (BNI), a été privatisée. Par ailleurs, deux nouvelles banques privées se sont installées, la Banque Malgache

de l'Océan Indien (BMOI) en 1990 et une banque commerciale dénommée « Union Commercial Bank» (UCB) a reçu son agrément pour exercer à Madagascar en 1991. L'assainissement des autres Banques d'Etat (la B.F.V. et la B.T.M) s'est poursuivi.

- la libéralisation du commerce extérieur

La libéralisation des prix et des circuits de commercialisation n'aurait pas eu d'effets significatifs si l'accès aux devises restait strictement règlementé. Une première réforme en fin 1986 a assoupli cet accès aux devises par l'instauration du Régime d'Importation Libéralisée (RIL). La mise en place du Système d'Importation Libéralisée (SILI) en Juillet 1988 a mis fin à toute intervention de l'Etat en matière d'allocation de devises, en laissant la place aux banques commerciales.

La libéralisation complète de l'accès aux devises a été officialisée par la mise en place du Marché Interbancaire de Devises (MID) en Mai 1994. C'est en Septembre 1996 par l'adhésion de Madagascar à l'art. 8 du FMI, qui signifie l'arrêt de toute restriction sur les transferts courants (biens et services), que l'on peut parler de libéralisation du régime des à Madagascar.

En complément de ces mesures, visant à créer des conditions favorables aux et à la croissance du secteur privé, il convient de mentionner la première révision du Code des Investissements en 1985, la promulgation d'un nouveau code des Investissements en 1988, apportant plus d'incitations aux petites et moyennes entreprises (P.M.E), tout en allégeant les procédures d'agréments et en 1996, le Code des investissements a été supprimé et une partie des avantages a été incorporée dans le Code fiscal.

Enfin, il est à inclure dans ces mesures, l'accès des étrangers à la propriété foncière, qui est garanti par le bail emphytéotique de 99 ans, et qui confère un droit d'hypothèque réel au détenteur avec la promulgation de la loi n°96-015 du 13 Août 1996.

Ces réformes font apparaître le basculement néo-libéral des années 80 au «Consensus de Washington» des années 90. En effet, l'application rigoureuse des principes du «Consensus de Washington» a inspiré la politique de financement de la Banque Mondiale et les plans d'ajustements structurels du FMI fondés sur le triptyque : stabilisation - libéralisation - privatisation.

Les mesures prises à Madagascar traduisent en fait la réalisation des objectifs des P.A.S. qui sont la libéralisation, c'est-à-dire la régulation de l'économie par les marchés et la diminution du rôle de l'Etat dans ce domaine; le primat de l'investissement international dans les structures productives, par conséquent la nécessité des privatisations⁴⁸⁵, ce qui signifie encore l'ouverture totale des économies aux mouvements de capitaux, et en particulier à

l'investissement direct. Quant aux politiques de stabilisation qui tentent de réguler l'évolution des variables macro-économiques de façon à limiter les principaux déséquilibres susceptibles d'affecter l'économie nationale, les quatre objectifs retenus sont la croissance mesurée par le Produit Intérieur Brut (PIB) ; le plein emploi signifiant une utilisation optimale des facteurs de production tels le travail et le capital; la stabilité des prix qui fait intervenir le taux d'inflation et enfin l'équilibre extérieur qui correspond à l'équilibre de la balance des paiements⁴⁸⁶. A cela s'ajoute l'effort de stabilisation de l'économie qui, dans ce sens, a été perceptible mais il a été difficile d'en apprécier les impacts, faute de données fiables.

3.1.2. La privatisation des entreprises publiques et le désengagement de l'Etat

C'est avec le Crédit d'Ajustement du Secteur Public (CASEP) en 1988, qu'ont été amorcées les mesures de désengagement de l'Etat dans l'économie.

Avant 1988, des opérations de privatisation et/ou de liquidation ont été activement menées mais « Les campagnes antérieures de privatisations se sont déroulées sans base légale. Elles ont été faites dans le cadre, soit des Programmes d'Ajustement Structurel (CASEP, CASPIC), soit des programmes de réforme sectorielle, soit sur de simples initiatives des gouvernements successifs. Aucune loi n'est intervenue pour en fixer les règles et le cadre institutionnel »⁴⁸⁷.

Pour mieux saisir les privatisations d'avant 1988, retenons les termes de P. Judet: « Alors qu'existaient en 1984, 170 entreprises publiques et que l'Etat contrôlait à cette date, 50% des établissements industriels (soit 75% des capacités industrielles et 50% de la valeur ajoutée industrielle), les opérations de privatisation (ou de liquidation) ont été activement menées depuis 1986. Liquidation de MAMISOA, SONAGEL, SOPROMA, SIT, SNA, privatisation de Cotona, CIMA, SUMATEX, STAR, SOCOBIS, HCT, FITIM, CIRT, etc.... entreprises, toutes, sous tutelle du Ministère de l'industrie, de l'Energie et des Mines» (MIEM)⁴⁸⁸.

Depuis 1988, divers organes ont été successivement chargés du désengagement de l'Etat:

- une équipe sectorielle de réhabilitation (E.S.R.) à structure interministérielle;
- l'Association professionnelle des banques (A.P.B), une cellule chargée de la classification des entreprises selon leurs conditions de viabilité.
- Comité ad-hoc chargé de l'évaluation des entreprises appartenant à l'Etat, institué par le décret 88148 du 11 Avril 1988;

- Délégation Générale du Gouvernement pour la Privatisation (DGGP), créée par le décret 90627 du 13 Décembre 1990 et dissoute par le décret 94-194 du 17 Mars 1994 sans que la liquidation ne soit effective, sans que soit mis en place le Comité de Réformes du Secteur des Entreprises Publiques (C.R.S.E.P.) devant succéder à la DGGP;
- Face au blocage institutionnel, le décret 94 -736 du 22 Novembre 1994 a institué la création d'une structure ad-hoc composée de cinq membres, deux du secteur public et trois du secteur privé. La Commission Indépendante de Privatisation (C.I.P.), ainsi créée, était assistée par un groupe d'experts nationaux et internationaux. C'est à la C.I.P qu'a été confiée l'«élaboration d'une loi fixant le cadre des privatisations, les mécanismes juridique et institutionnels »⁴⁸⁹.
- Par note n° 667/95 PM/SGG/CM du 18 Août 1995 du Premier Ministre, en Conseil du Gouvernement, un Comité Technique de Suivi (C.T.S.) est chargé de veiller au suivi du processus de désengagement, et assure la liaison entre les intervenants c'est-à-dire les futurs partenaires et le gouvernement.

Par ailleurs, une des conditionnalités de la Banque Mondiale est l'adoption par le gouvernement d'un projet de loi-cadre pour la privatisation des entreprises publiques. C'est pourquoi, la loi 96-011 du 04 août 1996 qui régit la privatisation des entreprises publiques a été votée.

Des progrès importants ont été réalisés à Madagascar pour libéraliser l'économie et en vue de l'extension du secteur privé qui est appelé à être le fer de lance de la croissance économique⁴⁹⁰. La privatisation, qui désigne le processus visant à transférer une partie ou la majorité des entreprises publiques au secteur privé, constitue un élément clé de la stratégie de croissance du secteur privé de Madagascar. Les Entreprises publiques se sont caractérisées par des résultats peu encourageants, avec un faible taux de contribution à la formation de la valeur ajoutée et avec une rentabilité financière relativement faible.

Comme nous l'avons montré, le secteur industriel malgache est à analyser dans ses rapports avec l'évolution de la production agricole. En effet, de nombreuses activités manufacturières telle que les industries agro-alimentaires, les industries textiles par exemple sont conditionnées par l'évolution du secteur agricole.

Il est apparu également que le secteur industriel a été largement dominé par l'Etat vu l'extension du secteur public par le biais des nationalisations, des prises de participation majoritaire, la politique d'investissements à outrance sous la conduite de l'Etat, ayant engendré des entreprises de taille surdimensionnée et qui sont devenues mort-nées, car à peine

si elles ont fonctionné. Cette forte emprise de l'Etat a concerné également des entreprises importantes telles que STAR, COTONA...

Les résultats désastreux des entreprises publiques ont montré cependant les limites de l'Etat dans le secteur des activités productives. Liquidation et/ou privatisation vont marquer une nette rupture avec le passé, dans la mesure où elles vont contribuer à améliorer l'efficacité opérationnelle des entreprises publiques en les cédant à des entrepreneurs expérimentés, et disposés à prendre des risques. De cette manière, la privatisation va permettre au gouvernement de réduire la charge que font peser sur le budget général, des entreprises publiques non viables qui ne sont pas aptes à s'acquitter de leurs impôts, ni à rembourser leurs dettes. C'est l'objet du désengagement de l'Etat qui, à son tour, va pouvoir dégager des capitaux qui puissent être investis dans les infrastructures de développement, mises au service du secteur privé au cas où la privatisation réussit.

Il est vrai que la réforme des entreprises publiques s'est traduite par des réorganisations, des liquidations ou/et des privatisations. Ces diverses opérations ont pour toile de fonds un Programme d'Ajustement du Secteur Industriel destiné à améliorer l'efficacité de l'industrie, à stimuler les investissements dans ce secteur et à accroître sa contribution à l'économie, notamment en matière d'exportation.

Il importe cependant de savoir s'il existe un programme d'action en faveur du secteur privé, ce qui signifie aussi qu'une politique de privatisation doit se traduire par la réapparition d'un capitalisme privé étranger, qui puisse répondre aux opportunités d'investissement à Madagascar. En revanche, la présence des investisseurs étrangers ne signifie pas pour autant la marginalisation des opérateurs économiques malgaches, la participation active et effective du secteur privé national à la restructuration de l'économie nationale est vivement souhaitée.

Néanmoins, pour que la privatisation des entreprises publiques puisse réussir, le gouvernement doit assurer la transparence du processus de privatisation et faire preuve de rigueur dans le suivi des recouvrements; il doit assurer la pleine égalité des chances aux acquéreurs potentiels qu'ils soient de nationalité étrangère ou malgache, en tenant compte du fait que le transfert de propriété d'entreprises du secteur public au secteur privé relève du domaine de la loi.

Bien que les privatisations ne soient pas complètement achevées, il s'avère prioritaire de mener à terme la privatisation des secteurs de services comme le transport aérien, les télécommunications et le pétrole, dans un cadre réglementaire qui puisse garantir la concurrence, afin de se défaire du monopole d'Etat dans ces secteurs stratégiques.

A l'origine du processus de désengagement de l'Etat se trouvent des entreprises publiques, généralement déficitaires, qui sont devenues des charges pour le pays, mais de nombreux atouts sont offerts aux investisseurs étrangers qui sont prêts à contribuer au développement industriel du pays.

3.1.3. La contribution du secteur privé au développement économique de Madagascar

Nous avons mis l'accent sur l'importance du secteur privé dans le processus de développement d'un pays comme Madagascar. De plus, les réformes mises en oeuvre jusqu'à présent visent à accroître le rôle du secteur privé, aussi la première question consiste à savoir s'il existe une réelle volonté à promouvoir l'entrepreneuriat à Madagascar, et faire intervenir le secteur privé en tant que moteur de la croissance économique, nous conduit au préalable à s'interroger sur ce que sous-entend le développement du secteur privé.

Pour mieux approfondir cette question, nous disposons d'un cadre référentiel qui est le Programme National d'Appui au Secteur Privé (PNASP)⁴⁹¹. L'intérêt du présent document est qu'il est à exploiter dans le cadre du processus d'élaboration du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui fait partie également de notre étude.

La vision du secteur privé serait : « un secteur privé compétitif, acteur clé de la gouvernance, dynamisé par la participation de toutes les composantes de la société, et exploitant judicieusement les avantages comparatifs nationaux, fondés sur la valorisation durable des compétences et des ressources naturelles »⁴⁹².

Les idées-forces à retenir de la vision du développement du secteur privé sont⁴⁹³:

- la compétitivité des entreprises: c'est un impératif qui doit permettre aux entreprises locales de se positionner aussi bien sur le marché local qu'à l'exportation ;
- être acteur de la gouvernance c'est-à-dire que le secteur privé crée des emplois et verse des revenus, l'Etat quant à lui, crée un environnement politique et juridique favorable tandis que, la société civile incite les groupes à participer aux activités économiques, sociales, et politiques ;
- la participation de toutes les composantes de la société qui implique toutes les typologies du secteur privé, des micro-entreprises, du secteur informel aux grosses entreprises multinationales évoluant sous le régime d'entreprise franche industrielle ;
- les avantages comparatifs nationaux qui pourraient être le développement des capacités humaines et la valorisation durable des ressources naturelles ;

- les objectifs à atteindre : dans la concrétisation de la vision du développement du secteur privé qui contribue à celle de la vision globale de la société, pour une croissance économique forte et soutenue, destinée à lutter, contre la pauvreté. Dans ces conditions, trois objectifs sont visés : l'accroissement équilibré des investissements privés, locaux et étrangers, l'augmentation de la compétitivité des entreprises et l'amélioration de l'emploi et des revenus.

Tout au long de notre étude du secteur industriel, nous tâcherons de faire apparaître ces typologies du secteur privé que l'on rencontre réellement à Madagascar mais pour l'instant, nous nous préoccupons de savoir s'il existe une volonté politique de la part de l'administration pour que, effectivement, le secteur privé soit le moteur de la croissance économique. L'aperçu, que nous venons de donner au Programme National d'Appui au Secteur Privé, nous a permis d'avoir cette vision du développement du secteur privé, et d'en dégager les idées majeures qu'elle a suscitées.

Pour soutenir le développement du secteur privé, une stratégie de réformes du Secteur public doit être mise en oeuvre, et les actions prioritaires sont les suivantes :

- instaurer un cadre juridique favorable pour améliorer le système juridique: la stratégie du gouvernement devra avoir pour but de préciser les lois et décrets qui doivent être livrés à la connaissance du secteur privé qui doit les respecter. Il en sera de même des textes qui relèvent directement ou indirectement du droit des affaires. Quant à la Commission de Réforme du Droit des Affaires (C.R.D.A.), il lui appartient de finaliser les travaux en cours consacrés à la réforme de la légalisation pour consolider les bases juridiques ; la C.R.D.A pourra également suivre ce qu'il en est de la loi sur la concurrence;

- dans le domaine de la fiscalité: en 1997, le taux de pression fiscale à Madagascar a été de 9% du PIB, alors qu'à la même époque, l'objectif de 15% du PIB a été la moyenne pour l'Afrique Subsaharienne. Améliorer le recouvrement de l'impôt est par conséquent primordial pour l'Etat. Il est toutefois nécessaire que s'établisse une concertation permanente entre l'administration fiscale, l'administration douanière et le secteur privé. En effet, il paraît important d'introduire une plus grande transparence dans les secteurs économiques-clés, avant même l'élaboration et la mise en oeuvre de cadres législatifs et réglementaires propres à chaque entité. Il est nécessaire de renforcer les administrations fiscales et douanières, afin d'élargir la base sur laquelle les recettes publiques sont prélevées, mais il incombe aussi à l'Etat d'améliorer la transparence des procédures et de les simplifier si nécessaire, pour que l'information en la matière soit facilement accessible et compréhensible par tous les contribuables concernés. Avoir un système fiscal pérenne, équitable et incitatif serait

souhaitable, mais cela implique la nécessité de procéder à de profondes réformes sur la législation fiscale, et c'est pourquoi Madagascar a besoin de faire une évaluation critique et constructive des mesures prises pour déterminer celles qui sont efficaces et modifier celles qui se sont révélées inappropriées.

Si l'objectif est d'accroître les Investissements Directs Etrangers (IDE), il est nécessaire de renforcer les dispositions fiscales incitatives, destinées à promouvoir le développement du secteur privé.

Par ailleurs, comme il faut trouver des moyens d'accroître les recettes, des sources de recettes non fiscales et potentielles peuvent être exploitées, ce sont celles qui sont associées à l'exploitation des ressources naturelles mais respectueuses de l'environnement : les permis d'exploitation minière, forestière, les concessions minières, les licences de pêche...

- L'accès à la propriété foncière : ce problème de la sécurisation foncière est un obstacle additionnel qui se pose aux investisseurs surtout lorsqu'il est lié aux possibilités d'avoir accès au crédit institutionnel.

A Madagascar, une grande partie des terres est occupée sur la base des affectations coutumières, ce qui suppose le droit de jouissance de la terre et l'absence de titres de propriété. C'est pourquoi le problème foncier est loin d'être résolu avec toutes les questions qu'il soulève : comment accélérer le traitement des dossiers traités au service des domaines? Ou encore que faire pour améliorer la sécurisation foncière?

Comme l'excès de réglementation de l'Etat a contribué à perpétuer la corruption dans le domaine foncier, aussi s'avère-t-il urgent de simplifier les procédures administratives et de les rendre plus transparentes en informant les agents intéressés sur le foncier. A cette fin, il est nécessaire de renforcer l'appui institutionnel au service des domaines;

- L'ancrage avantageux à la mondialisation avec une participation active aux ensembles régionaux : l'ouverture à l'exportation fait partie de la stratégie de développement industriel adoptée à Madagascar. L'instauration du régime de zone franche a contribué à la promotion de l'exportation⁴⁹⁴ et des mesures de dispositions ont été prises par l'Etat pour appuyer cette stratégie de croissance tirée par l'exportation. Dans cette optique, il s'agit d'utiliser également le potentiel économique des secteurs agricoles et miniers, des secteurs où Madagascar a des avantages comparatifs.

Toutefois une participation avantageuse au Commerce International en général, et aux ensembles régionaux en particulier, sera facilitée par une amélioration de l'environnement général des affaires, par une meilleure maîtrise des relations internationales par les opérateurs

qui vont discuter sur l'O.M.C, les organisations régionales telles que la S.A.D.C, COMESA, la C.O.I....

Enfin, il paraît nécessaire de faire remarquer qu'il est important de poursuivre le désengagement de l'Etat dans le secteur agricole et celui des activités extractives pour y faciliter l'investissement, dans la mesure où il s'agit là de deux secteurs qui ont souffert des interventions excessives de l'Etat, leur développement économique va par conséquent dépendre des changements d'ordre institutionnel et/ou organisationnel, et surtout du désengagement de l'Etat de ces types d'activités de production.

En bref, l'ouverture à l'exportation implique beaucoup de contraintes, bien qu'elle comporte des avantages. Tout cela sera analysé dans le cadre des zones franches mais d'ores et déjà nous insistons sur le fait que, son succès dépendra de la stratégie de réformes du secteur public, dans la mesure où les investisseurs potentiels se heurtent à des coûts de transaction élevés, à des délais souvent longs et imprévisibles résultant des formalités administratives trop lourdes, du nombre trop élevé d'organes impliqués dans le processus d'enregistrement. Il s'agit là de restaurer la crédibilité de l'Etat dans son rôle de facilitateur.

3.2. Les Zones Franches Industrielles (ZFI)

Les Zones Franches Industrielles (ZFI) font partie des effets des Programmes d'Ajustement Structurel (P.A.S) mis en oeuvre à Madagascar d'où l'intérêt qu'elles présentent. Après cette étude du développement du secteur privé sur laquelle nous avons insisté, il convient, à présent, d'aborder les ZFI en examinant successivement :

- le Code des investissements et le régime des Zones Franches Industrielles (ZFI).
- le cadre légal et les diverses catégories de zone franche.
- les mesures incitatives en faveur des Zones Franches Industrielles (ZFI).
- les objectifs de la mise en place du régime de la zone franche à Madagascar.
- portée et limites des entreprises de ZFI à Madagascar.

3.2.1. Le Code des Investissements et le régime de ZFI

Afin de promouvoir les investissements d'une part, les exportations d'autre part, l'Etat a promulgué le 29 Décembre 1989 les lois relatives au Code des Investissements (N° 89-026) et au régime de Zone Franche Industrielle à Madagascar (N°89-027) :

- Le Code a pour but d'inciter les capitaux tant nationaux qu'étrangers à s'investir dans les activités productives, et celles directement liées à la production qui sont de nature à contribuer à la réalisation des objectifs de développement du pays.

- Le régime de Zone Franche Industrielle s'applique aux investissements réalisés par des promoteurs nationaux ou étrangers, ou association des deux des activités industrielles de transformation tournées vers l'exportation.

Le nouveau Code d'Investissement est destiné à encourager les entreprises travaillant pour l'exportation et la création d'emplois.

3.2.2. Le cadre légal et les diverses catégories d'entreprises de zone franche.

Pour mieux saisir ce que désigne ce concept de Zone Franche Industrielle, il convient de voir son cadre légal et les différents types d'entreprises de zone franche à Madagascar.

→ Le cadre légal du régime de Zone franche à Madagascar

La loi N° 89-027 du 29 Décembre 1989 relative au régime de zone franche a été modifiée et complétée par la loi N° 91-020 du 12 Août 1991. Le texte d'application de la dite loi a été entièrement refondu par le décret n°92-809 du 09 septembre 1992.

Ces divers textes fixent les conditions générales de matérialisation du régime de zone franche à Madagascar, ce qui signifie que le régime de la zone franche a été instauré à partir de 1989, afin d'attirer les investisseurs étrangers.

La création d'une zone franche doit être autorisée par décret, sur proposition du Ministre chargé de l'Industrie. Une structure interministérielle a été créée officiellement en 1994, dénommée «Office de Guichet Unique » (OGU). Elle est chargée d'instruire les dossiers de demande d'agrément, et d'assurer le suivi des entreprises agréées. Ainsi, tout investisseur désirant bénéficier du statut d'entreprise franche doit adresser sa demande au Guichet Unique. La principale obligation faite par l'investisseur est d'exporter au moins 95% de sa production, seuls 5% peuvent être écoulés sur le marché local.

→ Les diverses catégories d'entreprises de zone franche

Quatre catégories d'entreprises, exerçant des activités bien définies peuvent obtenir l'agrément:

- Les entreprises de promotion-exploitation (E.P.E) qui sont chargées des travaux d'aménagement et de construction des zones franches ainsi que de la gestion et de la promotion des zones franches industrielles qui leur sont confiées;
- Les entreprises industrielles de transformation (E.I.T) dont les branches d'activités sont :
 - La fabrication de produits alimentaires et de boissons, et la transformation de produits agricoles, et halieutiques ;

- Les activités industrielles du bois, de fabrication d'ouvrage en bois, y compris les meubles ;
 - Les activités industrielles liées au papier et à la fabrication d'articles en papier ainsi que l'imprimerie ;
 - Les industries chimiques et la fabrication de produits chimiques dérivés du pétrole ou du charbon, d'ouvrages en caoutchouc, en plastique ou autres produits pharmaceutiques et des médicaments ;
 - Les industries de fabrication de produits minéraux non métalliques, céramique, verres et matériaux de construction, à l'exclusion des dérivés du pétrole et du charbon ;
 - Les industries métalliques de base, y compris la sidérurgie et les premières transformations de la fonte, de l'acier, du fer et des métaux non ferreux ;
 - Les industries de fabrication d'ouvrages en métaux, de machines, de matériels de télécommunications, les instruments de précision, les matériels photographiques et instrument d'optique, les appareils d'informatique ;
 - Les industries manufacturières telles que bijouterie et orfèvrerie en métaux précieux, joaillerie fine, fabrication d'instruments de musique, fabrication d'articles de sport, fabrication de jouets, crayons, boutons, fleurs artificielles, écussons, perruques, bijouterie-fantaisie.
- Les entreprises de service (ES) appartenant aux secteurs d'activités de production de films cinématographiques et vidéo, de traitement de données informatiques, ainsi que d'essais et d'analyses techniques, de certification de produits ;
- Les entreprises de production intensive de base (E.P.I.B). Deux secteurs sont concernés:
- Le secteur Agriculture et Horticulture à savoir:
 - + toute production agricole et horticole destinée exclusivement à l'exportation. Il est à noter que l'implantation de ce type d'E.P.I.B doit avoir une portée économique et sociale, et doit assurer le développement de la zone concernée pour être éligible au titre de zone franche ;
 - + toute unité agro-industrielle qui demande un régime d'entreprise franche pour la partie de transformation. Les superficies de production garantissent les besoins en matières premières de l'industrie.

▪ Le secteur Elevage et Ressources halieutiques à savoir:

+ l'élevage de vache laitière à haute performance et la production laitière, l'élevage intensif de petits ruminants, l'élevage intensif de bovins (transformation), l'aviculture (abattage et/ou transformation), la sériciculture pour la production de cocons à soie, l'agriculture, la culture, le conditionnement et/ou transformation de crustacés, la culture d'huîtres et de coquillages à nacre, la culture d'algues et l'élevage de poissons d'aquarium. La condition d'éligibilité pour cette agroindustrielle est de disposer de superficies de production, lesquelles doivent garantir le besoin en matières premières de l'entreprise.

Après avoir traité le cadre légal et les diverses catégories d'entreprises de zones franches, il serait intéressant de voir les mesures incitatives en faveur des zones franches.

3.2.3. Les mesures incitatives en faveur des zones franches

Ces mesures incitatives qui sont destinées à encourager les investissements dans les entreprises en zone franche correspondent aux dispositions qui ont été fixées par l'Etat et peuvent être sériées de la manière suivante:

- dispositions fiscales et douanières;
- dispositions financières;
- dispositions sociales;
- dispositions foncières.

C'est à travers le tableau synoptique (Tableau N°67) que nous allons apprécier le régime fiscal et douanier, dont bénéficient les entreprises de zone franche Industrielle (ZFI) de Madagascar.

Tableau 67 : Régime fiscal et douanier des entreprises de ZFI de Madagascar

REGIME FISCAL des entreprises de ZFI				
Impôts sur les Bénéfices des Sociétés (I.B.S)	Régime normal	Toute entreprise de ZFI est assujettie à l'IBS au taux de 10%		
	Exonération sur IBS	E.P.E	12 ans à compter du démarrage des travaux de construction de la Zone.	L'exploitation effective exclut la période de mise au point industrielle et celle de la formation professionnelle. Période ≤ 12 mois
		E.I.T	Pendant les 5 ^e exercices d'exploitation effective.	
		E.S	Pendant les 2 ^e exercices d'exploitation effective.	
	Réduction sur IBS	Après la période de grâce, les investissements réalisés en cours d'exploitation donnent droit à des réductions dont les taux sont donnés par le rapport IN/IR x 100. IN désigne le montant des 'investissements réalisées immobilisations IR désigne le montant des immobilisations résiduelles réévaluées et figurant dans les états financiers.		
Impôts sur les dividendes distribués		Taux fixe de 10% sans période de grâce		
Impôts sur les revenus salariaux des expatriés		≤ à 35% deal base imposable		
REGIME DOUANIER ...= l'action du Service des Douanes s'exerce dans les Z.F.I suivant les conditions fixées par le Code des Douanes.				
SONT EXONERES DE : - Droits de douane - Taxe d'importation - Taxe de consommation -Taxe unique de transaction (T.U.T.)		- les matériaux et accessoires de construction, matériels roulants de chantier, véhicules de transport de marchandises, matières premières, produits semi-ouvrés, emballages, pièces de rechange, matériels didactiques, matériels informatiques et de bureautique, fournitures de bureau destinés à la préparation, l'aménagement et l'exploitation des ZFI et entreprises agréés opérant en ZFI. - les biens et services fournis par les entreprises locales (fournitures considérées cille exploitation et traitées comme telles).		
Les biens et services EXPORTES à l'étranger par les entreprises de ZFI sont EXONERES de tous droits et taxes à l'EXPORTATION.				

SOURCE : Etabli à partir du Recueil de Textes « Régime de ZFI » extrait de JORDM - 1990

→ Dispositions financières

La participation des nationaux dans une entreprise de ZFI peut se faire, soit en monnaie locale, soit en nature.

Toute entreprise de ZFI est autorisée à ouvrir des comptes en devises auprès des banques locales. Les entreprises des ZFI sont tenues d'y domicilier toutes les opérations d'exportation et d'y rapatrier les recettes d'exportation dans le délai maximal de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date d'embarquement.

Chaque entreprise de ZFI est tenue d'ouvrir un compte spécial en monnaie locale auprès d'une banque locale.

Les entreprises des ZFI doivent établir leurs états financiers selon les normes du Plan Comptable Malgache.

→ Dispositions sociales

Toute liberté est accordée à l'entreprise de ZFI pour la gestion de son personnel dans le cadre du Code de travail et du Code de prévoyance sociale. Elle est tenue de verser aux organismes concernés les cotisations sociales prévues par le Code de travail et le Code de prévoyance sociale.

L'Etat assure la liberté de transfert des salaires effectivement perçus à Madagascar par les expatriés travaillant dans les entreprises ZFI.

→ Dispositions foncières

Les terrains destinés à l'aménagement des ZFI demeurent propriété de l'Etat et sont donnés à bail pour une durée de 20 à 50 ans, renouvelable.

Toutefois si les terrains des entreprises franches sont ceux de la propriété des privés, ils le sont sous réserve des dispositions des législations domaniales et foncières et les transactions relèvent du droit commun.

Après examen de ces mesures incitatives destinées à attirer les investisseurs étrangers à développer les ZFI à Madagascar, nous nous interrogeons sur les objectifs de la mise en place du régime de zone franche.

3.2.4. Les objectifs de la mise en place du régime de zone franche à Madagascar

D'aucuns savent que les entreprises de zone franche ont été établies à Madagascar dans le but de promouvoir le développement des activités manufacturières orientées vers l'exportation. Les investissements étrangers et nationaux sont censés en être le principal moteur. Ainsi les objectifs majeurs sont:

- s'assurer des recettes en devises.
- créer des emplois.
- attirer des capitaux et des technologies de pointe en provenance de l'extérieur.
- acquérir et améliorer la formation de la main d'oeuvre locale et s'assurer des services du personnel expatrié qualifié en vue d'encadrer les travailleurs nationaux.

3.2.5. Portée et limites des entreprises de ZFI à Madagascar

Madagascar dispose d'un environnement juridique attractif en matière d'investissement et offre des avantages fiscaux et commerciaux. A ce propos, rappelons entre autres:

- les marchandises qui sont exonérées de droit de douane et de toute taxe commerciale et dans les conditions stipulées par les conventions internationales auxquelles l'Etat malgache a adhéré, les marchandises des entreprises de ZFI bénéficient des régimes commerciaux préférentiels accordés à Madagascar⁴⁹⁵ ;

- la contribution fiscale des personnes physiques: le taux appliqué sur les dividendes distribuées est fixé à 10% et l'impôt sur les revenus salariaux des expatriés est seulement de 35% de la base imposable. A cela s'ajoute le faible coût de la main d'oeuvre largement féminine;

- les entreprises de ZFI peuvent bénéficier d'une exonération d'impôt (IBS) selon les types d'industrie.

A cela s'ajoutent des garanties financières et sociales qui concernent la liberté de transfert de salaires perçus par les expatriés, la liberté d'accomplissement des opérations relatives à l'exportation notamment l'emprunt à l'étranger, la liberté de transfert de fonds dégagés en cas de cessation d'activité...

Comme nous l'avons souligné, Madagascar dispose aussi d'un environnement juridique attractif en matière d'investissement : autonomie de gestion, exonération des droits et taxes d'importation ou d'exportation, libre emploi du personnel expatrié, facilités d'octroi de visa de séjour et du permis de travail...

Par ailleurs, les potentiels économiques de Madagascar, les opportunités liées à l'existence de partenaires locaux, la situation géographique sont des facteurs qui ont déterminé le choix des investisseurs étrangers pour s'y établir en régime de zone franche.

Si tels sont les atouts de Madagascar, quels sont les impacts positifs et/ou négatifs des zones franches sur l'économie malgache?

En termes de création d'emplois, les résultats sont satisfaisants si l'on suit l'évolution du nombre d'entreprises agréées parallèlement au nombre d'emploi (Tableau n°68).

Tableau 68: Evolution de l'emploi de 1990 à 1996

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Nombre d'entreprises	9	18	35	63	80	119	158
Nombre d'emplois	3 000	4 300	6 600	12 000	19 500	27 800	36 200

Source: Situation de projet 09/06/97 - Ministère de l'industrie et de l'Artisanat. Enquête sur les entreprises franches. Février 1993- Annuaire Minas 1996-1997. Projet Madio.

A travers ce tableau, la contribution des zones franches à la création d'emplois est significative : entre 1980 et 1996, le nombre d'emplois créés est passé de 3. 000 à 36. 200.

Les coûts salariaux sont relativement bas : d'après les données de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)⁴⁹⁶, Madagascar a un coût unitaire de production très compétitif soit USD 0,3 surtout dans le secteur de l'habillement où les Zones Franches Industrielles implantées dans le pays sont les plus nombreuses. Ce coût est bien inférieur par rapport à ceux de l'Afrique du Sud, du Brésil, du Maroc, de Maurice, de Chine, de l'Inde qui sont respectivement de USD 2,17; USD 2,50 ; USD 1,89 ; USD 1,33 ; USD 0,69 ; USD 0,57. En outre, selon les données statistiques parvenues au Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Développement du Secteur Privé (MICDSP) en 2004, ces entreprises franches sont de grande dimension vu le nombre moyen de salariés qu'elles emploient et qui atteint le montant de 618 personnes, ce qui corrobore le constat que nous avons fait, les entreprises franches ont contribué à l'essor de la création d'emplois dans le pays.

Une des clés de la réussite des industries textiles qui font la réputation de Madagascar est la formation de la main d'oeuvre dans les Centres de formation, tels que FORMACO et qui est financé par la Caisse Française de Coopération (CFD). FORMACO utilise des outils modernes et fournit toutes les formations en adéquation complète avec les besoins évolutifs des industries textiles axées sur la confection devenue très compétitive, avec des technologies de pointe incluant des formations performantes qui couvrent le champ de la production depuis l'opérateur sur machine jusqu'au gestionnaire de production. Les compétences de l'équipe de formateurs sont même régulièrement remises à jour par des organismes français. En poursuivant cette amélioration de la qualité de la main-d'oeuvre pour se hisser au haut de l'échelle des technologies avancées, le secteur industriel malgache cherche à tirer le meilleur

parti de son avantage comparatif dans les échanges internationaux à travers ses ZFI. C'est en effet la branche «textile et confection» qui regroupe la majeure partie des entreprises franches de Madagascar.

Parmi les objectifs visés par les ZFI, il a été retenu que les entreprises franches sont un facteur de croissance économique et peuvent contribuer à l'amélioration de la balance commerciale en renforçant les efforts d'exportation.

Comment se traduit ce rôle des ZFI dans l'économie malgache? L'examen de cette question nous conduit à prendre en considération les deux tableaux ci-après:

- Tableau N° 68 qui montre la part des entreprises Franches (EF) dans le PIB national.
- Tableau N°69 qui fait apparaître la part des EF dans les exportations entre 1995 et 2003.

Tableau 69: La part des EF dans le PIB national

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Part Secteur Secondaire dans le PIB total en %	11,7	11,7	11,7	11,8	11,9	11,9	12,2	12,3	11,2	11,5
Part des EF dans le PIB total en %	0,2	0,5	0,6	0,7	0,8	0,8	1,0	1,3	0,9	1,1
Part EF dans le PIB du Secteur secondaire en %	1,9	4,5	5,5	5,7	6,5	7,1	7,9	10,3	7,8	9,2

Source : Service Statistique des Productions des Biens
(SSPB)/INSTA T-2004

A la lecture de ce tableau, il apparaît que:

- Le secteur secondaire n'occupe qu'une faible part dans le PIB, elle tourne autour de 12%;
- Par contre les EF connaissent une croissance régulière entre 1995 et 2003 si l'on exclut la période de la crise, celle de 2002. Cette tendance qui caractérise les EF, aussi bien, en ce qui concerne leur part dans le PIB total que dans le PIB du Secteur secondaire, témoigne de leurs performances.

Comme le concept de ZFI s'applique à des zones industrielles qui travaillent pour l'exportation, afin de voir si cet objectif a été atteint, examinons le deuxième Tableau, le n°70 qui a trait aux exportations des EF.

Tableau 70 : L'évolution des exportations des EF entre 1995 et 2003

Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Commerce spécial d'exportation FOB (en milliards FMG)	1635	1220	1484	1674	2029	2548	3188	2726	3003
Exportation des EF FOB (en milliards FMG)	467	552	687	1391	1778	2977	2452	1616	2239
Exportation totale FOB (en milliard FMG)	2102	1772	2171	3065	3807	5525	5640	4342	5242
Part des zones Franches (en %)	22	31	32	45	47	54	43	37	43

Source: Service Central du Régime Suspensif/Direction Générale de Douane.

D'une manière générale, le Tableau N°70 montre que la part des EF dans les exportations va en s'accroissant et elle a presque doublé entre 1995 et 2003 en mettant de côté 2002, l'année de la crise.

En guise de conclusion sur les ZFI à Madagascar, il est permis d'avancer que, compte tenu de l'exiguïté du marché local, les ZFI peuvent contribuer à promouvoir une industrialisation orientée vers l'exportation. Elles permettent de faire progresser le taux de création d'emplois nouveaux, d'avoir accès au transfert de technologie avancée, d'attirer les investissements directs tant locaux qu'étrangers, d'améliorer les qualifications de la main d'oeuvre, d'assurer des recettes en devises, vu leur part sans cesse croissante dans l'exportation.

L'expansion des ZFI à Madagascar témoigne par ailleurs de la volonté du gouvernement de créer un environnement économique favorable aux investissements étrangers. Dans le cadre de la politique de libéralisation et de privatisation cependant, l'engagement des pouvoirs publics, vis-à-vis d'une industrialisation basée essentiellement sur les exportations, soulève encore de nombreux problèmes ne serait-ce qu' en ce qui concerne les accords commerciaux préférentiels, le transfert de technologie, la sous-traitance, les infrastructures de développement y compris la fourniture d'énergie électrique, les coûts des transports, les aspects sociaux de ce régime de zone franche.

En dépit des avantages accordés aux ZFI, le Groupement des Entreprises Franches et Partenaires (GEFP) qui compte actuellement 90 membres dont 82 entreprises franches⁴⁹⁷ a évoqué trois points qui le préoccupent à savoir: l'amélioration de la procédure douanière pour une économie de temps, la simplification du fisc et l'amélioration de la qualité d'approvisionnement en énergie.

L'industrialisation sous P.A.S entre dans le cadre des nouvelles stratégies industrielles. En nous interrogeant sur les effets du PAS sur l'industrialisation à Madagascar, nous avons estimé nécessaire de montrer d'abord la genèse des PAS dans les années 80 et l'évolution des PAS dans les années 90, compte-tenu de l'importance de leurs impacts sur l'industrie malgache.

La genèse des PAS dans les années 80 a permis de visualiser la stratégie d'action du FMI dans le Tiers-monde, y compris Madagascar. Pour remédier au problème d'endettement auquel les pays producteurs de matières premières du Tiers-monde ont été confrontés, et face à la crise économique mondiale des années 80, les méthodes d'action du FMI consistent à leur faire suivre des programmes d'ajustement destinés prioritairement à restaurer une balance des paiements en déficit.

Plus exactement, les recommandations du FMI et de la Banque Mondiale sont axées sur la croissance, ce qui signifie une Politique économique qui vise en priorité le remboursement de la dette extérieure, c'est-à-dire une politique économique destinée à érorienter l'économie nationale vers le libéralisme économique, fondé sur le marché et sur le développement du secteur privé, c'est-à-dire un désengagement économique et financier de l'Etat.

Par ailleurs, les PAS dans les années 80 nous ont permis d'apprendre, pourquoi Madagascar a dû aussi avoir recours au FMI, et en quoi consistent les grands axes de réformes préconisés par les Institutions de Bretton-Woods. L'implication accrue de la Banque Mondiale, dans la définition des politiques de soutien, s'est traduite à Madagascar, par les Crédits d'Ajustement Sectoriels (CASI, CASA, CASPIC, CASEP) de 1985 à 1988.

C'est en effet, par le biais de ces crédits d'ajustement engagés pendant cette période, que le Secteur industriel qui a fonctionné en dessous de sa capacité, a pu être réapprovisionné en matières premières et en pièces détachées.

Un accent particulier a été mis sur le Plan 1986-1990 (Plan de redressement demandé aux pays endettés et plus exactement sur les Programmes d'Investissements Publics (PIP) qui ont accordé une place importante aux opérations de réhabilitation, visant à remettre en marche

des industries en panne, à maintenir en activité des potentiels, de production ou encore à permettre un meilleur fonctionnement d'exploitation. Les industries sélectionnées dans ce sens signifieraient-elles que, celles exclues de ces opérations de réhabilitation sont appelées à disparaître complètement, ou à fonctionner au ralenti, d'autant plus que le choix s'est porté principalement sur les industries tournées vers l'exportation.

Apparemment, la relance de l'industrie initiée en concertation avec le FMI et la Banque Mondiale équivaut certes à la réhabilitation ou/et à la redynamisation des activités industrielles, mais elle est surtout comprise comme étant orientée vers la libéralisation des activités industrielles gérées par l'Etat. Autrement dit, ce retrait de l'Etat signifie la privatisation de l'économie, soit son orientation libérale.

De plus, les grandes lignes du PAS et le contenu du Plan 1986-1990 nous ont révélé, qu'il existe une compatibilité certaine entre les recommandations du FMI et le nouveau Plan de développement malgache appelé aussi Plan de redressement économique.

A propos de l'évolution des PAS dans les années 90, le rappel des programmes des années 80 a mis l'accent sur cette politique de croissance où le Crédit d'Ajustement Structurel de la Politique Industrielle et Commerciale (CASPIC) en 1987, fut le premier projet d'ajustement structurel avec pour objectif de réorienter l'économie malgache vers l'économie de marché.

La réforme tarifaire introduite par le CASPIC s'est traduite par la libéralisation totale du commerce, par la suppression du contrôle des prix et des marges bénéficiaires commerciales. C'est également la mise en place du Code des investissements et des entreprises franches qui ont permis l'émergence de nouveaux types d'industrie tournées vers l'exportation ainsi que la diversification des produits d'exportation.

Quant aux réformes économiques définies dans le Document Cadre de Politique Economique (DCPE) / 1996-1999, elles sont axées essentiellement sur la libéralisation de l'économie et le désengagement de l'Etat du secteur productif.

En effet, les crédits accordés au titre des Facilités d'Ajustement Structurel Renforcé (FASR) requièrent des mesures de libéralisation et de réformes plus approfondies à moyen terme (programme d'une durée de trois ans). La conditionnalité structurelle met l'accent sur les mesures structurelles et les FARS qui doivent subir une surveillance trimestrielle avec des critères chiffrés et revus. En introduisant les FARS dans ces programmes, le FMI, par cette nouvelle facilité, a reconnu le besoin de crédits concessionnels pour les pays pauvres et aussi la nécessité de prendre des dispositions pour protéger les groupes vulnérables. Ces

considérations, portant sur les années 80 et 90, vont contribuer à mieux comprendre les effets des PAS sur le secteur industriel.

Les reformes définies dans le DCPE répondent à des stratégies d'ajustement structurel, qui s'articulent autour de l'ouverture vers l'extérieur, la libéralisation de l'économie, la stabilité macro-économique, la privatisation du secteur public. Dans le domaine industriel, cela s'est traduit par le développement du secteur privé et des Zones Franches Industrielles (ZFI).

Pour montrer la place importante du secteur privé, nous avons insisté d'abord sur la mise en place d'un environnement favorable à l'essor du secteur privé. Les mesures prises depuis 1985, tendent en effet à renforcer l'application rigoureuse des principes du «Consensus de Washington », qui ont inspiré la politique de financement de la Banque Mondiale et des plans d'ajustement structurel du FMI fondés sur le triptyque: stabilisation - libéralisation - privatisation. C'est dans cette optique qu'on a assisté à l'ouverture totale de l'économie aux mouvements de capitaux, et en particulier à l'investissement direct.

En effet, c'est avec le Crédit d'Ajustement du Secteur Public (CASEP) en 1988, qu'ont été amorcées les mesures de désengagement de l'Etat malgache de l'économie. Une des conditionnalités de la Banque Mondiale est l'adoption par le gouvernement d'un projet de loi-cadre pour la privatisation des entreprises publiques.

Des opérations de réorganisation, de liquidation ou de privatisation ont eu lieu avec un Programme d'Ajustement du Secteur Industrie comme toile de fonds.

Pour apprécier la contribution du secteur privé au développement économique de Madagascar, il importe de savoir s'il existe réellement une volonté à promouvoir l'entrepreneuriat à Madagascar et à faire intervenir le secteur privé en tant que moteur de l'économie. Autrement dit, la concrétisation de la vision du développement du secteur privé doit se traduire par sa contribution à avoir une vision globale de la société, pour une croissance forte et soutenue, destinée à lutter contre la pauvreté.

Comme l'ouverture à l'extérieur fait partie de la stratégie du développement industriel adoptée à Madagascar, force est de constater que l'instauration du régime de la zone franche a contribué à la promotion de l'exportation. A cette fin, il s'agit également d'utiliser le potentiel économique des secteurs où Madagascar a des avantages comparatifs.

C'est pourquoi les Zones Franches Industrielles (ZFI) font partie des effets des PAS. Madagascar dispose également d'un environnement juridique et attractif en matière d'investissement et elle offre des avantages fiscaux et commerciaux. Les zones franches sont

établies dans le but de promouvoir le développement des activités manufacturières tournées vers l'exportation.

Il est apparu que, la contribution des Zones Franches Industrielles à la création d'emplois est significative, en particulier dans la branche «Textiles et Confection » qui regroupe la majeure partie des entreprises franches de Madagascar.

B/ L'évolution de la politique industrielle après la crise de 2002

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner que, la politique industrielle s'inscrit certes dans le cadre d'une stratégie globale de développement arrêtée par les pouvoirs politiques mais dont les documents ont été élaborés avec les bailleurs de fonds et la communauté internationale.

La crise politique de 2002 a débouché sur l'avènement du régime dirigé par le Président M. Ravalomanana. Les prolongements de cette crise ont véhiculé des conséquences importantes au niveau économique, notamment dans le secteur industriel.

Afin de résoudre les problèmes engendrés par la sortie de crise, le nouveau régime a poursuivi la concertation avec les bailleurs de fonds dans l'élaboration des stratégies de développement. Dans cette perspective, le DCPE déjà évoqué, fut repris et transformé en Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP). Dans le même ordre d'idées fut élaboré également le Plan d'Action Madagascar 2007-2012, plus connu sous le titre anglais «Madagascar Action Plan 2007-2012 » ou M.A.P.⁴⁹⁸

Cette sous-section comportera les trois volets suivants:

- les impacts de la crise 2002 sur les industries malgaches.
- du DCPE au DSRP.
- la politique industrielle selon le MAP.

1. Les impacts de la crise de 2002 sur les industries malgaches

Avant d'examiner les conséquences de la crise sur les unités industrielles, un bref aperçu de la crise politique de 2002 s'impose.

1.1 Le régime sorti de la crise politique de 2002

L'analyse approfondie de cette crise politique malgache de 2002 dépasse largement notre sujet, néanmoins afin de pouvoir comprendre ses conséquences sur le plan économique, il nous semble opportun d'en dégager quelques points de repère.

La crise politique qui s'est passée à Madagascar pendant le premier semestre 2002 prend sa source dans les élections présidentielles du 16 Décembre 2001. Six candidats

entraient en lice pour briguer la magistrature suprême au cours de ces élections⁴⁹⁹. Les résultats officiels des élections n'ont pas reconnu un candidat élu au premier tour et on a prévu la tenue d'un deuxième tour. Les résultats officiels ont entraîné plusieurs contestations post-électorales, ayant débouché sur ce qu'il est convenu d'appeler la crise malgache de 2002. Les deux candidats les mieux placés ont polarisé les opinions de l'époque. D'une part, les partisans de D. Ratsiraka se basaient sur les résultats officiels, et prônaient l'organisation d'un deuxième tour pour départager les voix; et d'autre part, les partisans de M. Ravalomanana considéraient ce dernier comme déjà élu avec une majorité absolue au premier tour, et ils réclamaient alors la confrontation des procès verbaux. La raison originelle de la crise s'expliquait de ce fait par la lutte entre les légalistes, partisans de D. Ratsiraka et les légitimistes, partisans de M. Ravalomanana.

Pratiquement, pendant six mois (Janvier-Juin 2002), beaucoup de faits ont jalonné cette crise, parfois avec des excès regrettables de la part des uns et des autres (mobilisations dans la plupart des grandes villes, grèves, barrages anti-économiques...). Toujours est-il que ces événements, après différentes péripéties jusqu'au niveau international, ont débouché sur la victoire des légitimistes avec l'avènement du régime dirigé par le Président M. Ravalomanana.

1.2. Les conséquences de la crise sur les unités industrielles

En 2001, la situation économique de Madagascar est présentée par les milieux des affaires comme dotée d'une bonne performance dans les principaux secteurs d'activités. A ce propos, un document de synthèse élaboré par le gouvernement de l'époque et intitulé «Madagascar. Situation au 1er Juillet 2002» véhicule quelques notes d'optimisme. Le dit document signale pour 2001, un taux de croissance économique de 5,9% et une inflation de 7,4% (mesurée par l'indice moyen des prix à la consommation). Par ailleurs, il ne paraît pas superflu de reproduire le passage significatif suivant: «Le secteur secondaire (13,4% du PIB) a bénéficié de l'expansion des entreprises franches, et la dynamique des activités du secteur tertiaire (52,4% du PIB) s'est poursuivie, notamment dans les branches BTP, Commerce et Banques »⁵⁰⁰. Cette situation, quelque peu optimiste, fut perturbée par les impacts de la crise socio-politique évoquée plus haut.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer les conséquences négatives de cette crise sur les unités industrielles, entre autres la destruction des infrastructures lourdes à cause des barrages anti-économiques dans les axes reliant les grandes agglomérations, la perte de marché causée par les difficultés d'approvisionnement en matières premières et en énergie; à telle enseigne

que l'on peut relever la constatation amère suivante: «Le secteur industriel a connu une paralysie presque totale de la production de toutes les branches, faute de matières premières, et également une perte de marché due à la diminution du pouvoir d'achat local et l'annulation des commandes des clients à l'étranger»⁵⁰¹.

Sur le plan industriel, plusieurs entreprises furent obligées de procéder à une fermeture partielle voire même totale. Beaucoup d'emplois ont été supprimés, notamment dans les zones franches, le document déjà cité avance le chiffre de 150. 000 emplois supprimés après la crise.

Par ailleurs, suite aux difficultés financières entraînées par la crise, plusieurs entreprises n'ont pas pu honorer leurs obligations fiscales, ainsi que leurs échéances bancaires.

Bref, en dépit de l'appréciation politique relative à l'avancée démocratique, cette crise de 2002 a véhiculé des prolongements difficiles à remédier sur le plan économique, notamment au niveau des industries.

Pour répondre à cette situation, le régime Ravalomanana a élaboré de nouvelles stratégies à travers le DSRP, suivi du MAP.

2. Du DCPE au DSRP

Dans la continuation du DCPE, le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) fut proposé par le régime d'alors. Le DSRP considère la réduction de la pauvreté comme la question capitale qui devrait mener au développement. De quelle stratégie de développement s'agit-il et à quelles réflexions peut-elle nous conduire?

2.1 Stratégie de développement axée sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

Sous le régime du Président M. Ravalomanana et en collaboration avec les bailleurs de fonds, le D.S.R.P. fut validé au cours de l'Atelier de Concertation Nationale sur le D.S.R.P. du 25 au 26 Mars 2003 au Palais d'Etat d'Iavoloha.

L'objectif majeur du D.S.R.P. vise à réduire de moitié le taux de pauvreté en dix ans à Madagascar. A ce rythme, Madagascar se propose de dépasser l'objectif fixé par les Nations Unies ou plus exactement les «objectifs du Millénaire pour le Développement» (O.M.D.) ou «Millennium Development Goals» (MDG) en anglais, et qui consistent à réduire de moitié la pauvreté en 2015.

Dans le cas de Madagascar, l'indicateur de base étant le seuil de pauvreté monétaire évalué à 988.600 Fmg par an et par individu en 2001, soit une proportion de 69,6% de Malgaches pauvres (chiffres puisés dans le D.S.R.P.).

Le D.S.R.P. comporte trois axes stratégiques:

- Restaurer un Etat de droit et une société bien gouvernée;
- Susciter et promouvoir une croissance économique à base sociale très élargie
- Susciter et promouvoir des systèmes de sécurisation humaine et matérielle ainsi que protection sociale élargie.

Pour réaliser le D.S.R.P, les différents secteurs doivent se fixer des objectifs spécifiques, et adopter des politiques et mesures en conséquence. La mise en œuvre du D.S.R.P. dépend également des investissements du secteur privé, considéré comme le moteur de la croissance économique. A ce propos, les principaux secteurs porteurs de croissance sont : développement rural, pêche, mines, industries manufacturières tournées vers l'exportation, tourisme.

Compte tenu des objectifs escomptés, c'est-à-dire un taux de croissance de 8,5 % par an et un taux d'investissement de 12% du PIB, il faut mettre en commun tous les efforts aussi bien avec les bailleurs de fonds qu'avec toutes les forces représentatives de la Nation pour les actions et mesures à prendre pour le financement du D.S.R.P.

Par rapport au P.A.S que Madagascar et bien d'autres pays endettés, incapables de faire face aux échéances de leurs dettes ont dû suivre, quelle appréciation critique du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté peut-on faire?

2.2. Appréciation critique du D.S.R.P.

Le D.S.R.P. est une stratégie de développement axée sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Cette mise en cohérence de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté, annonce un scénario de croissance forte formulé à partir d'un modèle macro économique de la Banque Mondiale et adapté au cas de Madagascar.

Faire du D.S.R.P. une stratégie de développement tend à se confirmer, en prenant en considération le vote de la loi des finances 2004 d'une part et la réunion en Mars 2004 du Board du FMI d'autre part, et au cours de laquelle, fut discuté le dossier Madagascar concernant le Fonds pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) qui, en principe, s'inscrit dans la ligne du D.S.R.P.

Dans le même ordre d'idées, le point d'achèvement concerne l'évaluation de la Banque Mondiale et du FMI, pour savoir si les objectifs fixés par le DSRP à moyen terme,

ont été « achevés ». Si Madagascar est éligible à l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE), dont l'objectif est d'introduire le concept de viabilité de la dette, elle pourra bénéficier d'une réduction de la dette, dont le niveau puisse être soutenable. L'IPPTE est une initiative des Institutions Financières Internationales qui est liée à la réduction de la pauvreté.

Dans les négociations avec les bailleurs de fonds, une des conditionnalités qui a heurté l'héritage culturel malgache, fut le principe d'autoriser les étrangers à posséder des terres⁵⁰².

Dans le cas de Madagascar qui a adopté le D.S.R.P., un modèle qui relie la croissance à la réduction de la pauvreté, pourquoi ce passage de la notion de développement à celle de la pauvreté ? Plus exactement, si l'objectif de développement est de satisfaire au maximum les besoins de base de la population, pourquoi le phénomène de pauvreté est-il devenu un thème majeur dans les sociétés contemporaines qui se situent dans le cadre d'une économie globalisée?

Il ressort de toutes ces considérations qu'au niveau des pays africains dont entre autres Madagascar, l'analyse de la pauvreté se situe encore dans le prolongement de la mise en oeuvre des P.A.S.

La pauvreté se définit « comme un phénomène résultant d'un processus de dégradation de la condition et du niveau de vie d'une fraction de plus en plus importante de la population »⁵⁰³. Et si l'on se réfère à l'Indice de Développement Humain (IDH), Madagascar est classé comme le 131^{ème} sur les 173 pays selon le «Rapport Mondial sur le Développement Humain », intitulé du document que le PNUD a fait apparaître en 1994.

Toutes ces données témoignent certes de la gravité de la situation socioéconomique à Madagascar, mais il convient de souligner que la pauvreté des pays en développement est devenu un phénomène qui préoccupe même les institutions financières de Bretton-Woods.

Par ailleurs, des rapports, des études et des publications sur les stratégies pour combattre la pauvreté ne cessent de paraître⁵⁰⁴. À cela s'ajoute le Sommet Mondial sur la Pauvreté, organisé en 1995 à Copenhague. Dès lors, les Nations-Unies ont avancé la notion de « Développement social ou humain » pour désigner les composantes de la lutte contre les inégalités diverses telles que la pauvreté. Dans cette perspective, la question majeure, au-delà des considérations d'ordre économique, est de savoir comment susciter une croissance économique qui ait des effets tangibles sur la population.

Comme nous l'avons souligné, l'analyse de la pauvreté est liée à la mise en œuvre progressive des P.A.S. Dans les années 80, les difficultés sur le plan macro économique ont obligé les pays africains comme Madagascar à négocier des P.A.S avec le FMI et la Banque

Mondiale, avec des crédits octroyés à titre de prêts moyennant des conditions spécifiques d'où le CASI en 1984, le CASA en 1985-1986, le CASPI en 1987 et le CASEP.

Plus exactement l'obtention des tranches de crédit, incluant les Accords de Confirmation signés avec le FMI, reste liée à la mise en oeuvre des mesures dont les objectifs sont fixés d'un commun accord avec le FMI et la Banque Mondiale.

Dans les années 90, l'expression « Consensus de Washington » inventée par l'économiste américain, John Williamson est utilisée pour designer l'ensemble des recommandations faites par le FMI et la Banque Mondiale et destinées à orienter le développement économique des PED. Elles préconisent entre autres :

- l'assainissement des finances publiques en vue de la réduction des déficits budgétaires.
- la réforme fiscale.
- la libéralisation du système financier et des échanges.
- la privatisation des entreprises publiques.
- la déréglementation de l'économie en vue d'éliminer toute entrave à la concurrence.

L'application de cet ensemble de mesures appelle les observations suivantes

- la croissance économique est l'objectif principal, et son fondement est le respect des principes et des mécanismes de l'économie de marché;
- le rôle de l'Etat est également limité au respect de la propriété privée, de la liberté et de la libre concurrence;
- la libéralisation des investissements privés et du commerce extérieur, va contribuer à une plus grande ouverture des Pays en développement (PED), et à leur insertion dans l'économie mondiale.

A la suite de ces observations, force est de souligner que les stratégies de développement véhiculées par le D.S.R.P. en continuation du D.C.P.E., ne comportent pas clairement un projet de société, elles ont révélé leurs limites dans la réduction de la pauvreté, ceci nous amène tacitement vers la discussion du M.A.P.

3. La politique industrielle selon le M.A.P.

Le M.A.P. (Madagascar Action Plan) ou Plan d'Action Madagascar 2007-2012, a été lancé officiellement en 2006 par le Gouvernement Malgache de l'époque. Ce document est désigné comme un « Plan audacieux pour le développement rapide », son application nécessite toutefois des structures de mise en oeuvre. Par conséquent, cette division portant sur la

politique industrielle selon le M.A.P. comportera deux points, à savoir la présentation du M.A.P. et les structures de mise en œuvre.

3.1. Présentation du MAP

Conçu dans la continuation du D.S.R.P et de la « Vision Madagascar Naturellement» en 2004, le M.A.P est considéré comme la feuille de route du régime d'alors ; il définit les priorités à suivre pour la période 2007-2012.

Dans le message introductif du Président M. Ravalomanana, on peut relever le passage significatif suivant: « Le M.A.P. décrit les engagements, les stratégies et les actions qui conduiront à une croissance économique rapide, contribueront à la réduction de la pauvreté, et permettront au pays de tirer avantage des défis de la mondialisation, conformément à la vision nationale «Madagascar Naturellement» et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement»⁵⁰⁵.

Le dit régime entend effectuer un saut qualitatif à moyen terme selon les grands objectifs ci-après :

Tableau 71: Les grands objectifs

INDICATEURS	2005	2012
Indice de Développement Humain des Nations- Unies.	146 parmi 177 pays	100
Taux de pauvreté (Pourcentage de la population vivant avec moins de 2 USD/jour)	85,1% (en 2003)	50%
Taille de la famille (Indice de fécondité)	5,4	3 à 4
Espérance de vie	55,5	58 à 61
Taux d'alphabétisation	63%	80%
Pourcentage des élèves ayant terminé l'école secondaire	CEG = 19% Lycée = 7%	CEG = 56% Lycée = 14%
Croissance économique	4,6%	8 à 10 %
PIB (USD)	5 Milliards	12 Milliards
PIB par tête (USD)	309	476
Investissement Direct étranger (USD)	84 Millions	500 Milliards
Classification Environnement des affaires (Banque Mondiale)	131	80
Indice de perception de la corruption	2,8	5,2
Pourcentage des ménages en possession de titres ou certificats fonciers	10%	75%

Source. MAP, p: 008

En somme, le M.A.P, document stratégique s’inspirant des OMD, vise à relever les défis de la mondialisation, selon les potentialités réelles à Madagascar. Le M.A.P. comprend les huit (8) engagements ci-après, dont chacun est décliné en différents défis

- Engagement 1 : Gouvernance responsable.
- Engagement 2 : Infrastructure reliée
- Engagement 3 : Transformation de l’éducation
- Engagement 4: Développement rural
- Engagement 5 : Santé, Planning familial et lutte contre le VIH /SIDA
- Engagement 6 : Economie à forte croissance
- Engagement 7 : Environnement
- Engagement 8 : Solidarité nationale.

En tant que document de stratégie de développement, les composantes du M A.P présentent une cohérence d’ensemble, néanmoins notre préoccupation portant sur la politique industrielle du M.A.P, s’inscrit dans l’engagement 6 relatif une économie à forte croissance.

- L’engagement 6: Economie à forte croissance

L’engagement 6 du M.A.P vise à atteindre un taux de croissance entre 7-10% en 2012 par l’implantation des axes d’action suivants : promouvoir un secteur privé fort, améliorer l’environnement des affaires, utiliser les technologies de pointe, bref relever les défis de la mondialisation.

L’engagement 6 du M.A.P est décliné en 10 défis:

- + Défi 1 : Assurer un environnement macro-économique stable.
- + Défi 2 : Accroître les investissements directs étrangers.
- + Défi 3 : Promouvoir le plein emploi.
- + Défi 4: Réformer le système bancaire et financier.
- + Défi 5 : Renforcer les entreprises locales, les PME et l’artisanat.
- + Défi 6 : Renforcer la compétitivité commerciale internationale.
- + Défi 7 : Développer intensivement le secteur minier.
- + Défi 8 : Promouvoir et développer intensivement le secteur tourisme.
- + Défi 9 : Exploiter intensivement les opportunités régionales.
- + Défi 10 : Développer des synergies économiques à travers la diplomatie.

Toutefois, relativement à notre sujet, deux défis (Défi 2 et Défi 5) méritent d’être mis en relief. Rappelons que chaque défi part de l’analyse de la réalité actuelle, avant de parler des objectifs et des stratégies, puis les projets et activités prioritaires, ainsi que les indicateurs (2005-2012) qui sont visualisés.

□ Défi 2 : «Accroître l'investissement direct étranger », on peut citer les passages ci-après:

→ Objectifs:

1. Madagascar deviendra la destination la plus privilégiée des investissements, dans l'Afrique Sub-Saharienne et l'Océan Indien.
2. Madagascar atteindra une croissance économique à deux chiffres en 2012.
3. Nous élargissons l'assiette fiscale dans le moyen et long terme.
4. La promotion des investissements étrangers se fera spécifiquement dans les secteurs, où la valeur ajoutée, la création d'emplois, l'intégration et les effets multiplicateurs, dans les autres secteurs seront maximisés.

→ Stratégies:

1. Créer un environnement des affaires compétitif.
2. Sécuriser les investissements et le commerce.
3. Promouvoir intensivement Madagascar pour attirer des investissements.
4. Fournir les infrastructures favorables aux investissements: énergie, zones industrielles, propriété foncière.
5. Initier des accords internationaux pour accroître la confiance des investisseurs et l'accès aux marchés.
6. Eliminer les distorsions dans l'économie.

→ Indicateurs:

INDICATEURS	2005	2012
Investissements Directs étrangers (Millions US \$)	84	500
Classement Climat des Investisseurs	131	80

Source: MAP p : 086

□ Défi 5 : «Renforcer les entreprises locales, les PME et l'artisanat» comporte les indications suivantes:

→ Objectifs

Les entreprises, les PME, et l'artisanat seront dynamisés au niveau local, pour qu'ils puissent contribuer efficacement à la croissance économique, en s'intégrant de plus en plus à l'économie nationale, et en augmentant l'utilisation de leur capacité de production à travers

l'adoption de technologie et d'outils de production modernes. Les actions de structuration des filières et de renforcement de capacité des opérateurs seront poursuivies.

→ Stratégie

1. Créer des centres de soutien à la productivité.
2. Transition du secteur informel vers le secteur formel.

→ Indicateurs

INDICATEURS	2005	2012
Nombre d'entreprises créées	882	2000
Part du Secteur informel dans le PIB (%)	20	12

Source : MAP p: 089

3.2. Les structures de mise en oeuvre du M.A.P

La mise en œuvre du MAP nécessite de nouvelles structures aussi allons-nous retenir:

- le National Leadership Institute of Madagascar (NLIM)
- l'Economic Development Board of Madagascar (E.D.B.M)
- les Pôles Intégrés de Croissance (PIC)

3.2.1. Le National Leadership Institute of Madagascar (NLIM)

Cet Institut fut créé en 2006 en vue de «développer une capacité de leadership pour le développement rapide dans le MAP ».

Plusieurs responsables étatiques et privés ont suivi un stage de formation en leadership dans le NLIM. Cependant, l'évènement majeur est constitué par la formation des 17 433 Chefs Fokontany⁵⁰⁶ de toute d'Ile, organisée par le NLIM en Septembre 2007.

Ces responsables étaient tenus d'entreprendre des activités de développement à hauteur de 80% dans leur circonscription respective, et de s'occuper seulement des tâches administratives pour 20% de leur temps.

En l'occurrence, il convient d'évoquer le « Dialogue Présidentiel » organisé par le NLIM en Novembre 2007, les termes de référence suivants: «Afin de renforcer davantage la prise de responsabilité des parties prenantes dans le cadre de la mise en oeuvre du Madagascar Action Plan (MAP); le Président de la République invite les acteurs et les partenaires clés des huit engagements du MAP à une série de sessions dénommée «Dialogue Présidentiel ». Sont invités les participants ci-après:

- Secteur public

- Collectivités territoriales décentralisées
- Projets nationaux
- Bailleurs de fonds
- Secteur privé
- ONG, et organismes d'appui
- Société civile.

En organisant cette rencontre, la vision principale est certes de renforcer davantage la prise de responsabilité des «parties prenantes dans le cadre de la mise en oeuvre du MAP»⁵⁰⁷ néanmoins, les partenaires clés ne manqueront certainement pas de saisir cette occasion pour trouver des réponses à leurs différents problèmes. A l'approche de la célébration du premier anniversaire de son lancement officiel, vu que le MAP est un programme conçu pour cinq ans (2007-2012) force est de constater en effet que bien de questions gravitent autour de sa concrétisation.

3.2.2. L'Economic Development Board of Madagascar (EDBM)

L'EDBM fut créé en 2006 «pour faciliter et promouvoir le développement des investissements privés locaux et étrangers. L'EDBM est responsable pour rendre le climat des investissements attrayant par les entreprises privées et propice pour leur réussite »⁵⁰⁸. A cet effet, le Défi 10 parle de « Développer des synergies économiques à travers la diplomatie ».

En vue d'attirer les investisseurs étrangers, les Représentations diplomatiques devront promouvoir les produits malgaches, jouer un rôle actif dans la recherche des partenaires internationaux. Comme la promotion des investissements privés reste la priorité du gouvernement depuis 2007, les Ambassades malgaches à l'extérieur sont tenues de monter des «Vitrines de Madagascar» afin d'accroître la visibilité des produits économiques de l'Ile auprès des étrangers et surtout les investisseurs potentiels⁵⁰⁹. Cette initiative relève également du Ministère des Affaires Etrangères, du Trade facilitation Office-Canada et de plusieurs hommes d'affaires.

Des « Journées de Madagascar » organisées en 2007 au Canada, on peut retenir les points saillants suivants :

- Signature d'un Protocole d'accord entre le FCCIAA malgache et le Conseil Canadien pour l'Afrique (CCA) qui regroupe 150 entreprises canadiennes.
- Augmentation de la visibilité de Madagascar au Canada.
- Promotion des Investissements Directs Etrangers vers Madagascar.

- Encouragement du réseautage de la mission économique malgache avec les membres de la diaspora malgache au Canada⁵¹⁰.

3.2.3. Les Pôles Intégrés de Croissance (PIC)

Les Pôles Intégrés de Croissance ont été créés en 2005 avec l'appui de la Banque Mondiale. Ils font également partie des structures de la mise en application du MAP.

Ce projet PIC financé à hauteur de 125 millions de dollars pour cinq ans par la Banque Mondiale⁵¹¹, est conçu pour susciter et promouvoir la croissance économique à base sociale élargie dans trois pôles identifiés, à savoir Taolagnaro, Nosy-Be et Antsirabe. Suite à la modification de la Constitution de la République de Madagascar par Référendum du 04 Avril 2007, ce projet PIC peut engendrer des conséquences importantes pour l'avenir économique du pays.

L'idée de base avancée dans le projet PIC, est de faire des trois pôles ciblés comme leviers de développement, par des actions intégrées sur la réhabilitation des infrastructures, le renforcement des capacités et l'amélioration de l'environnement des affaires.

Si le pôle Nosy Be est plutôt orienté essentiellement vers le tourisme de niveau international, les deux autres pôles Taolagnaro et Antsirabe sont localisés dans des régions à vocation industrielle.

A Taolagnaro, en plus du volet touristique, l'implantation en cours du projet QIT Minerais Madagascar (QMM)⁵¹² portant sur l'exploitation de l'ilménite à grande échelle, peut entraîner des retombées industrielles. C'est surtout Antsirabe, réputée comme la Capitale industrielle de Madagascar avec ses complexes agro-industriels, dont certains ont fonctionné depuis la Colonisation, qui est appelée à jouer un rôle de locomotive dans le futur industriel de l'Ile⁵¹³.

La crise de 2002 s'est répercutée sur le secteur industriel par de nouvelles stratégies économiques axées essentiellement sur le renforcement du secteur privé et l'appel aux investissements directs étrangers.

Le DSRP et le MAP, documents élaborés en relation avec les bailleurs de fonds, vont surtout dans le sens de ces nouvelles stratégies. Toutefois, on reproche souvent au MAP l'absence d'éléments chiffrés, qui pourraient renforcer les engagements des bailleurs de fonds qui sont pour la pratique de l'évaluation quantitative.

La réflexion sur la politique industrielle après la crise de 2002 a permis de mettre en relief trois points complémentaires, à savoir les impacts de la crise sur les industries

malgaches puis la logique de la continuation des stratégies économiques par le DCPE, le DSRP et le MAP, enfin la dimension industrielle du MAP fut visualisée.

Quant à l'état des unités industrielles après la crise, nous avons constaté la quasi-paralysie du secteur, à cause des déficits en matières premières, de la perte du marché consécutivement à l'annulation des commandes.

Par ailleurs, les stratégies de développement, conditionnées par l'environnement politique, les mesures préconisées par le «Consensus de Washington », et les OMD⁵¹⁴ se sont traduites par le passage du DCPE au DSRP, pour arriver au MAP.

En ce qui concerne la dimension industrielle du MAP, il convient de signaler la priorité accordée au secteur privé et dans cette logique fut mis en place l'EDBM afin d'optimiser l'appel aux investisseurs privés, de même la mise en place des trois PIC (Taolagnaro, Antsirabe, Nosy Be) visait au moins deux endroits porteurs en termes d'industrie, en l'espèce Taolagnaro avec le Grand projet QMM, et Antsirabe avec son caractère de ville industrielle depuis la période coloniale.

Dans cette section II consacrée aux nouvelles stratégies industrielles, nous avons adopté comme toile de fonds, sur le plan méthodologique, la considération de l'industrie en tant que composante majeure des stratégies de développement; ce qui nous a amenée à traiter successivement de l'industrie sous les PAS et de l'évolution de la politique industrielle après la crise de 2002.

Dans l'analyse diachronique des industries sous PAS à partir des années 80, nous avons mis en exergue les axes majeurs suivants : ouverture vers l'extérieur, libéralisation des activités économiques, notamment le secteur industriel et désengagement de l'Etat du secteur productif.

Suivant cette logique de la politique d'ajustement structurel, fut élaboré le Plan de redressement économique (1986-1990), notamment avec la mise en oeuvre en 1987 du CASPIC ou Crédit d'Ajustement Structurel de la Politique Industrielle et Commerciale.

Selon la même vision, le DCPE (1996-1999), document élaboré en concertation avec les bailleurs de fonds, a préconisé l'optimisation de la libéralisation économique, politique traduite sur le plan industriel par la privatisation des entreprises étatiques. Par ailleurs, l'accentuation de l'ouverture vers l'extérieur a favorisé l'implantation des zones franches, notamment les Zones Franches Industrielles (ZFI), furent particulièrement développées dans le secteur industriel relevant du « Textile - Confection ».

En ce qui a trait à l'évolution du secteur industriel depuis la crise de 2002, nous avons montré que les difficultés d'approvisionnement en matières premières et la perte de marché à cause des commandes annulées, ont débouché sur la fermeture de plusieurs unités industrielles.

En outre, il convient de souligner que le contexte international, dominé par les mesures préconisées dans le Consensus de Washington, et la lutte pour la réduction de la pauvreté, recommandée par les OMD, a conditionné la sortie successive du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), et du Plan d'Action pour Madagascar (MAP).

Le MAP a notamment considéré le secteur privé comme moteur du développement dans tous les domaines et particulièrement dans le secteur industriel. Cela a été constaté d'une part, dans la création de l'EDBM, destiné à optimiser l'appel aux investisseurs étrangers et d'autre part, dans la mise en place des PIC localisés dans les zones à vocation industrielle.

Nous avons abordé le Chapitre intitulé « Industrie et Développement à Madagascar » par le questionnement suivant, dans les conditions historiques d'un pays dépendant comme Madagascar: le développement économique et social peut-il être fondé sur l'industrialisation?

Parallèlement, nous avons avancé au niveau méthodologique, que l'industrialisation constitue une composante majeure dans les stratégies de développement économique.

Conformément à ces considérations préalables, nous avons traité d'une part l'appréciation d'ensemble du secteur industriel malgache, et d'autre part des nouvelles stratégies industrielles ont été analysées.

La section relative à l'appréciation d'ensemble du secteur industriel malgache nous a permis de visualiser une classification déclinée en trois phases, à savoir les unités d'accompagnement de l'économie de traite, les industries de substitution à l'importation et les entreprises résultant de la délocalisation du système capitaliste mondial.

A partir des études de cas portant sur l'industrialisation à Madagascar, nous avons mis en relief les difficultés d'adaptation des industries malgaches. Entre autres, forte est de signaler les problèmes liés aux choix politiques, en effet l'option socialiste, adoptée dans la Charte de la Révolution Socialiste n'a pas pu favoriser d'une manière optimale le secteur industriel, en ce sens que le secteur étatique et les entreprises socialistes n'ont pas atteint les résultats escomptés. Cela a débouché sur l'adoption de nouvelles orientations.

A ce propos, dans la section suivante, nous avons discuté des nouvelles stratégies industrielles conditionnées par les contraintes locales et dictées par l'environnement international.

Contrairement à la vision socialiste, ces nouvelles stratégies sont basées sur l'ouverture extérieure, la priorité accordée au secteur privé, et le désengagement de l'Etat du secteur productif.

Les adoptions successives du DCPE, du DSRP et du MAP vont dans la logique de ces nouvelles stratégies.

La crise politique malgache de 2002 a encore amplifié les recommandations des bailleurs de fonds en matière de politique économique, notamment dans le secteur industriel.

A propos du MAP, la création de l'EDBM a montré les besoins massifs en investissements privés venant de l'extérieur, ceci fut caractérisé par les PIC et la présence des investisseurs privés dans le secteur minier.

En dernière analyse, dans une économie globalisée, le développement industriel d'un pays comme Madagascar, ne peut pas se libérer de la dépendance extérieure.

Conclusion de la partie II

Au terme de cette seconde partie du travail consacrée à l'industrialisation de Madagascar, il paraît opportun de mettre en relief quelques points de repères susceptibles de renforcer nos réflexions futures.

Au lendemain de l'Indépendance, le système du « Pacte Colonial » apparaissant sous d'autres formes, rendait impossible l'industrialisation dans les colonies à qui sont réservées la production de matières premières agricoles et minières, les seules industries créées à l'époque étaient liées à l'économie de traite.

Sous la Première République, l'industrialisation a répondu à la politique de substitution aux importations, elle était essentiellement sous le contrôle du capital étranger. C'est à cette époque que les premiers complexes agro-industriels ont fait leur apparition ; ces activités de transformation se sont effectuées cependant sur la base d'une importation massive de biens d'équipement, de biens intermédiaires, et l'on comprend ce que cela suppose comme assistance technique étrangère.

Dans le cadre de la Deuxième République, l'industrialisation s'est caractérisée essentiellement par l'élargissement du secteur public, par suite des mesures de nationalisation, de prise de participation majoritaire dans les secteurs clefs de l'économie nationale, voire même la création d'un secteur socialiste. C'est ainsi que l'industrialisation a été placée sous contrôle de l'Etat; face à cette consolidation du secteur public, le secteur privé est resté dans l'expectative.

Par ailleurs, la période 1979-1980 fut le temps des investissements à outrance qui donna naissance aux grands projets industriels, financés en grande partie par des ressources étrangères. Les industries nouvellement implantées ont certes, transformé le paysage industriel malgache: néanmoins elles ont été confrontées à de nombreux problèmes, de sorte que la plupart d'entre elles ont tourné au ralenti et certaines d'entre elles n'ont pratiquement pas fonctionné ou sont mort-nées.

A partir des années 80, le contrôle international a accentué l'acuité des problèmes consécutifs à l'endettement des pays du Tiers-monde; et cela d'autant plus que les processus d'endettement et d'industrialisation sont étroitement liés.

Madagascar n'a pas échappé à ce phénomène, et les pouvoirs publics d'alors furent obligés d'adopter, la Politique d'Ajustement Structurel (PAS) en concertation avec les bailleurs de fonds. En dépit de certaines mesures drastiques qui ont frappé les couches défavorisées, les PAS n'ont pas débouché sur les résultats escomptés, ce qui a entraîné plusieurs crises socio-politiques.

Le régime politique sorti de la dernière crise 2002 a proposé des stratégies de développement orientées vers la réduction de la pauvreté. En effet, ces nouvelles stratégies, élaborées avec les bailleurs de fonds, tendent à intégrer davantage l'économie malgache à la mondialisation.

Pour approfondir nos réflexions dans cette direction, l'objet de la Troisième partie portera sur l'industrialisation des pays en développement dans le cadre de la mondialisation.

III^{ERE} PARTIE :
L'INDUSTRIALISATION DES PAYS EN DEVELOPPEMENT
DANS LE CADRE DE LA MONDIALISATION

IIIème Partie:

L'industrialisation des pays en développement dans le cadre de la mondialisation

Dans cette partie traitant de l'industrialisation des PED dans le cadre de la mondialisation, nous nous proposons d'envisager les perspectives d'évolution de l'industrie malgache.

A cette fin, nous estimons nécessaire de mettre l'accent sur les nouvelles stratégies industrielles élaborées au niveau mondial, et qui ont des répercussions sur la relance de l'industrie des PED en général, et de Madagascar en particulier.

Il est vrai que l'industrie est le moteur du développement d'un pays, compte tenu de ses effets d'entraînement dans la dynamique des autres secteurs. Il se trouve cependant que depuis le dernier quart du 20^e siècle, la globalisation de l'économie s'est accélérée, avec la montée des politiques libérales d'une part et que, d'autre part on a assisté au développement sans précédent des NTIC, qui a généré des conséquences importantes dans différents secteurs.

La question est de savoir de quelle manière sont orientées les stratégies industrielles, dans une économie qui est entrée dans l'ère de la globalisation. Il s'agit là d'une question qui se pose également aux PED, qui cherchent à s'adapter aux exigences de la mondialisation, dans la relance de leur industrie.

C'est l'ensemble de ces considérations qui nous amène à examiner successivement:

- la logique de la mondialisation et les nouvelles stratégies industrielles.
- les réalités et les perspectives industrielles des Pays en développement (PED).

Chapitre I : La logique de la mondialisation et les nouvelles stratégies industrielles

Depuis la fin du 20^{ème} siècle, on assiste à l'amplification de la mondialisation qui concerne surtout les aspects économiques et financiers de l'évolution des sociétés ; pourtant ce phénomène comporte également des conséquences importantes sur les plans humain, socio-culturel et technologique.

Le concept de mondialisation, qui est devenu incontournable dans le débat actuel, appelle quelques clarifications au niveau de la terminologie. Le terme mondialisation, souvent utilisé dans l'espace francophone se rapporte à la vision globalisante de l'espace économique-

financier et culturel, dominé à la fois par l'économie de marché et par le développement rapide des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

La globalisation, souvent employée dans la littérature anglo-saxonne (globalization) concerne essentiellement les dimensions économiques et financières du phénomène.

Enfin, quelques experts ont aussi avancé le terme de « globalisation » pour caractériser l'enchevêtrement nécessaire entre le global et le local, d'où le slogan «think globally and act locally» ou « penser globalement et agir localement ».

Dans ce chapitre, nous traiterons par conséquent des nouvelles approches de l'industrialisation générées par la logique de la mondialisation. Pour ce faire, nous étudierons d'abord la mondialisation de l'économie et ses conséquences, puis seront mises en relief les nouvelles stratégies industrielles.

Section I: La mondialisation de l'économie et ses conséquences

Dans cette section consacrée à la mondialisation de l'économie et ses conséquences, notamment sur le plan industriel, il s'avère important de cerner les caractéristiques de la globalisation tant au niveau du marché mondial que sur le plan financier. Par ailleurs, la globalisation qui a entraîné un développement rapide des NTIC, a engendré des conséquences sur l'industrialisation dans les pays développés et dans les PMA.

Dans cet ordre d'idées, il paraît opportun de discuter successivement des caractéristiques de la globalisation et de ses conséquences sur l'industrialisation.

A/ Les traits essentiels de la globalisation

Mondialisation et globalisation sont étroitement liées. La mondialisation de l'économie est sous-tendue par la pensée libérale, et elle est caractérisée par la globalisation du marché mondial et la globalisation financière.

D'une manière générale, le concept de globalisation s'identifie à l'économie de marché. Il désigne, le plus souvent, la concurrence qui s'intensifie, les nations qui s'intègrent dans un espace économique mondial, l'ouverture des frontières, la libre circulation des biens et services ainsi que la libéralisation des mouvements de capitaux, dont l'accélération a été rendue possible par les nouvelles techniques (télécommunications, information).

Par conséquent, nous allons à présent approfondir ces traits caractéristiques de la globalisation en les sériant de la manière suivante

- le développement de la pensée libérale.
- la globalisation du marché mondial.

- la globalisation financière.

1. Le développement de la pensée libérale

Ce qu'il est convenu d'appeler actuellement la pensée unique, en vigueur dans le modèle véhiculé par la mondialisation, prend sa source au 19^{ème} siècle avec les théoriciens du libéralisme d'où les deux points suivants:

- bref rappel de la pensée économique classique;
- les concepts majeurs de la pensée libérale.

1.1. Bref rappel de la pensée économique classique

Avec la position dominante de la Grande Bretagne sur l'économie mondiale au 19^{ème} siècle, des économistes libéraux comme A. Smith⁵¹⁵ et D. Ricardo⁵¹⁶ ont développé la pensée libérale. Plus exactement, les bases théoriques du libéralisme économique sont celles de la pensée économique classique.

Comme la mondialisation s'est traduite par la généralisation de l'économie de marché et la libéralisation des échanges, aussi estimons-nous important de rappeler brièvement pourquoi les libéraux ont utilisé les travaux d'A. Smith et de D. Ricardo comme instruments d'analyse. Dans cette optique, nous allons retenir particulièrement:

- la domination de l'économie de marché
- la diffusion des thèses libre-échangistes

1.1.1. La domination de l'économie de marché

Le libéralisme économique est fondé sur des droits économiques : le régime de la liberté d'où le libre échange en matière de commerce international, la libre entreprise pour stimuler l'initiative privée et la limitation du rôle de l'Etat au respect de la liberté, de la propriété privée et de la concurrence ainsi qu'aux fonctions régaliennes destinées à assurer l'ordre social.

L'expression, qui est utilisée pour caractériser le système économique libéral, est l'économie de marché. Selon le dictionnaire des sciences économiques, le terme économie de marché désigne «sur le plan théorique, un modèle où la régulation s'opère par la confrontation de l'offre et de la demande sur un marché ... et sur le plan historique, il désigne des économies qui fonctionnent principalement sur la base de la régulation par le marché. Par exemple, l'expression «Pays développés à économie de marché désigne les Etats-Unis, le Japon et l'Union européenne »⁵¹⁷.

Il ressort de ces considérations que les notions de base liées à la mondialisation reflètent les thèses libérales à partir desquelles on peut dégager les idées majeures qui suivent: les vertus auto-régulatrices du marché, ce qui signifie que la régulation des grandes fonctions économiques (production - distribution - consommation) se fonde sur les mécanismes d'offre et de demande ainsi que le rôle de l'Etat qui doit être limité par rapport à l'activité économique, c'est-à-dire que les pouvoirs publics doivent réduire leur domaine d'intervention à travers une législation et des structures appropriées qui puissent garantir la liberté et la concurrence.

En bref, « le libéralisme est une doctrine économique qui considère que la régulation par le marché est la meilleure modalité de gestion de l'économie »⁵¹⁸.

1.1.2. La diffusion des thèses du libre-échange.

Les analyses classiques des économistes anglais leur assurent une notoriété sans égal concernant ces thèses du commerce international où A. Smith a énoncé la théorie des avantages absolus tandis que D. Ricardo, dans une vision plus réaliste, formule la loi des avantages comparatifs pour prouver les vertus du libre-échange.

Dans la théorie des avantages absolus, A. Smith énonce que « la spécialisation des nations doit s'effectuer en fonction de leurs avantages naturels »⁵¹⁹. Quant à David Ricardo, il a mis en évidence l'intérêt pour un pays de se spécialiser dans la production où il a un avantage comparatif. «Par conséquent, chaque pays doit se spécialiser dans les productions pour lesquelles il a la productivité la plus forte »⁵²⁰. Le concept d'avantages comparatifs inventé par D. Ricardo est alors utilisé «pour démontrer qu'un pays n'a pas nécessairement intérêt à se spécialiser sur les productions pour lesquelles il a des avantages absolus en termes de coûts de production »⁵²¹.

A. Smith et D. Ricardo nous renvoient à la doctrine du libre-échange, voire même sa pratique où le principe du «Laissez-passer» permet une spécialisation internationale qui soit bénéfique à tous : chaque pays se spécialise et commerce avec les autres afin de se procurer les biens dont il a besoin. Cette vision a catalysé l'expansion des pays européens (Grande-Bretagne, France, Portugal, Espagne, Pays-Bas) vers l'Asie, l'Amérique Latine et l'Afrique.

La diffusion des thèses libre-échangistes favorise ainsi la croissance et a inspiré les accords contractés entre les nations pour accélérer la libéralisation des échanges. A ce propos, il convient de faire référence aux deux accords de libre-échange qui méritent d'être rappelés, dans la mesure où ils ont contribué à l'expansion du commerce mondial:

- Signé en Octobre 1947, l'Accord Général sur les Tarifs et le Commerce en anglais General Agreement on Tariffs and Trade ou (GATT) concrétise la volonté des pays à développer des relations de libre échange par la suppression des obstacles aux échanges: «l'adhésion au GATT s'analyse comme un instrument de la mondialisation des règles du commerce international »⁵²².

- L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)⁵²³ a succédé au GATT en 1995 pour faire respecter les droits et les obligations des participants aux échanges internationaux. Elle dispose d'une instance de contrôle, l'Organe de Règlement des Différends ou (ORD) chargé d'arbitrer les litiges commerciaux entre les parties.

Avec l'O.M.C. qui s'est substituée au GATT, évoluant en synergie avec le FMI et la Banque Mondiale, le poids des institutions internationales va peser lourd dans la régulation de l'activité économique entre les Nations.

Après le rappel historique visant à donner des points de repère portant sur le développement de la pensée libérale, il s'agit maintenant d'examiner les concepts liés à la pensée économique dominante et qui sont souvent utilisés dans les débats contemporains sur la mondialisation.

1.2. Les concepts liés à la pensée économique dominante

Dans le cadre de cette réflexion sur la mondialisation dont le fondement est la pensée libérale, trois concepts ont retenu notre attention:

- la pensée unique;
- la bonne gouvernance et la démocratie;
- la gouvernance d'entreprise.

1.2.1. La pensée unique

Au cours des deux dernières décennies du 20^{ème} siècle, le concept de pensée unique cristallisée par la vision libérale s'imposait progressivement dans les débats économiques au plan international. Et ce, d'autant plus que le paradigme dominant marqué par la priorité accordée à la libéralisation et à la privatisation, fut véhiculé par le « Consensus de Washington », expression inventée en 1990 par l'économiste américain J. Williamson⁵²⁴. Selon J.-P. Piriou⁵²⁵, le Consensus de Washington est «l'expression utilisée (à partir de 1990) pour désigner la doctrine néolibérale que le FMI et la Banque Mondiale (institutions dont les sièges sont à Washington) ont imposé aux politiques économiques, dont ils étaient les tuteurs et les pourvoyeurs de financement, par l'intermédiaire de l'ajustement structurel privati-

sations, libéralisation notamment financière, stabilisation (stabilité des prix, retour à l'équilibre budgétaire».

Le Consensus de Washington, ou la «convergence universelle», ou encore le «consensus sur le monde unique» véhicule cette pensée unique qui recommande des mesures à prendre par les Pays les moins avancés ou (P.M.A.).

A cet égard, on connaît les recommandations des bailleurs de fond comme la Banque Mondiale (BM), le Fonds Monétaire International (F.M.I.) auprès des P.E.D⁵²⁶ qui constituent en fait des conditions pour l'obtention des prêts et des appuis aux politiques gouvernementales. Si d'aucuns savent que ces prêts du FMI sont assortis de conditions particulières, pourquoi recourir au FMI pour favoriser son redressement économique dans une conjoncture de crise et pourquoi les interventions du FMI dans le Tiers-monde, en l'occurrence des PMA comme Madagascar, tendent-elles à se multiplier?

Il apparaît, par conséquent, que les Programmes d'ajustement imposés par le FMI dans le Tiers Monde et sous-tendus par le Consensus de Washington font déjà partie des problèmes que pose la mondialisation. Les PED se sont intégrés dans le processus global à travers la mise en application des PAS dans les années 80-90. Plus exactement, il s'agit là de modèles libéraux imposés aux PED.

Dans la ligne des réflexions sur le concept de pensée unique, il y a lieu de mentionner ici la pensée unique davosienne⁵²⁷ propagée par le Professeur genevois K. Schwab et fondateur du World Economic Forum (W.E.F.) ou Forum économique mondial qui réunit à Davos (en Suisse) chaque année plus de mille participants, des personnalités qualifiées de

« Leaders globaux de demain ». La globalisation, en effet, fait partie des problèmes contemporains et qui continue de préoccuper même les pays du monde développé.

Le Forum de Davos est le rassemblement des puissants de la planète : de hauts dirigeants politiques, des scientifiques, des penseurs, des écrivains, des syndicats et de plus en plus des représentants des Organisations non Gouvernementales (ONG). C'est une rencontre qui permet de nouer des contacts précieux, un endroit idéal pour débattre de l'actualité économique, politique et technologique ainsi que des théories qui émergent, un point de rencontre des hommes et des idées principalement axées sur la pensée du marché qui domine.

L'importance du World Economic Forum, le sommet de Davos (Suisse) pourrait être comprise à travers les propos de son fondateur K. Schwab qui s'est exprimé comme suit: «Nous sommes restés fidèles à nos valeurs et à notre devise: l'esprit d'entreprise au sein du bien global», en anglais davoisien: «entrepreneurship in the global interest»⁵²⁸. Emanant de l'un des zéloteurs patentés de la globalisation⁵²⁹, son opinion nous amène à penser que le

Forum de Davos qui réunit l'élite du capitalisme mondial, et préoccupé du phénomène de mondialisation, est confronté à cette difficulté de le conceptualiser.

1.2.2. Les concepts de bonne gouvernance et de démocratie

En poursuivant notre réflexion sur les questions liées à la mondialisation, nous nous interrogeons également sur les concepts de bonne gouvernance et de démocratie; ils sont devenus à la mode dans le microcosme politique en Afrique⁵³⁰, même s'il y a une compréhension différentielle de ces termes de la part des uns et des autres. A partir des années 80, les critiques néo-libérales dénoncent l'interventionnisme de l'Etat dans l'économie. La «bonne gouvernance implique un Etat de droit, une bonne administration, des dirigeants politiques responsables de leurs actes et rendant compte de leurs actions à la population ainsi qu'une transparence garantie par une libre circulation de l'information »⁵³¹. Bonne gouvernance et démocratie font partie des conditions imposées par les Organisations internationales dans leur octroi d'aides et de crédits. Les méfaits d'une mauvaise gouvernance sont, selon ces défenseurs patentés de ce crédo, le résultat d'un gouvernement démocratique inefficace. Comment peut-on comprendre cette contestation du rôle de l'Etat?

Pour apporter des éléments de réponse à cette question, nous nous proposons d'avancer trois types d'explication endistinguant:

- le rôle de l'Etat selon le système économique considéré;
- les trois fonctions dégagées par R.-A. Musgrave et qui s'apparentent à l'Etat-providence;
- les explications théoriques basées sur le keynesianisme.

→ Le rôle de l'Etat selon le système économique considéré

Comme ce sont les fonctions de l'Etat qui font l'objet des critiques néo-libérales qui prônent même le slogan : « Moins d'Etat, mieux d'Etat », ce bref rappel, sur les conceptions de l'Etat liées à son rôle, s'avère nécessaire.

Dans les pays à économie planifiée, les activités économiques sont contrôlées par l'Etat qui veille à la réalisation des objectifs fixés par le Plan, d'où le mode de régulation globale de l'économie que l'on désigne par la planification impérative.

En revanche, dans une économie de marché, le rôle de l'Etat est limité au respect de la liberté, de la propriété privée et de la concurrence. Seul le marché peut réguler l'économie. C'est la conception de l'Etat-gendarme qu'affirment les économistes libéraux, et qui va être remise en cause avec la crise des années 30 et la prise de position de J.-M. Keynes qui va marquer profondément la pensée économique.

→ L'Etat Providence

Une troisième approche du rôle de l'Etat s'impose avec la prise de position de J.-M. Keynes et qui va à l'encontre de la théorie selon laquelle le marché peut tout régler. De l'Etat gendarme, on est passé à l'Etat-providence, expression utilisée d'abord pour désigner l'engagement de l'Etat en matière sociale mais qui, par extension désigne ensuite l'intervention de l'Etat dans le domaine économique: «l'intervention de l'Etat s'accroît dans le domaine social avec le développement des régimes de protection sociale mais aussi dans le domaine des politiques structurelles (nationalisations, planification, aménagement du territoire...)»⁵³².

A propos des interventions économiques de l'Etat, rappelons brièvement les trois fonctions de l'Etat définies par l'économiste américain R. Musgrave⁵³³ qui a distingué: la fonction d'allocation de ressources où l'Etat prend en charge la production de biens publics, la fonction de redistribution de la richesse créée où le rôle de l'Etat consiste à lutter contre les inégalités et la fonction de régulation de l'activité économique où l'Etat veille au respect des grands équilibres.

→ Les explications théoriques basées sur le keynesianisme.

L'appellation de « Trente Glorieuses » a été donnée par J. Fourastié⁵³⁴ pour désigner cette période de croissance ininterrompue qui va de 1945 à 1975 et qui a démontré la percée du keynesianisme: « durant cette période, les taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) se situent aux alentours de 5% par an et ne fléchissent jamais au dessous de 2% par an »⁵³⁵.

Selon les partisans de J.-M. Keynes en effet, cette phase de croissance consécutive à la Deuxième Guerre Mondiale montre que la théorie de Keynes⁵³⁶ a influencé les politiques économiques adoptées à cette époque. Pour eux, ce sont les réponses de J.M. Keynes à la crise économique des années 30 qui sont à l'origine de cette croissance économique. Ils continuent de croire au bien-fondé de ses idées: l'impossibilité de parvenir à un équilibre de plein emploi par le seul mécanisme des prix, le rejet de certaines croyances sur les vertus auto-régulatrices du marché tout en étant pour le maintien des structures capitalistes, les interventions de l'Etat pour réguler l'économie et pour assurer le retour au plein emploi et à la croissance⁵³⁷.

La manière dont l'Etat exerce ces fonctions va être remise en cause avec la crise des années 70, appelée aussi « Crise de la régulation monopoliste » ou encore « Crise du fordisme ». Compte-tenu du « Triomphe de la régulation fordiste de 1945 à 1973 »⁵³⁸ et qui correspond à celui des Trente Glorieuses, le fordisme est une appellation donnée par les économistes de l'Ecole de la Régulation⁵³⁹.

Les économistes de l'Ecole de la Régulation⁵⁴⁰ ont développé la théorie de la régulation où il est question d'un mode de régulation monopoliste caractérisé principalement par le rapport salarial. «Le rapport salarial est une des formes institutionnelles qui contribue à définir un mode de régulation »⁵⁴¹. Ce rapport salarial repose sur les gains de productivité élevés combinés avec une organisation scientifique du travail et « comporte des gains de pouvoir d'achat liés à une institutionnalisation croissante (accords salariaux, protection sociale) et une norme de consommation permettant à une grande partie des salariés d'accéder à la consommation de masse »⁵⁴².

Le mode de régulation monopoliste va prendre fin avec la rupture du rythme de croissance de 1974, ce qui signifie, entre autres, la contestation de l'Etat ou encore la remise en cause de son intervention active dans les domaines économiques et sociaux, d'où le concept de la bonne gouvernance que nous avons déjà défini et qui recommande le désengagement de l'Etat du secteur productif.

Avec le mouvement de la déréglementation qui a pris naissance à la fin des années 70, il sera question du nouveau rôle de l'Etat dans le cadre de la globalisation.

1.2.3. La gouvernance d'entreprise⁵⁴³

Dans la mesure où la bonne gouvernance ne s'applique pas seulement à la gestion d'un Etat, il serait pertinent d'examiner la gouvernance appliquée à la gestion des entreprises compte-tenu de la nécessité de renforcer le rôle du secteur privé pour réduire celui de l'Etat.

Gouvernement ou (gouvernance) d'entreprise est la traduction de «Corporate governance» en anglais et qui désigne un système d'organisation dont l'objectif consiste à créer un équilibre des pouvoirs entre les dirigeants, les instances de contrôle, et les actionnaires »⁵⁴⁴. Si cette définition met l'accent sur le problème majeur de la relation entre ces trois entités, complétons celle-ci par la remarque de J. Généreux en ces termes : « ... les gestionnaires des fonds d'investissement imposent un nouveau gouvernement aux entreprises pour garantir la maximisation du rendement et la valeur du capital. »⁵⁴⁵. Pour défendre les intérêts des actionnaires et ceux des dirigeants, des stock-options complètent la rémunération des cadres dirigeants, « ce qui leur offre la perspective de gains en capital considérables si le cours des actions s'élève.⁵⁴⁶ » Ce mode de rémunération par le biais des stocks-options⁵⁴⁷, c'est-à-dire de supplément de rémunération attribué par l'entreprise à ses cadres dirigeants, a non seulement rehaussé la culture de l'entreprise, mais ce moyen destiné à défendre les intérêts des actionnaires et à permettre aux salariés de s'identifier à l'entreprise, a contribué essentiellement à enrichir les patrons qui ont été incités à faire de l'augmentation du cours de

leur action, un objectif majeur. La question de la gouvernance d'entreprise est également liée aux ressources considérables constituées par les fonds de pension, les fonds d'investissement collectif, les compagnies d'assurances et les fonds spéculatifs que gèrent les investisseurs institutionnels qui les placent sur les marchés financiers. Et comme le souligne J.- C. Drouin:

«A ce titre, les investisseurs institutionnels sont l'un des partenaires clés des grandes entreprises, des places financières et de l'économie mondiale dans son ensemble⁵⁴⁸ ».

C'est pourquoi, il est permis d'avancer que l'irruption des investisseurs institutionnels, appelés aussi les gestionnaires de fonds dans le capital des grandes sociétés, va changer la donne sur le marché financier voire même avoir des effets sur le développement des flux d'investissement. Et comme le soulignait J. Stiglitz dans son interview⁵⁴⁹ «Durant ces années [qui correspondent au rôle joué par les stock options dans l'euphorie financière qui s'est emparée de Wall-Street entre 1996 et le printemps 2000], la gouvernance d'entreprise, censée déboucher sur davantage de transparence n'a donc été qu'un alibi pour masquer des pratiques qui relèvent plus de l'anticapitalisme que du capitalisme bien compris ». Par conséquent, il n'est pas étonnant que le débat sur la gouvernance d'entreprise ait été relancé, suite aux scandales financiers provoqués par des Grandes Sociétés comme Enron, le géant du Courtage en Energie en 2001 et Worldcom, le premier opérateur mondial de services, sur Internet en 2002. Dans les deux cas, il y a eu des malversations énormes et un endettement record qui témoignent d'une gouvernance incapable de répondre aux attentes de nos sociétés, mais plutôt conforme à la logique de la gouvernance d'entreprise, de la rentabilité boursière sans retenue.

Pour aller bien au-delà de ce que désigne cette expression, il convient de reproduire ici les réflexions de J. Généreux: «A nos sociétés... il leur faut un vrai gouvernement », qui encadre et recentre la compétition économique pour qu'elle redevienne une course, à la fourniture de biens et de services socialement utiles. Il leur manque une vraie démocratie sociale, où les salariés à égalité avec les actionnaires, évaluent et contrôlent les choix de gestion des patrons. Il leur manque, enfin, une vraie démocratie politique, où les règles du jeu ne seraient pas à vendre »⁵⁵⁰.

Il est vrai que de tels scandales financiers nous ont amené à réfléchir sur la signification de ce qu'est une « vraie démocratie » mais il apparaît également que la gouvernance d'entreprise⁵⁵¹ a à voir avec les rapports de pouvoir dans le monde d'où la nécessité de s'intéresser à de nouvelles régulations de l'économie mondiale, c'est-à-dire à la gouvernance mondiale⁵⁵².

Après le développement de la pensée libérale qui s'est traduit par une économie mondiale de plus en plus intégrée, nous allons examiner la globalisation du marché mondial.

2. La globalisation du marché mondial

Pour une bonne compréhension de la globalisation du marché mondial, il convient de rappeler comme points de repères:

- la mondialisation des échanges.
- le développement des marchés émergents.
- la domination de l'économie mondiale.

2.1. La mondialisation des échanges

La globalisation du marché s'est traduite par la libéralisation et l'intensification des échanges commerciaux depuis la fin du 19^{ème} et tout au long du 20^{ème} siècle.

Le commerce triangulaire, l'expansion coloniale, le développement des réseaux ferroviaires ainsi que des transports maritimes ont contribué à ce phénomène. En analysant l'évolution des échanges commerciaux sur la période évoquée, J. L. Ferrandery avance les propos suivants : «Entre 1860 et 1980, les échanges de marchandises ont ainsi été multipliés par 80, alors que la population mondiale quadruplait. Cette ouverture s'est rapidement doublée de phénomène d'impérialisme et de mondialisation.»⁵⁵³

Après la crise de 1929, l'évolution de l'économie mondialisée a connu un recul, dû essentiellement à la relance des politiques protectionnistes. Ce recul est visible dans la régression des échanges commerciaux au plan international, dont la valeur est divisée par trois entre 1929 et 1933, comme le montre le tableau qui suit.

Tableau 72 : Evolution du commerce international en valeur constante entre 1929 et 1933

Années	
1929	100
1930	91
1931	57
1932	39
1933	35

Source : *op. cit. J.L. Ferrandery. P.68*

Au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale, le rôle prépondérant des Etats-Unis dans l'économie mondiale a été renforcé avec le lancement en Juin 1947 du Plan Marshall destiné à aider les pays européens. Cette expansion mondiale contrôlée par les Etats-Unis va

également se refléter dans les flux du commerce mondial où il est difficile de parler d'un libre-échange réel et comme le souligne F. Teulon : « les Etats-Unis n'ont jamais joué le jeu du libéralisme intégral sur le plan commercial comme l'avait fait l'Angleterre au 19^{ème} siècle. L'agriculture a été constamment soutenue par des subventions à l'exportation. Les Etats-Unis manient la rhétorique du libre- échange, mais pratiquent souvent le protectionnisme caché ou affiché pour éviter des déroutes commerciales dans les secteurs jugés vitaux. »⁵⁵⁴

Bien qu'il soit question du renouveau des thèses protectionnistes dans les échanges internationaux⁵⁵⁵ où les autorités publiques aux Etats-Unis ont eu recours à des mesures unilatérales ou bilatérales, pour contourner les règles habituelles de la concurrence et/ou du libre-échange, la création du GATT a toutefois contribué à faire progresser le commerce international dans la voie du libre échange et à multiplier les échanges commerciaux : « De 1947 à nos jours, les droits de douane moyens s'appliquant sur les produits industriels ont été abaissés de 40% à près de 4% et les échanges ont progressé à un rythme deux fois plus élevés que celui des productions. »⁵⁵⁶

Certes, il y a des chiffres qui expliquent aussi la mondialisation des échanges : « ... alors que les droits de douane ont été globalement divisés par dix en soixante ans, le prix du transport maritime l'a été, par trois entre 1920 et 1960, pour rester stable ensuite⁵⁵⁷ » mais à cela s'ajoute le fait que l'échange inégal entre le Nord et le Sud demeure encore : « ... les exportations du Sud vers le Nord représentent 60% du total de leurs exportations, contre 22% dans l'autre sens. »⁵⁵⁸

Nous ne saurions étudier cette sous partie consacrée à la globalisation du marché mondial sans y inclure l'insertion des marchés émergents dans les échanges mondiaux.

2.2. Le développement des marchés émergents

Tout autant qu'à la libéralisation en effet, le concept de « marchés émergents » est associé à l'idée de globalisation de l'économie. C'est par conséquent une notion qui est apparue dans les années 80 et qui s'est répandue d'une manière systématique dans les années 90.

L'appellation « marchés émergents », est encore floue aussi est-il difficile de la définir : « au concept de pays est substitué celui de marché, à la notion de développement est substituée celle plus purement économique, d'émergence »⁵⁵⁹ et comme le souligne J. F. Dufour « du domaine financier, le concept de marchés financiers a dès lors été transféré au domaine commercial »⁵⁶⁰. L'origine de cette notion vient de la « rencontre entre une offre

croissante de capitaux des pays riches et la demande d'acteurs périphériques de l'économie mondiale désirant les capter pour financer leur développement ». ⁵⁶¹

Le développement des marchés émergents entre dans le cadre de la libéralisation financière qui est encouragée par le Consensus de Washington. Cela entraîne une très forte poussée d'investissements étrangers dans les pays de la région asiatique dans le cas qui nous intéresse, c'est-à-dire la zone émergente de l'Asie qui a connu un triomphe économique dans les années 80-90 mais qui s'est brutalement arrêté avec la crise asiatique de 1997. ⁵⁶²

Ces potentiels de croissance qui caractérisent les marchés émergents peuvent être visualisés dans le Tableau n°73.

Tableau 73 : Principaux marchés émergents d'Asie

	Population 1997 en millions	PIB 1997 en milliards de \$	Croissance moyenne par an 1992-1999
Chine	1 220	1 050	+11%
Corée du Sud	45	455	+6,8%
Inde	960	520	+6,1%
Indonésie	200	200	+7,4%
Malaisie	21	90	+8,3%
Taïwan	22	250	+6,4%
Thaïlande	60	160	+7,5%

Source : J.F. Dufour : « Les marchés émergentes ». p.40

Il apparaît que l'Asie a enregistré une très forte croissance, témoignant de la dynamique de cette région qui a pu bénéficier de l'afflux de capitaux privés en provenance des pays riches. Les IDE à destination des marchés émergents sont orientés vers des activités destinées à l'exportation, ce qui répond aux délocalisations d'activités industrielles auparavant situées dans les pays développés. Le positionnement des marchés émergents dans le commerce international correspond à une logique issue de la globalisation des marchés.

En effet, le poids des marchés émergents dans l'économie mondiale demeure limité vu que « 70% des IDE totaux, en 1985, sont encore réalisés dans les pays de la « Triade » (Union européenne, Etats-Unis, Japon) » ⁵⁶³. L'ouverture de leur économie et les potentiels de croissance qu'ils recèlent font cependant des marchés émergents de nouveaux débouchés commerciaux pour les pays riches.

A la globalisation des marchés, où l'insertion des marchés émergents dans l'économie mondiale doit passer par le commerce, correspond la domination de l'activité économique par les grandes puissances.

2.3. La domination de l'économie mondiale

Il est question ici du poids des grandes puissances dans l'économie mondiale. Ce sont les Etats-Unis qui sont la première puissance économique voire même politique depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, eu égard à leur rôle prépondérant au sein des Organisations internationales, et après l'effondrement du régime soviétique.

Toutefois, il importe de rappeler l'existence de la « Triade » qui désigne les « zones majeures de l'activité économique mondiale »⁵⁶⁴ constituées par deux pays, les Etats-Unis et le Japon et une union régionale, l'Union européenne. Cela signifie que la Triade⁵⁶⁵ désigne également le « groupe formé des trois zones les plus industrialisées », qui dominent l'économie mondiale. Le renforcement du rôle de la Triade dans le cadre de la mondialisation est mis en exergue de la manière suivante et selon les propres termes de G. Wackermann : « ... c'est la Triade qui a donné le coup d'envoi à la mondialisation, par son aptitude à concentrer en son sein les centres du pouvoir, les principales décisions entrepreneuriales à vocation mondiale, à télédiriger les réseaux qui rythment le fonctionnement du globe. »⁵⁶⁶

A cela s'ajoute la contribution des institutions internationales à la régulation du capitalisme et des marchés : le FMI et la Banque Mondiale pour les activités financières et l'O.M.C pour agir dans le domaine du commerce international.

Il apparaît, non seulement qu'il appartient à ces trois institutions internationales, la régulation de l'activité économique mais la Triade signifie également que les règles de fonctionnement du système mondial sont dictées par les grandes puissances d'économie libérale.

3. La globalisation financière

C'est la déréglementation financière des années 80 qui a débouché sur cette grande liberté de circulation des capitaux dans l'ensemble de l'économie mondiale. Cela signifie que la mise en place d'un marché unifié de l'argent au niveau planétaire, et que l'on désigne par la globalisation financière, est à lier à la déréglementation, c'est-à-dire à la suppression des réglementations étatiques qui entravent l'activité économique et financière.

Par conséquent, la globalisation financière, qui s'est traduite par l'expansion d'un marché mondial des capitaux, est à considérer avec les politiques économiques libérales des années 80-90, d'où l'importance particulière que revêt ce contexte.

De ce qui précède, la globalisation financière sera abordée à travers les deux points suivants:

- la signification et les déterminants de la globalisation financière.
- le contexte de libéralisation des années 80-90.

3.1. La signification et les déterminants de la globalisation financière

La «globalisation contient l'idée selon laquelle le marché mondial doit être considéré comme une totalité⁵⁶⁷. La mise en place d'un marché unifié n'est cependant possible qu'avec la «déréglementation ». Celle-ci vise à accorder plus de place à l'initiative individuelle et à la régulation par le marché, dans le fonctionnement de l'économie.

Globalisation et déréglementation sont par conséquent indissociables. Le mouvement de déréglementation s'est amorcé au début des années 80, à l'issue du deuxième choc pétrolier où l'on est entré dans l'ère de la globalisation financière.

Le mouvement général de «déréglementation financière des années 80 a abouti à une grande liberté de circulation des capitaux, qui se déplacent massivement d'une place à une autre... rendant les différents marchés complètement interdépendants⁵⁶⁸. Pour J. P. Piriou, la globalisation financière est la «mise en place d'un marché unifié de l'argent au niveau planétaire à partir des années 80, permise par les nouvelles techniques (télécommunications, Informatique), la déréglementation, le décloisonnement des marchés et la désintermédiation»⁵⁶⁹.

On retrouve ces trois facteurs qui ont affecté les systèmes financiers ainsi que l'informatisation des transactions financières chez J.-C. Drouin qui a utilisé le concept de globalisation pour désigner « l'apparition d'un marché mondial des capitaux »⁵⁷⁰. S'agissent de la globalisation financière, elle correspond, pour lui, à la « connexion en continu des bourses mondiales ... Les marchés financiers sont connectés les uns aux autres, et les opérateurs financiers peuvent investir à tout moment n'importe où dans le monde, les bourses tendent à se rapprocher les unes des autres »⁵⁷¹.

Comme la déréglementation est une composante des politiques économiques d'inspiration libérale tout en étant un aspect de la Politique de l'offre⁵⁷², il y a lieu de donner un bref aperçu du contexte de libéralisation des années 80-90.

3.2. Le contexte de la libéralisation des années 80-90

Au cours des années 80, un mouvement très marqué de réduction des taux d'inflation s'est engagé dans tous les pays de l'OCDE: nous sommes passés «à l'âge de la désinflation»⁵⁷³. Si l'on suit l'évolution des Politiques économiques dès le début des années 80, l'ensemble des pays développés met en place des politiques de rigueur destinées à lutter contre la forte inflation qu'a connu le monde suite aux deux chocs pétroliers successifs en 1973 et 1979.

Au début des années 80, dans la plupart des grands pays industrialisés, ont été mises en œuvre des politiques libérales initiées par la politique économique de R. Reagan et M. Thatcher, et basées sur les forces auto-régulatrices du marché avec des mesures de libéralisation et de déréglementation pour libérer les agents économiques des contraintes administratives, soit pour instaurer plus de concurrence entre eux.

Ainsi, l'expression « Thatcherisme » et celle de « Reaganomie » ont été utilisées. Le «Thatcherisme désigne la politique économique menée par le Premier Ministre M. Thatcher au Royaume Uni entre 1979 et 1990, tandis que la «Reaganomie » exprime la politique économique prônée par le Président R. Reagan aux Etats-Unis entre 1981 et 1989. Il s'agit là de la politique qui s'inspire de la même logique libérale, connue sous l'appellation de l'économie de l'Offre, (ou Supply-side economics) qui est l'Ecole de pensée dominante dans les années 70⁵⁷⁴. En se basant sur la Théorie de l'Offre, R. Reagan a combiné sa doctrine avec la poursuite de la politique monétaire restrictive, tandis qu'en partant de la même théorie, M. Thatcher s'est engagée dans une politique de défiscalisation, «adopte une politique monétaire de dépréciation de la livre et se nourrit aussi du nationalisme »⁵⁷⁵.

A partir de 1983, la France s'est aussi rapprochée des politiques libérales mises en œuvre par les pays développés. La politique économique appliquée à partir de 1983 est celle de la «désinflation compétitive»⁵⁷⁶. En s'alignant sur les autres pays développés, en s'insérant dans la compétition internationale, l'Etat se fixe comme objectif prioritaire de lutter contre l'inflation, faisant passer ainsi la politique de la lutte contre le chômage au second plan tout en espérant à long terme obtenir une croissance économique plus forte. Cette politique sous-entend que l'on attend de la croissance économique mondiale sa croissance interne tout en faisant confiance aux mécanismes de marché, et en étant convaincu que l'Etat à lui seul ne peut maîtriser l'activité économique.

La politique de désinflation compétitive vise à réduire l'inflation, à améliorer la compétitivité à l'exportation des entreprises qui peuvent répondre favorablement à la demande mondiale ainsi qu'à l'équilibre de la Balance commerciale. La compétitivité des

entreprises ne peut provenir que des efforts des entreprises pour réduire leurs coûts par le ralentissement de la progression des salaires mais également par l'obtention des gains de productivité.

En modérant la croissance des salaires par la désindexation des salaires, l'inflation par la demande a pu être limitée suite à une réduction de la demande interne engendrée par un faible pouvoir d'achat.

Comme la politique de désinflation compétitive vise également la stabilité du franc par rapport au deutschmark, c'est la politique dite du «Franc fort»⁵⁷⁷ qui a permis de limiter l'inflation importée qui s'est fait durablement sentir avec les deux chocs pétroliers. En d'autres termes, c'est le choix d'un franc fort qui permet de payer à bas prix les importations notamment énergétiques. En limitant de cette manière la demande intérieure, la politique économique mise en œuvre en France vise à ne pas avoir de déficit extérieur qui remettrait en cause le taux de change. Si la politique de désinflation menée en France a atteint ses objectifs à court terme à savoir la réduction de l'inflation et l'équilibre de la Balance commerciale, il reste à savoir s'il y a eu ou non résorption du chômage dans la mesure où la cause du chômage peut être attribuée à l'insuffisance de la rentabilité des entreprises.

La question est par conséquent de savoir si cette politique qui doit permettre d'accroître les profits des entreprises, c'est-à-dire aboutir à une croissance des investissements, ait pu ou non contribuer à résoudre le problème du chômage.

Après avoir examiné les caractéristiques de la globalisation qui nous ont introduit dans le développement de la pensée unique et à la suite duquel nous avons pu approfondir la globalisation du marché mondial et la globalisation financière, que dire des conséquences de la globalisation?

La mondialisation de l'économie qui est sous-tendue par les thèses libérales, est caractérisée essentiellement par la globalisation du marché mondial et la globalisation financière.

Pour mieux comprendre les mutations qui sont intervenus dans le cadre de l'économie mondiale, le concept de Mondialisation/Globalisation appelle les observations suivantes.

Les notions de base liées à la mondialisation reflètent les thèses libérales, selon lesquelles la globalisation s'identifie à la régulation de l'économie par le marché. En matière de commerce international, les accords contractés entre les nations privilégient le libre-échange qui contribue à accélérer la libéralisation des échanges.

Dans les concepts liés à la pensée économique dominante, l'accent fut mis sur le concept de pensée unique. Le Consensus de Washington véhicule cette pensée unique qui recommande des mesures à prendre par les PED qui se sont intégrés dans le processus global à travers les PAS dans les années 80-90.

Quant aux concepts de bonne gouvernance et de démocratie, ils font partie des conditions imposées par les organisations internationales dans les aides au développement. Le concept de bonne gouvernance recommande le désengagement de l'Etat du secteur productif. Il est même question du nouveau rôle de l'Etat dans le cadre de la globalisation avec le mouvement de la déréglementation

On a également parlé de la gouvernance d'entreprise, pour désigner une gouvernance appliquée à la gestion des entreprises, compte tenu de la nécessité de renforcer le rôle du secteur privé pour réduire celui de l'Etat.

Après ces éléments d'explication sur la mondialisation de l'économie qui traduisent le développement de la pensée libérale, nous avons dégagé, entre autres, les deux traits caractéristiques de la globalisation, à savoir la globalisation du marché mondial et la globalisation financière.

La globalisation du marché mondial nous a amenée à examiner successivement la mondialisation des échanges, le développement des marchés émergents, et la domination de l'économie mondiale.

La globalisation du marché s'est traduite par la libéralisation et l'intensification des échanges commerciaux. La création des organisations internationales (GATT) a contribué à faire progresser le commerce international dans la voie du libre-échange.

En ce qui concerne le développement des marchés émergents, il entre dans le cadre de la libéralisation financière, qui est encouragée par le Consensus de Washington. Cela s'est traduit par une très forte poussée d'investissements étrangers dans les pays de la région asiatique. Ces investissements directs étrangers, à destination des marchés émergents, sont orientés vers des activités destinées à l'exportation, ce qui signifie qu'ils répondent aux délocalisations des activités industrielles antérieurement situées dans les pays développés. Par conséquent, le positionnement des marchés émergents dans le commerce international répond à une logique issue de la globalisation des marchés. Cette insertion des marchés émergents dans l'économie mondiale à travers le commerce international, est renforcée par le rôle de la Triade dans le cadre de la mondialisation.

A cela s'ajoute la contribution des Institutions internationales à la régulation du capitalisme et des marchés. Le FMI et la Banque Mondiale interviennent au niveau des

activités financières, tandis que l'OMC agit dans le commerce international. En bref, les règles du système mondial sont dictées par les grandes puissances d'économie libérale.

Après avoir examiné la globalisation du marché mondial, il a été question de globalisation financière. Le concept est utilisé pour désigner l'apparition d'un marché mondial des capitaux à partir des années 80 et qui, est à associer étroitement à la déréglementation qui est une politique économique d'inspiration libérale, tout en étant un aspect de la politique de l'offre.

B/ Les conséquences de la globalisation

En abordant les conséquences de la globalisation, il s'agit en premier lieu, de savoir ce que représente le développement des NTIC dans la globalisation de l'économie.

En deuxième lieu, en nous référant aux clarifications qu'on a apportées au concept de la mondialisation, celui-ci s'identifie en général à la régulation de l'économie par le marché. Plus exactement, c'est la revanche du marché sur les interventions étatiques, ce qui signifie encore, prôner la libéralisation de l'économie. Dans cette optique, il s'avère intéressant de retenir les expériences de la transition vers le libéralisme en retenant trois cas significatifs. En l'espèce, la Chine est caractérisée par une économie mixte ou le « socialisme du marché » qui s'est distingué par sa capacité d'ouverture à l'économie, en ayant recours aux investissements directs étrangers. Vient ensuite la transition des anciennes économies socialistes vers le libéralisme, allant même jusqu'à adopter une thérapie libérale de choc où stabilisation, libéralisme et privatisation sont les mots d'ordre. A ces deux cas, s'ajoutent les modèles libéraux imposés aux PED à travers les PAS axés sur la libéralisation de leur économie et sur l'ouverture à l'extérieur.

En nous situant toujours dans les conséquences de la mondialisation, il convient, en dernière analyse, de mentionner que l'économie mondialisée a eu aussi des impacts sur les divers secteurs de la vie des sociétés d'où le passage de l'anti-mondialisation à l'altermondialisation.

1. Le développement des NTIC

Les NTIC, que l'on simplifie de plus en plus par les Techniques de l'Information et de la Communication (TIC) ont connu d'abord une évolution lente. Après la Deuxième Guerre Mondiale cependant, leur développement a fait l'objet d'une accélération et d'une amplification rapides tant et si bien que «leurs enjeux sont à la fois technologiques, politiques, économiques et sociaux »⁵⁷⁸ d'où l'importance des questions suivantes:

- le rôle des NTIC dans la globalisation de l'économie.
- les NTIC et leurs effets sur l'industrialisation.

1.1. Le rôle des NTIC dans la globalisation de l'économie

Dans la globalisation de l'économie, les moyens de communication (téléphonie) ont amené un accroissement dans la diffusion plus large et plus rapide des informations par les médias (presse écrite, radio, télévision) mais ce phénomène s'est amplifié avec les innovations dans les techniques de production (électronique). Dans les années 70-80, il est même question de la «Troisième Révolution Industrielle», terme utilisé pour désigner «l'ensemble des transformations techniques (électronique, informatique, télécommunication) qui conduisent aux nouvelles technologies de l'information »⁵⁷⁹. Dans ces conditions, la question qui nous préoccupe est de savoir ce que représentent les NTIC dans la globalisation de l'économie, ou encore pourquoi est-il question de la mondialisation de la technologie⁵⁸⁰, terme utilisé par G. Wackermann pour montrer « la mise en place des réseaux mondiaux de l'information et de la communication »⁵⁸¹.

Il apparaît d'abord que la communication devient un système technique au sein de la Troisième Révolution Industrielle marquée essentiellement par la Révolution de l'électronique, et les différentes phases de l'évolution de l'informatique en passant par la numérisation.

Ensuite, pour ce qui concerne l'électronique qui constitue l'un des piliers de la Troisième Révolution Industrielle, non seulement il y a eu des mutations provoquées par les flux d'innovation diffusant de nouveaux usages de l'électronique, mais le rôle de premier plan joué par l'électronique dans la globalisation de l'économie est la création d'un système électronique, qui a accéléré la mise en place d'une « véritable société de réseaux »⁵⁸² rendue possible avec les centraux téléphoniques électroniques qui se sont substitués aux centraux électromécaniques : «c'est l'ère du numérique, clé d'un traitement et d'une transmission rapides d'une masse de données »⁵⁸³. L'émergence de nouveaux systèmes techniques de communication numérique et le développement des applications de l'informatique ont débouché sur ce qu'il est convenu d'appeler la société de l'information⁵⁸⁴.

Avec la vitesse de diffusion des technologies innovantes de l'information et de la communication se développe une stratégie de conquête des marchés extérieurs basée particulièrement sur la maîtrise de ce dispositif constitué par les TIC, et qui diffère selon la puissance économique et financière de chaque pays.

1.2. Les NTICS et leurs effets sur l'industrialisation

Pour mieux cerner les effets des NTICS sur l'industrialisation, nous sommes amenés à examiner certains concepts associés au poids croissant de la technologie dans les échanges marchands, à la place centrale de l'information, et à l'internationalisation de la production dans le cadre de la mondialisation.

Par ailleurs, en se lançant dans cette Troisième Révolution Industrielle, les entreprises se trouvent confrontées à de multiples contraintes; dans leur processus d'informatisation, les technologies évoluent si rapidement, par exemple, les performances des ordinateurs s'améliorent si vite que les modèles deviennent vite obsolètes.

La course à l'innovation ne concerne pas seulement l'équipement informatique mais touche également les logiciels; c'est-à-dire que les fabricants de matériels et de logiciels mobilisent leur capacité d'innovation. Une autre contrainte qui s'impose à l'entreprise est le recours à l'externalisation des services. Comme les systèmes d'information deviennent de plus en plus complexes, aussi s'avère-t-il de plus en plus difficile de les maîtriser en interne. Dans ces conditions, il y a les grandes entreprises qui utilisent de plus en plus Internet pour faire traiter à distance certains services annexes à leurs activités (conseils-financiers-entretien-gestion) plutôt que de les produire elles-mêmes afin de bénéficier de la main d'œuvre à bas prix et des nouvelles technologies.

Le transfert du traitement de données informatiques à distance comme en Inde (à Bangalore) se développe, de même que la création de logiciels en Europe de l'Est, car désormais les puissances industrielles délocalisent même la matière grise. Cette question sera approfondie ultérieurement.

C'est ce basculement de l'informatique traditionnelle vers les concepts associés à l'Internet qui a fait évoluer l'informatique traditionnelle vers le concept de « net informatique ». C'est la constitution de cette puissance informatique mondiale qui débouche sur un changement informatique mondial »⁵⁸⁵. Il apparaît qu'Internet a induit des changements dans la vie économique des entreprises, mais il est devenu également le moyen de communication le plus efficace, si l'on se réfère à la croissance du nombre d'utilisateurs d'Internet.

Nous sommes en présence de l'« émergence d'un nouveau mode de production né de l'utilisation massive d'Internet, que nous appelons la « net économie ». Il semblerait plutôt que la net économie se définit aujourd'hui par l'« industrie de l'information »⁵⁸⁶. En mettant l'accent sur cette émergence de l'industrie de l'information, « J.-M. Messier, Président du Groupe Vivendi définissait dans les années 90, son métier d'industriel de l'information

comme un métier de convergence »⁵⁸⁷. Comme c'est l'information qui s'industrialise, il y a lieu de dissocier de l'information, son moyen de transmission «exactement comme l'industrie du logiciel s'est détachée de celle du matériel... »⁵⁸⁸. Cela signifie que l'information... obéit au même processus de développement et d'industrialisation que le logiciel »⁵⁸⁹. Par conséquent, le terme d'« industrie de l'informatique » utilisé pour désigner la fabrication de machines utilisées pour traiter l'information va se transformer progressivement pour désigner un fournisseur d'information.

Si telle est l'évolution de l'informatique, il convient de rappeler l'essentiel de ce que l'on peut faire avec un réseau informatique: connecter des PC ou des périphériques, partager des informations entre ordinateurs, accéder à des sites Internet qui permettent par exemple de connaître les prix du marché en temps réel...

Compte-tenu des innombrables possibilités d'utilisation du réseau informatique, il convient d'illustrer ce phénomène par les données suivantes : « les investissements en matériels informatiques en France représentent en valeur 6% de l'ensemble des investissements des entreprises contre 30% aux Etats-Unis. Le capital informatique, en France, ne représentait en 1997 que 2,6% du capital total; sa croissance (de 16% par an en moyenne dans les années 1990) ne contribue qu'à une augmentation de 0,3% de la croissance d'ensemble de l'économie française (contre 0,6% aux Etats-Unis) »⁵⁹⁰.

Comme la technologie n'a pas cessé de progresser et de se diffuser, il importe de montrer ce qui se passe dans l'industrie des Télécommunications où l'on observe une influence déterminante des T.I.C. avec les nouveaux services high-tech.

D'abord, l'utilisation l'Internet tend à se généraliser si l'on se réfère au recensement suivant « Au 1er Avril 2002 l'Institut américain Nielsen recense plus de 530 millions d'internautes dans le monde. Une augmentation de 550% en 4 ans. »⁵⁹¹

Ensuite, le nombre d'abonnés à l'Internet à haut débit témoigne de l'engouement aussi bien chez les particuliers que dans les entreprises qui ne peuvent plus se passer du web. Etre abonné au haut débit permet, en effet, une navigation rapide et une diffusion correcte du son et de l'image. Dans le cas de la France, comme la création de ligne ADSL passe par France-Télécom, celle-ci lance son offre grand public d'accès à l'ADSL⁵⁹² permettant ainsi de multiplier l'abonnement des clients auprès des Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) dont les «trois puissants qui se partagent 90% du marché sont Orange (5,5 millions d'abonnés), Free (2.1 millions) et Neuf Cegetel (2 millions)⁵⁹³.

Enfin, les opérateurs de Télécommunications voient aussi dans le développement du Wi-fi, le système de connexion sans fil, un bon moyen pour se relancer. Wi-fi⁵⁹⁴ constitue une

véritable innovation dans le secteur Net, l'accès aux réseaux sans fils signifie qu'il n'est plus besoin de se soucier de trouver une source d'alimentation. En d'autres termes, les réseaux Wi-fi simplifient encore plus l'utilisation de l'informatique, et vont faire partie des nouvelles technologies du Net rapide. Pour les entreprises comme pour les particuliers, les applications sont multiples. En misant sur le Wi-fi, ce marché qui décolle, les grandes entreprises comptent développer leur chiffre d'affaire. Citons à ce propos les constructeurs informatiques comme Apple, IBM, les équipementiers CISCO (pour les réseaux) ou Intel et Texas Instruments (pour les composants des terminaux). En bref, il est question du business mondial des services, des logiciels, des terminaux et des infrastructures liées aux équipements de bornes Wi-Fi, qui rendent possible une connexion sans fil à la toile.

Ce boom du Wi-fi peut être apprécié comme suit: « on estime qu'en 2006, plus de 300.000 bornes permettent d'accéder au Web depuis un ordinateur portable dans les lieux publics (aéroport - gare - hôtels - commerces...) »⁵⁹⁵ C'est l'entreprise dans sa stratégie Internet, depuis la Révolution de l'Internet sans fil, qui fait partie des principaux utilisateurs du sans fil; à titre d'exemples, mentionnons McDo, la chaîne de fast-foods a passé un deal avec AT & T pour installer des bornes Wi-fi dans ses restaurants⁵⁹⁶. Téléphone Wi-fi, Internet sans fil, Pc portables équipés de la technologie mobile et de leur haute performance permettent l'utilisation des applications numériques exigeantes.

Dans cette course à l'innovation, il est bien difficile aux consommateurs de rester longtemps indifférents à ces nouveaux produits issus de la convergence numérique et de l'électronique. Les produits high-tech sont à peine généralisés que des technologies concurrentes font leur apparition, et tendent à les supplanter, aussi arrive-t-il que les consommateurs n'ont même pas le temps de s'interroger sur leur utilité ni sur les critères qui puissent déterminer leur choix, vu la complexité de l'offre.

Nous avons étudié les TIC caractérisés par l'émergence de nouveaux systèmes techniques (électronique, communication) mais l'essor des TIC a également engendré de nouveaux systèmes d'organisation du mode de vie (bien-être et santé, loisirs et divertissement....) d'où l'intérêt que présente l'industrie de la haute technologie.

Nous venons d'analyser le développement des NTIC qui fait partie des conséquences de la globalisation. Une autre conséquence qui mérite d'être prise en considération est celle qui a trait aux expériences de la transition vers le libéralisme.

2. Les expériences de la transition vers le libéralisme

Dans cette vision de la mondialisation et du libéralisme qui tendent à s'imposer dans les années 80-90, nous sommes amenée à avoir recours à des cas significatifs qui témoignent de la montée des politiques libérales, d'où:

- l'avènement du libéralisme dans les ex-pays socialistes.
- l'entrée de la Chine dans l'économie de marché.
- les modèles libéraux imposés aux P.E D.

2.1. L'avènement du libéralisme dans les ex-pays socialistes

La chute du Mur de Berlin en Novembre 1989 et la disparition de la division du monde entre les deux blocs à savoir le Capitalisme et le Socialisme, marquent une étape importante du processus de mondialisation en débouchant sur un espace économique mondial essentiellement régulé par le marché.

Sur les transformations qui ont eu lieu en Europe de l'Est, la disparition du modèle soviétique correspond à l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev en 1985. Il a lancé un processus de réformes de l'économie soviétique à travers les notions de Glasnost (transparence), Perestroïka (restructuration) et Uzkorennye (accélération de la croissance) qui marquent cette transition vers le libéralisme.

L'année 1989 marque en effet l'effondrement des démocraties populaires à l'Est, tandis que la réunification allemande, qui a eu lieu en 1990, s'est accompagnée de la création de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD), qui garantit la transition des pays de l'Est vers l'économie de marché.

L'expérience de la transition des anciennes économies socialistes vers le libéralisme a engendré l'affrontement de deux types de réaction. D'un côté, les orthodoxes, partisans de la thérapie de choc libérale: stabilisation, libéralisation et privatisation accélérée. De l'autre, les hétérodoxes qui se sont montrés plus prudents en optant pour un rythme graduel⁵⁹⁷.

Pour mieux appréhender les impacts de l'effondrement du système soviétique et l'arrivée sur le marché des anciennes économies socialistes, les propos de G. Wackermann se passent de commentaire « l'échec du socialisme de type soviétique a accéléré le basculement du globe dans la mondialisation »⁵⁹⁸.

2.2. L'entrée de la Chine dans l'économie de marché

En Chine, Deng Xiaoping, le successeur de Mao Tsé Toung, a lancé sa révolution libérale en 1978-1979 en s'engageant dans la libéralisation de son économie avec « la

possibilité de maintenir la propriété collective des moyens de production et une gestion centralisée de l'appareil économique d'Etat ». C'est le « socialisme de marché en Chine »⁵⁹⁹. Cette expression désigne une ouverture économique de la Chine, qui présente un dualisme marqué avec un large secteur public, en particulier dans l'industrie lourde (barrages, usines hydroélectriques, transports, combinats métallurgiques et chimiques), tandis que la libéralisation de l'économie permet l'émergence de petits et moyens patrons, la conquête dans les années 1980-90 de vastes marchés mondiaux pour satisfaire une demande en produits de consommation de base. Le recours à d'énormes investissements étrangers (occidentaux, japonais et aussi taiwanais) a ouvert la Chine à un « capitalisme internationalisé »⁶⁰⁰. C'est par cette voie que l'on a vu apparaître en 1980 dans la province côtière du sud les « Zones Economiques Spéciales » ou (Z.E.S)⁶⁰¹. Ces Z.E.S de Shenzhen situées entre Canton et Hong Kong forment un parc industriel aux taxes réduites pour attirer les firmes étrangères qui gèrent librement leurs investissements et leurs profits en contrepartie d'une création massive d'emplois. L'illustration parfaite du boom industriel que connaît la Chine est le Delta des Perles, qui se trouve dans la province du Guangdong, entre Shenzhen et Canton, qui est devenu le premier centre manufacturier de la planète⁶⁰² : « Avec un PIB équivalent à celui de la Thaïlande (151 milliards d'euros), et une croissance record de 13,5% en 2003, le Guangdong a capté 15 milliards de dollars d'investissements étrangers, le tiers de ce qu'a reçu tout le pays. Filiales de multinationales ou mastodontes chinois dédiés à l'exportation, sous-traitants locaux, PME occidentales à l'assaut du marché intérieur..., le delta est un concentré de l'industrie chinoise. »

En termes de résultat, les données qui vont suivre sont éloquentes, non seulement elles montrent la réussite de la Chine dans la conquête du marché mondial mais également celle des investissements étrangers dans les hautes technologies. Des rapports étroits existent par conséquent entre la délocalisation des productions de plus en plus sophistiquées dans la région et sa part dans la production mondiale : « 70% des photocopieurs, 70% des chaussures, 65% des pièces audio-vidéo, 45% des fours à micro-ondes, 60% des têtes laser pour DVD, 30% des lecteurs de CD »⁶⁰³.

En transposant ce résultat du secteur manufacturier à l'échelle du monde, la Chine a certes, fait son entrée dans le commerce mondial tout en négociant son entrée à l'OMC; cependant bien qu'elle ait prouvé sa capacité d'ouverture à l'économie mondiale, la nouvelle économie chinoise, où coexistent dirigisme politique et ultralibéralisme, suscite encore des débats.

2.3. Les modèles libéraux imposés aux P.E.D⁶⁰⁴

La libéralisation de leur économie est imposée aux P.E.D par les Programmes d'Aide au Développement initiés par les bailleurs de fonds étrangers ou /et par la mise en œuvre des stratégies de développement préconisées par les Institutions internationales telles que le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Mondiale.

A travers l'application des Programmes d'Ajustement Structurel (ou P.A.S) à partir des années 80 où les PED ont été aux prises avec les problèmes de l'endettement, le FMI préconise des politiques d'assainissement axées entre autres sur la rigueur budgétaire (réduction des dépenses publiques...), et la libéralisation de l'économie destinée à faciliter leur ouverture sur l'extérieur (privatisation, libéralisation du commerce extérieur ..)

La rigueur imposée par le FMI pour l'attribution de prêts fait l'objet de nombreuses critiques. On reproche au FMI « d'être au service d'une mondialisation libérale et d'imposer, notamment aux pays du tiers-monde, des politiques économiques fondées sur l'orthodoxie libérale »⁶⁰⁵. Mais la féroce critique du FMI est celle de J. Stieglitz⁶⁰⁶ qui a fustigé une mondialisation profitant surtout aux pays riches. A ce propos, il a publié « La Grande Désillusion» où il a adressé au FMI des critiques fondées sur des faits. La « démonstration de J. Stieglitz s'appuie surtout sur une analyse des décisions adoptées et mises en œuvre par le Fonds...»⁶⁰⁷. Selon lui, « L'objectif n'est pas de déréglementer le plus possible pour laisser le marché fonctionner sans entraves, comme le réclament les libéraux. Il doit viser à rechercher les meilleures structures de régulation du marché ».

En d'autres termes, J. Stieglitz pense que la création du FMI s'est révélée indispensable dans la mesure où un pays en difficulté peut emprunter au Fonds pour avoir les moyens de relancer sa demande intérieure et éviter d'exporter sa récession. Il renoue là avec la théorie de J.M. Keynes qui fait intervenir l'Etat pour réguler l'économie. Il souligne cependant que les raisons principales des dysfonctionnements du FMI se trouvent dans la pratique de ces actions en temps de crise, pour imposer des modèles macro-économiques réputés universels, sans prendre en considération les spécificités respectives des pays en développement qui cherchent à avoir recours à son aide pour résoudre leur crise financière.

3. De l'anti-mondialisation à l'altermondialisation

L'économie globalisée que nous venons d'évoquer n'engendre pas seulement des conséquences sur la politique industrielle mais elle influe également sur les différents secteurs de la vie des sociétés; c'est de là qu'est apparu le concept d'antimondialisation véhiculé essentiellement par les sociétés civiles sur le plan international.

3.1. L'anti-mondialisation

Selon la vision de la pensée unique, le système actuel de la globalisation est considéré comme un processus naturel et inéluctable, néanmoins, des mouvements non contrôlés par les partis politiques établis et les syndicats classiques, ont tenté de lutter contre ce système qui n'est autre que le nouveau visage du capitalisme à l'époque contemporaine.

Les délocalisations des industries du centre vers les PMA ont entraîné des conséquences graves dans les pays industrialisés, c'est pourquoi les sociétés civiles des pays du Nord sont plus actives dans la contestation de la mondialisation.

A ce propos, il convient de citer le passage significatif ci-après de G. Massiah⁶⁰⁸: « Depuis quelques années, des mouvements définissent leurs actions directement dans le champ de la mondialisation. Quatre campagnes internationales actives délimitent aujourd'hui l'espace de cette mobilisation. Il s'agit de la campagne pour l'annulation de la dette, de la campagne pour la réforme des institutions financières internationales, dite dans certains pays Bretton Woods Projects, de la campagne de contestation des marchés financiers pour la taxation des transactions financières et l'action citoyenne, plus connue sous le nom de ATTAC.»⁶⁰⁹

Le mouvement contre l'OMC, commencé à Seattle en Décembre 1999, a accrédité l'idée que les ONG peuvent jouer un rôle important.

3.2. Les manifestations altermondialistes

Très vite, les acteurs anti-mondialistes ont proposé une dénomination plus positive de leur mouvement en adoptant le terme altermondialisation : à savoir proposer des alternatives plus équitables dans le cadre de la mondialisation.

Le G8 (Groupe des pays les plus industrialisés) représente à peine 10% de la population mondiale, par contre il possède plus de la moitié du PNB et des exportations du globe. D'où les manifestations dans les nombreuses villes à l'occasion des sommets qui réunissent les grands de la planète, et où s'est affirmée la montée en puissance des ONG qui y participent. A titre d'exemples, on peut citer les rencontres parallèles altermondialistes qui ont accompagné les Sommets de l'O.M.C. à Seattle en 1999, à Doha en 2001 et à Cancun en 2003.

Le deuxième Forum social mondial à Porto Allègre (Porto Allègre II) a eu un écho particulier, les « ONG veulent présenter un projet alternatif au libéralisme économique »⁶¹⁰. Dans cette perspective, Porto Allègre II a marqué certes un tournant décisif pour les ONG bien qu'il s'annonce comme étant un « pari difficile » selon les termes de Christian

Chavagneux: « Contestées, concurrencées, récupérées, les ONG ont encore du mal à faire bouger les multinationales, à infléchir les politiques des institutions internationales et à s'imposer comme des acteurs incontournables dans la définition des politiques de coopération internationale, les années 20 et 30...»

L'auteur a cependant retenu «leurs premières victoires internationales: la remise en cause de l'Accord Multilatéral sur Investissement (AMI), en 1995 et l'échec de la Conférence de Seattle.⁶¹¹

A propos du Sommet de Cancun en 2003, en plus des contestations altermondialistes, l'OMC a été critiqué de l'intérieur par des pays en développement menés par l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud, et c'est là qu'est sorti le G21, groupe qui a pu stopper la prise de décision en défaveur des pays pauvres. On y a surtout relevé de vives discussions sur les subventions des agricultures accordées dans le Nord et qui jouent au détriment du Sud; il y a l'exemple du coton subventionné aux USA, et non pas dans les quatre pays producteurs de l'Afrique de l'Ouest : Mali, Burkina Faso, Togo et Bénin.

Aux termes de ces considérations sur les manifestations altermondialistes, il importe de signaler l'organisation par les altermondialistes de forums sociaux conçus pour faire avancer la mobilisation citoyenne: Porto Allègre 2001 et 2003, Florence 2002. Paris / Saint Denis 2003, Bombay 2004 et Nairobi en 2007.

En l'occurrence, il convient de noter que les acteurs du mouvement altermondialiste sont en majorité des représentants des sociétés civiles venant du Nord en Afrique, continent qui subit lourdement les conséquences de la mondialisation, les manifestations altermondialistes sont encore relativement timides, bien qu'il y ait eu le premier Forum Social de Nairobi (Kenya) en 2007.

La mondialisation de l'économie a engendré des conséquences dans plusieurs domaines non seulement au niveau du marché et du secteur financier mais également sur les plans politique et social, aussi est-il opportun de mettre en relief dans la section suivante les stratégies industrielles véhiculées par ce processus.

L'examen des conséquences de la globalisation sur le plan économique, notamment au niveau de l'industrialisation, nous a amenée à mettre en relief les trois éléments complémentaires suivants.

D'abord, le phénomène de globalisation a engendré un développement rapide des NTIC, à telle enseigne que l'on a avancé le concept de «Troisième Révolution Industrielle» cristallisée par la révolution de l'électronique. Ce processus a véhiculé des effets importants

sur l'industrialisation, car la place centrale de l'informatique dans les échanges marchands a débouché sur le poids croissant de la technologie, ceci a généré entre autres, la course à l'innovation, le recours à l'externalisation des services par le transfert du traitement des données (exemple de Bangalore), bref, on assiste au basculement de l'informatique traditionnelle vers le concept de net informatique, avec les conséquences y afférentes sur l'industrie des télécommunications.

Ensuite, l'analyse de quelques expériences de transition vers le libéralisme a été montrée parmi les conséquences de la globalisation sur l'industrialisation. A cet effet, nous avons évoqué la fin du monde bipolaire après la chute du Mur de Berlin en 1989, avec les conséquences qui s'ensuivent dans les ex-pays socialistes. Par ailleurs, l'avènement du «socialisme de marché» en Chine a permis de renforcer l'industrie lourde dans ce pays, notamment les usines hydroélectriques, les combinats ainsi que les unités métallurgiques et chimiques. Actuellement, on connaît le poids de plus en plus important de l'industrie chinoise dans l'économie mondiale. En outre, il convient de signaler que l'application des PAS dans les PED, à partir des années 80, fait partie des mesures dictées par la globalisation, et qui ont entraîné la libéralisation de l'économie, destinée à faciliter l'ouverture à l'extérieur, avec comme première conséquence la prolifération des zones franches industrielles.

Enfin, les conséquences de la globalisation sur le plan industriel expliquent en partie l'émergence du mouvement altermondialiste dans les pays développés. Effectivement, la délocalisation des industries du centre vers les PMA, a entraîné plusieurs conséquences sociales dans les pays développés, ce qui a débouché sur le développement du mouvement altermondialiste, et sur l'émergence des sociétés entant qu'actrices majeures sur le plan politique.

La discussion portant sur les conséquences de la mondialisation au plan économique nous a conduite à traiter successivement des caractéristiques de la globalisation et de ses conséquences, notamment sur l'industrialisation.

En examinant les caractéristiques de la globalisation, nous avons avancé comme préalable que la globalisation est sous-tendue par la pensée unique, véhiculée par les thèses libérales synthétisées dans le Consensus de Washington. De cette logique, découlent la globalisation du marché et la globalisation financière, phénomène qui a débouché sur le marché mondial des capitaux suivi de la déréglementation.

En ce qui concerne les conséquences de la globalisation sur le plan industriel, nous avons mis en exergue le développement sans précédent des NTIC, avec le rôle majeur de

l'informatique dans les échanges mondiaux. En outre, les expériences de transition vers le libéralisme ont catalysé l'émergence de la Chine sur le plan mondial, notamment par le poids de ses potentiels industriels.

Enfin, nous avons souligné que la délocalisation des entreprises industrielles a favorisé le développement du mouvement altermondialiste surtout dans les pays développés. Cette délocalisation, engendrée par la logique de la globalisation, a amplifié le rôle des sociétés civiles dans la mise en cause du système, en effet les altermondialistes militent pour proposer une «mondialisation autrement».

A la lumière de ces considérations, il nous est possible de passer à l'étude des nouvelles stratégies industrielles.

Section II: Les nouvelles stratégies industrielles

Avec la globalisation, qui désigne la mise en place de réseaux mondiaux de production et d'échange, les firmes multinationales déploient de nouvelles stratégies. Le déploiement de la stratégie de mondialisation des FMN est destiné principalement à s'assumer d'énormes parts du marché mondial, ce qui tend à renforcer l'intégration commerciale.

Par ailleurs, la stratégie de mondialisation de l'industrie s'accompagne de divers changements.

De ce qui précède, les nouvelles stratégies industrielles vont être traitées comme suit :

- la stratégie de mondialisation de l'industrie.
- les changements associés à la mondialisation de l'industrie.

A/ La stratégie de mondialisation de l'industrie

P. Beckouche a utilisé le concept de mondialisation de l'industrie qui désigne à la fois : «... le marché national ne suffit plus, il faut vendre sur des marchés étrangers.... La mondialisation, c'est aussi la multinationalisation des entreprises... les activités liées à l'industrie se mondialisent, elles aussi : la recherche ... les finances ... une des grandes caractéristiques du nouveau système mondial est qu'il se caractérise par, à la fois, plus de concurrence et plus de coopération. »⁶¹².

A partir de ce passage de P. Beckouche, on peut dégager certains éléments permettant de saisir la stratégie de mondialisation de l'industrie.

La mondialisation de l'industrie implique le déploiement des FMN au-delà du marché national. Cette conquête du marché mondial va contribuer au renforcement de l'intégration commerciale.

En transférant ainsi leurs activités de production dans un autre pays, il est question pour les FMN de délocalisation des activités industrielles. Il apparaît cependant, que les mutations induites par la mondialisation, ont engendré non seulement la montée en puissance des FMN, mais la tendance est, de plus en plus, une stratégie de mondialisation de l'industrie axée sur les firmes transnationales.

Par conséquent, nous allons examiner la stratégie de mondialisation de l'industrie selon les trois volets suivants

- la délocalisation des activités industrielles.
- de la stratégie mondiale des firmes multinationales à celle des firmes transnationales.
- le renforcement de l'intégration commerciale.

1. La délocalisation des activités industrielles

On parle de délocalisation de la production lorsqu'une entreprise, dont la production était localisée dans un pays donné, décide de transférer tout ou partie de ses activités de production dans un autre pays. A propos de délocalisation, de nombreuses définitions peuvent être avancées⁶¹³ mais pour mieux comprendre ce que l'on entend par la délocalisation des activités industrielles, abordons les questions suivantes :

- Pourquoi délocaliser?
- Quels sont les différents aspects de la délocalisation?
- Quels sont les secteurs privilégiés de délocalisation et quelles zones ou/et pays représentent la plus forte attraction?

1.1. Pourquoi délocaliser?

La décision de changer de lieu tout ou une partie des activités de production à l'étranger plutôt que sur le territoire national peut s'expliquer de diverses manières. D'abord c'est la disponibilité d'une main d'oeuvre bien formée et qui ne coûte pas cher qui amène les pays d'origine à ouvrir de nouvelles capacités de production dans des pays à faible coût salarial. A cet égard, il y a lieu de rappeler la décision du groupe américain Maytag Corporation de transférer à Cambuslurg en Ecosse en Janvier 1993⁶¹⁴, l'unité de production d'aspirateurs Hoover, localisée antérieurement à Longvic, dans la région de Bourgogne.

Dans les années 70-80, la France a perdu des pans entiers de son industrie (confection, chaussures, électroménagers...) qui ont déménagé vers les pays à bas salaire d'Asie et du Maghreb⁶¹⁵.

La délocalisation peut être, par ailleurs, motivée pour contourner les problèmes de barrières à l'entrée sur un marché ou pour bénéficier des avantages de coûts face à la compétition mondiale. Le déplacement d'activités industrielles s'avère bénéfique compte tenu des nouvelles conditions de production de l'espace mondial ou pour accéder au marché mondial des facteurs de production (main d'oeuvre moins coûteuse et qualitativement excellente, législation et réglementation moins rigides).

On peut également délocaliser sa production pour produire moins cher et sous la pression de la demande; pour y parvenir, il faut s'appuyer sur une organisation industrielle hors pair mais surtout sur la délocalisation systématique vers les pays à bas salaire. De ce point de vue, « la délocalisation permet de gagner encore plus de rentabilité si elle est standardisée et externalisée, c'est-à-dire confiée à des sous-traitants à l'étranger regroupés en un même lieu.»⁶¹⁶

A l'origine des investissements des pays riches qui délocalisent leur production, se trouve la conquête de nouveaux marchés pour produire et vendre dans cette zone sans que les biens produits reviennent dans le pays d'origine. Pour illustrer cette implacable logique de la délocalisation, les deux exemples suivants sont significatifs. Il s'agit d'une part de Peugeot qui a construit des usines au Brésil pour vendre ses automobiles en Amérique du Sud, c'est-à-dire des voitures non exportées en France. D'autre part, Toyota a investi à Valenciennes pour sa croissance en Europe et pour tirer profit des coûts de production moins élevés en France mais non pas pour rapatrier au Japon ses véhicules.

Ces exemples retenus peuvent également amener à rendre compte que, parmi les causes de délocalisations, on peut citer la difficulté de pénétrer un marché protégé. Compte tenu du contingentement des importations de voitures japonaises en Europe, afin de contourner ces barrières protectionnistes, les constructeurs japonais en l'occurrence, ont construit des usines de montage appelées « transplants » ou parfois « usines-tournevis » notamment aux USA et en Europe (Royaume-Uni)⁶¹⁷.

Parmi les causes de délocalisation, le cadre juridique, fiscal et monétaire peut jouer aussi un rôle déterminant. En effet, les implantations de firmes à l'étranger peuvent profiter d'avantages fiscaux et d'exonérations fiscales offerts par le pays d'accueil: réduction d'impôts sur les bénéfices, exonération des droits sur les importations, mise à disposition de terrains ou de locaux industriels. C'est le cas des Zones Economiques Spéciales (ZES) chinoises, les zones franches de Shenzhen, Canton et Shanghai.

Les mesures incitatives telles que la fiscalité avantageuse demeurent encore le critère le plus performant pour la localisation du siège social comme le confirme le passage qui suit:

«même s'il est sans doute abusif de parler de « délocalisation fiscale », les transferts de sièges sociaux en Suisse ou dans d'autres « paradis », iront en s'accéléralant, aux dépens de pays comme la France, l'Angleterre ou la Belgique »⁶¹⁸.

Finalement, la délocalisation n'est pas uniquement la recherche du bas salaire, diverses raisons poussent les industriels à emprunter cette voie.

1.2. Quels sont les différents aspects de la délocalisation?

Le phénomène de délocalisation peut se présenter sous divers aspects dont entre autres:

- créer un joint-venture.
- signer un accord de licence en partenariat pour confectionner un produit.
- attirer les investissements directs étrangers (IDE).

A propos d'IDE, la remarque suivante est intéressante : « On peut dire que les délocalisations sont des IDE mais que tout investissement à l'étranger n'est pas une délocalisation »⁶¹⁹. Comme il a été souligné, on peut attirer les investissements étrangers en libéralisant la réglementation (déréglementation ; et/ou en mettant en place des zones franches industrielles (ZFI); en se dotant d'infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aériennes pour permettre aux investisseurs étrangers de se positionner sur l'ensemble du marché ; bref, en développant les incitations financières pour les capter.

Ces IDE peuvent prendre des formes diverses : prises de participation dans le capital des sociétés étrangères déjà installées, création de capacités de production nouvelles à l'étranger (création d'un nouvel outil de production ou extension des capacités productives d'une entreprise existante...).

Il est vrai que les décisions d'investissement dépendent des avantages comparatifs, mais toujours est-il que la tendance est la production internationale, aussi les investisseurs sont-ils poussés à investir davantage à l'étranger. Il existe, certes, de grandes entreprises dont l'activité internationale est très importante, mais des entreprises sont également poussées à l'internationalisation dans la mesure où les investissements pour lancer de nouveaux produits sont tels qu'ils ne sont plus rentables qu'à l'échelle planétaire. A tout cela s'ajoute l'émergence d'investisseurs institutionnels qui basent leur stratégie sur le rendement du capital; ce qui signifie que la rentabilité de l'entreprise étant le mot d'ordre, aussi le mouvement de délocalisation va-t-il se traduire par des investissements à l'étranger des entreprises optant pour une stratégie d'internationalisation et un accès direct au marché étranger. De cette manière, les entreprises s'internationalisent par leurs opérations

commerciales en développant leurs exportations ou encore par l'investissement en prenant le contrôle des sociétés étrangères par le biais des firmes multinationales (FMN).

1.3. Quels sont les secteurs privilégiés de délocalisation et quelles zones ou/et pays représentent la plus forte attraction?

L'industrie textile-habillement est une industrie de délocalisation qui fait partie de secteurs sensibles aux coûts salariaux: « les écarts entre les coûts de la main d'oeuvre des PVD et ceux des pays industrialisés étant énormes (19\$ aux USA pour un ouvrier en 1996 contre 0,50\$ en Inde) »⁶²⁰.

Des activités de production demeurent encore dans ces domaines en Europe de l'Ouest, en Amérique du Nord mais il n'en reste pas moins, que la tendance soit au déclin et que ce sont les pays du Sud qui en sont les principaux exportateurs comme le corrobore le Tableau N° 74.

Tableau 74 : Exportateurs en 1996 (en milliards de \$)

EXPORTATEURS EN 1996 (en milliards de \$)			
	Vêtements	Textiles	Total
1. Asie	66,3	56,3	121,6
2. Europe de l'Ouest	53,9	44,3	98,6
3. Amérique du Nord	6,8	6,8	13,6
4. CEI	6	2	8,4
5. Amérique Latine	6,5	2,8	9,3
6. Afrique	4,5	1,3	5,8

Source : Michel Goussol, *L'industrie dans le monde*, éd. Armand colin 1998, p :47

Avec un total de 121,6 milliards de \$, l'Asie est la première zone de délocalisation du textile-habillement de par l'importance de ses exportations. Ce phénomène de délocalisation qui a des effets pervers sur l'emploi devient inquiétant lorsqu'on se réfère à l'exemple suivant: « En Grande-Bretagne, la production du secteur textile a reculé de près d'un tiers de 1998 à 2003. Le secteur a perdu 180 000 emplois sous le double effet de la délocalisation de sites de production en Chine et en Europe de l'Est et de l'arrivée de détaillants agressifs »⁶²¹.

L'industrie textile est une industrie à technologie simple qui utilise très peu de cadres mais avec une main d'œuvre intensive et où la main d'œuvre féminine est importante⁶²². Tant dans le textile que les vêtements, les pays en développement occupent une position dominante et leur production tend à progresser entre 1973 et 1987. (Tableau N° 75)

Tableau 75 : Evolution de la production Textile-Habillement dans les Pays en développement

	1973	1980	1987
Textiles	84	100	121
Vêtements	74	100	137

Base 100. Source : Nations Unies

Les P.E.D représentent une menace réelle pour les pays industrialisés, «ils représentent 28% du Commerce international textile et 45% de celui des vêtements »⁶²³.

Dans les PED exportateurs de textiles, les niveaux d'industrialisation sont très différenciés:

- des pays disposent d'une filière complète : Corée du Sud - Turquie;
- des pays font seulement de la sous-traitance et sont spécialisés dans l'assemblage des vêtements : Ile Maurice - Madagascar - Sri Lanka - Philippines;
- des pays qui n'occupent qu'une place marginale avec «2% des exportations mondiales »⁶²⁴.

Le commerce international des textiles est dominé par l'Asie, c'est-à-dire les trois dragons Hong-Kong, Corée du Sud et Taiwan et qui sont rejoints par la Chine. Ce groupe de pays assure plus de la moitié des exportations.

La réussite asiatique peut être justifiée par «une main d'oeuvre bon marché et une épargne abondante dirigée systématiquement vers des investissements productifs ciblés... un Etat fort et interventionniste... les «valeurs asiatiques : Travail, famille, patrie »⁶²⁵. C'est une stratégie de développement basée sur « un pari volontariste de croissance par les exportations»⁶²⁶.

A propos de zones attractives qui ont réussi, il est difficile de ne pas mettre en exergue l'Ile Maurice et sa zone Manufacturière d'Exportation ou « Export Processing Zone» (EPZ) en anglais qui est qualifié de «Fleur de l'économie mauricienne»⁶²⁷. Les résultats le prouvent: « en 1987, la zone franche totalisait 531 entreprises et a favorisé la création de quelque 90 000 emplois (+ 18% par rapport à 1986). Son chiffre d'affaires d'exportation équivaut à plus d'un milliard de francs suisses »⁶²⁸. Un système d'avantages fiscaux a été créé à cet effet, pour favoriser le développement des entreprises orientées vers l'exportation: paiement de l'impôt sur les sociétés au taux de 15 %, exonération totale de l'impôt sur les dividendes pendant les 10 premières années d'existence de l'entreprise; l'exonération totale du paiement des droits de douane à l'importation sur les matières premières, les machines, les équipements et les pièces de rechange ; le libre rapatriement du capital et des dividendes ; la garantie formelle contre la nationalisation; des emprunts bancaires à terme et des fonds de

roulement disponibles à des taux préférentiels (environ 8%) de la Banque de Développement, de la State Investment Corporation L.t.d et des banques commerciales : des possibilités d'amortissement accéléré et de déduction fiscale pour les investissements en matière de biens immobiliers et d'équipements, la possibilité de louer ou d'acheter des bâtiments industriels l'électricité à des taux préférentiels...⁶²⁹

Un Plan pour la Zone Franche de Service a aussi été mis sur pied. Celui-ci a pour but d'encourager les entreprises de service à vocation exportatrice : comptabilité, informatique, conseils en gestion, génie civil, etc., qui sont aptes à générer de l'emploi dans le secteur tertiaire.

Pour mieux visualiser l'importance de la zone Manufacturière d'exportation (EPZ) de l'Ile Maurice, nous allons utiliser le Tableau N°76.

Tableau 76 : Performances des industries de la Zone Manufacturière d'exportation en 1986

ACTIVITES	Nombre d'entreprises	Nombres d'employés	Chiffres d'affaires (Rs M)	Capital utilisé (Rs M)
Manufacture de textiles	18	2 354	101	} 1 380
Vêtements et sous vêtements	276	65 367	4 011	
Cuirs et chaussures	9	720	20	36
Meubles et produits en bois et papier	10	684	20	29
Optique et lunetteries	3	392	90	36
Montres et pendules	5	588	245	65
Taille de pierres, bijoux et articles de joaillerie	9	973	254	87
	4	560	17	15
Appâts pour la pêche	6	670	57	36
Jouets et articles de carnaval	21	243	10	15
Fleurs	12	527	97	78
Alimentation (dont Thon conserve)	35	937	29	23
Divers				
TOTAL 1986	408	74 015	4 951	1 800
TOTAL estimé (1988)	500	89 600	6 900	2 200
Projection estimée (1988)	600	100 000	8 000	2 500

Source : op. cit. D. Planche, p. 66

Rs : Roupies – 100 francs suisses correspondaient en Juin 1986 à 770 Rs

On peut lire dans ce Tableau que divers types d'activités sont représentés dans la zone franche d'exportation mais ce sont les activités [Manufacture de Textiles - Vêtements et sous-Vêtements], c'est-à-dire les entreprises de textile, qui sont prédominantes. Ce sont des industries utilisatrices de main-d'oeuvre et la main d'oeuvre bon marché fait partie des atouts de l'Ile Maurice à l'époque et représente un facteur important de sa réussite : « Une main d'oeuvre hautement qualifiée, volontaire, parfaitement bilingue, adoptable et productive. En 1986, le salaire horaire était de 0,75 dollar US à Maurice, 12,50 aux USA, 10 en Allemagne de l'Ouest, 7,50 en Grande-Bretagne ou encore 2,50 à Hongkong »⁶³⁰.

Floréal Knitwear Ltd et Bonair Knitwear étaient les deux plus importantes entreprises de textile à haute technologie et Maurice était le troisième exportateur mondial de pull-overs en pure laine, après l'Italie et Hong Kong. Si Floréal a exporté ses produits vers l'Australie, le Canada, l'Europe, le Japon et les USA, Bonair quant à elle, a orienté ses ventes en Europe essentiellement en Italie, en Allemagne en France et en Angleterre.

Pour respecter la finalité, c'est-à-dire fabriquer des produits de qualité, l'Ile Maurice n'a cessé de s'adapter à l'évolution technologique d'où d'énormes investissements pour la mécanisation, l'automatisation et l'informatisation et elle se distingue également par la qualité de sa main d'oeuvre «sur les 3000 employés de Bonair, seulement trois techniciens étrangers, soit un ratio de 1 pour 1000 »⁶³¹.

En analysant la délocalisation des activités industrielles dans le cadre de la stratégie de mondialisation de l'industrie, nous avons opté principalement pour le cas de la Zone Manufacturière d'exportation qui illustre parfaitement le rôle des IDE dans le développement économique de Maurice.

Certes, de nombreuses mesures favorables sont offertes aux investisseurs qui ont créé des industries d'exportation et qui ont opéré en complète franchise douanière à l'importation et à l'exportation. Cette stratégie de développement industriel s'inscrit dans la mouvance de la mondialisation de l'industrie, la question est cependant de savoir comment il faut réorienter ce choix en cas de hausse des salaires qui va se répercuter sur les coûts et réduire par conséquent la compétitivité de Maurice sur les marchés étrangers. Une des solutions qu'a trouvée Maurice, pour maintenir le cap sur la discipline, la recherche constante d'une meilleure qualité et sur la capacité de fabriquer des produits haut de gamme destinés aux pays développés, est de délocaliser ses activités manufacturières de textile sur Madagascar, eu égard à la situation géographique de ces deux Iles, être dans l'Océan Indien.

2. De la stratégie mondiale des firmes multinationales (FMN) à celle des firmes transnationales.

Certains pays ont développé leur industrie à travers des unités de production réparties dans d'autres pays, soit pour écouler leurs produits, soit pour en fabriquer sur place et pénétrer des marchés. On utilise le terme de firme multinationale pour désigner ces grandes entreprises dont l'activité internationale est très importante à travers leurs filiales implantées à l'étranger. Et comme le fait remarquer M. Goussot: « Dans les années 50, les FMN commencent à créer des sociétés transnationales en émettant des investissements à partir de la société mère qui draine des capitaux vers des filiales en Europe, en Amérique latine ou en Asie⁶³². Avec les mutations économiques induites par la mondialisation, non seulement on assiste à la montée en puissance des FMN mais la notion de multinationale est supplantée dans les années 90 par celle de transnationale.

Pour mieux comprendre ces stratégies de développement industriel des FMN et des firmes transnationales, les trois volets suivants seront traités :

- les trois éléments constitutifs de la mondialisation.
- la stratégie de mondialisation des FMN.
- la stratégie mondiale des firmes transnationales.

2.1. Les trois éléments constitutifs de la mondialisation

Selon l'OCDE, «le mouvement de mondialisation recouvre trois éléments

- l'internationalisation, c'est-à-dire le développement des flux d'exportation;
- la transnationalité, c'est-à-dire le développement des flux d'investissement et les implantations à l'étranger;
- la globalisation qui désigne la mise en place de réseaux mondiaux de production et d'échange »⁶³³.

L'intérêt que présente cette définition de la mondialisation est qu'elle contient les trois éléments qui nous intéressent particulièrement dans cette étude des stratégies de mondialisation industrielle. Ces trois notions sont : l'internationalisation-la transnationalité- la globalisation. Elles ont déjà été examinées mais nous tâcherons d'approfondir leur connaissance au fur et à mesure des réponses aux questions que nous avons soulevées sur les FMN et les firmes transnationales.

2.2. Les stratégie de mondialisation des FMN

Il s'agit ici de la stratégie de développement international des entreprises très importantes à l'échelle mondiale. Le poids des FMN dans l'économie mondiale n'a cessé de progresser. Force est cependant de faire remarquer dès le départ que «la notion d'entreprise multinationale n'a d'ailleurs pour l'instant quasiment aucune existence juridique : seules existent sur le plan du droit, des entreprises françaises, américaines... ayant des filiales à l'étranger, qui elles-mêmes sont des entreprises de droit national »⁶³⁴.

On peut mesurer le poids des multinationales dans l'économie mondiale à la valeur de ce qu'elles produisent et dans le contexte de la concurrence exacerbée qui prévaut à l'échelle de la planète. Les multinationales participent à l'internationalisation avec une marque de plus en plus visible, on parle de plus en plus de la mondialisation des marques, le label n'est plus le pays mais la marque ; par exemple on passe de l'ère du « Made in Germany » à « Made by Mercedes ».

En 2003, les dix premières marques mondiales peuvent être visualisées à travers le Tableau N°77.

Tableau 77 : Les Poids des marques

Classement	Marque	Pays	Valeurs des chiffres d'affaire (en milliards de \$)
1	Coca-cola	Etats-Unis	69,6
2	Microsoft	Etats-Unis	64,1
3	IBM	Etats-Unis	51,2
4	General Electric	Etats-Unis	41,3
5	Intel	Etats-Unis	30,9
6	Nokia	Finlande	30,0
7	Disney	Etats-Unis	29,3
8	Mac Donald's	Etats-Unis	26,4
9	Marlboro	Etats-Unis	24,2
10	Mercedes	Allemagne	21,0

Source : ⁶³⁵

Mise à part l'internationalisation par les marques, on peut parler de l'internationalisation par les gammes d'où la tendance-clé qui est la réduction du nombre des FMN et celles qui ont pu résister sont les plus puissantes comme le confirme le passage ci-après: «L'industrie mondiale est de plus en plus dominée par un petit nombre de très grandes

multinationales. Dans l'industrie du pneumatique, treize entreprises se partageaient le marché mondial en 1984 ; en 1988, les six premières en monopolisent 85% et d'ici l'an 2000 il ne devrait en rester que trois ou quatre »⁶³⁶. La révision à la baisse concerne non seulement les gammes de production mais aussi les marques comme le témoigne UNILEVER, le grand groupe industriel associant à parité les capitaux britanniques et néerlandais et qui est important dans le secteur agro-alimentaire; en ayant beaucoup de marques, Unilever en a supprimé par centaine et « est passé de 1600 labels à environ 400 »⁶³⁷.

Par ailleurs, prendre position à l'international s'est traduit également par une accélération des opérations fusions-acquisitions réalisées par de grands groupes des pays industrialisés. Il s'agit encore là de nouvelles stratégies pour de nouveaux marchés: c'est par des fusions, des rachats d'entreprises et des prises de participations que l'industrie allemande répond aux défis de la Mondialisation. «1997 - L'année des grandes transactions».⁶³⁸ Ces transactions qui nécessitent des capitaux élevés sont motivées par l'interpénétration croissante de l'économie mondiale et ce processus qui touche d'autres pays est connu sous le nom de mondialisation bien que de nombreux éléments explicatifs puissent être donnés à ce phénomène de multiplication des fusions-acquisitions: révision des sites industriels et du nombre de salariés allant souvent dans le sens de la contraction d'effectifs, économie d'échelle (par exemple en amont des assemblages des voitures, dans les équipements...), réduction des coûts (partage des coûts), la croissance interne (augmentation des ventes).

A titre d'exemples, des fusions qui se multiplient dans l'automobile : Daimler-Chrysler, Renault-Nissan... des noms comme Krupp-Thyssen, les deux entreprises qui ont associé leurs activités dans la sidérurgie ont fondé la co-entreprise Thyssen-Krupp Slahi. «Avec son chiffre d'affaires de 11 milliards de marks et une production de 15 millions de tonnes d'acier brut, cette société est le plus grand fabricant d'acier plat en Europe. Seul Posco et Nippon Steel, les devançant dans le monde »⁶³⁹. Les entreprises concernées sont de grands acteurs de l'industrie.

Face à l'effondrement de la demande d'acier sur le marché mondial, dû à la crise économique 2008, il paraît opportun d'évoquer brièvement le cas d'Arcelor-Mittal. C'est le premier groupe sidérurgique européen⁶⁴⁰ Arcelor avec l'Indien Mittal Steel. En cette période de crise économique, Arcelor-Mittal pourrait «supprimer jusqu'à 9000 emplois et l'Europe à elle seule risquerait d'en perdre 6000 dans les secteurs non productifs ; ventes, administration, services généraux»⁶⁴¹, soit des catégories de travailleurs qui sont les employés et les ingénieurs par opposition aux ouvriers.

Nous sommes là en présence de la puissance des grandes firmes à l'échelle planétaire, et qui déploient de nouvelles stratégies de développement industriel, pour occuper de nouvelles positions sur le marché mondial. D'où l'importance de la question de savoir comment font ces entreprises qui évoluent à l'échelle internationale?

En général, les grandes firmes établissent, dans leur pays d'origine, un dispositif qui s'apparente à un centre de décision où sont prises les mesures drastiques. Leur développement international se manifeste cependant, par leurs activités de production qu'elles implantent à l'étranger, et dont l'importance est sans cesse croissante. Il convient de faire remarquer que leur puissance industrielle va de pair avec leur puissance commerciale, car la majeure partie du commerce international proviendrait d'échanges entre filiales de groupes multinationaux; à ce rôle primordial des FMN s'ajoute le fait que le commerce mondial de produits industriels est dominé par les échanges entre les grands pays industrialisés et hors de leur pays d'origine. Dans l'industrie automobile, par exemple, les multinationales General Motors et Ford réalisent la plus grande part de leurs ventes hors des Etats-Unis, tandis que Toyota, qui représente le groupe japonais qui a déjà fait un formidable bond à l'international s'est aussi distingué: «Il a raflé 10% du marché aux Etats-Unis où il vend désormais autant de voitures (1,7 millions) qu'au Japon »⁶⁴². Son développement international s'étend aussi à l'Europe. Il a implanté son unité de production à Valenciennes, en France. Les dirigeants de Toyota se proposent, comme objectif, d'augmenter considérablement la part de la production locale, pour réduire les coûts de transport depuis le Japon et s'affranchir des taxes d'importation.

Dans d'autres secteurs industriels et parmi les grands groupes qui se sont largement implantés à l'étranger, relevons les grands noms de l'agro-alimentaire, en l'espèce, Danone, une des entreprises françaises passées dans le giron de grands groupes étrangers et partis à la conquête du monde⁶⁴³. Il en est de même du cas de la planète Nestlé considérée comme «la plus grande entreprise suisse, le plus grand producteur de denrées alimentaires du monde et le n°29 (en 1990) au palmarès des grandes sociétés mondiales »⁶⁴⁴. Compte-tenu de la densité et de la diversité de ses branches d'activité (allant des produits alimentaires aux médicaments et instruments médicaux⁶⁴⁵, l'idée même d'entreprise multinationale ne colle plus à la réalité de Nestlé. En effet, ce concept recouvre en général un consortium présent dans le monde entier mais fortement ancré dans son pays d'origine, d'où il lance ses opérations (le siège du groupe se trouve à Vevey) et dont il préserve jalousement le caractère national.

C'est à travers la dispersion de ses marchés dans le monde entier, à travers les cinq continents, qui constitue la globalité de Nestlé : «Les pays industrialisés représentent 80% du chiffre d'affaires et 20% sont réalisés dans les pays en développement où la stratégie de

Nestlé vise à s'implanter encore plus fermement dans les pays les plus pauvres »⁶⁴⁶ et ⁶⁴⁷. Le cas de Nestlé confirme la gestion des marques qui devient stratégique dans cette internationalisation de la production et à cela s'ajoute le fait que les marques peuvent être abritées dans des fondations dont la fiscalité reste fort intéressante.

A propos de fiscalité, la Suisse joue aussi un rôle-clé lorsqu'il faut «parler de deux phénomènes liés à ce qu'on appelle l'optimisation fiscale internationale, c'est-à-dire le choix d'une localisation pour des activités faîtières. Tout d'abord, l'implantation de quartiers généraux en Suisse... Ensuite, la Suisse joue un rôle de plus en plus important comme siège de marques »⁶⁴⁸.

Les aspects de la stratégie de mondialisation des FMN qui viennent d'être évoquées nous font glisser vers les firmes transnationales et leur stratégie mondiale.

2.3. La stratégie mondiale des firmes transnationales

La stratégie mondiale des firmes transnationales fait appel aux deux éléments qui font partie du mouvement de mondialisation que nous avons mis en relief à savoir « la transnationalité c'est-à-dire le développement des flux d'investissement et les implantations à l'étranger; la globalisation qui désigne la mise en place de réseaux mondiaux de production et d'échange »⁶⁴⁹.

Nous avons parlé des multinationales qui sont devenues de plus en plus puissantes vu leur production fortement internationalisée. Il a été question des rapprochements que l'on peut qualifier de transnationaux avec les fusions d'entreprises non seulement au niveau de la construction automobile mais dans d'autres secteurs: à titre d'exemples, Bankers-Trust et Deutsche Bank dans les Banques, Bp-Amoco-Arco dans le pétrole; Goodyear - Sumitomo dans les pneumatiques.

La production fortement internationalisée suppose que les marchés et les entreprises ne sont plus limitées par les frontières nationales, les multinationales sont présentés sur tous les continents, les nouveaux moyens de communication permettent la circulation à l'échelle planétaire des informations techniques ou financières.

A cette globalisation du marché mondial correspond logiquement l'existence de firmes globales, transnationales. En effet, « la réduction des coûts de transport, les facilités croissantes de communication, la mise en place de normes internationales qui réduisent le risque de recevoir des produits différents de ceux que l'on avait commandés suscitent l'émergence....de firmes globales »⁶⁵⁰. Nous associons, à ce passage cité, deux types de définition de firme globale; d'une part «la firme globale a une stratégie productive à l'échelle

planétaire, elle dépasse le stade de la seule FMN en planifiant sa production sur plusieurs continents, chacun étant spécialisé dans l'activité qu'il peut assurer avec la meilleure productivité et au meilleur coût »⁶⁵¹ et d'autre part celle d'entreprise globale « l'entreprise globale ne se caractérise pas par des liens de propriété mais par des liens commerciaux qui unissent sous la houlette d'une firme dominante généralement connue par sa marque, un ensemble diversifié de sous-traitants et de firmes spécialisées qui contribuent au produit final »⁶⁵².

Il ressort de ces définitions que les firmes ou/et les entreprises dites globales doivent adopter une politique d'intégration dans un cadre mondial où elles gèrent leur production industrielle par la mise en place d'une nouvelle structure productive organisée en réseau qui, selon P.-N. Giraud⁶⁵³ «conçoit, fabrique et vend des produits « mondiaux » et localise ses unités opérationnelles dans différents territoires, en fonction des qualités propres de chacun ».

Dans cette production intégrée, les produits finis des firmes globales résultent de l'assemblage de composants, biens ou services issus d'un réseau mondial en utilisant des sites répartis dans différents pays. De ce point de vue, l'automobile, en l'occurrence, est une industrie transnationale « Mitsubishi Motors est à l'origine de l'industrie automobile asiatique pour le montage de véhicules en Thaïlande dans le cadre d'une joint-venture nippon-thaï: le moteur vient du Japon, la transmission des Philippines, la radio de Singapour, le tout pour être vendu sur le marché américain »⁶⁵⁴. Là apparaît une organisation géographique du Groupe au niveau mondial en élargissant des espaces de l'industrie dans la zone Asie-Pacifique.

D'autre part, l'exemple Renault-Logan en Roumanie mérite d'être mentionné. Pour reconquérir le marché de l'automobile, un plan de modernisation de 489 millions d'euros est lancé par le groupe Renault qui, en 1999 rachète Dacia, une entreprise Auto basée en Roumanie, plus exactement à Pitesti⁶⁵⁵.

Le concept est tout simplement celui de la méthode low-cost appliquée à l'automobile. Cela s'est traduit par la fabrication de 220.000 exemplaires de Dacia-Logan en 2006 à un prix annoncé à 5.000 euros et où les salaires n'excèdent pas 200 euros/mois. Hors de la Roumanie, seul le Maroc fabrique déjà la Logan en grande série⁶⁵⁶. A partir de 2010, Renault/Maroc produira 200.000 véhicules par an à Tanger⁶⁵⁷.

On observe également l'émergence des nouveaux pays industrialisés (Zone Pacifique, Chine...) qui se spécialisent dans une ou plusieurs productions qui constituent des filiales-ateliers des groupes ou des filiales-relais étrangers pour la production délocalisée. Toujours est-il que l'activité industrielle reste dominée par les pays de la Triade [Etats-Unis, Union Européenne, Japon].

Les grandes firmes sont encore largement implantées dans les pays développés. La production industrielle mondiale est caractérisée par des domaines très concurrentiels à haute valeur ajoutée qui se trouvent dans les pays riches par rapport aux pays émergents où sont délocalisées les usines à haute intensité de main d'oeuvre. En outre, la capacité des firmes à sous-traiter des parties importantes de leur fabrication contribue fortement à leur compétitivité.

3. Le renforcement de l'intégration commerciale

Avec la globalisation de l'économie et l'intensification des échanges commerciaux, la libéralisation du commerce international apparaît de plus en plus comme le principal déterminant de l'intégration économique mondiale.

Les artisans du libre-échange soutiennent fermement l'idée que plus de commerce signifie plus de prospérité or il se trouve que le gain ne se répartit pas équitablement dans ces échanges mondiaux. A qui profite donc la libéralisation des échanges?

Cette question est liée à l'intégration par le marché, aussi sera-t-elle examinée à travers l'intensification des échanges commerciaux qui a accompagné la mondialisation de l'économie. Cela concerne le développement du commerce international, dont il sera question dans un deuxième temps mais auparavant, il importe d'élucider le concept d'intégration économique⁶⁵⁸.

3.1. L'intégration économique

Par définition, «l'intégration économique est un processus qui conduit plusieurs économies distinctes à former un seul processus économique ».⁶⁵⁹

Comme le processus d'intégration découle de l'instauration du libre échange, un bref rappel à ce propos s'avère nécessaire au départ. Nous avons également souligné que la croissance du commerce international est liée au processus d'intégration économique et à l'instauration d'un libre-échange organisé. C'est l'ensemble de ces questions qui va faire l'objet des quatre points suivants:

- le libre échange des Classiques;
- l'intégration à travers les institutions internationales : le GATT et l'OMC;
- l'intégration européenne;
- l'intégration par les accords régionaux.

3.1.1. Le libre-échange des Classiques

Les économistes classiques, Adam Smith et David Ricardo soutiennent que la spécialisation accroît la production et que le libre-échange accroît le bien être. La théorie des avantages comparatifs⁶⁶⁰ affirme que chaque nation a intérêt à se spécialiser dans la production pour laquelle elle est relativement la plus efficace. Le principe des avantages comparatifs énoncé par Ricardo est le principe fondateur de la théorie du commerce international, un principe que confirme le dynamisme affiché par les échanges: «Entre 1980 et 1991, le volume du commerce mondial de marchandises a progressé plus vite (3,9% par an) que la production (2,3%), reflétant l'interdépendance croissante entre les pays. »⁶⁶¹

Les partisans du libre-échange soutiennent fermement l'idée que si l'on réduit ou abolit les entraves aux échanges internationaux de biens, on améliorera ainsi l'approvisionnement en biens et tous les pays concernés engrangeront des gains de prospérité. Le libre-échange est une politique commerciale qui vise à réduire tous les obstacles à la circulation internationale des biens et services.

3.1.2. L'intégration à travers les Institutions internationales : GATT et OMC⁶⁶².

▪ Le GATT

Le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) ou l'Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce ou (AGETAC) établit les principes directeurs régissant les relations commerciales internationales. «En quarante-cinq ans d'existence, il a permis de réduire de 40% à 5% le niveau moyen des tarifs douaniers appliqué par les pays industrialisés et entraîné une multiplication par dix du volume des échanges mondiaux »⁶⁶³.

Comme la création de l'O.M.C résulte de la signature de l'Accord de Marrackech, le 15 Avril 1994⁶⁶⁴ qui concluait le dernier cycle de négociations du GATT, c'est-à-dire le cycle de l'Uruguay 1986-1994, il convient de voir brièvement ce qu'il en est des cycles de négociations. Huit « cycles » de négociations commerciales multilatérales (NCM) sont venus compléter le premier accord du GATT signé en 1947. .. «Se sont ainsi succédés les cycles de Genève (1947), d'Annecy (1949), de Torquay (1950) et de Genève (1956), puis le Dillon Round (1960-1962), le Kennedy Round (1964-1967) et le Tokyo Round (1973-1979)»⁶⁶⁵. Les objectifs majeurs ont été la réduction des droits de douane et des autres barrières au commerce et l'adoption d'un ensemble de disciplines (les codes) destinées à assurer une plus grande sécurité des échanges.

L'organisation actuelle du commerce international s'inscrit dans la tradition des cycles de négociation commerciale internationale: les rounds. « L'Uruguay Round, le huitième cycle

de négociations multilatérales (1986-1994) a été remarquable pour plusieurs raisons autres que sa durée. En effet, pour la première fois, l'agriculture, les services, les droits de propriété intellectuelle, les textiles et l'habillement sont soumis aux mêmes règles multilatérales. Les questions négociées lors de l'Uruguay Round vont beaucoup plus loin que les barrières tarifaires traitées habituellement pas les accords commerciaux »⁶⁶⁶.

Quant à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui s'est substituée au GATT, elle est entrée en activité le 1 Janvier 1995. En se dotant d'un nouveau dispositif institutionnel bien différent de la technique assez lourde du cycle de négociation, l'OMC doit permettre de mieux appliquer les règles commerciales. Des sujets nouveaux ayant une influence croissante sur les échanges internationaux sont traités dans le cadre de l'OMC. D'où l'importance de ce passage: «En effet, la libéralisation des échanges que consacre le cycle d'Uruguay ne fait qu'accentuer la mondialisation de l'économie et la nécessaire interdépendance des politiques, que ce soit dans les domaines de l'environnement, des normes sociales, des politiques de concurrence ou des politiques monétaires »⁶⁶⁷.

L'OMC constitue par conséquent un instrument essentiel à la régulation du commerce international et elle s'adapte mieux aux réalités du commerce mondial, qui font, de plus en plus, intervenir les échanges de services, le commerce des idées, c'est-à-dire que l'OMC est appelée à s'occuper d'autres domaines.

3.1.3. L'intégration européenne

L'Union européenne (UE), qui a succédé à la Communauté Européenne créée par le Traité de Rome en 1957, est entrée en vigueur le 1 Novembre 1993. Afin d'accroître la solidarité monétaire européenne, le Traité de Maastricht de Février 1992 allait consacrer l'avènement d'une Union économique et monétaire, articulée autour d'une monnaie unique. «L'euro est devenu le 1^e Janvier 1999, la monnaie de douze pays de (Union européenne. Ces nations constituent la zone euro (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal). L'euro est l'une des monnaies clés de l'espace international face au dollar »⁶⁶⁸. L'Union européenne s'est élargie à 15 membres, le 1^e Janvier 1995 avec les adhésions de l'Autriche, de la Suède, de la Finlande.

En 2007, l'Europe est à 25 avec les dix nouveaux Etats membres : Estonie - Lettonie - Lituanie - Pologne - Hongrie - République Tchèque - Slovaquie - Slovénie - Bulgarie - Roumanie. Ces dix nouveaux Etats qui ont commencé à rejoindre l'UE à partir de 2004 affichent de belles performances: «le niveau de vie des 100 millions d'habitants de la région ne cesse d'augmenter. Le PIB par tête a doublé en dix ans, à 17 000 dollars. »⁶⁶⁹

L'Union européenne est un vaste marché international « qui représente les 2/3 de son commerce international, loin devant l'Asie et l'Amérique du Nord. L'Union européenne rassemble en 2003 quinze nations qui constituent la deuxième puissance économique mondiale avec un PIB de 7 892 milliards de dollars en 2001»⁶⁷⁰.

3.1.4. L'intégration par les accords régionaux

Avec la constitution de grandes aires de libre-échange commercial (ALENA, Mercosur, ANSEA), l'intégration se renforce.

Nous allons examiner cette question de l'intégration, à travers les trois accords régionaux suivants:

- l'Association du Libre-Echange Nord Américain (ALENA)
 - le Marché Commun Sud Américain (MERCOSUR)
 - l'Association des Nations de l'Asie du Sud Est (ANSEA)
- L'Association du libre-échange Nord Américain [ALENA]

L'ALENA ou North Atlantic Fair Trade Association (NAFTA en Anglais) est un traité signé en 1992 entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique pour créer un espace plus intégré qu'une zone libre-échange dans la mesure où il autorise la liberté de circulation des capitaux entre les trois pays. En effet, ce traité inclut la libéralisation de l'investissement direct et des services financiers. «Cependant l'Alena n'est pas une union douanière car chaque pays conserve la maîtrise de la définition de ses droits de douane vis-à-vis des pays tiers. L'Alena n'est pas non plus un marché commun puisque la libre circulation des personnes n'est pas reconnue »⁶⁷¹.

Entrée en vigueur le 1^e janvier 1994, l'Alena devrait se traduire par l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires entre les pays signataires entre 2004 et 2009.

L'accord est qualifié d'historique⁶⁷², « en dehors du rapprochement des économies américaine et canadienne, on assiste à la création d'une association de libre-échange entre la première puissance mondiale et un pays en développement, à savoir le Mexique »⁶⁷³. Pour les Etats-Unis, un des enjeux principaux est de freiner l'immigration mexicaine en favorisant l'investissement. En d'autres termes, l'insertion du Mexique aurait également comme objectif de limiter les flux migratoires à destination des Etats-Unis par une contribution au développement de l'économie mexicaine.

L'Alena représente un « marché de 370 millions de consommateurs avec un Produit Intérieur Brut annuel de 6,8 millions de dollars américains »⁶⁷⁴. La conclusion de l'Alena est

une étape décisive dans un processus à long terme visant à intégrer et à améliorer les relations commerciales entre les marchés nord-américains.

L'Aléna élargit l'accord de libre échange conclu en 1989 entre les Etats-Unis et le Canada et renforce la libéralisation politique et économique du Mexique dans un cadre institutionnel. En attendant que toutes les barrières douanières ne tombent que d'ici l'an 2009, quels avantages les partenaires tirent-ils de l'Aléna?

«Dans l'industrie pétrolière, le Mexique continue de limiter les participations étrangères et privées, à l'exception de la transformation de la matière première (pipe-lines, raffineries, pétrochimie). Pour les voitures et les pièces détachées, le Mexique abaissera progressivement les obstacles à l'importation et les droits de douane. Pour les services financiers, le Mexique permettra, en l'espace de sept ans aux entreprises étrangères, de posséder des banques et des assurances. La suppression des droits de douane et la disposition portant sur le « local content » des produits s'appliquent également aux ordinateurs et aux textiles. L'Aléna libéralise aussi les appels d'offres publics et protège la propriété intellectuelle »⁶⁷⁵.

L'Aléna a redonné un certain élan à d'anciennes tentatives de créer des zones de libre-échange en Amérique Latine comme par exemple, Mercosur.

→ Le Marché Commun Sud-Américain ou (Mercosur)

Le Marché Commun Sud-Américain ou Mercado Commun Del Sur en espagnol⁶⁷⁶ est une Union Douanière instituée par le Traité d'Asuncion le 26 Mars 1991. Le 1^{er} Janvier 1995, le MERCOSUR, intégré par l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay, s'est constitué en Union Douanière.

Le potentiel économique de ce bloc régional se traduit par 200 millions d'habitants. Un territoire de 12 millions de km² et un PIB supérieur à 600 milliards de dollars, essentiellement produit sur le territoire atlantique du MERCOSUR, c'est-à-dire une bande s'étendant de Sao Paulo à Curitiba, Florianopolis, Porto Alegre, Montevideo et Buenos Aires⁶⁷⁷.

Une zone de libre-échange a été instaurée entre le MERCOSUR, le Chili, la Bolivie (depuis 1996), le Pérou (1997)⁶⁷⁸.

Le MERCOSUR comporte des dispositions qui vont plus loin que Union Douanière comme l'harmonisation des législations et la coordination des politiques économiques. De plus, les quatre pays membres auxquels se sont joints le Chili et la Bolivie ont décidé de se fixer des objectifs de convergence économique (dettes, déficits publics, taux d'inflation et d'intérêt).

Mais le MERCUSOR reste un marché commun loin d'être harmonisé. Un certain nombre de secteurs demeurent soumis à des régimes spécifiques (automobile...sucre) ou à des taxes (sur les produits agricoles à l'entrée du Brésil : papiers, chaussures, meubles, jus d'orange, aux frontières argentines; aciers ou plastiques pour l'Uruguay...). Le tarif extérieur commun comporte des exceptions (matériels informatiques et de télécommunications, produits admis en franchise...)⁶⁷⁹.

→ L'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est [ANSEA]

L'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est [ANSEA] est un Traité de coopération, signé à Bangkok, le 8 Août 1967, entre l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Successivement, le Brunei (1984), le Vietnam (1995), la Birmanie et le Laos (1997) y ont adhéré⁶⁸⁰.

Depuis le 28 Janvier 1992, les membres de cette organisation ont signé un accord pour créer une zone de libre-échange asiatique (Asian Free Trade Areas, AFTA) qui devrait être réalisée entre 2003 et 2008. L'affaiblissement de l'ANSEA (région marquée par la crise asiatique de 1997-1998 par exemple) a ouvert la voie à la formule de concertation élargie dite «ANSEA + 3 » (Chine, Corée du Sud, Japon). Cette évolution a encore été matérialisée par la signature de nombreux accords de libre-échange bilatéraux, ainsi que par ceux conclus par l'ANSEA avec la Chine et le Japon fin 2002⁶⁸¹.

Les Etats de l'ANSEA sont liés depuis 1978, par un accord de coopération avec l'Union européenne pour développer les investissements directs d'origine européenne.

« Avec un taux annuel compris entre 5 et 7%, l'Asie de l'Est conservera le titre de champion du monde de la croissance en 1993... Ses entreprises disposent à la fois d'une main d'oeuvre très bon marché (Chine, Vietnam), des centres de services les plus efficaces (Hong-Kong, Singapour), des technologies des pays les plus avancés (Japon, Taïwan) et du capital accumulé par les Chinois d'outre-mer, disséminés dans toute la région... une bonne partie des échanges intra-zone (les flux Chine-Hong - Kong par exemple) est constituée de produits semi-finis qui sont réexportés vers les marchés occidentaux. La dépendance à l'égard de l'Ouest reste donc réelle »⁶⁸².

Après ces trois types d'approche de l'intégration que nous avons retenus, voyons à présent ce qu'il en est du développement du commerce international.

3.2. Le développement du commerce international

Le GATT et l'OMC ont contribué à consolider les progrès accomplis dans l'instauration d'un cadre international plus favorable à l'échange multilatéral de biens et

services. Dans ces conditions, la libéralisation des échanges, renforcée par la constitution de grands ensembles régionaux (UE, Mercosur, Alena, ...) ne peut qu'accélérer le mouvement de mondialisation. C'est à travers le développement du commerce international, que nous serons en mesure d'apprécier les enjeux et les transformations de l'économie mondiale.

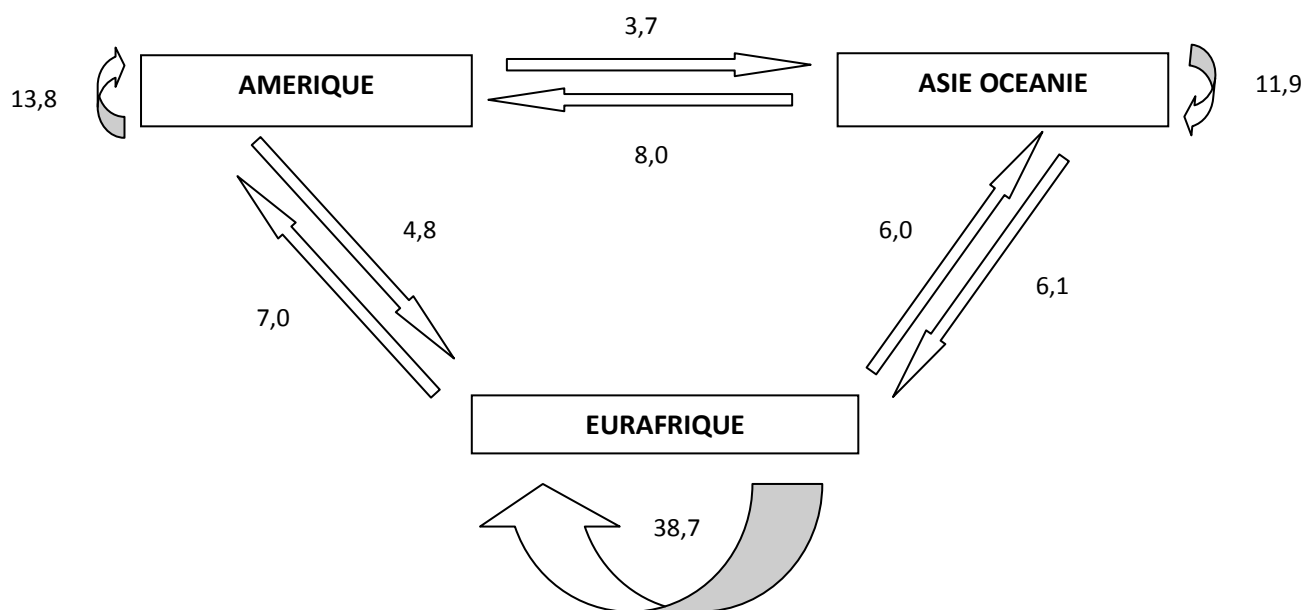
Les échanges entre pays d'une même zone ont pris une part croissante dans le commerce international, traduisant l'organisation de l'économie mondiale autour de trois zones centrées sur l'Union européenne, l'Amérique du Nord et le Japon. L'Europe reste le poids lourd du commerce international, si l'on se réfère aux échanges commerciaux des pays européens entre eux et avec leurs voisins (pays de l'Est, Afrique, Proche et Moyen-Orient)⁶⁸³.

La figure 2 montre le développement de la puissance commerciale du Japon qui se reflète non seulement à travers l'accroissement du commerce intrarégional asiatique (Asie-Océanie) mais également par le biais de l'augmentation des exportations de la zone asiatique vers le continent américain. Les relations commerciales entre les Etats-Unis et l'Asie sont devenues plus importantes, ce qui signifie que le volume des échanges commerciaux des Etats-Unis avec l'Asie-Océanie montre que l'Asie émerge dans les flux mondiaux. La place croissante occupée par les pays asiatiques émergents dans le commerce mondial se trouve renforcée avec l'«accès de la Chine au cinquième rang mondial des puissances exportatrices derrière l'Union européenne, les Etats-Unis, le Japon et le Canada. La part des matières premières dans les exportations chinoises est ainsi passée de 37% en 1985 à 10% en 1996, tandis que celle des produits de haute technologie explosait de 1% à 21%⁶⁸⁴. Comme l'a fait remarquer P. Artus: «80% des exportations de la Chine sont le fait d'entreprises internationales qui y sont installées ».⁶⁸⁵

Figure 2 : Qui échange avec qui?

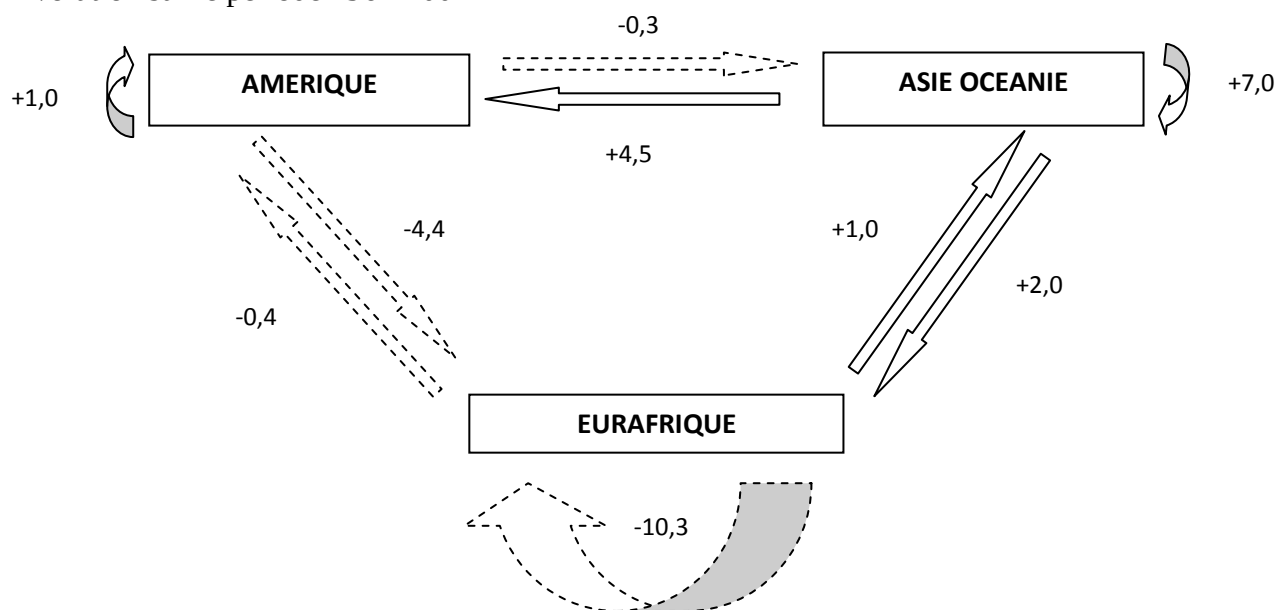
Origine et destination des exportations mondiales en 2001 et évolution 1967-2001 en % du total du commerce mondial de marchandises en valeur.

- Origine des marchandises et destination des exportations mondiales:



* Europe – Afrique – Proche et Moyen-Orient

- Evolution sur le période 1967-2001



* Europe – Afrique – Proche et Moyen-Orient

Source : CEP II Données Chelem Commerce International

Les chiffres de l'économie n°58, 4^{ème} trimestre 2003, Alternatives économique – Hors série, p : 61.

Le schéma sur l'origine et la destination des exportations mondiales montre que le commerce interne au continent américain a gagné du terrain (13,8 depuis 1967 par rapport à la tendance à la baisse qui l'a caractérisé dans les années 60).

Ces échanges qui ont progressé rapidement au sein du continent américain peuvent être attribués au développement des accords régionaux. Comme le montrent les données de la Banque Mondiale Tableau N° 78 les exportations intrarégionales qui concernent les pays de l'Aléna sont passées de 41,4 à 55,7 tandis que celles des pays du Mercosur vont de 8,9 à 20,9 de 1990 à 2000.

Après les flux d'échanges internationaux par grande zone, examinons la répartition des exportations par type de produits [figure n°3]

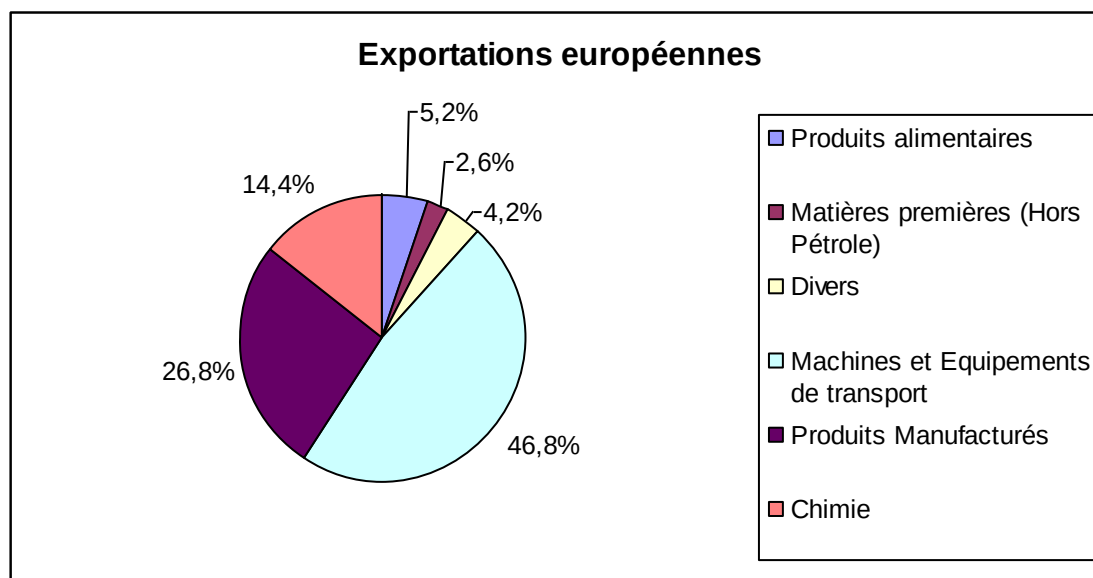
Tableau 78: Part des exportations intrarégionales dans les exportations totales en %

Union Européenne		ALÉNA	MERCOSUR
1970	59,5	36,0	9,4
1980	60,8	33,6	11,6
1990	65,9	41,4	8,9
2000	62,1	55,7	20,9

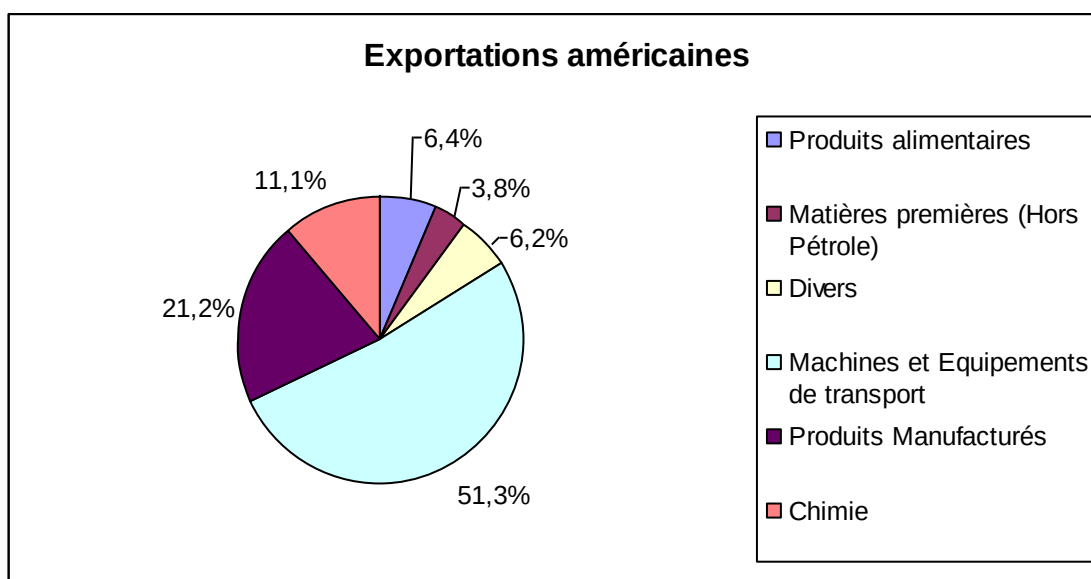
Source : Banque mondiale

Figure 3: qui échange quoi?

Répartition par types de produits, des exportations en 2001 (en %)



Source : Eurostat⁶⁸⁶



Le schéma montre le commerce de produits similaires (commerce intrabranche entre l'Union Européenne et les Etats-Unis). Les exportations de deux zones sont composées des mêmes produits. La part des biens industriels tels que machines et équipements de transport est prépondérante, soit la moitié de la composition du commerce mondial de biens du secteur industriel, les produits manufacturés viennent en deuxième position et représentent le quart des exportations.

Les Etats-Unis et l'Union européenne échangent entre eux les mêmes types de produits et ces échanges sont très intenses entre ces deux grandes puissances commerciales.

Par conséquent, les échanges de marchandises par catégorie de produits font apparaître que la production industrielle, demeure l'apanage des pays développés tandis que le Sud est cantonné dans la production de matières premières; ce qui signifie la marginalisation du Sud dans le commerce international.

Enfin dans une économie mondiale qui se globalise de plus en plus, l'investissement est le vecteur de la mondialisation et sa progression, beaucoup plus rapide que celle du commerce de marchandises reflète l'internationalisation croissante des entreprises. De ce fait, l'interdépendance est tout aussi forte en ce qui concerne les investissements directs à l'étranger (IDE) que les flux commerciaux eux-mêmes. Ils sont de plus en plus souvent à l'origine du commerce: une grande partie du commerce entre deux zones géographiques, par exemple fait apparaître les échanges réalisés entre les maisons mères des firmes multinationales et leurs filiales. A titre d'illustration, prenons le cas des Etats-Unis tout en faisant au préalable les remarques suivantes. L'investissement direct à l'étranger a bondi dans les années 80. Sa progression s'explique par des facteurs tels que la déréglementation dans les grands pays, le développement des télécommunications ainsi que l'internationalisation

financière. Les fusions et acquisitions d'entreprises hors des frontières ont explosé notamment aux Etats-Unis. Elles dépassent même en importance les firmes traditionnelles d'implantation à l'étranger (création de filiales etc...). Les échanges entre les unités d'une même firme implantées dans divers pays assurent une partie importante du commerce mondial. Qu'en est-il de cette dynamique dans le commerce extérieur des Etats-Unis? C'est vers les Etats-Unis que sont dirigés les « 18% du total mondial d'importations »⁶⁸⁷. Cette forte demande américaine s'explique à la fois par l'« importance de l'économie américaine et par l'organisation de ses firmes multinationales: les entreprises industrielles et étasuniennes soustraient une grande partie de leur production, contribuant ainsi au développement du commerce intrafirme 48% des importations en 2002 et 32% des exportations de marchandises du pays.... Les Etats-Unis sont aussi la première puissance exportatrice. En effet, la présence des produits américains à l'étranger passe plus par les réseaux de filiales de ses multinationales que par ses exportations : celles-ci ne représentaient que 693,5 milliards de dollars en 2002, contre 612,2 milliards pour l'Allemagne, 416 milliards pour le Japon, 6.292 milliards pour la France »⁶⁸⁸.

Les faits permettent de confirmer que le commerce international est dominé par les pays industrialisés. La libéralisation des échanges leur a permis certes d'accroître leurs parts de marché mais l'ouverture des frontières signifie également ouverture aux investissements directs étrangers en dépit des niveaux de pénétration relativement différenciés. L'accroissement rapide des IDE va se refléter à travers l'internationalisation des entreprises qui contribue à accélérer le mouvement d'intégration de la production à l'échelle mondiale.

L'analyse de la stratégie de mondialisation de l'industrie nous a amenée vers la discussion des trois points ci-après.

D'abord, la délocalisation des activités industrielles s'avère incontournable dans la logique de la globalisation. En effet, l'environnement économique, dans le contexte de la mondialisation, engendre une stratégie dictée à la fois par la conquête de nouveaux marchés, par la recherche d'une fiscalité favorable et d'avantages comparatifs au niveau des investissements. Cela va déboucher sur la délocalisation des activités des industries vers des zones à faible coût salarial, surtout dans des secteurs ciblés comme le textile/habillement.

Ensuite, nous avons mis en relief le passage de la stratégie mondiale des FMN à celle des firmes transnationales. Trois facteurs majeurs ont été pris en compte dans l'examen de ce phénomène, à savoir l'internationalisation, la transnationalité et la globalisation de l'économie. Le poids de plus en plus important des multinationales, généré par l'international-

lisation croissante, a débouché sur la fusion d'entreprises, en ce sens que les marchés et les activités des entreprises ont dépassé les frontières nationales. Ainsi, à partir des années 90, les FMN furent-elles supplantées par les transnationales; la circulation rapide des informations à l'échelle planétaire a catalysé l'implantation des grandes firmes dans les pays développés, avec une délocalisation des usines à haute intensité de main d'oeuvre vers les pays en développement.

Enfin, nous avons souligné que, tout ce processus, résultant de la stratégie de mondialisation de l'industrie, a suscité le renforcement de l'intégration commerciale ; en effet, la libéralisation constitue un déterminant principal de l'intégration économique; en outre le libre-échange est un facteur majeur dans les accords régionaux que nous avons présentés.

Pour la suite de nos réflexions, il nous semble opportun d'examiner les changements associés à la mondialisation de l'industrie.

B/ Les changements associés à la mondialisation de l'industrie.

L'industrialisation et son intégration à l'économie mondiale ont conduit de grands groupes industriels, sous la pression d'une concurrence féroce devenue mondiale, à délocaliser leurs activités industrielles hors de leur pays d'origine. Parallèlement à ce redéploiement industriel, l'intégration commerciale s'intensifie avec les firmes multinationales qui, de leur côté, déploient une stratégie de mondialisation avec une production fortement internationalisée.

A ces profonds changements apportés par la mondialisation de l'économie s'ajoute la réorganisation même des méthodes de production, de gestion, d'organisation du travail. Par ailleurs, il serait intéressant de savoir également quelles seront les nouvelles activités qui compensent les emplois perdus. Enfin, nous nous préoccupons de ce que l'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication va changer sur le plan économique et social.

1. De nouvelles méthodes de production, de gestion et d'organisation du travail

La stratégie de mondialisation de l'industrie s'est accompagnée de nouvelles méthodes de production, de gestion et d'organisation du travail.

Pour mieux saisir les changements dans ce domaine, les trois volets qui vont suivre font leur intérêt respectif:

- la restructuration de la Division Internationale du Travail (DIT).
- la nouvelle organisation du travail.

- la transformation des méthodes de production.

1.1. La restructuration de la Division Internationale du Travail (DIT)

L'expression « restructuration de la Division Internationale du Travail »⁶⁸⁹ est utilisée par H. Bonin pour désigner cet aspect de la mondialisation qui est la globalisation de nombreuses firmes : «elles se restructurent autour d'une stratégie de développement globalisée, qui suppose une logique de gestion globalisée par activité à l'échelle du monde ». Il apparaît là que la restructuration de la DIT s'appuie sur une production industrielle, qui s'apparenterait à un remodelage de la DIT, à cause d'une nouvelle organisation industrielle, qui s'appuie sur une externalisation massive de nombreuses activités industrielles voire même de services engendrés par les NTIC.

A présent, nous estimons nécessaire d'examiner les transformations observées tant au niveau de l'organisation du travail qu'à celui des méthodes de production de manière à mieux comprendre cette restructuration autour d'une stratégie de développement globalisée.

1.2. La nouvelle organisation du travail

La stratégie de développement globalisée est fondée sur une nouvelle organisation du travail qui repose sur l'idée de flexibilisation dont les éléments essentiels sont « la différenciation des produits, les accords de salaires par firme et individuels, les qualifications individualisées..., la différenciation des prix »⁶⁹⁰. Et comme le souligne Michel Goussot lui-même⁶⁹¹ pour qui la flexibilité «rompt avec l'organisation rigide du travail que le fordisme avait mis en œuvre».

La mondialisation de l'espace de l'entreprise est rendue possible grâce aux progrès des technologies et les moyens de communication; et l'aptitude des entreprises à faire face à la concurrence mondiale les pousse à aller plus loin dans leur flexibilité. A terme, leur structure devrait littéralement éclater. D'où l'intérêt que présente le concept de flexibilité du travail qui désigne le plus souvent «l'adaptation de la main d'oeuvre aux variations de l'activité économique (travail précaire, aménagement du temps de travail, variation du salaire)⁶⁹².

Les formes que revêt la flexibilité du travail sont les suivantes : remplacer les salariés permanents par des catégories de travailleurs beaucoup plus flexibles (intérim, temps partiel, temps partagé. ..); pour gagner du temps et de la souplesse, les entreprises transforment une partie de leurs salariés en « nomades électroniques »⁶⁹³ c'est-à-dire qu'ils ne disposent plus de bureau fixe mais travaillent chez eux, chez le client ou dans leur voiture, connectés à leur entreprise par téléphonie mobile ou messagerie électronique ; recourir à l'« externalisation» ou à l'«outsourcing » en anglais, ce qui signifie qu'en externalisant toutes les fonctions à

faible valeur ajoutée (informatique, comptabilité, logistique), regroupées dans des centres spécialisés gérés par des prestataires extérieurs, les entreprises suppriment des services internes au profit des sous-traitants considérés comme plus flexibles et plus rentables.

L'externalisation massive de nombreuses activités, jusqu'alors intégrées dans l'organisation des entreprises industrielles va contribuer à la montée des activités de services dans les économies contemporaines.

Enfin, les entreprises se réduisent à un petit noyau de salariés suite à l'organisation du travail en réseau. La mise en place de réseaux de production mondialisés sous forme d'une petite structure (Petite et Moyenne Entreprise ou PME, très petite entreprise, niche, cluster...), dont la puissance sera décuplée en s'associant à d'autres sociétés et des experts disséminés dans le monde entier, et dont la liaison au groupe est rendue possible par les NTIC.

La nouvelle organisation du travail qui succède au fordisme fait partie des mutations prévisibles de la « production industrielle de la troisième Révolution industrielle beaucoup plus éclatée, flexible, externalisée, globalisée »⁶⁹⁴.

1.3. La transformation des méthodes de production

L'organisation taylorienne de la production est devenue obsolète. Les méthodes de production ont changé: «fordisme» c'est-à-dire la standardisation des modèles et la parcellisation des tâches au début du 20^{ème} siècle et, dans sa deuxième moitié, «le toyotisme», mode de production qui recherche l'efficacité par une meilleure production (production en flux tendus) et une forte implication des différents acteurs, de l'ouvrier au fournisseur d'équipement »⁶⁹⁵. Il s'agit là du modèle d'organisation toyotiste, un modèle d'organisation du travail différent du fordisme.

D'une manière plus précise, « Toyotisme désigne des principes d'organisation de la production mis au point chez Toyota par Taïchi Ohno. Le toyotisme repose sur deux piliers:

- la mobilité interne dans l'entreprise (polyvalence de la main d'œuvre);
- le juste-à-temps: gestion à flux tendus visent à réduire le capital engagé par la réduction des stocks ; le kan ban (étiquette détachable destinée à relancer la production de pièces) symbolise ce type de gestion »⁶⁹⁶.

En lançant les flux tendus, dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle, Toyota a provoqué des bouleversements organisationnels majeurs; la demande se diversifie. Pour passer plus vite d'une série à l'autre, le Japonais élabore de nouveaux processus : flux tendus, juste à temps. ... Pour rattraper leur retard de productivité, les Américains et les Européens appliquent chez

eux, en les améliorant, les recettes qui ont fait le succès de leurs concurrents japonais. Le système de production japonais est applicable dans divers domaines industriels.

Les grands groupes textiles français ont adopté dans l'industrie française ces nouveaux commandements «just in time » et « flux tendus ». Les raisons de ces choix : quand la mode s'accélère, créativité, flexibilité et rapidité de livraison deviennent des impératifs. Malmenés par les fluctuations de la demande, les distributeurs ne veulent plus stocker. Ils commandent par séries courtes.

De plus, l'outil était resté trop rigide, d'où la flexibilité c'est-à-dire la faculté d'adaptation rapide d'une production grâce à des machines informatisées donc d'usage facilement modelable. Conception assistée par ordinateur (CAO) et, fabrication assistée par ordinateur (FAO) sont mises en place dans l'usine, le bureau de conception est ainsi capable de donner directement des ordres de fabrication aux ateliers : les objectifs étant la souplesse et le gain de temps. Et en réorganisant complètement par exemple les ateliers de couture et de finition en petites équipes polyvalentes de six à huit personnes, il s'agit de satisfaire les commandes des clients en respectant bien les délais ; grâce à l'achat de machines japonaises, le temps de fabrication est aussi réduit. Dans le secteur textile, menacé de déclin, des entrepreneurs ont décidé de se battre non seulement de cette manière mais en ayant des ambitions bien au-delà, c'est-à-dire pratiquer le jeu de la restructuration à l'échelle européenne⁶⁹⁷.

La production en flux tendus a supprimé les stocks en amont et constitue la principale innovation industrielle japonaise pour améliorer la productivité. La méthode est également adoptée par les constructeurs européens et américains dans la production de voitures; cette organisation nouvelle de la production qui intègre conception, fabrication et distribution, en y associant sous-traitants et fournisseurs est adoptée par General Motors. Les firmes japonaises, quant à elles, ont implanté des usines aux Etats-Unis, en y reconstituant le système productif de l'industrie automobile : c'est ce qu'on désigne par « transplants nippons »⁶⁹⁸ aux Etats-Unis.

Après avoir examiné ces nouvelles méthodes de production, de gestion, d'organisation du travail, que penser de la riposte au déclin des industries traditionnelles et des nouveautés technologiques?

2. La riposte au déclin des industries traditionnelles et les nouveautés technologiques

Des activités dont l'industrialisation est ancienne dans les pays d'Europe Occidentale dénommés « vieille région industrielle » et que l'on rencontre aussi en Amérique du Nord

(région sidérurgique de Pittsburgh-Youngstown par exemple) ou au Japon (le nord de l'île de Kyushu, vieux foyer sidérurgique et houiller)⁶⁹⁹ ont connu de graves pertes d'emplois face à la mondialisation. Bien qu'il existe toujours des activités de production dans ces domaines, la tendance est au déclin; la filière textile - habillement est confrontée aussi à cette hémorragie d'emplois suite à la délocalisation de ce type d'activité vers des territoires à main d'oeuvre bon marché et les nouveaux pays industriels (NPI). D'où l'importance de la question: comment les industriels comptent-ils réagir à ce phénomène de désindustrialisation?

Conformément au passage ci-après: «En apparence, la désindustrialisation n'est pas grave, si l'on est sûr de remplacer tous les emplois perdus par d'autres dans les services, la recherche ou les hautes technologies »⁷⁰⁰. Cela signifie qu'il appartient aux groupes industriels de créer de nouveaux emplois pour remplacer ceux perdus dans les industries traditionnelles d'une part, mais en cherchant à viser le même objectif, il serait intéressant de mettre en relief les nouveautés technologiques d'autre part, dans la mesure où la mondialisation de l'économie s'est accompagnée de ces patrons d'un nouveau genre qui prolifèrent dans le high-tech.

C'est l'ensemble de ces questions qui sera traité dans les deux étapes suivantes:

- la riposte au déclin des industries traditionnelles,
- les nouveautés technologiques.

2.1. La riposte au déclin des industries traditionnelles

On accuse par exemple les implantations de firmes françaises à l'étranger de se faire au détriment de l'emploi national; de ce point de vue, délocalisation et désindustrialisation sont deux notions étroitement liées. Que désigne le concept de destruction créatrice⁷⁰¹ par rapport à la vision de ce phénomène?

D'une manière plus précise, chaque nouvelle innovation crée une nouvelle combinaison mais détruit l'ancienne. « La destruction créatrice est un concept créé par J. Schumpeter pour rendre compte du rajeunissement permanent du tissu productif d'une économie capitaliste »⁷⁰². Par conséquent, la riposte au déclin des industries traditionnelles s'est traduite par des stratégies de restructuration des activités industrielles anciennes mais où les Européens ont constamment développé des savoir-faire techniques et commerciaux qui leur ont permis de conserver des « secteurs phares » comme la chimie qui est un secteur très vaste et très diversifié et où « l'Europe Occidentale enregistre des excédents dans ses échanges avec le reste du monde »⁷⁰³. Le territoire abrite certes de nombreux établissements appartenant

à des entreprises américaines mais les multinationales européennes se positionnent aussi hors de leur territoire d'origine.

Dans l'industrie du médicament, la britannique Glaxo-Wellcome était en 1997 n°1 et la suisse Novartis n°2 tandis que le français, l'Air Liquide est depuis de nombreuses années n°1 dans le monde pour l'élaboration des gaz liquéfiés. Un autre groupe français, l'Oréal est n°1 dans le domaine des cosmétiques. C'est cependant dans le secteur des biens d'équipements industriels que l'Europe Occidentale demeure le premier foyer mondial d'élaboration de ce genre de biens très diversifiés : machines - outils, métiers à tisser, matériels pour l'imprimerie, industrie cimentière ou sidérurgique. A l'échelle mondiale, il convient de noter de très grandes entreprises comme l'allemand Siemens ou l'helveto-suédois ABB. Dans d'autres secteurs forts, l'Europe Occidentale occupe une place prépondérante dans certaines industries agro-alimentaires avec « la convergence de traditions et la présence de grands groupes multinationaux comme le suisse Nestlé (n°1 ou n°2 selon les années) et le français Danone »⁷⁰⁴.

Comme nous nous préoccupons du devenir des industries traditionnelles, il y a lieu aussi de faire remarquer, celles qui sont devenues des industries de haute technologie, ce sont des industries qui emploient une main-d'œuvre hautement qualifiée et qui utilisent des technologies très sophistiquées. C'est le cas aux Etats-Unis de l'industrie électronique américaine qui reste la plus puissante du monde et fournit une gamme très étendue de produits:

- + Les semi-conducteurs qui entrent dans la composition de tous les matériels électroniques et qui sont produits par IBM et des sociétés spécialisées (Intel, Motorola, Texas Instruments);
- + La production d'armements très sophistiqués (missiles, instruments de guidage);
- + La production de biens d'équipements comme les matériels informatiques, gros ordinateurs..., du matériel bureautique (Xerox) et la fabrication de biens de consommation «grand public ».

Par ailleurs, il y a cette implacable logique de la délocalisation, aussi s'avère-t-il intéressant de voir les étrangers qui délocalisent aussi vers des pays comme la France et qui contribuent à la création d'emplois. Au début des années 90, les secteurs qui ont le plus délocalisé sont l'électronique-informatique, les télécommunications, l'automobile et la mécanique, la chimie, la pharmacie et enfin, l'agro-alimentaire. Un fait nouveau est l'arrivée de délocalisation en provenance de nouveaux pays industriels. C'est le cas de l'usine de téléviseurs de Great Wall (Hong-Kong), à Sable-sur Sarthe. A la même période: «en tête du

peloton, les 1.225 entreprises américaines devançant les 670 allemandes et les 420 britanniques. 2.339 sociétés installées en France sont européennes. En revanche 164 seulement portent les couleurs du Japon »⁷⁰⁵. Au vu de ces données, l'Europe se recentre sur elle-même.

De tout ce qui précède, il ressort que les pays développés ont maintenu leur position dominante dans les secteurs industriels de haute technologie et à forte valeur ajoutée qui est le résultat de leur politique d'innovation et la preuve de leur avancée technologique. De plus, leurs entreprises ont su à la fois s'affirmer sur les marchés internationaux et conquérir des débouchés locaux,

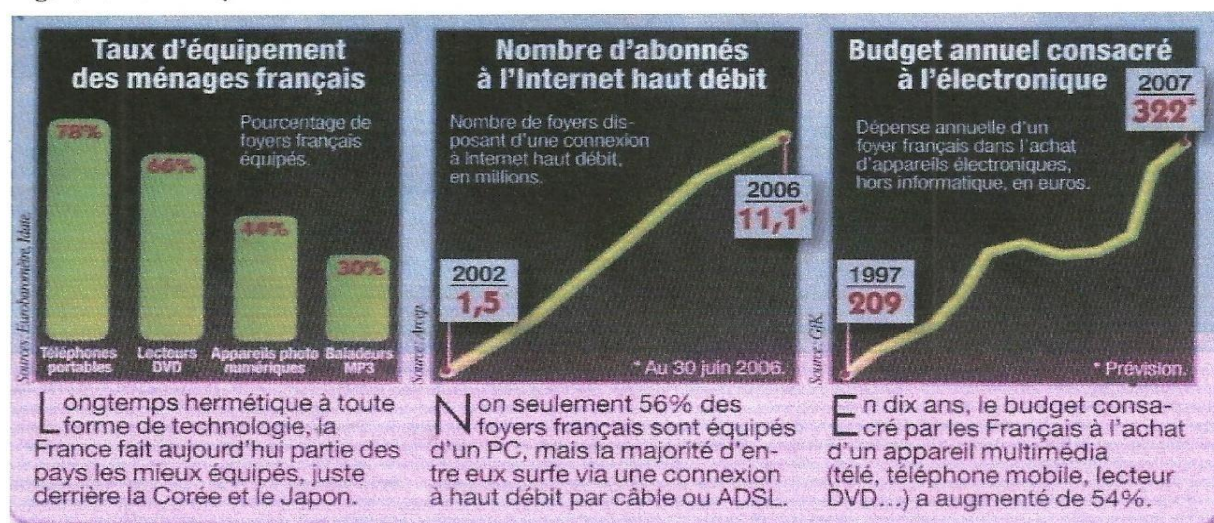
La spécialisation des pays développés dans la production de biens à haute valeur ajoutée va se confirmer dans les nouveautés technologiques.

2.2. Les nouveautés technologiques

Dans les nouveautés technologiques, le multimédia sera notre domaine de référence pour illustrer cette percée des technologies de l'information et de la communication. La place du multimédia dans les ménages en France par exemple peut être visualisée à travers les trois graphiques que nous reproduisons ci-dessous qui font intervenir trois types d'indicateurs qui reflètent l'importance de la demande dans ce secteur d'activité. Ce sont:

- le taux d'équipement des ménages
- le nombre d'abonnés à Internet haut débit
- le budget annuel consacré à l'électronique.

Figure 4 : Les Français sont devenus accros au multimédia



Source : capital n° 183, Déc. 2006, p. 58

Les nouveautés technologiques pour lesquelles nous avons opté dans cette industrie des high-tech en pleine effervescence concernent:

- les baladeurs numériques MP3⁷⁰⁶
- la téléphonie mobile
- les téléviseurs à écrans plats
- les ordinateurs portables
- la connexion à haut débit
- la radio par Internet
- l'Internet mobile

◆ Les baladeurs numériques MP3

C'est iPod lancé par Apple qui domine le marché: « 80% des ventes aux Etats-Unis et 45% en Europe »⁷⁰⁷. En tant qu'appareil de grosse capacité (mémoire à disque dur capable de stocker jusqu'à 80 Go⁷⁰⁸ de données) et grâce à sa molette qui permet de naviguer dans les menus, l'iPod vidéo d'Apple est très apprécié par les utilisateurs férus de baladeurs numériques musicaux et en particulier les jeunes.

Cet iPod vidéo est l'illustration parfaite de la production mondialisée de par les pièces électroniques qui le composent: le disque dur est fabriqué par le groupe japonais Toshiba, le processeur vidéo, le processeur audio, l'écran, batterie, la molette, soit la majorité des composantes sont fabriquées et assemblées en Chine, dans la région de Shenzhen par des industriels taiwanais⁷⁰⁹.

De par la prolifération des appareils du genre iPod et de bien d'autres fournis par de nombreux concurrents, le succès de la musique en ligne risque de constituer une menace réelle pour les industries culturelles (l'édition, le cinéma et surtout la musique). Avec les possibilités de téléchargements de musique sur Internet, les sites de musique en ligne se sont beaucoup développés... Les uns sont payants comme par exemple avec iPod, on peut télécharger des chansons en payant et en passant par iTunes Music Store, le site d'Apple. En revanche, les internautes du « peer to peer » (ou P2P)⁷¹⁰, système permettant d'échanger des fichiers de tout type-texte, audio ou vidéo représentent une menace pour l'industrie musicale. Il existe en effet des sites « de peer to peer » comme Morpheus, Audio Galaxy et finalement Kazaa dont les revenus proviennent de la publicité passée sur leur site et qui offrent la possibilité de téléchargements de musique gratuite sur Internet aux particuliers pour leur propre usage. Ces pratiques qui s'apparentent au piratage sont vivement dénoncées par les maisons de disques dans le monde car elles nuisent réellement à la création à tel point même que les ventes de CD, de disques vinyl et de cassettes ont chuté. Or, comme le fait remarquer

Jolle Farchy, chercheur au CNRS et spécialisée dans l'économie des industries culturelles: « ... le numérique a la particularité de réduire non seulement les coûts de reproduction mais aussi les coûts de distribution des œuvres... »⁷¹¹. De surcroît, la répression des violations des droits d'auteurs s'avère plus délicate; contrairement au droit, Internet ne connaît pas de frontières.

Finalement, l'industrie musicale est loin de faire le poids face aux majors de la musique «Vivendi Universal Music, EMI, Sony et Warner qui concentrent à elles seules plus de 70% du marché mondial et plus de 90% du marché français »⁷¹², très soucieux de préserver leur rente de monopole au lieu d'aller occuper même le terrain en développant l'offre de musique en ligne pour combattre avec efficacité le piratage.

Dans ces conditions, le téléchargement de musique en ligne a fait des gagnants et des perdants. La musique gratuite en ligne a profité non seulement aux Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) mais également à l'industrie informatique qui a pu vendre ses produits : ordinateurs performants, graveur, connexion à haut débit...

L'informatique et l'Internet combinés avec l'évolution du téléphone mobile sont venus bousculer l'économie des industries culturelles. Dans ce sens, soulevons ici le défi lancé par Bill Gates et Steve Jobs, les frères ennemis de l'informatique : ils veulent devenir le roi de la musique sur le téléphone mobile en imposant leur propre logiciel d'écoute, ce qui signifie iTunes pour Apple et Windows Media Player pour Microsoft.

◆ La téléphonie mobile

Avec tous les portables de différents modèles qui sont déjà en circulation, les constructeurs (Ericsson, Nokia, Motorola, Siemens, Alcatel...) doivent encore rivaliser d'ingéniosité pour trouver des services à valeur ajoutée qui puissent être accessibles depuis le téléphone portable.

Dans la téléphonie mobile, l'essentiel est certes de faire circuler des données beaucoup plus rapidement mais avec le principe de la convergence numérique qui permet d'additionner les fonctions multimédias, il importe de parvenir à gérer leurs véritables applications. Et qui dit nouvelle norme dit nouveaux téléphones et cela signifie investir surtout dans le développement de services qui apportent une valeur ajoutée aux consommateurs. Dans cette optique, la téléphonie mobile nouvelle génération doit répondre à une nouvelle norme non pas seulement en tant que technologie mais à travers des solutions et des contenus, par exemple, des communications personnelles c'est-à-dire des services qui permettent aux clients une meilleure gestion de leur temps, des divertissements avec le développement d'activités interactives et de jeux animés, le téléchargement de musique, des possibilités de transactions

telles que, accès aux comptes et virements bancaires. En bref, l'accès en temps réel depuis un portable rend plus facile l'obtention de ces mines d'information et de services.

◆ Les téléviseurs à écran plat...

Les téléviseurs cathodiques deviennent de plus en plus impropres à la consommation et la nouvelle tendance high-tech est orientée vers les téléviseurs à écrans plats et leur image numérique exprimée en nombre de pixels. Les usines high-tech qui les fabriquent sont celles des géants coréens (LG, Samsung) japonais (Panasonic, Toshiba) ou européens (Phillips)⁷¹³.

◆ Les ordinateurs portables ou en anglais Laptops

Les ordinateurs portables sont de plus en plus légers, autonomes, puissants et bien équipés: gros disque dur (jusqu'à 240Go), processeurs ultra rapides, graveurs de DVD performants. Munis de leur carte son, ils permettent aussi de téléphoner. C'est la solution des professionnels gros consommateurs d'Internet. Les véritables concentrés de high-tech sont les petits modèles de Sony (1,25 kilo) et de Lenovo⁷¹⁴ cm d'épaisseur) par exemple.

◆ La connexion à haut débit

Le nombre d'abonnés à l'Internet à haut débit tend à s'accroître. Néanmoins, à mesure que l'Internet à haut débit se répand, il touche une population de moins en moins technophile d'où les nombreuses plaintes des internautes: gérer la hot une en interne, sans recourir aux centres d'appel dont la plupart est délocalisée serait leur souhait. Dans cet engouement pour le high-tech, c'est l'utilisation des produits et le service après-vente qui posent problème d'où la question: dans cette consommation ostentatoire, comment expliquer en termes simples des choses alléchantes que beaucoup de gens ne comprennent pas?

◆ La radio par l'Internet

Pour écouter la radio sur Internet, l'ordinateur doit être équipé d'une carte de son, de haut-parleurs ou d'écouteurs et d'un logiciel pour retransmettre le son.

La plupart des stations fonctionnent avec Real Player Windows Média Player pour les flux MP3. Avec des radios diffusant sur Internet, il est très facile d'accéder aux milliers de radio du monde entier, infiniment plus, que sur un récepteur classique, et d'en profiter tout en travaillant son traitement de texte ou en rédigeant ses courriers électroniques. Un site comme Live-radio.net offre des liens vers 3.500 stations d'une centaine de pays, met à jour les logiciels et prodigue des conseils⁷¹⁵.

◆ L'Internet mobile

L'Internet sur téléphone mobile est ce portable qui permet de se connecter à l'Internet.

Si auparavant, les services sur le téléphone mobile consistaient surtout à appeler, à envoyer et recevoir des appels et autres textos, les nouvelles fonctionnalités liées à l'Internet

mobile permettent à leurs utilisateurs de pouvoir lire confortablement leurs e-mail depuis leur téléphone portable, de pouvoir recevoir de la vidéo et télécharger de la musique sur leurs téléphones. Japon, en 2000, est le pays pionnier de l'Internet sur téléphone et dont le succès a fasciné toute l'industrie du mobile. C'est l'oeuvre de l'opérateur japonais NTT DoCoMo qui a beaucoup investi dans la recherche en bâtissant en 1998 le Centre de Recherche⁷¹⁶ dans le pôle technologique de Yokosuka et où travaillent des centaines de chercheurs.

Dans les changements associés à la mondialisation de l'industrie, examinons à présent le dernier aspect, à savoir, les conséquences économiques et sociales de l'essor des TIC.

3. Les conséquences économiques et sociales de l'essor des TIC

On sait que les pays industrialisés (Etats-Unis, Europe, Japon) sont en avance sur l'utilisation et sur l'accès aux TIC, ce qui les privilégie au niveau de l'économie mondialisée. Le concept de «Nouvelle économie» a été même à la mode à la fin des années 90 et diverses interprétations ont été avancées sur sa réalité. En tout état de cause, il s'agit pour nous également de s'interroger sur ce débat et ce que sous-entendent les TICs, les activités économiques générées par l'explosion des technologies de l'information ainsi que leurs conséquences sociales. Plus exactement, nous traiterons ces questions comme suit:

- le concept de «Nouvelle économie» et ses interprétations.
- la forte croissance des services délocalisés.
- la fracture numérique.

3.1. Le concept de «Nouvelle économie» et ses interprétations.

L'expression «nouvelle économie »⁷¹⁷ désigne l'ensemble des activités économiques liées aux NTICs. Pour beaucoup, l'expression «nouvelle économie» est apparue dans la deuxième moitié des années 90, pour rendre compte de la durée des caractéristiques exceptionnelles qu'ont connu les Etats-Unis depuis le début des années 90 et bien au-delà ainsi que du cycle de croissance dans lequel ils sont entrés. Cette croissance économique des Etats-Unis a soulevé de nombreuses questions.

Force est de constater en premier lieu que «les Etats-Unis ont connu une période de croissance rapide dans les années 90 (près de 5% par an entre 1995 et 2000), très supérieures aux performances des autres pays développés et des décennies précédentes »⁷¹⁸. Ce sont les nouvelles technologies de l'information et de la communication qui ont favorisé cette croissance. On a attribué même l'essor de la nouvelle économie à la déréglementation du début des années 80 qui a ouvert la voie à la concurrence, laquelle a fait disparaître de grands

groupes industriels au profit de nouvelles firmes telles que Microsoft, Intel, CISCO ou Dell qui n'existaient pas auparavant et qui se trouvent dans les secteurs de haute technologie.

Nous avons montré supra le rôle des NTICs dans la globalisation de l'économie et qui repose sur la communication qui devient un système technique nouveau d'où l'apparition des nouveautés technologiques voire de nouvelles méthodes de production, de nouvelles activités.

Il est vrai que la nouvelle économie tourne autour de l'informatique et des télécommunications mais elle a été favorisée aussi par l'essor des marchés financiers qui ont contribué au développement des «start-up» soutenus par des investisseurs institutionnels qui avancent le capital risque. Il s'agit donc, pour ces jeunes entreprises, d'activités à hauts risques; les investisseurs ne financent pas n'importe quel projet, aussi ne viennent-ils en aide qu'aux entrepreneurs ayant un «business model », un «business plan» et une stratégie marketing et pour démontrer leur connaissance de l'univers Internet, les projets sélectionnés sont parmi les propositions de projets qui sont liés à Internet. Le secteur de la nouvelle économie où l'on a observé des gains de productivité avec des profits très élevés englobe les télécommunications, l'Internet, les fabricants d'ordinateurs et de logiciels.... Aux Etats-Unis, il «représente 8% du total de l'économie américaine »⁷¹⁹.

La plupart des observateurs s'étaient convaincus que les Etats-Unis étaient entrés dans une nouvelle économie grâce en particulier aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, un domaine où les Etats-Unis avaient repris le «leadership mondial, et à leurs effets sur la productivité »⁷²⁰.

Dans son ouvrage sur la nouvelle économie, P. Artus reconnaît en effet que «ces évolutions sont indéniables et surtout visibles aux Etats-Unis ... persistance d'une croissance forte, tirée par l'offre (par les investissements, l'augmentation des capacités de production) et surtout à la différence des cycles d'expansion du passé, non inflationniste »⁷²¹.

Il se pose néanmoins un certain nombre de questions sur la réalité de la nouvelle économie aux Etats-Unis. Les Etats-Unis ont investi énormément dans les TIC comme le témoigne le Tableau suivant:

Tableau 79 : Investissement en Technologies de l'Information et en Télécommunication (% de l'Investissement total)

Année	Etats-Unis	Japon	Royaume Uni	Allemagne	France	Italie
1985	12,1	4,2	10,4	7,1	10,1	5,8
1990	15,1	5,3	13,3	7,2	8,8	7,7
1996	19,9	8,1	18,3	10,9	10,9	10,9

Source : OCDE et tableau repris par P. Artus, p.48

Les efforts d'investissement des Etats-Unis par rapport à d'autres pays n'apparaissent pas seulement dans la composante technologique de l'investissement matériel mais portent également sur l'investissement en connaissances, c'est ce que montre le Tableau N°79.

Tableau 80 : Investissement en connaissance (% du PNB)

Royaume Uni	8,4
Etats-Unis	8,3
Union européenne	8,0
Allemagne	7,1
Japon	6,3
Italie	6,0

Source : OCDE 1995, Tableau repris par P. Artus, p.48

Patrick Artus dans son ouvrage sur la nouvelle économie montre à travers les différentes facettes de celle-ci⁷²² : évolution technologique, recherche- développement, comportements nouveaux d'entreprise, financement de la nouvelle économie, commerce électronique... qu'il est difficile de ne pas reconnaître l'efficacité économique attribuée aux NTICs, néanmoins comme il le pense lui-même, la réalité de la nouvelle économie lui paraît incertaine.

Les propos tenus par l'économiste américain R. Gordon vont dans le même sens lorsqu'il s'est exprimé en ces termes : « Sur le fond, il n'est d'ailleurs pas si évident que l'ensemble ordinateur-téléphone-internet soit comparable avec les « grandes inventions du passé »⁷²³.

A cela s'ajoute la question que se pose P. Artus à propos du cycle technologique qui, selon lui, ne peut exister sans qu'«à un certain moment l'accumulation du capital produise une accélération de la croissance de la productivité globale des facteurs »⁷²⁴. Il se demande même si c'est « vraiment la nouvelle économie qui a permis que les Etats-Unis connaissent un cycle long de croissance forte, tirée par l'investissement et sans inflation »⁷²⁵.

Vu dans cette perspective, les pessimistes estiment que la nouvelle économie n'est pas si nouvelle, aussi est-il difficile de considérer cette croissance américaine de ces dernières années comme un modèle extensible à d'autres pays industriels.

L'innovation joue, certes, un rôle dans la croissance comme le reconnaissent certains économistes (K. Marx et le terme de forces productives, J. Schumpeter et sa notion de destruction créatrice pour désigner l'abandon des anciens produits obsolètes avant les reprises liées à la diffusion de nouvelles innovations), toutefois Guillaume Deval a mis l'accent sur le

fait que « le lien n'est pas du tout mécanique entre la mise en oeuvre au niveau micro économique, celui des entreprises, de technologies innovantes a priori favorable à productivité et la réalisation d'une croissance forte et durable au niveau macro économique de toute une zone géographique »⁷²⁶.

En revanche, on est en présence d'un fort accroissement transitoire des investissements et non d'une croissance soutenue qui a caractérisé les Trente Glorieuses.

Pour clore ce débat sur la nouvelle économie nous estimons nécessaire de parler brièvement de la vieille économie. Les grandes entreprises traditionnelles, celles qu'on appelle en anglais « bricks and mortar » signifiant en français faites de briques et de mortier sont encore considérées comme des entreprises traditionnelles dont l'activité s'est construite en dehors d'Internet. Compte tenu de l'informatique qui est devenu un outil stratégique et de l'Internet, qui tend à s'imposer comme une infrastructure incontournable dans l'économie mondiale, il reste à savoir si les entreprises traditionnelles peuvent résister aussi longtemps aux opportunités que pourrait leur offrir la nouvelle économie.

Il nous a paru opportun d'aborder cette question de la nouvelle économie, pour mieux comprendre ce qui va suivre en mettant particulièrement l'accent sur la montée des inégalités consécutives à l'essor des TICs.

3.2. La forte croissance des services délocalisés

Auparavant, les services s'adressaient à une clientèle locale ou nationale, ce qui suppose que la délocalisation des services n'était pas envisagée. Mais, « dans une économie qui se dématérialise, les progrès des TICs permettent de produire des services dans un lieu et de les consommer ailleurs. Ils sont devenus exportables »⁷²⁷.

D'une manière plus précise, on assiste, plus en plus, à l'externalisation des services qui sont alors sous-traités en dehors d'une entreprise proche ou de longue distance, géographiquement parlant. Les NTICs et en particulier l'Internet ont fait entrer le développement fantastique des secteurs de services. Les types de services informatiques sont de différentes sortes : infogérance, centres d'appel, services aux consommateurs, ingénieurs, financiers...

Comme ces stratégies de production de services à l'étranger ont connu une forte croissance, l'évolution dont les effets sont palpables, concerne les centres d'appels ou call centers en anglais. C'est pourquoi dans les services délocalisés nous les avons retenus à titre d'illustration.

L'appellation Centres d'appel ou Call Centers désigne une «usine » qui traite les appels téléphoniques concernant la prospection commerciale, les supports techniques, etc... de certaines entreprises. Il s'agit pour ces dernières de faire du téléphone leur seul mode de relation avec leurs clients. L'essor de ce type de métiers du service à distance, et qui fait partie des services délocalisés, est par conséquent favorisé par de nouvelles technologies.

Grâce à l'« automatic call dispatcher », ou le distributeur d'appel automatique, il est devenu possible d'acheminer un client vers le premier opérateur disponible qui parle la langue correspondant à l'origine de l'appel. Les call centers en Irlande font beaucoup parler d'eux. Ce sont des sociétés leaders qui délocalisent sur cette île : American Airline, Compaq, ITT, Sheraton entre autres. « Misant sur le coût du travail le plus bas en Europe, sur un taux d'imposition forfaitaire de 10% et sur des frais de télécommunications très avantageux, l'Irlande a su attirer une cinquantaine d'entreprises, en majorité américaines et créer ainsi plus de 5000 emplois »⁷²⁸.

Des centres d'appel sont localisés en Europe où la concurrence est plutôt rude mais ils sont aussi éparpillés en Inde, en Espagne, en Roumanie, au Maroc et même à Madagascar.

A Madagascar, pour les services informatiques, le développement s'est fait en parallèle avec celui des entreprises franches des années 90 et a permis la création d'entreprises spécialisées en traitement de données informatiques de sous-traitance. De 2000 à 2004 en effet, ce secteur a connu un taux de progression des exportations de «l'ordre de 30% et l'année suivante, 65 opérateurs répartis dans tout Madagascar sont recensés dont 16 opérant sous le régime de zone franche, lesquels sont à l'origine d'environ 5.000 emplois à Antananarivo »⁷²⁹.

L'arrivée progressive des sociétés européennes du secteur Business Process Outsourcing (BPO) qui ont délocalisé leur centre de traitements informatiques, témoigne que Madagascar est devenu une destination de ce type d'activités. Il importe de faire remarquer que le développement de ces centres d'appels est lié à la téléphonie par Internet qui représente le canal le plus compétitif permettant de réduire de 50 à 60 % le coût de la communication. Les avantages procurés par cette «convergence », c'est-à-dire la fusion de la voix et des données en une plate-forme unique a facilité la mise en place des centres d'appels. Compte tenu de ces exigences, les activités liées au «call center» ne connaissent pas encore l'essor attendu à Madagascar d'autant plus que les télécommunications font aujourd'hui partie des éléments de compétitivité d'un territoire. Cela suppose également que l'ouverture du marché à la concurrence implique la mise en place des infrastructures de télécommunication aux normes internationales, c'est-à-dire disposer de moyens de communication ultra-fiables,

développer le haut débit à la portée de toutes les entreprises, s'équiper de câbles à fibres optiques... En d'autres termes, aller bien au-delà des structures réglementaires indispensables en étant capable d'étendre son réseau de télécommunications modernes et performant si l'on veut exploiter positivement les call centers.

En illustrant les centres d'appel par le cas de Madagascar, il s'agit de montrer que d'une part, leur croissance dépend de la modernisation du système téléphonique auquel s'adjoint l'Internet à haut débit et que d'autre part, le téléphone est au cœur de la stratégie marketing des entreprises.

L'assistance téléphonique est offerte à la clientèle pour passation de commandes, demande de conseils, suivi et réclamations. A titre d'exemple, suivi et conseils d'utilisation, branchement sont les prestations de services offertes par les télé-conseillers des Fournisseurs d'Accès à Internet (ou FAI). Autrement dit, les call centers doivent être facilement joignables pour renseigner les clients et pour répondre à leurs questions.

Compte tenu des exigences du métier, « il ne s'agit pas de simples téléphonistes mais de professionnels de l'étude de marché, de sondage d'opinion, de la vente par correspondance, du conseil juridique au dépannage informatique »⁷³⁰. En d'autres termes, ce type de métier va bien au-delà.

Il ne s'agit pas d'un travail d'opérateur de saisie pour les sociétés européennes et américaines qui adoptent cet outil de vente et de fidélisation de la clientèle. Bien que les call centers fassent partie des industries utilisatrices de main d'oeuvre, il devient de plus en plus difficile d'engager des téléopérateurs (un niveau d'études équivalent à Bac+3 en moyenne est exigé pour pouvoir exercer ce métier), d'où « le paradoxe de ce nouveau métier: un travail à forte valeur ajoutée nécessitant un bon niveau de qualification mais accompli dans les conditions taylorisantes d'une usine »⁷³¹. En pratique, chez UPS France, par exemple, «chaque opérateur reçoit entre 80 et 100 appels par jour qui s'enchaînent à 52 secondes d'intervalle et durant trois minutes cinquante secondes en moyenne ».⁷³² C'est dire qu'être téléopérateur, web marchand..., coûte de l'énergie, il faut être doté d'un sens commercial et être en mesure de s'identifier avec l'entreprise pour parvenir à convaincre ses clients.

De ce qui précède, il apparaît que dans le monde de l'entreprise, la tendance qui perdure est l'externalisation, outsourcing en anglais, d'où les termes de B. Quelin : «A l'horizon 2010, l'outsourcing sera pour les entreprises un mode de développement plus important que les alliances »⁷³³.

Nous ne saurions mettre un terme à cette sous-traitance de services sans évoquer le cas de l'Inde qui est une illustration des risques que comporte l'externalisation des services. J. Aubray dans son article « L'Inde High-tech veut le libre échange »⁷³⁴ traite de cette exigence du gouvernement indien, soit la libéralisation du commerce des services de la part de ses partenaires dans la mesure où ce pays qualifié d'« eldorado de la sous-traitance des services » se trouve confronté à la menace qui pèse sur les milieux d'affaires indiens. Pour résumer ce qu'a écrit J. Aubray à ce propos, aux Etats-Unis, il y a eu une proposition de loi « Le New Jersey Bill » visant à interdire aux administrations de l'Etat de sous-traiter leurs services à l'étranger. A cela s'ajoute la réduction du nombre de visas à l'encontre des professionnels indiens qui doivent se rendre aux Etats-Unis et en Europe pour traiter avec leurs clients les prestations à fournir. Pour ce sous-continent, il s'agit là de tentatives de protectionnisme qui risqueraient fortement de porter atteinte à cette multitude d'entreprises qui assurent à distance la comptabilité, l'informatique ou le traitement des salaires des multinationales et il en est de même des restrictions migratoires qui pèseraient lourdement sur la compétitivité des entreprises high-tech indiennes.

Après ces limites imposées à l'externalisation, examinons la question de la fracture numérique que soulève le débat sur les NTIC.

3.3. La fracture numérique

On sait que les pays industrialisés (Etats-Unis, Europe, Japon) sont en avance sur l'utilisation et sur l'accès aux TICs, ce qui les privilégie au niveau de l'économie mondialisée.

L'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche est également contrôlée par les pays riches dans les universités virtuelles, dans le paysage de l'accès à Internet, on parle des info-riches et des info-pauvres. C'est ici qu'est apparu le concept de fracture numérique pour caractériser le déficit de l'information au niveau des PMA.

Cette inégalité d'accès aux TICs peut être observée selon deux niveaux, ce qui signifie entre pays développés et pays du Sud d'une part et même au niveau des pays développés d'autre part. Cet écart peut être mesuré en considérant l'accès à l'Internet et l'accès à l'Internet haut débit. Dans le premier cas, « l'Afrique comptait 58 utilisateurs d'Internet pour 10.000 habitants en 2000 contre 4.406 aux Etats-Unis. Et seul 1% des 280 millions d'habitants du monde arabe utilise le réseau mondial ». Quant à l'accès des internautes au Web à grande vitesse, au «début 2001, les Etats-Unis et la zone Asie - Pacifique concentraient plus des deux tiers des accès haut débit »⁷³⁵.

Au sein des pays riches, c'est l'avance technologique de la Suède qui est frappante «la Suède devance les Etats-Unis, avec des dépenses pratiquement doubles en NTIC de celles des quatre grands pays de la zone euro (France, Allemagne, Italie, Espagne) »⁷³⁶. Deux autres indicateurs sont utilisés par Patrick Artus pour confirmer ce constat, « les dépenses de recherche-développement (R&D) par habitant sont très élevées en Suède (813) contre 462 (France)⁷³⁷ ». Il en est de même pour ce qui concerne le nombre des brevets déposés pour 10.000 habitants: «en 1997, 4,7 en Suède contre 2,2 en France »⁷³⁸.

En termes de R&D qui risque d'accroître les inégalités, on peut évoquer la Silicon Valley en Californie qui travaille en synergie avec l'université de Stanford comme l'exemple achevé de la supériorité des Etats-Unis dans le domaine de l'informatique.

Il est vrai que le site de Bangalore est également connu comme le centre high-tech de l'Inde dans la mesure où les multinationales comme Général Electric, Cisco, Sun Microsystems, Microsoft, IBM et Intel ont, fondé des centres de Recherche et des Unités de programmation sur ce site, suivi par celui de Delhi et de Bombay mais en ce qui concerne cette avancée technologique du sous-continent dans ce domaine, c'est encore le ciblage du bas salaire qui entre en jeu. Comme l'informatique exige beaucoup de main-d'oeuvre qualifiée, l'Inde se distingue particulièrement en privilégiant cette formation aux nouvelles technologies dans les « Indian Institutes of Technology (ITT) qui dispensent une formation d'ingénieurs internationalement reconnue. Bien que cela soit un atout pour l'Inde, le problème majeur pour ce sous-continent est la fuite massive des cerveaux : «chaque année, 85.000 professionnels de l'informatique..., se ruent à l'étranger avec une prédilection marquée pour les Etats-Unis⁷³⁹. D'après l'article de J. Aubray, l'Inde cherche à positiver cette «perte d'expertise », à en faire un «atout considérable dans son jeu », l'objectif dans ce sens est de parvenir à «transformer le brain-drain en brain-gain» selon les propres termes de son Premier Ministre.

Il ressort de toutes ces considérations qu'en tenant compte de l'Inde, des perspectives encourageantes peuvent être envisagées pour réduire l'écart entre le Nord et le Sud en high-tech et plus particulièrement en moyens de communication modernes et performants, il ne suffit pas de définir une politique à l'échelle d'un pays mais aller bien au-delà dans la mesure où l'enjeu est de taille dans cette lutte pour améliorer l'accès du Sud aux NTIC.

Pour bien se placer dans ce domaine, il faut avoir non seulement une main-d'oeuvre bien qualifiée, dotée d'une éthique du travail forte, une base technologique bien solide, des capacités financières accrues et des possibilités d'ouverture permettant de s'adapter à l'actuelle globalisation des marchés qui a rendu nécessaire la libéralisation des télécommu-

nications mais il reste à savoir si les interrogations, dont font objet les NTIC pour le Sud, parviennent ou non en haut lieu tel que le Sommet mondial de la Société de l'information par exemple.

Bref, l'importance des TIC et la maîtrise différentielle de ces éléments renforcent davantage la place prépondérante des pays industrialisés dans une économie globalisée ; ce qui suscite une discussion sur les perspectives industrielles qui sont offertes aux PED compte tenu de la logique de la globalisation.

Notre approche des changements associés à la mondialisation de l'industrie, nous a permis de visualiser les trois niveaux d'analyse suivants.

En premier lieu, nous avons mis en relief les nouvelles méthodes de production, de gestion et d'organisation du travail dans le cadre de l'économie mondialisée, notamment sur le plan industriel. Effectivement, l'externalisation massive des activités industrielles a engendré une restructuration de la DIT. L'organisation du travail en réseau, en relation avec le développement des TIC, a permis aux entreprises d'utiliser seulement des petits noyaux de salariés pour gérer les activités externalisées qui sont mises en sous-traitance. A ce propos, nous avons noté que les méthodes de production traditionnelles comme le fordisme sont devenues-obsolètes devant les nouvelles méthodes comme le toyotisme, conçues en vue d'optimiser l'efficacité.

En second lieu, nous avons traité du déclin des industries traditionnelles qui a entraîné une perte d'emplois dans les « vieilles régions industrielles » en Europe et aux Etats-Unis. Ce phénomène de désindustrialisation étroitement lié à la délocalisation, a suscité une riposte en termes de recherche d'emplois nouveaux avec le développement des TIC.

Enfin, nous avons souligné qu'à partir des années 90, l'externalisation entraînant la croissance des services délocalisés, et le développement de la sous-traitance, a débouché sur l'inégalité d'accès aux TIC. Cette fracture numérique a renforcé davantage le poids des pays développés dans la DIT et ce, au détriment des pays en développement.

Au cours de cette section consacrée aux nouvelles stratégies industrielles, nous avons analysé successivement la stratégie de mondialisation de l'industrie, et les changements associés à cette mondialisation.

S'agissant de la stratégie de mondialisation de l'industrie, notre approche du concept de délocalisation nous a menée vers l'examen du passage des FMN à celui des firmes transnationales. Ce phénomène d'externalisation, synthétisé par la complémentarité des

notions d'internalisation, de transnationalité et de globalisation, a suscité le renforcement de l'intégration économique et commerciale.

En ce qui concerne les changements associés à la mondialisation de l'industrie, le phénomène de désindustrialisation généré par le déclin des industries traditionnelles dans le Nord, a favorisé l'adoption de nouvelles méthodes de production visant à optimiser l'efficacité combinée avec le développement de l'application des NTIC dans l'industrie, ce processus a débouché sur la fracture numérique qui joue en faveur des pays développés.

Au cours de ce chapitre traitant de la logique de la mondialisation et des nouvelles stratégies industrielles, nous avons examiné d'une part de la mondialisation de l'économie et de ses conséquences, et d'autre part, la stratégie de mondialisation de l'industrie a été mise en relief, avec les changements y afférents.

En ce qui a trait à la mondialisation de l'économie, nous avons visualisé les traits caractéristiques de la globalisation en insistant sur la pensée unique qui découle du «Consensus de Washington ». A partir des années 80, cette optique libérale a engendré la globalisation des marchés et la globalisation financière. Ce phénomène s'est amplifié par le développement sans précédent des NTIC, concrétisé par le basculement de l'informatique traditionnelle vers la net-informatique. C'est dans ce contexte que nous avons parlé de l'émergence d'un pays en transition comme la Chine. En effet, avec la priorité accordée à son industrie lourde, la Chine occupe actuellement une place importante dans l'économie mondiale, notamment au niveau industriel. De plus, nous avons souligné que la délocalisation de l'industrie, résultant de l'externalisation des activités économiques, a suscité l'émergence des mouvements altermondialistes, généralement, pilotés par les sociétés civiles.

Par ailleurs, dans nos réflexions portant sur les nouvelles stratégies industrielles, soutenues par l'internationalisation, la transnationalité, la globalisation, nous avons surtout mis en exergue les changements générés par l'externalisation des activités. Le passage de la stratégie des FMN vers la transnationalité constitue un exemple significatif; ce qui se traduit par le ciblage des unités industrielles à haute intensité de main d'oeuvre dans les PED. En outre, la désindustrialisation dans les pays développés est également une des conséquences de ce phénomène.

Parallèlement à cela, l'inégalité de l'accès aux TIC a débouché sur la fracture numérique qui joue encore largement en faveur des pays industrialisés.

En dernière analyse, les discussions portant sur la logique de la mondialisation et les nouvelles stratégies industrielles, axées essentiellement sur les pays développement, nous invitent à aborder les réalités et les perspectives industrielles dans les PED.

Chapitre II: Les perspectives industrielles des pays en développement

Après les discussions relatives aux approches de l'industrialisation dans la logique de la mondialisation, dans ce chapitre, nous tâcherons de rendre compte des perspectives industrielles des pays en développement.

Préalablement, il paraît opportun de mettre en relief l'hypothèse de travail qui servira de fil conducteur dans le stade actuel de nos réflexions à savoir considérer l'industrialisation comme le moteur du développement d'un pays. Autrement dit, compte tenu de ses effets d'entraînement dans la dynamique des autres secteurs, le secteur industriel reste le levier principal dans l'évolution économique-sociale.

Cette assertion peut être vérifiée par le rappel de quelques exemples historiques. En effet, les pays européens industrialisés qui ont connu le début de leur expansion aux 18^{ème} - 19^{ème} siècles, ont certes bénéficié en partie du processus colonial, néanmoins, l'industrialisation a joué un rôle majeur dans leur croissance. On peut se référer aux situations de la Grande-Bretagne et de la France au 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle. Par ailleurs, la Russie qui s'est développée dans un contexte historique particulier consécutif à l'expérience de l'URSS, a été également influencée par l'essor de son secteur industriel. Les Etats-Unis, le Canada, le Japon, qui sont considérés parmi les pays riches actuellement, ont également bénéficié du dynamisme de leur industrialisation respective.

Enfin, certains pays du Tiers-monde, considérés comme émergents dans le cadre de la mondialisation actuelle sont connus comme des Nouveaux Pays Industriels ou NPI, c'est-à-dire qu'ils ont pu s'adapter efficacement au nouveau contexte de la globalisation, et par là même, ils ont pu profiter du développement de leur industrialisation; cependant force est de rappeler que ce phénomène est essentiellement asiatique, en l'espèce, il s'agit entre autres de la Corée du Sud, de Hong-Kong, Singapour. Par ailleurs, l'Inde et la Chine commencent actuellement à s'adapter à l'industrialisation mondialisée.

De ce qui précède, nous nous proposons d'avancer qu'en dépit des diverses contraintes, l'Afrique (y compris Madagascar) devrait aussi pouvoir se développer en donnant la priorité à l'industrialisation, d'où l'intérêt de ce chapitre portant sur les perspectives industrielles des pays en développement où seront traités les deux volets suivants :

- la relance de l'industrialisation des pays en développement.
- les perspectives et l'évolution de l'industrie malgache.

Section I: La relance de l'industrie des pays en développement

La relance de l'industrie des PED s'impose, dans le cadre de la mondialisation qui poursuit inexorablement son avancée.

Si les Nouveaux Pays Industrialisés (NPI) désignent les pays du Tiers-monde qui sont caractérisés par la croissance rapide, l'importance du secteur secondaire et l'extraversion de leurs économies. En revanche, la typologie des Organisations Internationales désigne par les Pays les Moins Avancés (PMA), ceux qui sont caractérisés par leur faible revenu par habitant, leur très faible part du secteur secondaire (inférieur à 10 % du PIB) et leur faible taux d'alphabétisation (inférieur à 20 % des plus de 15 ans)⁷⁴⁰.

S'agissant particulièrement de l'Afrique, comment peut-elle profiter de la mondialisation, compte tenu de l'extrême pauvreté de beaucoup de pays du continent et de leur très forte vulnérabilité à la baisse des cours des produits de base ? En effet, le secteur primaire demeure la principale source de leurs revenus. Quant à l'industrie, la plupart des biens manufacturés sont importés. A cela s'ajoute l'étroitesse du marché intérieur, qui incite d'ailleurs à douter de la viabilité d'un éventuel développement industriel.

Face à ce constat, comment promouvoir l'industrialisation des PED, d'autant plus que la dérégulation des marchés les oblige à s'ouvrir sur l'extérieur. Force est cependant de reconnaître qu'il faut industrialiser pour capter une part plus importante de la plus-value du produit final, en réalisant des produits semi-finis et finis.

Par ailleurs, comment les PED peuvent-ils tirer avantage de la mondialisation, des profits de la libéralisation des échanges? La mondialisation étant incontournable, les PED sont appelés à participer à ce processus global, à cette libéralisation du commerce mondial dont l'OMC est chargée d'en définir les règles. Pour ce faire, l'Afrique en particulier, doit jouer la carte de l'intégration économique en mettant en avant le poids des organisations régionales.

De plus, pour s'adapter aux exigences de la mondialisation, la thèse répandue consiste pour les pays pauvres à être en mesure de maîtriser les mécanismes de l'économie libérale dominante pour escompter une industrialisation conséquente.

Il ressort de ces considérations que, pour traiter de la relance de l'industrie des PED, les trois points suivants s'imposent:

- les conditions préalables à l'industrialisation.

- les orientations nouvelles de l'industrialisation dans les PED.
- l'intégration économique.

A/Les conditions préalables à l'industrialisation

Dans la mesure où l'industrialisation peut être considérée comme le levier du développement des pays pauvres, l'industrie de ces pays doit se frayer un chemin dans le cadre de la globalisation véhiculée par le système libéral.

A cet égard, la réussite de l'industrialisation des PED nécessite la prise en compte de quelques conditions préalables, notamment le dépassement de l'industrie inadaptée et la maîtrise des mécanismes de la globalisation.

1. Dépasser l'industrie inadaptée

A part quelques exceptions, la plupart des PED ont vécu la situation coloniale. En Afrique, en dehors de l'Éthiopie qui a connu seulement l'occupation italienne, pendant la Seconde Guerre Mondiale, tous les autres pays étaient colonisés par les métropoles européennes (Grande-Bretagne, France, Belgique, Portugal, Espagne...).

On sait que les tentatives d'industrialisation initiées par les puissances coloniales furent orientées pour satisfaire les besoins de l'Europe. Trois phases peuvent être visualisées dans ce processus.

Au début de la colonisation, ce qu'on pourrait appeler projet d'industrialisation dans le cadre de l'économie de traite. En effet, les exportations de produits primaires, agricoles et miniers alimentent la logique d'expansion du centre, sans tenir compte des besoins des populations locales. Les exportations des produits bruts sans valeur ajoutée étaient réparties selon la programmation des métropoles en Afrique de l'Ouest ; il y a eu la spécialisation en cacao (Côte d'Ivoire), arachide (Sénégal), bois (Gabon) etc... Les produits miniers furent surtout exploités au Congo et en Afrique du Sud; nous avons déjà évoqué le cas de Madagascar⁷⁴¹ qui avait également eu sa part dans cette répartition (café, vanille, girofle, chromites, ...).

Dans une seconde phase, après la Deuxième Guerre Mondiale, les économies du Centre considéraient comme rentable l'implantation d'industries légères dans les PED l'agroalimentaire et le textile ; par la suite, conformément à la logique de cette dépendance, certaines industries de biens d'équipement furent délocalisées. Cette industrialisation des PED programmée par les métropoles était inadaptée aux besoins des pays africains nouvellement indépendants.

Ces tentatives d'industrialisation reposant sur l'exportation des produits primaires exportés par l'Afrique sont confrontées à une baisse des prix du tonnage, dans le cas du cacao et du café, les cours ont chuté respectivement de 47% à 23%⁷⁴². Cette tendance générale à la baisse s'est poursuivie au cours des années suivantes amenuisant considérablement les recettes d'exportation. Or, les revenus tirés de l'exportation des produits de base doivent financer les importations des biens d'équipement, des biens intermédiaires, des produits alimentaires et des produits énergétiques.

Dans une troisième phase, il convient de relever l'obligation pour les pays africains d'avoir recours aux emprunts commerciaux à taux prohibitifs pour financer leur développement. Il en résulte que la dette extérieure de ces pays africains ne peut que continuer à croître, en effet comme le souligne P. Arnaud: « Le niveau d'endettement maximal est la limite à ne pas dépasser pour être capable de supporter la charge de la dette. Il est déterminé par un taux plafond du service de la dette qui indique la part des revenus tirés de l'exportation nécessaire aux règlements des échéances de l'année »⁷⁴³.

L'incapacité de faire face au service de la dette (remboursement des annuités et paiement confondus) sera saisie par les bailleurs de fonds pour imposer aux pays endettés des financements assortis de conditions draconiennes. Il faut souligner que les milieux financiers se préoccupent beaucoup plus de l'endettement des PED, qui représente une menace pour les circuits de financement international. Aussi, pour « ajuster » encore plus l'économie des PED dans la logique de la globalisation, les bailleurs de fonds ont-ils proposé la phase des politiques d'ajustement structurel⁷⁴⁴ dont l'efficacité pour l'industrialisation reste discutable ou à prouver; ceci nous amène à parler des enjeux de la mondialisation.

2. Maîtriser les mécanismes de la globalisation

A partir de 1980, pour faire face à leur incapacité de rembourser les dettes, les pays africains furent tenus d'accepter les conditionnalités consécutives aux politiques d'ajustement structurel imposées par les bailleurs de fonds, notamment par le FMI et la Banque Mondiale.

Dans cette politique d'ajustement structurel, l'objectif majeur du FMI et de la Banque Mondiale consiste en un rétablissement de l'équilibre financier dans les pays africains, ce qui fait dire à l'économiste sénégalais M. Diouf les propos suivants : « Les mesures d'ajustement ne sont rien d'autre qu'un ensemble de mesures visant à restaurer l'équilibre d'une balance de paiements en déficit »⁷⁴⁵. En fait, ajuster les économies des Etats en mal de paiement signifie pour le FMI, imposer des mesures de redressement, qu'on peut synthétiser pour l'essentiel par les points ci-après :

- une série de dévaluation de la monnaie locale;
- une suppression des subventions gouvernementales accordées aux produits de premières nécessités (PPN), pain, huile, riz, farine...
- une réduction des dépenses d'investissements publics;
- une limitation du recrutement dans la fonction publique;
- une réduction du rôle de l'Etat dans certains secteurs productifs;
- un encouragement du rôle des ONG;
- une incitation à la réorientation des secteurs vers l'exportation grâce à la libéralisation du commerce extérieur.

Il importe de rappeler que, les premières interventions du FMI ont eu lieu en Amérique Latine depuis les années 50, mais c'est seulement à partir de 1980 que les pratiques d'ajustement structurel vont se généraliser en Afrique⁷⁴⁶.

L'industrialisation des pays africains qui sont en majorité anciennement colonisés, fut largement orientée pour satisfaire les besoins des ex-métropoles. Aussi, avons-nous souligné que, dans le contexte de la mondialisation actuelle de l'économie, s'imposent deux conditions préalables à la relance de cette industrialisation; d'une part, il convient de dépasser l'industrie inadaptée aux besoins des pays en développement, et particulièrement ceux d'Afrique, d'autre part les mécanismes de la globalisation qui régissent l'économie mondiale doivent être maîtrisés par ces PED, c'est dans ce sens qu'il faut comprendre les PAS recommandés par les bailleurs de fonds, destinés à ajuster les économies des PED dans la logique de la globalisation, ce qui suppose des ouvertures nouvelles de l'industrialisation.

De ce qui précède, force est de souligner que les mesures d'ajustement structurel ne sont rien d'autre que des mécanismes visant à intégrer davantage les pays africains dans le champ de l'économie libérale globalisée. Penser à relancer l'industrialisation des pays en développement et partant celle des pays africains, suppose la prise en compte du contexte de la mondialisation dans lequel s'opère l'économie globalisée. En effet, à partir des années 1980 et surtout après 1989 où l'on assiste à la chute du Mur de Berlin (09 Novembre 1989), la géopolitique mondiale est dominée par le triomphe du libéralisme. La fin de la Guerre Froide, qui a véhiculé la confrontation entre le capitalisme et le socialisme, a débouché sur la victoire du libéralisme piloté par les Etats-Unis et leurs alliés de la Triade (Europe, Japon, USA).

L'économie globalisée est dominée par les pays du G7 (regroupement des pays les plus industrialisés : Etats-Unis, Japon, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Italie, Canada)

et sans doute, c'est pour la première fois dans l'Histoire de l'humanité qu'un seul pays, en l'espèce les Etats-Unis, est en mesure de contrôler le monde sur les plans économique, financier, technologique et militaire (cf. la question irakienne).

Cette situation, déclinée dans la réalité, renvoie aux échanges de vues à Davos, en relation avec le Forum de Davos qui réunit annuellement les représentants des pays riches et les individus sélectionnés ou triés sur le volet dans le monde. Le Forum de Davos vise à faire triompher le libéralisme et à intégrer tous les pays dans l'économie globalisée, autrement dit, pour le moment, les pays pauvres n'arrivent pas à trouver les alternatives comme au temps de la Guerre Froide, il est vrai que c'est l'objet de la problématique posée par le mouvement altermondialiste, à savoir envisager la mondialisation autrement.

A court terme, la solution qui semble être suivie par les PED réside dans l'intégration «raisonnée» au système, en tout cas, c'est la voie suivie par les Nouveaux Pays Industrialisés (NPI) qui, rappelons le, est un phénomène essentiellement asiatique.

Cependant, la situation des pays asiatiques ne résulte pas d'un même héritage historique et cela comparativement aux pays africains. Cette situation est clairement visualisée par les propos d'I. Mandaza « ... D'énormes capitaux internationaux ont été injectés dans les années 50 et 60, dans le but de créer un contrepoids aux régimes socialistes tels que ceux de la Chine. Ces investissements ont constitué la rampe de lancement nécessaire au décollage économique au cours des décennies qui ont suivi. Il n'y a eu aucune initiative de ce type en Afrique. Le Continent qui sortait à peine de l'oppression et de l'exploitation coloniale était devenu le champ de bataille d'une Guerre Froide qui a relégué ses priorités économiques au second rang par rapport aux intérêts stratégique et économique des superpuissances »⁷⁴⁷.

L'Afrique marginalisée dans l'espace industriel mondial ne peut qu'accepter les impératifs de la globalisation concernant son développement, à savoir, prioriser la lutte contre la pauvreté et mettre en œuvre la bonne gouvernance combinée avec l'instauration de la démocratie. En effet, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la plupart des pays africains visent à réduire la pauvreté de moitié à l'Horizon 2015, et ceci en l'absence d'une planification du développement tenant compte de l'industrialisation.

B/Les orientations nouvelles de l'industrialisation dans les PED

Pour relancer l'industrie dans les PED, qui sont soumis aux impératifs de la mondialisation, il convient d'avancer des pistes de réflexion qui peuvent déboucher sur de nouvelles orientations en la matière.

Comme la préoccupation majeure des PED est de s'adapter à la globalisation de l'économie, il serait opportun de mettre en relief les réalités de ce phénomène. Ensuite seront proposées des discussions sur le rôle de l'Etat face à des changements complexes qui exigent le renforcement de la capacité des institutions publiques. Enfin, l'optimisation de la recherche au service du développement suscite des pistes de réflexion sur la promotion de la science et de la technologie, ce qui constitue un levier pour l'industrialisation des PED.

1. Les réalités de l'économie globalisée

Les réalités de l'économie mondiale pèsent sur les initiatives de développement des différents pays, y compris les pays africains. Ceci est résumé par le passage ci-après d'O. Kane « L'avènement des grands ensembles politico-économiques régionaux, l'accroissement spectaculaire des flux d'échanges internationaux, résultant principalement des progrès des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication font que la mondialisation économique est devenue une réalité. Il convient dès lors de s'y adapter, notamment dans le cadre des dispositions définies par l'OMC pour permettre aux entreprises africaines de développer ou de maintenir leurs parts de marché international »⁷⁴⁸.

L'Afrique est désormais entrée dans la voie de la mondialisation⁷⁴⁹. Cela signifie prendre part aux échanges internationaux en ouvrant ses frontières pour accéder aux autres marchés. Autrement dit, être compétitif c'est-à-dire atteindre les normes internationales de qualité tout en étant à la pointe de la technologie. Mais cela veut dire aussi, rechercher les investissements, faute de ressources internes.

Plus exactement, pour tirer le meilleur profit de la mondialisation de l'économie, il faut être en mesure de remplir les conditions d'une libre circulation des capitaux et des marchandises qui, elle-même est la condition pour s'ouvrir sur les marchés extérieurs.

De ce qui précède, pour mieux apprécier les défis de la mondialisation auxquels l'Afrique est confrontée, il convient d'examiner, entre autres, les conditions d'une adhésion réussie, d'où les points suivants:

- l'insertion dans le commerce international ;
- l'importance des transports maritimes dans les échanges internationaux ;
- l'accès aux services financiers.

1.1. L'insertion dans le commerce international

A propos de l'insertion dans le commerce international, la question majeure qui se pose est la suivante : L'Afrique peut-elle tirer profit de la libéralisation des échanges avec l'Union Européenne, son principal partenaire?

Malgré les difficultés, il existe toujours des opportunités qui sont à saisir.

Les Accords de Cotonou, qui ont présidé aux échanges entre l'Europe et l'Afrique Subsaharienne, ont marqué un tournant décisif puisque ces échanges devront être compatibles avec les règles générales de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Face aux nouveaux Accords de Partenariats Economiques (APE), en cours de négociation entre l'Union Européenne et les Etats ACP (pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), l'Afrique est consciente que la réalité n'est pas aussi simple.

Les APE sont, en effet, appelés à remplacer depuis le 1er Janv. 2008, les anciens Accords de Cotonou. Cela signifie que les APE sont la traduction au niveau bilatéral de l'esprit de l'OMC. Les APE imposeront les mêmes règles et les mêmes devoirs à tous les pays membres, qu'ils soient riches ou pauvres.

Avec les APE, les pays ACP vont devoir ouvrir leurs frontières aux produits européens sans restriction. Pour les PED, cela aura une conséquence grave, tout d'abord cela va provoquer une forte diminution, voire même la suppression des taxes douanières, ce qui va entraîner une baisse importante des recettes fiscales. L'autre conséquence est, que les productions africaines vont être durement exposées à la concurrence des produits occidentaux souvent beaucoup plus compétitifs. Dans ces conditions, il sera difficile aux Etats africains de continuer à protéger telle ou telle branche d'activité pour lui permettre de se développer.

La question est préoccupante pour les filières agricoles par exemple à Madagascar en l'espèce, les produits traditionnels d'exportation, voire même le riz et les céréales, ce qui va contribuer à appauvrir encore plus les ruraux.

C'est de cette manière, que sur le plan global, à défaut de pouvoir s'opposer totalement aux APE, les pays ACP souhaitent voir repousser leur date d'entrée en vigueur, en l'occurrence le Cedeao⁷⁵⁰ a demandé un report de trois ans jusqu'au 1er Janvier 2011. Cela permettrait aux pays ACP de conserver encore les avantages acquis dans le cadre des accords commerciaux existants en particulier avec l'Union Européenne. Il reste à savoir, si les Grandes puissances ont admis ou non la nécessité de mieux prendre en compte la situation des PED, pour lesquels les mesures de dérèglement du commerce mondial ne jouent pas souvent

en leur faveur. A ce niveau là, on peut dire que la mondialisation procède d'une volonté politique de la part des protagonistes.

Toujours est-il que d'une façon générale, les faibles capacités de négociation des pays africains à l'OMC ou dans le cadre des APE posent un véritable problème.

Une autre conséquence importante de la libéralisation de l'économie mondiale réside dans la suppression de l'Accord multifibre (AMF)⁷⁵¹.

La levée des quotas d'importation a été obtenue par l'Inde dans le cadre de l'accord de Marrackech (Avril 1994) qui a mis fin aux négociations de l'Uruguay Round, et a présidé à la naissance de l'OMC. En effet, la levée des quotas s'est faite progressivement sur dix ans pour s'achever en 2004.

La fin de l'AMF s'est traduite par des importations nord-américaines et européennes de vêtements, en provenance de la Chine, qui ont considérablement augmenté. Cette explosion s'est faite au détriment des autres pays exportateurs de vêtements du Sud, qui apparaissent dès lors comme les grands perdants de la déréglementation du marché mondial, celle-ci bénéficierait aux pays pratiquant les salaires les plus bas.

Une fois de plus, les avantages spécifiques proposés à certains pays risquent de disparaître complètement, à la suite de cette libéralisation du marché. A ce propos, il convient de souligner le traitement préférentiel sous certaines conditions, étendu par exemple aux pays du Maghreb permettant le rapide essor des industries tunisiennes et marocaines.

Dans le cas des Etats-Unis, l'adoption de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) a permis d'ouvrir le marché américain aux exportations d'Afrique Subsaharienne.

La fin de l'AMF remet par conséquent en cause ces divers avantages. La remise en place partielle et provisoire des quotas décidés par l'Union Européenne et les Etats-Unis au titre de «Clause de sauvegarde» de l'OMC a juste laissé un répit jusqu'en 2008. A l'expiration de cette date, des millions de personnes vivant pour la plupart dans les pays à faible revenu ont dû subir la perte d'emploi. Par conséquent, les producteurs de textiles africains semblent donc condamnés soit à disparaître, soit à s'adapter.

Les adaptations possibles consistent à être réactif pour répondre aux demandes du marché mondial, quitte à se positionner sur des marchés «niche» ou encore en misant par exemple sur le secteur des services.

A titre d'exemples, sont concernés par cette mondialisation des services, le Maroc et la Tunisie au Maghreb, le Sénégal en Afrique de l'Ouest, Madagascar et l'Ile Maurice dans l'Océan Indien.

1.2. L'importance des transports maritimes dans les échanges internationaux

Le continent africain doit, plus que jamais, pouvoir accueillir les conteneurs, devenus essentiels dans les échanges internationaux. L'enjeu est de taille pour l'Afrique : «elle compte en effet pour 3% des échanges maritimes internationaux. Un chiffre prometteur si l'on considère que le continent ne représente que 1% des flux d'investissement »⁷⁵². Les grandes compagnies comme la suisse Mediteranean Shipping Company (MSC) et la danoise Maersk utilisent des porte-conteneurs. On comprend mieux la nécessité pour les ports de la façade atlantique du continent d'accroître leur capacité d'accueil en la matière, d'où l'objectif qui vise à s'équiper pour devenir un hub, c'est-à-dire une plate-forme d'échanges pour attirer la plus grande part du trafic international de leur région et en misant sur la perception de redevances douanières et portuaires.

De Dakar à Luanda, les ports d'importance ont engagé des investissements importants pour moderniser leurs équipements et leurs services sont soutenus dans ces opérations par la Banque Mondiale, entre autres, qui exige en retour, de procéder à leur privatisation.

Un autre problème reste cependant à régler: comment relier les futures installations portuaires et la zone industrielle censée accueillir les marchandises. Un défi est lancé aux ports africains de la façade atlantique, l'accueil d'un nombre croissant de conteneurs doit être lié aux possibilités d'écouler leur cargaison. Cela implique que la modernisation nécessaire des ports africains de la façade atlantique doit s'accompagner de l'amélioration du secteur des transports dans son ensemble.

1.3. L'accès aux services financiers

Dans les orientations nouvelles de l'industrialisation dans les PED qui cherchent à tirer le meilleur profit de la mondialisation, qu'en est-il de la globalisation financière?

L'accès durable à des services financiers (épargne, crédit, assurance) pose problème dans les PED. En d'autres termes, le grand défi qui est à relever est d'éliminer les contraintes qui excluent une partie importante de la population de leur participation au secteur financier.

Face au développement des marchés financiers qui caractérise la globalisation, le fonctionnement des banques et du crédit fait partie des conditions fondamentales du développement. C'est pourquoi la mise en place des secteurs financiers qui aident la population à améliorer leurs conditions de vie constitue une priorité des priorités.

Dans de nombreux PED cependant, les petites et moyennes entreprises (PME) et les ménages font face à de sérieuses difficultés de financement pour leur projet. En effet, face à l'abondance des ressources nationales, il appartient aux agents économiques, désireux de

participer à la vie économique, de pouvoir les exploiter, et de cette manière, ils pourront créer de la richesse et sortir le pays du cercle vicieux de la pauvreté.

2. Le renforcement du rôle de l'Etat

Les idées véhiculées par la pensée unique résultant de la libéralisation proposent l'instauration d'un Etat minimal c'est-à-dire qu'il faut laisser les initiatives du développement au secteur privé et désengager l'Etat du secteur productif. Ces idées ont poussé la plupart des pays africains à la politique de privatisation à outrance, et au désengagement de l'Etat, même certaines sociétés d'Etat en bonne santé économique furent privatisées, avec des résultats non probants. Chacun connaît le slogan répandu dans le microcosme politique : «Moins d'Etat, mieux d'Etat »⁷⁵³.

En l'occurrence, il paraît opportun d'avancer que les initiatives de développement nécessitent un Etat fort, malgré le rôle primordial accordé au secteur privé suite à la libéralisation de l'économie. La bonne gouvernance politique et économique est considérée comme un préalable au développement. Cette nécessité est primordiale pour obtenir l'aval des pays développés, pour rassurer les investisseurs privés. En d'autres termes, il s'agit de s'engager à assurer au secteur privé international, un environnement propice au développement des affaires.

Il est vrai que les questions liées au financement du développement occupent une place de choix dans les politiques de développement, dans la mesure où les investisseurs privés, voire les Institutions Financières Internationales veulent savoir où va l'argent, quelle est l'autorité capable de le gérer et dans quel but? Par conséquent, sur un plan global, les pays d'accueil risquent d'être en position de faiblesse pour négocier les octrois de crédit, pour obtenir les décaissements, d'autant plus que les négociations s'annoncent ardues, compte tenu de fortes contraintes qui s'exercent sur les capacités des PED. Cela veut dire encore, dans les PED, les conditions dans lesquelles les autorités ont mis en œuvre un programme économique, s'avèrent difficiles.

De plus, dans le contexte de l'économie globalisée, il s'agit d'entreprendre, de libéraliser l'économie. Cela va se traduire par une ouverture sur le monde, mais aussi par un renforcement des libertés individuelles et un développement des affaires. Aussi n'est-il pas étonnant que les fleurons du business mondial soient très présents en Afrique entre autres, Microsoft, Nokia, Alcatel, Mitsubishi, Shell, Total, Coca Cola, Bolloré, ...

La question est de savoir comment va se traduire le renforcement du rôle de l'Etat qui implique une volonté politique de sa part pour imposer les nouvelles réglementations, dont la mise en œuvre et l'application traînent.

A titre d'illustration sur cette déplorable frilosité de l'Etat, prenons le cas des pays africains producteurs de tabacs et de cigarettes (Côte d'Ivoire, Cameroun, Nigeria, Kenya, Sénégal, ...) où l'on constate une relocalisation des industries du tabac en Afrique, voire leur prolifération depuis la mise en place des lois antitabac dans les pays du Nord.

Les stratégies des FMN; dont British American Tobacco (Kent, Lucky Strike, Dunhill,...), Impérial Tabacco ... vont de la simple commercialisation de cigarettes importées à l'implantation d'usines de fabrication.

De nombreux pays africains ont cependant adhéré à la Convention-cadre pour la lutte anti-tabac, prônée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et compte-tenu de l'action des tabacs et cigarettes qui nuisent la santé. Il faut reconnaître malheureusement que les lois sont loin d'être appliquées. La réalité montre une situation frileuse aussi se demande t-on ce que l'on entend par Etat fort. Aussi longtemps que les Etats sont confrontés au déficit chronique de leurs ressources internes de financement et qu'ils doivent avoir recours à l'extérieur voire aux IDE des FMN, comment concilier les intérêts d'une économie nationale et ceux des industriels des FMN nouvellement relocalisés sur leurs territoires.

3. La recherche au service du développement

Le renforcement des capacités en matière de recherche au service du développement est considéré comme une solution importante devant les problèmes rencontrés par les pays en développement. En effet, face aux défis de la mondialisation, le concept de Recherche-Développement a été véhiculé depuis quelques décennies dans les pays du Sud.

L'Etat doit également jouer un rôle majeur dans le renforcement des capacités internes ou locales en vue de favoriser un développement durable. Cela suppose une intervention dans le développement des forces productives, par la qualification de la force de travail. En clair, le secteur éducatif, qui prépare la formation des techniciens et des cadres, doit être priorisé. Dans cet ordre d'idées, le renforcement des compétences, relevant de l'Etat est à retenir.

D'une manière générale, on reconnaît la contribution de la recherche et de la technologie dans le développement économique et social; cette assertion est démontrée par l'importance accordée à la Recherche-Développement par les pays industrialisés (USA, Japon, Europe); ce qui est illustré par le passage suivant: « une petite poignée de pays

industrialisés effectue 80% des activités de Recherche et Développement réalisées dans le monde »⁷⁵⁴.

Cependant, dans les pays du Tiers-monde, les recherches orientées vers l'industrialisation sont encore presque inabordables, en effet, sauf les sites particuliers engendrés par la délocalisation, il est plus rentable de développer dans le Tiers-monde des infrastructures scientifiques et technologiques pour servir les PMI-PME.

A ce sujet, il paraît opportun d'étoffer nos réflexions d'une part, par la visualisation d'un bref état des lieux en Afrique et d'autre part par la mise en relief de quelques pistes de réflexion.

3.1. Etat des lieux en Afrique

Sans présenter une situation exhaustive de l'état des lieux en matière de science et technologie en Afrique, il convient de proposer quelques observations susceptibles d'alimenter nos réflexions.

Dès la période des Indépendances africaines (autour de 1960) et ce, jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle, plusieurs réunions régionales et internationales ont constaté la faiblesse des infrastructures scientifiques et technologiques en Afrique.

Depuis les deux grandes Conférences au niveau continental organisées conjointement par la CEA et l'UNESCO, l'une sur le Développement de l'Education en Afrique (Addis-Abeba /Mai 1961,) et l'autre sur l'Avenir de l'Enseignement Supérieur en Afrique (Septembre 1962 à Antananarivo), l'on a constaté les limites des pays africains sur le plan de la Recherche et de la Technologie. Par ailleurs, dans les Universités africaines, le déséquilibre entre les disciplines scientifiques et littéraires est très flagrant. En effet, peu de jeunes s'orientent vers les carrières scientifiques et technologiques. En outre, les Universités et les Centres de Recherches africains sont pourvus de capacités obsolètes pour atteindre une masse critique en matière de développement. De plus, l'exode des cerveaux constitue également un phénomène entravant le développement scientifique et technologique en Afrique.

3.2. Pistes de réflexion

Il ressort de ces considérations plusieurs pistes de réflexions pour les recommandations des réunions d'experts africains, des Conférences des Ministres chargés de Recherche-Développement en Afrique et qui ont été corroborées par la Conférence Mondiale sur la Science organisée par l'UNESCO/CIUS le 26 juin - 1juillet 1999 à Budapest.

Ces recommandations peuvent être synthétisées comme suit:

- La réaffirmation du rôle principal des connaissances scientifiques et technologiques pour le développement;
- La promotion de la science et de la technologie constitue un levier pour l'industrialisation en Afrique;
- L'octroi d'une masse critique pour le financement des Universités et pour les Centres de Recherches;
- L'encouragement des activités dans les domaines scientifiques;
- La mise en place des Centres d'Excellence pour remédier aux limites des capacités nationales;
- Le renforcement des réseaux de chercheurs surtout dans les domaines scientifiques et technologiques ;
- L'appui aux recherches technologiques comme les énergies renouvelables;
- L'encouragement à la production scientifique dans le Sud par les revues et l'organisation de séminaires;
- La maîtrise du brain-drain, par l'encouragement des scientifiques confirmés, à s'installer en Afrique.

En tant que pays africain, Madagascar connaît tous ces problèmes évoqués: c'est pourquoi, des propos plus détaillés seront avancés dans la section suivante consacrée aux perspectives industrielles malgaches.

Les discussions portant sur les nouvelles orientations, en matière d'industrialisation dans les PED, nous ont permis de réfléchir successivement sur les réalités de l'économie globalisée, sur le renforcement du rôle de l'Etat et sur la recherche au service du développement.

En ce qui concerne les réalités de l'économie globalisée, nous avons souligné que la libéralisation des échanges nécessite une insertion dans le commerce international. Pour le développement du secteur industriel, nous avons mentionné l'importance des transports maritimes dans les échanges internationaux, notamment la gestion des installations portuaires avec les zones industrielles. Dans le même ordre d'idées, nous avons mis en relief la nécessité d'améliorer les mécanismes d'accès aux services financiers pour optimiser les projets d'industrialisation en Afrique, où une grande partie de la population n'a pas accès aux services des banques et des crédits.

En ce qui concerne le renforcement du rôle de l'Etat, malgré les recommandations des bailleurs de fonds sur le désengagement de l'Etat du secteur productif, et cela en vue de favoriser l'épanouissement des initiatives privées, nous avons suggéré la nécessité d'un Etat fort pour accompagner une industrialisation conséquente. Du reste, c'était le cas constaté dans les exemples relatifs aux pays industrialisés, où les concepts de bonne gouvernance et d'Etat de droit ont accompagné l'assainissement du climat des affaires.

Enfin, en traitant la recherche au service du développement, nous avons noté que la recherche-développement a joué un rôle majeur dans le développement des pays industrialisés. A ce propos, si l'état des lieux sur les recherches dans le Tiers-monde montre des limites dans ces zones géographiques, nous avons proposé, en termes de prospective, quelques pistes de réflexion en vue de dynamiser la recherche développement dans les pays africains, notamment la nécessité à la fois de promouvoir la science en tant que levier de l'industrialisation, de trouver une masse critique pour le financement de la recherche, et de maîtriser la fuite des cerveaux ou le brain-drain.

C/ L'intégration économique

Une des orientations nouvelles souvent avancées en Afrique concernant le développement, consiste à prôner l'intégration économique. Le concept d'intégration suppose la nécessité d'une action collective et concertée de la part des petits pays et du Tiers-monde en général, en vue de présenter un poids significatif devant les défis de la globalisation.

A ce propos, il apparaît toutefois que les petits Etats que l'on rencontre dans la plupart des PED ne sont pas en mesure d'affronter individuellement les défis de la globalisation. C'est pourquoi ils ont eu recours aux réponses collectives qui se sont traduites dans les négociations dites globales. Il s'agit là d'une notion théorique véhiculée dans le cadre des Nations Unies et qui consiste à renforcer le poids des petits Etats dans un regroupement en vue de pouvoir négocier globalement. Ici, on peut évoquer deux pensées lancées par deux auteurs.

D'une part, P. Clary disait que : « les participants doivent prévoir des modalités de discussions sur des points précis qui ont la plus large portée sur le développement et qui permettraient de préciser les moyens à mettre en oeuvre. Ces négociations globales concernent entre autres la stabilisation des cours des matières premières, la lutte contre la famine, l'énergie et principalement le financement international »⁷⁵⁵.

D'autre part, H. Delahaie⁷⁵⁶ a avancé les idées-forces que l'on peut synthétiser de la manière suivante:

- Les négociations dites globales ne peuvent s'appuyer que sur une dynamique propre à l'ensemble des 77;
- Dans ce contexte, les réflexions sur un approfondissement des relations économiques techniques, commerciales et financières entre pays du Sud peuvent constituer un élément positif;
- Les PED attendent, de la part des organismes comme la CNUCED, la recherche des mécanismes qui tendent à faciliter la garantie du crédit à l'exportation à des taux avantageux ou non discriminatoires;
- Sur le plan alimentaire, une coopération entre pays du Sud doit passer par une réorientation des politiques nationales en faveur d'une action concertée pour combattre les interventions des multinationales agro-alimentaires.

En bref, le principe des négociations dites globales consiste en premier lieu à établir une coopération entre les pays du Sud, et le concept de « globalité » signifie que dans les négociations avec les pays industrialisés, les pays en développement doivent envisager une action concertée et une approche coordonnée d'où la nécessité de l'intégration économique qui se décline au niveau des marchés qu'à celui de la production.

En effet, pendant la période de la Guerre Froide, les pays capitalistes ont souvent expérimenté l'intégration des marchés en jouant sur la libre circulation des facteurs de productions, tandis que dans les ex-pays socialistes, on s'orientait vers l'intégration de la production, par le biais de la division systématique du travail au niveau des différentes nations intégrées dans le système.

Enfin, l'idée d'intégration verticale a été également lancée pour résoudre les problèmes du développement en Afrique; il s'agit du concept d'Eurafrrique qui tendait à intensifier et à réguler les relations avec l'Europe.

Après ces tentatives d'explications données à la notion d'intégration économique, les perspectives d'industrialisation qui s'inscrivent dans ce cadre d'analyse ont également leur intérêt particulier.

1. Bref rappel historique

Nous avons déjà souligné qu'en Afrique, la pensée sur l'intégration politique a précédé celle de l'intégration économique. En effet, au cours de la période coloniale, et surtout après la Seconde Guerre Mondiale, dans le contexte de la Guerre Froide, les

intellectuels africains ont senti la nécessité de se regrouper en vue de faire entendre la voix des opprimés.

C'est dans ce cadre qu'il convient de comprendre le mouvement panafricaniste très actif dans la diaspora africaine anglophone. A ce propos, on connaît les rôles actifs des intellectuels comme K. Nkrumah (futur Président du Ghana) ou J. Nyerere (futur Président de Tanganyika). Par ailleurs, dans le système francophone, c'est la lutte pour une meilleure visibilité de la négritude qui a primé; ici, on peut évoquer Léopold Sedar Senghor (futur Président du Sénégal) et Aimé Césaire, l'icône de la Martinique.

Au début des années 60, période correspondant aux Indépendances de la plupart des pays africains, les nouveaux dirigeants politiques sentaient la nécessité de l'intégration, mais avec l'empreinte du monde bipolaire. D'une part, il y avait le « Groupe de Brazzaville » considéré comme d'orientation capitaliste, et d'autre part le « Groupe de Casablanca » était plutôt influencé par l'option socialiste.

2. De l'intégration politique à l'intégration économique

En dépit de certaines divergences idéologiques au niveau des dirigeants africains se dessinait en filigrane l'idée de se regrouper pour doter l'Afrique d'une voix forte pouvant parler au nom du Continent.

Ce courant d'idées catalysé par l'existence de la CEA⁷⁵⁷ à Addis Abeba, a débouché sur la Conférence des Chefs d'Etats africains qui a créé l'OUA, dont la Charte fut signée en 1963 à Addis Abeba.

La Charte de l'OUA est une sorte de compromis visant à transcender les différentes divisions pour marquer la nécessité d'unifier l'Afrique. Un des principes majeurs régissant l'OUA, réside dans l'intangibilité des frontières coloniales, c'est-à-dire que les uns et les autres doivent respecter les divisions territoriales héritées de la colonisation et cela afin d'éviter les probables conflits frontaliers. En plus de sa dimension politique à l'origine, l'OUA visait également le développement économique et social du Continent. Il paraît utile de placer le courant d'idée concernant l'intégration économique en Afrique dans le contexte du lancement du Nouvel Ordre Economique International (NOEI).

Le concept de Nouvel Ordre Economique International est apparu lors de la IVe Conférence au Sommet des Pays non Alignés réunie à Alger en 1973. Il est imposé dans toutes les instances internationales à savoir: la Conférence de Colombo, la Ve et la VIIe Sessions spéciales de l'Assemblée Générale de l'ONU, les réunions de la CNUCED et celle du Groupe des 77⁷⁵⁸.

L'objectif essentiel consiste à concevoir une approche différente des échanges économiques internationaux en mettant fin aux échanges traditionnels de produits manufacturés contre des matières premières.

Conformément aux principes du Mouvement des Non-Alignés, l'établissement d'un NOEI doit favoriser la restructuration de l'économie mondiale; résoudre les problèmes monétaires et financiers ; dépasser l'actuelle division du travail.

En somme dans la lutte du Tiers-monde pour un NOEI est véhiculée la promotion du dialogue Nord/Sud pour un nouveau modèle de relations avec les pays industrialisés. A propos de l'Afrique consécutivement aux Indépendances politiques se dessinait la nécessité de l'intégration économique dans les stratégies de développement. C'est ce qui fit dire à l'économiste sénégalais Makhtar Diouf le passage significatif ci-après concernant l'impératif de l'intégration économique en Afrique : « L'impulsion est venue de la troisième Conférence des Pays non alignés tenue à Lusaka (Zambie) en 1970: celle-ci avait vivement recommandé l'intégration économique comme stratégie prioritaire de développement. Quatre ans après, l'Assemblée Générale des Nations Unies revient sur la question dans sa fameuse déclaration sur le Nouvel Ordre Economique International (NOEI). L'idée de base est la suivante: le sous-développement a été accentué par l'Ordre Economique International (OEI) qui a prévalu de 1945 à 1970; celui-ci mettait en rapport les pays développés (le Nord) avec les pays sous développés (le Sud) dans un réseau de relations verticales de domination et d'exploitation des seconds par les premiers »⁷⁵⁹.

A présent, il paraît opportun de mettre en relief quelques exemples d'intégration en Afrique tant au niveau continental qu'au plan régional.

2.1. Le Plan d'Action de Lagos

Pendant la période post-indépendance en Afrique, le Plan d'Action de Lagos constitue la première résolution d'ensemble concernant l'intégration économique au niveau continental.

Le Plan d'Action de Lagos se situe dans le prolongement en Afrique du concept de NOEI. Le document proposé par l'OUA et la CEA fut adopté en Avril 1980 à Lagos au cours d'une Session Spéciale des Chefs d'Etats Membres de l'OUA.

Ce Plan d'Action de Lagos est l'aboutissement de différentes réunions organisées pendant dix ans par l'OUA et la CEA; ces rencontres furent essentiellement consacrées aux discussions portant sur le développement économique en Afrique (1970 et 1973 à Addis-Abeba, 1976 à Kinshasa, 1977 à Libreville et 1979 à Monrovia).

Les initiatives, véhiculées par ces rencontres, recommandaient une meilleure implication des Etats dans le développement économique, mais aussi une appréciation critique des stratégies de développement conçues en dehors de l'Afrique.

La synthèse de ces idées est relatée largement par le Document publié par l'OUA en 1979, sous le titre suivant: « Quelle Afrique en l'An 2000? ». En fait, il s'agit du Rapport final du Colloque de Monrovia sur les Perspectives du Développement de l'Afrique à l'Horizon 2000, Monrovia (Liberia) 12-16 Février 1979.

En ce qui concerne les perspectives industrielles, on relève le passage suivant: «la production industrielle africaine doit représenter 2% de la production industrielle mondiale d'ici à l'An 2000 contre 0,6 % environ en 1975»⁷⁶⁰.

Comme couronnement de toutes ces initiatives et servant de base au Plan d'Action de Lagos, il convient de citer la « Déclaration de Monrovia d'engagement des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine sur les principes directeurs à respecter et les mesures à prendre en faveur de l'autosuffisance nationale et collective dans le développement économique et social en vue de l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International». Monrovia (Libéria) Juillet 1979.

Pour l'essentiel, le Plan d'Action de Lagos est un projet d'intégration au niveau du Continent africain; ce Plan, prônant une stratégie de développement endogène et auto-centrée, est programmé en deux étapes. D'une part élaborer des Communautés économiques régionales dans les cinq sous-régions africaines, et d'autre part, viser à mettre en place un Marché Commun africain au niveau continental en l'An 2000.

Si les tentatives d'intégration régionale ont eu plus ou moins des succès relatifs, le Projet continental s'est heurté à plusieurs contraintes quant à sa réalisation; ce qui nous amène à évoquer le NEPAD comme Projet continental dans le contexte de la mondialisation.

2.2. Le NEPAD

Après le Plan d'Action de Lagos, le NEPAD⁷⁶¹ est le deuxième Projet de développement d'envergure continentale en Afrique.

Le NEPAD procède d'un bilan, suivi d'une vision, après une quarantaine d'années d'Indépendance. Face aux échecs des politiques de développement en Afrique, le bilan est catastrophique et les propos de M. A. Barry résument amèrement ces constatations: « ...faillite du modèle d'industrialisation par substitution d'importations; conséquences désastreuses des politiques dites d'ajustement structurel préconisées par le Fonds Monétaire

International et la Banque Mondiale; vampirisation des économies nationales par des Etats «cannibales» et non «développeurs»⁷⁶².

Si le bilan est apprécié selon ces termes, du point de vue vision, le NEPAD est proposé à la fois pour susciter la renaissance de l'Afrique et pour relancer son économie face aux enjeux de la mondialisation.

Le NEPAD est né de différentes initiatives et réflexions menées par les quatre Chefs d'Etats africains⁷⁶³, membres de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), devenue Union Africaine (UA) en 2001 avec les 53 pays membres. Pour lui donner plus de crédibilité et une audience internationale, le NEPAD a été débattu devant le G8 où les leaders africains ont tenté de convaincre leurs homologues, que bien qu'il s'agisse là d'initiatives du Continent, le dialogue avec les pays riches et les bailleurs de fonds doit être poursuivi tout en mettant en exergue le triple objectif du NEPAD à savoir «réinsérer l'Afrique dans la mondialisation, impulser une dynamique vertueuse pour sortir de la crise, et renforcer la lutte contre la pauvreté»⁷⁶⁴.

Le NEPAD, en tant que projet économique visant le développement africain au niveau continental, comprend les caractéristiques ci-après:

- L'ensemble pertinent pour les projets communs se situe dans l'une des cinq régions en Afrique⁷⁶⁵.
- L'impulsion nouvelle s'articule autour de trois axes majeurs: la bonne gouvernance, l'intégration régionale⁷⁶⁶, le troisième axe retenu porte sur les sept domaines prioritaires d'intervention qui ont été définis c'est-à-dire l'éducation, la santé, les infrastructures, l'agriculture, l'environnement, l'énergie et les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.
- Comme le Nepad mise sur le partenariat avec le secteur privé, aussi s'avère t-il nécessaire de créer un environnement favorable aux investissements étrangers. A propos du financement, les contributions des différents Etats et les apports de la diaspora africaine en font partie.

Il apparaît là que le NEPAD est significatif de la volonté du Continent de prendre en main son destin mais c'est la mise en oeuvre d'une véritable stratégie qui pose problème.

D'abord la question clé du financement de tels projets est à résoudre dans un contexte général marqué par la stagnation de l'aide publique au développement: «L'aide stagne au niveau de moins de la moitié de l'objectif de 0,7% du PIB des pays riches fixé il y a trente deux ans»⁷⁶⁷. A cela s'ajoute le fait que l'ouverture au secteur privé suppose des efforts réciproques de la part des responsables africains et de leurs partenaires étrangers, ce qui

signifie également que les initiateurs du NEPAD se sont attribués des responsabilités en se dotant de compétences susceptibles de traduire les objectifs en opérations concrètes de manière à se démarquer des comportements antérieurs qui se sont soldés en échec.

De plus, pour que le NEPAD puisse fonctionner dans de bonnes conditions, il faut prioriser la mise en place d'un mécanisme visant à conscientiser les dirigeants africains à renforcer la transparence et la bonne gouvernance.

Enfin, la question est de savoir si les populations sont-elles sensibilisées ou non sur ce qu'est le NEPAD, ce qui signifie qu'il appartient à ceux qui ont eu l'initiative du NEPAD de cibler convenablement les opérations de développement de manière à ce que les besoins immédiats des populations les plus vulnérables soient bien identifiés et traduits dans des actions concrètes, c'est l'«appropriation du NEPAD par le peuple» qui garantit des résultats probants.

Force est par conséquent de reconnaître que la concrétisation du NEPAD rencontre des difficultés; lors du sommet de l'Union Africaine (UA) à Accra en Mai 2007, consacré au projet d'Etats-Unis d'Afrique soutenu par la Lybie et le Sénégal, la perspective continentale semble encore être prématurée, car plusieurs pays, dont l'Afrique du Sud, ont préconisé comme préalable, l'intégration par étape au niveau régional, d'autant plus que le transfert de souveraineté reste toujours une question sensible en Afrique.

3. L'intégration régionale

Depuis les années 1980, dans le contexte de la globalisation de l'économie, l'intégration économique régionale fut proposée comme un levier pour le développement des pays en développement.

La dynamique de la régionalisation est considérée comme un passage incontournable pour accéder au marché mondial; par ailleurs elle est présentée comme véhiculant plusieurs avantages entre autres, l'ouverture d'un espace plus large pour les produits nationaux, la possibilité d'économies d'échelle pour les PMI/PME, la régularisation des droits de douane et l'harmonisation du climat des affaires parmi les pays membres.

Le concept de régionalisation a fait même l'objet d'un débat théorique au niveau de plusieurs instances⁷⁶⁸. Sur ce sujet, les argumentations débouchent sur deux orientations différentes; la première conception défendue par le CEPAL (Commission Economique pour l'Amérique Latine. NU) et la CEA (Commission Economique pour l'Afrique. NU) soutient une économie administrée avec une forte protection des industries régionales comportant des projets avec effet de polarisation, ce qui devrait déboucher sur la déconnexion vis-à-vis de

l'économie mondiale; il y a ceux qui, en revanche, défendent la thèse libérale de l'intégration par le marché en rapprochant les frontières nationales du marché international.

Ces diverses théories avec la prise en compte des contraintes géographiques et économiques furent appliquées d'une manière différentielle par les groupements régionaux en Afrique, c'est ce que nous allons présenter dans un premier temps. Ensuite, il sera question de l'ouverture régionale de Madagascar.

3.1. Les groupements régionaux en Afrique

Compte tenu des avantages évoqués supra, les groupements régionaux en Afrique sont plus actifs que les projets d'intégration au niveau continental.

Dans les cinq sous-régions de l'Afrique, on trouve respectivement une organisation sous-régionale :

- L'Union du Maghreb Arabe (UMA).
- La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).
- La Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC).
- Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA).
- La Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC).

A ces cinq Organisations s'ajoutent neuf autres Groupements Economiques plus spécialisés :

- Afrique de l'Ouest: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), Union de la Rivière Mano (MRU).
- Afrique Centrale : Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL).
- Afrique Australe et Orientale : Communauté Est Africaine (EAC), Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD), Commission de l'Océan Indien (COI), Union Douanière de l'Afrique Australe (SACU).
- Afrique du Nord Communauté des Etats Sahariens-Sahéliens⁷⁶⁹.

Parmi ces quatorze groupements énumérés, trois comprennent Madagascar comme membre, à avoir la COI, la COMESA et la SADC.

3.2. L'ouverture régionale de Madagascar

Quelques pays africains appartiennent à la fois à un ou plusieurs groupements régionaux, il en est de même de Madagascar et de Maurice qui sont membres de la COI, de la COMESA, et du SADC.

- La COI ou la Commission de l'Océan Indien, créée en 1984 regroupe cinq îles de la sous-région du Sud-Ouest de l'Océan Indien, en l'espèce les Comores, Madagascar, Maurice, la Réunion (entité française) et les Seychelles. L'objectif principal de cet organisme qui s'appuie sur la proximité géographique et les relations historiques entre les membres, consiste à mettre en commun les potentialités des cinq îles en vue de promouvoir un développement durable.

La logique économique serait l'intensification des activités communes de proximité, afin de faire face aux défis du marché mondial. Des projets conjoints, financés à 70% par l'Union Européenne, sont en cours de mise en oeuvre dans plusieurs domaines (gestion des ressources côtières, environnement, transport et télécommunications), mais il semble que les impacts sur le plan industriel sont encore limités.

- La COMESA (Common Market of Eastern and South Africa) établie par le traité de Kampala en Novembre 1993, regroupe une vingtaine de pays de l'Afrique Orientale (Egypte, Soudan, Erythrée, Ethiopie, Djibouti, Kenya, Ouganda, Malawi), de l'Afrique Centrale (République Démocratique de Congo, Rwanda, Burundi), de l'Afrique Australe (Angola, Namibie, Swaziland, Zambie, Zimbabwe), et de l'Océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles).

Compte tenu de l'étendue du champ géographique, la COMESA ne présente pas une cohérence économique raisonnable sur le plan de l'intégration régionale. Néanmoins, elle compte plus de 380 millions d'habitants, et vise la libre circulation des personnes et des biens. La convertibilité monétaire entre pays membres est un des objectifs projetés, l'émission d'une monnaie commune est prévue pour 2025.

- La SADC fut créée en 1992, elle abrite plus de 200 millions d'habitants répartis sur 15 pays (Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique. Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Afrique du Sud, Namibie, Maurice, Seychelles, RD Congo, Madagascar). Contrairement à la COMESA, la SADC semble présenter une cohérence géographique, les projets communs s'orientent vers deux secteurs prioritaires, à savoir les transports et l'énergie. Un calendrier de réalisation est véhiculé dans les instances de l'organisation:

- 2008 : mise en place des Zones de Libre Echange (ZLE);
- 2010: application d'un tarif extérieur commun pour l'institution d'une Union Douanière;
- 2015 : mise en oeuvre d'un marché commun;
- 2016 : établissement d'une monnaie unique.

Compte tenu de la puissance économique de l'Afrique du Sud, voire même de son poids politique dans la sous-région, la mise en oeuvre des programmes de la SADC n'est pas dépourvue de diverses contraintes.

Madagascar a, certes, adhéré aux accords de coopération régionale avec le Marché Commun pour les Etats de l'Afrique de l'Est et du Sud (COMESA), la Commission de l'Océan Indien (COI) et récemment dans la Communauté de Développement des pays du Sud de l'Afrique (SADC) mais la principale question qui préoccupe est : comment intégrer de tels grands marchés? Cela signifie que Madagascar est confronté aux contraintes de l'intégration régionale. Dans le cadre de ses divers engagements d'intégration régionale, il y a l'application effective des mesures d'abaissement tarifaire qui est la règle de toutes les unions douanières, que constituent les regroupements régionaux, d'autant plus que les droits de douane sont appelés à disparaître avec la mondialisation. En d'autres termes, les recettes provenant du commerce extérieur vont diminuer: «Si la douane assurait presque 60% des recettes fiscales totales du gouvernement dans les années 1998-1999, la part de la douane dans les recettes fiscales totales est passé à 52% en 2003 »⁷⁷⁰. On observe non seulement les manques à gagner au niveau des recettes mais les tendances du commerce régional ont montré qu'« en 2006, les exportations intra Comesa ont représenté 2% des exportations totales de Madagascar... les importations provenant de l'Ile Maurice dominant à 81% par rapport aux exportations faites par Madagascar qui sont de l'ordre de 67% »⁷⁷¹. Globalement, le volume d'échanges de Madagascar avec ces marchés régionaux ne présente qu'à peine 7%⁷⁷². Sur la base des importations actuelles originaires des pays de COMESA, COI, SADEC, de nombreux efforts sont à fournir pour faciliter les échanges commerciaux entre les Etats membres, aussi s'avère-t-il urgent de faire une tentative d'harmonisation des diverses procédures sur le commerce en vue de la mise en application du « trade protocol » à l'échelle régionale.

Bien que les exportations malgaches soient composées principalement de biens et services issus des zones franches industrielles, cela ne signifie pas pour autant que Madagascar soit perdant dans la course à la compétitivité sur le marché mondial. Elle possède, en effet, de nombreux atouts dans bien d'autres secteurs qui n'attendent qu'à être développés davantage. L'exemple du secteur agricole revêt un aspect très significatif des échanges inter-Iles, d'autant plus que le marché est vaste. Il est à noter également que la coopération régionale bénéficie de l'appui financier de l'Union Européenne, surtout au niveau de la COI.

En dernière analyse, les trois regroupements régionaux, dont fait partie Madagascar, permettent une ouverture au marché mondial, mais les aspects du processus sur le plan de

l'industrialisation sont encore limités. A cet égard, il ne paraît pas superflu d'évoquer le passage suivant de P. Hugon: «En conclusion, les processus d'intégration régionale dans les économies en développement sont pluriels et s'éloignent du modèle européen. Ils apparaissent davantage comme une des composantes de la mondialisation que comme une alternative à celle-ci. Il y a, en revanche, débat entre un multilatéralisme universaliste et un multilatéralisme coopératif s'appuyant sur les unions régionales »⁷⁷³.

Au terme de cette analyse de l'intégration économique avancée comme une alternative pertinente, face aux défis de la globalisation, il paraît utile de mettre en relief les quelques éléments ci-après.

En Afrique, l'intégration politique, prônée au moment des Indépendances autour des années 60, a précédé l'intégration économique basée sur le marché et la production.

Les deux tentatives d'intégration économique au niveau continental (Plan d'Action de Lagos et NEPAD) n'ont pas débouché sur les résultats escomptés. En revanche, les projets d'intégration régionale (COI, SADC., COMESA) semblaient plus viables, mais leurs impacts sur l'industrialisation s'avèrent encore relativement limités.

L'approche de la relance de l'industrialisation dans les PED, nous a menée vers trois étapes dans cette réflexion.

D'abord, nous avons souligné la nécessité de prendre en compte les conditions préalables à l'industrialisation, par le dépassement de l'industrie inadaptée aux besoins des PED, et par la maîtrise des mécanismes de la globalisation.

Ensuite, l'analyse des orientations nouvelles de l'industrialisation dans les PED, nous a donné l'occasion de visualiser les réalités de l'industrie globalisée, notamment avec la libéralisation des échanges nécessitant l'insertion dans le commerce international ; de plus, la nécessité d'un Etat renforcé s'avère incontournable pour optimiser les projets d'industrialisation, et en synergie avec le secteur privé, la recherche-développement doit être initiée progressivement.

Enfin, il a été question de l'intégration économique qui consiste à gérer en commun les potentialités des petits pays pour répondre aux défis de la globalisation; ce qui nous a conduit à montrer les échecs de l'intégration continentale en Afrique par les exemples du Plan d'Action de Lagos et du NEPAD, par ailleurs, les limites de l'intégration régionale en matière d'industrialisation ont été mises en relief.

Section II: Les perspectives d'évolution de l'industrie malgache

Dans notre hypothèse de départ; nous avons avancé que l'industrialisation doit jouer un rôle moteur dans les politiques de développement. Dans cette optique, nous avons examiné la relance de l'industrie des PED.

En l'occurrence, il paraît opportun de rappeler que l'industrialisation est un levier important dans les stratégies de développement, la question est de savoir quelles devraient être les bases nécessaires que devraient prévoir les politiques de développement pour relancer l'industrie malgache?

Pour exploiter ces possibilités de relance de l'industrie, il convient de souligner d'abord que la politique de développement est conçue dans la logique du libéralisme préconisé par les bailleurs de fonds. Toutefois, en dépit des contraintes sur le plan macroéconomique (la réduction du déficit budgétaire etc...), il appartient à l'Etat de prendre des mesures appropriées dans les domaines tels que les ressources énergétiques et minérales, l'Education, la Recherche ...

Par ailleurs, la relance de l'industrie s'inscrit dans le développement du secteur privé à Madagascar, aussi sommes nous amenée à nous interroger sur les types de problèmes auxquels l'industrie malgache sera confrontée, non seulement sur le plan institutionnel, mais également dans cette globalisation de l'économie, où la compétitivité, qui traduit la capacité d'adaptation à la concurrence sur le marché mondial, va laisser en panne ou va faire monter en essor les industries engagées dans cette course.

A la lumière de ces considérations préalables, nous allons focaliser nos réflexions sur les perspectives d'évolution de l'industrie malgache, en abordant les trois points complémentaires suivants

- l'évolution des politiques publiques et leurs impacts sur l'industrie.
- la relance du secteur privé dans le domaine industriel.
- les pistes de réflexion sur l'avenir de l'industrialisation à Madagascar.

A/L'évolution des politiques publiques de développement et leurs impacts sur l'industrie

L'entrée dans l'ère de la mondialisation a mis fin à la réglementation de l'activité économique trop interventionniste, d'où l'intérêt que présentent les politiques publiques de développement et leurs impacts sur l'industrie.

Une réorientation du développement industriel, axée sur le désengagement de l'Etat, englobe les actions majeures qui méritent d'être évoquées succinctement, à titre de rappel. A ce propos, retenons entre autres :

- dans les années 80, la mise en oeuvre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) en concertation avec le FMI, s'est traduite par la recherche de la stabilité macro-économique, la non-influence de l'Etat sur le marché régi seulement par la loi de l'Offre et de la Demande, la libéralisation de l'économie...
- dans les années 90, l'option en faveur des réformes vise à créer les conditions d'une économie de marché, et d'autres orientations politico-économiques fondamentales que le pays s'est fixées, c'est-à-dire le renforcement du choix politique en faveur du libéralisme économique, le maintien de la stabilité macroéconomique et la nécessité de la lutte contre la pauvreté. C'est dans cette optique que l'on a adopté le Document Cadre de Politique Economique (DCPE) et auquel s'est substitué le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP).
- En l'An 2000, les pays membres des Nations Unies ont adopté les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette stratégie mondiale lancée à l'aube du 21e siècle a fixé comme objectif majeur la réduction de la pauvreté de moitié dans le monde en 2015.

Après les changements politiques consécutifs à la crise de 2001-2002 à Madagascar, le nouveau régime malgache a continué d'adopter une politique économique libérale. Dans ce cadre fut élaboré le Madagascar Action Plan (MAP) 2007-2012, qui est la feuille de route du gouvernement de l'époque, et qui vise à réduire de moitié la pauvreté à Madagascar en 2012.

Le MAP, au plan national, est le principal document de stratégie économique des pouvoirs publics d'alors, et vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux. Ainsi, les 09-10 Juin 2008 fut organisée à Antananarivo la Table Ronde des Partenaires pour discuter de la mise en oeuvre du MAP.⁷⁷⁴

Des changements sont certes intervenus dans la conduite des politiques publiques de développement, si l'on se réfère aux divers documents officiels qui se sont succédés, à savoir les PAS, le DCPE, le DSRP et le MAP. Il n'en demeure pas moins que, l'Etat continue d'être soumis à des contraintes de capacité institutionnelle (gestion du budget et des dépenses publiques, etc...), réduisant considérablement ainsi sa marge de manoeuvre en matière de politique économique. C'est de cette manière que les problèmes réels seront occultés, au profit de la mise en œuvre de la politique macro-économique destinée principalement à l'amélioration de la gestion des finances publiques (Administration fiscale et douanière entre autres), à laquelle s'ajoute le renforcement des interventions de l'Etat dans les infrastructures de développement dont la priorité est le secteur des transports.

Ces questions seront abordées à travers les deux points suivants :

- la mise en œuvre de la politique macro-économique.
- la contribution de l'Etat aux infrastructures de développement.

1. La mise en œuvre de la politique macro-économique

La gestion des finances publiques joue un rôle primordial dans l'atteinte des objectifs de développement. En termes de finances publiques, des résultats performants sont attendus de Madagascar aussi bien au niveau des grands indicateurs macroéconomiques (taux de croissance économique, taux d'inflation, balance des paiements ...) qu'en matière de stabilisation du taux de change, de recouvrement des recettes fiscales et douanières.

Comme le gouvernement malgache est également confronté à un déficit budgétaire permanent, il reste à savoir si ce solde budgétaire négatif est provoqué soit par un accroissement des dépenses publiques ou une réduction des recettes budgétaires, soit par le résultat d'une baisse des recettes fiscales à la suite d'un ralentissement de l'activité économique. Aussi longtemps que l'exécution du budget se caractérise par des écarts entre les Lois de finances d'une part, et les réalisations budgétaires d'autre part, une gestion plus harmonieuse des finances publiques équivaut à plusieurs défis majeurs auxquels Madagascar sera confronté.

D'une manière générale, il est avancé que le niveau des recettes propres de l'Etat reste encore trop faible pour financer le développement qui dépend largement des aides extérieures. Cette forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur ainsi que la structure des finances publiques caractérisée par une grande faiblesse des recettes, tant fiscales que douanières, sont corroborées par les données du « Projet de Document de Stratégie Pays, pour la période 2008-2013/ Madagascar - Communauté Européenne ». Les bailleurs de fonds exigent cependant, que le pays bénéficiaire améliore la mobilisation de ses recettes intérieures, malgré leur appui, par le biais d'aides budgétaires et d'annulation de dettes.

La mise en oeuvre de la politique macroéconomique a conduit les autorités à engager des réformes pour améliorer la gestion des finances publiques ; l'Etat se heurte toutefois à des chocs exogènes tels que la hausse du prix du pétrole, la volatilité des cours des matières premières sur les marchés internationaux, les exportations malgaches basées principalement sur les produits agricoles et miniers seront fragilisées. Suite à ces incertitudes, la suppression de son quota de produits textiles au début 2005 pose également problème au niveau de son volume d'exportations, voire même à celui de l'évolution de ses flux d'échanges.

A cela s'ajoutent les faiblesses des Administrations fiscale et douanière qui ont contribué à compromettre l'exécution globale du programme de développement, à cause de l'insuffisance des ressources publiques.

☐ L'Administration fiscale

A titre d'exemples, les recettes tirées de l'impôt sur les sociétés sont relativement faibles; les sociétés sous le régime de Zones franches industrielles sont exemptées d'impôt. De médiocres performances en matière de recettes fiscales sont enregistrées en raison de mesures telles que la détaxation annoncée en Juillet 2003, l'accord de deux ans d'exonération à l'artisanat et à l'importation du riz, c'est-à-dire une nouvelle décision du Président de la République annoncée en Août 2005, l'annonce présidentielle d'amnistie fiscale à la veille de la Fête Nationale en 2007.

Ce sont ces contraintes de capacité institutionnelle qui réduisent la marge de manoeuvre de l'Etat à exécuter le budget et à gérer sa trésorerie. En dépit de ces anomalies observées dans la conduite à Madagascar de la politique macroéconomique, d'importantes réformes ont cependant été engagées pour une meilleure performance fiscale de l'Etat. Aux termes de la loi de finances 2008, il est bien stipulé que «pour la politique fiscale, le gouvernement mettra en oeuvre des mesures de simplification et de facilitation du système fiscal profitant aux opérateurs du secteur privé: la mise en place d'un nouveau cadre relationnel avec les grandes entreprises par l'installation des standards modernes de gestion, le renforcement de l'équipe et les compétences des agents, la création d'un centre d'appel en ligne, l'offre de la possibilité de télédéclarer, la modernisation et l'extension du modèle de gestion des relations avec les grandes et moyennes entreprises, la création d'un conseil de secours, ... ».

☐ L'Administration douanière

Du côté de la douane, des actions orientées vers la poursuite de la stratégie de réformes et plus particulièrement des mesures telles que le renforcement de l'efficacité des procédures douanières par la poursuite et l'achèvement de la réalisation du déploiement de SYDONIA++ dans les bureaux des douanes ... des progrès ont été également accomplis au sein de l'Administration douanière pour simplifier la structure et réduire le niveau de la fiscalité douanière et des procédures de dédouanement; cependant des efforts importants restent encore à faire pour accroître significativement la performance de l'Administration douanière en matière de collecte de recettes. A ce propos, il convient de noter la dépendance des recettes budgétaires de la fiscalité appliquée aux échanges dans un environnement

international, où les accords commerciaux (multilatéraux, régionaux et bilatéraux) de plus en plus nombreux ont pour objectif ultime d'éliminer les droits de douane.

Par ailleurs, la tentation de promouvoir les investissements par le biais d'incitations fiscales risquerait en outre d'aggraver la situation des finances publiques.

En définitive, d'importantes réformes ont été mises en oeuvre en matière de finances publiques à Madagascar. Néanmoins, il est à craindre que le risque de dérapages des dépenses publiques, le faible recouvrement des recettes fiscales et douanières ne débouchent sur des déséquilibres macroéconomiques.

2. La contribution de l'Etat aux infrastructures de développement

Même si la politique économique adoptée officiellement se base sur le secteur privé considéré comme moteur de développement, l'Etat doit intervenir pour favoriser les initiatives privées par la mise en oeuvre et l'entretien des infrastructures nécessaires. Nous allons surtout discuter ici des actions publiques sur la politique de transport.

Historiquement, le secteur du transport à Madagascar a été dominé par l'intervention directe de l'Etat et dépendait, jusque dans les années 90, des sociétés et/ou agences de l'administration pour les prestations de services. A l'exception du transport routier de marchandises, le gouvernement avait directement ou indirectement, géré et financé les chemins de fer, l'aviation, les aéroports, le transport maritime et les ports. Un programme gouvernemental de réformes dans le secteur des transports est, cependant, mis en oeuvre et dans ce nouveau cadre, il appartient à l'Administration centrale d'assumer la responsabilité de la conception de la politique, alors que la réglementation et les opérations (gestion et réalisation des investissements concernant les infrastructures, exploitation et maintenance du système de transport ...) seront déléguées à des agences autonomes et au secteur privé.

C'est dans cette optique que l'on a créé l'Agence du Transport Terrestre (ATT) qui est chargée de la régulation et du contrôle des activités liées au transport. L'ATT est à l'image de l'Aviation Civile de Madagascar (ACM), de l'Agence Portuaire Maritime et Fluviale (APMF) ou encore de l'Agence d'exécution des travaux d'intérêt public comme l'AGETIPA.

Il est vrai que cette stratégie de délégation d'autorité à des agences autonomes répond à la politique de désengagement de l'Etat dont le rôle consiste essentiellement à réactualiser les décrets relatifs au secteur des transports, à assurer un rôle de contrôle et de régulation à travers la mise en place de nouvelles structures voire même la création d'organes spécifiques. L'expérience internationale montre, toutefois, que ces changements institutionnels nécessiteront non seulement un temps considérable de mise en oeuvre, mais il est également à

craindre qu'une mainmise abusive de l'Administration centrale au niveau de ces agences soit reproduite de diverses manières.

En dépit des réformes institutionnelles, force est cependant de souligner que le secteur des transports contribue, en 2005 pour 14 % au PIB de Madagascar; il constitue l'un des axes prioritaires d'intervention du gouvernement dans sa stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté. En visant comme objectif de faire participer le secteur des transports à la relance économique et à la lutte contre la pauvreté, il serait intéressant de savoir, s'il existe ou non une vision à long terme qui puisse orienter les investissements dans les infrastructures de transports et être compatible avec les options sectorielles de développement. En outre, comme Madagascar compte une variété de modes de transports : terrestres (routes et chemins de fer), aérien, maritime et fluvial, il convient de les examiner de plus près pour mieux apprécier leur capacité respective à répondre aux demandes nouvelles des agents économiques.

Dans cette contribution de l'Etat aux infrastructures de développement, c'est l'ensemble du secteur des transports qui est concerné, d'où l'intérêt des points suivants

- la prédominance du secteur routier;
- l'amélioration du réseau ferroviaire;
- la relance du secteur maritime;
- les aéroports et le trafic aérien.

2.1. La prédominance du secteur routier

Le secteur des transports est fortement dominé par le transport routier bien que les infrastructures routières soient encore faiblement développées. La loi de Finances 2005 fait mention que «se situant à la première priorité du Gouvernement (41,33%), les efforts sont axés sur le développement du secteur Infrastructures, notamment sur la construction, la réhabilitation et l'entretien des routes et des ouvrages d'art, ainsi que l'amélioration de l'urbanisme et l'aménagement du territoire ». A Madagascar, la route, en effet assure 93 %⁷⁷⁵ des transports intérieurs. Selon les statistiques du MTPTM⁷⁷⁶, le réseau routier malgache porte sur un linéaire de 50 100km dont 11 730km de routes nationales. La même source fait état que dans les réalisations en matière de routes nationales, l'objectif visé en 2008 est de disposer de 14 000km de réseau routier en bon état. Par ailleurs, il y est indiqué que dans ce domaine, les résultats obtenus sont passés de 9 034 km à 16 755 km de 2004 à 2006, soit une nette augmentation.

Certes, le pays a encore besoin d'élargir davantage son réseau routier pour interconnecter les différentes régions de l'Ile, mais la construction routière et même les

programmes d'entretien périodique et d'entretien courant exigent d'énormes investissements, que le pays ne peut se permettre sans un financement des différents bailleurs de fonds, dont entre autres, l'Union Européenne, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la BADEA...

Il convient de faire remarquer que les travaux d'entretien du réseau routier restent un marché largement ouvert aux PME du secteur qui attire beaucoup d'opérateurs nationaux; leur nombre est relativement important mais les travaux effectués n'obéissent pas souvent aux normes requises. Suivant l'état et l'âge de la route, des entretiens doivent en effet se faire périodiquement pour plus de durabilité de ces infrastructures routières. C'est pourquoi, l'on a créé le Fonds d'Entretien Routier (FER) qui, depuis 2006, fonctionne avec ses ressources propres internes⁷⁷⁷ et les allocations budgétaires fournies par le Ministère de tutelle, soit le MTPTM. Bien que le Programme National d'Entretien Routier (PNER) / Union Européenne⁷⁷⁸ ne bénéficie plus de financement additif sur ressources externes, le FER ne se limite pas aux routes nationales mais s'occupe également de l'entretien des routes d'intérêt provincial et communal. L'existence du FER n'a pas résolu pour autant les problèmes actuels en matière d'entretien routier, étant donné que le fonds dépend de l'allocation de ressources budgétaires du Gouvernement.

Il est vrai que des efforts ont été fournis par le MTPTM dans la mise en place d'un cadre institutionnel qui a franchi des pas décisifs dans l'atteinte des objectifs fixés en 2007, bien que les résultats soient mitigés dans la mesure où la concrétisation des résultats ne couvre même pas la moyenne des infrastructures disponibles au niveau national. Il se trouve cependant qu'à côté de ces réalisations, une grande partie de la population rurale n'a pas accès aux routes et par conséquent, se trouve en situation d'isolement et ne peut être rejointe par voie carrossable. Dans ces conditions, que signifie un programme destiné à réduire la pauvreté et qui est axé sur le renforcement des capacités productives alors qu'à travers les réalités, il est permis de dire que le secteur des transports est loin d'être un vecteur de développement. En l'absence de remise en état d'un grand nombre de pistes rurales, d'intérêt communal et/ou régional dans l'arrière pays, l'éloignement des marchés demeure, sans conteste, l'un des grands obstacles qui empêchent les petits exploitants, surtout agricoles, de développer et de valoriser leurs activités économiques. Il faudra, par conséquent, prévoir de mobiliser dans le cadre des futurs projets, des financements supplémentaires pour remettre en état les routes reliant les communes entre elles et les zones de production les plus reculées aux routes dont la réhabilitation pourrait être programmée. Dans ce sens, la pauvreté en milieu

rural est fortement liée aux problèmes de transport. Cela veut dire que les efforts de ces dernières années ne sont pas encore suffisants pour désenclaver une grande partie du pays.

Ces différents paramètres qui font obstacle au développement des infrastructures routières ont été identifiés dans la note de présentation de la Politique Générale de l'Etat 2008 concernant le Ministère en charge du Secteur et peuvent se résumer comme suit: «dégradation chronique du patrimoine routier du fait de l'insuffisance des moyens, des ressources en entretien et du manque de civisme; coût élevé des investissements en infrastructures ; problématiques de mobilisation des financements en termes de procédures et de sécurisation; faible capacité institutionnelle de programmation et d'exécution budgétaire; et insuffisance concurrentielle de grandes entreprises de travaux publics. »

2.2. L'amélioration du réseau ferroviaire existant

Le Réseau National des chemins de fer malgache (RNCFM), construit au début du siècle, comprend deux systèmes indépendants d'une longueur totale de 883 km.

Le réseau Nord est constitué par trois lignes Tananarive-Côte Est (TCE) : 372 km, Moramanga - Lac Alaotra (MLA): 167 km et Tananarive - Antsirabe: 154 km. C'est un axe de transport vital aussi bien pour l'approvisionnement des plateaux depuis le Port de Toamasina par lequel transite la majorité du trafic national que pour les échanges de la capitale vers Antsirabe. Il paraît opportun de souligner qu'Antsirabe est caractérisé non seulement par son fort potentiel agricole mais surtout par la forte présence de l'industrie agroalimentaire. La ligne Moramanga - Lac Alaotra quant à elle joue un rôle important dans le transport des chromites et dans l'approvisionnement en riz des grands centres de consommation que dessert la région d'Ambatondrazaka.

Le réseau Sud ne dispose que de la ligne Fianarantsoa - Côte Est (FCE) d'une longueur de 163 km qui relie Fianarantsoa au Port de Manakara. Comme les activités portuaires ont eu tendance à diminuer au cours des vingt dernières années, aussi la réhabilitation du dépôt pétrolier de Manakara est-elle loin d'être résolue en dépit des interventions de l'Etat voire même de la Banque Mondiale. En outre, en termes de coût, le transit des hydrocarbures par camion à partir de Toamasina est plus avantageux plutôt que de passer par le Port de Manakara et le chemin de fer jusqu'à Fianarantsoa. Cela signifie que le transit portuaire risque encore de diminuer, d'autant plus qu'il est beaucoup plus question de la réhabilitation de la route.

Il ressort de toutes ces considérations que les transports ferroviaires ont besoin d'être redynamisés. Bien qu'ayant fait l'objet de plusieurs programmes de redressement portant

aussi bien sur les aspects techniques que financiers, le réseau ferré n'a pas pu fonctionner correctement. Le Ministère des Transports et des Travaux Publics a confié par conséquent, à la Société Madarail - filiale du groupe Bolloré et du sud-africain Comazar - les travaux de réhabilitation et de confortement des voies du réseau Nord, afin de permettre à la Compagnie d'augmenter les tonnages transportés. C'est dans le cadre de la mise en concession des infrastructures de transport ferroviaire que Madarail est le mandataire opérationnel pour le réseau Nord auquel il a fallu s'attaquer en priorité, compte-tenu de l'importance des marchandises transportées en l'occurrence le carburant, le ciment, le riz et le blé. Afin d'accroître sa capacité de transport, Madarail a fait l'acquisition de cinq nouveaux tracteurs chinois d'une valeur globale de six millions d'euros financés par la Banque Mondiale et la Banque Européenne d'Investissement. En plus, la Société devra recevoir cinq nouvelles locomotives prochainement pour le transport du cobalt et du nickel, inclus dans le projet minier de Sherrit, à Ambatovy Moramanga, représentant ainsi une opportunité pour Madarail.

Dans le cadre de ses investissements destinés à améliorer les performances du transport ferroviaire, Madarail a terminé la réhabilitation des gares de la TCE sur le trajet Antananarivo - Toamasina, la modernisation et la consolidation des infrastructures notamment les travaux de rénovation et de renforcement des voies avec l'installation de la fibre optique pour assurer la sécurité et à cela s'ajoute le renouvellement du matériel de traction. L'objectif est certes d'accroître le trafic des marchandises mais la reprise du train des voyageurs entre Toamasina et Moramanga a été fortement appréciée aussi bien par les particuliers que par les principaux partenaires considérés comme les grands utilisateurs de la Région Atsinanana dont entre autres la Commune Urbaine de Toamasina (CUT), le projet Sherrit/Ambatovy ; la SPAT, la MICTSL, la GALANA, l'Office Régional du Tourisme

2.3. La relance du secteur maritime

Le réseau maritime et fluvial de Madagascar est dominé par le Port principal de Toamasina et le Canal des Pangalanes d'une longueur de près de 430 km, qui constitue la seule voie navigable d'intérêt majeur reliant sur la Côte Est, Toamasina à Mananjary.

Le long de ses 5 000 km de côtes, Madagascar dispose de quinze ports répartis comme suit:

- un port « long-courrier principal » : Toamasina.
- trois ports « long-courrier secondaire » : Antsiranana - Toliara - Mahajanga.
- huit ports de « cabotage principal »: Vohémar - Maroantsetra - Manakara - Taolagnaro - Morombe - Nosy Be - Port Saint Louis - Mananjary.

- deux ports de «cabotage secondaire» : Sambava - Antsohihy.

A l'époque où le secteur maritime a connu une période prospère c'est-à-dire entre 1960 et 1980, les flux de trafic ont été significatifs. Des navires long-courriers ont été opérationnels et leur traitement à quai s'est effectué à Antsiranana et à Toamasina, même les marins ont pu suivre des formations locales et à l'extérieur.

Le monde maritime s'est ensuite dégradé jusqu'à la disparition complète de la flotte nationale. Les bateaux Vatsy I, II, III ne sont plus fonctionnels, les navires long-courriers ne sont plus opérationnels, il en est de même pour les trois Compagnies de Navigation Nationale⁷⁷⁹ qui subissent également les conséquences d'une faible productivité matière d'affrètement.

Pour faire face à cette situation, une nouvelle organisation a eu lieu au sein du secteur portuaire et du transport du pays, et en particulier, pour donner une nouvelle image au port de Toamasina, appelé non seulement à devenir un port d'éclatement pour l'Océan Indien, mais aussi un port qui desservira la zone de l'espace régional de la SADC.

L'Agence Portuaire Maritime et Fluvial (APMF) est l'autorité de régulation et d'administration du secteur maritime. Elle veille à la cohérence des textes réglementaires malgaches avec les conventions internationales⁷⁸⁰ ratifiées par Madagascar ainsi qu'à leur application effective. Ainsi, les ports «long-courriers» d'Antsiranana, de Mahajanga, de Toamasina et de Toliara sont mis aux normes I.P.S en vigueur depuis le 1er Juillet 2004.⁷⁸¹

Dans le cadre de ses réformes institutionnelles, l'Etat confie l'essentiel de ses prérogatives à des organismes publics ou parapublics autonomes sur le plan administratif et financier. Comme la nouvelle organisation fait la distinction entre le rôle de l'autorité portuaire et celui des exploitants, il revient aux opérateurs privés titulaires de concession de service public, d'assurer l'exploitation portuaire. C'est ce qui est prévu par la loi sur les statuts des ports, laquelle fait la nette distinction entre l'intervention de l'APMF, celle des Sociétés de port à gestion autonome (SPGA) et celle des titulaires de concession globale.

Pour mieux saisir ces divers changements, il y a lieu de mettre l'accent sur le rôle joué par la SPAT en sa qualité d'autorité portuaire. L'autorité portuaire exerce des prérogatives de puissance publique : gestion du domaine public, police de l'exploitation portuaire⁷⁸². La mise en place de l'autorité portuaire, qu'est la SPAT pour le grand port, entre dans le cadre de la formalisation institutionnelle du port de Toamasina. A ce titre, la SPAT a pour rôle de faire connaître les atouts de la place portuaire de Toamasina et le renforcement de sa présence auprès des armements et des autres chargeurs. Son domaine d'intervention touche de nombreux axes à savoir la sécurité et la sûreté des navires et des personnes, le développement

du partenariat avec le secteur privé et l'amélioration des installations portuaires destinées à les rendre plus compétitives face à la concurrence des autres ports de l'Océan Indien et d'Afrique australe tout en s'adaptant aux nouvelles exigences techniques en matière de transport maritime notamment le trafic spécialisé de céréales ou encore de produits miniers non traditionnels.

Dans cette vision stratégique, de nombreux projets d'extension et d'aménagement d'infrastructures portuaires sont envisagés. A ce propos, il paraît important de faire remarquer qu'au port de Toamasina, les gros porteurs à fort tirant d'eau⁷⁸³ et qui sont utilisés pour transporter des marchandises plus importantes en quantité, ne peuvent y accoster, d'où la nécessité des transbordements avec des bateaux plus légers, via Maurice ou Afrique du Sud. Ce type d'opération accroît considérablement la distance à parcourir en termes de trajet maritime. Pour surmonter cet obstacle majeur, les travaux d'extension prioritaires doivent être orientés sur la nécessité d'augmenter la profondeur des eaux allant jusqu'à 14 mètres afin que le Port de Toamasina puisse être en mesure d'accueillir les porte-conteneurs de grande taille.

De nombreux problèmes existent dans le transport maritime à Madagascar et pas seulement au Port de Toamasina mais également dans les infrastructures portuaires telles que Mahajanga et Antsiranana qui présentent, certes, des potentiels énormes mais qui doivent être réaménagées. Ces lacunes observées dans le transport maritime ont fait l'objet d'une attention particulière de la part du Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM)⁷⁸⁴.

Conformément à la déclaration faite par le Président en exercice de la SADC⁷⁸⁵ lors de la visite qu'il a effectuée à Toamasina, le port de Toamasina, avec l'appui de la SADC pourra devenir un port d'éclatement régional. L'extension du port de Toamasina fait également partie intégrante du projet Sherrit / Ambatovy.

En attendant la réalisation de ces projets d'extension, la SPAT s'est déjà engagée dans les actions de modernisation du port. C'est dans cette optique que se situe la mise en concession du terminal à conteneur au profit de Madagascar International Container Terminal Services Limited (MICTSL), qui est considéré comme le désengagement de l'Etat des opérations de service. Cet exploitant privé international a renforcé son équipement de manutention avec quatre grues modernes, des Rubber Tired Gantry (RTG's) qui permettent d'effectuer le contrôle à distance des conteneurs au débarquement, au stockage, à la sortie des marchandises grâce à un système informatisé. Parmi les points majeurs des défis de la SPAT figure également la finalisation de la réforme institutionnelle par l'opérationnalisation d'une nouvelle société privée, soit la Société de manutention des marchandises conventionnelles (Simnc).

Pour relancer le secteur maritime à Madagascar, une politique maritime ne doit pas seulement se limiter à la remise à jour des textes législatifs pour renforcer l'application des lois relatives à l'amélioration de ce secteur mais des questions peuvent être soulevées en ce qui concerne l'adoption du code maritime, la remise aux normes des bateaux, la formation à l'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime à lier à la mission qui lui est attribuée.

S'agissant des projets d'extension du Port de Toamasina, Madagascar mise sur le projet Ambatovy et sur les appuis de la SADC en termes de financement, pour renforcer ses infrastructures portuaires destinées au développement des échanges au sein de la SADC. Il convient de faire remarquer qu'il faut suivre également l'évolution dans le secteur du transport maritime où l'on voit la disparition progressive des navires de taille moyenne et la tendance vers la conteneurisation, ce qui doit convenir au climat pluvieux de Toamasina.

Des réformes ont certes été menées dans le secteur portuaire, toutefois, il s'avère nécessaire de s'occuper en même temps des travaux de réhabilitation du Canal des Pangalanes qui relie les grands centres urbains de la Côte Est de l'Ile, de Toamasina à Farafangana, et qui a un rôle économique et social important. Faute d'entretien, il est devenu à peu près impraticable actuellement et où il ne circule plus que de petites embarcations. Un appel d'offres pour son dragage et son exploitation a été lancé par le gouvernement avec le concours de l'Agence Portuaire, maritime et fluviale (APMF) mais n'aurait-il pas mieux fallu faire au préalable des études approfondies des travaux à entreprendre accompagnées des coûts y afférents avant de confier son exploitation à des sociétés privées.

La faillite, voire la disparition prochaine de la compagnie nationale maritime, en l'occurrence la SMTM est à déplorer, alors que le secteur maritime est un secteur très porteur dans le contexte actuel de la mondialisation des échanges. De nombreuses opportunités peuvent être saisies par Madagascar, et c'est dans cette optique que s'inscrit la construction du Port d'Ehoala par l'exploitation d'Ilménite par QMM à Fort-Dauphin.

Si le développement du transport maritime s'avère plus que jamais indispensable, il est certes question des projets d'extension du principal Port, mais la réhabilitation des autres infrastructures portuaires doit être également prise en considération pour un développement plus harmonieux des régions d'un pays insulaire qu'est Madagascar. Il en est de même de la concrétisation du projet de construction d'un port dans la baie de Narindra, qui pourrait être envisagée de nouveau. La baie qui se trouve sur la côte Nord-Ouest de l'Ile peut en effet accueillir un port avec 30 mètres de tirant d'eau et des kilomètres de côtes pouvant servir d'aires de stockage et de site industriel.

Mises à part les réformes menées dans le secteur portuaire, et parmi lesquelles on a évoqué la mise en place de la Société portuaire à gestion autonome de Toamasina (SPAT), la mise en concession du Terminal à containers (TAC) etc..., Madagascar se trouve confronté à une situation qui pénalise les opérateurs économiques qui doivent subir le transbordement de leurs marchandises via Maurice, Afrique du Sud ou Kenya dont «l'indice de connectivité» est plus intéressant. Cette opération rallonge le délai de transport tant à l'exportation qu'à l'importation et avec l'envolée du fret maritime, la compétitivité des produits de Madagascar est sérieusement compromise, et ce sont les secteurs sensibles comme le textile et la pêche qui sont les plus durement touchés. En effet, selon les données récentes de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement, Madagascar fait partie d'un petit groupe de pays (Comores, Sénégal, Congo, Togo) dont cet indice a fortement chuté. L'indice de connectivité rend compte de l'évolution des services de transport maritime de ligne fournis par les compagnies maritimes; il montre le degré de connectivité d'un pays aux marchés étrangers.

Madagascar compte actuellement quatre ports (Toamasina, Antsiranana, Toliara et Mahajanga) effectuant des opérations à caractère international, toutefois le volume de trafic portuaire enregistré par rapport aux Iles sœurs de l'Océan Indien a besoin d'être amélioré dans le cadre de la globalisation des échanges.

2.4. Les aéroports et le trafic aérien

L'infrastructure aéroportuaire de Madagascar appartient à l'Etat. Malgré le coût élevé du transport aérien, l'industrie malgache est tributaire de ce type de transport pour certains produits spécifiques et pour la circulation rapide des investisseurs et des hommes d'affaires aussi s'avère-t-il opportun d'apprécier dans ce travail les potentialités en matière d'aéroports et de trafic aérien à Madagascar.

Le pays dispose d'aéroports pourvus d'infrastructures variées en matière de services, de bloc technique, de longueur de piste ... A Madagascar, il existe sept aéroports internationaux dotés de services de la police de frontière, des douanes et de santé⁷⁸⁶. Ensuite, on a quinze aéroports intermédiaires munis d'installations adéquates (bloc technique, aérogare, ...). Enfin, il y a quarante aérodromes pourvus de terrains d'aviation mais sans bloc technique.

Il est à noter que c'est le département de l'Aviation Civile de Madagascar (ACM) qui donne les agréments pour ces aéroports; par ailleurs, il y a des aérodromes qui sont agréés pour le transport aérien public, tandis qu'il existe des terrains d'aviation à titre privé.

Pour le transport des passagers et le fret, il y a trois catégories de compagnies qui utilisent ces infrastructures aéroportuaires :

- les compagnies aériennes régulières telles que Air Madagascar et Air France (cette dernière dispose également d'un Avion Cargo), celles-ci offrent de nombreuses destinations vers l'Europe, l'Asie et les Iles de l'Océan Indien; par ailleurs elles desservent également les lignes intérieures;
- les compagnies aériennes qui travaillent à la demande, c'est-à-dire qui répondent aux besoins des particuliers ou des sociétés qui s'adressent à elles en leur qualité de transporteur aérien agréé, à titre d'exemples, on peut citer la Société Fraise qui dispose d'avions-taxi;
- les compagnies qui ne sont pas agréées mais qui exploitent la ligne aérienne uniquement pour le fonctionnement interne de quelques grandes entreprises comme le Groupe Tiko.

De ce qui précède, il convient de proposer quelques éléments d'appréciation. Depuis 1999, le gouvernement malgache a adopté une politique de libéralisation du transport aérien. Il est vrai que le transport aérien de Madagascar a été dominé par le secteur public dans les Années 80 et 90, mais le gouvernement a commencé son désengagement de la gestion directe des aéroports en signant, avec la Société Aéroports de Madagascar (ADEMA), un accord de concession pour gérer les douze principaux aéroports de 1991 à 2006. En d'autres termes, concernant la gestion des aéroports, le gouvernement malgache s'est engagé résolument dans la voie d'une administration privée. Il est par ailleurs signataire de l'accord «ciel ouvert» à partir de 2005 avec les Etats-Unis. Il reste à savoir si Madagascar pourrait signer des engagements réciproques avec d'autres pays dans les années à venir. En 2004, Madagascar a voté une loi portant code de l'aviation civile qui favorise les investissements étrangers dans le pays pour des projets tels que la création de compagnies aériennes et de centres de maintenance. Quant à l'aviation civile de Madagascar (ACM), elle est chargée de la mise en oeuvre de la politique de transport aérien, de la surveillance du secteur ainsi que de l'élaboration et de la mise en vigueur des réglementations techniques et économiques.

L'«open sky », décidé depuis 2005 signifie certes, que le ciel malgache est ouvert à d'autres Compagnies aériennes mais parmi celles qui utilisent l'Aéroport International d'Ivato/Antananarivo sont entre autres : Air Madagascar (la Compagnie Nationale aérienne où l'Etat s'est désengagé), Air France, Corsair, Air Mauritius, Air Austral, South Africa Airlinck, Comores Aviation.

S'agissant de réalisation de trafic, il est à noter que le nombre de nouvelles lignes aériennes desservant le pays n'a pas augmenté de manière significative malgré la politique de libéralisation du secteur du transport aérien. Le trafic de passagers internationaux a, cependant, connu une croissance importante au cours de ces dernières années, et a retrouvé son volume d'avant la crise de 2002. En 2003, 168.799 passagers sont arrivés et en 2004, leur nombre s'est élevé à 209.613, soit presque le même volume qu'en 2001. Au niveau du trafic fret, on a observé un niveau légèrement supérieur à 5.000 tonnes à la même période⁷⁸⁷. Il apparaît à travers ces données que le transport aérien joue un rôle important en matière de communications tant au niveau international qu'au niveau du réseau régional, mais à cela s'ajoute également la prestation de services de transport aérien aux localités enclavées. Toujours est-il que le coût du transport aérien compte parmi les plus élevés du monde. Outre le prix, l'accès international à destination de Madagascar présente beaucoup d'inconvénients pour la plupart des visiteurs à cause du nombre relativement limité de fréquences ou de l'inexistence de lignes vers la Grande Ile à partir des pays intéressés. Les vols intérieurs sont également chers et accusent de fréquentes annulations ou retards, d'où même des implications graves sur l'activité fret compte tenu de l'importance du facteur temps pour certaines marchandises. Par ailleurs la plupart des aéroports à Madagascar, nécessitent une réhabilitation pour amener l'infrastructure aux normes internationales en particulier concernant l'équipement de sûreté et de sécurité, les télécommunications, la navigation par radio, l'extension des terminaux et des pistes d'atterrissage, les améliorations des route d'accès.

Avec la mondialisation, le volume mondial des échanges internationaux s'est accru considérablement tandis que la part du transport par la voie aérienne s'est également multipliée d'où même le rôle prépondérant joué par l'activité fret. Il est, par conséquent permis d'avancer que, c'est grâce à l'existence de capacités aériennes disponibles au départ d'un pays qu'une industrie des fruits et légumes, ou une industrie des fleurs par exemple ait pu se développer. Le fret peut aussi susciter de nouvelles modes alimentaires (foie gras, poissons et crustacés, ...) ; le fret aérien est de plus en plus du fret urgent compte tenu des facilités de déplacement qu'offrent les lignes aériennes.

Les nouvelles techniques de management et de production favorisent aussi l'essor du transport aérien. Pour réduire les stocks qui mobilisent des capitaux, la tendance est aux acheminements rapides. On observe la même tendance pour les usines dont les chaînes sont alimentées en «flux tendus»⁷⁸⁸ et pour les clients qui demandent de plus en plus à être livrés en «délai O ». En raison du coût d'immobilisation d'un appareil gros porteur, chaque heure

compte, aussi s'avère-t-il plus économique d'acheminer les pièces par voie aérienne que par route, ou par mer, et compte tenu également des localisations géographiques d'envoi.

La délocalisation de certaines productions très sensibles aux fluctuations de la demande (Mode et Confection) exige de nouvelles règles, aussi, pour être efficace, il faut pouvoir approvisionner les points de vente aussi rapidement que si les ateliers se trouvent encore à proximité.

Pour toutes ces raisons, l'activité frêt aérien s'annonce comme prometteur. Dans le cas de Madagascar, il reste à savoir si l'on dispose suffisamment d'espaces appropriés qui puissent accueillir tant les compagnies que les agents de frêt intéressés par un centre logistique directement opérationnel. Compte tenu des sociétés de grande envergure⁷⁸⁹ qui utilisent de plus en plus l'avion comme outil de travail, force est de reconnaître qu'à Madagascar, on assiste à l'émergence d'un nombre significatif d'industriels qui optent de plus en plus pour le trafic aérien, et qui bien que relativement coûteux, favorise plutôt les économies de temps, ce qui requiert un secteur aérien en expansion.

Les réflexions menées au cours de cette sous-section ont montré que les politiques publiques de développement ont des impacts sur le secteur industriel.

La politique macro-économique, mise en œuvre dans le contexte de la globalisation, fut surtout caractérisée par la fin de l'interventionnisme. Pour Madagascar, le désengagement de l'Etat du secteur productif est visualisé dans les trois documents, portant sur la politique de développement, élaborés avec les bailleurs de fonds, en l'espèce le DCPE, le DSRP et le MAP.

Néanmoins, les politiques publiques de développement véhiculent des impacts sur l'industrialisation, c'est pourquoi nous avons parlé essentiellement des infrastructures de développement à maîtriser par un Etat fort. A ce propos, nous avons noté la nécessité de dynamiser le secteur routier, d'améliorer la réseau ferroviaire existant, d'assurer une bonne gestion du secteur maritime, des aéroports ainsi que du trafic aérien; et cela sans perdre de vue le rôle à jouer par le secteur privé dans le domaine industriel.

B/ La relance du secteur privé dans le domaine industriel

Conformément à l'engagement 6 du MAP selon lequel Madagascar a pour objectif «une économie à forte croissance de l'ordre de 7 % à 10 % jusqu'en 2012 »⁷⁹⁰, c'est le secteur privé qui est considéré comme le levier du développement en général, et notamment l'axe principal dans une politique industrielle. La place de plus en plus importante accordée au

secteur privé traduit l'orientation libérale de l'économie, sur laquelle nous avons mis l'accent dans les pages précédentes. A présent, la question majeure est de savoir comment les entreprises privées malgaches s'adaptent-elles à la mondialisation, et/ou quels sont les grands défis industriels auxquels il faut répondre?

Dans cette volonté d'impliquer le secteur privé, il appartient aux pouvoirs publics de mettre en confiance les investisseurs tant nationaux qu'étrangers, en instaurant un climat de sécurité. En outre, dans les prévisions pour 2008, le taux d'investissement est estimé à 33,9 % du PIB dont 24,7 % sera attribué au secteur privé et 9,2 % au secteur public⁷⁹¹. La réalisation de tels objectifs découlera des efforts déployés par l'Etat dans son rôle de facilitateur de procédures administratives et légales pour attirer les investissements.

Les initiatives destinées à attirer les investissements étrangers nécessaires à la croissance économique du pays seront certes renforcées, mais en misant sur une participation intensive du secteur privé, ou plus exactement sur des ressources en provenance de l'extérieur, serait-il alors possible d'imposer nos priorités nationales en matière de développement?

Pour pallier la faiblesse financière du privé national, le choix de Madagascar s'est porté principalement sur la promotion des grands investissements dont les IDE.

Le recours massif aux IDE implique cependant la nécessité d'un environnement économique sain, ce qui signifie une stabilité politique. En d'autres termes, le climat des affaires est basé sur une stabilité politique dont l'Etat en est le garant. Cela peut se traduire par le renforcement des capacités institutionnelles destiné non seulement à la bonne gouvernance, mais également à mieux répondre aux exigences des investisseurs dont notamment, le rôle de facilitateur que doit jouer l'Etat.

De plus, comme la croissance économique est essentiellement générée par les secteurs comme l'industrie minière, l'examen des projets dans ce domaine mérite une attention particulière. Par ailleurs, face aux défis de la mondialisation, et en dépit de la priorité accordée aux IDE, c'est l'ensemble du secteur privé à Madagascar c'est-à-dire les opérateurs économiques malgaches et étrangers, qui doit relever conjointement ce défi où Madagascar est appelé à se positionner sur le marché mondial, non seulement en terme de projets miniers et d'entreprises franches industrielles mais en visant désormais des niches industrielles à haute valeur ajoutée, impliquant ainsi la nécessité de la diversification de ses produits d'exportation par rapport aux traditionnels produits (vanille, café, etc...).

A la lumière de ces considérations préalables et en termes de perspectives, nous allons traiter dans cette sous-section les trois volets suivants :

- le climat des investissements et les problèmes majeurs d'ordre institutionnel;
- les industries privées malgaches confrontées au défi de la mondialisation;
- les investissements directs étrangers (IDE) et la prédominance du secteur minier.

1. Le climat des investissements et les problèmes majeurs d'ordre institutionnel

L'amélioration du climat des affaires s'avère nécessaire pour mieux motiver les opérateurs économiques nationaux et les investissements étrangers, afin de promouvoir l'économie malgache. Cela signifie également qu'il s'agit de créer un environnement favorable pour attirer les investissements mais en même temps déployer des stratégies et des moyens, prendre des mesures d'accompagnement destinées à soutenir les entreprises voire confectionner et adopter des lois pouvant attirer les investisseurs potentiels⁷⁹². En d'autres termes, un cadre réglementaire et légal peu incitatif pourrait décourager les investissements privés.

Pour mieux appréhender les réalités auxquelles sont confrontés les investisseurs à Madagascar, les deux points suivants méritent d'être examinés:

- le climat des investissements
- les problèmes d'ordre institutionnel.

1.1. Le climat des investissements

Si la mise en place d'un environnement favorable constitue la mission confiée à l'Economic development board of Madagascar (Edbm), qui, rappelons-le, appuie les opérateurs économiques et fait valoir les opportunités d'investissements à Madagascar, le climat des investissements est encore précaire selon des sources diverses. A ce propos, il y a lieu de citer Doing Business de la Banque Mondiale⁷⁹³ et la COFACE⁷⁹⁴ qui ont observé un recul de la sécurité des affaires.

D'une manière plus précise, le rapport de la Banque Mondiale en collaboration avec la Société Financière Internationale (SFI) a souligné que le climat des affaires s'est amélioré à l'échelle mondiale, tandis que pour le cas de Madagascar, sa place redescend à la 149^{ème} en 2007 contre la 148^{ème} place en 2006 et ce, malgré les réformes engagées visant à simplifier la réglementation des entreprises.

Une autre source fait état des lacunes qui font obstacle aux investissements étrangers à Madagascar. Parmi les lacunes citées par «Africa foreign investor survey 2005» de l'ONUDI⁷⁹⁵ qui a fait une étude portant sur 15 pays dont Madagascar, il en ressort des points

faibles tels que le manque de stabilité politique, l'absence d'appui gouvernemental aux entreprises, le manque de transparence ...

Dans le domaine de l'environnement des affaires, des efforts ont cependant été fournis, et à ce titre, il convient de mentionner la mise en place du Guichet unique des investissements et du développement des entreprises (Guide)⁷⁹⁶ qui, selon les investisseurs, est loin de répondre à leurs attentes. Avec la création de l'Edbm, dotée de deux principaux départements⁷⁹⁷ dont l'un a intégré le Guide⁷⁹⁸, les principaux objectifs sont au nombre de trois, à savoir l'amélioration du classement de Madagascar dans le Rapport Doing Business, l'accroissement des IDE et la simplification des procédures pour la création d'entreprises à Madagascar.

Par ailleurs, l'élaboration de la loi sur la concurrence, celle de la loi sur les investissements, et celle de la loi sur les zones franches ont été les étapes réglementaires et juridiques auxquelles s'est attelé le pays.

S'agissant particulièrement de l'adoption des mesures d'application de la loi sur la concurrence⁷⁹⁹, elle se traduit par un décret qui fixe le cadre institutionnel chargé d'appliquer et de mettre en oeuvre les règles légales et réglementaires relatives à la concurrence et qui permet de garantir la transparence dans les transactions commerciales, ainsi que de prévenir, d'éliminer ou de réprimer les entraves au libre jeu de concurrence. La loi sur la concurrence vise à baliser toute forme d'abus (rétention de stocks, concentration et/ou monopole ...); elle doit promouvoir la compétitivité des entreprises et non les protéger. Elle ne doit pas non plus permettre à l'Administration d'abuser de son pouvoir.

Au cours de la première session parlementaire extraordinaire de l'Année 2007 fut débattue devant l'Assemblée Nationale et le Sénat un nouveau projet de loi sur les investissements. Parmi les points forts de cette loi, on peut dégager la mise en place d'une structure pour une facilitation des procédures administratives et la mission attribuée à l'Edbm dans la création d'entreprises, de manière à avoir un système juridique simple et souple, pouvant rassurer les opérateurs; Et comme l'a fait remarquer le Représentant résident du FMI à Madagascar⁸⁰⁰: «La loi sur les investissements doit être un code facilitateur, elle doit également être courte et simple et doit servir d'appui pour la sécurisation juridique des activités économiques à Madagascar ».

Enfin, pour développer le secteur privé, il va falloir mettre en place un cadre légal et réglementaire du Partenariat Public Privé (3P). Parmi les actions à faire pour que le pays dispose d'un climat serein des affaires, figurent celles consistant à instaurer un environnement macro-économique qui encourage l'investissement productif, la création d'entreprise

performantes et porteuses d'emplois et le renforcement de celles qui existent dans des conditions de sécurité et de stabilité expressément garantie. Il paraît important de souligner que la promotion d'un climat d'investissement sain implique également des changements de comportement de la part des entreprises. Cela veut dire qu'en matière de gouvernance d'entreprise, l'adoption d'un code d'éthique des affaires est désormais prise en considération. Elle est synonyme de confiance des salariés devenus plus motivés, et accroît la crédibilité de l'entreprise à l'égard de ses partenaires. C'est pourquoi, avec l'appui du PNUD, un comité éthique des affaires a été créé en 2006, pour définir les principaux codes de conduite en affaires à Madagascar. Par le biais de la gouvernance d'entreprise⁸⁰¹, les acteurs sont tenus d'adopter des comportements qui impliquent la discipline, la transparence, l'obligation de rendre compte, la responsabilité sociale, ... dont l'effectivité accroît la profitabilité des entreprises. A cet effet, il s'avère nécessaire de publier les résultats et autres comptes financiers, c'est-à-dire jouer la transparence.

Après avoir examiné le climat d'investissement à Madagascar, voyons à présent les problèmes majeurs d'ordre institutionnel susceptibles de porter atteinte aux investissements.

1.2. Les problèmes majeurs d'ordre institutionnel

Dans les problèmes majeurs d'ordre institutionnel, nous nous interrogeons sur la manière de relancer le secteur privé dans le domaine industriel. Cela implique de la part de l'Etat, la création d'un environnement favorable pour mieux motiver les opérateurs et autres agents économiques.

Comme notre axe de recherche concerne l'industrialisation, il est apparu maintes fois au cours de notre analyse, qu'en soulevant les problèmes y afférents, ce sont les exigences des bailleurs de fonds, en l'occurrence la gestion macro-économique des finances publiques, à laquelle doit s'atteler l'Etat, qui ressurgit.

Pour relancer l'industrie malgache, il est donc question ici de faciliter les procédures administratives, destinées à encourager les investisseurs et à leur offrir un environnement juridique attractif en matière d'investissement; c'est pourquoi, deux questions majeures se posent à l'Etat à ce propos : d'une part, comment améliorer la gestion des recettes fiscales et douanières et d'autre part, comment répondre à la demande massive de sécurisation foncière?

1.2.1. L'amélioration de la pression fiscale

L'absence de politique fiscale rend difficile la compréhension de l'orientation de la stratégie de l'Etat sur l'augmentation des recettes pour améliorer le taux de pression fiscale⁸⁰².

La performance de l'Administration fiscale et douanière s'inscrit dans le cadre de la gestion macro économique de Madagascar, sur laquelle le FMI est intransigeant compte tenu de la mission dont il est investi, c'est-à-dire faire respecter la bonne gouvernance économique.

L'un des grands problèmes à Madagascar c'est qu'il n'y a qu'une infime partie de la population qui paie les impôts, le taux de pression fiscale malgache qui est environ de 10% du PIB est parmi les plus faibles du monde. Pour combler le manque à gagner, l'on mise sur l'application de mesures administratives, afin de contraindre les contribuables à s'acquitter à temps et convenablement de leurs obligations fiscales, d'autant plus que les contribuables ont tendance, par divers subterfuges, à se soustraire, autant que possible, au paiement d'impôt; c'est ce que traduit la notion d'évitement fiscal.

Pour faire face aux dépenses publiques, l'Etat doit certes collecter le maximum de recettes fiscales, mais il ne doit pas perdre de vue la promotion du secteur privé, aussi doit-il viser à ce que l'élargissement de l'assiette fiscale ne se traduise pas par l'expression «trop d'impôts tuent l'impôt », ce qui signifie que le recours intensif à la fiscalité comporte aussi des risques.

Il est vrai que la politique fiscale et budgétaire consiste en la consolidation des réformes déjà engagées depuis ces dernières années, dont entre autres la rationalisation du système fiscal et douanier, la meilleure gestion des dépenses et la maîtrise du déficit public; une forte performance s'explique par le renforcement des différents procédés informatiques utilisés pour améliorer la gestion des recettes fiscales et douanières d'où l'utilisation du logiciel de système intégré de gestion des finances publiques (SIGFP) dans les grands centres fiscaux et celle de Synodia ++ pour la douane. Néanmoins des problèmes majeurs méritent d'être examinés dont notamment la fiscalité des entreprises exportatrices, la lutte contre l'informel, la fiscalité locale, l'adhésion aux blocs économiques régionaux, ainsi que les changements de comportement à adopter vis-à-vis des contribuables.

En ce qui concerne d'abord la fiscalité des entreprises exportatrices⁸⁰³, la question mérite d'être soulevée compte tenu de la stratégie de croissance tirée par les exportations que le gouvernement a mise en œuvre. Il existe des mesures incitatives dont certains des opérateurs ne sont pas au courant, faute d'information. A titre d'exemples; le recours au «drawback », ce système qui permet d'être remboursé par l'Etat sur les taxes douanières entrant dans l'importation des matières premières pour la fabrication de produits destinés à l'exportation. La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), payée ainsi par les exportateurs, n'est remboursée par l'Etat qu'après plus d'un an, et ce retard dans la rétrocession pèse sur la trésorerie des entreprises. D'autres taxes et impôts font l'objet de remise en cause de la part

des exportateurs, et à ce titre il y a lieu de mentionner le taux de l'impôt sur le revenu, les taxes professionnelles, etc..., et à cela s'ajoute la difficulté des entreprises à se conformer aux réglementations qui font partie de la lourdeur administrative. Mise à part la fiscalité, d'autres facteurs sont à prendre en considération pour promouvoir les exportations, et entre autres citons la qualité et la mise en conformité aux normes, la compétitivité des produits...

Un autre problème de taille réside dans la prolifération des activités informelles qui échappent à la fiscalité, d'où par conséquent un manque à gagner très important pour l'Etat. Le secteur de l'artisanat en est l'illustration, «il représente 40% des exportations, soit 12% du PIB ... alors que 86 % de nos artisans travaillent dans l'informel ... le paiement des taxes ne les incite pas à se formaliser », révèle un Haut responsable du Ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat à l'occasion de l'ouverture de « Sehatra 2006 »⁸⁰⁴. En l'absence de données claires nécessaires à l'évaluation du domaine de l'artisanat, une révision des taxes et impôts qui soit viables aux artisans s'avère bien difficile, ce problème risquerait de compromettre la politique nationale de la promotion de l'artisanat, qui repose sur la formation et la formalisation.

En ce qui concerne la fiscalité locale, elle est également d'une importance capitale dans le cadre de la nouvelle réforme de la décentralisation, qui a été engagée par l'Etat dès années 90, et qui se poursuit actuellement dans le processus d'instauration des 22 régions initié depuis l'année 2004. Le recours à la fiscalité locale doit contribuer à étoffer les recettes fiscales dans les ressources totales des collectivités, et à jouer un rôle déterminant sur la gestion locale, en dépit de la faiblesse de leurs compétences et de l'étroitesse de l'assiette fiscale. Dans le cadre de la politique nationale de décentralisation et de déconcentration, la stratégie consiste à renforcer l'autonomie financière des collectivités territoriales, en concrétisant les transferts de compétences par le biais des transferts de fiscalité, tout en encourageant les assemblées des collectivités à assumer le pouvoir de fixer les taux et barèmes de toutes leurs ressources fiscales. Vue dans cette optique, la fiscalité locale peut comporter des risques, il appartient toutefois aux collectivités locales la capacité de mobiliser des ressources fiscales destinées à améliorer l'offre de services collectifs de proximité et répondant aux attentes des contribuables.

A propos de l'adhésion de Madagascar à la SADC, eu égard à la faiblesse de son marché intérieur, des opportunités de marché lui sont offertes mais avec l'abaissement, voire la suppression des tarifs douaniers sur une large gamme de produits en provenance des pays de la SADC, les recettes douanières sont appelées à chuter, par rapport à la situation antérieure où les droits et taxes prélevés sur les importations ont effectivement contribué à nos

recettes publiques. Là réside le problème majeur de Madagascar dont les recettes fiscales sont marquées par une étroitesse de l'assiette fiscale, qui reste fortement concentrée sur le commerce extérieur et un nombre limité de contribuables.

De tout ce qui précède, l'Administration fiscale ne doit pas seulement se limiter au calcul des impôts, à leur recouvrement ni à la répression des délinquants, ce sont là des actions qui donnent au fisc une image qui s'apparente à un moyen de coercition. Il importe également de porter les textes fiscaux à la connaissance des usagers en mettant en oeuvre les moyens de communication qui soient à leur portée. En étant sensibilisé sur leurs droits et devoir en matière fiscale, et sur l'utilisation faite des impôts prélevés par l'Etat; en jouant de cette manière sur la transparence de la gestion des deniers publics, les contribuables pourront s'acquitter plus facilement de leur devoir fiscal en tant que citoyens pleinement conscients de leur responsabilité.

De son côté, l'Etat lui-même est soumis à une obligation de résultat de la part des bailleurs de fonds qui, suite à l'échec de l'expérience sur la détaxation⁸⁰⁵ sont devenus intransigeants sur l'exemption fiscale et douanière, ainsi que sur les décisions réglementaires conduisant à affaiblir les revenus de l'Etat.

Par conséquent, pour améliorer les performances en matière de recettes fiscales, la Direction Générale des Impôts (DGI) a procédé à une nouvelle approche en jouant la transparence. Dans ce sens, une journée porte ouverte⁸⁰⁶ a été organisée et placée sous le thème, «Le fisc plus proche de vous ». Elle a consisté à informer le secteur privé sur les nouvelles dispositions fiscales de la loi de finances 2008, et a visé «à éliminer tout ce qui pouvait gêner les entreprises dans l'amélioration de leur compétitivité », selon les propres termes du Ministre qui l'a présentée.

Conformément aux dispositions fiscales de la loi de finances 2008, il est stipulé:

- des décisions diverses telles que la réduction du nombre d'impôts allant de 24 à 14; la suppression du droit d'accises sur certains produits, etc...
- des changements dont notamment les échéances (TVA, IRS, ...) regroupés à une seule date soit le 15 de chaque mois; l'effectivité du paiement par virement, la révision à la baisse des intérêts de retard et des amendes fiscales...
- les innovations fiscales à poursuivre en 2009, à savoir la création d'un observatoire indépendant de Médiation d'arbitrage ou de conciliation; l'extension du système de paiement par virement aux PME sur l'ensemble du territoire.

Grâce à ces réformes entreprises dans le cadre de la loi de finances 2008, la Direction Générale des impôts s'attend à réaliser un taux de réussite de recettes fiscales intérieures qui soit supérieur aux prévisions.

En soulevant les problèmes de la fiscalité qui se posent au secteur privé malgache et à plusieurs opérateurs, il convient de faire remarquer que dans la nouvelle loi sur les investissements, que nous avons évoquée, les mesures fiscales incitatives pour encourager les nouveaux investisseurs et soutenir les industriels en activité n'y apparaissent pas réellement; cela relève de la loi des finances qui est mise à jour annuellement.

Sur les grands investissements miniers en cours, à savoir le projet QMM / Rio Tinto à Taolagnaro et celui de Sherritt à Ambatovy, bien qu'ils s'annoncent à priori comme prometteurs, il est encore difficile de se prononcer sur ce qu'ils pourront rapporter à l'Etat en termes de redevance minière, dans la mesure où ils sont encore en phase d'investissement actuellement.

Compte tenu des diverses lacunes qui risquent d'accentuer la baisse du taux de pression fiscale et pour pallier au nombre très restreint de contribuables, ainsi que pour aider davantage les opérateurs informels à se formaliser, il s'avère intéressant d'encourager une simplification du système de la fiscalité avec un code général des impôts qui soit plus compréhensible et plus lisible par ceux qui doivent s'en acquitter.

1.2.2. L'absence de sécurisation foncière

Le problème de sécurisation foncière existe réellement à Madagascar, il concerne certes la population entière, mais également les investisseurs qui vont jusqu'à annuler leurs intentions de financer les projets de développement, quand le statut juridique des terrains n'est pas clarifié. Comment expliquer cette crise domaniale voire foncière, et comment répondre à la demande de sécurisation foncière?

Les causes de cette crise sont multiples, et entre autres, on peut noter la méconnaissance des textes, des lois, la conservation des documents fonciers⁸⁰⁶ et topographiques dans un état lamentable, la défaillance des services fonciers, la complexité de la procédure d'immatriculation foncière rendant difficile l'obtention de titres fonciers, les lois obsolètes par rapport à la réalité ... Parmi ces causes, la conservation foncière pose problème, elle se traduit par des livres qui ont disparu ou en mauvais état auprès des services des domaines, bon nombre de plans individuels sont manquants dans les services topographiques ... Les conséquences de la crise domaniale se font durablement sentir allant des pertes de

droits sur les propriétés, en passant par les incertitudes et risques de spoliation, l'insécurité patrimoniale, le vide juridique, le développement de conflits et de la corruption

La lettre de Politique foncière, après les observations et les propositions d'améliorations par toutes les parties prenantes⁸⁰⁸ est validée le 03 Mai 2005 pour régir le Programme National Foncier (PNF). Il convient de souligner que le foncier, classé parmi les domaines prioritaires a eu d'adhésion d'un consortium des bailleurs de fonds, et le Millénium Challenge Account (MCA) a inclus dans son programme, le volet foncier. Conformément au PNF, la réforme foncière, qui est en cours depuis quelques années, a pour finalité de répondre à la demande massive de sécurisation foncière.

Le PNF comporte quatre axes stratégiques dont la restructuration, la modernisation des matériels et équipements de conservation des documents fonciers, ainsi que l'informatisation des services fonciers; l'amélioration et la décentralisation de la gestion foncière; la rénovation de la réglementation domaniale et foncière; la formation et la vulgarisation des nouvelles procédures pour les agents fonciers.

C'est la lettre de politique foncière qui précise les orientations du gouvernement dans la nouvelle politique foncière selon les quatre axes majeurs qui viennent d'être dégagés.

Pour répondre à la demande massive de sécurisation foncière, le pouvoir essaie de mettre en place des procédures de gestion foncière décentralisée, dont entre autres, la décentralisation des services fonciers. Concrètement, cette politique consiste à créer des guichets fonciers communaux (GFC) pour une gestion de proximité du foncier. Le guichet foncier d'Amparafaravola, dans la Région d'Alaoatra servira ainsi d'observatoire pour le Plan local d'occupation foncière (PLOF) dans le cadre du PNF.⁸⁰⁹

C'est dans le chef lieu du district d'Amparafaravola qu'a eu lieu, en effet, le lancement officiel du Guichet foncier communal (GFC) à Madagascar⁸¹⁰. Ce guichet foncier est chargé de la délivrance et de la mutation de certificats fonciers. Il sert également à régulariser la situation foncière, aussi la valorisation des droits de jouissance et des droits d'occupation des terrains domaniaux des paysans se fait-il au niveau du Guichet foncier. L'acte administratif délivré au niveau communal reste un certificat foncier, qui a la même valeur juridique qu'un titre foncier délivré par le service des domaines⁸¹¹. Depuis la mise en place de cette nouvelle politique de gestion du patrimoine foncier, une campagne de sensibilisation est effectuée dans les communes qui font partie des zones d'intervention du programme MCA⁸¹², en vue de stimuler les paysans à régulariser leur situation en matière de propriété foncière en venant déposer au Guichet foncier communal (GFC) leur demande de certificat foncier. De cette manière, le guichet foncier permet non seulement de résoudre le problème de sécurisation

foncière mais les paysans, bénéficiaires du certificat foncier; munis de ce dossier, peuvent s'investir beaucoup plus dans la production agricole en utilisant, par exemple, le certificat foncier comme garantie dans les prêts financiers, ce qui contribue à faciliter l'accès des paysans à des sources de financement⁸¹³. En d'autres termes, la garantie des prêts peut être assurée par le certificat foncier, il reste à savoir quelle stratégie est à mettre en oeuvre pour concrétiser cet accès des paysans au financement.

L'objectif défini par le MAP est de sécuriser en matière foncière 75% des ménages en 2012. MCA Madagascar apporte un appui important dans cette réforme ainsi que d'autres bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale, l'AFD, la BAD et le FIDA. Parmi les composantes de la réforme foncière, mise à part la décentralisation via les guichets fonciers, des améliorations sont constatées au niveau de la restructuration et de la modernisation des conservations foncières et topographiques. Au niveau de la Direction des Domaines et services fonciers à Antananarivo, la mise en oeuvre de l'informatisation des documents fonciers a amélioré les méthodes de travail et a activé les processus du traitement des dossiers. A cela s'ajoute la mise en place du guichet unique pour limiter les va-et-vient des usagers dans les différents services.

Dans le cadre de la rénovation de la réglementation foncière, les prévisions au cours de cette année 2008 sont axées sur la finalisation de la révision de tous les textes juridiques sur le foncier, et qui doit se traduire par l'adoption des projets de lois conformes au nouveau principe défini dans la lettre de politique foncière.

Malgré les efforts déployés dans la mise en oeuvre du Programme National Foncier (PNF), on s'interroge sur les projets de lois foncières qui attendent d'être adoptées, sur le devenir des terres d'anciens colons qui sont situées dans des zones fertiles (Itasy, Ambanja, Antsiranana, ...). Beaucoup de paysans veulent étendre leurs activités agricoles mais faute de terre, ils ne peuvent rien faire. Or, des terrains comme ceux des anciens colons sont vastes et fertiles. Mais on ne peut pas y toucher puisqu'ils sont dûment titrés. Parmi les actions inscrites dans le cadre du PNF, n'y aurait-il pas une solution à ce problème important? Comment ces terrains pourraient ils être retournés à l'Etat, et transférés ensuite à ceux qui peuvent les mettre en valeur, surtout qu'il s'agit là de terrains de grande superficie mais non exploités. Il appartient là à l'Etat de faire preuve de volonté politique, non seulement à l'égard des investisseurs potentiels, mais également à l'endroit des paysans malgaches qui connaissent l'importance des titres et des certificats fonciers, mais qui sont loin de se sentir en sécurité sur le plan foncier, en particulier, pour ceux qui ont commencé à exploiter ces terres restées longtemps inoccupées voire même abandonnées par leurs anciens propriétaires. Il

s'agit plutôt de créer un environnement favorable pour mieux motiver les opérateurs et autres agents économiques, aussi paraît-il opportun de rappeler qu'il existe trois ou quatre sortes de disposition juridique régissant l'accès des étrangers à la propriété foncière. Malgré l'entrée en lice de la loi 2003-028 du 27-08-2004 sur l'acquisition foncière suivie de son décret d'application 2003-897 du 27-08-2004, la loi sur le bail emphytéotique réservé aux étrangers n'a pas été abrogée. Outre la Réserve Foncière Touristique, il y a également une aire matériellement délimitée qui a été réservée aux entreprises bénéficiant du régime de Zone Franche Industrielle (ZFI) qui bénéficie du régime de bail à durée plus courte comprise entre 20 et 50ans. Quant aux transactions effectuées par les entreprises franches sur les propriétés privées, elles relèvent du droit commun. Cela signifie que les terrains ainsi acquis peuvent être la propriété privée des entreprises franches sous réserve des dispositions foncières et domaniales. Toujours à propos de la cession de terrain aux étrangers, il convient de mentionner également l'octroi des Zones d'Investissement Agricole (ZIA)⁸¹⁴. Leur acquisition se fait par lots de 100ha chacun et même plus. Ce sont là des terrains domaniaux sécurisés, c'est-à-dire qui ne risquent pas d'être occupés ou revendiqués par des exploitants autres que ceux qui les mettent en valeur.

Comme ces terrains sont à louer aux investisseurs, les contrats de location pourront être prolongés au bout de cinq années d'exploitation, ou même éventuellement être transformés en bail emphytéotique suite à une évaluation faite auprès des acquéreurs et selon trois critères à savoir l'expérience agricole, l'utilisation d'équipements agricoles et les capacités financières⁸¹⁶.

Vue l'ampleur des problèmes soulevés par la sécurisation foncière, et bien que l'on observe une contribution significative des bailleurs de fonds, qu'en est-il de la mobilisation des propres ressources internes de l'Etat. En s'engageant dans la réforme foncière, toutes les parties concernées, doivent être sensibilisées tout en sachant que les guichets ne traitent que des propriétés non titrées, aussi est-on conduit à s'adresser dans la plupart des cas aux services des domaines et de la topographie. La situation foncière paraît loin d'être résolue, elle est complexe et entraîne souvent d'immenses conflits. Elle se caractérise par une répartition inégale des terres qui tend à perdurer dans la mesure où coexistent les grandes exploitations privées du temps de la colonisation, ou encore issues des remembrements effectués par la suite et les terres des petits paysans d'une superficie en moyenne réduite à un hectare.

2. Les industries privées malgaches confrontées au défi de la mondialisation

Dans la deuxième partie du travail consacrée à l'industrialisation à Madagascar, nous avons déjà effectué une approche diachronique des industries malgaches illustrée par un tableau analytique avec divers exemples.

Au niveau de cette sous-section, nous allons présenter l'évolution de l'industrie privée malgache face aux exigences de la globalisation; tout en commentant des catégories d'activité industrielle évoluant actuellement dans cet environnement de l'économie.

2.1. Les exigences de la globalisation

Il convient de rappeler que la globalisation de l'économie, à laquelle est confronté le secteur privé industriel malgache, véhicule une vision libérale de l'économie.

Cette vision débouche sur des exigences nouvelles auxquelles doivent se plier les industries existantes. D'abord, il y a le désengagement de l'Etat du secteur productif⁸¹⁵, ce qui se traduit par le non protectionnisme et le respect de la vérité des prix sur le marché. Comme corollaire à la non intervention de l'Etat, la concurrence s'avère incontournable, il en est de même de la compétitivité des entreprises locales vis-à-vis des firmes étrangères important des produits industriels.

Par ailleurs, les industries évoluant localement doivent respecter les règlements édictés par l'Etat en vue de sécuriser les investissements; de plus, les produits exportés doivent répondre aux normes exigées par le marché international.

Dans ce contexte, l'import-substitution traditionnel tend à être supplanté par l'export-substitution orientée vers la production industrielle à destination du marché mondial. Cette industrialisation qui est liée à la promotion des exportations, correspond à la politique d'implantation des zones franches déjà évoquée.

Enfin, depuis deux décennies, on parle souvent des industries extractives spécialisées dans l'exportation des ressources minières⁸¹⁷.

2.2. Forces et faiblesses des industries locales face à la globalisation

A la lumière du contexte de la globalisation évoquée plus haut, on peut discuter des forces et faiblesses des industries locales. Pour ce faire, nous allons sérier les commentaires à l'aide d'exemples types en distinguant d'une part les entreprises en difficulté et d'autre part les industries malgaches compétitives.

2.2.1. Les entreprises en difficulté

Plusieurs usines n'ont pas pu répondre à la concurrence ni à la compétitivité véhiculées par la globalisation, aussi certaines sont-elles fermées comme la SUMATEX, une

usine textile à Toliara tandis que d'autres sont mort-nées dont la ZEMA, une usine d'engrais implantée à Taolagnaro.

Néanmoins, nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer qu'après la crise 2001-2002, la quasi-totalité des entreprises industrielles se trouvaient en difficulté, faute de matières premières mais aussi à cause de la perte du marché, consécutive à la faiblesse du pouvoir d'achat sur le plan local et suite à l'annulation des commandes des clients à l'étranger.

Dans cette catégorie d'entreprises en difficulté, on peut ranger également les zones franches. En effet, la libéralisation multilatérale des textiles et vêtements à partir de 2005⁸¹⁸ expose davantage les exportations malgaches de ces produits à plus de concurrence. Dans ces conditions, les ZFI sont obligées de procéder à une fermeture partielle, voire même totale, ce qui se traduit par des suppressions d'emplois.

Par ailleurs, les industries locales sont soumises à des contraintes diverses, dont la concurrence qui revêt une importance cruciale. Devant ces réalités, les opérateurs économiques malgaches réclament la protection des entreprises locales de la part de l'Etat. Il est vrai que le protectionnisme est vivement contesté par les libéraux, toutefois il apparaît sous forme de subventions qui avantagent les productions nationales dans les grands pays industriels capitalistes, selon les conjonctures économiques.

En raison de l'insuffisance de la production industrielle à Madagascar, où seuls quelques biens de consommation courante sont fabriqués localement dans le cadre de la stratégie d'import-substitution, on assiste plutôt à la prolifération des produits importés aux prix concurrentiels, et qui tend à porter atteinte aux industries malgaches. Ces dernières voient en effet leur coût de production aggraver par les intrants et les biens de production importés. Dans l'industrie agro-alimentaire et des boissons par exemple, de grandes unités comme Tiko, Socobis, J.B, Socolait, STAR importent des matières premières presque dans leur totalité. A propos de la STAR, qui utilise comme intrant le malt extrait de l'orge, Malto S.A ne peut satisfaire la demande de cette brasserie en raison de la capacité de production de la malterie implantée à Ambaniandrefanala/Antsirabe, qui ne couvre que partiellement les besoins de la STAR obligée d'avoir recours au malt importé. Il en est de même de l'aquaculture de Mahajamba dont la production d'aliments pour les crevettes est implantée à l'extérieur.

Plusieurs secteurs industriels font face à cette insuffisance, voire même à l'absence de complémentarité entre les unités existantes. Les exemples sont nombreux, et même les industries nouvellement créées sont concernées. Entre autres, il y a lieu de mentionner la nouvelle usine de production de ciment d'Ambohimambola/Antananarivo, dénommée Maloci (Madagasear Long Cimentery), installée depuis Juillet 2008. Elle utilise le clinker qui

fait partie des matières premières de base importées, débarquées au Port de Tomasina et acheminées dans la capitale par voie terrestre. L'insuffisance de production d'autres matières premières comme l'offre de pouzzolane et de gypse pose aussi problème à cette cimenterie.

Le secteur industriel malgache est confronté à de nombreux obstacles à part l'importation d'intrants, dont notamment le coût de l'énergie fournie par la JIRAMA en cours de redressement financier, l'imposition excessive qui pénalise leurs produits, et les rend moins compétitifs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, aussi les opérateurs économiques réclament-ils la loi sur la concurrence et la loi sur les investissements, qui puissent contribuer à améliorer le climat des affaires.

Il se trouve donc que les entreprises malgaches hors zone franche industrielle sont soumises à des contraintes très sévères, qui tendent à réduire considérablement leur compétitivité, ce qui va se traduire par une perte de marchés pour les producteurs locaux, qui sont dans l'impossibilité d'assurer la compétitivité des produits fabriqués localement face à une importation des produits finis, qui coûtent moins cher et qui sont plus consommés par les Malgaches dont le pouvoir d'achat s'est beaucoup effrité. Pour mieux saisir cette part de marché de plus en plus rétréci, il s'avère intéressant d'examiner le cas de la Savonnerie Tropicale qui est à sa quarantième année existence «qui a conquis 60 % du marché local dans ses débuts, et qui ne détient plus que 20 % ... la Savonnerie Tropicale ne produit que 12.000 tonnes si les besoins des Malgaches sont estimés à 45.000 tonnes, alors que les produits qui circulent sont de 85.000 tonnes »⁸¹⁹.

Il est vrai que l'industrie de substitution a été mise en oeuvre pour produire sur place des produits de première nécessité comme le savon, les bougies, les allumettes, le sucre ... Depuis la libéralisation du commerce extérieur, ce type d'industrie s'est heurté à de nombreux obstacles.

Par conséquent, une restructuration du secteur industriel s'impose. Cela veut dire que les entrepreneurs locaux doivent ainsi se lancer dans la diversification et l'innovation pour une reconquête de position, à la fois sur le marché local et sur les marchés extérieurs. Il appartient aux opérateurs malgaches de percer davantage les marchés extérieurs en offrant des produits plus variés. Pour relancer leur compétitivité sur le marché intérieur, où ils ont déjà perdu des parts significatives face à l'envahissement des produits importés, les industriels malgaches ont à relever un défi majeur, l'accès aux nouveaux marchés en créant de nouvelles marques ou de nouveaux emballages même pour des produits déjà existants, en faisant preuve d'innovation, pour offrir de nouveaux biens destinés à la clientèle. Il s'agit là d'une prise de risque pour l'entrepreneur, mais elle pourrait générer un profit dans la mesure où la

dynamique de l'innovation débouche non seulement sur de nouvelles gammes de produits et de nouveaux débouchés, mais en même temps elle implique une innovation de procédés et de nouvelles sources de matières premières auxquels s'ajoutent de nouvelles formes de gestion des entreprises, voire même des moyens de transport et des méthodes de distribution qui soient plus efficaces⁸²⁰.

Il est vrai que l'industrie manufacturière à Madagascar est orientée beaucoup plus vers le marché local, mais dans le contexte de la globalisation, la conquête des marchés internationaux est inéluctable, aussi entend-on par là que pour développer le secteur industriel malgache, un des objectifs auxquels doivent s'atteler les industriels malgaches consiste à se positionner sur le marché mondial. Jusque là en effet, l'activité industrielle est certes essentiellement axée sur la production domestique, mais il s'agit désormais d'en faire un secteur d'exportation porteur en examinant d'une manière approfondie les opportunités susceptibles de transformer l'industrie malgache face à la globalisation.

2.2.2. Les filières malgaches compétitives et l'expansion du Groupe Tiko

Après l'examen des exemples d'industries de substitution et leurs difficultés à s'adapter au contexte de la globalisation, force est, cependant de reconnaître qu'il existe des cas de réussite qui montrent que, mises à part les exportations traditionnelles de Madagascar dans les produits tels que vanille, café, girofle, poivre ... on assiste à un développement des marchés niches dans les produits agricoles, tels que les fruits et légumes, voire même dans des produits incluant plus de valeur ajoutée dont entre autres le chocolat, les crevettes...

On observe ainsi l'apparition de produits de plus en plus diversifiés pour lesquels le marché mondial est demandeur. Dans cette perspective, nous estimons également intéressant d'évoquer le cas d'une industrie agroalimentaire malgache connue pour son expansion, le Groupe TIKO.

□ La filière fruits et légumes

Madagascar possède d'énormes potentialités dans la production de nombreux types de fruits et légumes. Bien qu'il existe déjà quelques sociétés formelles actives qui tentent de se placer sur le marché international, le secteur de la transformation est encore sous-exploité d'où la demande sur le marché local, qui est approvisionné en majeure partie par des produits importés.

Par ailleurs, le marché à l'exportation des produits agricoles frais, comme les légumes vers l'Europe, constitue une opportunité à saisir pour le pays. En effet, l'écoulement sur ce marché des légumes en contre-saison est très intéressant. Même sur le plan régional tel que la

zone Océan Indien, Madagascar est le pays où la production de la filière fruits et légumes est la plus diversifiée, et malgré le fait que la filière soit encore peu structurée, elle fait l'objet d'échanges commerciaux dans le sens Madagascar vers les autres Iles. Pour intégrer le marché international, les exigences du secteur d'exportation des légumes et fruits frais sont relativement nombreuses. Sur le plan régional, les principales contraintes concernent la compétitivité des produits due au coût des intrants, le manque de production et de structure en amont des filières, l'insuffisance d'informations sur les opportunités de marché. Sur les marchés européens, la valorisation de la production de fruits et légumes s'impose également. Elle est rapportée dans le bulletin d'information Voly du Centre technique horticole d'Antananarivo (CTHA)⁸²¹. La quantité demandée se chiffre certes en milliers de tonnes mais il est bien difficile pour les opérateurs locaux de l'honorer vu l'insuffisance de leurs moyens. En effet, il y a d'abord les normes de qualité : taille, calibre, goût, ..., et qui peuvent entraîner l'introduction de nouvelles variétés plus homogènes. Ensuite, le maintien des fruits et légumes à l'état frais nécessite une bonne organisation du cycle de production, et un calendrier de récolte bien planifié tant par l'opérateur que par l'agriculteur. Enfin, une mobilisation d'importants moyens financiers s'avère indispensable non seulement au niveau des magasins des stockages et de tri, des emballages de conditionnement, mais également à celui des coûts d'approche (frêt et assurances) et d'envoi des fruits et légumes vu leur caractère périssable. Face à toutes ces exigences, les différents acteurs de la filière ont du mal à répondre, d'où une offre malgache irrégulière, à moins de miser sur une quantité limitée mais labellisée ou étiquetée bio, ou encore opter pour l'exportation de produits séchés au coût plus onéreux.

Dans le cadre de la stratégie destinée à redynamiser la filière fruits et légumes à Madagascar et d'autant plus que l'on s'oriente progressivement vers l'agribusiness et/ou l'agriculture industrielle, nous estimons intéressant de retenir ici la réussite d'un projet pilote consacré à la culture de légumes, et mis en oeuvre dans l'Ile aux Parfums à Nosy Be. La particularité de ce projet réside dans le défi lancé dans cette région réputée être non propice aux cultures maraîchères. Avec l'appui du programme Millenium Challenge Account (MCA/ Etats-Unis), des producteurs locaux ont réussi à produire de nombreuses variétés de légumes (pommes de terre, poireaux, haricots verts, tomates ...) qui sont écoulées auprès du groupement des hôteliers.

La culture est réalisée par six coopératives sur une superficie de 33 hectares subdivisés en plusieurs lots et dirigées par Tatie Chri's farm. Les besoins en produits maraîchers du

Groupe des hôteliers sont estimés entre 10 à 15 tonnes par semaine⁸²², une partie significative de la demande est couverte par la production de Tatie Chri's Farm⁸²³.

En dépit des marchés potentiels qui abondent en matière de fruits et légumes, de nombreux obstacles sont à surmonter, ce qui explique cette faible performance des exportations de la filière. D'où l'intérêt que présente l'examen de la filière litchi qui est parvenue à développer ses exportations.

□ La filière Litchi

Les litchis par exemple, occupent une bonne place dans l'exportation de produits agricoles. En 2006, sa part dans ce secteur approche les 9% d'après les données de l'Institut National de la Statistique (Instat). Le volume exporté par Madagascar a augmenté car il est passé de 6.000 t en 1995 à 20.500 en 2007. Concernant la filière litchis, Madagascar est parmi le leader sur le marché mondial en assurant les 70% des besoins du marché mondial⁸²⁴. Madagascar entend maintenir le marché existant, tout en prospectant de nouveaux créneaux compte tenu de la capacité de commercialisation qui ne dépasse pas les 1/3 de la production nationale. Sur les 100.000 tonnes de litchi produites, 10.000 tonnes sont écoulées sur le marché local et le pays n'en exporte en moyenne que 20.000 tonnes.⁸²⁵

□ La filière cacao

La valorisation de la production et la commercialisation de matières premières se confirment pour Madagascar puisque si l'on se réfère à la filière cacao, le cacao malgache se classe parmi les meilleurs du monde, et il est très recherché par sa qualité⁸²⁶. En effet, la Grande Ile produit 3000 à 5000 tonnes de cacao dans la région Nord, DIANA étant le principal producteur et également a SAVA.⁸²⁷ Le cacaoyer «Griollo» est exceptionnel à Madagascar (récolté à la main et séché au soleil environ trois semaines selon un rite traditionnel). C'est la Chocolaterie Robert du Groupe Ramanandraibe qui fabrique un des meilleurs chocolats du monde⁸²⁸ avec un savoir faire indéniable.

En s'appuyant sur la transformation des produits dans les pays où on produit les matières premières, la valeur ajoutée reste dans ces pays et profite aux artisans et aux industriels locaux. Et comme il faut percer sur le marché international, le traitement et le conditionnement des produits doivent répondre aux normes internationales. La chocolaterie Robert a pu développer aussi bien son marché local que le marché à l'exportation en fournissant à l'Angleterre⁸²⁹ et l'Afrique du Sud des tablettes et à la France des coffrets de chocolat. En outre, le label «cacao fun» permet au cacao malgache de bénéficier d'un bon prix sur le marché mondial.

□ La filière vitivinicole

Madagascar s'est doté d'une industrie du vin basée surtout dans la région Haute Matsiatra (Fianarantsoa), et qui offre des produits vinicoles fort appréciés par les connaisseurs. La superficie consacrée aux vignobles s'étend sur 700 hectares dans cette région et parmi les sociétés qui produisent du vin, la société «Lazan'i Betsilo » dispose d'une superficie de 350 hectares.

La production annuelle de vin est estimée à 400 000 litres⁸³⁰ par rapport à la demande locale qui ne couvre que la moitié du vin produit. La société «Lazan'i Betsileo» a pour objectif de promouvoir le vin malgache sur le marché local, mais avec sa gamme variée de vin de qualité, elle compte conquérir aussi bien les marchés asiatiques que ceux de l'Océan Indien malgré la percée progressive du vin sud-africain.

□ La filière crevette

Un des secteurs piliers de l'économie du pays repose sur les produits de la pêche qui connaissent une croissance très rapide sur le marché international. L'exportation de crevettes représente une rentrée de devises et une source importante d'emplois à Madagascar, qui fait figure de leader dans ce domaine en particulier avec l'espèce «Black higher» ou macaron, plus gros par la taille, et qui constitue l'essentiel de sa production. Ainsi Grande Ile reste à l'abri de la concurrence en fournissant les meilleures crevettes du monde par le biais de l'Aqualma de la Mahajamba, pionnière de l'aquaculture de crevettes à Madagascar.

L'Aqualma jouit d'un statut de zone franche et les exportations de produits halieutiques malgaches à destination de l'Union Européenne sont soumises à des contrôles portant essentiellement sur les normes de qualité et également sur les réglementations avec les autorités administratives.

Avec le financement de l'Union Européenne, une nouvelle structure a même été créée : «l'Autorité Sanitaire Halieutique» qui exécute le contrôle sanitaire de tous les produits halieutiques (de pêche ou des fermes aquacoles) exportés par Madagascar vers toutes les destinations.

A côté de l'Aqualma figurent également d'autres entreprises exploitant la filière crevettière dont notamment le groupe Unima, Madagascar Shrimp Farming and Fishing Industry Association, Fair Madagascar

Compte tenu de l'importance du secteur aquacole crevettier, c'est-à-dire du poids de la filière dans l'économie, il s'avère urgent de trouver des solutions pour garantir sa pérennisation. Si telles sont les dimensions économiques, les impacts de l'exploitation des ressources halieutiques sur l'environnement sont aussi énormes d'où l'intérêt que présente le

renforcement du partenariat avec la WWF⁸³¹. Dans ces conditions, une nouvelle législation qui définit la gestion de la pêche crevettière sera mise en application, afin d'assurer à long terme sa durabilité biologique, écologique et économique.

A l'heure actuelle, cette filière traverse des difficultés, aussi le groupement des aquaculteurs et pêcheurs de crevettes de Madagascar (GAPCM) se plaint-il d'une conjoncture difficile qui entraînerait la baisse du cours du produit. La baisse de compétitivité de Madagascar dans ce secteur est due à un coût de production élevé, suite à l'envolée du coût de l'énergie et un transport maritime coûteux. A cela s'ajoute la rude concurrence sur le marché mondial.

Bien que le marché des crevettes connaisse une crise, la crevette malgache est parvenue à se repositionner sur le marché mondial. Il s'agit-là plus exactement des « Gambas Bio de Madagascar », une variété de crevettes produite par OSO⁸³² qui vient d'être sacrée pour la quatrième fois consécutive, « Saveur de l'Année » en France. Et comme l'a déclaré lui-même le représentant d'OSO : « Quand OSO est récompensée, c'est avant tout Madagascar et les formidables équipes de production de l'Ankarana et de Maintirano qui sont à l'honneur »⁸³³. La remise de cette reconnaissance confirme également que le secteur aquacole crevettier malgache répond aux exigences européennes qui ne se limitent pas seulement au produit, mais de plus en plus au respect de l'éthique, de l'écologie et du développement durable.

Enfin, pour terminer avec cette série d'exemples d'entreprises agro-alimentaires capables d'affronter la concurrence internationale, et donc être en mesure de répondre aux exigences de la globalisation, il convient d'évoquer le cas du Groupe TIKO.

□ L'expansion du Groupe TIKO

Actuellement, le Groupe TIKO (Tiko group) occupe la première place dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire malgache.

A l'origine, il s'agissait d'une entreprise familiale de fabrication de yaourts, toutefois les analystes situent son décollage à partir de 1982, suite à l'octroi d'un financement de 1,5 millions de dollars de la part de la Banque Mondiale⁸³⁴.

Plusieurs facteurs expliquent la réussite de ce groupe dans le contexte actuel de la globalisation. D'abord il y a la diversification de ses activités pour ne citer que Tiko Oil Product (TOP) dans la production de l'huile alimentaire, Tiko Oil Plant dans l'extraction des huiles essentielles, Tiko transformation (feed mil, glaces, yaourt, beurre, fromage et les boissons non alcoolisées). Le groupe TIKO vise non seulement la grande distribution au niveau national à travers sa société de commerce (Magro) et l'écoulement de sa production

auprès des consommateurs malgaches, mais son objectif vise plus loin dans la mesure où il se prépare au marché régional (COI, SADC, COMESA).

Par ailleurs, le groupe TIKO entretient un partenariat avec des firmes multinationales comme UNILEVER, TETRA Laval (emballages); et garde des relations avec divers partenaire aux USA, Canada, Hollande, Suède, Allemagne⁸³⁵.

Comme la filière riz occupe une place stratégique à Madagascar, l'extension du Groupe TIKO a connu une percée significative de par son implication dans le domaine rizicole, avec le montage de la société «Fanampy Rice Mill S.A» en 2005 dans la région d'Alaotra - Mangoro, plus exactement à Vohidiala / Ambatondrazaka. L'implantation de cette rizerie de grande envergure à Vohidiala dans le district d'Ambatondrazaka spécialisé dans l'exportation du riz de luxe depuis la période coloniale, contribue effectivement à l'expansion du Groupe TIKO⁸³⁶. La société nouvellement créée, traite toute opération de riz (collecte, nettoyage, décortiquerie, séchage), c'est-à-dire depuis la production en utilisant les technologies modernes jusqu'à la commercialisation. Cela signifie que les produits agricoles traités dans cette rizerie répondent aux normes internationales et peuvent affronter la concurrence sur le marché international.

En conclusion, le Groupe Tiko que d'aucuns considèrent comme un Success Story est-il un exemple imitable par les jeunes entrepreneurs locaux, ou constitue-t-il un cas exceptionnel compte-tenu de sa surface financière, de ses liens avec les partenaires étrangers, des moyens importants en termes d'infrastructures (taille des usines, flotte de voitures, hélicoptères, avions etc...), sans minimiser les diverses facilités dont il peut bénéficier de la part de l'administration.

En nous situant toujours dans le cadre de la relance du secteur privé industriel, où nous avons d'abord soulevé les problèmes d'ordre institutionnel qui risquent de ternir le climat des investissements à Madagascar, nous avons ensuite poursuivi notre étude par les industries malgaches confrontées au défi de la mondialisation. A présent, il convient d'examiner le troisième et le dernier point traitant des Investissements directs étrangers (IDE), et de la prédominance du secteur minier.

3. Les Investissements Directes Etrangers (IDE) et la prédominance du secteur minier

A Madagascar, la principale source de financement du secteur minier est constituée par les IDE, d'où la question: comment va se traduire l'expansion du secteur minier qui dépend largement des apports financiers extérieurs? C'est le problème de l'utilisation du secteur minier comme facteur de développement qui se pose ici.

Dans le même ordre d'idées, les minerais d'envergure industrielle abondent à Madagascar, aussi jugeons nous opportun d'examiner les deux grands projets miniers à savoir, le projet nickel/cobalt d'Ambatovy et celui de l'Ilménite de Fort-Dauphin qui montrent la prédominance du secteur minier malgache et qui conduit à la question de savoir ce qu'il en sera de la gestion et de l'utilisation des revenus de l'industrie extractive de cette envergure.

En principe, la concrétisation de tels grands projets miniers devrait aider le pays à atteindre ses objectifs économiques et sociaux, c'est pourquoi il convient de s'interroger comment le secteur minier peut-il garantir une croissance économique favorable à Madagascar, afin que l'industrie extractive soit mise au service du développement socioéconomique et durable.

Dans le cadre des IDE et de la prédominance du secteur minier, nous allons suivre les trois étapes suivantes :

- considérations générales.
- la prédominance du secteur minier malgache appréciée à travers deux grands projets.
- appréciation critique.

3.1. Considérations préalables

Madagascar est un pays riche en minerais d'envergure industrielle, ce qui signifie que les minerais au potentiel réel ou très promoteurs existent. Ce potentiel énorme en substances minérales, qui ne doit pas faire oublier les grandes ressources exploitables des pierres précieuses⁸³⁷, nécessite d'énormes investissements à mobiliser pour leur exploitation.

Parmi les plus grands gisements miniers connus, il y a l'ilménite de Fort-Dauphin (ou Taolagnaro), de Toliara et de Farafangana, le nickel-cobalt d'Ambatovy, le fer de Soalala, la beauxite de Manantenina, le cuivre d'Ambatofinandrahana, le chrome d'Andriamena et le charbon de la Sakoa. Comme Madagascar ne parvient pas encore à développer les activités minières, la part du secteur minier dans la création de richesse au niveau national ne dépasse pas encore le 5% alors que le Madagascar Action Plan (MAP) mise sur un objectif de croissance à deux chiffres en 2011. L'atteinte d'un tel objectif mesure certes, la contribution du secteur minier au PIB, mais analyser l'apport du développement minier à l'économie entière consisterait plutôt à savoir comment associer le développement de l'industrie extractive aux objectifs économiques et sociaux de la nation. Plus exactement, l'expansion du secteur minier doit se traduire par l'intégration des projets miniers dans le tissu socioéconomique d'une région, voire même d'un pays hôte. Il est vrai que dans la plupart des

PED, les principales sources de financement pour l'industrie minière sont constituées par l'Investissement Direct Etranger (IDE), et pour attirer les capitaux des compagnies minières, des incitations sont offertes par les gouvernements. Cet état de fait ne signifie pas pour autant que les entreprises minières, nécessairement fournisseurs de capitaux, de technologie et de services, exigent seulement des conditions avantageuses, mais la marge de manoeuvre dans la négociation d'un contrat d'investissement peut être aussi élargie de manière à ce que l'exploitation minière offre également des perspectives plus optimistes aux Pays en développement (PED). L'utilisation du secteur minier comme facteur de développement implique en effet l'exigence d'une plus grande rigueur à l'endroit même des entreprises minières, car il s'est avéré en effet que les pays en développement disposant de richesses minières n'ont pas toujours été en mesure de faire de ce potentiel un moteur de développement. A cet égard, il paraît opportun de faire remarquer qu'il appartient à l'Etat de jouer un rôle actif qui puisse garantir une meilleure gestion des ressources minières.

De ce point de vue, la mise en oeuvre de projets d'exploitation minière doit s'appuyer sur les cartes géologiques, tectoniques et minières qui puissent fournir les informations géologiques nécessaires à l'élaboration d'une base de données adéquate sur les ressources disponibles et les possibilités d'exploitations de ces richesses minières non renouvelables. Grâce aux informations recueillies, l'Etat pourra également contrôler l'exploitation des mines et mettre en œuvre sa politique minière. Des règlements appropriés concernant les licences d'exploitation minière, ainsi que les normes en matière de sécurité et d'environnement doivent également être établis.

Par ailleurs, comme la majeure partie de la production minière est destinée à l'exportation, la viabilité du secteur est liée fortement à l'évolution de la consommation mondiale de matières premières minérales. Il paraît, certes, difficile pour les pays producteurs de percevoir les évolutions des tendances de la demande, mais comme l'apport au développement est appréhendé en termes de recettes d'exportation, aussi s'avère-t-il nécessaire de mettre l'accent sur la sensibilité des produits miniers à l'évolution parfois brutale des cours internationaux pour une économie dépendante du marché mondial des minerais.

3.2. La prédominance du secteur minier malgache appréciée à travers deux grands projets

Après avoir examiné ces considérations préalables qui ont permis de soulever les nombreuses questions relatives au développement minier, il convient, à présent d'étudier plus

en profondeur le secteur minier de Madagascar à travers les deux projets miniers de grande dimension. Il s'agit-là d'une part de la Société Qit Madagascar Minerals ou QMM S.A, qui a investi dans le projet d'exploitation de sables minéralisés dans la région de Taolagnaro, et d'autre part du projet Ambatovy qui consiste en l'exploitation d'un gisement de nickel et de cobalt dans la région d'Alaotra-Mangoro, sur les sites d'Ambatovy et d'Analamay par la Société Dynatec et Sumitomo Corporation.

Les décisions issues du Stratégie Décision Meeting (SDM)⁸³⁸ pour l'élaboration d'un futur plan d'action dans le secteur minier, ont confirmé que les minerais d'envergure industrielle abondent à Madagascar, mais la SDM soulève toute fois que le pays doit encore faire beaucoup d'efforts dans la mise en place d'infrastructures et de la bonne gouvernance.

La réforme du secteur minier malgache qui s'est traduite par la déclaration de la politique minière et la promulgation de la loi n° 99022 du 19 Août 1999 portant code minier, par la création de nouvelles structures de gestion du secteur notamment le Bureau du Cadastre Minier a permis une rationalisation, un assainissement et un accroissement important de l'activité minière qui implique à la fois les grandes Société minières internationales, les opérateurs économiques et les petits exploitants nationaux. En outre, le nouveau code minier et la loi sur les grands investissements miniers⁸³⁹ témoignent des efforts déployés en termes de bonne gouvernance. En matière de gestion de ressources, Madagascar s'est engagé dans l'Initiative sur la transparence des industries extractives (EITI) en Août 2007⁸⁴⁰. Cette initiative recommande l'usage prudent et durable des ressources naturelles, la transparence au niveau de gouvernement et des compagnies d'extraction, la responsabilité du gouvernement devant les citoyens dans la gestion et l'utilisation des revenus de l'industrie extractive.

En adhérant à l'EITI, Madagascar devrait mettre en oeuvre et appliquer les principes de cette initiative. L'utilisation à bon escient des revenus pétroliers et miniers des pays producteurs impliqués dans le processus EITI devrait contribuer à leur développement économique. A Madagascar, de grandes compagnies comme QMM, Sherrit international, Exxon Mobil, Madagascar ou et Kraomita Malagasy ou Kraoma sont disposées à s'engager dans l'EITI. S'agissant particulièrement des projets de nickel/cobalt d'Ambatovy et d'Ilménite de Fort- Dauphin qui devraient rapporter à la Grande Ile dans les 77,5 millions de dollars par an d'ici 2011, il reste à savoir qu'avec l'adhésion à l'EITI, les projets puissent apporter une grande contribution à l'essor du pays compte tenu des efforts destinés à améliorer la gouvemance et la transparence dans le secteur minier.

- Le projet d'exploitation de l'Ilménite à Fort-Dauphin

D'après les prospections effectuées, la plus grande réserve mondiale d'Ilménite à haute teneur en bioxyde de titane (TiO_2) soit 60% et 40% en oxyde de fer, se trouve dans la région de Fort- Dauphin (Taolagnaro).

Le gisement de cette région est estimé à 75 millions de tonnes d'Ilménite et d'exploitation est assurée pour plus de 40 ans, la capacité de production initiale sera de 750.000 tonnes d'Ilménite, la première cargaison est prévue pour être exportée en 2008.

Le projet minier en question nécessite un investissement évalué à 585 millions de dollars \$ et dont le promoteur est Qit Madagascar Minerals SA, une société anonyme de droit malgache détenue à 80% par une filiale de Rio Tinto, cet important groupe minier mondial et à 20% par l'Etat Malgache représenté par l'OMNIS (Office des Mines Nationales et des Industries Stratégiques).

C'est à Taolagnaro, sur la côte Sud Ouest de l'Ile que sont localisés les trois gisements miniers: Petriky, Mandena et Sainte- Luce. L'exploitation minière, qui a démarré en 2005, comprend les activités de préparation de la zone d'extraction, l'approvisionnement en eau à partir de la station de pompage, l'installation de centre électrique, le dragage des sables minéralisés, et la séparation de l'ilménite de la silice et des autres minéraux non intéressants.

Pour pallier les impacts environnementaux de l'exploitation de l'Ilménite, le programme de préservation environnementale conforme à la législation en vigueur a été édifié. Des zones de conservation, d'écotourisme et des axes de recherche dans le cadre de la gestion durable des ressources naturelles sont mis en place sur les sites d'exploitation minière. D'une manière plus précise, le programme environnemental s'est assigné cinq objectifs à savoir «Conservation et Monitoring de la biodiversité terrestre et aquatique; gestion durable des ressources naturelles ; plantation et restauration écologique ; réhabilitation des sites miniers et stabilisation des routes; appui aux initiatives régionales en matière d'environnement.

Pour ce qui concerne l'utilisation des sols, le processus de Déclaration d'utilité publique (DUP) est engagé⁸⁴¹, et classant dans le domaine public l'ensemble des terrains nécessaires aux travaux de construction des infrastructures industrialo-portuaires de Taolagnaro: la route entre le gisement de Mandena (croisement de la RN 12a) et le port d'Ehoala, la carrière, la route entre la carrière et le port d'Ehoala, la zone industrialo-portuaire d'Ehoala.

Dans le cadre de la DUP, il fallait régler des litiges lors des opérations de délocalisation des personnes se trouvant dans ces zones où elles ont dû être expropriées ou déplacées moyennant une compensation financière ou en nature.

Pour la mise en oeuvre du processus DUP, la Commission Administrative d'Evaluation, assistée par une agence d'exécution, est chargée de l'évaluation des biens touchés et de l'estimation des compensations; le principe de base s'inscrit dans le cadre de la politique de réinstallation (CPR) en conformité avec la législation nationale et les meilleurs standards internationaux applicables, telles que les exigences de la Banque Mondiale pour limiter les préjudices. La question est de savoir si les personnes affectées par le projet sont satisfaites ou non des valeurs des compensations qui leur ont été notifiées. Il est à faire remarquer que le projet a nécessité également l'acquisition de terrain hors DUP.

Mis à part les procédures d'acquisition foncière et le règlement de certains litiges y afférents, le projet minier/QMM implique des enjeux économiques, financiers, environnementaux et sociaux. Le projet s'inscrit dans le programme de développement économique de Madagascar qui repose sur les «Pôles intégrés de croissance» (PIC) au nombre de trois, et qui sont répartis respectivement à Nosy be, dans la région de Vakinankaratra, et dans celle de l'Anosy.

En termes de création d'emplois, 600 emplois directs et 1000 à 2000 emplois indirects sont visés. Quant aux revenus pour l'Etat, 20 millions de dollars par an lui seront versés à titre de redevances minières et impôts sans pour autant négliger les dividendes dont l'Etat est bénéficiaire en tant qu'actionnaire. Il reste à savoir de quelle manière faire profiter aux nationaux les fruits de la croissance.

Comme l'investissement direct étranger (IDE) injecté à Madagascar est alimenté essentiellement par l'industrie extractive, examinons l'autre projet minier d'envergure, celui d'Ambatovy.

- Le projet d'extraction et de transformation de nickel et de cobalt d'Ambatovy

Le projet Ambatovy consiste en l'exploitation d'un gisement de nickel et de cobalt dans la région d'Alaotra-Mangoro sur les sites d'Ambatovy et d'Analamay (Moramanga). C'est l'un des plus grands projets miniers, avec une production annuelle prévue de 60.000 tonnes de nickel et 5.600 tonnes de cobalt et compte tenu de la demande sur le marché mondial. De plus, la consistance de la réserve d'Ambatovy s'avère relativement importante, si l'on se réfère à la durée de l'exploitation qui s'étale sur 27 ans à partir de 2010.

Le projet d'Ambatovy s'inscrit dans le cadre de Madagascar Action Plan (MAP/engagement n°6), et dont l'objectif est la promotion de l'exploitation minière à grande

échelle. Il s'agit là en effet d'un projet de grande ampleur dans un pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), et qui a bénéficié de l'appui financier de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), qui a consenti un prêt en faveur d'Ambatovy Minerals SA (AMSA) et de Dynatec Madagascar SA (DMSA). Le prêt BEI représente une proportion de 2,1 milliards d'USD d'emprunts contractés pour le projet dont le coût total est estimé à 3,78 milliards d'USD. Mise à part la Banque Africaine de Développement (BAD), les autres partenaires financiers internationaux sont la Japanese Bank for International Corporation (JBIC), l'Export Import Bank of Korea (Eximbank), la Banque Export Développement Canada (EDC) ainsi que des banques commerciales européennes. Il convient de faire remarquer que cette opération de financement correspond pleinement à la stratégie de la BEI dans les pays ACP, et contribue à la réalisation de la Politique de Coopération et d'Aide au développement menée par l'Union Européenne qui entre dans le cadre de l'Accord de partenariat de Cotonou signé en Juin 2000.

On peut distinguer trois étapes dans le projet d'Ambatovy:

- l'aménagement et la mise en valeur d'une mine de nickel et de cobalt à ciel ouvert à 80 Km à l'Est de la capitale, Antananarivo;
- la construction et l'exploitation d'une grande usine de traitement hydro métallurgique du minerai 11 Km de Toamasina, le plus grand port de Madagascar;
- la construction et l'exploitation d'un pipeline à boue de 220 Km entre le gisement minier et l'usine de traitement des minerais.

La plus grande composante du projet est l'usine de traitement, ce qui signifie que les minerais ne seront pas exportés à l'état brut mais vont d'abord faire l'objet d'un traitement élémentaire. Cette opération qui nécessite cependant un important volume d'eau, consiste à extraire le nickel et le cobalt de la boue ; l'eau ayant servi au traitement du nickel et du cobalt ne retournera à sa source qu'après neutralisation de l'acide avec du calcaire. Les besoins en calcaire, afin de préserver la qualité de l'eau, est estimé à 4000 tonnes par jour et c'est l'eau des fleuves de Mangoro et l'Ivondro qui sera utilisée à cet effet. Après ces traitements, les minerais sont acheminés de l'usine au port de Toamasina par voie ferroviaire spéciale, mise en place en partenariat avec Madarail et ils emprunteront la voie maritime à destination des pays importateurs d'où le rôle majeur joué par le port de Toamasina qui accueillera les navires d'exportation du nickel et du cobalt.

Mis à part ces aspects techniques, les dimensions environnementales occupent une part importante dans le projet. D'après la législation en vigueur, un projet d'exploitation minière doit, au préalable, effectuer une étude sur l'impact environnemental (EIE) si le montant de

l'investissement s'élève à un montant égal ou supérieur à deux milliards d'Ariary. L'étude doit comporter plusieurs phases dont entre autres, une évaluation préalable des impacts sur l'environnement, des enquêtes sur terrain sous l'égide de l'Office national pour l'environnement (ONE), et l'obtention du permis environnemental n'a lieu qu'après les résultats qualifiés de définitif, faisant suite à la consultation aussi bien des entités techniques qu'à celle de la population concernée. En d'autres termes, la consultation publique constitue une composante importante de l'EIE, dans la mesure où elle permet aux citoyens d'émettre leurs avis sur les éventuels impacts du projet.

S'agissant des apports socio-économiques du projet d'Ambatovy, d'après les estimations officielles, la production de nickel et de cobalt va contribuer à un doublement du niveau des exportations, à une augmentation de 10% du PIB et à améliorer les recettes budgétaires de l'Etat sous la forme de droits d'exploitation, de taxes et de redevances.

Sur le plan social et notamment en matière d'emplois, les travaux préparatoires approfondis et les mesures de sauvegarde appropriées vont permettre de créer plus de 1600 emplois directs et au moins 5 fois plus d'emplois indirects dans les activités économiques connexes. En outre, le projet comprend des programmes d'accompagnements portant sur des actions de développement social (santé et sécurité) ainsi que des activités portant sur l'amélioration des infrastructures locales sur la création d'infrastructure industrielle. A cela s'ajoute le fait que Sherritt a lancé le Local Ressource Développement Initiative (LRDI) ou encore l'Initiative pour le développement des ressources locales, qui équivaut à la mise à niveau de la main d'oeuvre locale non qualifiée, voire même en termes de transfert de compétences concernant le recrutement local de cadres. C'est dans cette optique qu'un accord a été conclu avec l'Université de Toamasina pour un démarrage de formation, et à cela s'ajoute le recours aux universités canadiennes, entre autres pour des formations spécialisées.

Dans la mise en oeuvre du projet d'Ambatovy, les partenaires financiers internationaux ont apporté respectivement leur contribution. Les Canadiens avec SNC Lavalin qui se sont distingués avec leur longue expérience en ingénierie et en construction, les Japonais avec Sumitomo et les Coréens avec Kores ont montré leur expertise en marketing. Dynatec, quant à elle, a garanti une équipe expérimentée dans les exploitations et les opérations minières. Après la fusion de Sherrit International Corporation et Dynatec sous forme d'achat d'actions, le capital s'est trouvé renforcé et les travaux d'exploitation minière sur le site d'Ambatovy n'en sont pas affectés et comme l'a déclaré Bruce Walter en sa qualité de Président et chef de la direction de Dynatec «le projet reste à priorité élevée et se

poursuivra avec les même structures organisationnelles avec les même objectifs, de développement et les même objectifs internationaux⁸⁴².

3.3. Appréciation critique

Il ressort de toutes ces considérations que l'on ne peut attendre que des impacts positifs de ces grands projets d'exploitation minière à Madagascar, comme le nickel et le cobalt par Dynatec, ou encore l'Ilménite par Qit Madagascar Minerais. Certes, Madagascar dispose des ressources minérales en abondance, les grands projets miniers devraient aider le pays dans l'atteinte des objectifs de croissance du MAP, le contexte actuel de hausse du prix des matières premières et des produits pétroliers est une grande opportunité pour Madagascar. En outre, il convient de rappeler que d'après les estimations officielles, Madagascar devrait toucher près de 80 millions de dollars par an des grands projets miniers dès 2011. En dépit de tous ces atouts, comment le secteur minier peut-il garantir une croissance économique qui soit favorable à la majorité des Malgaches? En s'engageant dans l'Initiative sur la transparence des industries d'extraction (EITI), y aura t-il une utilisation transparente et effective des recettes issues de l'industrie extractive? Comme la capacité d'un pays tel que Madagascar reste limitée en capitaux, l'adoption de la Loi sur les grands investissements miniers (LGIM)⁸⁴³ qui vise à attirer d'importants investissements, prévoit plusieurs avantages fiscaux aux exploitants des grandes mines, comment le gouvernement escompte-t-il tirer de ces grands investissements dont la production est totalement destinée à l'exportation, un supplément de recettes fiscales. Comme la concrétisation des grands projets miniers à Madagascar va se traduire dans les prochaines années par des revenus supplémentaires qu'ils engendreraient, quelle stratégie est à mettre en oeuvre pour une meilleure gestion des ressources minières. Ainsi le «Strategic decision meeting »⁸⁴⁴, un nouveau concept destiné à la relance du secteur des mines et des hydrocarbures à Madagascar et qui a vu la participation des diverses activités, devra t-il s'atteler à identifier les problèmes afférents à l'exploitation minière, à proposer de nouvelles approches institutionnelles en la matière, à trouver des propositions pour mieux préparer le pays à la gestion des revenus supplémentaires générés par ces activités minières. Comme la protection de l'environnement doit aller de pair avec le développement, et bien que les ressources minières constituent une part importante des ressources naturelles à Madagascar, il importe d'insister qu'en optant pour la gestion durable de l'environnement, l'exploitation minière doit réussir à rendre compatible la protection de l'environnement et le développement socioéconomique. Dans ce contexte et comme l'affirme

la Banque Mondiale, «une saine gestion des ressources naturelles profite au développement local, à l'économie et aux entreprises ».

Au cours de cette sous-section consacrée à la relance du secteur privé dans l'industrialisation, nous avons soulevé successivement trois questions complémentaires.

D'abord, dans le cadre d'une économie libérale, réservant une place importante au secteur privé, la sécurisation du climat des investissements est une condition incontournable, c'est dans ce sens qu'ont été évoquées la création de l'EDBM et la mise en place d'un cadre légal de partenariat concrétisé par les 3P ou Partenariat Public Privé.

Ensuite, pour répondre aux défis de la globalisation, nous avons mis en relief les exigences de la concurrence et de la compétitivité auxquelles doit faire face le secteur privé malgache, à ce propos nous avons évoqué les entreprises en difficulté qui méritent d'être dynamisées.

Enfin, nous avons noté que le développement de quelques secteurs porteurs en industrie, nécessite des investissements énormes qui dépassent les capacités locales, c'est dans ce sens que nous avons visualisé la prédominance des IDE dans deux branches minières ciblées, à savoir l'exploitation de l'Ilménite par QMM.SA à Taolagnaro et le nickel/cobalt exploités par Dynatec à Ambatovy.

Cela nous amène tacitement vers la proposition de quelques pistes de réflexion.

C/ Pistes de réflexion

Au stade actuel de nos recherches portant sur le rôle de l'industrialisation dans le développement de Madagascar, il nous paraît opportun de visualiser quelques constats susceptibles de nous conduire vers des pistes de réflexion.

D'abord, l'économie malgache évolue dans le cadre de la globalisation, qui engendre des conséquences sur plusieurs secteurs, notamment celui de l'industrie. Par ailleurs, après le triomphe du libéralisme consécutif à la fin de la Guerre Froide, l'idée de déconnection vis-à-vis du système économique, globalisé semble encore irréaliste pour le moment. C'est cela qui a même fait dire à A. Sen, le premier Indien à recevoir en 1998, le Prix Nobel d'Economie: «Je ne suis pas partisan d'une troisième voie. »⁸⁴⁵

En fait, il est essentiel de comprendre et de maîtriser les contraintes de la globalisation. En d'autres termes, l'ouverture sur l'extérieur est loin d'être suffisante, car la mondialisation implique non seulement la dynamique de l'intégration commerciale, mais aussi la libre circulation des capitaux, l'internationalisation des entreprises, ainsi que le rôle moteur joué

par les TIC. A cela s'ajoute la nécessité d'identifier les secteurs porteurs orientés vers les exportations, et qui sont liés à la mise en oeuvre des accords commerciaux et régionaux.

Par ailleurs, les réflexions prospectives vont contribuer à mieux faire ressortir, le rôle de l'Etat, qui doit être renforcé, d'où l'importance d'une étude de cas, celle de la JIRAMA dans le secteur énergétique, et d'autres secteurs à appuyer par les pouvoirs publics sont à identifier.

Enfin, dans les pistes de réflexions, les anticipations sur les impacts de la crise financière de 2008 sont soulevés dans la mesure où les interventions publiques se sont révélées nécessaires pour relancer la croissance.

Par conséquent, les pistes de réflexion que nous allons avancer seront synthétisées en trois volets, à savoir :

- la maîtrise des contraintes de la globalisation.
- les réflexions prospectives.
- les anticipations sur les impacts de la crise financière de 2008.

1. La maîtrise des contraintes de la globalisation

1.1. Le paradigme dominant

Le paradigme est la libéralisation de l'économie mondiale qui a considérablement modifié les conditions dans lesquelles les politiques économiques et industrielles sont conduites. Cela signifie qu'après l'effondrement du socialisme, le «Consensus de Washington» imposait au monde entier, les règles financières libérales, l'Etat minimum et l'ouverture commerciale avec ses vertus tant prônées par le FMI que par l'OMC. En d'autres termes, est-ce là les atouts d'une insertion réussie dans la mondialisation. On peut en effet multiplier les questionnements dont la mondialisation fait l'objet, mais ce qui nous préoccupe est de savoir si la libéralisation des échanges extérieurs⁸⁴⁶ suffit-elle ou non à apporter la prospérité industrielle aux pays en développement. En outre, comprendre la mondialisation⁸⁴⁷ s'avère bien difficile aussi se heurte-t-on à sa dynamique où l'on est souvent confronté, soit à des termes comme délocalisations, restructurations, externalisations, soit au découpage de la chaîne de valeur ajoutée en différents territoires répartis partout dans le monde, soit au développement des flux commerciaux intrazonales, intrarégionaux, intra-branches (des voitures contre des voitures, ...) et intra-firmes (commerce interne aux réseaux des multinationales), allant jusqu'à l'extension de la finance internationale.

Quels que soient les éléments de réponse susceptibles d'être avancés à ce propos, l'histoire nous enseigne que les effets de la mondialisation sont inégalement répartis. Les pays

riches et la Russie réunis au sein du G8⁸⁴⁸ ont le contrôle de l'économie mondiale. Dans les pays asiatiques, la Chine et l'Inde se trouvent en tête des pays émergents à tel point qu'il est même question du constat suivant: «les multinationales du Sud à l'assaut du monde »⁸⁴⁹. S'agissant des PED de l'Afrique Subsaharienne, la mondialisation n'est cependant pas toujours favorable. La libéralisation de l'économie menée sous la pression des Institutions internationales s'est plutôt accompagnée d'un accroissement des inégalités et de la pauvreté.

Ainsi les constats qu'on peut mettre à l'évidence sont les suivants. A la question de savoir qui sont les gagnants et / ou les perdants de la mondialisation, il est difficile d'y porter des éléments de réponse, vu que ce terme soulève de vifs débats, non seulement pour ce qui concerne sa définition, mais entre ceux qui sont pour ou contre⁸⁵⁰. Il est vrai que la mondialisation est incontournable, mais il est apparu à travers les expériences même des grandes puissances émergentes (Chine-Inde) que leur seule entrée sur le marché mondial est loin de suffire à expliquer leur réussite. Aussi est-il important de souligner qu'il ne suffit pas seulement de s'ouvrir au commerce international mais également aux capitaux étrangers. De ce fait, si l'extension de la croissance aux grands pays se manifeste à travers le signal qu'émet un pays comme la Chine ; son adhésion depuis le 11 Décembre 2001 à l'OMC (143e membre) constitue un moyen d'accroître ses exportations et d'attirer du capital étranger. En d'autres termes, il s'agit de renforcer sa visibilité sur le marché mondial afin de mieux insérer son pays dans le commerce international et de développer les exportations tout en ouvrant ses frontières aux investissements étrangers. Et comme nous l'avons fait remarquer, la mondialisation a pour spécificité, certes, de s'appuyer sur la dynamique de l'intégration commerciale, la libre circulation des capitaux, mais à ces composants s'ajoutent aussi l'internationalisation des entreprises ainsi que les technologies de l'information et de la Communication (TIC).

En ce qui concerne l'échange international, à la question de savoir à qui profite la libéralisation des échanges? Ce sont ses trois avantages principaux c'est-à-dire qu'il favorise la spécialisation⁸⁵¹, qu'il élargit les marchés et qu'il donne accès aux techniques qui sont retenus par ceux qui défendent les vertus de l'ouverture. Cela signifie que les pays les plus ouverts sur l'extérieur connaissent une croissance plus rapide d'où la question «Pour le Sud, y a-t-il eu un gain à l'ouverture? »⁸⁵² Force est cependant de constater que l'ouverture n'est cependant pas toujours favorable, aussi paraît-il opportun d'insister sur le fait que «l'ouverture n'est utile que si les politiques commerciales et industrielles sont efficaces, si les coûts et bénéfices sont bien répartis et les règles du jeu respectés dans les échanges entre nations. »⁸⁵³

S'agissant de l'internationalisation des entreprises' qui désigne l'élargissement du champ d'activité d'une entreprise ou d'une économie au-delà du territoire national, elle fait également partie du fondement de la mondialisation mais elle contribue cependant à la désintégration de la production, ce qui est bien perçu à travers l'extension géographique des activités des formes multinationales et de leurs filiales.

Par ailleurs, compte tenu du rôle moteur joué par les NTIC dans l'économie mondiale, des observations à ce sujet ont leur intérêt. Nous avons déjà montré plus haut l'existence à l'échelle internationale d'une «fracture numérique ». Dans nos pages ultérieures, nous évoquerons la participation de l'Inde à la mondialisation. En effet, à côté de la Chine mentionnée précédemment, l'Inde est considérée aussi comme l'autre géant asiatique. C'est en s'ouvrant sur l'extérieur, en misant principalement sur l'informatique et en portant son choix sur des secteurs de pointe (la biotechnologie, l'aéronautique voire même le spatial) que l'Inde est parvenu à conquérir cette place stratégique.

Par rapport aux économies développées où les groupes finlandais et suédois ont enregistré des performances frappantes, vu leur forte expansion dans le domaine de la téléphonie mobile, l'Afrique longtemps restée à l'écart du phénomène de concentration, commence à faire son apparition sur le marché mondial des fusions et acquisitions dans le secteur des télécommunications. En effet, la plus importante opération en Afrique a été l'acquisition de Celtel par MTC-Zain en 2005 pour 3,36 millions⁸⁵⁴. Cette concentration inévitable des télécommunications africaines témoigne de la montée en puissance de groupes financiers bien dotés. Par conséquent, une réalité tend désormais à s'imposer: au rythme de croissance actuel du secteur mobile, les marchés africains, avec leur taux de pénétration en nette augmentation, s'approcheraient de la saturation plus vite que prévu.

De ce qui précède, il s'avère nécessaire pour les Pays en développement (PED) de cibler des secteurs porteurs pouvant les aider à se positionner sur le marché mondial.

1.2. L'identification des secteurs porteurs

Il est vrai que la contribution des pays africains, et notamment Madagascar, aux échanges économiques mondiaux est loin d'être significative. Elle contraste même avec le potentiel humain et les ressources naturelles (agricoles, minières et forestières) dont l'Afrique dispose. Il est apparu, toutefois, que le décollage des pays asiatiques ne peut être expliqué par la dotation en ressources disponibles. Des pays comme la Chine et l'Inde raisonnent en termes de marché mondial: «Les entreprises du Sud ont réalisé qu'être puissantes sur leur marché domestique n'était pas suffisant pour assurer leur avenir»⁸⁵⁵; ils se lancent dans des domaines

très concurrentiels à haute valeur ajoutée. Dans le cas de l'Inde, les progrès économiques enregistrés l'ont conduit à devenir le «premier exportateur mondial de services informatiques dont 70 % à destination des Etats-Unis»⁸⁵⁶ et c'est grâce à une «stratégie de niches technologiques»⁸⁵⁷. En donnant ainsi la priorité industrielle à des services qui se développent à l'extérieur, traduisant également l'ouverture de ses frontières tout en faisant appel aux IDE, est-ce à dire qu'il s'agit-là d'un modèle de stratégie industrielle imitable pour les pays du Sud?

En fait, l'Inde et la Chine, qui se trouvent à la tête des pays émergents, servent de référence aux pays du Sud, qui sont encore à la recherche des voies et moyens pour sortir de la pauvreté. Madagascar en fait partie, d'autant plus qu'elle base sa politique industrielle sur la promotion des exportations⁸⁵⁸. Dans la perspective de rendre plus performante notre exportation, nous commençons d'abord par identifier les secteurs avantageux pour Madagascar, en les liant à la stratégie industrielle orientée vers l'exportation, ainsi qu'à la mise en oeuvre des accords commerciaux internationaux et régionaux. Après cela, nous dégageons les enseignements à tirer de l'export substitution.

Parmi les secteurs porteurs identifiés à Madagascar, et destinés au développement des exportations, se trouvent le tourisme, les huiles essentielles, les fruits et légumes frais, l'artisanat et les produits biologiques. Pour le CBI Hollandais, un organisme pour la promotion des importations en provenance des pays en développement, et qui a effectué une mission à Madagascar⁸⁵⁹, il affirme que ces filières intéressent le marché européen. L'appui de CBI porte sur le renforcement des capacités, notamment la formation, l'aide octroyée à des entreprises ou à des organismes pour la participation à des foires et des salons internationaux.

Des experts de l'organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), de leur côté, ont identifié les secteurs suivants: l'agroalimentaire, les industries minières et pharmaceutiques, le textile et la confection, la transformation des produits de pêche, du bois, du cuir, les équipements et machinerie et enfin le secteur des services⁸⁶⁰.

Ces deux types de mission effectués respectivement par ces experts suffisent à nous donner un aperçu des secteurs ciblés pour la Grande île, et reflètent les domaines d'intervention des organismes et/ou des agences internationales à Madagascar. La question cruciale est que la promotion des exportations devrait permettre de relancer l'offre, et de lutter contre la pauvreté à travers une meilleure redistribution de revenu et la valorisation du potentiel malgache.

Pour mieux situer ce que représentent ces secteurs porteurs, nous estimons nécessaire de rappeler brièvement la composition du secteur manufacturier malgache en 2006⁸⁶¹. Les

activités manufacturières sont essentiellement des entreprises établies sous le régime de la Zone franche (43%), et qui englobent des entreprises de confection d'articles de textiles, de transformations des produits halieutiques ou du bois, et d'aquaculture de crevettes. Tandis que dans le secteur manufacturier hors Zone franche, tourné principalement vers le marché local, c'est l'agro-industrie (boissons, produits alimentaires et tabacs) qui domine (pour environ 49% du sous-total), suivie de la fabrication des matériaux de construction et d'articles métalliques (19%). Font également partie des activités manufacturières, celles des ateliers de confection de vêtements et autres activités artisanales de boulangeries, ou autres petites industries.

En présence de la composition du secteur manufacturier dont dispose Madagascar, deux thèses s'affrontent. D'un côté, il y a ceux qui considèrent qu'il faut sauvegarder les industries d'import-substitution, afin de satisfaire la demande interne. De l'autre côté, il y a ceux qui misent sur l'exportation mais encore faut-il savoir si Madagascar dispose de la capacité à améliorer la compétitivité face à la concurrence des pays voisins à travers l'intégration régionale. Et avec l'abaissement des tarifs douaniers, Madagascar doit aussi faire face à l'envahissement des produits importés, qui va fragiliser encore plus l'industrie nationale. Toujours est-il que dans le contexte de l'économie globalisée, il est toujours intéressant pour un pays comme Madagascar d'avoir un pied sur le marché étranger pour s'attaquer par la suite à d'autres marchés. D'où l'importance de la question: comment améliorer la compétitivité des industries exportatrices? A ce propos, il paraît opportun d'évoquer les innovations proposées par le Conseil national économique et social (Conecs), qui constate que «malgré ses énormes potentialités à l'exportation constituées par ces ressources naturelles, minières, halieutiques, faunes et flores, Madagascar s'est singularisé par le déficit chronique de sa balance commerciale depuis de nombreuses décennies... Or il est à la portée de notre capacité nationale de rendre autrement plus performante notre exportation»⁸⁶².

Aussi le Conecs propose-t-il dans ce contexte une «loi sur les exportations» où la distinction entre entreprise franche et société de droit commun n'existe plus, et à laquelle se substituera celle d'«entreprise exportatrice» et «entreprise non exportatrice».

Pour le Conecs, il faut encourager tous les exportateurs⁸⁶³, les mettre sur un même pied d'égalité, pour parvenir à de meilleurs résultats dans la promotion des exportations. Par conséquent, les avantages accordés aux exportateurs sont identiques et portent sur des avantages fiscaux (IBS, TVA, impôt sur le revenu) et douaniers (régimes suspensifs), ainsi que sur des tarifs préférentiels sur les carburants et lubrifiants. De son côté, le gouvernement,

dans le cadre de sa demande de soutien financier, a pris l'engagement vis-à-vis du Fonds monétaire international (FMI) de soumettre à la session parlementaire (Oct. Nov. 2008) le projet de loi sur la promotion des exportations, et qui prévoit « d'éliminer le régime des zones et entreprises franches tout en le maintenant pour les entreprises bénéficiant déjà du régime »⁸⁶⁴.

Pour le Conecs, l'«exportateur» répond à la définition suivante: «est qualifié d'exportateur toute personne physique ou morale exerçant l'activité définie à l'article 1 ci-dessous⁸⁶⁵ et réalisant au moins 70 % de son chiffre d'affaires annuel à l'exportation». Pour l'instant, les industriels locaux, dans leur majorité, sont confrontés à des facteurs de blocages dont entre autres les difficultés d'accès au financement, (taux bancaires élevés, faible taux de pénétration de la micro-finance), la cherté de l'énergie, du fret et des services de transports et des télécommunications. Pour pallier ces problèmes, la vision 2010 du Syndicat des Industries Malgaches (SIM), de son côté, entend mettre les matières premières locales aux normes de qualité, tout en facilitant l'importation d'intrants industriels; de faire en sorte qu'au moins 7,5% des matières premières utilisées par les industries dans leur processus de fabrication soient produites localement; et suivent les normes en vigueur. Pour cela, on envisagera la vulgarisation des techniques culturales adaptées aux produits agricoles et la création de centres de production pilote en milieu rural; puis seront sollicitées des subventions internationales pour les engrais⁸⁶⁶ et les intrants agricoles de manière à assurer la qualité et la quantité des intrants produits localement. Au niveau administratif, une collaboration avec les autorités serait nécessaire pour faciliter les importations d'intrants et de matières premières.

Il ressort de toutes ces considérations qu'il s'agit là d'une stratégie de réponse qui intègre non seulement le développement des activités manufacturières, mais également un nouvel accent est mis sur la valorisation des matières premières agricoles et industrielles. Pour garantir en effet, un saut qualitatif dans le processus de développement, il importe d'engager des actions parallèles, tant au niveau de la production locale qu'à celui de celle destinée à l'extérieur, bien que l'accent soit mis sur l'exportation, considérée comme la solution valable, et en particulier face à la nécessité de renforcer l'intégration régionale. Dans le contexte de la mondialisation, des opportunités et des avantages sont offerts aussi bien aux pays membres de la Commission de l'Océan Indien (COI), qu'à ceux d'autres organisations régionales. Qu'en sera-t-il de l'intégration de Madagascar dans le COMESA et la SADC en termes de dimensions industrielles. Des questions fort intéressantes; d'ores et déjà certaines réponses pourraient être données. Par exemple, les industries franches de la Grande île sont encore peu présentes sur les marchés de la Southern African Development Community (SADC). Comme

l'Afrique du Sud représente le marché principal au sein de la SADC, vu la distance géographique qui sépare Madagascar de ce pays, la compétitivité des entreprises malgaches est fortement rognée par le coût des transports, face aux entreprises implantées dans les pays voisins de l'Afrique du Sud qui, bénéficient pourtant des mêmes avantages que la Grande île en matière d'exonération et taxe. Cela ne doit pas, pour autant, décourager Madagascar qui cherche à dynamiser ses échanges à travers l'intégration régionale qui, non seulement offre des possibilités d'exportation sur les marchés régionaux mais, pour les entreprises franches malgaches par exemple, ce type d'ouverture leur permet d'étendre leurs activités non seulement vers des pays de l'Union Européenne⁸⁶⁷ mais surtout vers les Etats-Unis qui sont les plus gros clients de cette catégorie d'industries exportatrices.

Par ailleurs, le développement à l'étranger pour Madagascar peut prendre d'autres formes notamment en se plaçant sur des marchés de niche et comme il a été déjà souligné, Madagascar continue de faire 'ses preuves dans des produits compétitifs, tels que les crevettes, le chocolat, le litchi⁸⁶⁸. Pour la filière cacao, « Madagascar se hisse au niveau international »⁸⁶⁹; Comme le salon est un espace pour la promotion du chocolat de terroir et des produits tendance issus du chocolat: le cacao ne se décline pas seulement en chocolat mais également en produits cosmétiques (masques au chocolat, laits hydratants au cacao ...); les industriels malgaches qui approvisionnent le marché des pays développés ont acquis leur notoriété. Pour se positionner dans des niches à haute valeur ajoutée, il faut se battre pour éviter d'être marginalisé sur le plan international par les grandes puissances. Cela signifie qu'il importe d'élargir la portée des accords commerciaux au-delà du commerce des marchandises, en y intégrant les services, la propriété intellectuelle, la protection des investissements, les marchés publics et la concurrence. Il s'agit là d'une autre question majeure qui mérite réflexion.

Après avoir examiné d'une part le paradigme dominant et d'autre part les secteurs porteurs à identifier en vue de mieux maîtriser les contraintes de la globalisation, nous allons émettre des réflexions prospectives.

2. Les réflexions prospectives

Suite au constat relatif à la situation de Madagascar dans ce contexte de l'économie globalisée, il nous paraît utile de suggérer des idées pour sous-tendre des réflexions prospectives.

A la lumière des expériences constatées aux plans national et international, on peut avancer la nécessité de renforcer le rôle de l'Etat dans la politique de développement

industriel, et par là même, il convient également de visualiser les secteurs à appuyer par les pouvoirs publics.

La suite de nos réflexions portera sur les deux points ci-après:

- renforcer le rôle de l'Etat.
- cibler les secteurs à appuyer.

2.1. Renforcer le rôle de l'Etat

A maintes reprises, nous avons souligné la logique du libéralisme véhiculée par le Consensus de Washington, recommandant le désengagement de l'Etat du secteur productif. Cette recommandation est surtout supposée valable pour les pays en développement, négociant des appuis financiers auprès des bailleurs de fonds.

Néanmoins, il faudrait rappeler qu'en Europe et aux Etats-Unis, les pouvoirs publics ont toujours intervenu favorablement pour lancer les industries naissantes dans leur territoire respectif. Cette assertion est encore vérifiée actuellement dans le cadre de la crise financière de 2008, où les pouvoirs publics américains et européens n'ont pas hésité pour intervenir en vue de maîtriser les conséquences de la crise.⁸⁷⁰ A ce propos, force est de souligner la nécessité du renforcement du rôle de l'Etat dans la mise en oeuvre de la politique industrielle, en ce sens que le libre jeu du marché devrait avoir des limites où l'Etat se trouve obligé d'intervenir pour préserver l'intérêt national. Cette attitude responsable peut se traduire par plusieurs actions positives.

D'abord, dans les négociations avec les bailleurs de fonds, les représentants de l'Etat doivent prioriser la connaissance des dossiers avec les capacités techniques nécessaires.

Par ailleurs, au cours des négociations des contrats, les analystes évoquent souvent l'asymétrie des informations entre les représentants étatiques et les investisseurs. Précisément, les gros investisseurs qui possèdent une importante surface financière, peuvent payer des experts pour effectuer des études préalables avant les négociations. Ces études vont leur fournir des informations que les représentants étatiques ne sont pas toujours en mesure de connaître, d'où l'asymétrie des informations qui joue souvent en défaveur des pouvoirs publics au cours des négociations des contrats. En l'occurrence, il convient d'évoquer le cas de la JIRAMA, compagnie qui a géré l'électricité et l'eau à Madagascar.

Les lignes qui vont suivre pourront montrer les difficultés du désengagement de l'Etat du secteur énergétique.

□ Etude de cas dans le secteur énergétique : La JIRAMA

La société nationale Jiro sy Rano Malagasy ou JIRAMA a pour objet la production, le transport et la distribution d'électricité et d'eau. Elle joue un rôle clé au sein de la société malgache, en tant que fournisseur presque exclusif de services publics d'eau et électricité sur l'ensemble du territoire malgache. La JIRAMA, qui monopolise la fourniture de l'énergie électrique dans la Grande Ile, n'arrive plus à satisfaire les besoins des usagers, cette situation risque de donner une image négative de Madagascar dans le cadre du climat des investissements. Les questions sur les hausses de tarifs aux taux démesurés et le délestage constituent en effet les problèmes majeurs que doivent gérer les entreprises mais qui touchent également tous les abonnés.

La coupure fréquente d'électricité est une menace pour les entreprises, et en particulier pour les grandes compagnies qui doivent recourir aux groupes électrogènes en consommant beaucoup plus d'énergie. En plus du délestage, la tarification de la JIRAMA pénalise les industries locales et d'autres usagers. Comment expliquer ces perturbations de l'approvisionnement en électricité ainsi que la cascade de hausses tarifaires pratiquées depuis juillet 2005, l'entrée en vigueur de la hausse de tarif de cette entreprise publique?

Parmi les principales causes de la persistance du délestage, on peut avancer l'insuffisance de la puissance disponible, la vétusté des groupes électrogènes et le manque d'entretien des centrales thermiques. Il est à souligner que, pour la majorité de son exploitation, la JIRAMA utilise beaucoup de centrales thermiques qui fonctionnent avec du gasoil, un coût d'exploitation énorme vu le poste achat de carburant qui reste encore une charge très importante de l'entreprise, et qui augmente en fonction de la hausse du cours mondial du pétrole.

Pour remédier à ces délestages, de multiples actions sont entreprises. Il s'agit entre autres, des ajouts de puissances supplémentaires, de la réfection ou transformation au fuel lourd de centrales fonctionnant avec du gasoil pour réduire le coût de production. S'agissant du tarif, tout dépend encore de la variation du prix du pétrole sur le marché international; ce sont les deux compagnies de distribution pétrolières, en l'occurrence, Shell et Galana, qui ont pu décrocher les marchés de fourniture de cette importante quantité de gasoil pour les centres de production en énergie thermique de la JIRAMA.

Dans le cadre du Plan de redressement de la JIRAMA, la Banque Mondiale et l'Agence Française de développement ont apporté respectivement leur contribution. Par ailleurs, en partenariat avec des fournisseurs privés, la JIRAMA a procédé à la mise en place de nouvelles centrales fonctionnant avec du fuel lourd à Mahajanga, Toamasina, Nosy Be,

Antsiranana et Antananarivo pour une augmentation de Megawatts supplémentaires. Quant aux opérateurs privés comme Henri Fraise, Hydelec, leur participation consiste en l'installation de groupes électrogènes de forte puissance.

En dépit de ces différentes actions lancées pour faire face au délestage, la fourniture d'énergie et les modalités de facturation de la consommation de l'énergie électrique continuent d'être un problème récurrent pour les entreprises à Madagascar.

D'après les études de la Banque Centrale de Madagascar, durant l'année 2005, trois facteurs ont contribué à une croissance économique plus faible que prévu: la hausse du prix international du pétrole, des problèmes dans le secteur de l'énergie qui ont perturbé l'activité économique en raison de délestages, et une hausse considérable du coût d'électricité (hausse du tarif d'électricité de 10 % et 35 % respectivement en juillet et novembre 2005); et la fin de l'accord multifibre qui a fortement touché la performance des zones franches et en particulier le secteur du textile. A cela, il faut ajouter, qu'au niveau des industries du secteur secondaire, la croissance n'a été que 3,0 pour cent contre 6,5 pour cent en 2004. Ce ralentissement de la croissance de la production résulte, entre autres, de la défaillance de la fourniture d'électricité.

La situation est inquiétante pour les industries malgaches qui non seulement, voient leur capacité de production fortement réduite, à cause des arrêts intermittents qu'elles subissent durant les heures de délestage, se soldant ainsi par l'ampleur des commandes non honorées et accusant en même temps un retard considérable au niveau de la réception des matières premières, puisque les données sont informatisées alors que l'électricité défaillante nécessite plus de temps pour les notifier; mais mise à part la durée des coupures de l'approvisionnement et de ses conséquences sur les activités industrielles, l'application de la tarification de la JIRAMA a été un coup dur pour les entreprises.

Concernant les augmentations du prix de l'électricité pour l'année 2006, et suite à des négociations, une entente a été effectivement conclue entre le Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM) et la JIRAMA sous l'impulsion de l'Etat. Cet accord établit entre autres un calendrier bien précis sur les taux et le nombre de révisions de tarifs pouvant être appliqués par la JIRAMA envers les entreprises utilisant l'électricité de moyenne tension. Suite à cet accord, il a été finalement décidé que les hausses appliquées étaient révisées à la baisse⁸⁷¹. Elles étaient limitées entre 16 et 18%, contre 10% pour l'année 2006, et rendue effective au mois de Mai 2006, ce qui signifie que pour l'année 2007, rien n'a encore été fixé.

Par ailleurs un accord entre le Ministère de l'Energie et de Mines, la JIRAMA et des opérateurs privés locaux (les sociétés STAR, Somacou, Cotona ou encore la Radio

Nederland) a abouti à une diminution de la consommation d'énergie électrique, en réduisant leurs activités pendant la période de pointe pour garantir l'électricité aux particuliers.

Nonobstant ces efforts destinés à la gestion des délestages et auxquels s'ajoute la mise en place des nouvelles centrales thermiques à fuel lourd d'Ambohimambola et de Mandrozeza à Antananarivo et qui sont destinées à atténuer le coût de production, par la conversion de l'alimentation des groupes électrogènes en fioul, le problème de la maîtrise de l'énergie électrique est encore loin d'être résolu, aussi la solution à long terme consisterait-elle à développer les potentiels hydroélectriques, en exploitant à bon escient le réseau hydrographique existant à Madagascar et susceptible d'être mis à profit pour améliorer la fourniture d'électricité.

La question fondamentale est le redressement de la JIRAMA⁸⁷² qui est devenu une conditionnalité des bailleurs de fonds comme la Banque mondiale. La tâche n'est pas facile pour la société allemande Lahmeyer International, adjudicataire de la gestion de l'entreprise publique de l'eau et de l'électricité à Madagascar, qui a géré la JIRAMA pour le compte de l'Etat Malgache pour une durée de deux ans, soit une expiration du contrat qui a été prévue en Février 2007. L'objectif du Plan de redressement est de faire de la JIRAMA, une société bénéficiaire dès 2007 avec plus de 5 milliards d'Ariary de résultat net. Cette prévision risque toutefois d'être bouleversée pour cette entreprise gravement en crise.

Les consommateurs sont frappés par la cascade de hausses tarifaires avec la lourdeur des charges fiscales qui pèsent sur les factures. L'explosion des factures n'a pas pour autant fait disparaître les délestages électriques et leur immense impact sur toute l'économie du pays. En effet, les systèmes énergétiques actuels n'arrivent plus à répondre aux besoins des ménages et des entreprises, le pays souffre d'un manque d'infrastructure adéquate, le niveau moyen d'électrification qui est de 24%⁸⁷³ classe Madagascar parmi les pays les moins éclairés en Afrique Subsaharienne.

Parmi les difficultés de la JIRAMA, on évoque notamment la vétusté des matériels, mais il y a cette non rentabilité de son exploitation à cause de l'utilisation en abondance des centrales thermiques, avec l'approvisionnement en carburant qui alourdit considérablement les charges financières de l'entreprise⁸⁷⁴. Il est à noter que l'entreprise importe directement les combustibles qu'elle utilise et dans le cadre d'un partenariat signé en Mai 2007, la JIRAMA a décidé de collaborer avec la Logistique Pétrolière (LP) : «La Logistique Pétrolière sera chargée d'approvisionner et de stocker les combustibles utilisés par la JIRAMA »⁸⁷⁵.

Dans l'impossibilité de développer ses propres capacités de production, la JIRAMA a recours à la production privée, et en même temps, elle se trouve confrontée à de grosses pertes

de marché. Compte tenu de la libéralisation du secteur⁸⁷⁶, les entreprises peuvent elles-mêmes construire leurs centrales en vue d'assurer leur source d'énergie pour leurs unités industrielles. Si elles dégagent un surplus, la JIRAMA l'achètera pour approvisionner les environs de ces entreprises industrielles. C'est le cas des deux grands projets miniers, Dynatec qui exploite le nickel à Moramanga ou encore la Compagnie minière Quit Fer qui travaille l'Ilménite à Fort- Dauphin, ces grands opérateurs privés vendent leur surplus à la JIRAMA dont la capacité est insuffisante par rapport à la demande, le prix de vente du produit cédé à la JIRAMA est indexé sur l'évolution du prix du pétrole.

Concernant les délestages qui se perpétuent encore dans plusieurs villes en province, des mesures ont certes été prises, mais la rénovation des groupes électrogènes de la compagnie reste la seule solution. Quant au réseau interconnecté d'Antananarivo l'apport en puissance de 40 mégawatts sur ses installations électriques que fournira la nouvelle centrale de Mandroseza contribuera à renforcer les trois autres centrales thermiques existantes. En effet, les centrales thermiques d'Ambohimanambola (18 Mégawatts), la centrale de Mandroseza (2,5 Mw)⁸⁷⁷ et la centrale thermique d'Antsirabe (12,4Mw) ne totalisent que 34,9Mw. Ce programme d'installation qui entre dans le cadre du projet de redressement de la JIRAMA et coûtant 31 millions d'euros a été le résultat d'une coopération avec le gouvernement hollandais par l'intermédiaire du programme Oret (Agence néerlandaise de financement du développement) qui a contribué à financer les 51% du coût de la centrale. Le reste du financement est par contre un emprunt commercial pour dix ans, accordé par la Banque Fortis. L'installation de cette nouvelle centrale par la firme hollandaise Wärtsilä, qui est chargée de fournir clés en main la centrale, pourrait stimuler les investisseurs potentiels.

En effet, les délestages chroniques causés par l'insuffisance de puissance offerte par les installations vétustes de la JIRAMA, ont entraîné des pertes de compétitivité, pour les industries locales, et l'incapacité de procéder à de nouveaux branchements a freiné considérablement l'arrivée de nouveaux investisseurs. Et comme l'a souligné le Ministre de l'énergie et des Mines, «les coûts de production du kilowatt-heure pour la JIRAMA seront réduits de moitié par l'entrée en fonction de cette centrale. Son approvisionnement en fioul pouvant générer des réductions de coût sensibles »⁸⁷⁸.

Malgré l'entrée en fonction de cette nouvelle centrale thermique, qui est la plus puissante du pays, la résolution à long terme de la crise de l'énergie à Madagascar consisterait à exploiter les énergies renouvelables comme l'hydro-électricité. A ce propos, le pays dispose d'un potentiel de 7800Mw, mais seule une infime partie est encore exploitée. En matière de production hydroélectrique, celle d'Andekaleka est la plus importante du pays, mais

actuellement cette centrale ne fonctionne pas correctement à cause de l'absence d'un grand barrage de retenue à Madagascar qui puisse résoudre les problèmes d'étiage du débit hydraulique. En effet les conditions climatiques actuelles marquées par une pluviométrie très variable ont eu des effets néfastes sur la centrale d'Andekaleka qui a subi une baisse de puissance, d'où l'insuffisance de l'énergie produite pour le réseau interconnecté d'Antananarivo. Cependant, face au problème actuel de la JIRAMA, à cause de l'utilisation en abondance de l'énergie thermique fournie par les groupes électrogènes à gasoil, il faudra multiplier les facilités pour les investissements en hydroélectricité. C'est dans ce sens que l'Etat s'est engagé dans la construction d'un 3^{ème} groupe hydroélectrique à Andekaleka. Ce 3^{ème} groupe, d'une puissance de 29 Mw complètera les deux autres déjà existants sur ce site depuis 1978 pour ramener la puissance totale de cette centrale à 87 mégawatts⁸⁷⁹. Même si l'hydroélectricité offre l'avantage de ne pas dépendre du pétrole, elle exige de lourds investissements d'où la nécessité de faciliter l'entrée en lice des investisseurs dans ce domaine. Plusieurs sites sont déjà identifiés pour la construction de nouveaux barrages hydroélectriques. Le choix final dépend de la politique nationale de l'énergie et des aspects techniques de faisabilité du projet. Parmi ces sites, on peut citer les 50 Mw de Mandraka, les 58 Mw d'Andekaleka 3, les 60 Mw de Sahofika dans le district d'Ambatolampy, les 72 MG de Ranomafana près de Mahitsy, les 5 MG de Tsiazompaniry, les 17 Mw d'Ampandriambazaha pour approvisionner Ambanja, Nosy Be et Ambilobe. Le site d'Antetazambato, situé près de Betafo d'Antsirabe, fait partie des possibilités proposées par les techniciens, et à déjà fait l'objet d'une étude préliminaire. Son choix peut se justifier par la relative proximité du site qui permet de réduire la nécessité d'une longue ligne de transport à haute tension alourdissant les coûts, son potentiel pouvant développer jusqu'à une puissance de 210 Mw, avec la possibilité de construire un bassin de retenue d'eau en prévision de la saison sèche. D'après une étude préliminaire, son coût nécessite un investissement de 250 millions de dollars.

Plus concrètement, c'est le barrage de Sahanivotry avec une puissance industrielle installée de 15 Mw, qui vient d'être inaugurée récemment et qui va contribuer à améliorer la fourniture d'énergie pour la ville d'Antsirabe. En décidant de se lancer dans le secteur de la production électrique à travers la réalisation du barrage hydroélectrique de Sahanivotry, le groupe Socota s'est proposé d'assurer une source d'énergie pour ses unités industrielles. Et comme l'a souligné, Salim Ismaël, Président du Groupe Socota, spécialisé depuis plusieurs années dans le secteur textile et l'aquaculture: « le groupe a fait du secteur des énergies renouvelables, un axe prioritaire de diversification industrielle... en association avec le groupe

américain Brandot, le groupe Bouygues, et avec l'appui financier de la Banque Mondiale par sa filiale MIGA et de la banque Allemande DEG qui ont accordé un financement au gouvernement malgache, le barrage de Sahanivotry verra le jour ».

Parmi les projets de même taille que Sahanivotry il y a lieu de mentionner le projet Lokoho dans la partie Nord de l'Ile, il s'agit d'un projet qui comprend trois phases: construction d'un ouvrage hydroélectrique de 4MW sur la rivière Lokoho, près de la ville d'Andapa, construction de la ligne électrique pour alimenter les villes d'Andapa et de Sambava et raccordement électrification, d'une vingtaine de village situés dans le bassin d'Andapa, et sur la route entre Andapa et Sambava, permettant de fournir des services énergétiques à environ 100.000 personnes. Ce projet, dont le lancement prévu en 2007, s'effectue en partenariat avec Electricité de Madagascar (EDM) co-investisseur, le Ministère de l'Energie et des Mines (MEM), la GTZ, des ONG le PNUD/GSB. Le rôle de ce dernier est d'assister dans la recherche de fonds publics pour le projet.

L'option orientée vers les énergies renouvelables s'avère particulièrement intéressante pour un pays comme Madagascar mais le potentiel hydroélectrique reste encore faiblement exploité, ce qui constitue un handicap pour le développement du pays et un frein à la compétitivité des industries exportatrices. Plusieurs projets hydroélectriques de grande envergure sont déjà identifiés, avec le soutien effectif des bailleurs de fonds, la possibilité de promouvoir l'énergie renouvelable à Madagascar, contribuera à améliorer le taux d'électricité à Madagascar.

Il est vrai que le pays est doté d'une richesse en ressources d'énergies renouvelables, mais Madagascar dispose également de plusieurs sources d'énergies alternatives dont la plupart sont méconnues et non exploitées. La promotion des investissements dans cette filière nécessite des financements importants, tout comme dans l'hydroélectricité mais il s'agit aussi d'une volonté politique dont l'Etat doit faire preuve, ce qui signifie que le désengagement de l'Etat du secteur productif ne doit pas se traduire par un retrait total de sa part, mais plutôt montrer son rôle de facilitateur (facilités fiscales, financiers et autres) des grands projets de développement et de manière à mieux attirer les investisseurs potentiels.

Force est cependant de mettre l'accent sur le fait que le but est de réussir à attirer le maximum d'investisseurs. Effectivement, ce ne sont pas les différentes incitations (fiscales et autres) qui déterminent la décision des détenteurs de capitaux d'investir dans un pays donné. Le facteur déterminant est sans conteste la garantie protégeant les investissements contre certaines décisions susceptibles de les compromettre (nationalisations..., instabilité politique). En misant sur l'accroissement de l'investissement privé, la restructuration et la réhabilitation

de la JIRAMA doivent être mises en oeuvre sans tarder car les carences dans la production d'électricité ont perturbé énormément les activités économiques.

A propos de restructuration, il importe de noter qu'après la création du Ministère de l'eau comme département indépendant, la JIRAMA (Jiro sy Rano malagasy) fut scindée en deux entités en Octobre 2008, la partie électricité ou JIMA est restée sous la tutelle du Ministère de l'énergie, tandis que RAMA (rano malagasy ou eau malgache) va passer au Ministère de l'eau; c'est une décision récente prise par le gouvernement mais dont l'effet à terme est encore à attendre.

2.2. Cibler les secteurs à appuyer

Dans les ex-pays colonisés d'Afrique, et surtout après les indépendances des années 1960, on a toujours visé à sortir de l'état de sous-développement ; par ailleurs, depuis deux décennies, sous l'impulsion du libéralisme dominant dans le contexte de globalisation, les actions sont orientées vers la lutte contre la pauvreté sans une vision claire en termes de projet de société. Toutefois, le désengagement de l'Etat du secteur productif et la priorité accordée au développement du secteur privé n'ont pas toujours apporté de résultats tangibles, aussi les limites du libéralisme appliqué dans les pays pauvres ont-elles démontré la nécessité de l'intervention de l'Etat dans des secteurs prioritaires. Ce qui est, du reste, une pratique courante dans les pays industrialisés, à titre d'exemple, on peut citer les protestations des pays africains producteurs de coton devant l'octroi de subventions étatiques à leurs homologues américains, ce qui ne fait que fausser la concurrence.

A la lumière de ces considérations, en plus du secteur énergétique, mis en relief dans la discussion du cas de la JIRAMA, nous allons visualiser quelques secteurs prioritaires où l'appui des pouvoirs publics semble nécessaire: ce qui va nous amener à soulever les questions relatives aux domaines suivants:

- les infrastructures
- les partenaires locaux
- le secteur éducatif
- la recherche-développement

2.2.1. Les infrastructures

L'importance des infrastructures routières, ferroviaires, maritimes, aériennes, a été évoquée plus haut; ici, il importe seulement de souligner le rôle majeur de ces éléments de base pour le développement en général, et particulièrement pour l'industrialisation.

En effet, l'Etat doit assurer la libre circulation des hommes et des biens pour promouvoir le développement. Madagascar est une Grande Ile, avec une superficie relativement importante (590.000 Km²), mais le déficit en matière d'infrastructure a toujours handicapé l'évacuation des produits des zones enclavées vers les grandes villes et les ports.

Il est vrai que les régimes successifs se sont déjà attelés à la réhabilitation des infrastructures, toutefois le renforcement du rôle de l'Etat dans ce domaine demeure une nécessité vitale pour le développement; de plus, les grandes entreprises devraient contribuer à l'entretien de ces infrastructures en leur qualité de principaux utilisateurs.

2.2.2. Les partenaires locaux

Dans le cadre de la globalisation où la concurrence et la compétitivité constituent les règles fondamentales au niveau des échanges, il faut signaler l'inégalité de chance et de capacité à travers les différentes entreprises.

Devant l'envahissement des biens importés produits par les firmes multinationales jouant sur l'économie d'échelle, les productions locales sont en position d'infériorité. Ce fait a été souvent déclaré par les groupements d'entreprises locales qui souhaitent un appui de l'Etat. En effet, sans prôner le protectionisme, il convient de reconnaître les doléances des syndicats d'entreprises, comme le FIVMPAMA⁸⁸⁰, le GEM⁸⁸¹, devant certains avantages fiscaux, ou autres, accordés à des grandes entreprises.

Encore une fois, il faut rappeler que dans les pays industrialisés, les pouvoirs étatiques n'hésitent pas à sauver les entreprises locales dans des situations exceptionnelles.

2.2.3. Le secteur éducatif

L'approche du secteur éducatif est une question très sensible dans les pays en développement, surtout à Madagascar où se conjuguent les actions du pouvoir public, des institutions confessionnelles et des écoles libres. Toutefois, dans la stratégie de développement, l'Etat doit prendre en compte les filières à prioriser au niveau de l'enseignement supérieur et de la formation professionnalisante.

Dans la préparation des futurs cadres, sans négliger les formations fondamentales (sciences et technologies, sciences sociales, droit, gestion, langues, informatique, ...), il convient de cibler les filières spécialisées à prioriser comme l'agronomie, l'halieutique, la gemmologie, le tourisme, l'information-communication, où l'Etat devrait soutenir des stages et bourses conséquents. Les établissements d'enseignement supérieur (Facultés et écoles) sont

à sensibiliser concernant une orientation stratégique de la formation à arrêter d'une manière concertée.

2.2.4. La recherche-développement

Compte-tenu de la limitation en matière de ressources humaines spécialisées et de ressources matérielles, les pays en développement ne sont pas encore en mesure d'optimiser une politique de recherche conséquente. Néanmoins, pour un démarrage en recherche-développement, il est important de s'inspirer des pratiques dans les pays industrialisés. Par exemple, en Californie (USA), l'Université de Stanford travaille en étroite collaboration avec les entreprises de la Silicon Valley en matière de recherche développement.

Dans le même ordre l'idée, le projet minier Dynatec, après un constat de déficit en éléments spécialisés pour répondre à ses besoins, a accepté d'établir une convention de collaboration avec l'Université de Toamasina; par ailleurs, un contrat de coopération a également été établi par cette entité avec le Ministère s'occupant de la formation professionnelle et technique.

Dans une stratégie visant à promouvoir la recherche/développement, les Universités et les Grandes Ecoles devraient multiplier les contrats de collaboration avec les différentes entreprises.

Après ces réflexions prospectives qui ont été précédées au préalable par la nécessité de maîtriser les contraintes de la globalisation, nous arrivons au terme du troisième et dernier volet des pistes de réflexion où il sera question des anticipations sur les impacts de la crise financière de 2008.

3. Les anticipations sur les impacts de la crise financière de 2008

On sait que la crise financière mondiale de 2008, dont l'épicentre se trouve aux Etats-Unis, a eu des impacts divers tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. A cet égard, des réactions des pouvoirs publics en termes d'intervention ont été enregistrés aux USA et en Europe, c'est pourquoi il s'avère opportun de discuter successivement des questions suivantes:

- la présentation synthétique de la crise de 2008.
- les premières réactions face à la crise.
- les risques pour les économies africaines.
- les réflexions anticipatives

3.1. La présentation synthétique de la crise financière mondiale de 2008

Ce qu'il est convenu d'appeler la crise financière de 2008, qui a connu son point culminant aux mois de Septembre - Octobre de cette année, est considérée par les analystes comme plus grave que la crise de 1929, et cela à cause de son ampleur et de sa durée non encore prévisible.

Si l'on sait que la crise de 1929 a sérieusement secoué le système capitaliste au 20^{ème} siècle, on peut mesurer la gravité des impacts de la crise actuelle que traverse l'économie libérale planétarisée.

Plusieurs informations sur cette crise financière ont été véhiculées par les supports audio-visuels et la presse écrite depuis les mois de Septembre - Octobre, toutefois pour avoir des points de repère dans nos réflexions, quelques éléments synthétiques sont à mettre en relief.

Les premiers signes de la crise ont été cristallisés par la faillite de quelques banques américaines et européennes. En effet, depuis l'année 2000, afin de soutenir la croissance dans la logique du système capitaliste, les banques américaines ont initié des crédits hypothécaires à haut risque ou subprimes. La procédure fut surtout appliquée dans le secteur immobilier, en ce sens que les clients pouvaient obtenir facilement des prêts bancaires, mais les crédits sont « rechargeables », c'est-à-dire que les valeurs immobilières en augmentation entraînent des crédits additionnels en conséquence, mais il arrive un moment où les emprunteurs ne peuvent plus rembourser, ce qui a causé des problèmes au niveau des banques, débouchant sur la faillite.

Le déclic fut la faillite aux USA de la Banque Lehman Brothers, puis il y a eu l'effet domino en Europe avec le Groupe Hypo Real Estate en Allemagne, Fortis en Belgique, Unicredit en Italie, etc...

Ce phénomène qui a entraîné des conséquences immédiates sur le marché boursier, et sur l'économie réelle aux USA et en Europe, fut suivie de réactions diverses de la part des puissances publiques, à telle enseigne que le séisme financier a montré les limites du libéralisme.

3.2. Les premières réactions face à la crise

En Septembre - Octobre 2008, la gravité des conséquences de la crise au niveau de l'économie virtuelle (volatilité du marché boursier) et au plan de l'économie réelle, a amené

les Etats américains et européens à réagir par l'adoption de mesures drastiques, mesures qui ne vont pas toujours dans le sens du libéralisme, réduisant l'intervention de l'Etat.

Pour l'essentiel, les interventions publiques conçues pour sauver le système sérieusement menacé par la crise, furent orientées dans deux directions, à savoir, d'une part, garantir les prêts interbancaires et les dépôts des épargnants, et d'autre part, recapitaliser ou refinancer les banques au bord de la faillite.

C'est dans ce sens que le gouvernement américain a adopté le Plan Paulson (du nom du Secrétaire au Trésor) avec une intervention à hauteur de 700 milliards de dollars US pour sauver le système.

Par ailleurs, si les pays européens étaient hésitants au début, après diverses concertations et l'aval du FMI, ils ont aussi adopté des mesures concertées appelées «Plan d'action concertée », ce plan fut suivi d'actions spécifiques dans chaque pays.

A cet effet, la France a débloqué 360 milliards d'euros pour garantir les besoins des banques et pour leur refinancement. L'Allemagne a aussi avancé 480 milliards d'euros dans le même sens. La Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne ont également réagi dans la même direction avec leur spécificité respective.

En l'occurrence, il faut noter que ces interventions renforcent le contrôle de l'Etat sur le système bancaire, actions que d'aucuns ont caractérisé de nationalisation indirecte.

La nouvelle situation engendrée par cette crise financière a véhiculé des idées visant à refonder le capitalisme, et à rediscuter les Accords de Bretton Woods arrêtés en 1945 au moment de la création du FMI et de la Banque Mondiale.

Ce courant d'idées, combiné avec l'ambiance des élections présidentielles aux USA du 4 Novembre 2008, a suscité l'organisation de rencontres à tous les niveaux. La plus importante réunion est celle qui a eu lieu le 15 Novembre 2008, à New York où s'est réuni le G20 composé du G8 et des pays émergents; il s'agit en fait de la rencontre au sommet initiée par les USA et les pays européens pour anticiper sur les conséquences de la crise. C'est au cours de cette réunion que fut arrêté le principe de la nécessité d'un Plan de lutte contre les dérives du système monétaire international.

La nouvelle architecture financière mondiale tiendra compte des quatre points suivants:

- soutenir l'économie mondiale pour relancer la croissance;
- établir un système de renforcement du système d'observation des marchés financiers internationaux;

- principe d'une gouvernance économique mondiale avec renforcement du rôle de surveillance du FMI. En outre, les pays émergents devraient être mieux représentés dans les organes du FMI et de la Banque Mondiale;
- à la demande des USA, ne pas céder aux sirènes du protectionisme, c'est-à-dire garder les bases fondamentales du capitalisme.

La mise en oeuvre de ces principes sera discutée lors de la prochaine réunion qui est prévue se tenir à Londres en Avril 2009, dans la mesure où l'administration du Président américain élu, Barack Obama, ne sera opérationnelle qu'à partir de l'investiture officielle programmée le 20 Janvier 2009.

En vue de rechercher des solutions communes à cette crise, les trois Etats leaders des pays émergents (Inde, Brésil, Afrique du Sud) se sont rencontrés à New Delhi en Octobre 2008; et toujours dans le même sens, des pays asiatiques et européens ont organisé une réunion au sommet à Pékin. A San Salvador a eu lieu le 29 Octobre 2008, le Sommet Ibero-américain réunissant l'Espagne, le Portugal et les pays latino-américains. Enfin, l'OMC a, également mis en place un groupe d'experts destiné à réfléchir sur les conséquences à terme de cette crise. Cependant, devant ces différentes réunions, il paraît opportun de parler de l'Afrique.

3.3. Les risques pour les économies africaines

En ce qui concerne l'Afrique, bien avant la crise financière internationale, le Continent a déjà subi les soubresauts de la crise alimentaire mondiale. Dès le début de l'année 2008, les émeutes de la faim se sont déroulées avec une tonalité particulière dans plusieurs grandes villes africaines. Le concept de « Révolution verte », initié sous la houlette de Kofi Annan, ancien Secrétaire Général de l'ONU, a été lancé pour pallier les conséquences de ce problème.

Toutefois, compte tenu de la prégnance actuelle de la crise financière au niveau mondial, force est de discuter les risques y afférents concernant les économies africaines.

Depuis le déclenchement des différentes réactions vis-à-vis de cette crise financière, qui se sont manifestées surtout aux Etats-Unis, en Europe et en Asie, l'Afrique semble rester dans l'expectative. Plusieurs raisons dictent cette position d'attente; entr'autres, il y a le fait que les pays africains seraient relativement éloignés de l'épicentre du séisme financier qui secoue le système globalisé; par ailleurs, l'Afrique serait dans une situation de faible bancarisation, ce qui se traduirait par des conséquences minimales de la crise sur les économies africaine. Cependant, il convient de signaler que certains hauts responsables africains se sont

plaints de la marginalisation de l'Afrique dans les grandes discussions visant à refonder le système capitaliste; en effet, seule l'Afrique du Sud est invitée à participer à la réunion au Sommet du 15 Novembre 2008 à New York; ce que les dirigeants africains considèrent comme une marginalisation du Continent, d'autant plus qu'en 1945, au moment de l'établissement des Accords de Bretton Woods, presque tous les pays africains étaient encore colonisés, donc laissés en dehors des grandes décisions au niveau mondial.

De ce qui précède, il paraît opportun de mettre en relief les risques ou les impacts probables de cette crise sur les économies africaines.

D'abord, force est de souligner que, d'une manière générale, l'Afrique connaît une croissance extravertie, car son économie est encore dépendante vis-à-vis de l'extérieur, donc les secousses enregistrées dans les pays industrialisés auront des impacts probables en Afrique.

La crise entraînera une limitation dans la circulation monétaire, ce qui va déboucher sur une diminution de la demande, notamment sur le plan des matières premières.

Ce phénomène engendrera des conséquences sur l'économie des pays exportateurs de matières premières comme la plupart des états africains, y compris Madagascar. Probablement, il va y avoir des impacts imprévisibles sur le plan industriel.

Le déficit probable au niveau des investissements directs étrangers (IDE) génèrera également une diminution sur le financement des projets et des aides extérieures.

Aussi est-il permis d'avancer que l'incertitude plane sur le financement des projets comme ceux prévus dans le MAP à Madagascar (2007-2011), d'autant plus que les indicateurs prévoient une récession inévitable en 2009.

3.4. Les réflexions anticipatives

La crise financière de 2008 entraînera des impacts importants sur l'économie réelle; Depuis Septembre-Octobre 2008, des réactions se sont manifestées pour anticiper et maîtriser les effets de cette crise aux USA, en Europe et en Asie ; à ce propos pour les analystes et experts, la récession semble être inévitable en 2009.

Par conséquent, au lieu de rester dans l'expectative, l'Afrique devrait adopter une position anticipative, d'autant plus que les risques sont réels sur les impacts de cette crise dans les économies africaines.

Dans le cas Madagascar, la réalisation du MAP (2007-2012), caractérisée comme la feuille de route du «gouvernement» dépend en grande partie des apports financiers extérieurs, du moins selon les discours officiels. Il est vrai qu'il s'agit là de la stratégie de l'ancien régime, ce qui signifie des incertitudes sur le plan industriel.

D'ores et déjà, au niveau des zones franches, on relève le chômage technique imposé au personnel à cause de la baisse des commandes extérieures. Cette situation va s'aggraver durant la période transitoire, car à la crise politico-économique malgache vont s'ajouter les impacts de la crise au niveau mondial.

Par ailleurs, des informations révèlent que, suite à la crise financière mondiale, les activités de Sherritt International vont diminuer en 2009 à cause de la chute du cours du nickel. C'est un mouvement qui va toucher les actions de Sherritt à Madagascar dans le cadre du projet minier d'Ambatovy présenté plus haut⁸⁸².

Par conséquent, à terme, le processus nécessite une mobilisation sur tous les plans pour réfléchir sur les impacts probables de cette crise.

Le concept de Think Tank ou intelligence stratégique, destiné à réfléchir sur le long terme doit être expérimenté dans divers domaines. Au niveau des Ministères, des groupes d'experts devraient travailler activement pour visualiser les risques et les opportunités tant sur le plan national que régional.

En effet, sur le principe, Madagascar a choisi l'intégration régionale en adhérant à la SADC, au COMESA, à la COI, mais encore faut-il pouvoir optimiser les avantages à escompter sur le plan économique par le biais de ces adhésions.

La recherche-développement constitue également un vaste chantier susceptible de mobiliser les universitaires locaux et l'intelligensia de la diaspora, effectivement plusieurs intellectuels, nationaux se plaignent de la préférence accordée aux compétences des experts étrangers.

En définitive, le moment est peut être venu de renforcer le rôle de l'Etat dans la mobilisation de tous pour le développement de la Nation.

Cette sous-section nous a permis de visualiser quelques pistes de réflexion susceptibles de promouvoir l'industrialisation à Madagascar.

D'abord, nous avons souligné la nécessité de maîtriser les contraintes de la globalisation en vue de comprendre les mécanismes y afférents. A cet égard, il importe de noter le paradigme dominant dans l'économie mondiale, cristallisé par la libéralisation générant des effets différentiels selon les pays.

Ensuite, en termes de réflexions prospectives, nous avons suggéré le renforcement du rôle de l'Etat, en vue de dynamiser les industries naissantes, ce qui implique l'identification des secteurs à appuyer et le ciblage des industries niches, c'est dans ce sens qu'a été discuté le

cas de la JIRAMA, avec son poids important dans l'alimentation en énergie des unités industrielles locales.

Enfin, des pistes de réflexion anticipatives ont été avancées concernant les impacts de la crise financière de 2008 sur l'économie, notamment au niveau industriel.

Les premières réactions enregistrées dans les pays développés face à cette crise consistent essentiellement à garantir les prêts interbancaires et les dépôts des épargnants, en outre des mesures portant sur la refondation et le refinancement des banques ont été prises; aussi avons-nous proposé l'expérimentation du concept de think thank ou intelligence stratégique, pour réfléchir sur le long terme en vue d'évaluer les impacts économiques de cette crise en Afrique, y compris Madagascar.

Au cours de cette section traitant des perspectives et d'évolution de l'industrie malgache, nous avons soulevé successivement les trois questions ci-après.

En premier lieu, nous avons visualisé l'évolution des politiques publiques de développement et leurs impacts sur l'industrie, tout en notant la fin de l'interventionnisme suivi par le désengagement de l'Etat du secteur productif, nous avons proposé la nécessité d'un Etat fort capable d'organiser d'une façon optimale les infrastructures susceptibles de favoriser le développement de l'industrialisation (routes, réseau ferroviaire, secteur maritime, aéroports et trafic aérien).

En deuxième lieu, en discutant de la relance du secteur privé comme levier de l'industrialisation, nous avons constaté la nécessité de sécuriser le climat des investissements par un cadre légal approprié (EDBM, 3P). Par ailleurs, a été souligné le caractère incontournable d'un secteur privé en mesure de faire face à la concurrence et à la compétitivité véhiculée par la globalisation. En outre, nous avons mis en relief le rôle des grands investissements capables de générer des effets d'entraînement comme c'est le cas dans les deux exemples évoqués dans le secteur minier (QMM, DYNATEC).

En dernier lieu, des pistes de réflexion ont été mises en relief. A ce propos, nous avons jugé utile de comprendre les mécanismes de la globalisation pour pouvoir maîtriser ses contraintes. De plus, en considérant la libéralisation comme paradigme dominant dans l'économie mondiale, avec des effets différentiels selon les pays, nous avons jugé opportun d'identifier les secteurs porteurs et les industries niches, et pour anticiper sur les conséquences de la crise mondiale dans le long terme, nous avons proposé l'expérimentation du concept de think thank au niveau local.

Au cours de ce dernier chapitre focalisé sur les perspectives industrielles des pays en développement (PED), nous avons toujours tenu compte du fil conducteur considérant

l'industrialisation comme moteur du développement d'un pays. Suivant cette hypothèse, ont été abordées successivement la section relative à la relance de l'industrie des pays en développement, et celle concernant les perspectives d'évolution de l'industrie malgache.

En ce qui a trait à la relance de l'industrie dans les pays en développement, nous avons d'abord visualisé les conditions préalables à l'industrialisation, qui consistent à la fois à dépasser les industries inadaptées aux besoins du Tiers-monde, et à maîtriser les mécanismes de la globalisation. Ensuite, des orientations nouvelles ont été proposées, notamment la nécessité de l'insertion dans le commerce international face aux réalités de l'économie globalisée. En outre fut souligné le besoin d'un Etat fort, capable d'optimiser à la fois le développement des industries naissantes et le rôle majeur de la recherche-développement. Enfin, nous avons évoqué l'intégration économique basée sur le marché et la production comme une des réponses pertinentes devant les défis de la globalisation, à ce sujet, malgré ses limites, l'intégration régionale semble être plus réaliste en Afrique que l'intégration au plan continental.

En ce qui concerne les perspectives d'évolution de l'industrie malgache, à considérer comme levier du développement nous avons mis en relief la fin de l'interventionnisme, qui nécessite l'existence d'un Etat fort, en mesure de bien gérer des infrastructures (secteurs routier, ferroviaire, maritime, aéroports et trafic aérien) susceptibles de véhiculer des effets d'entraînement sur l'industrie. Par ailleurs, afin de relancer le secteur privé qui est indispensable pour promouvoir le développement de l'industrie, les exigences de la concurrence et de la compétitivité demandent une sécurisation du climat des investissements par les pouvoirs publics. De plus, ont été discutés les cas des gros investissements miniers comme le QMM et le DYNATEC.

Par surcroît, nous avons proposé quelques pistes de réflexion pour dynamiser l'industrie malgache face au paradigme dominant véhiculé par la libéralisation de l'économie. C'est dans cette optique que nous avons souligné l'importance du renforcement du rôle de l'Etat fort, en vue d'identifier les secteurs à appuyer pour accompagner la promotion de l'industrie ; ainsi fut mis en exergue le cas de la JIRAMA considérée comme locomotive dans la branche « énergie ».

En dernière analyse, à la suite des réactions des pays industrialisés, face à la crise financière mondiale de 2008 (garantie des prêts bancaires et des crédits, refondation des banques), nous avons suggéré l'expérimentation du concept de Think Tank ou intelligence stratégique, pour gérer les impacts locaux de cette crise.

Conclusion de la partie III

Dans cette troisième et dernière partie de notre travail portant sur l'industrialisation des pays en développement dans le cadre de la mondialisation, nous avons consacré deux chapitres traitant de deux séries de questions complémentaires.

Dans le cadre du premier chapitre, nous avons discuté de la logique de la mondialisation et des nouvelles stratégies industrielles.

D'abord, nous avons commencé par examiner les caractéristiques de la globalisation en partant du développement de la pensée libérale et en soulevant les questions relatives à la globalisation du marché mondial et à globalisation financière.

Ensuite, nous avons montré les conséquences qui s'ensuivent en y incluant le développement des NTIC.

Comme de nouvelles stratégies industrielles s'avèrent nécessaires, aussi avons-nous essayé de voir, dans un premier temps, ce qu'il y a à retenir d'essentiel dans la stratégie de mondialisation de l'industrie pour mieux comprendre les changements qui y sont associés et qui ont des répercussions sur le paysage industriel.

Dans un second chapitre, nous avons visualisé les perspectives industrielles des pays en développement en privilégiant les expériences historiques africaines, notamment l'évolution de l'industrie malgache confrontée au défi de la mondialisation. A ce propos, nous avons montré la nécessité de dépasser les industries inadaptées aux besoins des pays anciennement colonisés. C'est dans cette optique qu'il s'avère indispensable de comprendre les exigences de la globalisation, et de maîtriser les mécanismes y afférents.

Les divers constats auxquels nous avons été mis en présence nous ont conduit à suggérer des pistes de réflexion pour le futur et que l'on peut synthétiser globalement par le renforcement du rôle de l'Etat particulièrement dans le contexte de la crise financière mondiale de 2008. A cet égard, dans la ligne de l'intervention de l'Etat dans les pays développés par la garantie des prêts bancaires et des dépôts, ainsi que par le refinancement des banques, il semble opportun pour les pays africains de mettre en place des groupes de réflexion pour le long terme afin d'anticiper les conséquences de la crise.

CONCLUSION GENERALE

A présent, nous arrivons au terme de ce travail traitant du rôle de l'industrialisation dans le développement, avec la mise en relief du cas de Madagascar comme exemple historique.

En guise de conclusion générale relative à nos investigations, nous allons rappeler les points saillants de nos travaux, avec les questions théoriques soulevées, tout en mettant en exergue quelques réflexions prospectives.

Nous avons souligné dès le départ que l'industrialisation a joué un rôle majeur dans le développement économique et social de divers pays; cette assertion est démontrée par les exemples historiques discutés portant sur la situation des pays de la Triade, c'est-à-dire les Etats-Unis, l'Europe et le Japon, auxquels se sont joints les Nouveaux Pays Industriels (NPI).

Cette constatation est sous-tendue sur le plan théorique, par l'analyse du Capitalisme depuis le 18^{ème} siècle, en passant par la phase impérialiste déclinée en recherche de débouchés dans les colonies, et pour aboutir actuellement à l'ère de la mondialisation moderne engendrée par la globalisation de l'économie.

En l'occurrence, il n'est pas superflu de rappeler les trois articulations majeures adoptées dans nos recherches : d'abord les considérations générales sur l'industrialisation, ensuite l'industrialisation à Madagascar et enfin l'industrialisation des pays en développement dans le cadre de la mondialisation.

Par ailleurs, force est de visualiser les idées essentielles développées au cours de notre étude.

Le processus d'industrialisation a émergé à partir de ce qu'il est convenu d'appeler la Révolution industrielle, commencée en Angleterre, et qui s'est propagée en France et en Allemagne. Ce phénomène s'est étendu aux Etats-Unis et a englobé les pays colonisés au cours du 20^{ème} siècle. En Occident, avant la Révolution d'Octobre 1917 en URSS, où l'on parlait de planification impérative, les stratégies de développement n'étaient pas explicites au niveau des Etats; aussi l'industrialisation se présentait-elle comme un phénomène latent, provoqué au hasard des découvertes et des volontés individuelles ou privées. Les stratégies économiques, caractérisées par le libre-échange, ont dominé l'évolution des industries dans les métropoles, d'autant plus que ces dernières pouvaient compter sur les débouchés naturels constitués par les colonies.

En revanche, dans les pays du Tiers-monde dont la plupart étaient colonisés, les stratégies de développement vont se poser au moment des Indépendances, où l'on visait à

construire une nouvelle société. Dans cette perspective, l'industrialisation est confrontée aux choix idéologiques, mais aussi aux réalités socio-économiques caractérisées par la dépendance. Aussi peut-on s'interroger s'il existe une industrialisation spécifique au développement du Tiers-monde, ou si les industries tolérées dans les pays dépendants ne sont que les retombées des stratégies mondiales des firmes multinationales (FMN). En effet, les types d'industrie rencontrés dans les pays en développement, comme Madagascar, dans les années 50, se situent en général dans le prolongement de l'économie de traite.

La Division Internationale du Travail, qui définit la spécialisation des pays, est le résultat de phénomènes de dépendance et de domination engendrés par le développement du capitalisme. Pour des économistes comme S. Amin en effet, la Division Internationale du Travail permet aux pays du Centre de monopoliser les industries de biens de production, tandis que l'exportation de matières premières agricoles et minières continue, avec des nuances diverses, à être l'apanage des anciennes colonies. En revanche dans les années 60-70, les industries diverses, résultant de la substitution aux importations, ne constituent qu'une évolution dans cette économie mondiale dominée par les pays industrialisés.

En étant intégrés dans ce circuit économique mondial foncièrement en faveur des pays développés, les Etats nouvellement indépendants, dont Madagascar, sont confrontés à beaucoup de difficultés. Au cours de nos investigations, nous avons pu constater réellement que les industries malgaches doivent faire face à des problèmes divers. En terminant cette étude, nous estimons nécessaire de montrer les dimensions atteintes par l'industrie malgache, en soulignant une fois de plus l'importance de ces problèmes, afin de mieux apprécier la place de l'industrialisation dans le processus de développement.

Le principal obstacle au développement industriel est d'ordre financier. Il existe, cependant, en plus du manque de capitaux un ensemble de barrières qui rendent difficile, sinon impossible, une réorientation de l'industrie malgache. Il est vrai qu'à partir des années 80, où l'on assiste au triomphe du libéralisme dans le cadre de la globalisation, l'insuffisance des moyens internes de financement est à l'origine du contrôle accru du FMI et de la Banque Mondiale sur l'économie malgache. En prônant le Consensus de Washington, ces Institutions Financières Internationales ont imposé leurs Programmes d'Ajustement Structurel. Les grandes orientations concrétisées dans les programmes d'action sont certes bien définies ; les difficultés résident cependant dans leur mise en application qui, dans la plupart des cas, ne tiennent pas compte des facteurs économiques négatifs (chute des produits agricoles d'exportation, donc baisse des ressources de l'Etat voire celle du PIB). La préoccupation

majeure des experts du FMI est exclusivement la stabilisation macroéconomique (stabilité des prix, retour à l'équilibre budgétaire).

Dans le cadre de la libéralisation de l'économie, nous avons mis l'accent sur le rôle joué par le secteur privé, en particulier dans le domaine industriel. L'objectif est la poursuite d'une forte croissance économique basée sur le développement d'un secteur privé concurrentiel. Il appartient donc à l'Etat de fournir un cadre plus incitatif pour toutes les activités d'investissement, et il s'agit de mettre l'accent sur les activités d'exportation avec des impacts favorables à l'accroissement de l'emploi et à l'entrée de devises. Dans ce sens, Madagascar a orienté sa stratégie de développement sur la promotion des industries d'exportation, notamment les Zones Franches Industrielles (textile/habillement), et tout en cherchant à se positionner sur des marchés niches (chocolat, litchi, produits halieutiques ...).

Nous reconnaissons là que si l'on tient à repenser la place de l'industrialisation dans le processus de développement, il faudrait proposer de nouvelles stratégies qui prennent en compte les contraintes objectives découlant de la globalisation.

De ce qui précède, il paraît opportun de noter le paradigme dominant sur le plan théorique véhiculé par le libéralisme économique. La doctrine économique, devenue mondialisée, après la fin de la Guerre Froide, cristallisée par la chute du Mur de Berlin en 1989, a été recommandée par les bailleurs de fonds, pour être appliquée dans les pays du Tiers-monde.

Les différentes recommandations imposées aux pays à économie extravertie et dépendante du financement extérieur dans leur croissance, constituent ce qu'il est convenu d'appeler le «Consensus de Washington ». Les diverses conditionnalités, véhiculées par les bailleurs de fonds comme le FMI, la Banque Mondiale, l'Union Européenne, l'OMC ... ont été expérimentées au cours des années 80 dans les pays africains, notamment à Madagascar, dans le cadre de la Politique d'Ajustement Structurel.

Au cours de nos investigations, nous avons aussi mis l'accent sur les FMN qui sont à l'origine de l'accroissement des échanges internationaux, et elles contribuent largement à la mondialisation des économies (délocalisation, spécialisation des filiales des FMN à l'étranger notamment dans les PED). Il est apparu, par conséquent, que l'intérêt à l'échange, prôné par les défenseurs du libre-échange, est encore loin d'améliorer la position des PED comme Madagascar. La participation aux échanges mondiaux, certes incontournable, implique de la part des PED le financement, la recherche de débouchés, la généralisation de l'économie de marché et en particulier l'importance même de l'information diffusée en permanence.

Ces politiques faisant appel aux Investissements Directs Etrangers (IDE), et privilégiant l'exportation des produits primaires ont été confirmées par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), qui visent à réduire de moitié la pauvreté en 2015. L'optimisation des IDE génère des effets d'entraînement sur l'industrialisation avec les impacts positifs y afférents en matière d'emploi.

En dépit de son caractère insulaire, Madagascar n'a pas échappé à la prégnance de la globalisation. Depuis une quinzaine d'années, les stratégies économiques, proposées par les différents régimes successifs dans le pays, étaient conçues dans la logique du libéralisme recommandée par les Institutions Financières Internationales. Il en est ainsi du Document Cadre de Politique Economique (DCPE), de la fin des années 90, devenu Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) en 2003, et transformé par l'ancien régime en Madagascar Action Plan ou MAP en 2006.

Les diverses stratégies, orientées vers le libéralisme, appliquées dans plusieurs pays du Sud, pas toujours abouti aux résultats escomptés, car le décollage de l'industrialisation semble se faire attendre. Il est vrai que les pays émergents, qui évoluent dans des conditions historiques particulières, arrivent à démarrer leur industrialisation, par exemple l'Inde et la Chine ont pu s'insérer d'une manière dynamique dans les échanges internationaux. Il reste à savoir si leur expérience peut être généralisable, voire même transposable, aux autres pays pauvres, où le pays légal est souvent en décalage avec le pays réel vivant dans une économie désarticulée, débouchant sur une pauvreté croissante.

Depuis une décennie, les experts du mouvement altermondialiste n'ont pas cessé de dénoncer la «globalisation sauvage» en proposant la mondialisation autrement; cependant force est de reconnaître que les courants d'idées altermondialistes sont encore loin d'être optimisés dans les pays pauvres; paradoxalement, les forums économiques et sociaux organisés par le mouvement altermondialiste mobilisent beaucoup plus les militants originaires des pays industrialisés.

Nous avons constaté que les activités industrielles, dans un pays du Sud comme Madagascar, ne peuvent qu'évoluer sous les contraintes de la globalisation, les types d'industrialisation, expérimentés dans cette logique libérale, ont montré leurs limites objectives.

La crise financière mondiale de 2008, évoquée à la fin de la troisième partie de notre thèse, a montré les limites du système capitaliste libéral basé initialement sur les Accords de Bretton Woods de 1945, et amplifié par le monétarisme qui a été développé par M. Friedman. Pour les monétaristes, la monnaie joue un rôle très important dans l'économie et pour éviter

de graves effets pervers, les autorités monétaires doivent renoncer à toute politique monétaire discrétionnaire.

La reconnaissance des limites du système libéral a amené les Etats américains et européens à intervenir par le déblocage de capitaux, en vue de sauver les banques au bord de la faillite, et cela dans le but de maîtriser les graves conséquences tant sur le plan économique que social. Cette intervention de l'Etat, dans des conditions exceptionnelles, a mis à l'ordre du jour les idées visant à la refondation du système capitaliste, et à la renégociation des Accords de Bretton-Woods. En somme, sous la pression de la conjoncture et pour sauvegarder leurs intérêts vitaux, les Etats des pays industrialisés n'ont pas hésité à intervenir dans le libre jeu du marché.

Par conséquent, dans les pays du Sud, sous ajustement structurel, avec une économie extravertie, il paraît plausible de prôner l'intervention conséquente des pouvoirs publics, même si le désengagement de l'Etat demeure une recommandation des bailleurs de fonds. C'est pourquoi, nous avons particulièrement insisté sur cette nécessité de l'action des pouvoirs publics selon les situations spécifiques de chaque pays. Dans nos réflexions prospectives, il est évident que cela exigerait une forte capacité de négociation, avec une bonne connaissance des dossiers à bien ficeler. Sur le plan de la théorie, cette idée pourrait rejoindre les thèses de J.-M. Keynes, qui pense que les interventions de l'Etat, pour réguler l'économie, sont légitimes.

En dernière analyse, après cette synthèse des grandes lignes de nos réflexions, force est de reconnaître les limites de nos investigations.

D'une part, compte tenu de l'étendue de notre sujet, et de notre ambition de réfléchir à l'échelle de Madagascar, des lacunes peuvent être relevées ici et là, à cause des difficultés matérielles dans la collecte des données, ce qui a entraîné une insuffisance relative des aspects quantitatifs dans notre approche. D'autre part, le rôle majeur de l'industrialisation dans les stratégies de développement demeure toujours un sujet d'actualité, surtout avec les impacts des diverses crises économiques qui sévissent dans le monde, dont la dernière en date est celle de la crise financière de 2008; aussi n'avons-nous pas l'outrecuidance de prétendre avoir épuisé le débat qui véhicule un enjeu politique important.

Néanmoins, malgré ces quelques imperfections, nous estimons que notre analyse a permis à la fois de soulever des problèmes majeurs, et de poser des questions susceptibles d'être approfondies dans les recherches ultérieures.

En l'occurrence, il paraît utile d'avancer en guise de perspectives, les pistes de réflexions suivantes.

Madagascar est une Grande Ile, et l'exploitation de ses potentiels économiques devrait s'appuyer sur un réseau maritime performant; en effet, la plupart des installations portuaires malgaches sont obsolètes, or dans le cadre de la libéralisation des échanges internationaux, les conteneurs sont devenus essentiels et les grands bateaux transportant une masse critique de tonnage, nécessitent pour accoster, la réhabilitation des tirants d'eau dans les ports comme Toamasina, Mahajanga, Manakara, Taolagnaro, ... De plus, les réseaux routiers et ferroviaires méritent également d'être réhabilités, en vue d'accompagner efficacement l'industrialisation, tout en misant sur l'économie portuaire qui doit être consolidée, car elle offre divers avantages, notamment les possibilités d'importation et d'exportation.

Par ailleurs, les caractéristiques géographiques de Madagascar, distribuées globalement en hautes terres et en zones littorales, n'ont pas été suffisamment exploitées sur le plan industriel. Par exemple, en plus des principales chutes d'eau déjà opérationnelles, d'autres sites pourraient être exploités pour fournir de l'énergie hydroélectrique, facteur indispensable pour soutenir les unités industrielles et pour éviter les pénuries récurrentes qui entravent l'essor industriel. La richesse en eau devient ainsi un atout pour les pays qui peuvent se doter de centrales hydroélectriques.

En outre, les grands projets miniers et agro-industriels, résultant des IDE devraient déboucher sur des retombées tangibles au niveau des PME/PMI locales qui, pour le moment, ont encore du mal à s'intégrer aux activités des grandes compagnies minières.

Sur un autre plan, nous avons mis l'accent sur la montée en puissance des TIC qui s'avère incontournable dans le contexte actuel, et cela compte tenu d'une demande croissante des entreprises, des grands projets, des Ongs, de l'Administration. Toutefois, en dépit de la tendance à la fracture numérique, ce phénomène mérite d'être positif par la création des industries de services, capables d'absorber une partie de la main d'œuvre qualifiée.

Pour terminer, il convient d'avancer en termes de perspectives que la recherche-développement et le transfert de technologie sont des éléments à gérer pour la promotion de l'industrie; ce qui suppose une redynamisation optimale des universités, des établissements d'enseignement supérieur et des centres de recherches à Madagascar.

NOTES DE FIN

¹ Gendarme R., 1963 - *L'économie de Madagascar*. éd. Cujas, pp. 138-139.

² Dictionnaire Quillet de la langue française.

³ Définition extraite de : COTTA - *Dictionnaire des sciences économiques*, éd. MAME.

⁴ D'où la notion de « Révolution industrielle » à laquelle fait allusion :

Beckouche P., 1993 - *Industrie, un seul monde*, Ratier, p.5.

⁵ Clark C., 1960 - *Les conditions du progrès économiques*, éd. PUF.

Colin Clark, un Australien et Jean Fourastié, un Français, ont insisté sur cette répartition des activités économiques entre les trois secteurs.

⁶ op. cit. COTTA pp. 413-416.

⁷ Cardinier J.-P., 1977- *Le Pari industriel*, éd. France Empire, p. 27.

⁸ Freyssinet J., 1966 - *Le concept du sous-développement*, éd. Mouton et C^{ie}, p. 150.

⁹ Cuisenier J., 1961 - *Sous-développement, industrialisation, décolonisation*, éd. Esprit, p. 367.

¹⁰ Albertini J.-M., 1967 – *Les mécanismes du sous-développement*, Les éd. ouvrières, p. 240.

¹¹ Destanne de Bernis G., 1966 - Industries industrialisantes et contenu d'une « politique d'intégration régionale », in: *Economie appliquée* (N°3 et 4) Paris.

- 1963 – L'industrialisation en Algérie, In « Problème de l'Algérie Indépendante » éd. PUF

¹² Dahmani M., 1982 - *L'élaboration rationnelle et irrationnelle des ressources naturelles*. Université de Lille III, Atelier national de Reproduction des Thèses, p. 23.

¹³ URSS: *Union des Républiques Socialistes Soviétiques*.

¹⁴ Economie Politique - Dictionnaire. Ed. du Progrès, p.194.

abc. Notions de sciences politiques, 1982 - *Lexique des termes politiques*. Moscou, éd. ANP, p. 40

¹⁵ Plan Goelro ou encore Plan d'Etat de l'électrification de la Russie.

¹⁶ Sur les pays socialistes :

. Bettelheim Ch., 1950 - *L'économie soviétique*. Paris, éd. Sirey.

. Lavigne M., 1979 - *Les économies socialistes*. Paris, Armand Colin, coll. U.

. Jalée P., 1976 - *Le projet socialiste*. Paris, éd. Maspero, FM/petite collection.

¹⁷ Sur ce sujet, il convient de citer notamment les études suivantes :

- Judet P., 1981 - *Les nouveaux pays industriels*. Paris, éd. ouvrières.

- Judet P., - Courlet P., - Industrialisation et développement, la crise des paradigmes. In: Revue Tiers-monde, Tome XXVIII n° 107, Juil. – Sept. 1986.

- Sous la direction de Moïses Ikonicoff. - *La nouvelle industrialisation du Tiers-monde*. In: Revue Tiers-monde, Tome XXVIII n° 107, Juil. - Sept. 1986.

¹⁸ op.cit. Barre R., p121.

¹⁹ cf. Driakhlov N., Choukhardine S., Nikichov S., Pletnikov Y., 1979 - *La Révolution scientifique et technique*. Moscou, éd. du Progrès, p. 38.

²⁰ Mollet S., 1969 - *La nouvelle classe ouvrière*. Paris, éd. Le Seuil, p76.

²¹ . Sous la direction de Louis-Henri Parias, 1963 - *Histoire Générale du Travail*, L'ère des Révolutions. Paris, Nouvelle Librairie de France. 1963.

. Op.cit. Barre, p87.

²² op. cit. *Histoire Générale du Travail*, p. 236.

²³ op. cit. Barre., pp. 87-88.

²⁴ op. cit. Barre, p. 92.

²⁵ op. cit. Barre. p.117.

²⁶ Perrin J., 1983 - *Les transferts de technologie*. Paris, éd. La Découverte, Maspero, p. 36.

²⁷ Rostow W. W., 1963 - *Les étapes de la croissance économique*. Paris, éd. du Seuil, p24.

²⁸ Ambrosi Ch., Baleste M., Tacel M., 1973 - *Les Grandes puissances du monde contemporain*. Ed. Delagrave, t.2, p.57.

²⁹ Niveau M., 1979 - *Histoire des faits économiques contemporains*. Paris, éd. PUF.

Il l'a confirmé en ces termes : «La production d'énergie électrique double entre 1923 et 1929 et la production de tous les appareils électriques est entraîné à la hausse» p. 216.

³⁰ op. cit. *Histoire Générale du Travail*, p. 230.

³¹ Siegfried A., - La crise britannique auXXe siècle. L'Angleterre des Années 30. Paris, Armand Colin, p54.

³² op. cit. Ambrosi Ch., Baleste M., Tacel M., p. 57.

³³ Denis R., 1966 - *Histoire de la pensée économique*, éd. PUF, p. 550.

- D. Ricardo et son analyse du commerce international et la loi des coûts comparatifs :

- « Ricardo et la loi des coûts comparatifs », *Alternatives économiques* n°125, mars 1995

- l'apport majeur de Paul Anthony Samuelson demeure, dans le domaine du commerce international, le théorème HOS (Hecksher, Ohlin, Samuelson) dans lequel il élargit la loi des coûts comparatifs de Ricardo d'où : P., A. Samuelson, 1947 – *Les fondements de l'analyse économique*, éd. Gauthier – Villars, 1971.

- A. Smith, 1776 – Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, éd. Economica, 2 tomes, 2000.

³⁴ - Krugman P., 1998 – La mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre échange, Paris, éd. La Découvert/Maspero, 2000.

- Krugman P., Obstfeld M., 1992 – Economie internationale, éd. Boeck Université, 200.

- List F. L., 1840 – Système d'économie politique, éd. Gallimard, 1998.

- Montoussé M., 1999 – Théories économiques, Bréal, p. 77.

³⁵ A propos du Capitalisme des monopoles, mentionnons les ouvrages suivants:

- Baran P., Sweezy P., 1968- Le capitalisme monopoliste. Paris, éd. Maspero.

- Boccara P., 1974 - Etudes sur le capitalisme monopoliste d'Etat. Paris, éd. sociales.

³⁶ Rosier B., 1987- *Les théories des crises économiques*. Paris, éd. La Découverte, Maspero, pp. 60-61.

³⁷ Lénine V., 1970 - *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*. Pékin, éd. en langues étrangères, pp. 92 et suivantes.

³⁸ Michalet C. -A., 1976 - *Le capitalisme mondial*. Paris, éd. PUF.

³⁹ op. cit. Michalet. p.64.

⁴⁰ op. cit. Michalet. p. 155.

⁴¹ op. cit. Ambrosi Ch., Baleste M., Tacel M., p. 96.

⁴² et

⁴³ Les ouvrages suivants traitent de Keynes:

. Rosier B., 1987 - *Les théories des crises économiques*. Paris, éd. La Découverte / Maspero, p58.

. Stewart M.,- 1969 - *Keynes*. Paris, éd. du Seuil.

. Keynes J. M., 1966 - *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*. Paris, éd. Payot.

. Keynes, dans son analyse, s'est appuyé sur le concept de « Demande effective ».

«La Demande effective, qui englobe la consommation et l'investissement, est le moteur de l'économie ».

in: Dictionnaire des sciences économiques et sociales p. 135 et dont les auteurs sont Agostino S., Deubel P., Montoussé M., Pourcel P., Renovard G., 2003, éd. Breal.

⁴⁴ op. cit. Rosier B., p54.

⁴⁵ Le phénomène le plus important est la disparition actuelle de la bi-polarisation Etats-Unis / URSS (Union des Républiques Socialistes Soviétiques), instaurée après la Deuxième Guerre Mondiale. On assiste par conséquent à l'émergence d'un monde beaucoup plus complexe dans lequel les blocs ont disparu. Perestroïka et Glasnost vont ébranler les fondements idéologiques des démocraties populaires.

⁴⁶ La notion de développement économique sera approfondie à travers les quelques théories que nous exposerons sous forme de thèses généralisées.

⁴⁷ op. cit. Rostow W.W.

⁴⁸ Rostow dénombre cinq stades allant de la société traditionnelle en passant par la société de phase transitoire, le décollage, le progrès vers la maturité pour aboutir à l'ère de la consommation de masse.

. Gunder Frank A., 1972 - *Le développement du sous-développement* : l'Amérique Latine. Paris, éd. Maspero, p.64

⁴⁹ Marx K., 1947 - *Travail salarié et capital*. Paris, éd. sociales.

⁵⁰ op. cit. Lenine V.

⁵¹ et

⁵² op. cit. Lenine V. p.71.

⁵³ Luxembourg R., 1967 - *L'accumulation du Capital*. Paris, éd. Maspero.

⁵⁴ Marx K., - *Le Capital*. Paris, éd. sociales, Livre 1^{er} t. 3, p7.

⁵⁵ Amin S., 1970 - *L'Accumulation à l'échelle mondiale*. Paris, Union Générale d'Editions.

- 1970 – *L'accumulation à l'échelle mondiale*. Critique de la théorie du sous-développement, Paris, éd. Anthropos, p. 16.

- 1986 – *la déconnexion*, Paris, éd. La découverte/Maspero.

Samin Amin a fait également part de sa théorie de la déconnexion dans son interview accordé au magazine Afrique n° 394 du 23 Février au 8 Mars 1987.

⁵⁶ Perroux F., 1948 - *Le Capitalisme*. Paris, éd. PUF.

⁵⁷ op. cit. Amin S. - *L'Accumulation à l'échelle mondiale*.

⁵⁸ Pour aller plus loin avec ces auteurs mentionnons successivement leurs ouvrages majeurs respectifs:

- Aldona Ramon Losada, 1972 – la dialectique du sous-développement. Paris, éd. Anthropos.

- Amin S., 1970 - *L'Accumulation à l'échelle mondiale*. Paris, Union Générale d'Editions.

. 1973 - *Le développement inégal* Paris, Les éditions de Minuit.

- Baran P., 1979 - *Economie politique de la croissance*. Paris Ed. Maspero.

- Cardoso Fernando Henrique, 1971 – *Politique et développement dans les sociétés dépendantes*. Paris, éd. Anthropos

- Furtado C., 1970 – *Théorie du développement économique*. Paris, éd. PUF

. 1970 – *Développement et sous-développement*. Paris, éd. PUF

. 1984 - *Le Mythe du développement*. Paris, éd. Anthropos.

- Gunder F., 1970 - *Développement du sous-développement*. Paris, éd. Maspero.

- Michalet A., 1976 - Le Capitalisme mondial. Paris, éd. PUF.

⁵⁹ C'est la nouvelle stratégie industrielle définie dans une perspective de croissance économique et qui correspond à la nouvelle politique économique préconisée par la Banque Mondiale en Afrique.

⁶⁰ cf. Richardot H. et Schnapper B., 1971 - *Histoire des faits économiques jusqu'à la fin du XVIIe siècle*. Paris, éd. Dalloz, p.358.

⁶¹ Mentionnons à titre indicatif des auteurs qui ont axé leurs travaux sur l'importance accordée à l'agriculture et parmi lesquels, nous citons :

- Sous la direction de Samir Amin, un ouvrage collectif paru en 1975 - *L'agriculture africaine et le capitalisme*. Paris, éd. Anthropos Idep.

- Richardot H. et Schnapper B., ouvrage cité à la page précédente.

- Dumont R., 1962 - *L'Afrique Noire est mal partie*. Paris, éd. du Seuil.

. 1972 - *Paysannerie aux abois*. Paris, éd. du Seuil.

. 1975 - *La croissance de la famine*. Paris, éd. du Seuil.

- George S., *Comment meurt l'autre moitié du monde ?* Paris, ed. Laffont.

. *Les stratégies de la faim*. Genève, éd. Grounauer.

⁶² Par exemple, la première implantation de Nestlé au Brésil date de 1921 et elle sera suivie de celle de l'Argentine en 1931.

⁶³ Jean Bernard Maharoy, « Hier, les industries de substitution », dans les dossiers Jeune Afrique, Juil. - Déc. 1975, pp. 67-70.

⁶⁴ Pour aller plus loin dans les FMN, relevons entre autres

- Cardoso F., et Faletto E., *Développement et Dépendance en Amérique Latine*. Paris, éd. PUF.

- Furtado F., 1970 - *Théorie du développement économique*. Paris, éd. PUF

. 1964 - *Le Brésil à l'heure du choix* PLON.

- Maryse Fabri dans son article: « Une impasse: la substitution d'importation », in : Revue L'économiste du Tiers-monde, Février- Mars 1976.

⁶⁵ CIMOS : Société d'études sise à Paris 75020. 29, Rue Orfila.

⁶⁶ PAS qui sera examinée plus profondément dans les pages ultérieures.

⁶⁷ Revue Tiers-monde, sous la direction de Moïses Ikonicoff - *La nouvelle industrialisation du Tiers-monde*. Paris, éd. PUF, t. XXVII, n° 107, Juil. - Sept. 1986, p. 543.

Plus exactement, dans cette revue, Marc Hubert a fait paraître (pp. 537 à 557), un article intitulé : « La socio-dynamique industrialisante » où il procède à une approche de l'industrialisation fondée sur le concept de Système Industriel Mondial (SIM).

⁶⁸ Malkin D. dans sa Communication: «*L'évolution des pays développés et les perspectives industrielles du Tiers-monde*» lors du Colloque UNITAR IDEP Dakar en Juillet 1977.

⁶⁹ Judet P., 1981 - *Les nouveaux pays industriels*. Paris, Les éd. Ouvrières, p. 4.

⁷⁰ Le redéploiement industriel, une politique industrielle qui consiste en un transfert vers le pays en développement des industries anciennement localisées au Centre.

⁷¹ op. cit. plus haut.

⁷² Pour ce qui est des industries textiles, il est question à l'heure actuelle de «relocalisation industrielle ». Cela signifie qu'avec les progrès technologiques, les pays industrialisés vont récupérer ce genre d'activités industrielles pour l'implanter de nouveau chez eux où ils ont découvert un processus de fabrication coûtant moins cher.

⁷³ Il ne s'agit pas pour nous de faire ici un exposé théorique et approfondi mais plutôt de dégager l'essentiel des idées émises par les auteurs qui se sont penchés là-dessus.

⁷⁴ Hirschmann A. O., 1964 - *La stratégie du développement économique*. Paris, éd. Ouvrières.

⁷⁵ et ⁷⁷

⁷⁶ Gendarme R., 1973 - *La Pauvreté des Nations*. Paris, éd. Cujas.

Dans son ouvrage, Gendarme utilise la notion de *Croissance déséquilibrée* pp. 617-618

⁷⁷ - Ragnar Nurske, 1968 - *Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés*. Paris, éd. Cujas.

- Robert Solow, 1956 – *Une contribution à la théorie de la croissance économique*. In, les problématiques de la croissance économique, sous la dir. De Gilbert Abraham – Frois éd. Economica, 1977.

- Rosenstien – Rodan P., 1954 – *Les besoins en capitaux des pays insuffisamment développés*, Economie appliquée.

⁷⁸ et ⁸⁰

⁷⁹ - Amin S., 1973 - *Le développement inégal*. Paris, Les éd. de Minuit.

- Mamadou Alpha Barry, 1997 - *Economie du développement. Les Grands pionniers*. Ed. Gideppe, p. 111.

⁸⁰ URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

⁸¹ Benachenhou A., 1985 - *Introduction à l'Economie Politique*. Alger, Office des Publications Universitaires, p. 234.

⁸² op. cit., Schnapper B., Richardot H., p. 304.

⁸³ op. cit., Schnapper B., Richardot H., pp. 295-296.

⁸⁴ Dobb M., Sweezy P.M., 1977 - *Du féodalisme au capitalisme : problèmes de la transition*. Paris, éd. Maspero, FM/Petite Cou., p. 135.

⁸⁵ Smith A., 1776 - Recherche sur la nature et les causes de la Richesse des Nations. Flammarion, coll. Garnier t. 1 et 2, 1999.

Cet exemple de la division du travail dans la manufacture d'épingles a été repris par

Gronier A.M., 1987 La productivité. Progrès social ou source de chômage ? pp. 56-57.

Pour aller plus loin : « Adam Smith, le père du capitalisme libéral », Alternatives économiques n°121, Novembre 1994.

⁸⁶ Ashton T.S., - *La Révolution industrielle* (1760-1830). Paris, Librairie PLON, pp. III, IV.

⁸⁷ Des doutes subsistent quant à l'apparition de la Révolution industrielle. C'est ce que sous-entend le passage ci-après : « Aucun auteur, pas même A. SMTTH n'avait une idée très claire de ce que signifiait réellement le processus conduisant à ce que les historiens économiques ont baptisé la Révolution industrielle, in: *Histoire de l'analyse économique I. L'âge des fondateurs*, par Schumpeter J., - 1983, éd. Gallimard, p. 213.

⁸⁸ Définition recueillie dans : Echaudemaison C.D., 1998 - Dictionnaire d'économie et des sciences sociales, Ed. Nathan, p. 384.

⁸⁹ Edmund Cartwright est l'inventeur britannique qui créa le premier métier à tisser mécanique moderne en 1785.

⁹⁰ On associe les noms de Bessemer, Siemens-Martin, Thomas Gilchrist, à la « Révolution de l'acier » ; ils en sont les initiateurs ; in: *Histoire Générale du Travail*, op. cit., p. 23.

⁹¹ - op. cit. Rostow W.W.

- op. cit. Niveau M., pp. 96-97.

⁹² TAKAFUSA NAKAMURA, 1985 - *Le développement économique du Japon moderne*, Ministère des affaires étrangères du Japon, p. 4.

⁹³ op.cit. Rostow W.W. p. 75.

⁹⁴ Merigot J., Froment R., 1963 - *Notions essentielles de Géographie économique*. Ed. Sirey, t. 1, P. 393.

⁹⁵ op.cit. Niveau M., p. 99.

⁹⁶ op.cit. Niveau M., p. 80.

⁹⁷ et

⁹⁸ op.cit. Rostow W.W., p. 142.

⁹⁹ et

¹⁰⁰ op. cit. Philip A. et Loïc, - *Histoire des faits économiques et sociaux*. t. 1, pp. 254-255.

¹⁰¹ Robert L. Mc. Can et Mark Perlman - *L'économie des Etats-Unis*, Agence d'information des Etats-Unis

Geoffrey Owen, 1968 - *Puissance de l'industrie américaine*. Paris: éd. du Seuil.

¹⁰² op.cit. Rostow W.W., P. 83.

¹⁰³ op.cit. Niveau M., p. 180.

¹⁰⁴ op.cit. Rostow W.W., p. 99.

¹⁰⁵ op.cit. Rostow W.W., p. 103.

¹⁰⁶ op.cit. Rostow W.W., p. 122.

¹⁰⁷ op.cit. Robert et L. Mc Can et Mark Perlman, p. 10.

¹⁰⁸ et.

¹⁰⁹ op.cit. *Les notions essentielles de géographie économique*, t. I, p. 439.

¹¹⁰ Du nom de l'inventeur belge Zenobe (1826-1901) inventeur de la première dynamo industrielle permettant de produire un courant électrique.

¹¹¹ op.cit. Philip A. & L., p. 262.

¹¹² op.cit. Niveau M., p.186.

¹¹³ et

¹¹⁴ op.cit. Lénine V., pp. 28 -29 - p26.

¹¹⁵ et

¹¹⁶ Définissons respectivement ces trois termes :

- Trust: « ce terme désigne à l'origine une situation propre aux Etats-Unis, dans laquelle les sociétés se regroupaient et confiaient à un homme de confiance (trustée) leurs pouvoirs de gestion », *in*: *Dictionnaire d'Economie et de Sciences sociales* de C. - D. Echaudemaison, 1998, Paris, Nathan, p. 452.

- Cartel: «entente entre plusieurs entreprises d'un même secteur d'activité ou plusieurs pays producteurs pour maîtriser le prix d'un produit par une régulation des quantités mises sur le marché » (ex : le Cartel du pétrole).

- Holding: « Société à activité purement financière qui détient et gère des participations dans d'autres entreprises afin d'en contrôler l'activité», *in*: *Sciences économiques et sociales. La nouvelle donne mondiale des Années 90*. C.- D., Echaudemaison, 1990, éd. Nathan, pp.558-563.

¹¹⁷ op.cit. Gronier A. - M. p. 58-59.

¹¹⁸ Le Taylorisme contribue à améliorer la productivité de la main d'oeuvre par la recherche d'une méthode de travail la plus efficace. Il consiste à accroître l'intensité du travail, à accélérer les cadences de travail de l'ouvrier de façon à réaliser des gains de productivité très élevés par la réduction des temps morts.

¹¹⁹ op.cit. Rostow W.W. p. 99.

¹²⁰ Ministère des Affaires étrangères, 1975 - *Le Japon en transition. Cent ans de modernisation*, p. 107.

¹²¹ op.cit. Niveau M. p.113.

¹²² L'exemple de la mise au point du soc de charrue par rapport à la traditionnelle charrue à bras en fait état.

¹²³ op.cit. *Le Japon en transition*, p. 39.

¹²⁴ op.cit. *Le développement économique du Japon moderne*, p.37.

¹²⁵ op.cit. *Le Japon en transition*, p48.

¹²⁶ Ministère des Affaires étrangères, 1980 - *Le Japon d'aujourd'hui*, p. 12.

¹²⁷ TAKA FUSA NAKA MURA et Bernard R.G. Grace. «*Le développement économique du Japon moderne*». Ministère des Affaires étrangères du Japon, 1985, pp. 31-32.

¹²⁸ op.cit. Barre R., p. 88.

¹²⁹ op.cit. Philip A. & L., p.51.

¹³⁰ op. cit. Siegfried A., - *La crise britannique au XXe siècle. L'Angleterre des Années 30*, p. 127.

¹³¹ Barbet P., 1983 - *Les énergies nouvelles*. Paris, éd. La Découverte / Maspero, p. 19.

¹³² op.cit. Barbet P., p. 20.

¹³³ op.cit. Siegfried A., p13.

¹³⁴ et

¹³⁵ op.cit. Siegfried A., pp. 42, pp. 87-88.

¹³⁶ Mollet S., 1969 - *La nouvelle classe ouvrière*. Paris, éd. du Seuil, p59.

¹³⁷ Sous la direction de Louis-Henri Parias, «*Histoire Générale du travail. La civilisation industrielle (De 1914 à nos jours)* », par Main Touraine, p. 135.

¹³⁸ op.cit. *Le Japon moderne*, p. 18.

¹³⁹ GATT: General Agreement on Tariff and Trade.

¹⁴⁰ op. cit. André et Loïc Philip, 1976 - *Histoire des faits économiques et sociaux*, t. 2, pp. 164-165.

¹⁴¹ Plan Marshall.

cf. Yves Barou et Bernard Keizer, 1988 - *Les Grandes économies*. Paris, éd. du Seuil, pp. 17 à 19.

¹⁴² cit. *Les Grandes économies*, pp. 45 et 18.

¹⁴³ pp. 59-60 plus haut et note 121 bas de page. En outre : L'OST a été mise en place par Frederic Taylor (1856-1915) d'où le Taylorisme qui s'est traduit par des gains de productivité dûs à l'élimination des temps morts et à l'intensification des cadences dans le travail des ouvriers.

cf. Taylor F.W., 1927 - *Principes d'Organisation Scientifique des usines*. Paris, Dunod.

¹⁴⁴ Sur le Taylorisme et le Fordisme, pour aller plus loin :

. op. cit. Gronier A.M., 1987 - *La productivité. Progrès social ou source de chômage*, Paris, Hatier 58 à 61.

. op. cit. Barou Y. et Keizer B., 1988 - *Les Grandes économies*, éd. du Seuil, p. 61.

. Beckouche P., 1993 - *Industrie : un seul monde*. Paris, Hatier, pp. 10-77-78.

Par extension, le terme Fordisme a été proposé par les « économistes de la régulation » (M. Aglietta, A. Lipietz, R. Boyer etc...) pour désigner un mode de régulation pour décrire le fonctionnement économique des grands pays industrialisés depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Ce mode de régulation est caractérisé par la

production de masse (standardisation) associée à la consommation de masse ; par de forts gains de productivité (économies d'échelle : baisse du coût d'un produit obtenue par sa fabrication en grande quantité).

¹⁴⁵ op.cit. Beckouche P., p. 34.

¹⁴⁶ op.cit. Beckouche P., pp. 40-41.

¹⁴⁷ Goussot M., 1988 - *L'industrie dans le monde*. Paris, Armand Colin, p. 18.

¹⁴⁸ et

¹⁴⁹ Fourastié J., 1979 - *Les Trente Glorieuses*. Ed. Hachette, coll. Pluriel, 2004.

Les Trente Glorieuses d'après Jean Fourastié sont reprises par Jean Henri Lorenzi dans son ouvrage « *La crise du XXe siècle* », éd. Economica. . -

¹⁵⁰ op.cit. Barou Y. et Keyser B., - *Les Grandes économies*, pp. 60-61.

¹⁵¹ op.cit. *Les Grandes économies*, p. 202.

¹⁵² p.cit. Niveau M., - *Histoire des faits économiques contemporains*, p. 413.

¹⁵³ «Europe et Etats-Unis demeurent les principales usines du monde. Au début des années 60, ils fabriquaient 61 % des produits manufacturés dans le monde. » in: op.cit. Beckouche P., 1993 - *Industrie: un seul monde*, Paris, Hatier, p. 22.

¹⁵⁴ op.cit. Beckouche P., p. 18.

¹⁵⁵ GATT: «General Agreement on Tariff and Trade » ou la traduction française: Accord Général sur les Tarifs et le Commerce, signé en 1947 par 22 pays à l'initiative des Etats-Unis.

¹⁵⁶ Teulon F., 1996 - *Le Commerce international*. Paris, éd. du Seuil, pp. 37-38-41.

¹⁵⁷ op.cit. Teulon F., p. 51.

¹⁵⁸ op.cit. Goussot M., p. 20.

¹⁵⁹ op.cit. Teulon F., p. 41.

¹⁶⁰ op.cit. TeulonF., p. 41.

op.cit. Goussot M., - *Industrie dans le monde*, p. 20.

¹⁶¹ Pays de l'OCDE incluant l'Europe, les Etats-Unis et le Japon. Ils font partie des pays industrialisés.

¹⁶² Rosier B., 1987 - *Les théories des crises économiques*. Paris, éd. La Découverte / Maspero, p. 25.

En partant des travaux de Kondratiev qui est à l'origine de la découverte de ces cycles longs, Rosier a souligné dans son ouvrage que des auteurs ont donné «des interprétations théoriques nouvelles » de la crise contemporaine avec une méthode d'approche en termes de «long waves» (au terme cycle a été substitué celui de « wave » ou « onde» pour mieux désigner l'existence de ces mouvements longs). A ce propos, mentionnons entre autres, les travaux de :

. Boccara P., 1973 - *Etudes sur le capitalisme monopoliste d'Etat : sa crise et son issue*. Paris, éd. sociales.

. Mandel E., 1980 - Long waves in Capitalist Development : the marxist interpretation. Cambridge University Press et Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'homme.

¹⁶³ Mandel E., 1982 - La crise 1974-1982. Ed. Flammarion, pp. 24-39.

¹⁶⁴ Hayek (Friedrich August Von), ce théoricien des sciences sociales qui maintient fermement la supériorité de la société libérale sur toutes les autres formes d'organisation sociale. Son oeuvre principale parue en 1931, s'intitule: «Prix et Production », éd. Calmann-Levy, 1975.

¹⁶⁵ op. cit. Barbet Ph., *Les énergies nouvelles*, p. 6.

¹⁶⁶ Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) créée en 1960 par le Venezuela, l'Iran, l'Irak, l'Arabie Saoudite et le Koweït; cartel dont les douze membres (1992) contrôlent une part importante de la production mondiale du pétrole.

Pirou J-P., 1999 - *Lexique des sciences économiques et sociales*. Paris, éd. La Découverte, coll. Repères, p.80.

¹⁶⁷ op.cit. Barbet Ph., pp. 6-7.

¹⁶⁸ op.cit. Barou Y., Keizer B., p. 215.

¹⁶⁹ Données recueillies dans : «La crise en Europe », sous la direction de Ralf Dahrendorf, éd. Fayard 1982, pp. 276-277.

¹⁷⁰ op.cit. Mandel E., 1982, - *La crise 1974-1982*, pp. 16-17.

¹⁷¹ A propos de la forte poussée inflationniste, il convient de citer ici, l'ouvrage de
op.cit. Rosier B., 1987, - *Les théories des crises économiques*, pp. 69-70.

¹⁷² op.cit. *La crise en Europe*, p. 87.

¹⁷³ op.cit. Mandel E, p. 214.

¹⁷⁴ op.cit Mandel E., p. 204.

¹⁷⁵ op.cit. - *La crise en Europe*, p. 87.

¹⁷⁶ op.cit. Goussot M., 1988 - *L'industrie dans le monde*, pp. 16-17.

¹⁷⁷ op.cit. Goussot M., p. 43.

¹⁷⁸ et

¹⁷⁹ op.cit. Goussot M., pp. 24-26.

¹⁸⁰ Fordisme désigne le mode d'organisation du travail dans l'entreprise et qui a été inauguré aux Etats-Unis avant la Première Guerre Mondiale par le constructeur automobile américain H. Ford [1863-1947].

¹⁸¹ op.cit. Gronier A-M., p. 61.

¹⁸² op.cit. Goussot M., p. 19.

¹⁸³ in: Dictionnaire de la mondialisation, éd. Ellipses, 2001, p. 210.

-
- ¹⁸⁴ Samuelson, Professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT) Prix Nobel d'Economie a été interviewé par Le Point N° 536 du 27 Décembre 1982.
- ¹⁸⁵ J.K. Galbraith dans sa interview accordée à Le Point en même temps que Samuelson.
- ¹⁸⁶ Même le Prime rate c'est-à-dire le taux de banques américaines accordé aux meilleurs clients atteignait les 20%.
- ¹⁸⁷ Le Point n° 700 du 17 Février 1986.
- ¹⁸⁸ Statistiques relevées dans Le Point n° 700 du 17 Février 1986, p. 49.
- ¹⁸⁹ Le Point n° 700 du 17 Février 1986, p. 41.
- ¹⁹⁰ Le Nouvel Observateur, du 31 Janvier - 6 Février 1986.
- ¹⁹¹ Daire A., 1989 - Les Politiques industrielles. Libéralisme ou intervention de l'Etat. Paris, Hatier, pp. 108-109.
- ¹⁹² P. BONAZZO dans son article: «*Economie Mondiale*» dans Express du 28 Février 1986- p. 35 note cette expression de Michel DEVELLE.
- ¹⁹³ En France se construit depuis une quinzaine d'années « Sophia-Antipolis », près de Nice, soit une sorte de zone industrielle d'un nouveau genre qui accueille indifféremment des établissements d'enseignement, des organismes publics de recherche et des entreprises publiques ou privées. Ainsi Sophia-Antipolis deviendra pour ses promoteurs la SILICON VALLEY française.
- Science et Vie Economique* N°6 - Mai 1985.
- ¹⁹⁴ Voir le *Nouvel Observateur* 22 au 28 Novembre 1985 pour de plus amples informations dans ce domaine- p.52.
- ¹⁹⁵ Bien que le phénomène colonial ait existé dans les autres continents, nous nous référons essentiellement dans ce passage à la situation vécue dans le continent africain.
- ¹⁹⁶ in Questions Ouest Africaines.
- Baletum Cultural de Guinée Portugaise.
- ¹⁹⁷ Rappelons que le «pacte colonial» date du XVIIème siècle et fait partie des pratiques mercantilistes élaborées par Colbert (1662-1683).
- ¹⁹⁸ Lors de la séance du 28 Juillet 1885 à la Chambre des députés.
- ¹⁹⁹ Nous approfondirons cette question des concessions dans les cas de Madagascar.
- ²⁰⁰ Cette contrainte à travers l'impôt a été observée dans les pays colonisés et a conduit un auteur sénégalais, Founou- Tchuigowa à s'exprimer de cette manière: «L'impôt joue un rôle essentiel dans la contrainte à la production de la plus- value... Son rôle était ... : donner une conscience de la présence de l'Etat colonial ». in: «Fondements de l'économie de traite au Sénégal » par Founou- Tchuigowa B., Ouvrage paru en 1981, Paris, éd. Silex, p. 52.
- ²⁰¹ SMOTIG: Service de la main d'oeuvre pour les travaux d'intérêt général.

²⁰² ORSTOM: Office de la Recherche Scientifique et Technologique d’Outre- Mer.

IRAT : Institut de Recherche d’Agronomie Tropicale.

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

IGM : Institut Géographique de Madagascar. .

²⁰³ Jalée P., 1965 - Le Pillage du Tiers-Monde. Paris, Petite Collection Maspero, pp. 41-42.

²⁰⁴ op.cit. Histoire Générale de l’Afrique, p.393.

²⁰⁵ op. cit. Jalée P., Le Pillage du Tiers-Monde, p.42.

²⁰⁶ op. cit. Histoire Générale de l’Afrique, p.393.

²⁰⁷ op. cit. Histoire Générale de l’Afrique, p.376.

²⁰⁸ op. cit. Histoire Générale de l’Afrique, p. 406.

²⁰⁹ Rudloff M. *Economie politique du Tiers-monde*. Paris, éd. Cujas, p.500.

²¹⁰ et

²¹¹ Données recueillies dans op. cit. *Histoire générale de l’Afrique*, pp. 407-408.

SCOA: Société Commerciale de l’Ouest Africain.

CFAO: Compagnie Française de l’Afrique Occidentale.

²¹² AMIN S., 1976 - *Impérialisme et sous-développement en Afrique*. Paris, éd. Anthropos, p. 78.

²¹³ op. cit. *Histoire générale de l’Afrique*, p. 408.

²¹⁴ Traore (Aly) dans ses travaux à l’IDEP (Institut Africain de Développement Economique et de Planification) et qui sont consacrés aux « Rapports Agriculture-Industrie dans les perspectives de développement autocentré dans les conditions de l’Afrique Tropicale ». Dakar, 1972, p.45.

²¹⁵ et

²¹⁶ et

²¹⁷ Chiffres recueillis dans l’ouvrage de Chauleur P., 1979 - *L’Afrique industrielle*. Paris, éd. G.P. Maisonneuve et Larose, pp. 187- 193- 195.

²¹⁸ Cette question sera réexaminée dans le cadre des « industries industrialisantes ».

²¹⁹ A titre d’exemples, mentionnons l’existence de l’APPF (Association des Pays producteurs de minerai de fer) qui regroupe des pays comme : Algérie, Liberia, Mauritanie, Sierre Léone, Swaziland et Tunisie.

²²⁰ Directeur de Volume : A.A.MAZRVI, co-directeur: C. Wondji « Histoire générale de l’Afrique ».

VIII. L’Afrique depuis 1935, éd. UNESCO, Paris, 1998 p.451.

²²¹ op. cit. *Histoire générale de l’Afrique*.

VII. *L’Afrique sous domination coloniale*, 1880-1935, p.488.

-
- ²²² A Madagascar, sous le régime néo-colonial, les entreprises sont, pour l'essentiel, contrôlées par les firmes multinationales françaises.
- ²²³ Ce problème de Transfert de technologie sera réexaminé ultérieurement.
- ²²⁴ Furtado C., 1984 - *Le mythe du développement économique*. Paris, éditions Anthropos, p.105.
- ²²⁵ Expression empruntée à Traore (Aly) dans ses travaux à l'IDEP (Institut Africain Développement Economique et de Planification) Dakar, 1972, consacrés aux «Rapports Agriculture Industrie dans les perspectives de développement autocentré dans les conditions de l'Afrique Tropicale », p. 43.
- ²²⁶ Traore op.cit p .45.
- ²²⁷ op. cit. Furtado C., 1984 - *Le mythe du développement économique*, p. 105.
- ²²⁸ Ces exemples sont tirés de l'ouvrage de : Chauleur P., 1979 dans *L'Afrique Industrielle*. Paris, éditions GP Maisonneuve et Larose - p.p. 37-62-64-105-102-113.
- ²²⁹ La bière tend à devenir la boisson africaine type.
- ²³⁰ Il s'agit là d'exemples dont la plupart sont extraits de: op. cit. Chauleur P., - *L'Afrique industrielle*. pp. 141 - 146- 148.
- ²³¹ Sur le rôle de l'Etat, des débats houleux sont soulevés, aussi paraît-il opportun de mentionner les travaux à ce propos, dont entre autres:
- . Boccara P., 1974 - *Etudes sur le Capitalisme monopoliste d'Etat*. Paris, éd. Sociales,
 - . Baran P., Sweezy P., 1968 - *Le Capitalisme monopoliste*. Paris, éd. Maspero.
 - . Mathias G., Salama P., 1983 - *L'Etat surdéveloppé. Des métropoles au Tiers-Monde*. Paris, éd. La Découverte/Maspero.
 - . Destanne de Bernis G.: « Le rôle du Secteur public dans l'industrialisation. Cas des pays sous-développés ». *In: Economie appliquée*, t. 15, n° 1-2 Janvier - Juin, 1962. Paris, éd. PUF, pp. 135-174.
 - . Fougeyrollas P., 1987- *La Nation - Essor et déclin des Sociétés Modernes*. Paris, éd. Fayard.
 - . Rocar M., Lentin A.P., Arroyo G., Abayasekera J.A..., - *Les dominations socio-politiques dans le monde*. Paris. IDOC - France, Librairie L'Harmattan.
- ²³² Pour aller plus loin sur les industries industrialisantes, les travaux qui suivent méritent d'être notés :
- . Destanne de Bernis G., 1964 - *L'industrialisation des pays en voie de développement*. Revue Développement et civilisation, Paris.
 - . Dahmani M. : «Les fondements du projet d'industrialisation et les mutations socio-culturelles liées à l'implantation d'un secteur industriel dans la Wilaya de Tizi-Ouzou ». *In* : Cahiers des Travaux et Documents de l'Institut National d'Enseignement Supérieur des Sciences économiques de Tizi-Ouzou, n°2, 1985, pp. 28-54.
 - . Ikonicoff M. : «Trois thèses erronées sur l'industrialisation du Tiers-monde », Revue Tiers-monde, Tome XXVIII, n° 110, Avril-Juin 1987.

-
- ²³³ MOSGARD J., auteur de l'article intitulé : « Entreprises d'industrialisation ou de développement : un instrument essentiel dans les petites économies ». In: Le Courrier, n°88, Nov. - Déc. 1984, p. 55.
- ²³⁴ Cette stratégie d'industrialisation axée sur les « industries industrialisantes » a démarré dès le Premier Plan Quinquennal (1970-1975).
- ²³⁵ Le secteur minier est nationalisé le 6 Mai 1966 et celui des hydrocarbures le 21 Février 1971.
- ²³⁶ Une des plus importantes sociétés nationales est la SONATRACH créée le 31 Décembre 1973. Cette société est chargée des activités d'exploration, de production, de transport, de distribution des produits finis et de transformation des hydrocarbures. (SONATRACH : Société Nationale des Transports et de la Commercialisation des Hydrocarbures)
- ²³⁷ Marchés Tropicaux n° 1452, Année 1973.
- ²³⁸ Eléments fournis par Le Moal (Y.) dans sa Communication intitulée: « Eléments pour l'intégration des questions spécifiques à la sidérurgie dans une réflexion sur l'avenir de l'Afrique dans la Division Internationale du Travail ». Lors de la Conférence sur l'Afrique et la problématique du futur. (UNITAR-IDEF- Juil. 1997, p. 4.
- ²³⁹ Voir en annexe la carte: Afrique/Principaux gisements miniers, in: op. cit. Chauleur P., p. 188.
- ²⁴⁰ op. cit. Chauleur P., p.191.
- ²⁴¹ op. cit. Chauleur P., p.230.
- ²⁴² op. cit. Chauleur P., p.229.
- ²⁴³ op. cit. Chauleur P., p.176.
- ²⁴⁴ op. cit. ChauleurP., p.170.
- ²⁴⁵ op. cit. Chauleur P., p.166.
- ²⁴⁶ op. cit. Chauleur P., p.173.
- ²⁴⁷ A noter ici, une étude sur les NPI : « La nouvelle industrialisation du Tiers-monde », Sous la direction de Moïse Ikonicoff). In: *Revue Tiers-monde* Tome XXVIII, n° 107, Juil.-Sept. 1986.
- ²⁴⁸ op. cit. Pierre Judet, p. 15.
- ²⁴⁹ op. cit. Pierre Judet, p. 15.

Il paraît opportun de noter ici la parution d'un film intitulé « Les disparues de Ciudad Juarez » qui montre les modestes ouvrières victimes d'assassinat. Un reportage à ce propos a paru dans l'Express n° 2727 de la semaine du 9 au 15 Oct. 2003. pp. 98-99-100-102-103.

Dans le cadre de cette étude, l'intérêt d'évoquer tout cela réside dans le fait que les parcs industriels de Ciudad Juarez, depuis 1970 et surtout après les accords de libre-échange de 1994 sont constitués de maquiladoras, appellation donnée aux usines américaines d'électronique et de textile, délocalisées au Mexique. Ils sont au nombre de 350 et les mexicains qui y sont embauchés sont payés 8 fois moins chers

qu'aux Etats-Unis. Une main d'oeuvre aux 2/3 féminine, disponible en masse et venue des Etats voisins miséreux. (cf. Express cité plus haut).

²⁵⁰ Claude Courlet et Pierre Judet: «industrialisation et Développement : la crise des paradigmes », in: *Revue Tiers-monde* XXVII, n°107, Juil. - Sept. 1986, p. 529.

²⁵¹ Le redéploiement industriel désigne une politique industrielle qui consiste en un transfert vers les pays en développement des industries anciennement localisées au Centre.

²⁵² Chongwei J., «Pourquoi la Chine a créé des Zones économiques spéciales ? », in: *La Chine en construction*. n°9, Sept. 1984, p.15. «La zone économique spéciale de Shanzen en pleine expansion», in: *Beijing Information*, n° 48, Nov. 1984, p 19.

²⁵³ et ²⁵⁴ Zone des tempêtes, expression employée par certains auteurs pour caractériser les pays du Tiers-monde où les révoltes des peuples victimes des dévastations sociales sont appelées à se multiplier (Samir Amin, Pierre Jalée.)

²⁵⁵ Amin S., 1971 - *L'Afrique de l'Ouest bloquée*. Paris, éd. de Minuit, p. 304.

²⁵⁶ - Reich R., 1993 - *L'économie mondialisée*. Paris, éd. Dunod.

- Stieglitz J., 2002 - *La grande Désillusion*. Paris, éd. Fayard.

- Hoiz J.M., Houssel J. P., 2002 - *L'industrialisation dans la nouvelle économie mondiale*. Paris, éd. PUF.

²⁵⁷ G7 : Groupement des sept pays les plus industrialisés ; Etats-Unis, Allemagne, Japon, Canada, Royaume-Uni, France, Italie.

²⁵⁸ Cette faible participation des pays en voie de développement dans la production industrielle mondiale a été soulignée lors de la Conférence de l'ONUDI qui s'est tenue à Lima en 1975.

²⁵⁹ Ce pourcentage de 25% est donné par la Revue : *Economiste du Tiers-monde*, n°51 - Octobre 1980.

²⁶⁰ Clary P. dans son article: « La Politique du gros dollar », in: *Afrique, Asie*, n°235 du 16 Mars 1981.

²⁶¹ Général Gallieni, Gouverneur Général de Madagascar et Dépendances, Sept.1896-Nov.1905. Il est l'auteur de l'ouvrage: «*Neuf ans à Madagascar* », Paris, Librairie Hachette et Cie 1908, p.34.

²⁶² op. cit. p. 115.

²⁶³ LENINE V., 1971 - *L'Impérialisme, stade suprême du Capitalisme*. Paris, éd. sociales.

²⁶⁴ MARX K., ENGELS F., - *Manifestation du Parti Communiste*. Editions en République Populaire de Chine, p. 34.

²⁶⁵ Luxembourg R., 1976 - *L'accumulation du Capital*. Paris, éd. Maspero.

²⁶⁶ Déclaration de Jules Ferry, lors de la séance du 28 Juillet 1885, à la Chambre des Députés.

²⁶⁷ Cette déclaration du Général Gallieni sur le rôle que doit jouer Madagascar est la confirmation de ce qu'a dit France, Jules Méline, Président du Conseil de 1896 à 1898 : «il faut décourager par avance les tentatives industrielles qui pourraient se faire jour dans nos colonies, obliger en un mot, nos possessions d'outre-mer à

s'adresser exclusivement à la Métropole pour leurs achats de produits manufacturés et à remplir, de gré ou de force, leur office naturel de débouchés réservés à l'industrie métropolitaine».

Ces propos de Jules Méline sont repris par:

. Frédéric Toulon, 1999 - *Problèmes économiques contemporains. Les pays en développement*. Hachette Livre, p. 23.

. René Dumont dans son ouvrage, 1962 - *L'Afrique Noire est mal partie*. Paris, éd. du Seuil, p. 37.

²⁶⁸ Teulon F., 1999 - *Problèmes économiques contemporains. Les pays en développement*. Paris, Hachette Livre, p.88.

²⁶⁹ Rodney W., Chap. 14 : L'économie coloniale p.376. In : *Histoire générale de l'Afrique*. op. cit.

Volume VII : L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1895, Directeur de volume : A. Adu Boahen, Editions Unesco, 1987.

²⁷⁰ op. cit Rodney W., pp. 374-375.

²⁷¹ Jean Claude Rouveyran et Bertrand Chavanes: « Approche descriptive et quantitative de l'agriculture malgache de Madagascar », in: *Revue économique de Madagascar* n°5, Janv. Déc. 1970, pp. 162-163.

Pour une étude détaillée de l'Agriculture malgache, le travail de ces deux auteurs s'avère intéressant.

Et pour aller plus loin dans la connaissance des ressources agricoles de Madagascar, nous nous sommes référée à l'étude de : Claude Consent: «Exportations malgaches et Communauté Economique Européenne », in: *Revue Economique de Madagascar*, n°1, Janv.- Juil, pp. 247 à 278.

²⁷² Le 2 Novembre 1896, il a été promulgué que «tout français pourrait obtenir la concession gratuite de 100 ha de terre qui deviendra sa propriété après sa mise en valeur et son immatriculation. A cela s'ajoute la promulgation de la loi foncière de 1926 qui va généraliser le système des réserves et des périmètres de colonisation.

²⁷³ Gendarme R., 1963 – *L'économie de Madagascar*. Paris, éd. Cujas, pp. 127 à 133 : L'anarchie des régimes de la propriété.

Boiteau P., 1958 - *Contribution à l'Histoire de la Nation malgache*. Paris, éd. sociales.

Les pp: 223 à 226 sont consacrées au Chap. XVIII. Le vol des terres.

²⁷⁴ Un code de l'indigénat malgache est promulgué et qui va faire des malgaches un citoyen de seconde zone dans son propre pays durant plus d'un demi siècle de colonisation.

²⁷⁵ Ces chiffres ont été extraits de la *Revue économique* n°5 Janvier — Décembre 1970 et dans laquelle a paru l'article : «Décolonisation et Economie dans les régions côtières du Nord et de l'Ouest Malgache », pp. 327 et plus.

D'autres ouvrages font état des concessions agricoles forestières et minières. Ils sont cités dans les pages qui vont suivre.

²⁷⁶ KOERNER F. : Décolonisation et économie de plantation Situation des propriétés européennes à Madagascar. In, *Revue économique de Madagascar*, n°3-4-1969, pp. 165- 193.

²⁷⁷ Ces exemples sont tirés de :

. op. cit. BOITEAU P., 1958 - *Contribution à l'Histoire de la Nation Malgache*. pp. 188-208-224.

. DESCHAMPS H., 1960 - *Histoire de Madagascar*. Paris, Editions Berger- Levrault. p.250.

Soulignons tout de même que ces mêmes exemples ont pour source première l'ouvrage de GALLIENI intitulé : «Neuf ans à Madagascar », Editions Hachette et Cie, Paris, 1908.

²⁷⁸ op. cit Koerner p. 328.

²⁷⁹ Cas de la Motte Saint Pierre et de la Sté HASSANALY et fils dans le Nord.

²⁸⁰ Cas de la SOSUMAV.

²⁸¹ Trois sortes d'impôts existaient à l'époque

- L'impôt de capitation (ou par tête).

- L'impôt sur les bovidés (taxes sur chaque tête de bétail).

- L'impôt sur le revenu.

In Terre Malgache n° 16, p. 172.

²⁸² et

²⁸³ et

²⁸⁴ Francis Koerner: «Décolonisation et Economie de plantation dans les régions côtières du Nord et de l'Ouest Malgache ». In: *Revue économique de Madagascar* n°5-Janv. Déc. 1970, pp. 319 à 322.

²⁸⁵ op. cit. Général Gallieni p. 272.

²⁸⁶ op. cit. Général Gallieni p. 273.

²⁸⁷ op. cit. Pierre Boiteau pp. 253 à 259.

Chap XXIII: Le travail forcé et l'impôt.

²⁸⁸ «Le SMOTIG... composé en partie du contingent non incorporé dans l'armée, fut institué en 1926, supprimé théoriquement en 1936 et pratiquement aboli en 1946 ». in: *Tany Malagasy*, N°18, Tome I.

Bernard Petitjean, - *Le système agro-industriel et les pays du tiers-monde*. Le cas de Madagascar, p. 99.

²⁸⁹ Tableau repris par op. cit. Boiteau P. dans son ouvrage: 1958 - *Contribution à l'histoire de la nation malgache*. Paris, éd. Sociales, p. 260.

²⁹⁰ et

²⁹¹ Gendarme R., - *L'économie de Madagascar*. Paris, éd. Cujas, p. 105.

²⁹² Boiteau P., 1958 - *Contribution à l'histoire de la nation malgache*. Paris, éd. Sociales, p. 253.

²⁹³ op. cit. Petitjean B. p. 109.

²⁹⁴ op. cit. Consent C.: «*Exportations malgaches et Communauté Economique Européenne* », in: *Revue Economique de Madagascar*, N°1 Janv. - Juil. 1966.

²⁹⁵ Rouveyran J. C.: «*La participation paysanne à l'économie marchande*», in: *Revue économique de Madagascar*, n°7, Janv.- Déc. 1972, P. 62.

²⁹⁶ op. cit. Gendarme R.- *L'économie de Madagascar donne des précisions d'ordre météorologique sur les cyclones à Madagascar*. pp. 162-163.

A noter que le Service Météorologique de Madagascar existe depuis la colonisation.

²⁹⁷ Tableau extrait de la Communication de Lucile Rabearimanana dans le cadre du Colloque International d'Histoire malagasy du 26 Mars au 02 Avril 1983 à Toamasina. Son intervention a porté sur: «*La politique coloniale en matière de développement économique de la Côte et à Madagascar dans les années 50* ». p. 4.

²⁹⁸ Le prix du café, lettre de M. Bonnet à la Chambre de Commerce de Tamatave du 14 Août 1945. Cabinet Civil D 315 (A.R.D.M.) tel que L. Rabearimanana op. cit. a utilisé comme référence dans sa communication.

²⁹⁹ op. cit. Gendarme R., p. 231.

³⁰⁰ op. cit. Lucile Rabearimanana.

³⁰¹ op. cit. Lucile Rabearimanana.

³⁰² Le Plan décennal d'équipement économique et social est reparti comme suit:

. le 1er Plan (1947- 1953).

. le Plan (1953- 1958).

³⁰³ A propos de ces structures d'encadrement, les références sont les suivantes

- op. cit. L. Rabearimanana dans sa communication.

- op. cit. Gendarme R., pp. 145-146.

- *Revue économique de Madagascar* N° 5, Janv. - Déc. 1970 où figure de Patrick Neiertz: «*Situation de l'économie à Madagascar*», pp. 92-93.

³⁰⁴ op. cit. Gendarme R., p. 145.

³⁰⁵ Willy Léonard: «*L'intervention indirecte de l'Etat dans l'agriculture traditionnelle* », in: *Revue économique de Madagascar*; n° 7 Janv.- Déc. 1972 pp. 27 à 50.

³⁰⁶ op. cit. Gallieni, pp. 67-281.

³⁰⁷ cf. en Annexe : carte des ressources minières.

in op. cit. Gallieni, pp. 280 et 281.

³⁰⁸ op.cit. Gallieni, p. 280.

³⁰⁹ op. cit. Gallieni, p. 70.

-
- ³¹⁰ op. cit. Gallieni, p. 216.
- ³¹¹ Revue économique de Madagascar, n°5, Janv.- Déc. 1970, pp. 177-178.
- ³¹² Y. Guillou: « Samangoky-Andapa », in *Tany Malagasy* n°16, Janv.Juil. 1974, p.12.
- ³¹³ Dans ses écrits op.cit. p. 310, Gallieni a mentionné l'intérêt particulier qu'a manifesté l'Association cotonnière coloniale, à l'égard de la culture du coton et de son exportation par Madagascar.
- ³¹⁴ op. cit. Gallieni, p. 282.
- ³¹⁵ Pour une meilleure connaissance des Instituts de Recherche créés à Madagascar: voir J.C Rouveyran et B. Chavanes: «Approche descriptive et quantitative de l'Agriculture Malgache », p.177-178, in *Revue économique de Madagascar* op. cit. n°5, Janv-Déc. 1970.
- ³¹⁶ Rudlof M. : «Economie politique du Tiers Monde », éd. Cujas, Paris, p. 500.
- ³¹⁷ Gendarme R., 1963 - *L'économie de Madagascar*. Op. cit., pp. 138-139 et pp. 133-134.
- ³¹⁸ Sur ces Grandes Sociétés Coloniales, Pierre Boiteau en parle également dans son ouvrage, op. cit. p. 240.
- ³¹⁹ Neiertz P.: «Situation de l'économie à Madagascar », in: *Revue Economique de Madagascar* n°5, Janv. - Déc. 1970, p. 94.
- ³²⁰ Rouveyran J.-C., Chavanes B., - *Approche descriptive et quantitative de l'Agriculture malgache*.
op. cit. In: *Revue économique de Madagascar*, n° 5, Janv.- Déc. 1970, p. 160.
- ³²¹ et
- ³²² op. cit. Deschamps H., 1960 - *Histoire de Madagascar*. p. 275.
A noter que seule la Guinée a voté non au Référendum.
- ³²³ Jalée P., 1979- *Le Pillage du Tiers-Monde*, Paris, éd. Maspero, p. 137.
- ³²⁴ A rappeler que durant les années d'après guerre, il fut question du lancement du Plan Marshall destiné à la reconstruction de l'Europe de l'Ouest détruite par la guerre.
Notion utilisée par Pierre Jalée et reprise par Pascal Amaud dans : « La dette du tiers-Monde ». Paris, éd. La Découverte, p. 20.
A noter également qu'à cette notion de « financement du développement » va se substituer celle du «financement du déficit» qui va caractériser les années 1970 et 1 980.
- ³²⁵ op. cit. Rostow W.W.- *Les étapes de la croissance économique*.
- ³²⁶ La CCCE est une institution née pendant la période coloniale mais dont la dénomination a changé pour s'adapter à l'évolution historique antérieurement, on l'a dénommé CCFOM (Caisse Centrale de la France d'Outre- Mer).
- ³²⁷ Les chiffres auxquels nous allons nous référer ont été puisés dans les Accords de Crédits, document qui a été fourni par les Ministères concernés.

³²⁸ Document paru à la suite du Colloque de Mantasoa du 23 au 25 Février 1967 et cité à la page suivante pp.137-163.

Sur les Sociétés d'Aménagement agricole à Madagascar:

- Y. Guillou: « Samangoky-Andapa ». *Tany Malagasy* n°16, Janv. Juil. 1974.

- Commissariat Général au Plan: « *Plan Quinquennal 1964-1968* ». Tananarive Oct. 1964, pp. 78-80.

³²⁹ Colloque de Mantasoa du 23 au 25 Février 1967 sur le Thème: « Les structures de base du développement agricole à Madagascar ». Publié avec le concours de l'Université de Madagascar. Faculté de Droit et des Sciences économiques. Centre d'études rurales.

³³⁰ Rapport présenté au gouvernement par le Commissariat Général au Plan avant l'élaboration du Premier Plan quinquennal 1963-1967 à arrêter pour le début de l'année 1963, p. 75.

³³¹ Commissariat Général au Plan: « *Plan quinquennal 1964-1968* ». Tananarive, Octobre 1962, p.32.

³³² Dès 1961 fut créé le « Commissariat Général au Plan » chargé d'organiser le travail d'élaboration de ce Plan et à l'issue duquel sont sortis les documents tels que :

. Le rapport présenté au Gouvernement avant l'élaboration du premier Plan Quinquennal, 1963 – 1967.

. Le premier Rapport sur le Plan de Développement de Madagascar paru en Mai 1962.

. Economie malgache - Evolution 1950-1960, Juin 1962.

. Plan Quinquennal 1964-1968 (dans une perspective décennale), Octobre 1964.

³³³ Rapport présenté au gouvernement avant l'élaboration du premier Plan Quinquennal, p. 85.

³³⁴ Document sur « les options en prendre en matière de développement industriel » définies par les autorités gouvernementales lors du Colloque d'Antsirabe en Octobre 1964 et dont la publication des décisions retenues a eu lieu en Janvier 1965.

³³⁵ Premier Rapport sur le Plan de développement de Madagascar élaboré par le Commissariat Général au Plan, p.43.

³³⁶ Premier Rapport sur le Plan de développement de Madagascar élaboré par le Commissariat Général au Plan, op.cit. p48.

³³⁷ Plan Quinquennal, op.cit. p. 94.

³³⁸ En annexe de ce Code des Investissements figure l'ordonnance n° 62-024 du 9 septembre 1962 qui porte refonte de ce Code.

³³⁹ En effet, ce Code des Investissements offre aux entreprises agréées des conditions avantageuses

- des avantages fiscaux tels que:

- exonération totale ou partielle des droits fiscaux d'importation, de sortie (articles 171-177-179 du Code des douanes).
- baisse ou exemption des patentes.

-
- exemption sur les bénéfices divers des résultats obtenus.
 - des subventions: d'installation, d'équilibre, de bonification d'intérêt sur les emprunts contractés.
 - des mesures de protection tarifaires et contingentaires.
 - des aides sociales.

³⁴⁰ Document rédigé à l'issue du 1^{er} exercice de la Banque Nationale Malgache de développement, p.33.

³⁴¹ Rôle souligné dans le «Discours sur l'économie et le développement ».

³⁴² Fokonolona = communauté de base désignant l'ensemble des habitants d'un quartier ou d'un hameau.

³⁴³ *La Charte de la Révolution Socialiste Malgache*. Petit format - P. 16.

³⁴⁴ op. cit. - *La Charte de la Révolution Socialiste Malgache*, p. 47.

³⁴⁵ op. cit. - *La Charte de la Révolution Socialiste Malgache*, p. 64.

³⁴⁶ op. cit. - *La Charte de la Révolution Socialiste Malgache*, p. 49.

³⁴⁷ op. cit. - *La Charte de la Révolution Socialiste Malgache*, p. 21.

³⁴⁸ op. cit. - *La Charte de la Révolution Socialiste Malgache*, p. 50.

³⁴⁹ op. cit. - *La Charte de la Révolution Socialiste Malgache*, p. 50.

³⁵⁰ Que le Président MAO TSE TOUNG a exposé en 1956 dans «Sur les dix grands rapports au sein de la Révolution et de l'édification socialiste dont le premier montre le rapport entre l'industrie et l'Agriculture ».

³⁵¹ op. cit. - *La Charte de la Révolution Socialiste Malgache*, p. 41.

³⁵² Dans son interview accordée à La Revue Afrique Asie n°216 du 23 Juin 1980, où il soutient que c'est la date du 15 Juin 1975 qui lui paraît la plus importante. Nous citons encore : «celle du 26 Juin 1960 était une indépendance tout simplement octroyée voire formelle».

³⁵³ Charte des Entreprises Socialistes. 1^{ère} Edition Officielle Complète 1978, p.19.

L'article 2 du Chapitre II donne une définition de l'Entreprise socialiste : «L'entreprise socialiste est une unité économique, propriété de la Nation agissant dans l'intérêt du peuple travailleur et dont les activités déterminent le développement du pays ou revêtent un caractère stratégique dans le processus de consolidation de l'Indépendance nationale et l'édification du Socialisme».

³⁵⁴ op. cit. *Charte des Entreprises Socialistes*, pp. 11-12.

³⁵⁵ op. cit. *Charte des Entreprises Socialistes*, pp. 11-12.

³⁵⁶ op. cit. *Charte des Entreprises Socialistes*, p. 17.

³⁵⁷ op. cit. *Les options fondamentales pour la planification socialiste*, p. 78.

³⁵⁸ op.cit. *Les options fondamentales pour la planification socialiste*, p. 78.

³⁵⁹ Il existe une littérature relativement dense sur ce débat concernant l'intégration des pays du Tiers-Monde au système économique mondial. Entre autres, il y a lieu de mentionner les travaux de:

. Gundèr Frank A., 1972 - *Capitalisme et sous-développement en Amérique Latine*. Paris, éd. Maspero.

. Amin S., 1976 : - *L'Accumulation à l'échelle mondiale*. Paris, Union Générale d'Éditions.

- Le développement inégal. Paris, Les éditions de Minuit.

. L'ouvrage de synthèse de Michalet Ch. A., 1976 - *Le Capitalisme mondial*. Paris, éd. PUF.

³⁶⁰ op. cit. Gendarme R., pp. 74-75.

³⁶¹ op. cit. Gendarme R., p. 75.

³⁶² op. cit. Petitjean B., p. 116.

³⁶³ op. cit. Gendarme R., pp. 74-75.

Ces propos de René Gendarme sont repris par op. cit. Petitjean B.

³⁶⁴ Ces exemples de produits sont tirés de l'ouvrage op. cit. Petitjean B., pp. 88-90.

³⁶⁵ Nous reparlerons de la FITIM ultérieurement.

³⁶⁶ Koerner F. « La colonisation agricole, du Nord Ouest de Madagascar (1914-1967) », in: *Revue économique* n°-3-4, 1968-199, Université de Madagascar, p. 173.

³⁶⁷ et

³⁶⁸ Koerner F. « Décolonisation et Economie de plantation dans les régions côtières du Nord et de l'Ouest Malgache », in: *Revue de Madagascar*, p. 322.

³⁶⁹ op. cit. Koerner: «Décolonisation... », p. 327.

³⁷⁰ Historique de la société dans «Entreprise et Produits de Madagascar », n°3, 1960. Source citée par Koerner.

³⁷¹ op. cit. Koerner: «La colonisation... Nord Ouest de Madagascar », p. 170.

SIFOR: La Société Industrielle de Fort-Dauphin.

³⁷² Petitjean dans «Le système agro-industriel à Madagascar fait allusion à une augmentation de la Production de l'ordre de 2 707 tonnes en 1958 par suite de cette rénovation de l'usine- p.115.

³⁷³ C'est le Plan 1986-1990 qui fait mention de ces 3 500 tonnes.

³⁷⁴ Données chiffrées que nous avons relevées dans le Plan 1986-1990.

³⁷⁵ Société ENDUCTION MADAGASCAR.

³⁷⁶ Mémoire de Maîtrise intitulé : *Participation des travailleurs à l'Orientation, à la Gestion et à l'animation des entreprises - Le cas de l'entreprise socialiste FITIM de Mahajanga*. Présenté par Mr J.C RABEHERIFARA, année universitaire 1980-1981, p. 71.

³⁷⁷ Voir le Journal Madagascar Matin du 7 Juin 1986.

³⁷⁸ Madagascar Matin op. cit. du 7 Juin 1976.

³⁷⁹ Nous reparlerons de la Chocolaterie Robert dans le IIIème et dernier chapitre de la IIIe Partie.

³⁸⁰ Chiffres avancés par la Brochure Présence de Nestlé dans les pays en développement. Vevey 1975.

A Madagascar, bien avant 2008, Nestlé a changé de dénomination, pour devenir Socolait. Le lait concentré sucré Socolait est fabriqué à partir de la sélection des meilleurs laits du Vakinankaratra à Antsirabe.

³⁸¹ La Cotonnière d'Antsirabe (COTONA) sera examinée un peu plus loin.

³⁸² et

³⁸³ Le type de contrat pratiqué par cette usine a été le « contrat clés en main » dont l'objet est de fournir l'unité industrielle prête au démarrage.

³⁸⁴ Tous ces chiffres ont été recueillis dans le Journal Madagascar Matin du 9-12-1978, puis du 11-12-1978.

³⁸⁵ et

³⁸⁶ et

³⁸⁷ et

³⁸⁸ Tous ces chiffres ont été cités dans « L'industrie malgache : conditions et scénarios de développement » dont les auteurs sont : De Bandt- Boussemart- Rabier. PNUD, ONUDI- Antananarivo, Mars 1986. p.44.

³⁸⁹ Ces activités sont détenues par des groupes d'étrangers :

- SAINT FRERES.
- PLASTIMA est détenu par le Groupe BARDAY.
- COMEPLAST est entre les mains du Groupe RADJABALY.

³⁹⁰ CEA intervient à côté du Bureau de Recherche Géologiques et Minières (ou BRGM). Le BRGM dont la présence date de l'époque coloniale est chargé de la recherche minière. Il assure également les contacts avec les grandes Sociétés françaises et participe à l'exportation des gisements miniers découverts.

³⁹¹ Il existe 4 grandes unités à Madagascar:

- La cotonnière d'Antsirabe (COTONA).
- La Société textile de Madagascar (SOTEMA).

Leur procès de production est le suivant: Filature- Tissage- Finissage- Confection.

- SUD MADAGASCAR TEXTILES: ne possédant pas d'unité de finissage de sa production, laquelle est sous traitée à la SOTEMA.

- Société FANAVOTANA : qui ne fait qu'utiliser des fils teints au stade du tissage.

³⁹² Selon les termes de Bernard Petitjean dans : «Le système agro-industriel et les pays du Tiers Monde. Le cas de Madagascar ». Tany Malgasy n°19- Janv. 1977- p.559.

³⁹³ Ces données recouvrent l'ensemble de l'Industrie textile.

³⁹⁴ Au cours de notre visite à la Sotema.

³⁹⁵ Perrin J., 1983- *Les transferts de technologie*. Paris, éd. La Découverte/Maspero. p. 91.

-
- ³⁹⁶ Informations tirées de la Brochure PANORAMA-JIRAMA, Revue trimestrielle n°1 Année 1980.
- ³⁹⁷ Il a été noté dans la Revue Afrique Asie n°216/1980 que : entre Juillet 1976 et Juin 1980, les investissements votés par le Comité de Gestion de la Solima portent sur 19 Milliards de Fmg dont 0,4 Milliard consacré à ces deux créations.
- ³⁹⁸ Par les ordonnances n° 76-052-053-051 du 30 Décembre 1976
- ³⁹⁹ Mémoire de Maîtrise en Sociologie présenté par: Rakotozafy Noro Fenomanana, intitulé: « Main d’oeuvre agricole et dynamique sous une économie agro-industrielle. Essai sur la force de travail en milieu rural autour d’une exploitation industrielle de la canne à sucre : la SIRAMA ». Majunga, 1979.
- ⁴⁰⁰ Chiffres cités dans le Mémoire op. cit.
- ⁴⁰¹ Chiffres recueillis auprès du Cabinet Fivoarana.
- ⁴⁰² STAR désigne le signe de son ancienne appellation: Société Tananarivienne de Réfrigération et de Boissons Gazeuses.
- ⁴⁰³ Chiffres cités dans un mini-Mémoire de Maîtrise présenté par Andriantseho Daniel et intitulé : « Approche sociologique des cadres dans l’entreprise. Cas de la STAR Mai 1985 ».
- ⁴⁰⁴ FNDE: Fonds National de Développement Economique.
- ⁴⁰⁵ FNI : Fonds National d’investissement.
- ⁴⁰⁶ A propos de ces projets, nous nous sommes référé au Tableau présenté par Mr Andrianomanana Pépé dans sa communication intitulée : « Financement extérieur des investissements et Développement autocentré à Madagascar». Cette communication entraine dans le cadre du colloque organisé par l’IMATEP à Mantsoa du 26-11-1984 au 1er -12-1984 sur le thème: «Des investissements et du développement autocentré à Madagascar ».
- ⁴⁰⁷ Article 60- p.31.
- ⁴⁰⁸ Article 3- p. 19.
- ⁴⁰⁹ Liste établie par « Annuaire National de la RDM »- p. 345.
- ⁴¹⁰ Chiffres recueillis auprès du Cabinet RINDRA.
- ⁴¹¹ Code régi par l’Ordonnance n°73-047 du 19 Septembre 1973 et qui a été réactualisé.
- ⁴¹² La plupart de ces secteurs ont déjà été classés dans nos pages précédentes consacrées à la Politique de Substitution aux Importations.
- ⁴¹³ Ministère auprès de la Présidence de la République chargé des Finances et du Plan. Direction Générale du Plan- Premier Plan 1978-1980.
- ⁴¹⁴ Document op. cit. p2.
- ⁴¹⁵ Propos tenus par le Directeur Général de la Direction Générale du Plan lors de son interview accordée à la Revue Afrique Asie n°351 du Lundi 1er Juillet 1985.

-
- ⁴¹⁶ Revue Afrique Asie n° 280 du Lundi 18 Octobre 1982- p.37.
- ⁴¹⁷ Cette crise économique a frappée les Pays Occidentaux, et les pays d'Europe de l'Est et les Pays du Tiers Monde.
- ⁴¹⁸ Dans la même interview déjà citée.
- ⁴¹⁹ Revue Afrique Asie n° 280 du Lundi 18 Octobre 1982.
- ⁴²⁰ op. cit. notre mini-mémoire de DEA intitulé «Le système de préparation et l'élévation du niveau de qualification des cadres gestionnaires pour l'industrie de Madagascar » Université de Madagascar EESDEGS/ Filière Economie 1981.
- ⁴²¹ On connaît les différentes formes du système éducatif entreprises à Madagascar à partir de 1972 mais l'approfondissement de cette question peut dépasser notre préoccupation actuelle.
- ⁴²² Moyenne formulée par le Plan 1986-1990. p.35.
- ⁴²³ Chiffres cités par le Journal Quotidien. Midi Madagascar, dans son numéro du 24 Mars 1986.
- ⁴²⁴ Madagascar Matin du 22 Avril 1986.
- ⁴²⁵ Chiffres cités par Midi Madagascar du 11 Mars 1986.
- ⁴²⁶ Ex: la Sucrerie- SOSUMAV- qui transformait à ses débuts la canne importée de la Réunion.
- ⁴²⁷ En vue de diversifier les cultures, on pratique des cultures de soja, de blé.
- ⁴²⁸ Perrin J. dans - *Les Transferts de Technologie*. Ouvrage paru en 1983, p. 79.
- ⁴²⁹ op.cit. Perrin J., p.79.
- ⁴³⁰ FTN ou Firmes Transnationales.
- ⁴³¹ Arnaud Pascal dans : *La dette du Tiers-Monde*. Ouvrage paru en 1984, Paris éd. La Découverte, p. 30.
- ⁴³² op. cit. Courlet C., Judet P., « Industrialisation et développement : la crise des paradigmes », in Revue Tiers-Monde. Tome XX VII n°107, Juil.- Sept. 1986, p.534.
- ⁴³³ op.cit. Perrin J., 1983 - *Les transferts de technologie*. p70
- C'est-à-dire lorsque la production de l'usine a atteint les objectifs définis dans le contrat.
- ⁴³⁴ De plus amples détails sont donnés par le Directeur Général de la PAPMAD à la page 8 de sa Communication intitulée: « Pratique du secteur privé en matière de transfert de technologie» dans le cadre du « Séminaire national sur le transfert de technologie et développement de l'innovation à Madagascar », organisé par le MRSTD en collaboration avec l'ONUDI du 10 au 15 Mars 1986 à Antananarivo.
- ⁴³⁵ MIEM : Ministère de l'industrie, de l'Energie et des Mines.
- ⁴³⁶ MRSTD: Ministère de la Recherche Scientifique et Technologique pour le Développement.
- ⁴³⁷ L'ONUDI: Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel.
- ⁴³⁸ DGP : Direction Générale du Plan.

⁴³⁹ «Recommandations du Séminaire» p.4 Séminaire national sur le transfert de technologie et de développement de l'innovation à Madagascar. MIEM/MRSTD, Antananarivo du 10 au 15 Mars 1986.

Plusieurs Communications ont été présentées au cours de ce Séminaire, elles sont toutes intéressantes mais, il n'est peut être pas nécessaire de les énumérer ici. Les documents y afférents sont disponibles au MRSTD et au MIEM.

⁴⁴⁰ Journal Midi-Madagascar du 28 Oct. 1987.

⁴⁴¹ Les données disponibles ne permettent pas d'étudier dans l'évolution de l'effectif, la part correspondante aux seules unités de la Cotona et de la Sotema, aussi sommes-nous contraint de considérer l'ensemble de l'industrie textile.

D'où l'intérêt que présente cet autre Tableau sur l'évolution des cadres à la SOTEMA. Source: cf. Mémoire de Mr Ranoroso Razafimandimby GEM/Majunga 1979.

⁴⁴² Le MAP ou Madagascar Action Plan (Horizon 2007-2012) est un programme gouvernemental visant l'Horizon 2012, mais suite à la crise politique de 2009 ayant débouché sur l'avènement de la Haute Autorité de la Transition (HAT), ce programme fut, de fait suspendu.

⁴⁴³ DCPE (1996-1999)

⁴⁴⁴ Le FMI et la Banque Mondiale, deux organismes qui travaillent souvent ensemble dans le domaine économique-financier, et agissent dans la même optique en dépit de leurs vocations respectives qui sont différentes. Le FMI a pour vocation principale de surveiller les politiques appliquées par les pays membres en matière de change et de monnaie tout en s'informant régulièrement de leurs politiques et perspectives économiques. Le FMI joue un grand rôle dans le Tiers-monde en imposant des programmes d'ajustement. Quant à la Banque Mondiale, créée en même temps que le FMI, spécialisée dans le financement de projets des pays en développement, elle a glissé vers la promotion des réformes sectorielles et structurelles dans les Politiques d'Ajustement Structurel appuyées par le FMI. Le FMI et la Banque Mondiale sont devenus des Institutions financières incontournables si on veut accéder aux capitaux internationaux.

⁴⁴⁵ Makhtar Diouf «Les fondements théoriques des politiques d'ajustement du FMI dans les pays sous-développés ». Article paru dans l'Afrique et Développement, vol. X n° 1/2, 1985. CODESRIA/ DAKAR.

⁴⁴⁶ Nous insisterons principalement sur les pays africains.

⁴⁴⁷ Statistiques citées par le Professeur Ampah Johnson dans sa Communication sur: « Le rôle des Universités Africaines dans le développement du Continent Africain » à l'occasion de la Commémoration du XXVème anniversaire de l'Université de Madagascar (21-26 Octobre 1986).

⁴⁴⁸ Chiffres relevés dans le document de Ampah Johnson op.cit.

⁴⁴⁹ Annexe: Tableau sur la montée de l'endettement des Pays non pétroliers.

⁴⁵⁰ Arnaud P. dans: *La dette du Tiers-monde*. Ouvrage paru en 1984, Paris, éd. La Découverte, p. 36.

⁴⁵¹ Makhtar Diouf dans son article « Les fondements théoriques des Politiques d'ajustement du FMI dans les Pays sous-développés » paru dans l'Afrique et développement vol. X N° I / 2 1985, CODESRIA, p. 36.

-
- ⁴⁵² Voir à la page suivante.
- ⁴⁵³ Lors de l'Assemblée annuelle du FMI à Washington en 1987.
- ⁴⁵⁴ C'est le titre de l'ouvrage de Makhtar Diouf: *L'endettement puis l'ajustement. L'Afrique des Institutions Bretton-Woods*, Forum du Tiers-monde, éd. L'Harmattan, 2002, pp: 135 et suivantes.
- ⁴⁵⁵ op.cit. Arnaud P., 1984 - *La dette du Tiers-Monde*. P116.
- ⁴⁵⁶ Interview dans la Revue Afrique Asie du Lundi 18 Octobre 1982.
- ⁴⁵⁷ On entend par là le remboursement des annuités et le paiement d'intérêts confondus.
- ⁴⁵⁸ Chiffres parus dans le Rapport annuel 1980 de la BTM (Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra) et relevés dans le Journal Madagascar Matin du 5 Janvier 1982.
- ⁴⁵⁹ Dans la réponse du Chef de l'Etat aux diplomates lors de la présentation des Voeux au Palais d'Ambohitsirohitra le 10 Janvier 1980.
- ⁴⁶⁰ A l'ANP, le Ministre des Finances en présentant le projet de loi N°12 du Budget de l'Etat pour 1983, a souligné que : « 65% de nos importations sont financés par des prêts contractés à l'extérieur».
- ⁴⁶¹ Plan: 1986-1990, p. 25.
- ⁴⁶² RDM: République Démocratique de Madagascar.
- ⁴⁶³ Palloix Ch. : « Industrialisation, désindustrialisation et formes de mise au travail », in: Revue Tiers-Monde. Tome XXVIII, n° 110. Avril-Juin n° 1987, pp.287-302.
- ⁴⁶⁴ et
- ⁴⁶⁵ Le Partenariat Madagascar-Banque Mondiale. La Mission résidente de la Banque Mondiale à Madagascar. pp. 25-26.
- ⁴⁶⁶ op. cit Le Partenariat Madagascar-Banque Mondiale, p.25-26.
- ⁴⁶⁷ Nous reviendrons sur cette nouvelle orientation des exportations ultérieurement.
- ⁴⁶⁸ Lenain P., 1996 - Le FMI. Paris, éd. La Découverte, coll. Repères, pp.109-110.
- ⁴⁶⁹ op. cit. Le Partenariat Madagascar-Banque Mondiale, p.26.
- ⁴⁷⁰ op. cit. Le Partenariat Madagascar-Banque Mondiale, p.26.
- ⁴⁷¹ op. cit. Le Partenariat Madagascar-Banque Mondiale, p.26.
- ⁴⁷² op. cit. Lenain P., Le FMI. p. 54. .
- ⁴⁷³ Gérard Egnell : « Réhabiliter: un impératif et une obligation » un article paru dans le Courrier N°88, Nov.- Déc. 1984, pp. 62-64.
- «ONUDI IV, c'est zéro ou mieux un tiret entre parenthèses ». Un entretien avec Dr. Abd-El, Rahman Khane, Directeur exécutif de l'ONUDI. In: Courrier N°88, Nov.- Déc. 1984, pp.71-74.

-
- ⁴⁷⁴ La Banque Mondiale fait part des financements parallèles dans « Le Partenariat Madagascar - Banque Mondiale 1997 », p .19.
- ⁴⁷⁵ Lettre Mensuelle JURECO, Juin 1996, Pages économie et Affaires.
- ⁴⁷⁶ Cas des financements parallèles en 1994.
- ⁴⁷⁷ République de Madagascar. Document Cadre de Politique Economique 1996-1999. Réalisation-Secrétariat Technique de l'Ajustement / STA 1996.
- ⁴⁷⁸ FASR: Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé du FMI.
- CAS : Crédit d'ajustement Structurel de la Banque Mondiale.
- ⁴⁷⁹ Banky Fampandrosoana ny Varotra ou Banque de développement du Commerce.
- ⁴⁸⁰ cf. Annexes
- ⁴⁸¹ op. cit. Lenain P., Le FMJ. p. 89.
- ⁴⁸² et
- ⁴⁸³ op. cit. Le partenariat Madagascar - Banque Mondiale 1997. La Mission résidente de la Banque Mondiale à Madagascar. p .27
- ⁴⁸⁴ Le Comité ad-hoc, chargé de l'évaluation de certaines entreprises appartenant à l'Etat (liquidation et/ou privatisation), a été mis en place au mois de Mai 1988.
- ⁴⁸⁵ Les privatisations qu'on traitera dans les pages qui suivent.
- ⁴⁸⁶ Généreux J., 1996 - Les politiques économiques. Paris, éd. Seuil, Coll. Mémo, pp. 5-7.
- ⁴⁸⁷ Dossier réalisé par Noro Razafimandimby, « Privatisation des entreprises publiques minée par des intérêts particuliers, Revue de l'Océan Indien, Mai 1996.
- ⁴⁸⁸ Pierre Judet dans son rapport de Mission en tant que consultant pour le compte du BIT, dans un cadre défini par les termes de référence suivants; Projet. Mag/89/001./ MAG/89/522- Stratégies d'industrialisation/ Emploi-Formation- BIT, Juin 1991, p.10.
- ⁴⁸⁹ op. cit. Dossier réalisé par Noro Razafimandimby dans ROI Madagascar Mai 1996.
- ⁴⁹⁰ Rapport de la Banque Mondiale, paru en 1998 : « Madagascar un agenda pour la croissance et la réduction de la pauvreté », mentionné comme référence à ce sujet.
- ⁴⁹¹ Le PNASP est une étude sur le développement du secteur privé à Madagascar. Elle a été réalisée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et avec l'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) dans le cadre des activités du Programme de Gouvernance et Politiques pour un Développement Humain Durable. DAPI.
- ⁴⁹² op. cit. PNASP, p. 2.
- ⁴⁹³ op. cit. PNASP, pp. 2-3-6.
- ⁴⁹⁴ Les zones franches industrielles (Z.F.I.) feront l'objet de nos discussions ultérieures.

⁴⁹⁵ Art. 38 op. cit. Régime de la zone franche Industrielle, p. 11.

⁴⁹⁶ Werner International 2003 a cité ces données de l'OMC.

⁴⁹⁷ Chiffre avancé par le Président du GEFP lors de son entretien avec le Ministre de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie le 05-11-2007.

⁴⁹⁸ Le MAP, document considéré comme la feuille de route du régime actuel jusqu'en 2012, existe en trois versions : malgache, française et anglaise.

⁴⁹⁹ Didier Ratsiraka, Marc Ravalomanana, Herizo Razafimahaleo, Patrick Rajaonary, Daniel Rajakoba et Albert Zafy.

⁵⁰⁰ Madagascar. Situation au 1er Juillet 2002. Gouvernement. République de Madagascar. p. 7.

⁵⁰¹ op.cit. p. 9.

⁵⁰² Historiquement depuis le XIXème siècle, dans le royaume de Madagascar, la terre appartenait au roi et elle en peut être donnée ou vendue aux étrangers (vazaha), toutefois ces derniers peuvent contracter des baux de location de terres. Ces dispositions sont stipulées par les articles 85 et 86 du Code des 305 Articles en 1881. Histoire des Institutions, Ignace Rakoto ; Fred Ramiandrasoa; Razoarinoro - Randriamboavonjy FACDEGS, Université d'Antananarivo 1995, pp. 223-225.

⁵⁰³ Définition adoptée par l'«Evaluation participative de la pauvreté en 1993 » selon une enquête à Madagascar.

⁵⁰⁴ Citons à titre d'exemples, la parution qu'a faite la Banque Mondiale en 1997: « le Rapport sur l'évaluation de la Pauvreté à Madagascar ».

⁵⁰⁵ MAP p. 03.

⁵⁰⁶ Le fokontany est la plus petite division territoriale à Madagascar, le fokonolona constitue la collectivité de base formée par les habitants d'un fokontany. L'institution fokonolona a toujours été utilisée par les régimes successifs à Madagascar depuis le XIXe siècle.

Actuellement au dessus des 17. 433 fokontany, il y a des Communes, puis les Districts, enfin les 22 Régions. (cf. Annexes).

⁵⁰⁷ Selon les propres termes des organisateurs.

⁵⁰⁸ MAP p. 021.

⁵⁰⁹ D'après notre visite auprès de l'Ambassade de Madagascar au Sénégal (Dakar Nov. 2006), la « Vitrine de Madagascar» consiste à exposer des échantillons de produits industriels et artisanaux, avec une documentation sur les possibilités d'Investissement dans la Grande Ile.

⁵¹⁰ Les articles des deux quotidiens malgaches suivants:

- Madagascar à l'honneur au Canada « LES NOUVELLES », 17 Oct. 2003, P. 3.
- Coopération Canada-Madagascar. Agenda plein pour la délégation malgache » Madagascar Tribune.

-
- ⁵¹¹ « Le projet PIC primé par la Banque Mondiale pour sa performance. » Les NOUVELLES, 18 Août 2007, p.18.
- ⁵¹² Vu l'importance de cet investissement canadien, Canada est placé au rang des pays qui investissent le plus à Madagascar.
- ⁵¹³ Ce débat sera repris dans la Partie III concernant les perspectives.
- ⁵¹⁴ OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
- ⁵¹⁵ Smith A., 1776 - *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Paris, éd. Economica, rééd. 2000, 2 volumes.
- Smith A., Jaudel P., Servet J-M. (dir.), 2000 - *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Paris, éd. Economica.
- ⁵¹⁶ op.cit. Ricardo D., 1817 Carzola - *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, p. 267.
- ⁵¹⁷ Beitone A., Cazorla A., Dollo Ch. et Draï A.-M., 2001 - *Dictionnaire des sciences économiques*. Pp. 143-144.
- ⁵¹⁸ op. cit. p. 267.
- ⁵¹⁹ Teulon F., 1996 - *Le commerce international*. Paris, éd. Seuil, coll. Mémo, p. 21.
- ⁵²⁰ op. cit. pp. 22 - 80.
- ⁵²¹ Drouin J. -C., 2004 - *Les vrais maîtres de l'économie, Pouvoirs et contre-pouvoirs*. Petite encyclopédie Larousse, p. 79.
- . Agostino S., Deubel P., Montoussé M., Pourcel P., Renouard G., 2003 - *Dictionnaire des auteurs en sciences économiques et sociales*. Ed. Bréal, p. 256.
- D'autres références sur le commerce international :
- . Rainelli M., 2001 - *La nouvelle théorie du commerce international*. Paris, éd. La découverte, coll. Repères.
- . Du même auteur: 2002 - *Le commerce international*. Paris, éd. La découverte coll. Repères. coll. Repères, éd. La Découverte.
- . Salin p., 2002 - *Le libre-échange*. Ed. PUF
- . Sandretto R., 1989 - *Le commerce international*. Armand Colin, 1995.
- ⁵²² Lorot P. (Sous la direction de), 2001 — *Dictionnaire de la Mondialisation*. Edition Marketing S.A. Ellipses, p. 203.
- op. cit. Beitone A. et consorts, p. 8.
- Dalleime P., 2000 - *Des Trente Glorieuses à la Nouvelle Economie*. Edition Marketing S.A., Ellipses, p. 76.
- ⁵²³ Des références sur l'OMC :
- . Henry G. M., 2001 - *A quoi sert l'Organisation Mondiale du Commerce?* Jeunes Editions Studyrama.
- . op. cit. Teulon F., 1996 - *Le Commerce international*. pp. 44 à 46.

-
- ⁵²⁴ Le débat sur le développement : au-delà du Consensus de Washington, in: Revue Internationale des Sciences Sociales, n° 160, Déc. 2000, Unesco, Paris.
- ⁵²⁵ Pirou J. -P., 1996 - *Lexique de sciences économiques et sociales*. Paris, éd. La Découverte, coll. Repères, p. 27.
- ⁵²⁶ Dans le « Lexique des Sciences économique et Sociales » p. 84, Jean Paul Piriou, son auteur désigne par « PED » ou pays en développement, l'intitulé officiel utilisé par les institutions internationales pour désigner ceux dont le revenu est inférieur à un certain niveau : cette appellation succède à celle de PVD (pays en voie de développement), qui avait remplacé celle de pays sous-développés après la première CNUCED de 1964. In: Piriou J. -P., 2002 - *Lexique des sciences économiques et sociales*. Ed. La Découverte Syros, coll. Repère.
- ⁵²⁷ Sur le Forum de Davos, des références telles que
- op. cit. Drouin J. P., p. 101.
 - op. cit. Dalenne P., p. 82.
 - Magazine suisse, le Bilan n°2/2000, pp. 16-22.
 - op. cit. Teulon A., p. 79.
- ⁵²⁸ Lors de l'interview que Klaus Schwab a accordée au Magazine Suisse Bilan 2/200, p. 22.
- ⁵²⁹ Expression d'Alain Jeannet dans son article intitulé « Le paradoxe de Davos » in Bilan 2/200 pour désigner le fondateur du W.E.F.
- ⁵³⁰ L'équipe de Futurs africains (Alioune Sail éd) : « La compétitivité future des économies africaines », Karthala et éd. Sankore 2000, pp. 373-427.
- ⁵³¹ op. cit. Pascal Lorot, p. 213.
- ⁵³² op. cit. Beitone A. et consorts, p. 201.
- ⁵³³ - op. cit. Agostino S. et consorts, p. 136.
- op. cit. Beitone A. et consorts, p. 201.
- ⁵³⁴ Fourastié J., 1979 - *Les Trente Glorieuses*. Ed. Hachette, rééd. 1998.
- ⁵³⁵ op. cit. Dalenne P., p. 57.
- ⁵³⁶ John Maynard, Keynes, 1936 - *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*. Ses écrits et ses prises de position marqueront profondément la pensée économique.
- ⁵³⁷ op. cit. Dalerme P., pp. 80-81.
- ⁵³⁸ op. cit. Dalenne P., p. 136.
- ⁵³⁹ op. cit. Agostino S. et consorts, p. 8.
- ⁵⁴⁰ op. cit. Beitone A. et consorts, pp. 414-292-345-346-360.
- ⁵⁴¹ op. cit. Beitone A., p. 360.

⁵⁴² op. cit. Beitone A., p. 360.

⁵⁴³ Réf. sur la gouvernance d'entreprise. Erick Izraelewicz (1999) : «Le capitalisme zinzin », éd. Grasset.

⁵⁴⁴ Réf. sur la gouvernance d'entreprise :

- Jean Paul Pirou: «Lexique des sciences économiques et sociales », coll. Repères, éd. La Découverte & Syros 2002, p. 58

- op. cit. Alain Béitone, p. 236.

- op. cit. Jean Claude Drouin, p. 115.

⁵⁴⁵ Généreux J., un article intitulé «Enzon : gouvernance ou démocratie », in Alternatives économiques, n°202, Avril 2002, p. 26.

⁵⁴⁶ op. cit. Drouin J. -C., p. 45.

⁵⁴⁷ Réf. sur les stock-options :

- Jaffre Ph. et Mauduit L., 2002 - *Pour ou contre. Les stock-options*. Ed. Grasset et Fasquelle, les Echos.

- Clerc D. : « Stock-options... Une alternative économique », in: Alternatives économiques, n° 197, Nov. 2001, P. 59.

⁵⁴⁸ op. cit. Drouin J. -C., pp.46-47.

⁵⁴⁹ Joseph Stiglitz, «*Il est temps de revenir à Keynes* », intitulé donné à son interview dans l'Expansion/Juil. - Août 2002, n°665, p. 176.

⁵⁵⁰ op. cit. Alternatives économiques n° 202, Avril 2002, p. 27.

⁵⁵¹ Des références sur la gouvernance d'entreprise :

- Perez R., 2003 - *La gouvernance d'entreprise*. Paris, éd. La Découverte, coll. Repères.

- Pastré O. et Vigier M., 2003 - *Le Capitalisme déboussolé*. Paris, éd. La Découverte.

⁵⁵² Pour mieux comprendre la gouvernance mondiale: Rapport du Conseil d'analyse économique « Gouvernance mondiale », éd. La documentation française, Rapport n° 37, Juin 2002, 505 p.

⁵⁵³ Ferrandéry J. L., 1996 – *Le point sur la mondialisation*. Paris, éd. PUF, p. 61.

- Autres réf. sur la Mondialisation: Michalet Ch.-A., 2004 - *Qu'est-ce que la mondialisation?* Paris, éd. La Découverte/Poche.

⁵⁵⁴ op. cit. Teulon F., p. 47.

⁵⁵⁵ op. cit. Rainelli, pp. 84 et suivantes.

⁵⁵⁶ op. cit. Teulon F., p. 41.

⁵⁵⁷ op. cit. Drouin J.-C., p80.

⁵⁵⁸ op. cit. Drouin J.-C., p.81.

⁵⁵⁹ Dufour J. -F., 1999 - *Les Marchés émergents*. Ed. Nathan/Arrnand Colin, p. 10.

⁵⁶⁰ op.cit. Dufour J.-F., p. 14.

⁵⁶¹ op. cit. Dufour J.-F., p. 46.

⁵⁶² Lenglet F. et Ville L. : «Croissance, la facture à venir du Krach asiatique », in Bilan n°2, 1998, pp. 38 à 41.

⁵⁶³ Op. cit. Dufour J.-F., p. 23.

⁵⁶⁴ op.cit. Drouin J.-C., pp. 48-76.

⁵⁶⁵ op.cit. Piriou J.-P., p. 118.

⁵⁶⁶ Wackellman G. - *Géographie du développement*. Edition Marketing S.A, Ellipses, p. 69.

⁵⁶⁷ op.cit. Piriou J.-P., p. 118.

⁵⁶⁸ op.cit. Beitone A. et consort, p. 235.

⁵⁶⁹ op.cit. Piriou J.-P., p. 57 et *Règle des 3D*, op.cit. Beitone A. et consort, p. 367.

⁵⁷⁰ op.cit. Drouin J.-C., pp. 39-40.

Réf, sur la déréglementation, voir op.cit. Pascal Lorot, p. 117.

⁵⁷¹ op.cit. Drouin J.-C., p. 40.

⁵⁷² op.cit. Beitone A. et consorts, P. 126 et *la Règle des 3D*, (Déréglementation, Décloisonnement des marchés et la Désintermédiation), p. 367.

⁵⁷³ Teulon F., 2001 - *Les grands Pays industriels*. Ed. Hachette, p. 65.

⁵⁷⁴ et

⁵⁷⁵ Les théories de l'économie de l'offre sont partisans d'une politique qui dérègle c'est-à-dire qui doit réduire l'intervention de l'Etat qui entrave la liberté individuelle et qui risque d'être un frein à la vivacité de l'offre. Autrement dit, en libérant les agents économiques des contraintes administratives, l'Etat va laisser agir les acteurs privés dans un cadre de libre concurrence et le système économique se révélera plus efficace.

- Thatcherisme, réf. op. cit. Bonin H., p. 334.

- Sur l'économie de l'offre, réf. op. cit. Dallenne P., pp. 67-98-93.

⁵⁷⁶ - op. cit. Piriou J. -P., - *Lexique de sciences économiques et sociales*, p. 37.

- Teulon F., 2001 - *Problèmes économiques contemporains. Les grands pays industriels*. Hachette livre, pp. 61 à 73.

⁵⁷⁷ op. cit. Teulon F., p. 68. La politique de «franc fort» c'est-à-dire que le franc a été ancré sur le Deutschmark (DM). En rattachant sa monnaie à celle d'un pays où la hausse des prix est faible... en calquant sa politique monétaire sur celle de l'Allemagne, l'inflation intérieure sera ralentie.

⁵⁷⁸ op. cit. Lorot P., p. 333.

⁵⁷⁹ op. cit. Beitone A., p. 377.

⁵⁸⁰ op. cit. Wackermann G., p. 68 où il emploie ce terme de mondialisation de la technologie.

⁵⁸¹ op. cit. Wackermann G., p. 68.

⁵⁸² op. cit. Bonin H., p. 96.

⁵⁸³ Op. cit. Bonin H., p. 96

⁵⁸⁴ Nora S., Mic A., - *L'informatisation de la société*. Paris, la Documentation française, coll. Points.

⁵⁸⁵ Muller A., 2001 - *La net économie*. Paris, éd. PUF, coll. Que sais-je? p. 17.

⁵⁸⁶ op.cit. Muller A. p. 3.

⁵⁸⁷ op.cit. Muller A. P. 116.

⁵⁸⁸ op.cit. Muller A. p. 117.

⁵⁸⁹ op.cit. Muller A. p. 118.

⁵⁹⁰ Artus P., 2001 - *La nouvelle économie*. Paris, éd. La Découverte, coll. Repères, p. 13.

⁵⁹¹ Magazine, *Capital*, Sept. 2003 n° 144, p. 54.

⁵⁹² A.D.S.L: Technique de transmission numérique asymétrique permettant de démultiplier les capacités des lignes téléphoniques.

⁵⁹³ Magazine, *Capital*, Sept. 2003 n° 144, P. 72.

⁵⁹⁴ Wi-Fi, Wireless Fidelity, réseau local sans fil à haut débit. Il s'agit d'une connexion à Internet par fréquence radio et donc sans fil. Le réseau Wi-Fi (littéralement Fidélité sans Fil) est simplement un réseau informatique pour lequel des différents réseaux Wi-fi publics (accessible à tous ou hot spots) et les réseaux Wi-fi privés que les particuliers peuvent installer chez eux.

⁵⁹⁵ Magazine, *Capital*, n°144, Sept. 2003, p. 54.

⁵⁹⁶ Ibidem.

⁵⁹⁷ op.cit. Dalenne P., p. 154.

⁵⁹⁸ op.cit. Wackermann G., p. 66.

Pour aller plus loin sur ces expériences:

. Magnin E., 1999 - *Les transformations économiques en Europe de l'Est*. Paris, éd. Dunod, coll. Les topos

. Pin J.-L., 1999 *L'ouverture économique de la Chine (1978-1999). Au profit de qui?* Paris, La documentation française.

⁵⁹⁹ op.cit. Dalenne P., p. 154.

⁶⁰⁰ op.cit. Bonin H., p. 78.

⁶⁰¹ Zones économiques spéciales, c'est-à-dire que les entreprises qui y sont installées bénéficient de certains avantages fiscaux et douaniers.

⁶⁰² Magazine, *Capital*, n° 150, Mars 2004, pp. 54-55.

⁶⁰³ Ibidem.

⁶⁰⁴ Pays en développement (PED). Les références sur ce sujet:

- op. cit. Lenain P., - Le FMI.

- Rouillé d'Orfeuil H., 1997 - *Le tiers monde*. Paris, éd. La Découverte, coll. Repères.

⁶⁰⁵ op.cit. Beitone A., p. 232.

⁶⁰⁶ Joseph Stieglitz, un des plus grands économistes contemporains : la « brillante carrière universitaire, couronnée par un prix Nobel en 2001 pour des travaux sur les asymétries d'information qui remettent en cause la vision idéale du marché. » in *L'expansion*, Juil-Août 2002, n° 665.

⁶⁰⁷ Joseph Stieglitz, 2002 - *La Grande Désillusion*. Bd. Fayard.

. Article de Renaud de Rochebrune: «FMI. Une attaque venue de l'intérieur », in: Jeune Afrique / L'intelligent n°2065 du 8 au 14 Août 2000, pp. 56 à 58.

. In: op.cit. L'expansion (Juillet-Août 2002 /n° 665, p. 176 où se trouve l'article intitulé « Il est temps de revenir à Keynes ».

. cf. L'article d'Irène Inchauspé : « Un Nobel contre la mondialisation», in *Le Point*, 25 Avril 2002 n° 1545.

Il s'agit là d'articles dans lesquels J.E. Stieglitz fustige le FMI.

⁶⁰⁸ Gustave Massiah, Président du Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (Crid) et Vice Président d'Attac, l'ONG française la plus puissante dans la contestation de la mondialisation libérale.

⁶⁰⁹ Le mouvement citoyen mondial, Revue Mouvements N° 25, Janv-Fév. 2003 p. 12.

ATTAC : Association pour une Taxation des Transactions financières d'Aide aux citoyens.

⁶¹⁰ Chavagneux Ch. : « Porto Allègre II, l'autre mondialisation », in Alternatives économiques n° 199 Janvier 2002, pp. 6 - 10.

⁶¹¹ op. cit. Chavagneux Ch., p. 9.

⁶¹² op. cit. Beckouche p., 1993 – Industrie : *un seul monde*, Ratier, pp. 26-27.

⁶¹³ op. cit. Dallenne P., *Des trente Glorieuse à la Nouvelle Economie*, p. 62.

op. cit. Beitone A., Dictionnaire des Sciences économiques, p. 123.

⁶¹⁴ op. cit. Dallenne P., p. 62.

⁶¹⁵ Capital N° 120, Sept 2001.

⁶¹⁶ Villemus Ph., 2005 - *Délocalisation, aurons-nous encore des emplois demain ?* éd. Du Seuil, p. 56.

⁶¹⁷ op. cit. Goussot M., pp. 49-69.

⁶¹⁸ op. cit. Villemus P., p. 52.

⁶¹⁹ op. cit. Villemus P., p. 44.

⁶²⁰ Goussot M., 1998 – *L'industrie dans le monde*. P. 47

-
- ⁶²¹ Le Merrer P., « La mondialisation au regard des théories du commerce », in: *Problèmes économiques*, mercredi 22-11-2006, bimensuel n°2 911, p. 27.
- ⁶²² Beckouche P., 1993 - *Industrie: un seul monde*, Hatier, p. 31.
- ⁶²³ op. cit. Jacomet D., Les Textiles, p. 34.
- ⁶²⁴ op. cit. Jacomet D., Les Textiles, p. 40.
- ⁶²⁵ Jean-Marie Bouissou. « Que reste-t-il du modèle asiatique » un article paru dans *Croissance* N° 424 -425 Mars - Avril 1999. p. 57.
- ⁶²⁶ op. cit. Bouissou J. M., p. 57.
- ⁶²⁷ Didier Planche a réalisé un reportage « Ile Maurice : et si la réalité dépassait la fiction? » dans Agefi Magazine, Mensuel économique et financier suisse de langue française, 4 Juillet / 5 Septembre 1988, pp. 53 à 68.
- ⁶²⁸ op.cit. Planche D., p. 64.
- ⁶²⁹ op.cit. Planche D., p. 65.
- ⁶³⁰ op.cit. Planche D., p. 66.
- ⁶³¹ op.cit. Planche D., p. 68.
- ⁶³² op. cit. Goussot M., p. 22.
- ⁶³³ op. cit. Dallenne P., p. 83.
- ⁶³⁴ Guillaume Duval : « Des multinationales de plus en plus puissantes », in : *Alternatives économiques* -Hors série, n° 56, 2^{ème} trimestre 2003, p. 63.
- ⁶³⁵ op. cit. Guillaume Duval, p. 62.
- ⁶³⁶ op. cit. Pierre Beckouche, p. 16.
- ⁶³⁷ Magazine Capital N° 122, Nov. 2001, p. 80.
- ⁶³⁸ Intitulé de l'article de Hans-Christoph Noack, in: *Deutschland*, Revue sur la politique, la culture, l'économie et les sciences, n° 6, Déc. 1997, p.18
- ⁶³⁹ L'industrie allemande en mutation, in: *Deutschland*, Revue N° 6, Déc. 1997, p.21.
- ⁶⁴⁰ Concernant les sièges européens d'Arcelor- Mittal, on peut citer la France, le Luxembourg et l'Espagne.
- ⁶⁴¹ Données relevées dans Les Nouvelles du Vendredi 28 Novembre 2008, p. 362.
- ⁶⁴² Capital n° 137, Février 2003.
- ⁶⁴³ Capital n° 32 Mai 1994 : «Comment Danone régale la planète ? pp. 32-36.
- ⁶⁴⁴ Bilan (Suisse) n° 12 Déc. 1990 Dossier, pp. 120-136.
- ⁶⁴⁵ Avec les filiales Alcon, Cooper Surgical, Biophysics Medical.
- ⁶⁴⁶ Bilan N°12/1990, p.123.

-
- ⁶⁴⁷ L'expansion 18/30. Oct. 1990 où figure un article sur le Nestlé où il est écrit que : «dès la création de Nestlé en 1867, sa politique a été l'expansion hors des frontières suisses ».
- ⁶⁴⁸ Schaller F. : «Les services de proximité perdent leur autonomie », in: PME Magazine/Avril 2001, pp.12-14.
- ⁶⁴⁹ op. cit. Dalenne P., p. 83.
- ⁶⁵⁰ Clerc D., «Les origines des inégalités mondiales », l'article paru dans *Alternatives économiques*, n°2 14, Mai 2003, p.68.
- ⁶⁵¹ op. cit. Goussot M., pp. 22-23.
- ⁶⁵² op. cit. Clerc D., p. 68.
- ⁶⁵³ Giraud P.-N., 1996 - *L'inégalité du monde, économie du monde contemporain*. Ed Gallimard, coll. Folio.
- ⁶⁵⁴ op. cit. Michel Goussot, p. 82.
- ⁶⁵⁵ <http://www.planetema.net>
- ⁶⁵⁶ Hors Série Capital, Sept. 2006.
- ⁶⁵⁷ cf. Jeune Afrique N°2496. Du 9 au 15 Nov. 2008.
- ⁶⁵⁸ et
- ⁶⁵⁹ op. cit. Beitone A. ... *Dictionnaire des sciences économiques*, p. 251.
- ⁶⁶⁰ Il ne s'agit ici que d'un bref rappel car la théorie des avantages comparatifs a été déjà présentée dans les pages antérieures.
- ⁶⁶¹ L'expansion n° 462,21 Oct./9Nov. 1993, p. 112.
- ⁶⁶² Le GATT et l'OMC ont déjà fait l'objet de notre étude dans les pages antérieures, nous les rappelons ici pour une meilleure compréhension des idées qui vont suivre.
- ⁶⁶³ Henry G.M., *A quoi sert l'organisation Mondiale du Commerce?* Jeunes Editions Studirarna, p. 91.
- ⁶⁶⁴ op. cit. Beitone A., p. 315.
- ⁶⁶⁵ op. cit. Henry G.M., p. 95.
- ⁶⁶⁶ op. Cit. Henry G.M., p. 95.
- ⁶⁶⁷ op. cit. Henry G.M., p. 120.
- ⁶⁶⁸ op. cit. Drouin J-C., p.67.
- ⁶⁶⁹ - Capital, Nov. 2007, n°194, p. 57.
- Dossier: L'Europe après l'euro, dans : *Alternatives économiques*, n°199-Janvier-2002, pp. 38 à 48.
- ⁶⁷⁰ op. cit. Drouin J-C., p. 64.
- ⁶⁷¹ - op. cit. Drouin J.-C., p. 61.

- Xavier de la Vaga: A qui profite l'Alena ? Article paru dans Alternatives économiques, n°209. Déc. 2002 pp. 54 à 58.

⁶⁷² L'expansion n° 462, 21 Oct. / 9 Nov. 1993, p. 93.

⁶⁷³ op. cit. Drouin J-C., p. 61.

⁶⁷⁴ et

⁶⁷⁵ Deutschland, Revue sur la politique, l'économie et les sciences N°5, Oct. 94, p. 20.

⁶⁷⁶ op. cit. Beitone A., p. 274.

⁶⁷⁷ L'expansion n° 537, 21 Nov. 1996.

⁶⁷⁸ op.cit. Beitone A. et consorts, pp. 274-275.

⁶⁷⁹ Association of South East Asian Nations, ASEAN en anglais.

⁶⁸⁰ op.cit. Beitone A. et consorts, pp.19-20.

⁶⁸¹ L'Etat du monde, 2004, Annuaire économique géo-politique mondial, éd, La Découverte 2003, p.257.

⁶⁸² L'Expansion n°462, 21 Oct./9Nov. 1993, p.103.

⁶⁸³ Les chiffres de l'économie, n°58, 4ème trimestre 2003 Alternatives économiques hors série, p.61.

⁶⁸⁴ Les chiffres de l'économie n°54, 4ème trimestre 2002. Alternatives économiques-Hors série, p. 58.

⁶⁸⁵ Patrick Artus, le Directeur de la Recherche de Natixis, in: Challenges n° 96, 18 Oct. 2007, p.82.

⁶⁸⁶ Les chiffres de l'économie n°58, 4ème trimestre 2003. Alternatives économiques-Hors série, p. 60.

⁶⁸⁷ Les chiffres de l'économie n°58, 4ème trimestre 2003. Alternatives économiques-Hors série, p. 61.

⁶⁸⁸ op. cit. Alternatives économiques-Hors-série, N° 58, p.61.

⁶⁸⁹ Bonin H. : « 100 mots-clés d'histoire économique », éd. Bélin, 2000, pp.282-283.

⁶⁹⁰ op. cit. Wakermann G. : «Géographie du développement », p. 67 où figure son écart sur le fordisme et le post-fordisme.

⁶⁹¹ op. cit. Goussot M., p. 19.

⁶⁹² op. cit, Dalenne P., p. 73.

⁶⁹³ Capital n°83, Août 1998, p.82.

⁶⁹⁴ op. Cit. Bonin H., p. 224.

⁶⁹⁵ op. cit. Goussot M., p. 78.

⁶⁹⁶ op. cit. Daleime P., p100.

⁶⁹⁷ Beaudelaire Ch., «Les champions du textile », un article dans Fortune N°6, Août 1980, pp. 42- 45.

⁶⁹⁸ Capital N°28 Janvier 1994, p. 50.

⁶⁹⁹ Battiau M., 1998 - *L'industrie, définition et répartition mondiale*. Ed. SEDES, p. 57.

⁷⁰⁰ op. cit. Villemus Ph., p121.

⁷⁰¹ L'économiste Joseph Schumpeter a utilisé le concept de «destruction créatrice » pour désigner un processus qui caractérise la dynamique de l'innovation.

⁷⁰² op. cit. Beitone A., p. 127. Paris, éd. Payot.

Schumpeter J., 1942 Capitalisme, socialisme et démocratie

⁷⁰³ op. cit. Battiau M., p. 76.

⁷⁰⁴ La plupart de ces exemples ont pour référence op. cit. Battiau M., pp. 76-77.

⁷⁰⁵ Capital n°22, Juil. 1993, p.50.

⁷⁰⁶ MP3 : format de compression et de lecture des fichiers musicaux.

⁷⁰⁷ Capital Déc. 2007, p.58.

⁷⁰⁸ Go : Giga octets.

⁷⁰⁹ Sources exactes: Wedbush Morgan securities Jafferries & company; Merrill Lynch, Apple Insider, industriels, distributeurs et estimations capital.

⁷¹⁰ Peer to peer (ou P2P) désigne un échange de fichiers informatiques, le plus souvent audio ou vidéo, grâce à une connexion directe entre les ordinateurs de particuliers sans que ces fichiers soient au préalable stockés sur un serveur.

⁷¹¹ In : *Alternatives économiques* n°216, Juil. -Août 2003, p. 29.

⁷¹² op. cit. *Alternatives économiques* n° 216, Juil. Aout 2003, p.28.

⁷¹³ Capital n° 183 Déc. 2006, pp.68-69.

⁷¹⁴ Bilan Sept. 2000, n°9.

⁷¹⁵ op. cit. Bilan, Sept 2000, n°9.

⁷¹⁶ op.cit. Bilan, Sept. 2000 n° 9.

⁷¹⁷ op.cit. Beitone A., p. 308.

⁷¹⁸ L'article d'Arnaud Parienty : « La nouvelle économie est-elle si nouvelle? in: *Alternatives économiques*, n° 202, Avril 2002, pp. 72-73.

⁷¹⁹ Artus P., 2001 - *La nouvelle économie*. Paris, éd. La Découverte, coll. Repères, p. 6.

⁷²⁰ L'article de Guillaume Duval: «La nouvelle économie n'était pas qu'une chimère » in *Alternatives économiques*, n°212, Mars 2003, p. 40.

⁷²¹ op.cit. P. Artus, p. 3.

⁷²² Gordon R. dans : Does the new Economy Measure up to the Great inventions of the Past? *Journal of Economic Perspectives*, 14 (4), automne 2000.

⁷²³ op. cit. Artus P., pp.7-8.

-
- ⁷²⁴ op. cit. Artus P., p. 8.
- ⁷²⁵ op. cit. Artus P., p. 8.
- ⁷²⁶ Guillaume Duval « La nouvelle économie n'était qu'une chimère », son article paru in *Alternatives économiques* n°212, Mars 2003, p. 42.
- ⁷²⁷ Villemus Ph., 2005 - *Délocalisations. Aurons-nous encore des emplois demain?* éd. Du Seuil, p. 24.
- ⁷²⁸ Centres d'appel. Les Entreprises brûlent pour la hot line » par Florent Collomp et Giuseppe Melilo in Bilan n°1/1998, pp. 74-76.
- ⁷²⁹ Journal La vérité du Mercredi 15 Octobre 2008, p. 5.
- ⁷³⁰ op. cit. Bilan n°1 / 1998 pp. 75-76.
- ⁷³¹ et
- ⁷³² op. cit. Bilan n°1 / 1998 p. 76.
- ⁷³³ Quelin B., 2000 - *Le management stratégique des compétences*. Ed. Ellipses.
- ⁷³⁴ in *Alternatives internationales*, n° 9, Juil.- Août 2003 pp. 58 - 59.
- ⁷³⁵ Article de M. Ch & G.D « Les enjeux du Web », in *Alternatives économiques* n° 212, Mars 2003, p. 44.
- ⁷³⁶ op.cit. Artus P., *La nouvelle économie*, p. 105.
- ⁷³⁷ Dollars de Parité de pouvoir d'achat 1998.
- op.cit. Artus P., pp. 105-106.
- ⁷³⁸ op.cit. Artus P., p. 106.
- ⁷³⁹ L'article de Julis Aubray «Inde, faire de la diaspora un atout», in *Alternatives économiques*, n° 216 Juil. - Août 2003, pp. 68 - 69.
- ⁷⁴⁰ op. cit Piriou J-P. p. 86
- ⁷⁴¹ Question évoquée en IIème partie.
- ⁷⁴² Statistiques citées par le Prof. Ampah Jolinson dans sa Communication sur : « Le rôle des Universités africaines dans le développement du Continent africain », à l'occasion de la Commémoration du XXVème Anniversaire de l'Université de Madagascar (21-26 Octobre 1985)
- ⁷⁴³ op. cit. Amaud P. dans, *La dette du Tiers-monde*, p. 36.
- ⁷⁴⁴ Question déjà discutée dans la IIe Partie
- ⁷⁴⁵ Makhtar Diouf dans son article : « Les fondements théoriques des politiques d'ajustement du FMI dans les pays sous-développés» in *Afrique et Développement*, vol. X, N° 1/2, 1985 CODESRTA DAKAR, p. 36.
- ⁷⁴⁶ Notamment en Tunisie, au Maroc, en Mauritanie, au Mali, au Burkina Faso, au Niger, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Togo, au Bénin au Congo, au Sierra Leone, au Liberia, au Ghana, au Nigeria, en Tanzanie, au Burundi, à Djibouti, à Madagascar.

-
- ⁷⁴⁷ Ibbo Mandaza, Mars 1999 «Problèmes et perspectives de la gouvernance en Afrique. », *in* La compétitivité future des économies africaines, Actes du forum de Dakar, éd. Futurs Africains, Karthala et Sankore 2000, p. 405.
- ⁷⁴⁸ Ousmane Kane. «Innovation technologique et compétitivité des produits de base du secteur agro-alimentaire africain, problématique et éléments de stratégies» *in*: Actes du Forum de Dakar 1999. op. cit. pp. 287-288.
- ⁷⁴⁹ Un colloque organisé à Yaoundé du 11 au 13 Sept. 2002, a eu pour Thème : «L'Afrique face aux défis de la mondialisation ». Colloque organisé conjointement par le gouvernement camerounais avec la coopération du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'assistance technique de l'Agence de la Francophonie.
- ⁷⁵⁰ Cedeao (Ecowas en anglais) : Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Elle comprend l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA)
- ⁷⁵¹ AMF, institué en 1973 à la demande des pays industrialisés, souhaitant protéger leur industrie textile de la concurrence des PED par la création des quotas d'importation.
- ⁷⁵² Jeune Afrique l'intelligent n° 2161 du 10 au 16/06/2002 p. 55.
- ⁷⁵³ Question déjà traitée dans la 2e partie sur le Cas de Madagascar.
- ⁷⁵⁴ «La science et la Technologie en Afrique. Un engagement pour le XXIe siècle », UNESCO, 1999, p. 5.
- ⁷⁵⁵ Clary P. dans son article « A quand les actes? » paru dans Afrique Asie n°222 du 15 Sept. 1980.
- ⁷⁵⁶ Delahaie H. *in*: « Lignes de force », une rubrique dans Afrique Asie n°261 du 15 Mars 1982.
- ⁷⁵⁷ CEA: Commission Economique pour l'Afrique. Organisme relevant des Nations Unies crée en 1958 et basé à Addis Abeba.
- ⁷⁵⁸ Ces réunions ont été notées par LAVKOSTANIC dans sa publication «Le non-alignement et le Nouvel Ordre Economique International », QAS Beograd 1979, p. 9.
- ⁷⁵⁹ Makhtar Diouf: « Intégration économique. Perspectives africaines ». Nouvelles éditions africaines, Publisud 1984, p.14.
- ⁷⁶⁰ Quelle Afrique pour l'An 2000 ? OUA 1979, p.84. Il s'agit du propos annoncé par le Secrétaire Exécutif de la CEA (Communauté Economique Africaine) et s'inspirant du Programme d'Action de Lima adopté par l'ONUDI en Mars 1975.
- ⁷⁶¹ Le sigle anglais NEPAD ou New Partnership for Africa's Development, est le plus souvent utilisé pour désigner le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique ou NOPADA selon l'acronyme anglais.
- ⁷⁶² Mamadou Alpha Barry, 2005 - *Abdoulaye Wade. Sa pensée économique*. Des indépendances au NEPAD. Ed. Hachette, Livre International, p. 206.
- ⁷⁶³ Les quatre présidents à l'origine du NEPAD: le Nigérien Olesgun Obasanjo, l'Algérien Abdelaziz Bouteflika, le Sénégalais Abdoulaye Wade et le Sud-Africain Thabo Mbeki.
- ⁷⁶⁴ Jeune Afrique l'Intelligent n°2163 du 24 au 30 Juin 2002, pp. 46-49.

-
- ⁷⁶⁵ Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Afrique de l'Est, Afrique Australe.
- ⁷⁶⁶ La stratégie de développement concerne l'espace régional au lieu du territoire national.
- ⁷⁶⁷ J.A/L'intelligent n°2163, p. 49.
- ⁷⁶⁸ Hugon Ph. : « Les économies en développement au regard des théories de la régionalisation » Revue Tiers-monde N° 169 Janv.-Mars 2002, PUF pp. 9-25.
- ⁷⁶⁹ Colloque sur l'intégration régionale de Madagascar. 28-29 Juin 2006. Etat Malagasy / Union Européenne
Divers sites WEB.
- ⁷⁷⁰ La Gazette d g i du Samedi 1er Sept. 2007.
- ⁷⁷¹ La vérité du Mercredi 26 Novembre 2008, p. 5.
- ⁷⁷² op. cit. La Vérité.
- ⁷⁷³ op. cit. Philippe Hugon, p. 22.
- ⁷⁷⁴ Le Président malgache a encore évoqué ce document lors de son discours à la 63e Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.
- ⁷⁷⁵ Donnée avancée lors du IVe Congrès malgache de la Route et des Transports qui s'est tenu à Antananarivo du 6 au 9 Juin 2006. Les professionnels du Secteur ont discuté sur différents thèmes allant des technologies routières à la réforme institutionnelle du secteur route et transports en passant par la gouvernance des programmes pilotés par le Ministère tutelle c'est-à-dire le Ministère de Travaux Publics, des Transports et de la Météorologie (MTPTM).
- ⁷⁷⁶ MTPTM, abréviation utilisée pour désigner le Ministère de Travaux Publics, des Transports et de la Météorologie.
- ⁷⁷⁷ Les ressources propres du FER proviennent des redevances sur le carburant dont le taux est de 5,5% contre 10% en Afrique.
- ⁷⁷⁸ Cela veut dire que l'Union Européenne n'intervient plus dans le financement de l'entretien des routes assuré désormais par le FER après avoir avancé 25 milliards de Fmg en 2003, contre 19 milliards de Fmg en 2004 et 8 milliards de Fmg en 2005.
- ⁷⁷⁹ Les ports susmentionnés ont été desservis par l'une ou l'autre des trois compagnies de Navigation Nationale à savoir:
- . la Société Nationale Malgache de Transports Maritimes (SMTM) assurant les liaisons avec l'Europe Continentale.
 - . la Compagnie Malgache de Navigation (CMV) assurant les liaisons au cabotage international.
 - . la Compagnie Malgache de Cabotage (CMC) assurant les cabotages sur la Côte Ouest de l'Ile.
- ⁷⁸⁰ Ces conventions couvrent des domaines divers et en particulier, la sécurité et la sûreté des vies humaines des ports et des navires.

⁷⁸¹ Les ports cités ont leur plan de sûreté et possèdent leur déclaration de conformité au code I.P.S.

⁷⁸² Des SPGA sont constituées dans les ports à gestion autonome: SPAT à Toamasina, SPAAN pour Antsiranana - Nosy Be, SPAM à Mahajanga et SPATO à Toliara. Leurs capitaux sont répartis entre 51 % à l'Etat et 49 % aux privés, à l'exception de la SPAT où l'Etat détient la totalité du capital, en amendant la participation des privés.

Les sigles utilisés ont respectivement leur signification

- SPGA = Société de Port à Gestion Autonome.
- SPAT = Société de Port Autonome de Toamasina.
- SPAAN = Société de Port Autonome d'Antsiranana et de Nosy Be.
- SPAM = Société de Port Autonome de Mahajanga.
- SPATO = Société de Port Autonome de Toliara.

⁷⁸³ Ce que l'on nomme, techniquement, par le tirant d'eau, c'est le chenal d'accès au port, qui doit être suffisamment profond pour permettre l'entrée des navires lourdement chargés.

⁷⁸⁴ Lors des sixièmes rencontres nationales du Groupemnt des Entreprises de Madagascar (GEM) qui se sont tenues les 4 et 5 Octobre 2007, sur le thème : « L'intégration de Madagascar dans le commerce international : quelle politique commerciale pour une croissance économique ; Quelles leçons tirer des expériences réussies des pays d'Asie et d'Afrique Australe? »

⁷⁸⁵ Levy Mwanassie, visite effectuée le 12-02-08.

⁷⁸⁶ Ivato/Antananarivo, Antsiranana, Mahajanga, Nosy be, Taolagnaro, Toamasina, Toliara.

⁷⁸⁷ La Gazette du 27-06-06.

⁷⁸⁸ Un principe organisationnel dénommé aussi la « production juste à temps » (JAT) sur lequel repose le Toyotisme, un mode d'organisation du travail testé dès les années 1950 au Japon dans les usines Toyota.

⁷⁸⁹ La liste des sociétés en question figure en Annexe.

⁷⁹⁰ op.cit MAP p. 83.

⁷⁹¹ Loi de finances 2008.

⁷⁹² A titre d'exemples, on peut citer les lois sur cession de terrain, sur les zones franches industrielles, sur la concurrence,....

⁷⁹³ Doing Business de la Banque Mondiale publie chaque année le classement général de quelques 175 pays, évalue leur législation des affaires, examine le nombre d'étapes nécessaires, la durée et les coûts requis d'une société à responsabilité limitée pour pouvoir légalement commencer son activité.

⁷⁹⁴ COFACE, un organisme français qui évalue les risques dans chaque pays et dont l'abréviation a pour signification, Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur.

⁷⁹⁵ ONUDI ou Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

⁷⁹⁶ Guide créé par le décret n° 2003/938 du 09 sept. 2003.

⁷⁹⁷ Les deux départements sont destinés respectivement à la promotion des Investissements et à la facilitation des procédures.

⁷⁹⁸ Ce qui signifie que l'EDBM sert de guichet unique facilitant les procédures de création d'entreprise.

⁷⁸⁹ Le 29 Juillet 2008, au titre du Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie, un décret est intervenu ; cet acte réglementaire devait prescrire les conditions d'application de la loi du 17 octobre 2005 sur la concurrence.

⁸⁰⁰ Pierre Van Den Boogaerde.

⁸⁰¹ La question de la gouvernance d'entreprise a également été soulevée dans nos pages précédentes.

⁸⁰² Les données disponibles en la matière ont pour sources les dispositions des lois de finances votées annuellement par l'Assemblée Nationale et le Sénat.

⁸⁰³ Une étude sur la fiscalité des entreprises exportatrices a été lancée par le Comité d'appui au pilotage de la relance de l'entreprise (CAPE) et le projet Bamex financé par l'USAID.

⁸⁰⁴ Une vente exposition réunissant une vingtaine de groupements d'artisans au Centre National de l'Artisanat Malagasy (CENAM) qui s'est tenue du 22 au 24 Juin 2006 et au cours de laquelle ces données ont été publiées.

⁸⁰⁵ L'application de la loi 2003-026 du 27 Août 2003 modifiée par la loi 2004-010 du 28 Juillet 2004 portant détaxation du tarif douanier et fiscal prend fin le 31 Août 2005.

⁸⁰⁶ Le Vendredi 22 Février 2008.

⁸⁰⁷ Les documents fonciers datent de plus de 100 ans.

⁸⁰⁸ Lettre de Politique Foncière présentée le 08-02-2005 à la Salle de Conférence du Ministère des Affaires étrangères, à Anosy.

⁸⁰⁹ GFC : Guichet Foncier Communal ; PLOF Plan Local d'Occupation Foncière

⁸¹⁰ Le Jeudi 07 Juillet 2005. La mise en place des guichets fonciers va s'étendre ensuite dans les six régions où intervient le Millenium Challenge Account (MCA) à savoir Vakinankaratra, Amoron'i Mania, Menabe, Antsiranana, Boeny et Diana, tout sera mis en place en matière de guichet foncier avant la fin de l'année.

⁸¹¹ Comme l'a souligné le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Philibert Rakotoson «Le certificat foncier a une valeur juridique pareille au titre foncier, Il sert de garantie bancaire, facilite les mutations des terres et les ventes / achats de terrains, Il stimule l'enthousiasme des paysans », in La Gazette du 16 Juin 2007.

⁸¹² Les six régions d'action du MCA sont déjà citées précédemment.

⁸¹³ A propos de la sensibilisation et de la mobilisation autour du certificat foncier, l'Atelier sur le certificat foncier pour garantir le crédit auprès des institutions financières s'est tenu au Colbert le 09 juillet 2007.

⁸¹⁴ par exemple, celle qui s'étend sur une superficie de 26000 hectares dans la Région de Bongolava.

⁸¹⁵ L'Express de Madagascar du Mercredi 09-04-2008.

⁸¹⁶ Les mécanismes de désengagement de l'Etat consistent en des ventes d'actions, des cessions d'actifs, des augmentations de capital avec renonciation des droits préférentiels, la liquidation ou la location-gérance, en tenant compte de la dimension de réhabilitation et/ou de protection de l'environnement.

Les méthodes d'appel d'offres ouvert ou restreint, après pré-qualification ouverte, et de vente aux enchères sont généralement utilisées pour les privatisations. Dans les entreprises privatisées, une fois créé, le fonds de portage et de privatisation devrait gérer les participations minoritaires de l'Etat.

⁸¹⁷ Deux études de cas à savoir le QMM et le Dynatec/Sherritt seront présentées dans le cadre des IDE.

⁸¹⁸ Le contexte du démantèlement de l'accord multifibre au 1^{er} Janvier 2005 qui a vu des pertes conséquentes de commandes et de fermetures d'unités textiles à Madagascar à cause de la concurrence chinoise sur le marché international.

⁸¹⁹ Journal Madagascar Tribune n° 5987 du 16-10-08.

En annexe, nous avons reproduit un article paru dans Madagascar Tribune qui montre les différents types de savon produits par la Société « Savonnerie Tropicale », les efforts déployés pour garder des prix compétitifs et les appréciations positives des ménages utilisant ces types de savons fabriqués localement face à la concurrence des savons importés.

⁸²⁰ Nous rejoignons là J.A Schumpeter (1883-1950), et son approche, du rôle de l'innovateur voire même celui de l'entrepreneur.

⁸²¹ Le CTHA est une association professionnelle des opérateurs du secteur des fruits et légumes et qui est tout à fait disponible pour les encadrements techniques de ces nouvelles filières d'exportation.

⁸²² et

⁸²³ L'Express de Madagascar du 23-07-08.

⁸²⁴ Il est à noter que le Groupement des Exportateurs de Litchi (GEL) a participé au salon Fruit Logistique de Berlin (du 07 au 09 février 2008), un salon de référence mondiale en fruits et légumes.

⁸²⁵ La gazette de la grande Ile [La gazette dgi] du 04 Mars 2003.

⁸²⁶ Il a, en effet, obtenu le label «cacao fun» de l'organisation internationale du cacao (ICCO) basée à Londres.

⁸²⁷ La vérité, du 29/07/08.

⁸²⁸ Midi Madagascar N°7239 du 3 0/05/2007.

⁸²⁹ De nombreux articles ont paru dans les quotidiens malgaches tels que la Gazette de la Grande Ile (14 Décembre 2007), Madagascar Tribune (13 Février 2007) et l'Express de Madagascar (09 Juin 2008) et qui traitent de la renommée mondiale du cacao malgache. Il est à remarquer que le cacao est cultivé principalement dans le Sambirano. Le cacaoyer malgache compte trois variétés : le criollo, le trinitario, le forastero. Mais c'est avec le criollo qu'on fabrique le meilleur chocolat.

⁸³⁰ Données fournies par l'article paru dans Midi Madagascar N°7593 du 3 1/07/2008.

⁸³¹ World Wilf Fund.

⁸³² et

⁸³³ OSO est membre du Groupe SOCTA (COTONA et COTTON LINE). A l'heure actuelle, Jean Claude Zoulalian est représentant d'OSO en France.

Midi-Madagascar n°7664 du 23-10-2008 et La Gazette - dgi du 23-10-2008.

Il parait utile de noter que les Gambas d'OSO, pionner mondial de l'aquaculture de crevettes biologiques, sont élevées aux pieds des Tsingy de l'Ankarana dans le Nord de l'Ile et à Maintirano dans le Melaky.

⁸³⁴ et

⁸³⁵ « Les réseaux financiers de Marc Ravalomanana » in Africa International N°355-Juin 2002. pp. 22-23.

⁸³⁶ La rizerie de Vohidihala succède à la SACOA antérieurement sous l'égide de SOMACODIS. Cf. dans Madagascar Tribune N°5273 du 02/06/2006 l'article sur la société « Fanampy Rice Mill SA.

⁸³⁷ Pour ne citer que l'exploitation du saphir d'Illakaka et le béryl reconnus sur le marché international, par contre, Madagascar n'a pas sa place parmi les grands pays exportateurs.

⁸³⁸ La SDM qui s'est tenue au Palais d'Etat à lavoloha du 6 au 8 septembre 2006.

⁸³⁹ Loi n°2001-031 du 8 octobre 2002, révisée en 2005 et dont l'objectif est d'attirer les investissements dans le secteur. La loi prévoit plusieurs avantages fiscaux aux exploitants des grandes mines sur les trois principaux types d'impôts à savoir : droits et taxes douaniers, impôt sur les bénéfices et taxe sur la valeur ajoutée (TVA). La faveur de cette loi est octroyée aux investissements égaux ou supérieurs à 50 millions de dollars.

⁸⁴⁰ EITE, une initiative internationale, a été lancée en 2002 par l'ancien Premier Ministre Britannique Tony Blair au Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg.

⁸⁴¹ Par la sortie du décret N°2005- 501 du 19 Juillet 2005.

⁸⁴² Lors de sa rencontre avec les hautes autorités gouvernementales en Avril 2007.

⁸⁴³ Loi N° 2001- 031 du 08/10/02 et révisée en 2005.

⁸⁴⁴ Un atelier organisé par le Ministre de l'énergie et des Mines et le programme de bonne gouvernance au sein de la Présidence.

⁸⁴⁵ Bilan 4 / 99.

⁸⁴⁶ Paul Krugman, Maurice Obstfeld, 1992 - *Economie internationale*. Ed. De Boeck.

- Joseph Stiglitz, 2002 - *La Grande désillusion*. Ed. Fayard.

- Joseph Stiglitz et Andrew Charlton, 2007- *Pour un commerce mondial plus juste*. Ed. Fayard.

- Dario Battistella, 2003 - *Théories des relations internationales*. Ed. de Sciences po, coll. Références inédites.

⁸⁴⁷ Ouvrages sur la mondialisation:

- Jacques Adda, 2001 - *La mondialisation de l'économie*. Paris, éd. La Découverte, coll. Repérés, 2 tomes

• Charles-Albert Michalet, 2007 - *Mondialisation, la grande rupture*. Paris, éd. La Découverte.

⁸⁴⁸ Le G8 regroupe les pays suivants: Etats-Unis, Japon, Allemagne, Royaume-Uni, France, Italie, Canada et Russie.

⁸⁴⁹ L'article de Marc Chevallier: « Les multinationales du Sud à l'assaut du monde », *in* : *Alternatives Economiques* / Hors - série n° 76 – 2^e Trimestre 2008, pp. 72-73.

⁸⁵⁰ A ce propos, mentionnons un article paru dans le numéro de Problèmes économiques le Mercredi 23 Avril 2008 bimensuel n° 2946, sur le sujet : «Science économique - les malentendus de la mondialisation dont l'auteur est Bertrand Venrd (pp. 33-37) ». Il s'efforce dans cet article de définir le concept de la mondialisation, d'analyser ses contours ainsi que ses conséquences.

⁸⁵¹ La spécialisation est un avantage mis en avant depuis Ricardo. Le commerce extérieur accroît la richesse d'un pays selon la loi des coûts comparatifs de Ricardo.

⁸⁵² L'article paru dans Problèmes économiques le Mercredi 09 Janvier 2002 / Hebdomadaire n° 2743 et qui a pour intitulé «Pour le Sud, y a-t-il eu un gain à l'ouverture? » pp. 1-4. Les co-auteurs sont: Isabelle Bensidoun, Agnès Chevallier et Guillaume Gaulier.

⁸⁵³ L'article d'Arnaud Parienty: «L'échange international est-il bon pour la croissance? » paru dans Alternatives économiques n° 206. Sept. 2002 pp. 68-71.

⁸⁵⁴ Dossier Telecoms / Jeune Afrique n° 2478 du 06 au 12 Juillet 2008 et intitulé : «Fusions et Acquisitions. Au coeur de la bataille mondiale », dossier élaboré par Patrick Sandouly et Frédéric Maury, pp. 76-80.

⁸⁵⁵ op. cit. L'article de Marc Chevallier «Les multinationales du Sud à l'assaut du monde », in Alternatives économiques Hors série n° 76 2e trimestre 2008 pp. 72-73.

⁸⁵⁶ Alternatives économiques n°215 - Juin 2003 p. 53.

⁸⁵⁷ . Sophie Chauvin et Françoise Lemoine, économistes au Cepii (La lettre du Cepii, n°221, mars 2003).
 . Problèmes économiques / La Documentation française, mercredi 21 mai 2008 bimensuel n° 2 948.
 . Dossier « Les paradoxes de l'économie indienne ».

⁸⁵⁸ Il existe des documents fondamentaux pour le développement économique et industriel de Madagascar à savoir:

- . Le Madagascar Action Plan (engagements 4, 6, et 7);
- . Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement UNDAF Madagascar 2008-2011
- . La lettre de Politique Industrielle 2007-2012;
- . Vision 2010 du Syndicat des Industries de Madagascar.

⁸⁵⁹ Le Journal La Gazette de la Grande île du 13-02-08.

⁸⁶⁰ Les nouvelles du 2 Juin 2008.

⁸⁶¹ La Gazette de la Grande île du Mardi 8 Avril 2008.

⁸⁶² Les nouvelles du Lundi 30 juin 2008.

⁸⁶³ et

⁸⁶⁴ Les nouvelles du vendredi 8 Août 2008.

⁸⁶⁵ Dans le projet de loi, l'article 1 précise : «Au sens de la présente loi, on entend par exportation, la vente et l'envoi hors du territoire national des biens et services produits à Madagascar. Tous les paiements des biens et services exportés se feront obligatoirement en devises. » in : Les Nouvelles du Lundi 30 Juin 2008.

⁸⁶⁶ Les nouvelles du Mardi 4 Novembre 2008 : ce journal a mentionné que les engrais chimiques ont bénéficié d'une réduction de prix de 50 % grâce aux subventions émanant de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International.

⁸⁶⁷ Les Nouvelles du lundi 03 Novembre 2008.

⁸⁶⁸ Midi Madagasikara du mardi 04-11-2008 « ...bien qu'il y ait baisse du quota d'exportation soit 19000 tonnes cette année contre 23000 tonnes lors de la dernière campagne... 14 sociétés exportatrices se lancent à du litchi par avion, soit le double par rapport à 2007 ».

⁸⁶⁹ La gazette de la grande Ile du 04 Novembre 2008.

L'express - le magazine N°2625 du 25 au 31 octobre 2001 qui a fait paraître un article de Marion Tour dans les pages Beauté (pp. 26-27) et intitulé le cosmétique du cacao vantant la sève du cacaoyer qui fait fureur au rayon des cosmétiques : Anti-stress, anti-âge, hydratante, relaxante.

⁸⁷⁰ Cette question sera discutée dans la sous-section suivante.

⁸⁷¹ La première hausse de tarifs qui a frappé les entreprises a eu lieu au mois de juin 2005 avec un taux de 40 % en moyenne et au mois de novembre 2005, la JIRAMA les a frappées d'une augmentation inattendue de 6 % leurs factures d'électricité à laquelle elles ont ragi

⁸⁷² Le plan de redressement de la JIRAMA est pour cinq ans c'est-à-dire de 2006 à 2009.

⁸⁷³ et

⁸⁷⁴ et

⁸⁷⁵ Propos tenus par Bernhard Roman, Directeur Général de la JIRAMA à l'occasion d'une conférence de presse.

⁸⁷⁶ Suite à la libéralisation du sous-secteur de l'électricité établie par la loi n° 98-032 du 20 janvier 1999.

⁸⁷⁷ L'inauguration de la centrale thermique de la JIRAMA fonctionnant au Fuel lourd d'une puissance de 40 Mw de Mandroseza a eu lieu le vendredi 15- 02- 08.

⁸⁷⁸ Le Ministre de l'Energie et des Mines, Olivier Donat Andriamahefamparany, à l'occasion de la cérémonie de pose de la première pierre de la centrale de Mandroseza le 09-09-06.

⁸⁷⁹ Le 25 Juillet 2005, les députés ont accepté le projet de loi n° 024/2005 du 13 Juillet 2005 autorisant la ratification de l'accord de crédit relatif au projet de construction d'un groupe de la centrale d'Andekaleka conclu le 7 Juillet 2005 entre la République de Madagascar et la Badea.

⁸⁸⁰ Fivondronan'ny Mpandraharaha Malagasy ou FIVMPAMA.

⁸⁸¹ Groupement des Entreprises Malagasy ou GEM.

⁸⁸² La Gazette de la Grande île. «Activités de Sherritt à diminuer à cause de la crise financière ». Page économie p.10.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Compte tenu du volume de la documentation et de nombreuses sources d'information se rapportant au thème traité, nous avons jugé opportun de proposer une sélection des écrits disponibles.

Dans cette bibliographie sélective, nous avons procédé à une classification thématique des ouvrages, documents, rapports et articles. Les auteurs sont classés par ordre alphabétique.

Il est vrai que, dans nos investigations, nous avons privilégié le cas de Madagascar, néanmoins, en dépit de sa spécificité, nous avons souligné maintes fois qu'il s'avère difficile de l'abstraire du contexte mondial.

Des sources pédagogiques notamment des manuels, dictionnaires et livres d'économie générale ont été utilisées, mais comme nous les avons déjà mentionnées à titre indicatif, dans les notes fin, ces types de livres n'ont plus été repris ici.

En plus de l'information en ligne, qui s'est révélée également pertinente, s'ajoute une liste des revues, magazines et journaux consultés.

Ainsi, la classification retenue est la suivante:

I. Théories économiques - Questions de développement.

II. Relations économiques internationales - Economie internationale - Economie mondiale

III. Tiers-Monde

IV. Madagascar

V. Industrie

VI. Actes des colloques, Articles, Brochures, Communications, Dossiers, Mémoires.

VII. Revues, magazines, journaux.

VIII. Sites Web.

I- Théories économiques - Questions de développement

- ABDELMALKI L., MUNDLER P., 1995 - *Economie du développement. : les théories, les expériences, les perspectives*. Paris, Hachette.
- ABRAHAM- FROIS G., 1962 - *Essai sur les problèmes d'investissement en pays sous-développés*. Sedes.
- ADDA J., ASSIDON E., 1990 - *Dette ou financement du développement*. Actes du Colloque organisé par le CRID les 07-08 Sept. 1990.
- AGLIETTA M., 1976 - *Régulation et crises du capitalisme*. Paris, éd. Calman Levy.
- AKYEAMPONG Y. A., 1980 - *African Développement. A positive direction*. Paris, les éd. ouvrières.
- ALBERTINI J. -M., - *Les mécanismes du sous-développement*. Paris, Les éd. ouvrières.
- ALBERTINI J. -M., SILEM A., 1983- *Comprendre les théories économiques*. Paris, éd. du Seuil, t. II.
- ALDONA R. L., 1972 - *La dialectique du sous- développement*. Paris, éd. Anthropos.
- ALPHA BARRY M.,
 - *Economie du développement*. Les grands pionniers. Paris, éd. Gideppe.
 - 2005 - Abdoulaye Wade, *Sa pensée économique. Des Indépendances au N.EPAD*: Paris, Hachette Livre.
- AMIN S.,
 - 1970 - *L'accumulation à l'échelle mondiale. Critique de la théorie du sous-développement*. Paris, éd. Anthropos, t I et II.
 - 1973 - *Le développement inégal*. Paris, éd. de Minuit.
 - 1986 - *La déconnexion*. Paris, éd. La Découverte! Maspero.
- AMIN S., FRANCO M., SOW S., 1975- *La planification du sous-développement. Critique de l'analyse de projets*. Paris, éd. Anthropos- Idep.
- ARNDT H. W., 1987 - *Développement économique*. Nouveaux Horizons.
- ASSIDON E., 1992 - *Les Théories économiques du développement*. Paris, éd. La Découverte.
- BAIROCH P., 1963 - *Révolution industrielle et sous-développement*. SEDES.
- BARAN P., 1967 - *Economie politique de la croissance*. Paris, éd. Maspero, 1979.
- BARAN P., SWEEZY P., 1968 - *Le capitalisme monopoliste*. Paris, éd. Maspero.
- BARRE R., 1972 - *Economie politique*. Paris, éd. PUF, t. I.
- BARTOLI H., 1999 - *Repenser le développement*. Paris, UNESCO et Economica.

- BASTIANETTO R., 1968 - *Essai sur le démarrage des pays sous-développés*. Paris, éd. Cujas.
- BENACHENHOU A., 1985 - *Introduction à l'économie politique*. Alger, Office des Publications Universitaires.
- BENETTI C., 1974 – *L'accumulation dans les pays capitalistes sous-développés*. Paris, éd. Anthropos.
- BHAGWATT J., 1965 – *L'économie des pays sous-développés*. Paris, Hachette.
- BILLAUDOT B., GRANOUE A., 1979 - *Croissance et crise*. Paris, éd. Maspero.
- BIZAGUET A., - *Le secteur public et les privatisations*. Paris, éd. PUF, cou. Que sais-je?
- BOCCARA P., 1974 - *Etudes sur le capitalisme monopoliste d'Etat*. Paris, éd. sociales.
- BOISSTEU C. [Sous la dir. de], 2000 - *Les mutations de l'économie mondiale*. Paris, éd. Economica.
- BONTEMPS P., ROTILLON G., 1990 - *Economie de l'environnement*. Paris, éd. La Découverte, coll. Repères.
- BOURGUIGNON F., MORRISON C., 1992 - *Ajustement et équité dans les pays en développement*. Une approche nouvelle. Paris, OCDE.
- BRASSEUL J., 1989 - *Introduction à l'économie du développement*. Paris, Librairie Armand Colin.
- BRUNNEL S., 1997 - *La coopération Nord-Sud*. Paris, éd. PUF, coll. Que sais-je?
- CARDOSO F. H., 1971 - *Politique et développement dans les sociétés dépendantes*. Paris, éd. Anthropos.
- CAZES G., DOMINGO J.,
 - 1987 - *Critères du sous-développement*. éd. BREAL.
 - 1990 - *Le sous-développement et ses critères*. Ed. BREAL.
- CAZORLA A., DRAI A.- M., 1992 - *Sous-développement et Tiers-Monde. Une approche historique et théorique*. Vuibert.
- CHESNAIS F., DUMENIL G., LEVY D., WALLERSTEIN E., 2001 - *Une nouvelle phase du capitalisme*. Paris, éd. Syllepse.
- CLING J.- P., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. [Sous la dir.], 2002 - *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*. PARIS, éd. DIAL / éd. Economica.
- COHEN D., 1997 - *Richesse du monde, pauvreté des nations*. Ed. Flammarion, coll. Champs, 1999.

- COMMISSION FRANCAISE JUSTICE ET PAIX, 1990 - *Les 100 mots du développement et du Tiers-Monde*. Paris, éd. La Découverte/Maspero.
- CORNIA G.A., JOLLY R., STEWART F., 1987 – *L'ajustement à visage humain: protéger les groupes vulnérables*. Paris, éd. UNICEF, Economica.
- DALLENNÉ P., 2000 - *Des Trente Glorieuses à la Nouvelle Economie*. Ellipses, éd. Marketing S.A.
- DEMBINSKI P. H., 1989 – *L'endettement international*. Paris, éd. PUF.
- DENIS H., 1966 - *Histoire de la pensée économique*. Paris, éd. PUF.
- DIOUF M., 2002 - *L'endettement puis l'ajustement. L'Afrique des Institutions de Bretton-Woods*. Paris, éd. L'Harmattan.
- DOBB M., 1965 - *Croissance économique et sous-développement*. Paris, éd. Maspero.
- DOBB M., SWEEZY P. -M., 1977 - *Du féodalisme au capitalisme: problèmes de la transition*. Paris, éd. Maspero, t. I.
- DROUIN J.-M., 1998 - *Le financement du développement*. Paris, Librairie Armand Colin, coll. Synthèse, série Economie.
- DUMENIL G., LEV D., 2003 - *Economie marxiste du capitalisme*. Paris, éd. La Découverte / Maspero, cou. Repères.
- DURUFLE G., 1988 – *L'ajustement structurel en Afrique*. Sénégal - Côte d'Ivoire - Madagascar. Paris, éd. Karthala.
- EASTERLIN R.A., 1996 - *La croissance triomphante*. University of Michigan, éd. Nouveaux Horizons.
- ELLEBODE C., 2001 - *Karl Marx. Vie, œuvres, concepts*. Paris, éd. Ellipses.
- FONTAINE J. - M.,
 - 1992 - *Reformes du Commerce extérieur et Politiques de développement*. IEDES, Paris, éd. PUF, coll. Tiers-Monde.
 - 1994 - *Mécanismes et Politiques de développement économique*. Du «Big push» à l'ajustement structurel.
- FOUGEYROLLAS P.,
 - 1980 - *Les processus sociaux contemporains*. Paris, éd. Payot.
 - 1987 - *La Nation- Essor et déclin des sociétés modernes*. Paris, éd. Fayard.
- FOURASTIE J.,
 - 1979 - *Les Trente Glorieuses*. Paris, éd. Fayard. Rééd. Paris, éd. Hachette, coll. Pluriel, 2004.
 - 1963 - *Le grand espoir du XXème siècle*. Paris, éd. Gallimard, coll. Idées.

- FREYSSINET, J., 1966 - *Le concept de sous-développement*. Paris, éd. Mouton et Compagnie.
- FURTADO C.,
 - 1984 - *Le mythe du développement économique*. Paris, éd. Anthropos.
 - 1970 - *Théorie du développement économique*. Paris, éd. PUF.
- GANNAGE E., 1962 - *Economie du développement*. Paris, éd. PUF.
- GAUDIN J. - P., 2002 - *Pourquoi la gouvernance ?* éd. Presses des Sciences politiques.
- GENDARME R., 1973 - *La pauvreté des Nations*. Paris, éd. Cujas.
- GILLIS M., PERKINS D., ROEMER M., SNODGRASS D. R., 1998 - *Economie de développement*. éd. De Boeck.
- GRIFFIN K., 1989 - *Stratégies de développement*. Paris, éd. Economica.
- GUNDER FRANK A., 1970 - *Développement du sous-développement*. Paris, éd. Maspero.
- HAYEK F. A. Von, 1975 - *Prix et production*. Paris, Calmann Levy.
- HIRSCHMAN A. O., 1964 - *La stratégie du développement économique*. Paris, Les éditions ouvrières.
- IZRAELEWIEZ E., 1999 - *Le capitalisme zinzin*. Paris, éd. Grasset.
- KEYNES J. - M., 1936 - *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*. Paris, éd. Payot.
- LACOSTE Y., 1965 - *Géographie du sous-développement*. Paris, éd. PUF.
- LENINE V.,
 - 1971 - *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*. Moscou, éd. du Progrès, Paris, éd. sociales.
 - 1977 - *Le développement du capitalisme en Russie*. Moscou, éd. du Progrès, Paris, éd. sociales.
 - 1971 - *Karl Marx et sa doctrine*. Moscou, éd. du Progrès, Paris, éd. sociales.
- *Le Sommet de la Déclaration du Millénaire ou encore de l'Horizon 2015*, Sept. 2000 - Document de stratégie de réduction de la pauvreté. New York.
- LEVY M. [Sous la dir.], 2002 - *Comment réduire pauvreté et inégalités?* Paris, éd. Karthala, en coéd. avec l'IRD.
- LINDLOM C., 2001 - *The Market System. What it is? How it works and what to make of it?* Yale University Press.
- MAGNARD F., TENZER N., 1988 - *La crise africaine: quelle politique de coopération pour la France ?* Paris, éd. PUF.

- MANDEL E.,
 - 1980 - *Long waves in capitalist development. the marxist interpretation*. Cambridge University Press et Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'homme.
 - 1982 - *La crise 1974-1982*. Paris, éd. Flammarion.
- MARX K.,
 - 1966 - *Salaire, Prix et Profit*. Pékin, éditions en langues étrangères.
 - 1947 - *Travail salarié et capital*. Paris, éd. sociales.
 - 1973 - *Le Capital*. Moscou, éd. du Progrès, Livre 1^{er}, t. III.
- MARX K., ENGELS F., - *Manifeste du Parti communiste*. Edition en République Populaire de Chine.
- MEIER G. M., STEEL W. F., with the assistance of CARROL R. J., 1989 - *Industrial Adjustment in Sub-Saharan Africa*. Oxford University Press, Published for the World Bank.
- MENDE T., 1972 - *De l'aide à la recolonisation*. Paris, éd. du Seuil.
- MICHALET C., A.,
 - 1976 - *Le capitalisme mondial*. Paris, éd. PUF.
 - 1983- *Le défi du développement indépendant*. Paris, éd. Rochevignes.
- MONTOUSSE M., 2002 - *Nouvelles théories économiques*. Bréal, coll. Thèmes et Débats Economie.
- N'DONGO S., 1976 - *Coopération et néocolonialisme*. Paris, éd. Maspero.
- NIVEAU M., 1979 - *Histoire des faits économiques contemporains*. Paris, éd. PUF.
- PALLOIX C., 1977 - *L'économie mondiale capitaliste et les Firmes multinationales*. Paris, éd. Maspero, t. I et II.
- PARIAS L.- H., 1963 - *Histoire générale du travail. L'ère des Révolutions*. Paris, Nouvelle Librairie de France.
- PARTANT F., 1982 - *La fin du développement*. Paris, éd. La Découverte/Maspero.
- PASTRE O., VIGIER M., 2003 - *Le capitalisme déboussolé*. Paris, éd. La Découverte/Maspero.
- PERROUX F.,
 - 1948 - *Le capitalisme*. Paris, éd. PUF.
 - 1969 - *L'économie du XXème siècle*. Paris, éd. PUF.
- PHILIP A. ET L., 1963 - *Histoire des faits économiques et sociaux*. Aubier, éd. Montaigne, t. I et II.

- RAFFINOT M.,
 - 1992 - *Ajustement et endettement dans les pays en développement*. Paris, AUPELF UREF.
 - 1991- *Dette extérieure et ajustement structurel*. EDICEF-AUPELF.
- RAMAHATRA O., 1995 - *Ce qu'il faut savoir sur l'ajustement*. Antananarivo, CIDST.
- REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES, Déc. 2000-166 - *Le débat sur le développement au-delà du Consensus de Washington*. UNESCO/ères.
- RICARDO D., 1817 - *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*. Paris, éd. Garnier- Flammarion, 1992.
- ROSTOW W.W., 1970 - *Les étapes de la croissance économique*. Paris, éd. du Seuil.
- SCHUMPETER J., 1942 - *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Paris, éd. Payot, 1990.
- SEN A. K., 1981 - *Poverty and famine, an essay on Entitlement and Deprivation*. Oxford, Clarenton Press.
- SERAGELDIN I., 1989 - *Pauvreté, ajustement et croissance en Afrique*. Publication de la Banque Mondiale.
- SLOOVER J., 2001 - *Manuel de survie à la pensée unique*. Ed. Labor, Espaces de Liberté, coll. Liberté, j'écris ton nom.
- SMITH A., 1776 - *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Paris, éd. Economica, 2 volumes, 2000.
- STEWART M., 1969 - *Keynes*. Paris, éd. du Seuil.
- STIGLITZ J., 2002 - *La grande désillusion*. Paris, éd. Fayard.
- TEMMAR H., 1973 - *Approche structurelle du phénomène du sous-développement*. Alger, éd. SNED.
- TROTIGNON J., Déc. 1992 - *Flexibilité et diversification à l'exportation. deux facteurs explicatifs de la réussite de l'ajustement*. Une étude comparée des politiques d'ajustement menées en Afrique et en Asie du Sud-Est. DIAL.
- VAN DE WALLE N., JOHNSTON T. A., 1999 - *Repenser l'aide à l'Afrique*. Paris, éd. Karthala.
- VAN DER HOOVEN R., VAN DER KRAAI J., 1994 – *L'ajustement structurel et au delà en Afrique subsaharienne*. Paris, éd. Karthala.
- WACKERMANN G., 2005 - *Géographie du développement*. Paris, Ellipses, éd. Marketing S.A.
- WADE A., 1961 - *Que reste t-il de la notion de take-off?* Faculté de Droit et des Sciences économiques de Dakar. Annales africaines.

- WILLIAMSON O., 1985 - *The Economy of Capitalism*. New York, Free Press.

II- Relations économiques internationales-Economie Internationale -Economie mondiale

- ADDA J., 1997 - *La mondialisation de l'économie*. Paris, éd. La Découverte/Maspero, coll. Repères, t. I et II, 2001.
- AGASTINO d'S., 2003 - *Libre, échange et protectionnisme*. Bréal, coll. Thèmes et Débats Economie.
- ALLEMAND S., BORBOLAN R., 2002 - *La mondialisation*. Ed. Le Cavalier bleu, coll. Idées reçues.
- ALLEN C. G., 1983 - *Le défi économique du Japon*. Paris, Armand Colin.
- AMBROSI C., 1975 - *L'apogée de l'Europe. 1871-1918*. Paris, éd. Mason et Compagnie.
- AMBROSI C., BALESTE M., TACEL M., 1973 - *Les grandes puissances du monde contemporain*. Ed. Delagrave, t. II.
- AMIN S., 1996 - *Les défis de la mondialisation*. Paris, éd. L'Harmattan.
- AMIN S., FAVIE A., MALKIN D., 1993 - *Mondialisation et accumulation*. Paris, éd. L'Harmattan.
- ARTUS P., 2001 - *La nouvelle économie*. Paris, éd. La Découverte, coli. Repères.
- BAROU Y., KEIZER B. 1988 - *Les grandes économies*. Paris, éd. du Seuil.
- BATTISTELLA D. 2003 - *Théorie des relations internationales*. Paris, éd. de Sciences Po., coll. Références inédites.
- BAUMAN Z., 1999 - *Le coût humain de la mondialisation*. Hachette littératures.
- BEAUD M.,
 - 1989 - *L'économie mondiale dans les années 80*. Paris, éd. La Découverte/Maspero.
 - 1997- *Le Basculement du monde*. Paris, éd. La Découverte, 2000.
- BELLWALD W., GUZZI- HEEB S., 2006 - *Un peuple réfractaire à l'industrie*. Paris, éd. Payot.
- BENENATI A., 1982 - *Le développement inégal en Italie*. Paris, éd. Economica.
- BERGER S., 2006 - *Made in Monde, les Nouvelles frontières de l'Economie mondiale*. Paris, éd. du Seuil.
- BETTELHEIM C., 1950 - *L'économie soviétique*. Paris, éd. Sirey.
- BETTELHEIM C., 1973 - *Révolution culturelle et organisation industrielle en Chine*. Paris, éd. Maspero, Petite coll.
- BINDE J. [Sous la dir. de], 2000 - *Les clés du XXIème siècle*. Paris, éd. IJNESCO!Seuil.

- BOUIT A., Le CACHEUX J., 1999 - *Globalisation et Politiques économiques*. Paris, éd. Economica.
- BOUISSOU J.- M., HOCHRAICH D., MILELLI C., [Sous la dir. de], 2003 - *Après la crise... Les économies asiatiques face aux défis de la mondialisation*. Paris, éd. Karthala.
- BROCHIER H., 1965 - *Le miracle économique japonais*. Paris, éd. Calman- Levy.
- CARDEBAT J.- M., 2002 - *La mondialisation et l'emploi*. Paris, éd. La Découverte/Maspero, coll. Repères.
- CARFATAN Y., 1996 - *L'épreuve de la mondialisation. Pour une ambition européenne*. Paris, éd. du Seuil.
- CASTEL O., 2002 - *Le Sud dans la mondialisation. Quelles alternatives?* Paris, éd. La Découverte et Syros.
- Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii)
 - 1984 - *Economie mondiale 1980-1990 : la fracture ?* Paris, éd. Economica.
 - 1992 - *Economie mondiale 1990-2000 : l'impératif de croissance*. Paris, éd. Economica.
 - 2001 - *L'économie mondiale 2002*. Paris, éd. La Découverte/Maspero, coll. Repères.
 - 2002 - *L'économie mondiale 2003*. Paris, éd. La Découverte/Maspero, coll. Repères.
- CHALIANG., RAGEAU J. - P., 1983 - *Atlas stratégique. Géopolitique des rapports de force dans le monde*. Librairie Fayard.
- CHEVALIER J.- M., PASTRE O., 2002 - *Où va l'économie mondiale ?* éd. Odile Jacob.
- COSTA J. - H., CROCHET A., FRAYSSE O., PERON M., 1997 - *Mondialisation et dynamique économique. La dynamique anglo-saxonne*. Paris, éd. Economica, Cerveas (Centre d'Etudes et de Recherches sur la vie économique anglo-saxonne).
- DAHRENDORF R., [Sous la dir. de], 1982 - *La crise en Europe*. Paris, éd. Fayard.
- DEHOVE M., MATHIS J., 1987 - *Le commerce international*. Paris, IRES, DUNOD.
- DIOUF M., 1977 - *Echange inégal et ordre économique international*. Dakar- Abidjan, Les Nouvelles Editions Africaines.
- DOCKES P. [Sous la dir. de], - *Ordre et désordre dans l'économie monde*. Paris, éd. PUF.
- DUFOUR J.- F., 1999 - *Les marchés émergents*. Ed. Nathan/Armand Colin.
- EMMANUEL A., SOMAINI E., BOGGIO L., SALVATIM., 1975 - *Un débat sur l'échange inégal: Salaires, sous-développement, impérialisme*. Paris, éd. Maspero.
- FERRANDERY J. - L., 1996 - *Le point sur la mondialisation*. Paris, éd. PUF, coll. Major.
- FISCHER G., [Sous la dir. de.], 1974 - *La coopération internationale. Une enquête de l'IEDES*. Paris, éd. PUF, Revue Tiers-Monde, t. XIV- n°56, Oct.-Déc. 1973.

- FOUCHER M., 2002 - *Asies nouvelles*, Ed. Bélin.
- FOUQUET A., LEMAITRE F., 1997 - *Démystifier la mondialisation de l'économie*. Les éditions d'organisation.
- GAMBLIN A. (dir.), 2002 - *Images économiques du monde*. Ed. Sedes.
- GEMDEV, 1997 - *Etats, Politiques publiques et développement en Asie de l'Est*. Paris, éd. Karthala.
- GENEREUX J., 1993 - *Chiffres-clés de l'économie mondiale*. Paris, éd. du Seuil.
- GERVAISE Y., JAMBARD P., 1998 - *Le commerce international : des espaces interdépendants*. Paris, Armand Colin.
- GIRAUD P.- N., *L'économie mondiale des matières premières*. Paris, éd. La Découverte/Maspero, cou. Repères.
- GUILLAIN R., 1972 - *Japon, troisième grand*. Paris, éd. du Seuil.
- GUILLOUET A., 1990 - *Asie du Sud-Est: la péninsule dorée*. Paris, Centre Français du Commerce Extérieur [CFCE].
- GUNDER FRANK A., 1972 - *Le développement du sous-développement: L'Amérique Latine*. Paris, éd. Maspero.
- GUYARD J., 1965 - *Le miracle français*. Paris, éd. du Seuil.
- HEN C., LEONARD J., 1985 - *L'Europe*. Paris, éd. La Découverte, coll. Repères.
- HENRY G. - M., 2001 - *A quoi sert l'Organisation Mondiale du Commerce?* Jeunes Editions Studyrama.
- HUGON P., 1997 - *Economie politique internationale et mondialisation*. Paris, éd. Economica/Poche.
- JETIN B., 2002 - *La Taxe Tobin et la solidarité entre les Nations*. Ed. Descartes et Compagnie.
- KRUGMAN P., 1998 - *La mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre-échange*. Paris, éd. La Découverte/Maspero, 2000.
- KRUGMAN P., OBSTFELD M., 1992 - *Economie internationale*. éd. De Boeck Université, 2000.
- LAFAYE G., 1996 - *Comprendre la mondialisation*. Paris, éd. Economica.
- LANGLEY P., 2002 - *World financial order: an historical, international, political economy*. éd. Routledge.
- LAVIGNE M., 1979 - *Les économies socialistes*. Paris, Armand Colin, coll. U.
- LELART M., 2003 - *Le système monétaire international*. Paris, éd. La Découverte, coll. Repères.

- LENAIN P., 1996 - *Le FMI*. Paris, éd. La Découverte/Maspero, coll. Repères.
- LOROT P., SCHWOB T., 1986 - *Singapour, Taïwan, Hong-Kong, Corée du Sud. Les nouveaux conquérants*. Paris, Hatier.
- MADDISON A., 2001- *L'économie mondiale : une perspective millénaire*. Paris, Centre de Développement Economique, OCDE.
- MAGMN E., 1999 - *Les transformations économiques en Europe de l'Est depuis 1989*. Paris, éd. Dunod, cou. Les topos.
- MERCIER C., [Etudes coordonnées par], 1988 - *Japon. Stratégies industrielles et enjeux sociaux*. Presses universitaires de Lyon.
- MICHALET C.-A.,
 - 2004 - *Qu'est ce que la mondialisation ?* Paris, éd. La Découverte/Poche.
 - 2007 - *Mondialisation, la grande rupture*. Paris, éd. La Découverte.
- MOREAU M.,
 - 1983 - *Le Japon d'aujourd'hui*. Paris, Armand Colin.
 - 2000 - *L'économie du Japon*. Paris, éd. PUF, coll. Que sais-je?
- MULLER A., 2001 - *La Net Economie*. Paris, éd. PUF, coll. Que sais-je?
- MYRDAL G., 1976 - *Le drame de l'Asie*. Paris, éd. du Seuil.
- NAKAMURA T., 1985 - *Le développement économique du Japon moderne*. Ministre des affaires étrangères du Japon.
- NEZEYS B., 1990 - *Commerce international, Croissance et développement*. Paris, éd. Economica.
- ORSENNA E., 2006 - *Voyage aux Pays du Coton, Petit précis de la Mondialisation*. Ed. Fayard.
- PAGE J., [Sous la dir. de], 1993- STIGLITZ J., VY M., SABOT R., 1993 - *Le miracle de l'Asie de l'Est. Politiques publiques et croissance*. Ed. Banque Mondiale.
- PECTERS A., STOKKINK D. (dir.), 2002 – *Mondialisation : comprendre pour agir*. éd. Complexe.
- PERTHUIS DE C., 1994 - *Le monde après la reprise*. Paris, éd. economica, Cyclope/Poche.
- PIN J. - L., 1999 - *L'ouverture économique de la Chine (1978- 1999). Au profit de qui?* Paris, la Documentation française.
- RAINELLI M.,
 - 2001 - *La nouvelle théorie du commerce international*. Paris, éd. La Découverte/Maspero, coll. Repères.

- 2002 - Le commerce international. Paris, éd. La Découverte/Maspero, coll. Repères.
- RAJAE F., 2001 - *La mondialisation au blanc des accusés. la condition humaine et la civilisation de l'information*. éd. du CRDI.
- REICH R., 1993 - *L'économie mondialisée*. Paris, éd. Dunod, Avril 2001.
- ROSIER B., 1987 - *Les théories des crises économiques*. Paris, éd. La Découverte/Maspero.
- SACHWALD F. [Sous la dir. de], 1993 - *Les entreprises japonaises en Europe. Motivations et stratégies*. Ed. Masson, Travaux et Recherches de l'IFRI.
- SALIN P., 2002 - *Le libre-échange*. Paris, éd. PUF, coll. Que sais-je?
- SANDRETTO R., 1995 - *Le commerce international*. Paris, Armand Colin.
- SIEGFRIED A., - *La crise britannique au XXème siècle. L'Angleterre des années 30*. Paris, Armand Colin, coll. U.
- STIGLITZ J.E., 2006 - *Un Autre Monde*. Paris, éd. Fayard.
- STIGLITZ J.E., CHARLTON A., 2007 - *Pour un commerce mondial plus juste*. Paris, éd. Fayard.
- TEULON F.,
 - 1996 - Le Commerce international. Paris, éd. du Seuil, coll. Mémo.
 - 1997- La nouvelle économie mondiale. Paris, éd. PUF, coll. Major.
 - 2001- Les grands pays industriels. Paris, Hachette.
- TAKAFUSA NAKA MURA, GRACE B.R.G., 1985 - *Le développement économique du Japon moderne*. Ministère des affaires étrangères du Japon.
- TOOZER., MAY C., 2002 - *Authority and Markets. Susan Strange's Writing on International Political Economy*. Ed. Palgrave.

III- Tiers-monde

- Actes de la Conférence Internationale des Intellectuels et Hommes de Culture d'Afrique, 2004- *Quelle place pour l'Afrique dans le monde du XXIème siècle?* Sénégal/Dakar: 21-26 Mai 1996. Paris, STEDI.
- AGERON R., 1978 - *France coloniale et pacte colonial*. Paris, éd. PUF.
- AMIN S.,
 - 1969 - *Le monde des affaires sénégalais*. Paris, les éd. de Minuit.
 - 1971 - *L'Afrique de l'Ouest bloquée*. Paris, les éd. de Minuit.
 - 1975 - *L'Agriculture africaine et le Capitalisme*. Paris, éd. Anthropos-IDEP.
 - 1976 - *Impérialisme et sous-développement en Afrique*. Paris, éd. Anthropos.

- AMIN S., FAIRE A., MALKIN D., 1989 - *La faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-monde, une analyse politique*. Paris, éd. L'Harmattan.
- ANGLADETTA A., DESCHAMPS L., 1974 - *Problèmes et perspectives de l'agriculture dans les pays tropicaux*. Maisonneuve et Larose.
- ARNAUD P., 1984 - *La dette du Tiers-Monde*. Paris, éd. La Découverte.
- BEKOLO-EBE B., 12 Nov. 1993 - *Défis, enjeux et perspectives pour l'Afrique à l'aube du IIIème Millénaire*. Yaoundé. Leçon inaugurale prononcée à l'occasion de la rentrée solennelle des Universités de Cameroun.
- BERG E., 1981 - *Le développement accéléré en Afrique Subsaharienne*. Washington, Banque Mondiale.
- BERG R.J., WHITHAKER J.S.,
 - 1986 - *L'Afrique et l'économie mondiale*. Ed. Council on foreign Relations.
 - 1986 - *Stratégies pour un nouveau développement en Afrique*. Ed. Nouveaux Horizons.
 - 1989 - *Stratégies pour le développement africain*. Paris, Ed. Economica.
- BOST F., 2000 - *Les zones franches en Afrique subsaharienne*. Etudes du Centre français du Commerce Extérieur (CFCE).
- BRET B., 1996 - *Le Tiers-monde : croissance, développement, inégalités*. Ed. Marketing.
- BRUNEL S.,
 - 1986 - *Tiers-monde: controverses et réalités. Quelle insertion sociale?* Paris, éd. Economica.
 - 1987- *Tiers-monde : controverses et réalités*. Paris, éd. Economica.
- BUIJSROGGE P., 1989 - *Initiatives paysannes en Afrique de l'Ouest*. Paris, Ed. L'Harmattan.
- BURGEL G., 2000 - *Du Tiers-monde aux Tiers-mondes*. Paris, éd. Dunod.
- CARDINIER J.- P., 1977 - *Le pari industriel de l'Afrique*. Paris, éd. France - Empire.
- CARDOSO F., FALETTO E., - *Développement et dépendance en Amérique Latine*. Paris, éd. PUF.
- CAZES G., DOMINGO J., 1994 - *Le Tiers-monde. le temps des fractures*. BREAL.
- CHESNAY J. - C., 1987 - *La revanche du Tiers-monde*. Paris, éd. Robert-Laffont.
- CONTAMININ B., FAUNE Y. A., 1990 - *La bataille des entreprises publiques en Côte d'Ivoire. L 'Histoire d'un ajustement interne*. Ed. Karthala en coéd. avec l'ORSTOM.
- COUTRON T., HUSSON M., 1998 - *Les destins du Tiers-monde. analyse, bilan et perspectives*. Paris, éd. Economica.

- DAMON J., IGUE J. O., [Sous la dir. de], 2004 - *L'Afrique de l'Ouest dans la compétition mondiale. Quels atouts possibles?* Ed. Karthala en coéd. avec le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OCDE.
- DEVEZE J.- C., 1996 - *Le réveil des campagnes africaines*. Paris, éd. Karthala.
- DIOUF M.,
 - 1985 - *Intégration économique. Perspectives africaines*. Paris, Publisud, Dakar, NEA.
 - 2002 - *L'endettement puis l'Ajustement*. L'Afrique des Institutions- Bretton-Woods. Paris, éd. L'Harmattan, Forum du Tiers-monde.
- DUBRESSON A., RAISON J.- P., 1998 - *L'Afrique sub-saharienne, une géographie du changement*. Paris, Armand Colin.
- DUMONT R.,
 - 1962 - *L'Afrique Noire est mal partie*. Paris, éd. du Seuil, 1973.
 - 1972 - *Paysannerie aux abois*. Paris, éd. du Seuil.
- ESSEKO J., 1975 - *L'Afrique de l'indépendance politique à l'Indépendance économique*. Paris, éd. Maspero.
- FALKOWSKI, 1968 - *Les problèmes de la croissance du Tiers-monde*. Paris, éd. Payot.
- FANON F., 1970 - *Les damnés de la Terre*. Paris, éd. Maspero.
- FAURE Y.- A., MEDARD J. - F., 1982 - *Etat et Bourgeoisie en Côte d'Ivoire*. Paris, éd. Karthala.
- FAURE Y.- A., LABAZEE P., 2000 - *Dispositif d'appui au secteur privé en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso*. Paris, ORD/Karthala.
- FERNANDEZ L., 1993 - *Des Tiers-mondes*. Paris, Hatier.
- FOUNON- TCHUIGAWA B., 1981 - *Fondements de l'économie de traite au Sénégal*. Paris, éd. Silex.
- FURTADO C., 1964 - *Le Brésil à l'heure du choix. La politique économique d'un pays en voie de développement*. Paris, Librairie Pion.
- FUTUR AFRICAINS, 2001 - *Un guide pour les réflexions prospectives en Afrique*. Ed. Karthala avec Futurs africains et Futuribles.
- GAGEY F., 1985 - *Comprendre l'économie africaine*. Paris, éd. L'Harmattan.
- GANDOLFI A., 1992 - *La perestroïka et le Tiers-monde*. Paris, éd. PUF.
- GIRI J., 1986 - *L'Afrique en panne. Vingt-cinq ans de développement*. Paris, éd. Karthala.
- GRELLET G.,
 - 1982 - *Les structures économiques de l'Afrique Noire*. Paris, éd. PUF.
 - 1994 - *Les politiques économiques des pays du Sud*. Paris, éd. PUF.

- GUILLAUMONT P.,
 - 1985 - *Croissance et ajustement. Les problèmes de l'Afrique de l'Ouest*. Paris, éd. Economica.
 - 1985 - *Dynamique interne de développement*. Paris, éd. PUF.
- GUILLAUMONT P. et S.,
 - 1988 - *Stratégies de développement comparées*. Paris, éd. Economica.
 - 1994 - *Ajustement et développement. L'expérience des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique)*. Etude réalisée à la demande et en collaboration avec la Commission Européenne. Paris, éd. Economica.
- HENRIET J.- M., 1994 - *Tiers-monde en friche*. Bréal, Rosni.
- HUBERMAN L., SWEEZY P.M., 1964 - *Où va l'Amérique Latine ?* Paris, éd. Maspero.
- HUGON P.,
 - 1968 - *Analyse du sous-développement en Afrique Noire*. Paris, éd. PUF.
 - 2001 - *Economie de l'Afrique*. Paris, éd. La Découverte/Maspero.
- HUSAIN I., FARUQEE R., 1994- *Adjustment in Africa. Lessons from Country Case Studies*. Washington, D.C., The World Bank.
- JACQUEMOT P., RAFFINOT M., 1993- *La nouvelle Politique Economique en Afrique*. Paris, Edicef/Aupelf.
- JALEE P.,
 - 1973 - *Le Pillage du Tiers-monde*. Paris, éd. Maspero, Petite coll.
 - 1976 - *Le projet socialiste*. Paris, éd. Maspero, FM/Petite coll.
- KABOU A., 1990 - *Et si l'Afrique refusait le développement*. Paris, éd. L'Harmattan.
- KOULIBALI M., 1992 - *Le libéralisme, nouveau départ pour l'Afrique Noire*. Paris, éd. L'Harmattan.
- LAVERGNE R., 1996 - *Intégration et Coopération régionales en Afrique de l'Ouest*. Ed. Karthala en coéd. avec le CRDF.
- MAHIEU R., 1990 - *Les fondements de la crise économique en Afrique*. Paris, éd. L'Harmattan.
- MAINGUY C., 1998 - *La compétitivité de l'Afrique subsaharienne. le rôle des Politiques économiques*. Paris, éd. Karthala.
- MARTENS J.-C., 1973 - *Le modèle algérien de développement: Bilan d'une décennie 1962-1972*. Alger, SNED.
- MAZRVI A.A., WONDJI C., [Sous la dir. de], 1998 - *Histoire générale de l'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935*, vol. VII. L'Afrique depuis 1935.

- MEISTER A., 1966 - *L'Afrique peut-elle partir ?* Paris, éd. du Seuil.
- Ministère de la Coopération/République Française, 1978 - *Energies nouvelles et développement*. Montrouge, SEMA, coll. Technologies et développement, n° 2.
- N'GUETTIA KOUASSI R., Oct. 2000 - *Afrique subsaharienne. L'industrialisation est-elle bloquée ?* Ed. OUA/Département de la Commission et des Conférences.
- NJLNKEU D., (dir.), 2004 - *L'Afrique et les défis de l'OMC*. Paris, éd. Karthala.
- NORRO M., 1988 - *Economies africaines: analyse économique de l'Afrique subsaharienne*. Paris, Bruxelles, éd. De Boeck.
- NURKSE R., 1953 - *Problems of capital formation in under developed countries*. Oxford University Press, traduction française: *Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés*. Paris, éd. Cujas, 1963.
- ORFEUIL d'H., 1997 - *Le Tiers-Monde*. Paris, éd. La Découverte/Maspero, coll. Repères.
- O.U.A, 1980 - *Le Plan d'Action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique. 1980-2000*. Genève, International Institute for Labour Studies.
- PAULAIS T., WILHELM L., 2000 - *Marchés d'Afrique*. Paris, éd. Karthala.
- RAFFINOT M., 1993 - *La dette des Tiers-Mondes*. Paris, éd. La Découverte/Maspero, coll. Repères.
- RIVERAND Le J., 1967 - *Histoire économique du Cuba*. La Havane, éd. Institut du Livre.
- ROSE T., 1985 - *Afrique subsaharienne : de la crise au redressement*. Paris, OCDE.
- RUDLOFF M.,
 - 1968 - *Economie politique du Tiers-monde*. Paris, éd. Cujas.
 - Déc. 1971 - *Economies coloniales du passé et sous-développement actuel*. Antananarivo, Revue économique de Madagascar.
- SACHEL E. G., 2001 - *Une Afrique s'invente*. Paris, éd. Karthala.
- SALAMA P., VALIER J., 1994 - *Pauvreté et inégalités dans le Tiers-monde*. Paris, éd. La Découverte/Maspero.
- SALL A., Mars 1999 - *La compétitivité future des économies africaines*. Actes du Forum de Dakar Ed. Futurs Africains, Karthala, Sankore.
- SINGARAVELOU [Sous la Dir. de], 1989 - *Pauvreté et développement dans les pays tropicaux*. Université de Bordeaux III, Centre d'Etudes et de Géographie tropicale- CNRS, CRET- Institut de Géographie.
- TEULON F.,
 - 1999 - *Problèmes économiques contemporains. Les pays en développement*. Paris, Hachette Livre.

- 2001 - Problèmes économiques contemporains. Les grands pays industriels. Paris, Hachette Livre.
- THERRY H., 1989 - *Le Brésil*. Paris, éd. Masson.
- UNESCO, 1980-1990 - *Histoire générale de l'Afrique*. Paris, UNESCO/NEA, Huit vol.
- VAND P. P., 1989 - *Une Afrique en marche*. Paris, éd. Plon.
- VERNIERES M., 1991 - *Economie des Tiers-mondes*. Paris, éd. Economica.
- VERSCHAVE F.- X., 2001 – *L'envers de la dette. Criminalité politique et économique au Congo Brazza et en Angola*. Ed. Agona et Comeau- Nadeau.
- YACHIR F., 1983 - *Enjeux miniers en Afrique*. Paris, éd. Karthala.
- ZANTMAN A., 1990 - *Le Tiers-monde*. Paris, Hatier.
- ZIEGLER J., 1978 - *Main basse sur l'Afrique*. Paris, éd. du Seuil, coll. «Combats ».

IV- Madagascar

1- Ouvrages

- ANDRIAMBELOMIADANA R., 1992 - *Libéralisme et développement à Madagascar*. Antananarivo, Société Malgache d'Édition.
- ANDRIANOMANANA P., 1980 - *Impérialisme et développement du capitalisme*. Le cas de Madagascar. UER des Sciences économiques de Nanterre, thèse.
- ARCHER R., 1976 - *Madagascar depuis 1972. La marche d'une révolution*. Paris, éd. L'Harmattan.
- BANDT de., BOUSSEMART, RABIER, 1986 - *L'industrie malgache : conditions et scénarios de développement*. Antananarivo, PNUD- ONUDI, Mars 1986.
- BEAUCOURT M., 1971 - *Les blocages de la croissance de l'économie malgache*. Lille, Université des Sciences et Techniques, Thèse de Doctorat es-Sciences Economiques,
- BOITEAU P., 1958 - *Contribution à l'histoire de la Nation malgache*. Paris, éd. sociales.
- BRASSEUL J., 1990 - *Madagascar, du socialisme au libéralisme*. Paris, éd. L'Harmattan.
- DE BRANDT J., BOUSSEMART B., RABIER J. C., Mars 1986 - *L'industrie malgache: conditions et scénarios de développement*. Antananarivo, PNUD-ONUDI.
- DESCHAMPS H.,
 - 1959 - *Les migrations internes passées et présentes à Madagascar*. Paris, éd. Berger-Levrault.
 - 1960 - *Histoire de Madagascar*. Paris, éd. Berger-Levrault.
- GALLIENI, 1908 - *Neuf ans à Madagascar*. Paris, éd. Hachette et Compagnie.
- GENDARME R., 1963 - *L'économie de Madagascar*. Paris, éd. Cujas.

- OTTINO P., 1963 - *Les économies paysannes malgaches du Bas-Mangoky*. Paris, éd. Berger-Levrault, coll. L'homme d'Outre-mer.
- POLITIQUE AFRICAINE, 2002 - *Le Dossier Madagascar. Les urnes et la rue*. Paris, éd. Karthala, N° 86, Juin 2002.
- POURCET G., 1979 - *La dynamique du sous-développement à Madagascar*. Paris Nanterre, thèse.
- RAISON J. -P., [Sous la dir. de], - *Paysanneries malgaches dans la crise*. Paris, éd. Karthala.
- RAKOTOARISOA J. -A., 1973 - *Etude géographique des conséquences de l'industrialisation d'Antsirabe*. Antananarivo, Laboratoire de Géographie.
- RAMAHATRA O., 1989 - *Madagascar, une économie en phase d'ajustement*. Paris, éd. L'Harmattan.
- RAMAMONJISOA-RATSIVALAKA J., 1994 - *Le processus de développement dans le Vakinankaratra, Hautes terres malgaches*. Paris, Thèse de Doctorat d'Etat.
- RAMIANDRASOA F., 1975 - *Atlas historique du peuplement de Madagascar. Tantara antsary ny fiforonan'ny mponin'i Madagasikara sy ny fivoarany*. Antananarivo.
- RATSIRAKA D.,
 - 1975 - *Charte de la Révolution Socialiste Malagasy*. Antananarivo.
 - 1983 - *Stratégies pour l'An 2000*. Paris, éd. Karthala, éd. Afrique-Asie-Amérique-Latine.
- RAZAFINDRAKOTO M., 2000 - *Madagascar à l'heure de l'ouverture économique. La croissance peut-elle venir des entreprises exportatrices?* Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), Thèse de Doctorat.
- ROZIER C., 1990 *Les bouleversements de l'économie malgache*. Paris, éd. L'Harmattan.

2- Rapports, documents, Actes des Colloques, Communications, Mémoires, Articles

- Annuaire national 1971 de l'Industrie et du Commerce.
- BANQUE MONDIALE,
 - 1975 - *Développement rural : politique sectorielle*. Washington, D.C.
 - 28 Juin 1996 - *Madagascar: évaluation de la pauvreté*. Vol. I, Résumé analytique et Vol. II, Rapport N° 14047- MAG.
 - *Le partenariat Madagascar- Banque Mondiale 1997*. Antananarivo, Mission résidente de la Banque Mondiale à Madagascar.

- *Le partenariat Madagascar- Banque Mondiale 1999*. Antananarivo, Mission résidente de la Banque Mondiale.
- 1998 - *Inégalité des sexes, croissance et réduction de la pauvreté*. Programme spécial d'assistance pour l'Afrique. Rapport sur la pauvreté en Afrique subsaharienne. Washington, D.C., 1999.
- 14 Oct. 1998 - *Madagascar: un agenda pour la croissance et la réduction de la pauvreté*. Rapport n° 18473- MAG.
- 1992 - *Rapport sur le développement dans le monde. Le développement et l'environnement*. Washington, D.C., Banque Mondiale.
- 1997 - *Le rapport sur l'évaluation de la pauvreté à Madagascar*.
- BASQUN C., Mai 1997 - *Enquête sur les besoins des entreprises industrielles à Madagascar*. ONUDI.
- CHAPUIS S., 1925 - *Quatre-vingt années d'influence européenne en Imerina*. Bulletin de l'Académie Malgache, Nouvelle série, tome VIII.
- COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN:
 - Rapport présenté au gouvernement avant l'élaboration du Premier Plan Quinquennal 1963-1967.
 - Plan Quinquennal 1964-1968.
- COMMISSION INTERMINISTERIELLE AGRO-INDUSTRIE, 1979 - *Rapport sur la situation actuelle des agro-industries à Madagascar*. Juin- Déc. 1979. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique dans le cadre de la collaboration FAO/ONUDI à Madagascar.
- *Constitution de la République de Madagascar*. 2007. Loi constitutionnelle n° 98-001 du 08 Avril 1998 portant révision de la Constitution. Texte modifié par le Référendum du 04 Avril 2007. Antananarivo. Ed. Foi et Justice.
- Direction Générale de la Banque des données de l'Etat - Recensement industriel. Années 1981 - 1982.
- Document sur les «options à prendre en matière de développement industriel» définies par les autorités gouvernementales lors du Colloque d'Antsirabe en Octobre 1964 et dont la publication des décisions retenues a eu lieu en Janvier 1965.
- GERBINS H.L.,
 - 1962 - *Economie malgache: évolution 1950-1960*. Antananarivo, Commissariat Général au Plan.

- Oct. 1964 - *Plan Quinquennal 1964-1968*. Antananarivo, Commissariat Général au Plan.
- GUILLOU Y., 1974 - *Samangoky- Andapa. Tany Malagasy* N°16, Janv. - Juil. 1974.
- KOERNER F.,
 - 1970 - *Décolonisation et Economie de plantation dans les régions côtières du Nord et de l'Ouest malgaches*. Revue économique de Madagascar, n°5, Janv.- Déc. 1970.
 - 1968-1969 - Situation des propriétés européennes à Madagascar. Revue économique de Madagascar n° 34.
- LECHAU, 1970 - *Antsirabe: étude économique du centre industriel urbain et de la zone suburbaine*. 1966-1968. Antananarivo, ORSTOM.
- LEONARD W., 1972 - *L'intervention indirecte de l'Etat dans l'agriculture traditionnelle*. Revue économique de Madagascar, n°7, Janv.- Déc. 1972.
- Mémoires de l'Académie Nationale des Arts, des Lettres et des Sciences, 2003 - *Contribution du Droit économique malgache à la stratégie de la réduction de la pauvreté*. Antananarivo, Compte rendu de la Table ronde au Centenaire de l'Académie Malgache. 17 Juil. 2003.
- Ministère de la Coopération, 1996 - *Madagascar*. Paris, Documentation française, Coll. Guides d'information.
- Ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie/Repoblikan'i Madagasikara, Oct. 2007 - *Rapport économique et financier 2006-2007*. Antananarivo, Imprimerie Nationale.
- Ministère de l'Environnement. Ministère de la Promotion Industrielle et de l'Artisanat. Office National de l'Environnement (ONE), Mars 1995. *Développement Industriel Ecologiquement Durable*. 17 Février- 31 Mars 1995. Pré- Rapport final. SOFRECO/ SOATEG.
- Ministère auprès de la Présidence chargé des Finances et du Plan.
 - 1977 - Les options fondamentales de la planification socialiste.
 - 1977 - Premier Plan : 1978-1980. Antananarivo, Direction Générale du Plan.
- Ministère du Développement du Secteur Privé et de la Privatisation. Comité élargi de Pilotage. Repoblikan'i Madagasikara, Juil. 2001 - Programme National d'Appui au Secteur Privé (PNSP). T. 1: Synthèse, t. 2 : Analyse d'impacts des sous-programmes, t. 3 : Actes stratégiques et sous-programmes. Antananarivo, ONUDI, PNUD.
- Ministère des Finances et de l'Economie et le PNUD,

- 1999 - *Rapport annuel sur la Coopération au Développement*. 1997-1998.
- 1999 - *Coopération au développement. La participation pour un Développement durable Gouvernance et Politique publique pour un Développement durable*. MÀG/97/007. Ed. 1999.
- Ministère des Finances et de l'Economie, Institut National de la Statistique (INSTAT). Projet Madagascar- DIAL- INSTAT- ORSTOM [MADIO], Février 1997 - *Le secteur industriel formel à Madagascar. Caractéristiques, Performances, Perspectives. Recensement industriel. Exercice 1995. Premiers résultats*. Antananarivo.
- Ministère de l'Industrialisation et de l'Artisanat, Syndicat des Industries de Madagascar (SIM), Mai 1998 - *États généraux de l'industrie de Madagascar, préparés dans le cadre de l'Année de l'Industrie*. ANTANANARIVO.
- Ministère de la Recherche appliquée au Développement, 1993 - *Introduction au Développement de la Propriété Industrielle Malgache*. Antananarivo, CIDST.
- Ministère des Universités, Février 1992-*Atelier de travail entre Institutions Universitaires et Opérateurs économiques*. 24-25-26 Février 1992. Rapport final. Antananarivo.
- NEIERTZ E., 1970 - *Situation de l'économie à Madagascar*. Antananarivo, Revue économique de Madagascar, n°5, Janv. - Déc. 1970.
- PETITJEAN B., 1976-1977 - *Le système agro-industriel et les pays du Tiers-monde*. Le cas de Madagascar. Antananarivo, Tany malagasy. Terre Malgache n°s 18 et 19.
- RAPARSON E., - *Difficultés d'ajustement au commerce international et contraintes socioéconomiques du milieu rural malgache/Développement économique*. Université d'Antananarivo.
- RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F.,
 - 1997 - *Les entreprises franches à Madagascar: économie d'enclave ou promesse d'une nouvelle prospérité? Nouvel esclavage ou opportunité pour le développement d'un pays ?* Antananarivo, Revue économique de Madagascar n°2, Oct. 1997.
 - 1999 - *L'approche à haute intensité de main d'oeuvre. une opportunité pour Madagascar, essai de cadrage macro-économique*. Antananarivo, Revue économique de Madagascar n°1, Déc. 1999.
- Recueil de textes - Extraits des JORDM. Juin 1990 - *Régime de zone franche industrielle*. Antananarivo, Imprimerie Nationale.
- Repoblikan'i Madagasikara. Ministère des Finances et de l'Economie. Institut National de la Statistique. Projet Madio. Février 1997 - *Le secteur industriel formel à Madagascar:*

Caractéristique, performances, perspectives. Recensement industriel. Exercice 1995/Premiers résultats.

- Repoblikan'i Madagasikara. Ministère du développement du secteur privé et de la privatisation / Comité élargi de pilotage, Juillet 2001 - Programme National d'Appui au Secteur Privé (PNSP). Tome 1: Synthèse. Programme MAG/97!001. PNUD et ONUDI — Antananarivo, Imprimerie adventiste.
- Repoblikan'i Madagasikara. Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie, Octobre 2007 - *Rapport économique et financier 2006-2007*. Antananarivo, Imprimerie Nationale.
- République de Madagascar, *Document Cadre de Politique Economique (DCPE)* 1996-1999. Primature.
- RODNEY W., 1987 - *L'économie coloniale*. Paris, éd. UNESCO, Histoire générale de l'Afrique, vol. VII: L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1895.
- ROUYEYRAN J.-C., 1972 - *La participation paysanne à l'économie marchande*. Antananarivo, Revue économique de Madagascar, n° 7, Janv.- Déc. 1972.
- Secrétariat Technique de l'Ajustement (STA) / Primature, Mars 2000 - L'ajustement structurel à Madagascar. Année 1999.

V- Industrie

- ABATE R., 2002 - *Trajectoires d'exception. A la découverte des plus grandes entreprises françaises*. Ed. Village Mondial.
- ACSEBRAD H., 1980 - *L'industrie agro-alimentaire au Brésil : étude de l'articulation du capital industriel aux activités agricoles*. Université Paris I, Thèse.
- AMIN S., FAIRE A., MALKIN D., 1980 - *L'avenir industriel de l'Afrique*. Paris, éd. L'Harmattan, ACTT.
- ANDREFF V., COPANO J., IKONIFF M., LOVE-TIER B., LOPEZ- CASTANO H., MATHIAS G., PALLOIS C., TSASSA C., 1987 - *Industrialisation, Salarisation, Secteur informel*. Paris, éd. PUF, IEDES, Revue Tiers-Monde, t.XXVIII, n° 110, Avril- Juin 1987.
- ARON R., 1963 - *Dix huit leçons sur la société industrielle*. France, éd. Gallimard, coil. Idées.
- ASHTON T. S., - *La Révolution industrielle (1760-1830)*. Paris, Librairie Plon.
- AUSSURE P., 1988 - *Objectif export. Guide opérationnel pour les affaires internationales de l'entreprise*. Paris, éd. Dunod.
- BAIROCH P., 1965 - *Révolution industrielle et sous-développement*. Sedes.

- BANDT de J., HUGON P., 1988 - *Les Tiers-monde en mal d'industrie*. Paris, éd. Economica.
- BANDT de J., 1978 - *Politiques industrielles et objectifs d'industrialisation. Essai sur le degré de cohérence des politiques industrielles*. Paris, éd. Cujas, publié avec le concours de Centre National de la Recherche scientifique et de l'Université de Paris X- Nanterre
- BARBET P., 1983 - *Les énergies nouvelles*. Paris, éd. Maspero.
- BARBIER J.-P., Veron J.-B., 1991 - *Les zones franches industrielles d'exportation*. Paris, éd. Karthala.
- BATSCHE L., 1993 - *La croissance des groupes industriels*. Paris, éd. Economica.
- BATTIAU M., 198 - *L'industrie, définition et répartition mondiale*. Ed. Sedes, coll. Campus Géo,
- BEAUJOLIS F., 1982 - *Vouloir l'industrie. Pratique syndicale et Politique industrielle*. Paris, éd. ouvrières, coll. Alternatives économiques.
- BECKOUCHE P., 1993 - *Industrie, un seul monde*. Paris, Hatier.
- BERREBI - HOFFMANN I. [Sous la dir. de], 2002 - *Les consultants font-ils le monde?* Sociologies pratiques, n°6.
- BERTRAND J. -P., LAURENT C., LECKERQ V., 1983 - *Le monde du soja*, Paris, éd. La Découverte/Maspero.
- BRASSEUL J.,
 - 1982 - *L'intégration de l'industrie brésilienne depuis 1964*. Paris, Problèmes d'Amérique Latine n°s 4675-4676.
 - 1993 - *Les nouveaux pays industriels*. Paris, Armand Colin.
- BRIANÇON P., 2002 - *Messier Story*. Ed. Grasset.
- BUCAILLE A., 1988 - *Les Etats, acteurs de la concurrence industrielle*. Paris, éd. Economica.
- CADET W., 1997 - *La percée industrielle du Tiers-Monde*. Paris, éd. Silex.
- CAHIERS FRANÇAIS, 1990 - *Stratégies industrielles mondiales*. Paris, La Documentation française, n°243, Oct.- Déc. 1989, 5 numéros par an.
- CALABRE S., 1997 - *Filières nationales et marchés mondiaux de matières premières. Vieille stratégie et perspectives*. Paris, éd. Economica.
- CARDINIER J.-P., 1977 - *Le pari industriel de l'Afrique*. Paris, éd. France- Empire.
- CARRET J. -C., 1997 - *L'industrialisation des filières bois africaines : problèmes et perspectives*. CERNA- Ecole des Mines de Paris, 2ème Colloque de l'O.A.B., Libreville.

- CHALMIN P., 1983 - *Négociants et chargeurs, la saga du négoce international des matières premières*. Paris, éd. Economica.
- CHAULEUR P., 1979 - *L'Afrique industrielle*. Paris, G. - P. Maisonneuve et Larose.
- CHEVALIER J.- M.,
 - 1970 - La structure financière de l'industrie américaine. Paris, éd. Cujas.
 - 1977 - L'économie industrielle en question. Paris, éd. Calman-Levy.
 - 1979 - La stratégie internationale des groupes financiers américains. Paris, éd. Economica, P. Partié.
- CHEVALIER J.- M., EKELAN I., FRISON- ROCHE M.- A. et alii [dir.], 2002 - *Les stratégies d'entreprise dans les nouvelles régulations*. Paris, éd. PUF.
- CODORNIU J., LASTEYRIE de C., 2005 - *Ils ont réussi leur start-up*. Village Mondial.
- COHEN D., 2006 - *Trois leçons sur la société post industrielle*. Paris, éd. Du Seuil.
- COMBE E., 2002 - *La politique de la concurrence*. Paris, éd. La Découverte a Syros.
- COURLET C., JUDET P., 1986 - *Industrialisation et développement : la crise des paradigmes*. Revue Tiers-monde, t. XXVII, n°107, Juil.- Sept. 1986.
- COURLET C., 1990 - *Les industrialisations du Tiers-monde*. Ed. Syros.
- CUISENIER J., 1961 - *Sous-développement, industrialisation, décolonisation*. Ed. Esprit, Oct. 1961.
- DAHMANI M., 1985 - *Les fondements du projet d'industrialisation et les mutations socio-culturelles liées à l'implantation d'un secteur industriel dans la Wilaya de Tizi-Ouzou*. Cahiers des Travaux et Documents de l'Institut National d'Enseignement Supérieur des Sciences économiques de Tizi-Ouzou, n°2, 1985.
- DAHMANI M., 1982 - *L'élaboration rationnelle ou irrationnelle des ressources naturelles*. Université de Lille III, Atelier National de Reproduction des Thèses.
- DAVIE A., 1987 - *Les politiques industrielles. Libéralisme ou intervention de l'Etat?* Paris, Hatier, Série Initiative.
- DENIEUL P.- N., 1992 - *Les entrepreneurs du développement. L'ethno-industrialisation en Tunisie : la dynamique de SFAX Logiques sociales*. Paris, éd. L'Harmattan.
- Destanne de Bemis, 1966 - *Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale*. Paris, Economie appliquée, n^{OS} 3 et 4.
- DESTANNE de BERNIS G.,
 - 1966 - *Industries indus trialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale*. Paris, Economie appliquée, n° 3 et 4.

- 1964 - *L'industrialisation des Pays en développement*. Paris, Revue Développement et Civilisation.
- 1962 - *Le rôle du secteur public dans l'industrialisation. Cas des pays sous-développés*. Paris, éd. PUF, Economie appliquée, t. XV, n^{os} 1-2. Janv.- Juin 1962.
- DIOUM I. G., 2002 - *Réussir maintenant l'industrialisation de l'Afrique. Responsabilité des gouvernements et des chefs d'entreprise de l'Afrique subsaharienne*. Montpellier, Addi Val.
- DRIAKHLOV N., CHOUKHARDINE S., PLET- NIKOV Y., 1979 - *La Révolution scientifique et technique*. Mouscou, éd. du Progrès.
- DUBRESSON A., 1989 - *Villes et industries en Côte d'Ivoire*. Paris, éd. Karthala.
- ELLIS S., FAUNE Y. -A., 1995 - *Entreprises et entrepreneurs africains*. Paris, éd. Karthala.
- ELLUL J., 1988 - *Le bluff technologique*. Paris, Hachette.
- EMMANUEL W., 2002 - *Le Maître des illusions. L'ascension et la chute de Jean-Marie Messier*. Paris, éd. Economica.
- ERKMAN S., 1998 - *Vers une écologie industrielle*. Ed. Charles Léopold Mayer.
- EWING A. F., 1970 - *Industrie en Afrique*. Ed. Mouton et Compagnie and Ires.
- FREUD C., FREUD E. H., RICHARRD J., THENEVIN P., 1997 - *L'arachide au Sénégal. Un moteur en panne*. Ed. Karthala en coéd. avec le CIRAD.
- FOTTORINO E., - 1972- 1987: *les années folles des matières premières*. Paris, Hatier.
- GALAMBERT P., 1982 - *Les sept paradoxes de notre politique industrielle*. Paris, éd. Cerf.
- GALBRAITH, 1968 - *Nouvel Etat industriel*. Paris, éd. Gallimard.
- GARDENIER J.- P., 1977 - *Le Pari industriel de l'Afrique*. Paris, éd. France- Empire.
- GENDARME R., 1981 - *Des sorcières dans l'économie: les multinationales*. Paris, éd. Cujas.
- GENDARME R., BROT J., WEBER J.- P., 1991 - *Trois décennies de développement des zones industrielles de Meurthe -et - Moselle Sud*. Presses Universitaires de Nancy.
- GOUSSOT M., 1998 - *L'industrie dans le monde*. Paris, Armand Colin.
- GREEN R., LAURENT C., 1985 - *Bunge et Born: puissance et secret dans l'agro-alimentaire*. Paris, Publisud.
- GREFFE X.,
 - 1983 - *Les PME créent-elles des emplois ?* Paris, éd. Economica.
 - 1992- *Sociétés post-industrielles et redéploiement*. Paris, Hachette.

- GRONIER, 1987 - *La productivité, progrès social ou source de chômage ?* Paris, Hatier.
- HADJEYD M., 1996 - *L'industrie algérienne. Crise et tentative d'ajustement.* Paris, éd. L'Harmattan.
- HOLZ J.-M., HOUSSEL J.-P., 2002 - *L'industrialisation dans la nouvelle économie mondiale.* Paris, éd. PUF, coll. Major.
- INSTITUT INTERNATIONAL d'ADMINISTRATION PUBLIQUE (I.I.A.P.), 1989 - *Vers une nouvelle dynamique industrielle dans les pays en développement. Actions en faveur des petites et moyennes productions.* Paris, Direction de la Recherche et des Publications, Nov. 1989. Journées d'études I.E.D.E.S Paris 21-22 Août 1988.
- IKONICOFF M. [Sous la dir. de],
 - 1986 - *La nouvelle industrialisation du Tiers-Monde.* Paris, éd. PUF, Revue Tiers-Monde, t. XXVII, N° 107, Juil.- Sept. 1986.
 - 1987 - *Trois thèses erronées sur l'industrialisation du Tiers-Monde.* Revue Tiers-Monde, t. XXVIII, n°110, Avril-Juin 1987.
- INGHAM M., 1985 - *Management stratégique et compétitivité.* Bruxelles, De Boeck Université.
- JACOMET D., 1992 - *Les Textiles.* Paris, éd. Economica, coll. Cyclope.
- JACQUEMIN A., 1975 - *Economie industrielle européenne.* Paris, éd. Dunod.
- JOFFRE P., MAUDUIT L., 2002 - *Pour ou contre. Les stocks-options.* Ed. Grosset et Fasquelle, les Echos.
- JAFFRE P., 1994 - *Comprendre la mondialisation de l'entreprise.* Paris, éd. Economica.
- JUDET P., 1981 - *Les nouveaux pays industriels.* Les éd. ouvrières, Economie et Humanisme.
- KHENNAS S., 1992 - *Industrialisation, minerais, ressources et énergie en Afrique.* Dakar, Codesria, The Institute of Statistical, Social and Economic Research (ISSSER), University of Ghana, Legon, 2000.
- Le Guide des Technologies industrielles appropriées, - *Agro-alimentaire. Production autonome de l'énergie.* Paris, éd. L'Harmattan, coll. Geste.
- LINHART D., 1994 - *La modernisation des entreprises.* Paris, éd. La Découverte.
- LIPJETZ A., - *Mirages et miracles. Problèmes de l'industrialisation dans le Tiers-Monde.* Paris, éd. La Découverte/Maspero.
- MADEUF B., 1981 - *L'ordre technologique international.* La Documentation française, Nov. 1981, Notes et études documentaires n°4641-4642.

- MAHARAUX A., 1986 - *L'industrie au Mali*. Paris, éd. L'Harmattan, Coll. Villes et Entreprises.
- MALKIN D., 1977 - *L'évolution des pays développés et les perspectives industrielles du Tiers-Monde*. Dakar Colloque Unitar, IDEP, Juil; 1977.
- MATHS J., MAZIER J., RIVAUD-DANSET D., 1988 - *La compétitivité industrielle*. Paris, éd. Dunod, Bordas.
- MEIER G. M., STEEL W. F., 1989 - *Industrial Adjustment in Sub-Saharan Africa*. Oxford University Press, Published for the World Bank.
- MICHALET C. -A., DELAPIERRE M., MADEUF B., OMIRAMIC., 1983 – *Nationalisation et Internationalisation. Stratégies de multinationales françaises dans la Crise*. Paris, éd. la Découverte/Maspero.
- MOLLET S., 1969 - *La nouvelle classe ouvrière*. Paris, éd. du Seuil.
- MORIN F., 1977 - *La Banque et les groupes industriels à l'heure des nationalisations*. Paris, éd. Calman- Levy.
- MORVAN Y., 1976 - *Economie industrielle*. Paris, éd. PUF.
- MOUTON C., CHALMIN P., 1980 - *Matières premières et échanges internationaux*. Paris, éd. Economica.
- MUCHIELLI J. L., - *Les firmes multinationales. mutations et nouvelles perspectives*. Université Aix-Marseille, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires.
- NADJI S., 1985 - *Emploi, industrialisation et développement*. Alger, éd. OPU-ENAL.
- NAJIM A., HOFMANN E., MARIUS- GNANOU K., 2003- *Les entreprises face aux enjeux du développement durable*. Paris, éd. Karthala.
- NEZEYS B., 1994 - *Les politiques de compétitivité*. Paris, éd. Economica.
- NORA S., MINC A., 1978 - *L'informatisation de la société*. Paris, éd. La Documentation française, coll. Points.
- O.C.D.E.,
 - 1979 - *L'impact des entreprises multinationales sur les potentiels scientifiques et techniques nationaux*. Industries alimentaires. Paris.
 - 1985 - *La mondialisation industrielle*. OCDE/Poche.
- OLSEN J. -P.,
 - 1991 - *Economie industrielle*. Paris, Armand Collin.
 - 1984 - *L'énergie dans le monde. Stratégies face à la crise*. Hatier.

- O.N.U., 19 Nov. 1980 - *Fibres et textiles, dimensions du pouvoir des sociétés transnationales*. Genève, UNECTAD, TD/B/219.
- ONUDI, Conférence des Ministres africains de l'Industrie, 2003 - *Performance industrielle : promouvoir des approches régionales et sectorielles*. Dakar, Sénégal, 3^{ème} réunion sous- régionale (25 Mars 2003). Service de la recherche stratégique et de l'économie. Division de la coordination et des opérations sur le terrain.
- OWEN G., 1968 - *Puissance de l'industrie américaine*. Paris, éd. du Seuil.
- PALLOIX C.,
 - 1975 - *L'économie mondiale, le capitalisme et les firmes multinationales*. Paris, éd. Maspero, t. I et II.
 - 1987 - *Industrialisation, désindustrialisation et formes de mise au travail*. Revue Tiers- monde, t. XVIII, n° 110, Avril - Juin 1987.
- PARIAS L.-H., (Dir. d'une œuvre collective), 1963 - *Histoire générale du travail*. Paris, Nouvelle Librairie de France, t.I: L'ère des révolutions (1765-1914) et t.II: La civilisation industrielle (de 1914 à nos jours).
- PASTRE O., 1984 - *L'informatisation et l'emploi*. Paris, éd. La Découverte/Maspero.
- PEREZ R., 2003 - *La gouvernance d'entreprise*. Paris, éd. La Découverte/Maspero.
- PERRIN J., 1983 - *Les transferts de technologie*. Paris, éd. La Découverte/Maspero.
- QUELIN B., 2000 - *Le management stratégique des compétences*. Ed. Ellipses.
- QUEVY M., 1986 - *Le pari de l'industrie rurale*. Editions Régionales Européennes, Diffusion Anthropos.
- RUFF., 1995 - *Booms et crises du cacao. Les vertiges de l'or brun*. Ed. Karthala en coéd. avec le Ministère de la Coopération et CIRAD-SAR.
- SALAMA P., TISSIER P., 1982 - *L'industrialisation dans le sous-développement*. Paris, éd. Maspero.
- SELLIER A.,
 - 1976 - *Les relations industrielles*. Paris, éd. PUF.
 - 1988 - *Le dossier des échanges industriels français*. Jupiter.
- SEMMOUD B., 1982 - *Industrialisation, espace et société en Oranie (Algérie)*. Université d'Oran, Cahiers du Centre de Documentation et de Sciences Humaines (O.D.H.S), n°12 en coed. Avec le CERDRO-ONRS.
- SERIER J.- B., 2000 - *Les barons du caoutchouc*. Ed. Karthala en coéd. avec le CIRAD.
- STOFFAES C., 1981 - *La grande menace industrielle*. Paris, éd. du Seuil, Coll. Pluriel.
- TAPIE C., 1995 - *Les délocalisations industrielles*. Paris, Hatier.

- TRAORE A., 1972 - *Rapports Agriculture Industrie dans les perspectives du développement auto-centré dans les conditions de l'Afrique Australe*. Dakar, Idep.
- TREILLON R., 1992 - *L'innovation technologique dans les pays du Sud. Le cas de l'agroalimentaire*. Paris, éd. Karthala.
- ZULATO J. B., 1975 - *Les effets du capital étranger dans l'économie brésilienne. Etude d'un cas: le complexe du soja au Brésil*. Paris, Université IEDES, Thèse de 3^e cycle.

VI. Actes des colloques, Articles, Brochures, Communications, Dossiers, Mémoires.

ACTES DES COLLOQUES

- Les structures de base du développement agricole de Madagascar - Colloque de Mantasoa du 23 au 25 Février 1967 - Actes publiés avec le concours de l'Université de Madagascar - Faculté de Droit et des Sciences économiques. Centre d'études rurales.

ARTICLES

- BONAZZO P., - Economie mondiale in Express du 28 Février 1986.
- CHONGWEI J.,
 - Pourquoi la Chine a créé des Zones économiques spéciales ?- j La Chine en construction, n° 9, Sept. 1984.
 - La Zone économique spéciale de Shanzen en pleine expansion, in Beijing Information, n° 48, Nov. 1984.
- CLARY P., La politique du gros dollar - in Afrique Asie n° 235 du 16 Mars 1981.
- EGNELL G., Réhabiliter: un impératif et une obligation - in Le Courier, n° 88, Nov. - Déc. 1984.
- GUILLOU Y., Samangoky- Andapa, in Tany Malagasy, n° 16, Janv. - Juil. 1974.
- JUDET P., Stratégies d'industrialisation / Emploi - Formation - BIT Juin 1991, in Rapport de mission pour le compte du BIT dans un cadre défini par les termes de référence suivants : Projet Mag/89/001. MAG/89/522.
- LEONARD W., L'intervention indirecte de l'Etat dans l'agriculture traditionnelle, in Revue économique de Madagascar, n° 7, Janv. - Déc. 1972.
- MOSGARD J., Entreprises d'industrialisation ou de développement: un instrument essentiel dans les petites économies, in Le Courier, n° 88, Nov. - Déc. 1984.
- NEIERTZ P., Situation de l'économie à Madagascar, in Revue économique de Madagascar, n°5, Janv. - Déc. 1970.

- ONUDI IV, c'est zéro ou mieux un tiret entre parenthèses - Un entretien avec Dr Abd - El Rahman Khane, Directeur exécutif de l'ONUDI, in Le Courrier, n° 88, Nov. - Déc. 1984.
- RAZAFIMANDIMBY N., Privatisation des entreprises publiques: minée par des intérêts particuliers., in Revue de l'Océan Indien, Mai 1996.
- ROUVEYRAN J. - C., CHAVANES B., Approche descriptive et quantitative de l'agriculture malgache., in Revue économique de Madagascar, n° 5, Janv. - Déc. 1970.

BROCHURES

Panorama JIRAMA, Revue trimestrielle n° 1, Année 1980.

Présence de Nestlé dans les Pays en développement, Vevey (Suisse), 1975.

COMMUNICATIONS

- AMPAH Johnson - Le rôle des universités africaines dans le développement du continent africain. A l'occasion de la commémoration du XXV^{ème} Anniversaire de l'Université de Madagascar (21-26 Oct. 1986).
- LE MAOL Y., Elements pour l'intégration des questions spécifiques à la sidérurgie dans une réflexion sur l'avenir de l'Afrique dans la Division internationale du travail. Lors de la conférence sur l'Afrique et la problématique du futur, Unitar - IDEP, Juillet 1997.
- RABEARIMANANA L., La politique coloniale en matière de développement économique de la Côte Est à Madagascar dans les années 50. Lors du Colloque international d'Histoire malagasy du 26 Mars au 20 Avril 1983.
- RAJAONARY P., Pratiques du secteur privé en matière de transfert de technologie. Dans le cadre du «Séminaire national sur le transfert de technologie et développement de l'innovation à Madagascar », organisé conjointement avec le MIEM - MRSTD en collaboration avec l'ONUDI du 10 au 15 Mars 1986 à ANTANANARIVO.

DOSSIERS

- Le Japon en transition. Cent ans de modernisation. Ministère des Affaires étrangères, 1975.
- Jean Bernard Maharoy. Hier, les industries de substitution. Juil. - Déc. 1975.
- Robert L. Mc. Can et Mark Perlman. L'économie des Etats-Unis. Agence d'information des Etats-Unis.

MEMOIRES

- Andriantseho Daniel - Approche sociologique des cadres dans l'entreprise. Cas de la STAR. Mai 1985.
- Rabearifara J. - C. - Participation des travailleurs à l'orientation, à la gestion et à l'animation des entreprises. Le cas de l'entreprise socialiste FITIM de Mahajanga. Mémoire de Maîtrise en Sociologie. Année universitaire 1980 - 1981.

VII. Revues, magazines, journaux

- Alternatives économiques
- Arabies (Le mensuel du monde arabe et de la francophonie)
- Bilan (Le magazine mensuel économique suisse)
- Les Cahiers de l'Express
- Capital
- Challenges
- Deutschland (Revue sur la politique, la culture, l'économie et les sciences/Allemagne)
- Economia (Une publication du Groupe Jeune Afrique)
- L'Entreprise
- L'Express
- Fortune
- Jeune Afrique L'intelligent
- Jeune Afrique Economie
- label France (Magazine trimestriel d'information du Ministère)
- Management
- Market. CH (Le Média Suisse de l'économie et de la finance)
- le nouvel Afrique Asie
- le nouvel Economiste
- le nouvel Observateur
- Le Point
- Le Point Affaires
- Scala (Le magazine allemand)
- Dans les Média Demain (DMD)
- La lettre Mensuelle de Jureco
- Revue de l'Océan Indien

- L'Express de Madagascar
- La Gazette de la Grande Ile
- Midi Madagasikara
- Les Nouvelles
- Tribune de Madagascar
- La Vérité

VIII. Sites Web

Les sites de Madagascar

- www.madagascar.gov.mg [MAP - Plan d'Action pour Madagascar 2007-2012]
- <http://www.sherrit.com> [Sherrit Project Madagascar]
- www.riotintomadagascar.com [QMM: Qit Minerals Madagascar]
- <http://www.mcamadagascar.org> [MCA: Millennium Challenge Account]
- www.pic.mg [PIC: Pôle intégré de croissance]

Les sites des grandes institutions internationales

- www.unido.org [ONUDI: Organisation des Nations Unies pour le développement industriel]
 - www.oecd.org [OCDE: Organisation de coopération et de développement économique]
- et www.oecd.org/dac/Debt/htmldata_index.htm (sur les montants de la dette des pays pauvres)
- www.imf.org [FMI : Fonds Monétaire International]
 - www.worldbank.org [Banque Mondiale]
 - www.banquemondiale.org
 - www.worldbank.org/developmentnews
 - et <http://www.worldbank.org/povrety/index.htm>
 - www.worldbank.org/hipc [Les pages de la Banque Mondiale sur la pauvreté et les dettes des pays pauvres]
 - www.undp.org [PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement. Publication: «Rapport mondiale annuelle sur le développement humain »]

Les sites d'informations internationales

- <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> [Eurostat: le service statistique de l'Union européenne et ses études sur les économies européennes]
- www.unctad.org [CNUCED : Commission de l'ONU pour le Commerce et le Développement]
- et www.unctad.org/WIR [Rapport annuel sur les investissements directs, une des rares sources publiques mondiales sur l'activité des multinationales]
- www.attac.org [Attac : Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide au citoyen]
- et <http://attac.org/france>
- www.cepii.fr [Cepii : Centre d'études prospectives et d'informations internationales]
- www.courrierinternational.com [Courrier international (Hebdo) et notamment des dossiers par pays]

TABLE DE MATIERES

AVANT PROPOS

LISTE DE TABLEAUX

LISTE DES ABREVIATIONS

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
1. Problématique.....	2
2. Méthodologie.....	2
3. Formulation de la thèse	3
4. Limites du champ d'étude et de la Méthodologie	4
5. Présentation synthétique de Madagascar.....	5
6. Présentation du Plan de travail	6
I^{ère} Partie : Considérations générales sur l'industrialisation	7
Section I : Les différentes approches de l'industrialisation.....	8
A/ Problèmes de terminologie	8
1. L'industrie.....	8
1.1. Définition classique.....	9
1.2. Définition économique	9
1.3. Définition sectorielle	10
2. L'industrialisation	11
2.1. L'industrialisation résulte de la création d'entreprises industrielles	12
2.2. L'industrialisation est liée à la technologie	12
2.3. L'industrialisation est le processus de développement des activités industrielles	12
2.4. L'industrialisation est un processus à trois phases : primaire-secondaire-tertiaire	13
2.5. L'industrialisation de type socialiste.....	13
3. Les divers niveaux de développement industriel	14
3.1. Les pays industrialisés.....	14
3.1.1. L'industrialisation dans les pays capitalistes.....	14
3.1.2. L'industrialisation dans les ex-pays socialistes.....	15
3.2. Les pays en développement ou (PED).....	15
3.3. Les nouveaux pays industrialisés ou (NPI)	16
B/Les facteurs déterminants de l'industrialisation	17
1. Industrialisation et progrès technique.....	17
1.1. Les tendances des progrès scientifiques et techniques	18

1.1.1 L'invention de la machine outil.....	18
1.1.2. L'utilisation de la machine à vapeur et la fabrication du fer	18
1.1.3. La Révolution scientifique et technique	19
1.2. L'accélération du progrès technique et les nouvelles industries	19
1.2.1. L'essor industriel lié au développement de la science et de la technique	19
1.2.2. La découverte de nouvelles sources d'énergie.	20
1.2.3 Les industries nouvellement créées et les matières premières fondamentales	21
2. Industrialisation et commerce extérieur	23
2.1. Les bases théoriques du commerce international	23
2.2. La contribution de Paul Krugman	26
2.3. Les arguments en faveur du commerce international.....	27
2.3.1. Les avantages du commerce international.....	27
2.3.2. Les accords internationaux et la libéralisation des échanges.....	27
2.4. Les PED et le Commerce international.	28
3. Industrialisation et crises	29
3.1. Les points de vue sur la crise de 1929.....	29
3.2. Les tentatives de redressement industriel	31
3.2.1. La crise de 1929 est une crise des industries traditionnelles	31
3.2.2. La crise de 1929 est une crise du système productif	31
3.2.3. La crise de 1929 est une crise résultant de l'insuffisance de la demande.....	31
Section II : Le débat théorique sur l'industrialisation des pays du Tiers-monde	33
A/ La problématique du développement économique des pays du Tiers-monde	33
1. L'approche libérale du développement économique.....	34
2. L'approche marxiste du développement économique.....	35
2.1. K. Marx et son analyse de l'accumulation capitaliste	35
2.2. Les développements de l'analyse de K. Marx.....	36
2.2.1. La position de V. Lénine	36
2.2.2. La position de R. Luxembourg.....	36
2.3. Les prolongements de la théorie marxiste	37
B/ Les schémas d'industrialisation et les stratégies de développement	38
1. L'approche libérale et les secteurs privilégiés	38
1.1. Agriculture ou/et industrie.....	39
1.2. Industrie lourde ou Industrie légère.....	39
1.2.1. Priorité à l'industrie lourde.....	39

1.2.2. Priorité à l'industrie légère	41
1.3. Industrie par substitution d'importation ou/et industrie d'exportation.....	41
1.3.1. Industrie par substitution d'importation	41
a. Apparition des industries de substitution.....	42
b. Une industrialisation sous l'égide des FMN.....	42
c. La dépendance technologique.....	43
1.3.2. Industrie d'exportation	44
a. Orientation donnée à l'industrie d'exportation.....	45
b. Irruption sur le marché mondial	45
c. Les exigences d'une industrie d'exportation et les problèmes y afférents	45
d. Les constats	46
2. L'industrialisation et les stratégies de développement.....	47
2.1. La théorie des pôles de croissance.....	47
2.2. La théorie de la croissance déséquilibrée	47
2.3. Théorie de la croissance équilibrée	48
2.4. Théorie du développement inégal	49
Chapitre II: L'industrialisation dans l'évolution des sociétés.....	54
Section I: L'industrialisation dans les pays développés.....	54
A/ Le processus d'industrialisation des P.D.....	56
1. Le passage de la manufacture à la Grande Industrie.....	56
1.1. La manufacture et son rôle historique	56
1.1.1. Définition de la manufacture	56
1.1.2. Le rôle historique de la manufacture	57
1.2. L'essor de la Grande Industrie mécanique en Angleterre	58
1.2.1. La Grande industrie	58
1.2.2. L'essor du machinisme.....	58
2. L'émergence des pays nouvellement industrialisés	59
2.1. L'industrialisation rapide de l'Allemagne.....	59
2.2. L'ascension industrielle des Etats-Unis.....	60
2.2.1. L'abondance des ressources minières et énergétiques.....	61
2.2.2. La généralisation de la concentration industrielle	61
2.2.3. La production rationnelle organisée	62
2.2.4. Le progrès de la consommation et du bien être	62
2.3. La naissance de l'industrie moderne au Japon	63

2.3.1 Les fondements de l'industrialisation au Japon.....	63
a. Le développement accéléré de l'agriculture.....	63
b. Une large intervention de l'Etat	64
c. L'importance des secteurs traditionnels	64
d. La promotion des exportations	65
2.3.2. L'industrialisation à l'époque de Meiji	65
3. Les conséquences industrielles du progrès technique	67
3.1. Le ralentissement de l'essor industriel de la Grande-Bretagne	67
3.1.1. Le recul des industries traditionnelles	68
3.1.2. Le recul du charbon et de la machine à vapeur	68
3.1.3. Le vieillissement de l'équipement industriel.....	68
3.1.4. Le manque d'intégration inter-branche	69
3.1.5. L'affaiblissement du commerce extérieur	69
3.2. La suprématie industrielle des Etats-Unis	70
3.2.1. Un développement de la production et de la consommation de masse	70
3.2.2. Une tendance à la fusion des sociétés.....	70
3.3. Les progrès industriels au Japon.....	71
B/ Les tendances du développement industriel à partir des années 50.....	73
1. La période de croissance économique.....	73
1.1. La suprématie des Etats-Unis	74
1.2 La croissance économique des pays occidentaux.....	75
1.3. L'intégration dans l'économie mondiale.....	77
1.3.1. Le développement des FMN et de la concurrence	77
1.3.2 L'extension considérable des échanges internationaux.....	79
2. La période de ralentissement de la croissance (ou la période de déclin ou de crise) des années 70.	79
2.1. Les tentatives d'explication de la crise.....	80
2.1.1. La crise d'après la « Théorie des cycles de Kondratiev»	80
2.1.2. La théorie marxiste des crises.....	80
2.1.3. La crise pétrolière des années 70.....	81
2.2. Les manifestations diverses de la crise.....	82
2.2.1. Le ralentissement de l'activité économique	82
2.2.2. Le phénomène de stagflation.....	83
2.2.3. Le problème énergétique	83

2.2.4. L'inflation généralisée.....	83
2.2.5 L'ampleur du chômage.....	84
2.2.6. La situation critique de certaines branches industrielles	84
2.3. La crise du secteur industriel.....	85
2.3.1. Le déclin des secteurs traditionnels	85
2.3.2. La crise du Fordisme	86
C/ L'économie dans l'ère de la globalisation des années 80	87
1. Les politiques économiques de l'issue à la crise.....	87
1.1. La politique économique des Etats-Unis	88
1.2. La politique économique de la France.....	88
1.3. Remarques	89
2. Les tendances nouvelles des activités industrielles dans les pays développés	90
2.1 La nécessité de promouvoir la haute technologie.....	90
2.2 Le déclin de l'industrie sidérurgique	91
2.3 Investissements industriels axés sur la Recherche-Développement.....	92
Section II: L'industrialisation dans les Pays en développement	97
A/ Les formes d'industrialisation.....	97
1. Industrialisation de première transformation des produits primaires.....	97
1.1. Les stratégies coloniales de développement.....	98
1.1.1. L'économie de traite.....	98
1.1.2. Les objectifs de l'économie coloniale	99
1.1.3. Le développement des cultures d'exportation	99
a. Les méthodes utilisées.....	99
b. Les cultures coloniales d'exportation.....	100
1.1.4. Les activités liées à l'économie de traite	101
a. La domination des Grandes Sociétés coloniales.....	101
b. Les activités de transport.....	103
1.2. Les industries spécifiques tolérées dans les pays colonisés.....	103
1.2.1. Les usines de traitement élémentaire des produits agricoles	103
1.2.2. Les industries extractives	105
2. Industrialisation de substitution des importations	106
2.1. L'exemple de l'Egypte	107
2.2. Le redéploiement industriel et ses implications	108
2.3. Le rôle de l'Etat.....	112

3. Industrialisation en termes d'option.....	113
3.1. Les industries industrialisantes.....	113
3.2. Des industries lourdes admises.....	115
3.2.1. La pétrochimie et l'industrie du raffinage	115
3.2.2. La valorisation des ressources minérales.....	116
3.2.3. La production d'énergie électrique.....	116
3.2.4. Les industries chimiques	117
3.2.5. L'industrie d'équipement	118
3.3. Quelques observations sur ces types d'industrie	118
4. Industrialisation d'exportation	119
4.1. Les nouveaux pays industriels (NPI).....	119
4.1.1. La croissance du PNB et la part de l'industrie dans le Produit National	120
4.1.2. Le développement de l'exportation des produits manufacturés	121
4.1.3. Le développement significatif de l'urbanisation et de la classe ouvrière.	121
4.2. Les zones franches industrielles (ZFI)	122
B/Les problèmes majeurs du développement industriel dans le Tiers-monde	123
1. Echecs des tentatives d'industrialisation dans les pays du Tiers-monde.....	123
1.1. La remise en cause des théories du développement industriel	123
1.2. Les réalités du développement industriel du Tiers-monde	124
1.2.1. Le rôle de l'Etat.....	124
1.2.2. Les essais de planification	125
2. Comment expliquer la situation actuelle de l'industrialisation?.....	125
2.1. La situation au niveau mondial.....	126
2.2. La situation au niveau des pays du Tiers-monde.....	128
2.2.1. Les problèmes de l'intégration dans l'économie mondiale	128
2.2.2. Les problèmes issus de la crise internationale.....	130
Conclusion de la partie I	137
 II^{ème} Partie: L'industrialisation à Madagascar	141
Chapitre I: L'approche historique de l'industrialisation à Madagascar	142
Section I: La politique coloniale de développement et la politique d'industrialisation sous la 1^{ère} République	142
A/ La politique coloniale de développement	143
1. L'expansion du capitalisme	144

1.1. La genèse de l'expansion du capitalisme	144
1.2. Les effets du capitalisme dans les pays coloniaux	144
1.3. Les répercussions de la politique d'expansion du capitalisme à Madagascar	145
2. Le schéma colonial de développement	145
3. Les méthodes de la mise en valeur coloniale	146
3.1. L'appropriation des terres par le régime de la concession	146
3.2. Le problème de la main d'œuvre	149
3.3. Le système de communication	151
4. Une économie dominée par l'agriculture d'exportation	152
4.1 La classification des produits d'exportation	152
4.2. L'importance du café dans les produits agricoles d'exportation	155
4.3. Le recul de l'agriculture de subsistance	156
4.3.1. Une production vivrière déficitaire	157
4.3.2. L'autorité coloniale confrontée au déficit de la production vivrière	157
5. L'exploitation des ressources du sous-sol et de la forêt	159
5.1. L'exploitation des ressources du sous-sol	159
5.2. L'exploitation forestière	161
6. Les moyens associés à la politique coloniale de développement	162
6.1. La création des Instituts de Recherche	162
6.2. La domination des grandes Sociétés Coloniales	164
B/La politique d'industrialisation sous la I^{ère} République	168
1. Le contexte post-colonial et ses structures économiques	169
1.1. Le contexte de l'Indépendance	169
1.2. Les structures économiques néo-coloniales	171
1.2.1. Les aides au développement	171
1.2.2. La mise en valeur agricole	175
2. La politique d'industrialisation sous la I^{ère} République	177
2.1. L'industrie, un impératif du développement économique	177
2.1.1. Une économie dominée par l'agriculture	178
2.1.2. Une industrie en retard et une faible production industrielle	178
2.1.3. Le nouveau phénomène d'industrialisation après l'accession à l'Indépendance politique	181
2.2. Les choix politico-économiques en matière d'industrialisation	181
2.2.1. L'industrie malgache et le Plan	182

2.2.1.1. Les objectifs industriels et la stratégie à suivre	182
2.2.1.2. La place de l'industrie dans le Plan	183
2.2.2. Le financement des investissements industriels	183
2.2.2.1. Les investissements industriels et les sources de financement	183
2.2.2.2. L'Etat et sa politique d'investissement.....	184
Section II: La politique d'industrialisation sous le régime du Général G. Ramanantsoa et dans le cadre de la RDM.....	190
A/ La politique d'industrialisation sous le régime du Général G. Ramanantsoa	191
1. Les options politico-économiques.....	191
2. Le nouveau programme d'industrialisation	192
2.1. Les objectifs du Plan 1974-1977	192
2.2. La place du secteur industriel dans l'économie malgache de 1974 à 1977	193
2.3. Les nouveaux projets industriels et la création d'emplois nouveaux	196
B/ L'industrialisation dans le cadre de la R.D.M	198
1. La stratégie globale de développement.....	198
1.1. Le choix idéologique et sa finalité.....	198
1.2. Les principes de la Charte de la Révolution Socialiste	199
2. La politique d'industrialisation.....	199
2.1. Le choix d'un modèle de développement.....	200
2.2. La politique d'expansion du secteur public.....	200
2.2.1. La Charte des entreprises socialistes	201
2.2.2. La mise sur pied d'une économie planifiée	202
2.2.3. La promotion d'un développement industriel généralisé	204
Chapitre II: Industrialisation et développement à Madagascar.....	208
Section I : Appréciation d'ensemble du secteur industriel malgache.....	209
A/Aperçu global du secteur industriel malgache.....	209
1. Les usines d'accompagnement de l'économie de traite.....	210
1.1. Les types d'industrie créés pour les besoins du système colonial	211
1.2. Le cas de la FITIM	215
1.2.1. L'ancienneté des machines.....	215
1.2.2. L'approvisionnement en matières premières.....	216
1.2.3. Le problème de la concurrence.....	217
2. Les industries issues de la Politique de Substitution aux importations	221
2.1. Les industries de transformation	221

2.1.1. Les industries alimentaires	222
2.1.2. Les industries textiles ³⁸¹	224
2.1.3. Les industries du bois	225
2.1.4. Les industries chimiques et pharmaceutiques	225
2.1.5. Les industries de construction mécanique:	225
2.1.6. L'exploitation des ressources minérales et énergétiques.....	226
2.2. Cas de la Cotona et de la Sotema	227
2.2.1. La Cotona et la Sotema considérées du point de vue de leur dimension.....	227
2.2.2. La Cotona et la Sotema confrontées à la dépendance vis-à-vis de l'extérieur	231
3. Les industries issues de la nouvelle politique de délocalisation industrielle.....	234
3.1. Les Entreprises du secteur d'Etat	236
3.1.1. Les entreprises nationalisées à 100%	236
3.1.2. Les entreprises nationalisées à plus de 50%.....	238
3.1.3. Les nouvelles Sociétés d'Etat.....	240
3.1.3.1. Les projets prévus par le Plan 1978-1980	240
3.1.3.2. Les projets hors Plan	241
3.1.4. Les entreprises socialistes.....	242
3.2. Les activités laissées au secteur privé	243
B/Les difficultés d'adaptation de l'industrie malgache	244
1. Les problèmes liés aux choix politico-économiques.....	244
1.1. L'environnement socio-politique	245
1.2. Les limites de la planification.....	246
1.3. La relève des cadres étrangers ⁴²⁰	247
1.4. L'insuffisance de la production nationale en matières premières agricoles	248
2. Les contraintes extérieures	251
2.1. L'insuffisance des moyens internes de financement	252
2.2. Les difficultés liées au choix des projets	253
2.2.1. Le problème du choix théorique et la dépendance	253
2.2.2. Le problème du choix effectif et la dépendance.....	254
2.3. L'assistance technique étrangère.....	256
Section II : Les nouvelles stratégies industrielles	264
A/L'industrialisation sous PAS	265
1. La genèse des P.A.S dans les années 80	265
1.1. La stratégie d'action du FMI dans le Tiers-monde.....	266

1.1.1. La situation économique des PED.....	266
1.1.2. Les méthodes d'action du FMI.....	267
1.2. Le recours au FMI à Madagascar	268
1.3. Le Programme de redressement économique des années 80.....	273
1.3.1. Le Programme de redressement économique des années 80.....	273
1.3.2. Le Plan 1986-1990	277
2. L'évolution des P.A.S. dans les années 90	281
2.1. Le rappel des programmes dans les années 80	281
2.2. L'appui financier des autres bailleurs de fonds	284
2.3. Le Document Cadre de Politique Economique (DCPE): 1996-1999	286
2.3.1. Politique financière.....	286
2.3.2. Ajustement structurel.....	287
2.3.3. Politiques et stratégies sectorielles	289
3. Les effets des P.A.S. sur le secteur industriel malgache.....	290
3.1. Le développement du secteur privé.....	291
3.1.1. La mise en place d'un environnement favorable à l'essor du secteur privé	291
3.1.2. La privatisation des entreprises publiques et le désengagement de l'Etat	293
3.1.3. La contribution du secteur privé au développement économique de Madagascar	296
3.2. Les Zones Franches Industrielles (ZFI).....	299
3.2.1. Le Code des Investissements et le régime de ZFI	299
3.2.2. Le cadre légal et les diverses catégories d'entreprises de zone franche.	300
3.2.3. Les mesures incitatives en faveur des zones franches	302
3.2.4. Les objectifs de la mise en place du régime de zone franche à Madagascar	304
3.2.5. Portée et limites des entreprises de ZFI à Madagascar.....	305
B/ L'évolution de la politique industrielle après la crise de 2002.....	312
1. Les impacts de la crise de 2002 sur les industries malgaches	312
1.1 Le régime sorti de la crise politique de 2002	312
1.2. Les conséquences de la crise sur les unités industrielles.....	313
2. Du DCPE au DSRP	314
2.1 Stratégie de développement axée sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté.	314
2.2. Appréciation critique du D.S.R.P.	315
3. La politique industrielle selon le M.A.P.	317
3.1. Présentation du MAP.....	318

3.2. Les structures de mise en oeuvre du M.A.P	321
3.2.1. Le National Leadership Institute of Madagascar (NLIM)	321
3.2.2. L'Economic Development Board of Madagascar (EDBM)	322
3.2.3. Les Pôles Intégrés de Croissance (PIC).....	323
Conclusion de la partie II	327

IIIème Partie: L'industrialisation des pays en développement dans le cadre de la mondialisation..... 329

Chapitre I : La logique de la mondialisation et les nouvelles stratégies industrielles..... 329

Section I: La mondialisation de l'économie et ses conséquences..... 330

A/ Les traits essentiels de la globalisation 330

1. Le développement de la pensée libérale..... 331

1.1. Bref rappel de la pensée économique classique 331

1.1.1. La domination de l'économie de marché 331

1.1.2. La diffusion des thèses du libre-échange..... 332

1.2. Les concepts liés à la pensée économique dominante..... 333

1.2.1. La pensée unique 333

1.2.2. Les concepts de bonne gouvernance et de démocratie 335

1.2.3. La gouvernance d'entreprise⁵⁴³ 337

2. La globalisation du marché mondial 339

2.1. La mondialisation des échanges 339

2.2. Le développement des marchés émergents 340

2.3. La domination de l'économie mondiale 342

3. La globalisation financière 342

3.1. La signification et les déterminants de la globalisation financière..... 343

3.2. Le contexte de la libéralisation des années 80-90 344

B/ Les conséquences de la globalisation..... 347

1. Le développement des NTIC 347

1.1. Le rôle des NTIC dans la globalisation de l'économie 348

1.2. Les NTICS et leurs effets sur l'industrialisation 349

2. Les expériences de la transition vers le libéralisme..... 352

2.1. L'avènement du libéralisme dans les ex-pays socialistes..... 352

2.2. L'entrée de la Chine dans l'économie de marché..... 352

2.3. Les modèles libéraux imposés aux P.E.D⁶⁰⁴ 354

3. De l'anti-mondialisation à l'altermondialisation	354
3.1. L'anti-mondialisation	355
3.2. Les manifestations altermondialistes.....	355
Section II: Les nouvelles stratégies industrielles	358
A/ La stratégie de mondialisation de l'industrie.....	358
1. La délocalisation des activités industrielles.....	359
1.1. Pourquoi délocaliser?	359
1.2. Quels sont les différents aspects de la délocalisation?	361
1.3. Quels sont les secteurs privilégiés de délocalisation et quelles zones ou/et pays représentent la plus forte attraction?.....	362
2. De la stratégie mondiale des firmes multinationales (FMN) à celle des firmes transna- tionales.....	366
2.1. Les trois éléments constitutifs de la mondialisation.....	366
2.2. Les stratégie de mondialisation des FMN	367
2.3. La stratégie mondiale des firmes transnationales	370
3. Le renforcement de l'intégration commerciale.....	372
3.1. L'intégration économique	372
3.1.1. Le libre-échange des Classiques.....	373
3.1.2. L'intégration à travers les Institutions internationales : GATT et OMC ⁶⁶²	373
3.1.3. L'intégration européenne.....	374
3.1.4. L'intégration par les accords régionaux	375
3.2. Le développement du commerce international.....	377
B/ Les changements associés à la mondialisation de l'industrie.....	383
1. De nouvelles méthodes de production, de gestion et d'organisation du travail.....	383
1.1. La restructuration de la Division Internationale du Travail (DIT)	384
1.2. La nouvelle organisation du travail	384
1.3. La transformation des méthodes de production.....	385
2. La riposte au déclin des industries traditionnelles et les nouveautés technologiques .	386
2.1. La riposte au déclin des industries traditionnelles.....	387
2.2. Les nouveautés technologiques	389
3. Les conséquences économiques et sociales de l'essor des TIC.....	393
3.1. Le concept de «Nouvelle économie» et ses interprétations.....	393
3.2. La forte croissance des services délocalisés.....	396
3.3. La fracture numérique	399
Chapitre II: Les perspectives industrielles des pays en développement	403

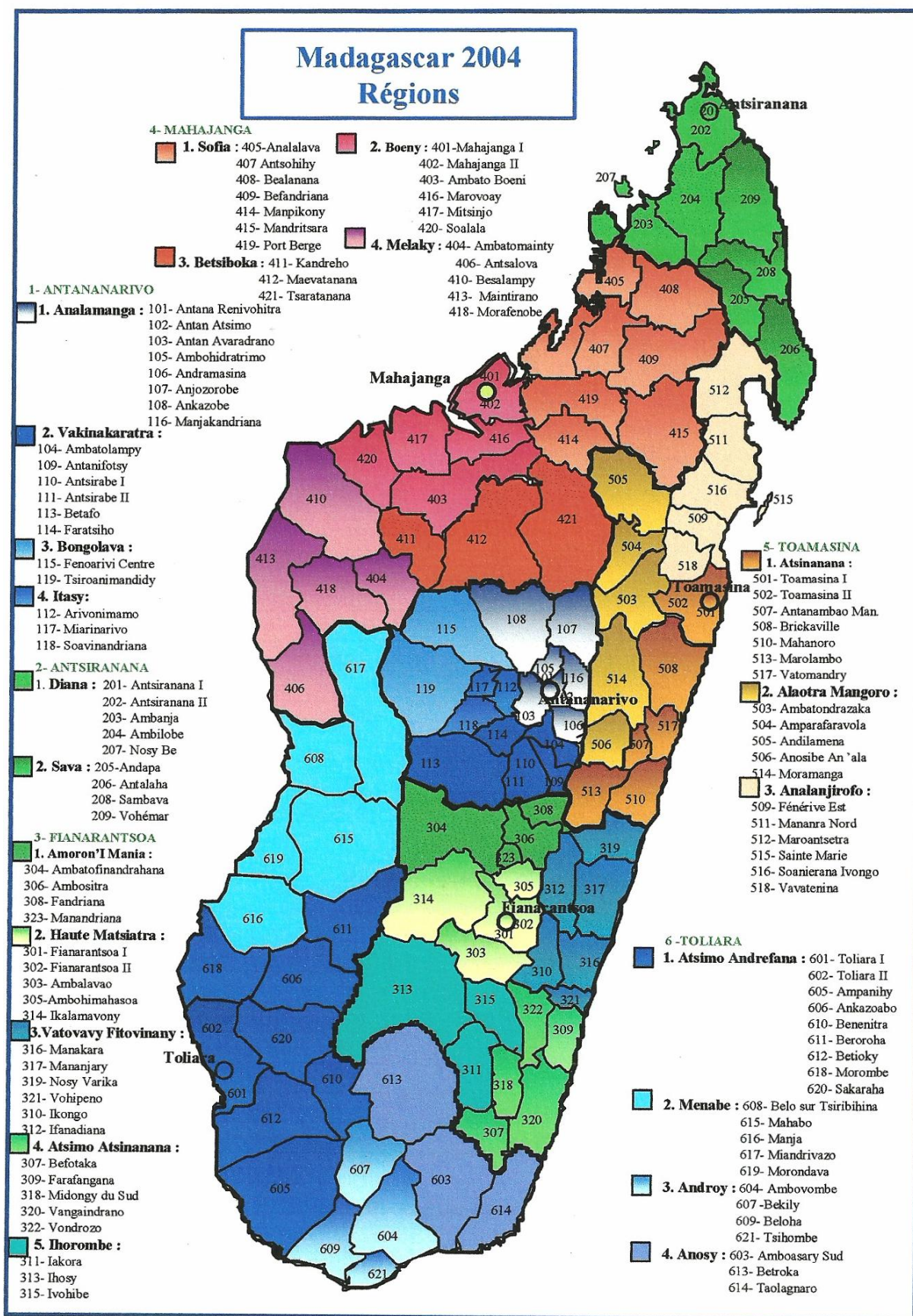
Section I: La relance de l'industrie des pays en développement	404
A/Les conditions préalables à l'industrialisation	405
1. Dépasser l'industrie inadaptée	405
2. Maîtriser les mécanismes de la globalisation	406
B/Les orientations nouvelles de l'industrialisation dans les PED	408
1. Les réalités de l'économie globalisée	409
1.1. L'insertion dans le commerce international	410
1.2. L'importance des transports maritimes dans les échanges internationaux	412
1.3. L'accès aux services financiers	412
2. Le renforcement du rôle de l'Etat	413
3. La recherche au service du développement	414
3.1. Etat des lieux en Afrique	415
3.2. Pistes de réflexion	415
C/ L'intégration économique	417
1. Bref rappel historique	418
2. De l'intégration politique à l'intégration économique	419
2.1. Le Plan d'Action de Lagos	420
2.2. Le NEPAD	421
3. L'intégration régionale	423
3.1. Les groupements régionaux en Afrique	424
3.2. L'ouverture régionale de Madagascar	424
Section II: Les perspectives d'évolution de l'industrie malgache	428
A/L'évolution des politiques publiques de développement et leurs impacts sur l'industrie	428
1. La mise en œuvre de la politique macro-économique	430
2. La contribution de l'Etat aux infrastructures de développement	432
2.1. La prédominance du secteur routier	433
2.2. L'amélioration du réseau ferroviaire existant	435
2.3. La relance du secteur maritime	436
2.4. Les aéroports et le trafic aérien	440
B/ La relance du secteur privé dans le domaine industriel	443
1. Le climat des investissements et les problèmes majeurs d'ordre institutionnel	445
1.1. Le climat des investissements	445
1.2. Les problèmes majeurs d'ordre institutionnel	447
1.2.1. L'amélioration de la pression fiscale	447

1.2.2. L'absence de sécurisation foncière.....	451
2. Les industries privées malgaches confrontées au défi de la mondialisation.....	454
2.1. Les exigences de la globalisation	455
2.2. Forces et faiblesses des industries locales face à la globalisation	455
2.2.1. Les entreprises en difficulté.....	455
2.2.2. Les filières malgaches compétitives et l'expansion du Groupe Tiko.....	458
3. Les Investissements Directes Etrangers (IDE) et la prédominance du secteur minier	463
3.1. Considérations préalables.....	464
3.2. La prédominance du secteur minier malgache appréciée à travers deux grands projets	465
3.3. Appréciation critique.....	471
C/ Pistes de réflexion	472
1. La maîtrise des contraintes de la globalisation	473
1.1. Le paradigme dominant.....	473
1.2. L'identification des secteurs porteurs.....	475
2. Les réflexions prospectives	479
2.1. Renforcer le rôle de l'Etat	480
2.2. Cibler les secteurs à appuyer	487
2.2.1. Les infrastructures	487
2.2.2. Les partenaires locaux	488
2.2.3. Le secteur éducatif.....	488
2.2.4. La recherche-développement.....	489
3. Les anticipations sur les impacts de la crise financière de 2008.....	489
3.1. La présentation synthétique de la crise financière mondiale de 2008	490
3.2. Les premières réactions face à la crise	490
3.3. Les risques pour les économies africaines.....	492
3.4. Les réflexions anticipatives	493
Conclusion de la partie III	497
 CONCLUSION GENERALE	 498
NOTES DE FIN.....	504
BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE	553
TABLE DE MATIERES	586
LISTE DES ANNEXES	i

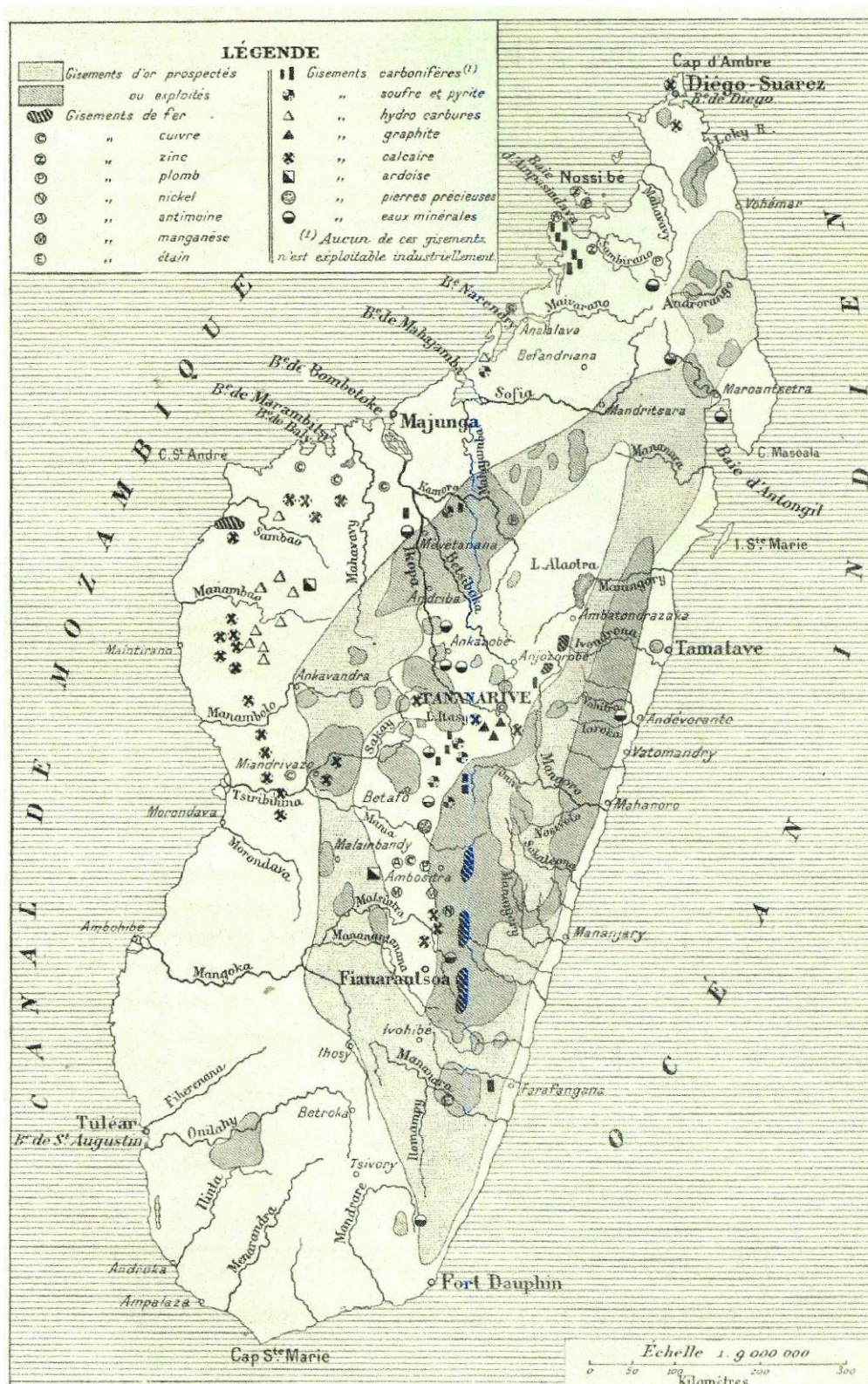
LISTE DES ANNEXES

- Annexe I : Carte des 22 régions
- Annexe II : Carte des ressources minières
- Annexe III : Afrique - Principaux Gisements miniers.
- Annexe III : Afrique - Principaux Gisements miniers.
- Annexe IV : Production Industrielle, 1990-2001
- Annexe V : Madagascar : Activités Economiques des Entreprises de la Zone Franche Industrielle (ZFI), 1994-2001
- Annexe VI : Article se rapportant à une zone franche française installée à Madagascar [LABOCAST] et la seule productrice de prothèses dentaires dans la région Océan Indien.
- Annexe VII : Les composantes clés du projet Ilménite
- Annexe VIII : Port d'Ehoala Madagascar
- Annexe IX : Communiqué « SIM»
- Annexe X : Lettre ouverte du secteur privé

Annexe I : Carte des 22 régions

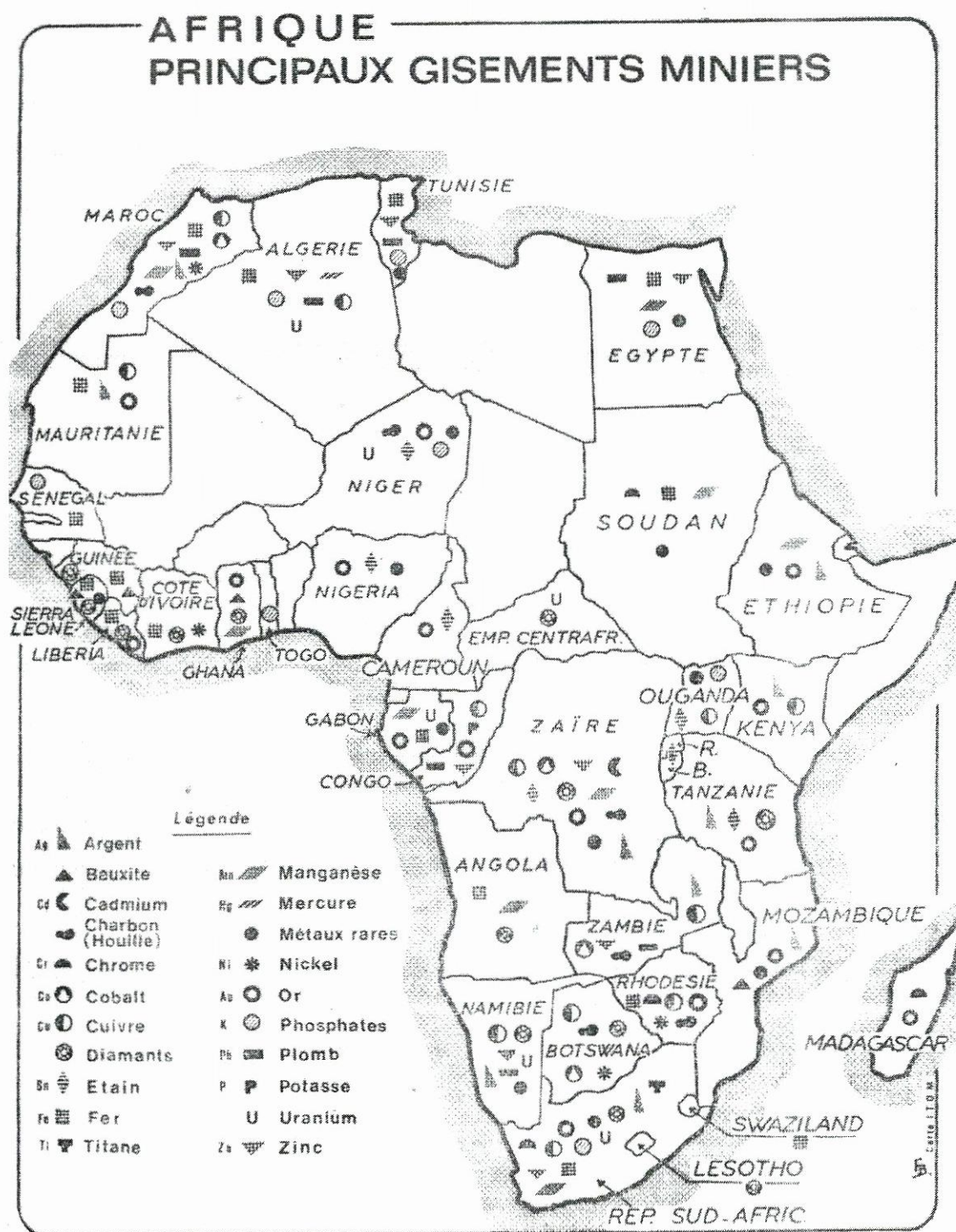


Annexe II : Carte des ressources minières



Source : Général Gallieni, 1908 – Neuf ans à Madagascar. Paris librairie Hachette et Cie, p. 280

Annexe III : Afrique – Principaux Gisements miniers.



Source : Chauleur P., 1979 - l'Afrique industrielle. Paris, G. -P. Maisonneuve et Larose, p. 188

Annexe IV : Production Industrielle, 1990-2001

Unit	1990	1995	1996	1997	1998	1999 Prov	2000	2001
Industries extractives								
Graphite	18035,6	16 119	16 103	14 107	20 629	16 137	40 328	2 013
Mica	663	432	952	1 529	1 232	54	66	90
Chromite	152396	105 747	139 272	139 471	134 659	144	131 293	23 637
Industries alimentaires								
Tapioca		551	156	309	287	296	305	311
Farine de pommes de terre	423	210	400					
Bovins	23496	526	4 730	8 436	4 219			4 927
Porcins	1122	202	350	373	428			468
Conserves de viande	33	59	42	23	21			15
Charcuterie	220	113	137					
Sucre	110934	90 052	101 601	74 280	60 273	61 370	62 487	67 917
Huile alimentaire	6226	751	986	1 439	1 280	1 331	1 354	1 551
Bière	298462	318 842	346 750	233 520	297 407	610 074	645 536	691 661
Lait concentré	2838	3 200	2 229	2 244	2 285	1 355	1 121	1 142
Sel	49080	70 560	41 750	36 763	26 746	26 131	25 530	25 928
Tabac								
Tabac à mâcher	630	424	813	177	299	60	66	56
Tabac à fumer	13	7	6	6				
Cigarettes	1955	1969	3371	2826	3 303	3 839	4 139	4 441
Textiles								
Tissus coton	49123	24 237	22 366	26955	19 582	20 368	23 328	29 641
Sacs d'emballage	921	950	825	438	506	259	252	364
Couverture	3207	1 429	1 355	1 460	1 675	1 610	1 587	1 662
Ficelle cordage	1947	1 286	1 505	1 500	1 570	1 641	1 510	1 607
Papier								
Papier brut	9310	6 940	3 963	4646,221	6 732	3 270	5 672	4 059
Carton	5945	3 690	2 208	969	1 169	607		
Industries chimiques								
Savons	14 923	16 654	15 648	15 125	14 513	15 884	15 385	15 915
Accumulateurs	9188	4 920	3 736	4 597	3 751	4 599	3 693	3 511
Bougies	1264	2 491	850	632	744	743	928	950
Peinture	2397	1 855	2 350	2258	2 131	1 918	1 487	1 534
Batteries	13 338	23 958	22 715	25 166	25 166	25 246	30 631	30 433
Oxygène	506 043	418 314	509 899	524855	540 885	417 642	62 832	200 046
Acétylène	151 753	107 281	111 549	116524	112 451	90 668	23 191	76 692
Pétrole raffiné								
Butane	4137	3 901	5 635	10 861	7 831	9 639	11 864	12 657
Gasoline	64437	64 941	71 191	102 783	92 694	98 010	122 567	128 279
Kerosene	40270	48 779	66 724	76 293	75 413	65 038	65 228	75 105
Gas oil	80090	111 070	88 772	128 982	110 784	119 039	150 434	150 172
Fuel oil	126931	204 533	152 306	206 645	217 764	198 848	225 684	247 221
Matériaux de construction								
Ciment	28600	38 187	44 322	36 217	44 327	45 701	50 938	51 882
Industries métalliques								
Tôles	3320	5 492	4 711	6 102	6 478	6 821	4 002	6 484
Pointes	1428	1 259	1 441	408	509	536	536	536
Chaussure								
Cuir	299	132	158	126	0	0	0	
Plastique	1015	547	409	420	396	375	303	291
Autre	509	120	324	330		0		
Electricité								
Hydraulique	341300	415 000	442 400	488 700	510 646	515 374	539 649	563 965
Thermal	138800	137 000	120 800	127 600	154 774	205 920	240 198	269 976

Source: Ministry of Industry; and Ministry of Energy and Mining.

Annexe V : Madagascar : Activités Economiques des Entreprises de la Zone Franche Industrielle (ZFI), 1994-2001

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Nombre des Entreprises de la Zone Franche(ZFI)	66	98	209	241	259	267	283	307
(En pourcentage) 1/	1,1	1,8	1,8	1,5	...	...		
Tissus et cuirs	43	64	104	120	127	135	149	164
Transformation du bois	8	8	16	18	22	22	22	22
Aliment,boisson et tabac	3	5	26	29	31	31	32	33
Autres (bijoux et artisanat)	8	21	63	74	79	79	80	88
Nombre total des employés	17 400	29 615	36 700	38 400	56 200	64 100	81 000	110 000
(En pourcentage) 1/	12	20	23	20,2	24	26	27,5	29,5
Salaires payés (en milliards de FMG)	25	66	104	117	176	202	237	332
(En pourcentage) 1/	9,1	15,3	20,0	17,9	21	...		
Valeur ajoutée (en milliards de FMG)	58	127	156	250	304	328	360	447
(En pourcentage) 1/	5,5	9,3	10	12,8	13	...		
Exportations (en milliards de FMG)	164	392	590	747	1 031	1 157	1236	1368
(En pourcentage) 1/	24	38,5	50,8	49,9	55	...		
Importations (en milliards de FMG)	82	191	293	370	468	512	599	735
(En pourcentage) 1/	16,0	13,1	23,7	21,9	28	...		

Source: Project Madio, "Le Secteur Industriel Formel à Madagascar: Caractéristiques, Performances, Perspectives,"various issues, 1995-97.

1/ In percent of the total for manufacturing sector.

Remarque:

Le total emploi en 1996 36 700 ne correspond pas les services alors que les autres chiffres sur le nombre d'entreprise, la valeur ajoutée, la masse salariale, ... contiennent les "services", l'effectif avec "services" est de l'ordre de 37 300 en 1996.

Annexe VI: Article se rapportant à une zone franche française installée à Madagascar [LABOCAST] et la seule productrice de prothèses dentaires dans la région Océan Indien.

ZONE FRANCHE 5. 000 prothèses dentaires à produire par mois

La société franche filiale de la société française Labocast située à Mandrosoa Ivato produits entre 4. 000 et 5. 000 prothèses dentaires par mois. En effet, cette société s'est spécialisée dans la fabrication industrielle de prothèses dentaires. Elle produit plusieurs milliers de prothèses dentaires personnalisées par mois avec un délai de livraison de 48 heures pour chaque commande. Les prothèses sont personnalisées et sont fabriquées et sont fabriquées suivant des consignes et des mensurations strictes.

Toutes les matières premières utilisées par cette société dans la fabrication sont importées dont certaines sont achetées dans le pays. Actuellement les grandes marques dans le domaine de prothèses dentaires sont également accessibles à travers cette société.

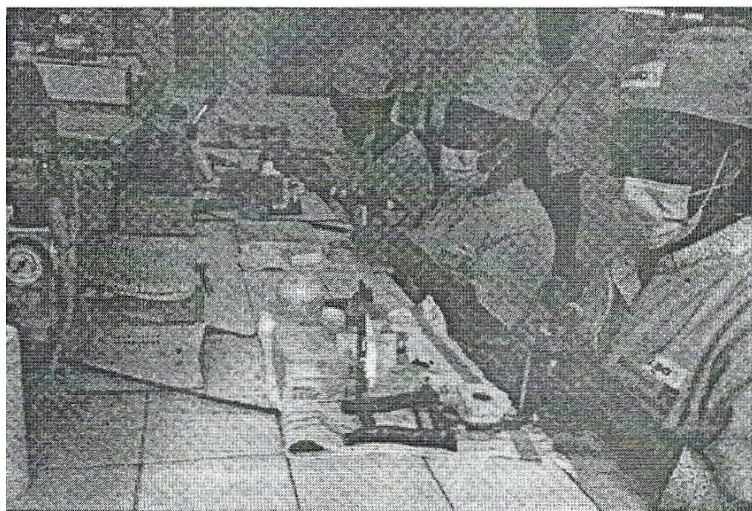
Les entreprises ont la certification ISO, ce qui entraîne des obligations de rigueur et de respect des procédures, d'après Yves Scialon, président directeur général de Labocast. L'ensemble de la gamme des produits Labocast est enregistré auprès de l'association française de la sécurité sanitaire et des produits de santé.

Par ailleurs, les produits sont soumis à des prélèvements pour analyse auprès des services des douanes pour le respect des exigences de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes en France. En effet, l'Europe est le premier destinataire des produits issus de cette entreprise franche.

Cependant, la délocalisation de l'unité de fabrication de prothèses dentaires présente quelques difficultés notamment en matière de transport ou de retard des vols ou encore concernant la lenteur des procédures douanières puisque les commandes doivent quitter la Grande île 48 heures après réception.

Cette société franche emploie 239 employés et elle est la seule productrice de prothèses dentaires dans la région océan Indien.

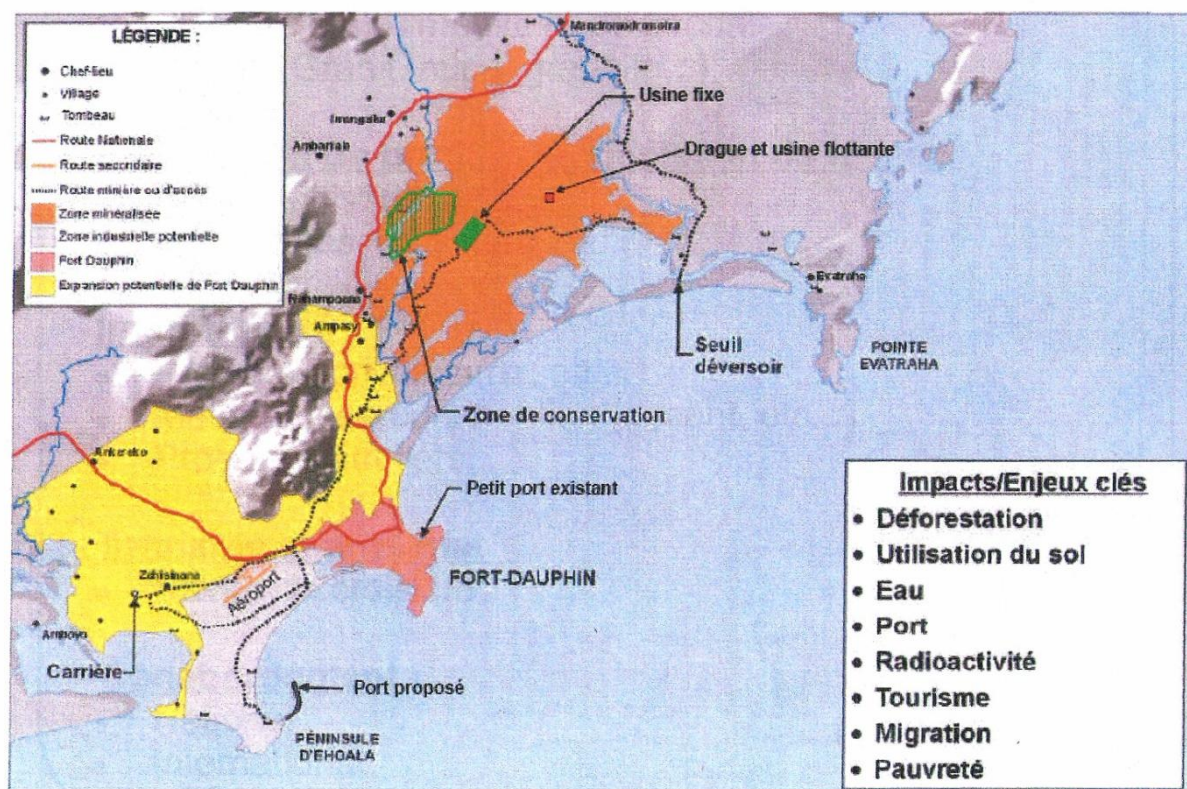
Loïc Henintsoa



Les employés produisent de 100 éléments par jour

Source : Les Nouvelles, samedi 27 décembre 2008

Annexe VII : Les composantes clés du projet Ilménité



Source : QIT Madagascar Minerals S.A., Avril 2006

Annexe VIII : Port d'Ehoala Madagascar



Ouverture du Port d'Ehoala

Caractéristiques du nouveau port d'Ehoala

L'ouverture du nouveau Port d'Ehoala à Fort Dauphin est effective à partir du 8 juillet 2009. Le nouveau port est une solution mutuellement avantageuse pour l'Etat malgache et Rio Tinto QMM. Les deux parties ont financé sa construction à hauteur de 240 millions de dollars US pour Rio Tinto QMM et de 35 millions de dollars US pour l'Etat malgache à travers le Projet Pôles Intégrés de Croissance de l'Anosy (PIC), un projet financé par la Banque Mondiale.

Le port représente la concrétisation d'un concept novateur pour Madagascar : un port multifonctionnel d'utilité publique en eaux profondes (15,75 mètres à quai) avec une gestion privée.

En effet, la convention de concession globale (entre 40 et 60 ans) pour la gestion et l'exploitation de ce nouveau port du Sud a été signée le 24 mars 2006 entre l'Agence Portuaire Maritime et Fluviale (APMF), le Projet PIC et l'entreprise concessionnaire Port d'Ehoala SA, une filiale à part entière de Rio Tinto QMM. Les activités de pilotage et le remorquage sont incluses dans les responsabilités de Port d'Ehoala SA.

Une société enregistrée à Madagascar, la Strang Ehoala Port Logistics (SEPL), a été retenue à l'issue d'un appel d'offres pour s'occuper des travaux de manutention, de stockage et de transport routier.

Un bureau des Douanes sera installé au port et sera informatisé au courant de l'année 2009. Un poste de Police et de Gendarmerie est également en cours d'installation ainsi qu'un bureau de l'autorité de tutelle, l'APMF.

Le Port d'Ehoala comporte, entre autres :

- 1 môle polyvalent comprenant 3 postes à quai :
 - Un quai principal de 275 mètres de longueur
 - Un quai secondaire de 150 mètres de longueur pouvant accueillir différents types de navires
 - Un troisième quai intermédiaire de 75 mètres de longueur
- Un terre-plein sécurisé pour le stockage des containers et des marchandises diverses
- Un bloc d'alimentation électrique pour les containers réfrigérés.
- 2 entrepôts pour le stockage des marchandises générales
- 400 hectares d'espace disponible réservé au développement industriel pour les investisseurs : EHOALA PARK & EHOALA VILLAGE approvisionnées en eau et en électricité par Rio Tinto QMM.

Le nouveau port sera couvert par les normes internationales de sûreté ISPS (International Ship and Port Security)

Trafic maritime prévu

Rio Tinto QMM exportera à partir du nouveau port d'Ehoala les 750 000 tonnes d'ilmenite et 60 000 tonnes de Zirsil par an. En appui à ses opérations, QMM utilisera cette installation pour l'importation de carburant à un rythme annuel de plus de 30 000 tonnes, d'un volume de trafic conteneurisé pour l'acheminement d'équipements, d'engins, de matériels et de pièces de rechange nécessaires au bon fonctionnement de l'exploitation minière.

En tant qu'infrastructure d'utilité publique (le quai principal sera utilisé par Rio Tinto QMM environ une semaine par mois), le

Port d'Ehoala pourra prendre la relève du port existant pour les exportations de sisal, des produits de la pêche et d'autres marchandises exportées, de même que pour les importations des produits de première nécessité (riz, farine, etc.), les matériaux de construction (ciment, acier, etc.) et le carburant. De plus, le nouveau port pourra accueillir le trafic associé au tourisme de croisière.

A ce jour, une compagnie maritime internationale (Groupe CMA CGM - Delmas) a confirmé une première escale au Port d'Ehoala entre l'Asie (Port Keelang, Malaisie) et l'Afrique (Maputo, Mozambique).

Une autre compagnie maritime régionale (UAFL) a également confirmé ses escales au Port d'Ehoala entre les îles de l'Océan indien (Maurice et l'île de la Réunion) et l'Afrique du Sud (Durban)

Avantages économiques

Avantages pour l'Etat et la collectivité malgache

- Redevances, impôts, taxes et dividendes versés à l'Etat
- Diminution des coûts logistiques pour les exportations et importations de toutes les marchandises qui utilisaient précédemment la route depuis ou vers le port de Tamatave (1300 kilomètres).
- Diminution des coûts de manutention par rapport à l'ancien port de Fort Dauphin
- Diminution des coûts d'immobilisation des navires
- Diminution des taux de frets maritimes
- Diminution des coûts d'importation de carburants pour le Sud de Madagascar avec le nouveau dépôt de grande



capacité de Logistique Pétrolière installé au nouveau port.

- Diminution des coûts d'importation des PPN (Produits de Première Nécessité) dont le riz pour une grande partie de la population.
- Opportunités pour de nouvelles activités : transbordement international de conteneurs et développement d'une zone franche à vocation industrielle et logistique
- Création d'emplois directs et indirects au niveau du port et de la future zone industrielle et logistique
- Avantages macro-économiques découlant de l'impact sur le développement régional :
 - du développement d'activités liées au port ou
 - du développement d'activités dont les conditions d'accès aux marchés internationaux sont améliorées du point de vue du coût du transport (terrestre, portuaire et maritime), comme les exportations agricoles (sisal, plantes médicinales, letchis) ou de pêche (langoustes) de l'ensemble de la province du sud de Madagascar
 - Développement de la filière « tourisme » avec l'accueil des navires de croisières et leurs passagers.

Avantages pour Rio Tinto QMM

- Taux de disponibilité des installations d'exploitation d'ilmenite proche de 100%. D'où diminution des temps d'attente au port pour les minéraliers de Rio Tinto QMM pour l'exportation des produits miniers
- Régularité des opérations d'exportation des produits miniers. D'où une meilleure gestion des stocks intermédiaires et des flux de produits entre la mine et le port.

4848-D

Source : Midi Madagascar n°7879, 11 juillet 2009

Annexe IX : communiqué « SIM »



SYNDICAT DES INDUSTRIES DE MADAGASCAR

COMMUNIQUE

Le Conseil d'administration du Syndicat des Industries de Madagascar « S.I.M », réuni le 29 juillet 2003, remercie le Président de la République pour les décisions prises le 26 juillet 2003 à Antsirabe concernant sa volonté de soutenir le développement industriel de Madagascar par des mesures de détaxation des biens d'équipement industriel. Le SIM prend acte de son effectivité au mois de septembre 2003.

Le SIM se félicite de l'ensemble des mesures qui ont été prises ces derniers mois qui contribuent au développement du secteur industriel, à savoir le Fonds de Garantie, la mise en place d'une société d'inspection et aujourd'hui la détaxation du matériel.

Afin de soutenir et d'activer le développement industriel, le SIM suggère des mesures d'accompagnement et d'incitation, à l'instar de ce qui se pratique dans de nombreux pays ayant réussi leur take off:

- Une politique de financement de l'industrie (taux bonifiés, banque de développement, ...)
- Une politique de mise à niveau,
- Des valeurs minimales de taxation et une plus forte taxation des produits finis importés,
- Une politique de normalisation effective et dans l'attente un contrôle strict de conformité des produits importés,
- Une politique de l'énergie incitative et compétitive.

Le SIM rappelle qu'une partie des produits qu'il manufacture et qui a été détaxée à l'importation, continue à ce jour à payer des droits et taxes sur les intrants et suggère d'inclure dans les textes d'application des dernières mesures ce traitement égalitaire.

Le SIM prendra ses responsabilités et souhaite que tous les acteurs du Développement, notamment l'Administration et le Secteur financier, jouent pleinement leur rôle.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Source: L'express de Madagascar, Jeudi 31 Juillet 2003

Annexe X : Lettre ouverte du secteur privé

LETTRE OUVERTE DU SECTEUR PRIVÉ

Les Entreprises Franches à Madagascar c'est :

- 20 ans de travail, de croissance et de réussite
- 100.000 emplois directs, ainsi que 300.000 emplois induits
- Plus de 60% des recettes d'exportation en devises du Pays
- 12.000.000.000 Ariary de salaires directs chaque mois

Nous sommes devenus le 2ème exportateur de textile-habillement d'Afrique Sub-saharienne.

L'Eligibilité de Madagascar à l'AGOA est menacée

Sans une résolution rapide et consensuelle de la situation qui prévaut, notre suspension de l'AGOA paraît inévitable.

Si l'éligibilité de Madagascar ne sera décidée par les Autorités américaines que vers la fin 2009, l'incertitude détourne déjà des acheteurs américains vers d'autres pays. En effet, les délais d'approvisionnement et de fabrication font que les clients donneurs d'ordre n'ont plus que quelques jours pour passer leurs commandes. Au-delà de ce délai, et sans assurance de toujours bénéficier des préférences AGOA, les commandes passées à Madagascar s'arrêteront brusquement.

Des dizaines de milliers d'emplois seront perdus

Le Secteur Privé est conscient des efforts déployés par toutes les parties pour aboutir à une solution consensuelle et porteuse d'avenir pour notre pays. Le seul objectif de ce communiqué est d'alerter l'ensemble des forces en présence sans pour autant se mêler au débat politique entpris depuis plusieurs semaines.

Ceci est un appel urgent à la Sagesse Malagasy qui peut sauver des emplois, et ce, dans l'intérêt supérieur de la Nation.

Antananarivo le 11 Juin 2009

GEFP - GEM - SIM - AMCHAM

Source : Les nouvelles, 15 juin 2009